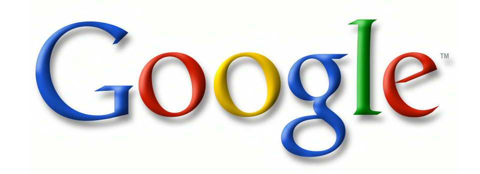
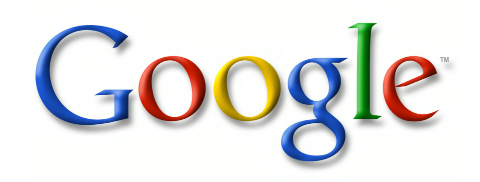







ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN





LE MOYEN AGE

REVUE

D'HISTOIRE & DE PHILOLOGIE

Directeurs :

MM. A. MARIGNAN, M. PROU et WILMOTTE

Secrétaire : M. A. VIDIER

Année

Tome 8



PARIS (VIe)

LIBRAIRIE ANCIENNE HONORÉ CHAMPION, ÉDITEUR

5, Quai Malaquais

—



LE MOYEN AGE

SAÔNE, IMP. FRANÇAISE ET ORIENTALE DE L. MARCEAU

LE

MOYEN AGE

BULLETIN MENSUEL

D'HISTOIRE ET DE PHILOLOGIE

DIRECTION :

MM. MARIGNAN, PROU ET WILMOTTE

8ME ANNÉE — 1895

PARIS
LIBRAIRIE ÉMILE BOUILLON, ÉDITEUR
67, RUE DE RICHELIEU, AU PREMIER

1895

[redacted]

LE MOYEN AGE

BULLETIN MENSUEL D'HISTOIRE ET DE PHILOLOGIE

DIRECTION

MM. MARIGNAN, PROU ET WILMOTTE

JANVIER 1895

L'EXTENSION SUD-EST

DU

« PAGUS MELDENSIS » OU « CIVITAS MELDORUM »

AU VII[e] SIÈCLE

A PROPOS D'UN PASSAGE DE FRÉDÉGAIRE

La limite sud-est du Pagus Meldensis à l'époque mérovingienne est représentée dans l'*Atlas historique* de M. A. Longnon par une ligne courbe dont la concavité est tournée vers le nord et qui partirait d'un point situé à environ 1 lieue et 1/2 au sud de Coulommiers, « Columbario vico[1] », et arriverait à un autre point situé à une très faible distance au sud de Vendières (Aisne), « Vindaria vico[2] » dans la « Civitas Suessionum ». — Là, se trouvait le contact des 4 *civitates Meldorum*, *Senonum*, *Tricassium et Suessionum*.

Suivant ce tracé de l'*Atlas historique*, la limite du Pagus Meldensis suit à peu près la ligne que dans la carte ci-jointe nous marquons par un pointillé. Elle laisse donc à une certaine distance au sud-est, environ 2 lieues et 1/2, pour la placer dans le Pagus Milidunensis, une localité

1. Prou, *Catalogue des monnaies mérovingiennes de la Bibliothèque Nationale*. 1892, p. 193.
2. Id., *ibid.*, p. 203.

qui nous paraît avoir fait partie, au VIIe siècle, du Pagus Meldensis : nous voulons parler du bourg d'Augers[1], qui est le Vicus Albioderum de ce passage de Frédégaire[2] : « Anno tercio regni Chlodovice[3], Œga Clipiaco villa vixatus a febre moretur. Ante paucis diebus, Ermenfredus qui filiam Œgane uxorem acceperat, *Chainulfo comiti in Albiodero vico in mallo* interfecit. »

On lit dans la Chronique « De Gestis Francorum » d'Aimoin, rédigée au XIe siècle, tantôt Albioderum[4], tantôt Albiodorum[5]. — Ces deux terminaisons sont équivalentes ; la première, plus ancienne et plus correcte, est la notation mérovingienne du terme *durum*, forme latinisée du celtique *duros*, auquel les linguistes attribuent le sens de forteresse, et qui correspond à l'ancien irlandais *dùr*. Albiodorum = Albioderum = Albiodurum a pour premier terme un nom d'homme Albios et signifie dans son ensemble *forteresse d'Albios*.

La transformation Albiodurum = Augers a suivi la série phonétique suivante : 1° Albioderum (VIIe siècle), Albiodorum ; — 2° Aljodrum ; — 3° Aliotrum ou plutôt Aljotrum, aux Feoda Campaniæ[6] et dans une pièce de 1127 ; — 4° Aujotrum dans 2 chartes d'Henry Ier le Libéral, comte de Champagne, de 1160 et 1176, celle-ci reproduisant en partie la première[7] ; et aux Rôles des fiefs des Comtés de Champagne et de Brie, 1249-1252[8] ; — 5° Ecclesia de Aujorra, charte de 1163 environ et privilège du 2 avril 1165[9] ; — 6° Aujeurre, au Livre des Vassaux du Comté de Champagne, vers 1222 ; — 7° Augerra, Pouillé latin ms. du diocèse de Sens, XVe siècle, Bibliothèque Nationale, fonds latin ; — 8° Augerre, Pouillé français du même diocèse publié en 1648 par Alliot, libraire à Paris ; — 9° Aujars, carte de Champagne par Sanson (1692) ; comparons à cette finale celle de Jouars (Seine-et-Oise), probablement la station Diodurum que l'Itinéraire d'Antonin place sur la route de Paris à Chartres ; — 10° enfin Augers, dont l'*r* se prononce : Carte, Registre Va 344 fonds Gaignières (Bibl. Nat., Estampes).

Le Comes Chainulfus dont il s'agit dans Frédégaire est diversement appelé : Ainulfum, Aniulfum, Aginulfum, Agnulfo, noms cités par D.

1. Canton de Villiers-Saint-Georges, arrondissement de Provins ; à 25 kilomètres environ, S.-E. de Coulommiers.
2. Edit. Krusch, pars IV, cap. LXXXIII, p. 168.
3. Dom Bouquet, *Rec. des histor. de France* (édit. de 1869), date ce fait soit de 639 (t. II, p. 445), soit de 640 (chron. d'Aimoin, t. III, p. 136). — La date de 642 est préférable, puisque l'avènement de Clovis II, dont il s'agit ici, eut lieu en 639. — Voir Krusch, Zur Chronologie der Merowingischen Köninge, dans *Forschungen zur deutschen Geschichte*, t. XXII (1882), p. 451 et suiv.
4. D. Bouquet, *op. cit.*, t. II, p. 445.
5. Edit. de 1567 en 1 vol., *l.* IIII, cap. XXXVII, p. 369.
6. M. d'Arbois de Jubainville, *Hist. des Ducs et Comtes de Champagne*, t. II, append., p. VII.
7. Du Plessis, *Histoire de l'Eglise de Meaux*, t. II. Pièces justificatives, p. 23, col. 2.
8. F. Bourquelot, *Histoire de Provins*, t. II, appendice.
9. Edit. de M. Longnon, p. 319.

Bouquet[1] d'après des mss. de ce chroniqueur: Œnulfum[2]; Ainulfum[3]; Arnulfum[4].

Ce Comes doit être distingué du personnage mentionné sous un nom identique : 1° dans une lettre par lui-même adressée au pape Desiderius: Chanulfus vester[5]; 2° dans une charte tirée « ex tabulario monasterii Eboriacensis[6] », évidemment fausse, mais probablement écrite au IXe siècle à l'aide d'éléments plus anciens et reproduisant le testament de sainte Fare ou Burgundofara, daté du 7e jour des calendes de novembre 634.

A. « Dono, dulcissimis germanis meis faventibus *Chagnulfo*, Burgundofarone et Agnetrade... »

B... « Germanum meum *Chagnulfum*... »

Ce Chagnulfus, plus connu sous le nom de Chainoaldus, Chanoaldus[7], Chagnoaldus[8] devint évêque de Laon vers 618[9] ou 619[10] et mourut vers 632[11].

Par contre, le Comes Chainulfus de Frédégaire doit être identifié avec celui des deux documents suivants:

1. Privilège donné par saint Faron, évêque de Meaux, à l'abbaye de Faremoutiers[12]. — Cette pièce porte la date de 610; mais Du Plessis en attribue la fabrication, — fort défectueuse d'ailleurs, — au XIe siècle. — La véritable date du privilège serait entre 625, année du concile de Reims[13] auquel assista, comme évêque de Meaux, Gundoaldus, prédécesseur de saint Faron sur le siège épiscopal de cette ville, et 629, car la pièce porte la mention « regnante rege Chlotario »,et la fin de ce règne eut lieu en 629 (Krusch, *op. cit.*). — Parmi les mentions de signatures se trouvent: S(ignum) Chanoaldi, le frère de saint Faron et de sainte Fare; et S(ignum) *Chagnulfi comitis*.

2° Privilège donné à l'abbaye de Rebais, « monasterium... quod vulgo appellatur Resbacis », par Dagobert, aux calendes d'octobre, la 14e année de son règne et que, par suite, Du Plessis date de 635[14]. Il est adressé « ducibus, itemque magnifico *Chanulfo comiti* ».

1. Quantin, *Cartul. gén. de l'Yonne*.
2. *Op. cit.*, t. II, p. 445.
3. Aimoin, De Gestis Francorum, dans D. Bouquet, t. III, p. 136.
4. Aimoin, édit. de 1567, *loc. cit.*
5. D. Bouq., *op. cit.*, t. IV, p, 46.
6. Faremmoutiers. — Du Plessis, *op. cit.*, t. II, p. 1.
7. Du Plessis, *op. cit.*, t. II, p. 1, date cette pièce de 632, mais il faut corriger en 634, puisqu'elle est de la 5e année du règne de Dagobert, et que l'avènement de ce roi eut lieu en 629 (voir Krusch, *op. cit.*)
8. D. Bouq., *op. cit.*, t. III, pp. 504, note B, et 500.
9. Mabillon, *Acta SS. Ord. S. Bened.*, Sæc. 2, p. 116.
10. D. Bouq., *op. et t. cit.*, p. 504, note B.
11. Id., *ibid.*, t. IV, p. 46, et note B, sous une lettre de Paulus Peccator au pape Desiderius: « Cognoscatis Chainoaldum episcopum ictuatum etiam fati munus implesse. »
12. Du Plessis, *op. cit.*, t. I, p. 720.
13. Labbe, *Concil.*, t. V, p. 1688, 1693. — Mabillon, *Annal. Bened.*, t. I, p. 331, 332.
14. *Op. cit.*, t. II, p. 3, col. 1. Cet auteur prend sans doute comme point initial du

La mention de Chagnulfus, avec le titre de comte, et seul avec ce titre, dans deux pièces, — sans doute fausses, mais dont les mentions ne sont pas pour cela toutes inexactes, — relatives à deux monastères situés dans le pays de Meaux, ne permet-elle pas de reconnaître ce personnage comme ayant été *comes* du Pagus Meldensis?

Son prédécesseur était sans doute Agnericus, Hagnericus ou Chagnericus, père de Burgundofaro, Burgundofara et Chagnoaldus, que l'auteur de la « Vita Sancti Columbani » appelle « Theodeberti Conviva[1] » et qui probablement était mort à la date de 625-629 (privilège cité de saint Faron). — Chagnulfus, en effet, nous apparait dès ce moment avec le



titre de comes, puis vers 635; et c'est environ sept ans plus tard qu'il éprouva dans l'accomplissement de ses fonctions de comes le sort déjà subi vers 585 par l'un de ses prédécesseurs, suivant Grégoire de Tours: « Gundovaldus autem comitatum Meldensim supero Verpinum competiit, ingressusque urbem, causarum accionem agere cœpit. Exinde dum pagum urbis in hoc officio circuiret, in quadam villa a Verpino interfecitur[2]. »

Ces lignes de l'Historien des Francs font ressortir la signification et l'importance du passage de Frédégaire. — C'est sans doute pour diriger les affaires judiciaires, — causarum accionem agere, — ce qui était le

délai de 14 ans l'époque où Dagobert eut l'Austrasie, du vivant de son père Clotaire II; ce qui eut lieu en 623 (Krusch, *op. cit.*) et placerait plutôt en 637 la confection de la pièce.

1. D. Bouq., *op. cit.*, t. III, p. 481 B.

2. Lib. VIII, cap. XVIII. Edit. Omont et Collon, 1886-1893.

but du mallus, que Chagnulfus se trouve à Albioderum, au cours de ce que l'on pourrait appeler une tournée judiciaire, — pagum urbis in hoc officio circuiret. — Et s'il y tient un mallus, c'est vraisemblablement parce que le vicus Albioderum est de son ressort, fait partie du Pagus Meldensis, en constitue un canton, une circonscription judiciaire[1].

La rectification qu'il paraît possible de faire au tracé jusqu'alors admis de la limite S.-E. du Pagus Meldensis consiste à considérer comme ayant été la limite naturelle et politique, plutôt qu'une ligne arbitraire, le cours d'eau que le privilège de l'abbaye de Rebais appelle fluviolus Alba, aujourd'hui l'Aubetin, mais dans une partie de son parcours : depuis un point situé au sud de Columbario vico (carte de M. A. Longnon), jusqu'à l'endroit, en amont d'Albioderum, où la frontière occidentale du Pagus Trecensis franchissait ce cours d'eau pour se diriger au nord vers Vindaria vico. Le Pagus Milidunensis n'aurait pas eu de contact en ce lieu avec la Civitas Suessionum et le Pagus Meldensis aurait eu avec le Pagus Trecensis une frontière commune.

Maurice LECOMTE.

Ernst BERNHEIM. — **Lehrbuch der historischen Methode**, mit Nachweis der wichtigsten Quellen und Hülfsmittel zum Studium der Geschichte ; 2e Aufl. — Leipzig, Duncker et Humblot, 1894, in-8°, XI-624 p.

C'est en 1889 qu'a paru la première édition de cet important ouvrage, dans lequel M. Bernheim traite avec beaucoup de compétence le sujet qu'il s'est proposé d'étudier. L'auteur, mettant à profit des connaissances étendues et l'art de diriger les recherches, avait alors tenté de constituer une synthèse de la science historique, considérée surtout au point de vue de la méthode. Son livre qui contenait l'exposé d'idées et de vues générales, formait surtout un répertoire précis où se trouvaient méthodiquement groupés les aperçus multiples auxquels la science de l'histoire peut donner lieu ; il était destiné à orienter les travailleurs dans la direction à donner à leurs recherches historiques, et par cela même, il était appelé à rendre beaucoup de services. Il ne faut donc pas s'étonner que la première édition de l'ouvrage de M. Bernheim ait été accueillie avec faveur, et que l'auteur en ait préparé une seconde à peu d'années d'intervalle.

L'ouvrage de M. Bernheim était alors et reste encore divisé en six chapitres principaux. Le premier chapitre traite de la notion et de l'essence de la science historique (*Begriff und Wesen der Geschichtswissenschaft*), le second est consacré à la méthodologie (*Methodologie*), le

1. Voy. Esmein, *Cours élément. d'hist. du droit français*, 1892, 1er fascic., p. 78-79. — Guérard, *Essai sur le système des divisions territoriales de la Gaule*. — Waitz, *Deutsche Verfassungsgeschichte* II, 1, p. 398 et suiv.

roisième à l'étude des sources (*Quellenkunde, Heuristik*), le quatrième à la critique (*Kritik*). Dans le cinquième chapitre, l'auteur étudie la composition historique (*Auffassung*); enfin, son ouvrage comprend une sixième et dernière partie, qui est consacrée à l'exposition, au style historique (*Darstellung*).

Ainsi, le même plan et le même cadre d'ensemble ont été conservés par M. Bernheim dans l'édition de 1894; mais il y a apporté des additions, des améliorations, qui lui ont été en partie suggérées par les remarques et les critiques auxquelles l'édition de 1889 avait donné lieu. Disons tout de suite en quoi consistent les modifications que l'auteur vient d'introduire dans son livre. D'abord, il a intercalé dans le texte un plus grand nombre de citations, d'exemples et d'observations détaillées qu'il était amené à donner dans le cours de son exposé; ces intercalations sont souvent considérables; elles sont imprimées en petits caractères, ce qui permet d'en proportionner le degré d'importance au reste de l'ouvrage et de ne pas exagérer la grosseur d'un volume qui dépasse déjà 600 pages. De plus, la partie principale du texte a été plus d'une fois remaniée, et l'auteur nous avertit lui même qu'il est resté peu de pages sans modification, surtout à cause des développements annexes. La partie bibliographique a été bien mise au courant, à la fois pour les productions nationales et étrangères à l'Allemagne, ce qui est essentiel dans un ouvrage de cette nature; on sait combien les recueils périodiques allemands consacrés à la bibliographie historique, notamment les *Jahresberichte* de Jastrow, permettent aux chercheurs de se renseigner d'une manière étendue et précise. Parmi les livres d'une importance exceptionnelle qui ont été utilisés par M. Bernheim dans sa nouvelle édition, il faut citer, en première ligne, les *Problèmes de la philosophie de l'histoire* de G. Simmel[1], et l'ouvrage d'O. Lorenz[2] relatif à la science historique et aux principales obligations qu'elle impose. Ce n'est pas tout; l'auteur s'est étendu spécialement, dans la refonte partielle qu'il a faite de son livre, sur les rapports qui unissent l'histoire aux sciences naturelles (*Naturwissenschaft*), à la sociologie, à l'économie sociale; il a repris à fond la section de son étude où il avait déjà traité des relations de l'histoire avec l'anthropologie, avec l'ethnographie et l'ethnologie. Il ne s'est point borné à des considérations spéculatives; il a tiré des conclusions pratiques, et il n'a pu, dit-il dans sa Préface, rester tout à fait indifférent, en exposant la méthode historique, aux questions politiques, économiques et sociales qui passionnent notre époque, en Allemagne comme ailleurs, et qui ont aussi leurs points d'attache avec la science de l'histoire. Enfin, lorsque M. Bernheim publia, en 1889, la première édition de son *Traité de la méthode historique*, on fit remarquer avec raison que son ouvrage était dépourvu d'un index méthodique et alphabétique. La diversité des matières traitées dans un livre de ce genre y rendait

1. *Die Probleme der Geschichtsphilosophie*, Leipzig, 1892.
2. *Die Geschichtswissenschaft in Hauptrichtungen und Aufgaben*, Berlin, 1886.

indispensable une bonne table, afin que les recherches y fussent aussi sûres que rapides. L'auteur a comblé cette lacune; il a consacré deux tables, l'une aux noms d'auteurs, l'autre aux noms de matière; elles occupent 24 pages à deux colonnes.

Nous allons maintenant passer en revue les différentes parties de cet ouvrage d'une nature très suggestive, afin de faire connaître les matières qui y sont traitées ainsi que l'ordre et la suite des développements auxquels elles ont donné naissance.

II

Le premier chapitre est consacré, comme nous l'avons vu plus haut, à étudier la notion et l'essence de la science historique. L'auteur arrive à formuler ainsi sa définition de l'histoire : c'est, dit-il, *la science du développement des hommes dans leurs manifestations en tant qu'êtres sociaux*. Que faut-il penser de cette définition? Assurément, à ne considérer l'histoire que comme science, cette définition a sa valeur et nous la préférons à celles de Freeman ou de Lorenz (p. 11) qui sont moins compréhensives; elle rapproche l'histoire et la sociologie qui ne doivent pas être confondues toutefois, car le propre de l'histoire est de montrer non des états qui coexistent, mais des développements qui se succèdent; l'auteur insiste avec raison sur l'idée de développement en histoire, et montre très bien que les faits, les événements ne doivent pas être seulement étudiés en eux-mêmes, mais aussi et beaucoup dans leur rapport avec l'ensemble (p. 6, cf. Waitz). Toutefois, nous ferons remarquer que la science n'est pas tout en histoire, comme elle le serait en sociologie, par exemple; quelque grande que doive être à juste titre la place de la science dans l'histoire, elle ne doit pas être exclusive dans une définition; il y a place aussi pour l'art, subordonné ici à la science, mais se combinant avec elle pour reconstituer les ensembles. L'histoire, dans son acception la plus large, c'est, suivant nous, la représentation actuelle, sous forme de narration ou d'exposé systématique, des événements de tout genre accomplis dans le passé[1]. Mais d'ordinaire, quand on parle d'histoire, on ne prend pas ce mot dans une aussi large acception. On entend seulement par là « le tableau de ce que nous savons du développement de l'humanité. » (Renan.) Or, la science avant tout, et après elle l'art concourent à ce tableau, à cette représentation. C'est de la science même que l'historien, aidé et inspiré par les documents, doit tirer l'art suivant lequel il composera son œuvre. Ainsi, selon le mot de Taine : « La science achevée aura produit l'art accompli. » — Celui qui écrit l'histoire ne doit pas étudier seulement les personnes célèbres, les évé-

1. Voy. Ch. et V. Mortet, *La Science de l'Histoire* (Extrait de la *Grande Encyclopédie*), Paris (Picard), 1894, in-8°.

nements exceptionnels, il doit tenir compte des faits réguliers, et montrer que le développement historique des sociétés procède par une évolution graduelle où tout se tient et s'enchaîne. Pour cela, il doit suivre les règles et méthodes des sciences expérimentales. M. Bernheim insiste avec raison sur la grande affinité qui existe entre l'histoire et les sciences naturelles; il a non moins raison de ne pas les assimiler. L'histoire, dirons-nous, peut être mise au rang des sciences expérimentales, mais il faut distinguer parmi ces sciences deux groupes bien distincts : les sciences *naturelles* qui ont pour objet soit les formes concrètes, soit les phénomènes physiques ou physiologiques que présentent les corps bruts et les corps vivants, et les sciences *morales*, qui ont pour objet l'âme humaine ou ses manifestations extérieures. C'est à ce second groupe qu'appartient l'histoire qui étudie les manifestations individuelles et collectives de l'activité humaine dans leur succession à travers le temps.

Le second chapitre est intitulé : De la méthodologie. — Une fois que l'auteur a fait choix d'une question ou d'un problème historique à élucider, le premier soin qui s'impose à lui est de se rendre compte des difficultés qu'il doit surmonter, et de savoir comment il doit s'y prendre pour les résoudre; en un mot, il doit donner une direction raisonnée à ses recherches. C'est la méthode qui doit le guider. M. Bernheim montre qu'il y a une méthode en toute espèce de science, d'art ou de métier, et que l'histoire doit, elle aussi, s'assujettir à une méthode. Quel est, d'après lui, le propre de la méthode historique? D'une manière générale, l'historien doit, d'abord, établir fermement le degré de réalité des événements qui ont été transmis; en second lieu, il doit reconnaître le rapport, le lien de dépendance qui existe entre les faits dans leur développement historique. Pour arriver à la certitude, l'historien se heurte à des difficultés qui sont de deux sortes : les unes sont objectives, car elles tiennent à la matière même de l'histoire, les autres sont subjectives et résultent de nos moyens de connaissance. M. Bernheim examine l'une après l'autre cette double espèce de difficultés qu'il a nettement posées; puis, il fait un exposé chronologique très substantiel du développement de la méthode en histoire. Il rend justice aux services rendus par l'érudition française, par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, et met en relief le rôle de l'École des Chartes et son influence à l'étranger; il apprécie aussi à sa valeur la part que l'École des Hautes-Études peut revendiquer à bon droit dans les progrès accomplis dans l'érudition historique. L'auteur fait preuve de beaucoup de savoir bibliographique; mais peut-être que dans son désir de signaler les nombreuses et intéressantes publications relatives au sujet traité dans ce chapitre, il aurait pu alléger son exposé en renvoyant dans les notes quelques indications d'ouvrages d'un caractère moins pratique qui ont été insérés dans le texte principal.

L'étude des sources historiques forme la matière du troisième chapitre qui est très nourri de renseignements bibliographiques. L'auteur débute par des considérations sur les sources en général, puis il énumère et

examine les collections principales que l'historien doit connaître et consulter pour les mettre à profit dans ses recherches. Il est amené ainsi à s'occuper des sciences auxiliaires de l'histoire : philologie, paléographie [1], diplomatique, sphragistique, héraldique, numismatique, généalogie, chronologie, géographie; sous chacune de ces rubriques, il a rassemblé beaucoup de renvois à des ouvrages spéciaux, beaucoup d'indications bibliographiques qui sont précieuses à avoir. On aurait pu, à notre avis, grouper ces sciences auxiliaires dans un ordre plus logique, en joindre même d'autres, et par des subdivisions marquer entre elles certains rapports de subordination qui n'apparaissent pas dans la nomenclature ci-dessus. Par exemple, l'archéologie qui est la science générale des monuments figurés et des objets usuels laissés en tous pays par les générations passées, comprendrait plusieurs subdivisions : *a*) *archéologie artistique* (architecture, peinture, sculpture); — *b*) *archéologie industrielle* (armes, costumes, ustensiles) ; — *c*) *numismatique* (monnaies, médailles) ; — *d*) *sigillographie* (sceaux et cachets) ; — *e*) *iconographie* (portraits); — *f*) *héraldique* (armoiries et blasons), et ainsi de suite. Reconnaissons toutefois qu'il n'est guère possible d'être à l'abri de toute critique dans une classification de cette nature, qui n'a pas un caractère absolu et où les rubriques spéciales ne peuvent pas toujours être rangées d'une manière exclusive dans telle ou telle section. Cela dit, les remarques de l'auteur sont fort judicieuses (voyez notamment ses observations sur la philologie, la géographie, sciences qui ne peuvent être considérées comme spécialement historiques, puisqu'elles n'ont pas pour objet exclusif l'étude du passé, mais qui servent toutefois d'auxiliaires à l'historien dans le cours de ses investigations).

Le quatrième chapitre consacré à la critique est particulièrement intéressant. Il est destiné à rendre beaucoup de services. Critique extrinsèque et intrinsèque, contrôle des témoignages, jugement sur le fondement des faits, disposition critique des matériaux historiques suivant le temps, le lieu, le sujet, tout cela est analysé avec soin et avec détail, et de plus appuyé sur des exemples suivis, qui précisent la pensée de l'auteur et qui donnent de la clarté à son exposition [2]. Nous ne pouvons cependant nous empêcher de remarquer une lacune en tête de ce chapitre. L'auteur, qui fait preuve de beaucoup d'esprit critique, et d'un véritable talent d'analyse, aurait dû donner une base philosophique à ses considérations sur la critique historique en exposant d'une manière rigoureuse les conditions psychologiques et la valeur rationnelle des différentes formes de la connaissance en histoire. Au fond, l'auteur n'y est pas étranger et le montre çà et là ; lui qui a tiré des points de vue intéressants du livre très suggestif de Droysen (*Précis de la science de l'histoire*, trad.

1. Nous ne voyons pas citer, si nous ne nous trompons, la Paléographie des classiques latins de M. Chatelain parmi les sources paléographiques.
2. Il ne faut pas omettre de mentionner à ce sujet le remarquable article de M. Giry sur la critique historique, paru dans la *Grande Encyclopédie*. Cet article est court, mais très substantiel.

sur la 3e éd. par Dormoy, 1881), il aurait pu utiliser aussi avec grand profit la pénétrante étude de M. Seignobos, qu'il ne cite pas, sur les Conditions psychologiques de la connaissance en histoire dans la *Rev. philosophique* de 1887, t. XXIV.) On conçoit que les faits de l'histoire étant passés ne peuvent être observés directement. Tout fait passé peut avoir laissé des traces matérielles dans les objets qu'il a produits ou modifiés, et des traces *psychologiques* dans l'esprit des hommes qui en ont ressenti l'impression. De là, trois grandes classes de documents : 1° *les restes matériels* du passé, débris d'ossements, ustensiles, vêtements, armes, édifices, œuvres de l'art ou de l'industrie ; 2° les *documents symboliques* qui sont les signes concrets de l'impression psychologique ressentie par les contemporains : monuments figurés (bas-reliefs, peintures, médailles, monnaies, sceaux, etc.) ; tantôt en documents écrits en vue de constater des faits, de les raconter ou de les apprécier (inscriptions, actes publics, annales, chroniques, récits, mémoires, correspondances, œuvres littéraires, etc.) ; 3° les *vestiges moraux*, c'est-à-dire les restes du passé qui survivent dans le langage, les croyances, les usages, les traditions orales du temps présent. Les traces matérielles et les traces psychologiques que l'historien a recueillies sont le point de départ d'une série d'opérations intellectuelles qui se ramènent toutes à des raisonnements et les connaissances qu'elles donnent sont des connaissances dérivées. L'étude directe du document et le raisonnement déductif par lequel on établit un rapport entre le document et le fait dont il conserve la trace, tels sont les deux instruments essentiels de toute connaissance historique. C'est bien là, à coup sûr, le fondement psychologique de la méthode historique, et nous regrettons beaucoup que l'auteur n'ait pas donné les développements nécessaires sur ce point essentiel.

Le chapitre suivant traite de la conception historique. « Par ce mot conception (*Auffassung*) nous entendons, dit M. Bernheim, le second but important que doit se proposer la méthode historique, qui est de connaître la connexion des faits entre eux. » Il ne s'agit pas seulement de critiquer les faits, il faut les interpréter, et cette interprétation raisonnée doit s'appliquer à tous les restes que nous a légués le passé, à la tradition (dont l'auteur s'est occupé précédemment à propos de la critique intrinsèque), à l'écriture, au langage, au caractère des sources, aux rapports de temps et de lieu que fait rechercher la connaissance des sources, enfin au caractère individuel des auteurs. Les faits une fois interprétés sont soumis à un travail de combinaison (*Kombination*) d'après le temps et le lieu où ils se sont passés, comme d'après les matières sous lesquelles on peut les ranger. C'est ainsi que nous reproduisons le passé (*Reproduktion*), que nous nous le représentons dans ses multiples rapports et sous des points de vue variés. Mais cette représentation n'est possible, comme d'ailleurs le travail même de la combinaison, qu'avec l'aide de l'imagination (*Phantasie*). L'auteur montre ici que « sans reproduction (autrement dit représentation) aucune science ne peut s'élaborer, et que par suite l'imagination a sa part dans toute science, part corrélative à cette

science même, un peu plus, un peu moins, suivant le sujet de cette science et les moyens qu'elle met en œuvre ». Seulement, comme il a raison de l'ajouter, le rôle de l'imagination est ici très distinct de celui qu'elle joue dans l'invention poétique. Nous ne pouvons nous empêcher de remarquer que cette part de reproduction, de représentation sous forme synthétique, est si considérable dans la science historique, qui étudie les manifestations individuelles et collectives de l'activité humaine dans leur succession à travers le temps, que ce caractère est un de ceux qui la rapprochent d'autres sciences; seulement, elle arrive après des efforts très méritoires sans doute, à nous présenter une ample moisson de faits, une riche variété d'expériences sociales, produisant des résultats qui ne sont guère que provisoires, relatifs et changeants, non moins que complexes, tandis que parmi les autres sciences il en est qui accomplissent des progrès rapides et qui amènent des résultats bien plus sûrs et plus précis. — L'historien qui travaille à la représentation des faits passés doit aussi être au courant des conditions générales où se manifeste l'activité humaine pendant son évolution, non seulement de ses conditions physiques, mais encore de ses conditions d'ordre psychologique, au point de vue individuel comme au point de vue social, et enfin, des conditions générales de la culture et de la civilisation humaine. L'auteur est parfaitement renseigné sur les théories qui, sans remonter plus haut, ont leur point de départ dans le système philosophique de Hegel et qui ont suscité d'importants travaux en Allemagne dans le domaine de la *Völkerpsychologie*, autrement dit de la psychologie sociale. (Cf. Lazarus et Steinthal, *Zeitschrift für Völkerpsychologie und Sprachvergleichung*, et les travaux de Schæffle, Wundt, etc.)

L'exposé de la méthode historique envisagée sous ses faces diverses amène ensuite M. Bernheim à s'occuper de la philosophie de l'histoire et des questions qu'elle soulève. Il en parle à propos de la conception historique, et en effet, on peut à certains égards la regarder comme une des formes les plus hautes de cette importante opération du travail de l'historien. Pour l'auteur, l'expression de philosophie de l'histoire a deux sens (p. 545). On peut la considérer d'abord comme une histoire universelle animée, selon son expression, du souffle philosophique (*eine philosophisch angehauchte Universalgeschichte*); c'est une manière philosophique d'étudier l'histoire de l'humanité; on peut, en second lieu, la regarder comme une science philosophique déterminée; l'une et l'autre de ces significations présentent entre elles des analogies frappantes. C'est à l'histoire universelle que l'auteur rattache son exposé du développement chronologique de la philosophie de l'histoire dans les différents pays (Herder, Montesquieu, Condorcet, Hegel, Comte, Mill, Spencer, etc.). Suivent des considérations sur la notion et sur les problèmes de la philosophie de l'histoire; le chapitre se termine par des remarques approfondies sur le caractère objectif ou subjectif de la conception historique. L'auteur y a mis à contribution les travaux de Lorenz, de Simmel, de Maurenbrecher, de Kaufmann; ici encore des exemples bien choisis l'empêchent de rester dans des considérations trop abstraites (Ex.: juge-

ments divers et comparés à propos du pontificat de Grégoire VII, de la Réforme, de la constitution de l'Empire d'Allemagne[1], p. 576).

Tel est le plan suivi par M. Bernheim dans cet important chapitre de son ouvrage. On remarquera qu'en intercalant l'étude des conditions physiques et psychologiques du développement de l'humanité parmi les opérations qui incombent à l'historien et avant d'aborder la philosophie de l'histoire, l'auteur insiste sur la nécessité où est l'historien de bien connaître dans ses différents aspects le cadre où son œuvre doit se mouvoir; on sait que les historiens allemands ont souvent su pousser loin de ce côté leurs investigations. On reconnaîtra aussi avec l'auteur que la philosophie de l'histoire, entendue d'une manière vague et incomplète, s'est confondue maintes fois avec une sorte d'histoire universelle. Mais puisqu'il en est ainsi, il y avait lieu d'aller plus loin que ne l'a fait M. Bernheim, qui a si bien déblayé la voie que l'historien doit suivre, et d'examiner avec rigueur et avec les développements nécessaires la question de savoir comment pourrait être conduite la *recherche des lois* de l'histoire et dans quelle mesure on pourrait les déterminer; en d'autres termes, il s'agissait maintenant de montrer ce que pourrait devenir la philosophie de l'histoire, assise sur un fondement scientifique, résultat de généralisations provenant d'expériences comparées, bien plutôt que ce qu'elle est actuellement. Ou nous nous trompons fort, ou c'est là un objet supérieur auquel doit tendre la méthode historique. Or les dix pages que l'auteur a écrites là-dessus (p. 545 à 555), — sans parler de son exposé chronologique de la philosophie de l'histoire, — renferment assurément des idées très intéressantes, empreintes d'une véritable élévation[2], mais elles sont encore insuffisantes au point de vue d'une méthode rigoureuse à suivre pour obtenir des résultats de moins en moins approximatifs. Il est vrai qu'il a déjà abordé plus haut, comme on l'a vu, la question des conditions physiques et psychologiques du développement de l'humanité et qu'il a ainsi passé en revue, à grand renfort de citations, les principaux facteurs qui servent à déterminer les rapports réguliers et permanents, influant sur l'évolution individuelle et sociale. Mais alors son exposé est scindé en deux parts, et par là ses conclusions en sont amoindries; aussi l'auteur, au lieu de placer ces considérations avant son paragraphe sur la philosophie de l'histoire aurait pu, en les annonçant ou en les résumant, renvoyer à un chapitre à part sur la recherche des lois où elles auraient trouvé leur place la plus naturelle, où on aurait montré comment l'histoire conçue comme science d'observation peut

1. Sur la subjectivité des jugements historiques, voy. en particulier G. Kaufmann, *Inwieweit darf die Geschichtsschreibung subjektiv sein;* programme de gymnase de Gœttingue, 1870; sur l'objectivité en histoire, voy. spécialement W. Maurenbrecher, *Ueber die Objektivitæt des Historikers*, dans l'*Histor. Taschenbuch*, Leipzig, 1882.

2. Cfr. R. Lavollée, *La Morale dans l'histoire;* G. Simmel, *Die Probleme der Geschichtsphilosophie*, et un mémoire de M. Bernheim, paru en 1880, sous ce titre : *Geschichtsforschung und Geschichtsphilosophie*.

tendre à découvrir des *lois*, c'est-à-dire des rapports par lesquels on peut expliquer dans une certaine mesure l'enchaînement des faits observés. Seulement il faut bien s'entendre sur la signification que l'on donne à ce mot quand on l'applique à l'enchaînement des faits passés dans les sociétés humaines. Les lois de l'histoire, autant que l'on peut leur donner ce nom, se distinguent, comme nous avons essayé de le montrer ailleurs[1], des lois de la nature par certains caractères principaux, qui leur communiquent ainsi un genre à part, comme l'histoire proprement dite a déjà sa physionomie à elle.

Le sixième et dernier chapitre du traité de M. Bernheim est consacré à l'étude de l'exposition, du style en histoire. « L'exposition des faits historiques, à l'aide de la parole et de l'écriture, dit l'auteur, à la considérer exclusivement comme la forme dont l'écrivain se sert pour communiquer ses idées, appartient au domaine de l'esthétique, qu'il s'agisse de rendre les particularités les plus simples ou bien les ensembles les plus complexes; elle est spécialement du ressort de la stylistique et aussi de la rhétorique comme toute pensée, toute représentation mentale qui se rend en prose. » A première vue, dans un ouvrage de méthode, il n'y aurait pas lieu de se soucier d'esthétique, ajoute M. Bernheim. On n'a que trop fait d'ailleurs de s'occuper depuis l'antiquité de ce qu'on a nommé le genre historique, comme s'il s'agissait d'un genre littéraire. Cependant, si la recherche des moyens esthétiques employés pour eux-mêmes doit être bannie de la question qui nous occupe, il faut bien reconnaître qu'il y a quelques emprunts à leur faire dans des limites convenables. Le but que poursuit l'historien est de porter aussi exactement que possible la connaissance des faits passés à l'esprit des lecteurs; or, pour y arriver, il faut savoir adapter avec mesure et proportion les procédés esthétiques aux résultats logiques de la connaissance.

Quels sont au juste ces procédés? L'auteur va nous l'expliquer avec une ingéniosité personnelle qui n'est pas exempte parfois d'une certaine recherche et de quelque phraséologie.

Le point de départ est celui-ci : L'historien doit donner une idée aussi exacte, aussi satisfaisante que possible d'un passé qui nous est transmis incomplètement, qui nous parvient par voie indirecte, dont nous ne pouvons avoir, en somme, qu'une connaissance imparfaite, et tout cela ne peut être qu'un choix de sa part. Pour y arriver, il peut d'abord se servir du procédé que M. Bernheim appelle procédé de concentration (*Konzentration*), autrement dit de condensation (*Verdichtung*), qui lui permet de transformer une masse considérable de représentations de faits passés en un plus petit nombre de séries de représentations (*Vorstellungsreihen*), de façon que le contenu essentiel de cette multitude de représentations demeure invariable après la transformation. Un exemple original exprime bien la pensée de l'auteur: c'est celui d'un clavier qui rend l'œuvre de tout un orchestre, mais sous forme abrégée,

1. Ouvr. cit.; cf. Stuart Mill, *Système de logique*, t. II.

dans un raccourci d'harmonie, qui conserve les accords des parties musicales et leur caractère mélodieux, sans traduire cependant toute la richesse des tons qui sont dans l'orchestre même. Qu'il s'agisse de batailles, de guerres, de traités, de débats politiques, etc., l'historien nous doit un raccourci de tous ces bruits, de toutes ces notes (bien souvent discordantes), du concert d'un passé évanoui! Le degré de concentration doit s'adapter au degré d'importance des faits, et leur relation entre eux doit être exprimée en proportion avec le thème qu'on se sera proposé de traiter. Du maniement plus ou moins habile de ce procédé dépend une bonne ou une mauvaise exposition historique; est-elle bonne, tout ce qu'il y a d'important dans les événements, dans les caractères, dans les affaires, dans tous les « moments » qui marquent d'une manière presque insaisissable l'évolution des choses du passé, tout cela nous est rendu avec fidélité et avec juste subordination des détails; est-elle mauvaise, c'est au contraire le détail qui prend le dessus sur l'ensemble, et le fil conducteur se perd à travers l'entrecroisement des faits principaux et des faits secondaires. L'historien doit donc être fort entendu dans la façon dont il dispose les matières de son exposé. A ce sujet, les règles ne sauraient être uniformes; il est des cas où l'auteur ne peut s'assujettir à l'ordre des lieux, à l'ordre des temps; il en est d'autres, au contraire, où l'ordre chronologique a des avantages qui sont relatifs, il est vrai[1]. Enfin, un certain groupement des faits rend *dramatique* l'exposition historique (notamment chez les historiens anglais).

Le second procédé signalé par l'auteur pour l'exposition historique est celui que le philosophe et esthéticien Lazarus appellerait le procédé de représentation (*Vertretung*). Ce procédé permet d'enfermer un grand nombre de représentations de faits passés en une seule et même représentation, sans qu'on ait à les reproduire chacune d'une manière expresse. Cela arrive, dit M. Bernheim, dans différents cas, notamment quand on exprime verbalement toutes sortes d'idées, collectives surtout, comme celles de peuple, d'armée, de féodalité, etc. Mais il faut bien se garder d'éveiller des idées fausses par des appellations injustifiées et de commettre des anachronismes dans le style historique, en parlant par exemple de la camerilla de l'empereur Henri IV, du rationalisme d'Abélard ou bien du romantisme de Pétrarque. Le procédé dit de la représentation ne fournit pas seulement des ressources à l'historien pour rendre des idées synthétiques; il lui en donne encore pour exprimer des images concrètes. L'écrivain est-il embarrassé pour communiquer sa manière de voir sur l'état de tel prince, par exemple, à telle période? Un trait pittoresque pris dans les mœurs du temps fixera la scène devant l'imagination du lecteur et dispensera l'historien de longs développements ou de fastidieuses citations (Ex. dans Ranke).

Si l'exposition historique répond aux exigences les plus marquées du procédé de la représentation, M. Bernheim lui donne le nom de

1. *Jahrbücher der Deutschen Geschichte.*

plastique, car elle se modèle en quelque sorte sur les points les plus saillants de l'ensemble des faits représentés. L'historien Giesebrecht n'est pas toujours resté dans le meilleur goût à cet égard; M. Bernheim relève plusieurs écarts dans lesquels ce dernier est quelquefois tombé. Par contre, il loue Gregorovius d'avoir su fort bien concilier l'emploi de qualités esthétiques et de procédés scientifiques dans son *Histoire de Rome au moyen âge*.

Enfin, M. Bernheim réserve le nom d'exposition *objective* à celle qui remplit le mieux les données de la méthode scientifique, c'est-à-dire à celle qui porte à la connaissance des lecteurs les résultats de la recherche objective, dans toute leur intégralité possible, sans y mêler, comme le font tant d'historiens, leurs impressions et leurs jugements personnels; c'est par là qu'il achève de passer en revue les différentes formes de l'exposition en histoire.

Nous avons essayé de faire comprendre comment M. Bernheim avait traité le sujet de la méthode en histoire. On peut dire qu'il l'a traité avec beaucoup de compétence et après une vaste et consciencieuse enquête. Aussi avons-nous cru devoir le suivre dans les longs développements de son remarquable ouvrage. Ce livre mérite, en somme, beaucoup d'éloges, le ton général en est clair, animé, intéressant. Si nous avons fait certaines restrictions et émis certaines critiques importantes, nous ne l'avons pas fait dans un vain désir de contradiction, mais c'est l'attrait même du sujet traité qui nous a amené à faire part à M. Bernheim de nos remarques et de nos réflexions personnelles.

V. Mortet.

Etude sur la vie et la mort de Guillaume Longue-Epée, duc de Normandie, par J. Lair. — Paris, 1893, in-f°, 84 pages, deux planches en héliogravure et deux plans, Alphonse Picard.

M. J. Lair vient de donner une suite importante à ses précédentes recherches sur l'histoire de Normandie. En attendant l'édition de Guillaume de Jumièges, que les érudits réclament de sa haute compétence, il a étudié le règne mal connu du second duc de Normandie, Guillaume Longue-Epée. L'occasion de cette étude est la découverte à Florence par M. Delisle d'un second texte de la complainte latine sur la mort du duc Guillaume, déjà publiée par M. L. en 1870 dans la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, d'après un ms. de Clermont-Ferrand. Le texte de Florence est beaucoup plus complet. Quoique très imparfait, il confirme la plupart des conjectures déjà faites en 1870 par M. Lair à propos du premier texte connu. Grâce à cet élément nouveau, la complainte est devenue une des sources les plus importantes pour l'histoire de Guillaume Longue-Epée; elle est en particulier la base du travail de M. L.

Etablir un bon texte de la complainte est chose fort délicate. M. Lair s'y est efforcé avec beaucoup de soin et de hardiesse. Deux planches en

héliogravure nous donnent le fac-similé de deux mss. On peut ainsi vérifier toutes les hypothèses de l'éditeur. Bien qu'elles aient déjà été jugées téméraires, on peut en accepter la plus grande partie. J'ai cependant quelque hésitation pour le début de la strophe II. Comment admettre la correction : *Hac in urbe*, quand les deux mss. s'accordent pour donner : *Hic in orbe?* MM. Lair et Steenstrup repoussent absolument : *Hic in orbe transmarino natus*, avec le sens de « Guillaume né dans le pays d'outremer ». Les arguments accumulés contre cette très simple interprétation sont plus nombreux que vraiment solides. Rien dans le style de la complainte n'y contredit. On donne des raisons historiques. Depuis 898 Rollon n'a pas quitté la France. Tel est en effet l'état de nos renseignements; mais nous connaissons si peu la vie du chef normand, que le silence des textes ne prouve rien. Dudon, il est vrai, dit que Guillaume est né à Rouen; mais on sait d'autre part le sans gêne avec lequel Dudon a arrangé cette histoire. Si l'on s'en tient au texte des mss., il suffit de mettre la virgule après *natus* et non après *patre*, et la strophe se présente ainsi très simple et très régulièrement balancée :

Hic in orbe transmarino natus, patre
In errore paganorum permanente,
Matre quoque consignata alma fide,
Sacra fuit lotus in unda.

La strophe XV offre également une difficulté : une lourde et pâteuse correction y rend un mot illisible. Ce mot, M. L. lui donne la forme de *vocaretur*. Je lirais plutôt : *vita cares*; *cares* se distingue en effet très nettement; de plus ces deux mots feraient avec le vers suivant une opposition très séduisante :

Erant orbis optimates duo, tibi
Uno nomine, o Willelme, vocati :
Quorum unus vita cares Rodomensis;
Alter quoque adhuc fulget Pictavensis.

La complainte est précédée de l'étude historique sur Guillaume Longue-Épée. L'auteur y a montré de grandes qualités de précision et de simplicité. Peut-être aurait-il pu, sans faire jamais plier sa méthode, montrer plus d'ampleur et faire mieux vivre les hommes et les choses. On reconnaît mal sous cette forme un peu aride le brillant historien de Nicolas Fouquet et de Louise de la Vallière. L'exemple le plus frappant de cette sécheresse, certainement voulue, peut être fourni par le chapitre III qui raconte les événements d'une manière simplement annalistique. Ce regret exprimé une fois pour toutes, il convient de reconnaître que M. L. a curieusement examiné les textes et qu'il s'est efforcé d'en tirer des conclusions originales. Il se déclare plus que jamais partisan du mariage de Rollon avec Gisèle, fille de Charles le Simple. Un texte nouveau du Xe siècle provenant de Saint-Corneille de Compiègne, qui lui semble apporter un argument décisif, mérite évidemment

grand intérêt, mais ne saurait à lui seul infirmer les raisons contraires. Il y aurait également à vérifier, sinon à contester, certaines affirmations que M. L. renouvelle de son étude sur Dudon au sujet des limites de la cession de territoire faite à Rollon en 911 et des acquisitions postérieures du chef normand. Mais ce sont là de vieilles querelles, qu'il sera sans doute impossible de jamais terminer. Au reste, la plupart des chapitres se présentent à nous avec un aspect singulier : les faits principaux de la vie du duc Guillaume n'y sont pas examinés avec tous leurs détails, de manière à en faire ressortir l'importance et la signification. Ce n'est qu'une série de plaidoyers en faveur de Dudon, auquel M. L. a voué un culte et donné une confiance que les années ne font que développer. Certes, l'œuvre de Dudon est de haut intérêt. Mais est-il possible d'y trouver autant d'allusions pénétrantes, d'intentions malignes qu'on veut bien nous le dire? M. L. est plus dans le vrai quand il signale l'intérêt de cette œuvre étrange pour l'histoire littéraire : il y a à ce sujet toute une critique délicate et peut-être féconde à entreprendre.

Toute la dernière partie est consacrée à l'assassinat du duc de Normandie. Elle forme une dissertation très serrée et très solide qui ne laisse plus rien à ajouter à l'histoire de ce singulier drame.

Malgré son format excessif (in-folio de 84 p.), le livre de M. L. sera utilement consulté par les historiens qui s'occupent de cette époque difficile. Il leur apportera des lumières nouvelles et des hypothèses attrayantes. Il faut souhaiter que l'auteur rende plus souvent encore dans l'avenir de tels services à l'histoire générale et en particulier à l'histoire de la Normandie.

A. Coville.

Lucien Bocquet. — **Le Célibat ecclésiastique jusqu'au Concile de Trente.** — Paris, Lib. V. Giard et E. Brière, 1895. 1 vol. in-8°, 277 p.

Le célibat obligatoire n'est pas dogmatique; son introduction dans l'Église est « l'œuvre de l'arbitraire ». Telle est l'idée générale de ce livre. Il n'y a là rien de nouveau; M. B. a simplement voulu donner un fondement scientifique à une opinion courante. Aussi le texte de M. B. est-il accompagné de tout un appareil de notes et de références qui montre combien l'auteur est maître de son sujet. Il résulte de cette première constatation que nous serons réduits à des critiques de détail.

Dans les religions indoue, mazdéenne, sémitique, grecque et romaine, le célibat n'apparaît que comme un facteur moral. Le christianisme n'innova pas en exaltant le célibat sans le prescrire. Le célibat ne tendit à devenir obligatoire que sous la poussée des circonstances : le patrimoine de l'Église se constituant, il fallut éviter qu'il ne passât dans les familles sacerdotales; de plus l'Église prétendant dominer le monde dût se mettre par le célibat en dehors et au-dessus de lui. Le célibat acquit

e nécessité. La papauté devint le champion du célibat, et
lliés les ordres monastiques. Lentement à travers les con-
e la doctrine. « Le XIIe siècle vit se compléter d'une façon
héorie du célibat ecclésiastique » (p. 184). Tant vaut l'arti-
l'œuvre : après Boniface VIII, l'Église se montre moins
s quand la Réforme eut condamné le célibat comme la
moralité du clergé, l'Église ne put répondre qu'en donnant
emple de toutes les vertus, tout en fortifiant le principe
gatoire. De là la contre-réforme catholique qui aboutit au
nte dans lequel les partisans du célibat l'emportèrent.
a toujours le droit de comprendre son sujet comme bon lui
restreindre ou de l'étendre pourvu toutefois qu'en le res-
ne le dénature pas ou qu'en l'étendant on ne le surcharge
it. M. B. a, je crois, péché par extension, si je puis ainsi
ntéressant en soi de savoir quelle solution l'Église d'Orient
au problème du célibat ecclésiastique; mais était-ce bien
chose importante étant de montrer comment l'Église d'Oc-
rrivée à la solution actuelle de cette question, il eût été
faire intervenir les décisions de l'Église d'Orient si leur
t modifié en quelque chose celles de l'Église d'Occident.
ous déclare lui-même qu'en Orient le développement de
a célibat ecclésiastique est particulièrement *original*. Quelle
eurs l'opinion qu'on adopte, celle de M. B. où la nôtre, il
ble que M. B. n'aurait point dû intercaler une véritable
dix pages au milieu de son étude sur l'Église d'Occident.
d le fil des idées.
e anologue s'adresse au chapitre intitulé : *la Réforme et le*

cette conception sociale qui sacrifiait les intérêts de l'individu à ceux d'un groupe d'individus, contre l'état social qui ne faisait point de place à l'individu en dehors de la famille. Telle qu'elle est, la phrase de M. B. contient une seconde erreur puisqu'elle qualifie la constitution de la famille ancienne de trop étroite. M. B. sait très bien que la famille ancienne était beaucoup plus compréhensive que la famille moderne. — Page 89, M. B. dit qu'on éloigna les femmes des fonctions sacerdotales au IVe siècle. Or, l'ordination des diaconesses fixée primitivement à 60 ans fut ramenée à 40 ans par le concile de Chalcédoine de 451, et ne fut supprimée qu'au concile de Laodicée, en 481, par conséquent à l'extrême fin du Ve siècle. — Dire aussi que Tertullien est contredit par les faits et par Tertullien lui-même lorsqu'il affirme que les chrétiens remplissaient l'armée et le Sénat (p. 77, note 2), c'est peut-être charger Tertullien d'une faute dont l'interprétation de son texte est seule coupable. Il y avait, en effet, à Rome, et cela dès le temps des Flaviens, beaucoup de gens qui n'étant pas chrétiens étaient des *christianisants* : les collèges funéraires dont les Catacombes étaient le lieu de réunion nous ont livré des noms, et c'était bien comme le dit Tertullien ces *christianisants* qui remplissaient le Sénat et l'armée.

Pour terminer, mentionnons encore qu'il est des noms propres anciens assez connus sous leur forme moderne pour qu'on ne soit pas tenu d'employer les formes anciennes : S. Sulpicius Severus, S. Exuperius, Giraldus Cambrensis, etc., sont communément appelés Sulpice Sévère, Saint Exupère et Giraud le Cambrien.

Si nous avons insisté sur des fautes, somme toute, légères, c'est que l'œuvre de M. B. ne prête point le flanc à des critiques plus graves. Le livre de M. B. est un bon livre, bien argumenté, en général vigoureusement et sobrement écrit, qui sera lu avec plaisir et profit par ceux que les questions ecclésiastiques intéressent.

Léon LEVILLAIN.

ENGEL (Arthur) et SERRURE (Raymond). — **Traité de numismatique du moyen âge.** Tome deuxième, depuis la fin de l'époque carolingienne jusqu'à l'apparition du gros d'argent. 813 illustrations dans le texte. — Paris, Leroux, 1894, in-8°, pp. 353-943.

Lors de l'apparition du premier volume du *Traité de numismatique*, j'ai exposé le plan de cet ouvrage en même temps que signalé ses qualités distinctives et fait ressortir les services qu'il est appelé à rendre aux érudits. On ne trouvera pas dans le second volume les vues originales qui distinguaient le premier et lui assignaient une place à part dans les ouvrages du même genre. Il semble que les auteurs, se contentant de résumer les travaux de leurs devanciers et de condenser les monographies, aient restreint leurs recherches personnelles au fur et à mesure que la matière devenait plus ample, ou peut-être pour cette raison même : la

coordination des résultats obtenus par autrui exigeait, elle seule, des efforts considérables. Ce n'est donc pas une critique que nous formulons, mais un regret, car MM. Engel et Serrure, s'ils avaient appliqué leur esprit à l'étude de quelques-uns des problèmes dont la numismatique féodale est hérissée, n'auraient pas manqué de proposer des solutions nouvelles, comme ils ont fait pour la numismatique des périodes mérovingienne et carolingienne. Leur reprocherai-je de ne pas avoir élargi leur cadre jusqu'à écrire une histoire monétaire? Sans doute leur livre est un *Traité de numismatique;* mais ils s'en sont tenus trop strictement à la numismatique proprement dite, au classement des monnaies et à l'étude de leurs caractères extérieurs. Il n'est même pas question du poids et du titre des monnaies, qui cependant, du xe au xiiie siècle, varient à l'infini de pays à pays, d'atelier à atelier, d'émission à émission. Je sais bien qu'en l'absence de documents écrits, le poids légal et le titre sont difficiles à déterminer; c'est le plus souvent chose impossible. Mais on pouvait demander aux auteurs du *Traité de numismatique* l'indication du poids maximum et du poids minimum des exemplaires conservés de chaque espèce monétaire. Les articles du règlement de 1315 relatifs aux monnaies des barons ont été donnés, il est vrai, chacun en leur place; mais ils n'ont été que transcrits et non commentés, alors que pour plusieurs une explication n'eût pas été inutile.

Il me paraît superflu d'indiquer ici les matières contenues dans le livre de MM. Engel et Serrure, car il n'est pas un numismate qui ne l'ait déjà sous la main. Je préfère soumettre aux auteurs quelques observations qui m'ont été suggérées par la lecture du premier chapitre consacré aux monnaies des premiers Capétiens.

Après d'excellentes considérations générales, les auteurs abordent l'étude des monnaies des ducs de France. Ils signalent tout d'abord les deniers portant tout ensemble le nom de Tours et celui de Chinon. Pour eux, le mot TVRON n'est pas « une indication d'atelier ». Comment cette affirmation se concilie-t-elle avec cette autre : « Il est probable du reste que ces pièces furent frappées à la suite d'une de ces conventions monétaires dont nous avons parlé à la p. XLII de l'Introduction. » La seule monnaie qu'on puisse attribuer à Hugues Capet, roi, est celle qui, frappée à Senlis, présente au droit la légende GRATIA D—I REX et, dans le champ, autour d'une croix, les mots HVGO DVX. On a toujours considéré cette monnaie comme frappée après l'avènement de Hugues Capet au trône; car il est assez naturel de lire *Hugo dux gratia Dei rex*. Cette double qualification est anormale. La monnaie de Senlis serait le seul monument qui témoignât de son existence.

Mais je ne crois pas que la réunion de la légende centrale à la légende extérieure s'impose. On sait combien les ducs et comtes qui émettaient des monnaies avaient soin de leur donner un type conforme à celui des monnaies royales dont les leurs n'étaient, en quelque sorte, que des contrefaçons. Spécialement la légende GRATIA D—I REX s'est immobilisée dans nombre d'ateliers seigneuriaux. Il est donc possible que la

légende GRATIA D⁻I REX n'ait ici aucune valeur, qu'elle n'ait d'autre but que de donner à la monnaie une apparence de monnaie royale, et que la seule légende HVGO DVX puisse servir à l'attribution. De telle sorte que les deniers et oboles de Senlis appartiendraient non pas à Hugues Capet, roi, mais à Hugues Capet, duc, ou à son père Hugues le Grand.

Même si l'on n'admet pas cette conclusion, toujours est-il que l'incertitude de l'interprétation à donner aux légendes du denier de Hugues ne permet pas d'affirmer, comme l'a fait un savant historien, que Hugues Capet a conservé son titre de duc après son couronnement. Mais je m'en voudrais d'appauvrir la numismatique de Hugues Capet. Ne pourrait-on pas lui rendre les deniers d'Orléans, au type du portail et à la légende *Dei dextra be(nedictus)*, sur lesquels M. Caron a si habilement lu le mot HVGO, mais qu'il a donnés à Hugues, fils du roi Robert, sacré et associé à la couronne le 9 juin 1017, mort le 17 septembre 1025?

Il me paraît difficile qu'on ait frappé des monnaies au nom de ce roi-associé. Nous ne voyons pas qu'aucune part du domaine royal lui ait été assignée; il se plaignait même que son père le laissât sans ressources. Et à supposer que Robert eût abandonné une ville à son fils, ce n'eût pas été Orléans, qui était sa résidence préférée. Au reste, la solution de la question exigerait un classement préalable de toute la série des deniers orléanais.

Une trouvaille assez récente a mis au jour des deniers du roi Robert à la légende SANCTA MARIA. M. de Marchéville, qui a donné du type empreint dans le champ de cette monnaie une excellente explication, a prétendu identifier *Sancta Maria* avec l'atelier de Sainte-Marie-au-Bois, près de Mâcon, mentionné dans des documents du XIIIe siècle. J'ai quelque peine à admettre cette identification, car des arrêts du Parlement, cités par M. de Marchéville à l'appui de sa thèse, il résulte, si je les comprends bien, que l'atelier de Sainte-Marie-au-Bois n'a eu qu'une existence éphémère, que ç'a été un atelier destiné à remplacer momentanément l'atelier de Mâcon.

Vers la fin du XIe siècle, le marc devint d'un usage courant pour déterminer et vérifier le poids des monnaies: on aurait pu le rappeler, car bien des lecteurs n'auront plus le souvenir du renseignement donné à la page XXXVII de l'Introduction.

La classification des monnaies royales de Philippe Ier à Philippe-Auguste me paraît très exacte. Un mémoire récent de M. Caron permettra d'introduire, dans une seconde édition, quelques corrections de détail.

Dans le paragraphe consacré à Louis VI, MM. Engel et Serrure ont publié, p. 354, note 1, une charte de Louis VI relative à la monnaie de Compiègne, dont la signification est assez obscure et qui, de Le Blanc à M. Luchaire, a reçu des interprétations diverses. Elle n'a pas, selon moi, l'importance qu'on lui a donnée. On a eu le tort d'en tirer des conclusions qu'elle ne comporte pas. MM. Engel et Serrure sont restés sur la réserve; ils se sont contentés d'en reproduire le texte.

Je prends occasion de leur citation pour exprimer mon opinion sur la portée de ce document. Voici le texte, d'après Mabillon, *De Re diplomatica*, p. 598, qui l'a donné d'après l'original[1] : « In nomine, *etc.* Ego Ludovicus Dei gratia rex Francorum. Notum fieri volo..... quod nos qui contra voluntatem hominum de Compendio ibi monetam fieri volebamus, tum propter discordiam inde ortam, tum propter eorum petitionem illis concedimus ut neque nos nec heres noster unquam amplius Compendii monetam fieri faciamus ; sed illis in perpetuum annuimus ut talis moneta ad medietatem ibi perpetuo mittatur qualis antecessorum suorum temporibus ibidem cucurrisse cognoscatur... Datum Parisius anno Incarnati Verbi MCXX... » Voici la traduction que je propose : « Au nom, etc. Je, Louis, par la grâce de Dieu roi de France, veux faire savoir... que nous, qui contre la volonté des hommes de Compiègne voulions qu'une monnaie fût faite dans cette ville, tant à cause du désaccord qui s'est élevé entre eux et nous à ce sujet qu'en considération de leur requête, nous leur concédons que ni nous ni notre héritier nous ne fassions faire à l'avenir de monnaie à Compiègne, mais nous leur accordons à perpétuité que la monnaie soit établie à moitié telle que celle qui est connue avoir eu cours dans ce pays au temps de leurs ancêtres... Donné à Paris l'an du Verbe Incarné 1120. » La plus grosse difficulté porte sur l'expression *ad medietatem*. Le Blanc (éd. 1690, p. 162) l'a appliquée à la composition du métal et a conclu que cette monnaie était moitié argent, moitié alliage. Mais nous ne connaissons aucun autre document où le titre des deniers ait été ainsi désigné ; on employait pour l'alliage le mot *mixtura* ou encore on indiquait le degré de fin par l'expression *ad legem denariorium*, comme on le verra dans un document que je citerai plus loin. M. Luchaire rend ainsi le passage litigieux : « Il (le roi) décide que toute celle (la monnaie) qui a été émise doit avoir cours seulement pour la moitié de sa valeur nominale, conformément à ce qui se passait au temps de ses prédécesseurs. » J'avoue ne rien voir de semblable dans le texte latin et ne comprendre ni le sens ni l'avantage d'une pareille opération. Les mots *ad medietatem* portent, à mon avis, sur le mode d'exploitation de l'atelier monétaire ; les monnaies étaient émises à moitié de frais et de bénéfices par le roi et une autre partie ; c'est ce à quoi il renonce, sur les remontrances des habitants de Compiègne. Mais s'il y avait pariage, avec qui ? Il serait assez surprenant que ce fût avec les hommes de Compiègne, encore que ceux-ci formassent déjà une communauté au moins pour la défense de leurs intérêts communs, comme on peut le conclure du document même que nous cherchons à expliquer.

On songera plutôt à l'abbaye de Saint-Corneille qui avait pu succéder à la chapelle de Saint-Clément dans ses droits sur la monnaie royale, car on sait qu'en 918 Charles le Simple avait accordé à cette

1. La copie qu'on trouvera dans la collection de Picardie (Bibl. Nat.), vol. 21, p. 313, paraît avoir été faite sur un cartulaire ; le texte ne diffère que par quelques détails insignifiants de celui que nous empruntons à Mabillon.

chapelle la dix-neuvième partie de la monnaie du palais de Compiègne : « de moneta ejusdem palatii decimam et nonam partem. » L'abbaye de Saint-Corneille avait, il est vrai, obtenu, en 917, de Charles le Simple, la moitié de la monnaie, mais il s'agissait, semble t-il, de la monnaie du comté de Changy. Il n'était pas nécessaire pour que les hommes de Compiègne eussent à intervenir dans la réglementation des monnaies qu'ils eussent part à leur fabrication. Car, en 1197, c'est sur la demande de la commune de Noyon qu'Étienne de Nemours, évêque de Noyon, édicta un statut relatif au cours des monnaies de cette ville.

On pourrait citer d'autres textes établissant qu'au XIIe siècle les communautés intervenaient par voie de pétition dans la réglementation du cours des monnaies.

Le statut de l'évêque Étienne, de Noyon, a pour l'histoire monétaire une bien autre importance que la charte de Louis VI pour Compiègne. Ce texte a été publié par M. Lefranc dans son *Histoire de la ville de Noyon*, p. 204, nos 25 et 26.

Les numismates ne me paraissent pas l'avoir pris en considération. Cependant, malgré ses obscurités, il peut apporter des renseignements sur la monnaie parisis et sur ses rapports avec la monnaie noyonnaise sous le règne de Philippe-Auguste.

L'évêque déclare que la monnaie parisis aura cours pour le payement du cens à l'intérieur du territoire de la commune, sur le pied de douze deniers parisis pour dix-huit deniers noirs ; ces deniers noirs étaient ceux de l'évêque de Noyon, comme le prouve le passage suivant : « Ceterum si a nobis sive a successoribus nostris aliquo in tempore monetam ad legem trium denariorum et oboli fieri contigerit predicti census ex eadem moneta, computatis decem et octo nigris pro duodecim parisiensibus, exsolvantur. » Ces deniers noirs de Noyon étaient donc à la loi de trois deniers et obole : or, l'argent fin était de 12 deniers, chaque denier étant composé de 23 grains, et 12 grains valant 1 obole.

Une monnaie à trois deniers obole était une monnaie dans laquelle il entrait trois parties et demi d'argent fin. Si 18 deniers à ce titre équivalaient à 12 deniers parisis, c'est que le denier parisis était à la loi de 5 deniers 6 grains, c'est-à-dire contenait cinq parties un quart d'argent fin, à supposer que les deniers de Noyon et ceux de Paris eussent le même poids. Cette conclusion n'a rien d'invraisemblable ; mais elle n'est pas définitive, puisqu'elle ne tient pas compte du poids des monnaies ; malheureusement les deniers de Noyon sont jusqu'ici trop rares pour qu'on puisse, en l'absence de documents écrits, fixer leur poids avec précision.

M. Prou.

ONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

oux continue ses intéressantes études sur le Roannais. Aujourd'hui un *Essai historique sur le territoire de Roanne.* (Roanne et 5, 37 pp.), premier volume d'une nouvelle série : *Roanne à travers* ie chaque quartier de la ville pendant le moyen âge au moyen d'archives, des registres paroissiaux, et même, peut-être un peu sans assez de critique, des ouvrages de seconde main. Quant aux otes particulières de l'auteur », ils pourraient être supprimés sans . P. n'a voulu faire qu'un travail de vulgarisation pour ses come petit volume sera cependant très utile à tous ceux qu'intéresse ciale. Il est à souhaiter que M. l'abbé Prajoux poursuive ses ouve beaucoup d'imitateurs.

ouveau livre de M. l'abbé Bernard : *La Basilique primatiale de d'Arles*, IV, *La basilique primitive*, pourrait faire supposer que ait l'historique de la basilique et qu'il a réussi à résoudre quelquesons aujourd'hui si controversées sur ses origines et son histoire. Il reusement rien. M. l'abbé B. s'est contenté de faire l'histoire relie d'Arles, et plutôt l'histoire légendaire, car ce volume est presque osé de récits où domine le merveilleux, rassemblés sans critique. malgré ce grave défaut, un livre qui intéressera tous ceux qui hagiographie, car ils y trouveront résumées les différentes légendes les, que l'auteur a réunies et publiées avec un soin pieux.

volume du *Catalogue des factums et d'autres documents judiciaires 790*, conservés au département des imprimés de la Bibliothèque

LE MOYEN AGE

BULLETIN MENSUEL D'HISTOIRE ET DE PHILOLOGIE

DIRECTION

MM. MARIGNAN, PROU ET WILMOTTE

FÉVRIER 1895

PESCATORE. — **Die Glossen des Irnerius**, 1888.

G. PALMIERI : **Appunti e Documenti per la scuola dei glossatori**, I. il « *formularium tabellionum* » *di Irnerio*, Bologne, 1893.

Hermann FITTING : **Summa Codicis des Irnerius** mit einer Einleitung herausgegeben, Berlin, J. GUTTENTAG, 1894, CIV-322 p. — **Questiones de juris subtilitatibus Irnerius**, mit einer Einleitung herausgegeben, Berlin, 1894. 92 p.

Lorsque parut, il y a un demi-siècle, la grande œuvre de Savigny, *L'Histoire du droit romain au Moyen Age*, ce fut comme une révélation, et, dans ses grandes lignes, l'édifice est encore debout. Pour chaque question qui rentre dans cet ensemble, il faut encore partir des renseignements qu'a dégagés et accumulés la prodigieuse activité du vieux maître. Cependant les parties principales de ce grand tout ont été reprises de nos jours avec cet amour du détail précis et technique qui est un des signes du temps présent. Le nombre des travailleurs de l'érudition augmentant progressivement, les recherches ont été entreprises simultanément de divers côtés, et des aspects nouveaux ont été découverts. C'est d'abord sur l'enseignement du droit romain depuis la chute de l'Empire d'Occident jusqu'à la fondation de l'École de Bologne que l'effort a porté, et sur ce point MM. Stintzing, H. Fitting et Conrat se sont placés au premier rang. Plus récemment, depuis une dizaine d'années environ, c'est sur les commencements de l'École de Bologne que l'attention s'est concentrée. Une occasion y a aidé, c'est la célébration du huitième centenaire de l'École de Bologne. Dans l'exposition de Savigny, soutenue par une tradition constante, la fondation et le fondateur de cette École, la personne et l'œuvre d'Irnerius étaient restés entourés d'un profond mystère. Il semblait que la science bolonaise fût sortie tout armée de l'effort personnel d'Irnerius, comme Minerve du cerveau du Jupiter, et d'autre part on savait fort peu de chose sur l'œuvre de ce maître. Aujourd'hui, si l'on

accepte les résultats des dernières recherches, cette œuvre serait restituée presque en entier, et l'homme même serait remis sur pied, si bien que M. Fitting nous donne sa biographie presque complète. Il est intéressant de résumer ces recherches et de se demander dans quelle mesure ces résultats peuvent être considérés comme acquis à la science.

I

Le point de départ, et en même temps la base la plus solide, se trouve dans le livre qu'a publié en 1888 M. Pescatore, *Die Glossen des Irnerius*. Il est difficile de trouver une étude de meilleur aloi, plus claire et plus ferme, à la fois plus ingénieuse et mieux pondérée. On sent l'homme dont les conclusions ne dépassent jamais ce qu'il a constaté de ses propres yeux, mais qui n'hésite jamais à tirer de ces constatations toutes les conséquences qu'elles comportent, alors même que celles-ci iraient contre les idées reçues. S'aidant surtout de manuscrits du Code de Justinien portant des gloses antérieures à celle d'Accurse, il a pu recueillir un nombre de gloses incontestables d'Irnerius très supérieur à celui que Savigny avait réuni ; elles permettent d'apprécier suffisamment cette partie de l'œuvre du maître et d'en dégager le véritable caractère. M. Pescatore a montré que ces gloses ont une bien autre portée scientifique qu'on ne le croyait jusqu'ici. Elles ne contiennent point seulement de simples explications grammaticales ou juridiques des termes les plus difficiles contenus dans le texte des lois. Elles renferment les éléments les plus riches, de véritables théories juridiques, succinctes, mais substantielles, inscrites sur les manuscrits ou par le maître lui-même et en vue de ses leçons, ou par les disciples désireux de conserver le résumé de son enseignement. Elles se présentent d'ailleurs sous les formes les plus variées : gloses proprement dites, *Continuationes titulorum* ou transitions d'un titre à un autre, dans l'exposition exégétique, citations de textes parallèles, *notabilia* ou règles à retenir et contenues dans le texte expliqué, enfin extraits des Novelles ou *authentiques*, lesquelles, comme l'explique M. Pescatore, furent d'abord de simples gloses. M. Pescatore a montré d'autre part l'influence profonde et persistante des gloses d'Irnerius sur l'enseignement de l'École bolonaise ; un œil habile les distingue et les retrouve dans les œuvres des maîtres postérieurs. Le flot vivifiant émané de la source première se retrouve d'une façon permanente dans le courant élargi qui en est sorti. Il y a là une constatation des plus sûres et des plus précieuses : elle suffirait par elle seule pour assurer à Irnerius le nom de père de la science du droit parvenue jusqu'à nous.

Depuis l'apparition du livre de M. Pescatore d'autres érudits ont retrouvé, ou cru retrouver, des œuvres d'Irnerius d'une tout autre nature : des œuvres de longue haleine, systématiques et savantes, où le génie du maître se montrerait dans tout son jour. M. Fitting en produit

jusqu'à quatre : 1° une *Summa Codicis*, qui serait à la fois le prototype de tous les ouvrages du même genre et l'exposition la plus complète de la science d'Irnerius ; — 2° un traité dialogué *de juris subtilitatibus* composé à Rome entre 1076 et 1082, auquel il joint : 3° un fragment étendu *de æquitate ;* — 4° une *Summa legis Langobardorum*, qui se trouve avec les deux premiers traités dans un manuscrit de Troyes, le plus ancien qui donne la *Summa Codicis ;* ce dernier ouvrage a été publié à Halle en 1870 par M. Anschütz, sans attribution précise. Ce manuscrit de Troyes contiendrait ainsi, par hypothèse, la suite des écrits d'Irnerius. De son côté M. Palmieri a publié, d'abord dans la *Bibliotheca juridica medii ævi*, dirigée par le professeur Gaudenzi, puis séparément à Bologne, en 1892, un *Formularium tabellionum*, qu'il attribue expressément à Irnerius.

II

Certes, voilà des textes anciens, importants et intéressants. Mais l'attribution qu'on en fait à Irnerius doit-elle être acceptée ? Telle est la première question qui se pose, et elle soulève bien des difficultés. Ces attributions, en effet, sont presque toujours dictées par les considérations suivantes. D'un côté, après avoir établi, par telle ou telle indication qui y est contenue, que le texte remarquable qu'on a en main remonte à la fin du XIe siècle ou au commencement du XIIe, on déclare que dans cette période un seul homme apparaît comme capable de composer une œuvre semblable. Mais c'est là une méthode purement divinatoire, dans l'état actuel de nos connaissances. On consolide cependant l'hypothèse, en montrant par des textes anciens, par une tradition certaine, qu'Irnerius avait en effet composé un ouvrage du même genre ou du même nom que celui qu'on étudie. — D'autre part, et ici le procédé devient plus sûr, on relève des ressemblances, allant parfois jusqu'à une identité presque complète, entre les doctrines ou les expressions contenues dans l'ouvrage découvert et celles qui se trouvent dans les gloses d'Irnerius, les seules de ces productions dont l'attribution ne saurait faire aucun doute. Cela paraît démonstratif. En réalité la démonstration perd de sa force par suite d'un fait déjà connu et confirmé par les recherches récentes : c'est le caractère routinier des maîtres anciens de l'École bolonaise ; ils se répètent servilement les uns les autres, et souvent ceux que l'on reproduit de préférence ce sont les plus vieux. Irnerius lui-même répétait peut-être quelque maître antérieur, puisque, M. Fitting l'a bien montré et nous reviendrons plus loin sur ce point, il y avait avant lui un enseignement déjà sérieux et savant, dont il procède. Néanmoins, lorsque les ressemblances entre l'ouvrage découvert et les gloses d'Irnerius seront très nombreuses, très précises, très caractéristiques, il sera difficile de ne pas voir de part et d'autre des productions du même auteur. Ces réserves faites, deux points me paraissent pouvoir être d'abord dégagés :

1° Le *Formularium tabellionum*, publié par M. Palmieri, malgré les ingénieuses considérations de l'éditeur, ne saurait être attribué à Irnerius avec une sûreté suffisante. M. Palmieri se fonde surtout sur les faits suivants. En premier lieu la glose d'Accurse (sur la loi 14 § 5, C. *de sac. eccl.* I, 2, v° *petitione*) nous apprend qu'Irnerius avait composé un *Formularium tabellionum* dans lequel il avait introduit une nouvelle formule pour la concession d'emphytéose, commençant par ces mots : *emphyteuticariis petitionibus* (*annuendo*). Or, la formule commençant ainsi se retrouve dans le formulaire publié par M. Palmieri. Mais la formule Irnérienne se répandit et se maintint dans l'usage, comme le prouve la glose d'Accurse elle-même. M. Palmieri cherche à établir la haute antiquité de l'ouvrage par l'identification des initiales qui sont données en divers passages (p. XXXIII, XXXIX, L et suiv.) comme celles d'un empereur et de plusieurs podestats de Bologne. Mais il n'est point du tout certain que ces initiales répondent aux noms de personnages réels et historiques. Elles peuvent très bien être de pure fantaisie. Enfin M. Palmieri établit, avec une grande richesse de documents, la conformité qui existe entre diverses formules contenues dans ce *formularium* et les actes réels passés à Bologne au commencement du XIIe siècle. Mais pour qui connaît le caractère si conservateur et traditionnaliste des formulaires notariaux, qui conservent si longtemps des expressions et des rédactions d'un âge antérieur à celui de leur composition, ce n'est pas un argument décisif, défendant d'attribuer à cet ouvrage une date plus récente, si d'ailleurs il contient des indications précises en ce dernier sens. Or, justement il contient sur les privilèges scolaires (c. 24 b) et sur les statuts de la ville de Bologne (c. 26 b) des données qui nous éloignent forcément de l'époque d'Irnerius, M. Palmieri le reconnaît lui-même ; il est obligé de considérer ces passages comme des additions postérieures. Mais cela se complique d'un autre fait, à savoir que plusieurs formules sont datées des premières années du XIIIe siècle (1204, 1205, 1200, p. XXXIV). Il faut donc, pour maintenir l'hypothèse, voir là encore des intercalations, des remaniements faits au bout d'un siècle. C'est ce que M. Palmieri cherche à démontrer par d'ingénieuses observations. Il invoque en particulier, pour rattacher le formulaire au XIIe siècle, ce fait, qu'au c. 11 b (p. 40) il est parlé d'un *rector* de Bologne (dictus rector ex sua jurisdictione sive auctoritate communis Bononiæ) : or, dit-il (p. XXXXVIII) « avant l'année 1151, Bologne était gouvernée par des consuls ou des *rectores* ; puis de 1151 à 1190 la magistrature des consuls tomba rapidement en décadence, parce que presque toujours il était nommé, à leur place, un podestat. A partir de 1190, il n'y a plus de consuls, la portion de formulaire visée a donc été rédigée avant cette date et probablement avant 1151. » Mais, sans examiner si le terme *rector* ne pourrait pas s'appliquer au podestat, il est aisé de voir par le commencement de la formule que l'auteur l'a choisi pour désigner non pas le magistrat particulier à telle ou telle cité, mais celui qui exerce la *jurisdictio* dans une cité, quel que soit d'ailleurs son titre local, et qui

peut, comme le préteur romain, accorder la *missio in possessionem*. En effet, la formule débute ainsi (p. 39): « Cum Titius XII deberet Sempronio... nec ad earum solutionem veniret, *et a rectore talis civitatis* multotiens requisitus. » C'est avec le même sens générique que le mot est pris dans la suite pour désigner le magistrat Bolonais. Il ne me paraît donc pas possible de reconnaître dans le curieux formulaire publié par M. Palmieri le *Formularium tabellionum* qu'Accurse attribue à Irnerius.

2° Il n'y a pas lieu d'insister beaucoup sur la *Summa legis Langobardorum* qu'a publiée M. Anschütz, et que M. Fitting attribue à Irnerius, sans paraître d'ailleurs tenir beaucoup à cette attribution. Ce n'est pas que les raisons qu'il donne ne soient ingénieuses et même frappantes. Il relève surtout ce fait que, dans le manuscrit de Troyes, la *Summa legis Langobardorum* suit immédiatement la *Summa Codicis*, qu'il tient pour une œuvre d'Irnerius. De plus, il remarque que cette *Summa Codicis* s'arrête au livre IX du Code, entamant à peine la matière du droit criminel avec le titre *ad legem Juliam Majestatis*, par lequel elle se termine. M. Fitting croit trouver la raison de cette interruption, dans cette considération que le droit pénal romain n'était plus en vigueur dans le milieu et à l'époque où écrivait Irnerius. Il était remplacé par le droit pénal lombard, et le vieux maître, lorsqu'il en arriva à la matière du droit criminel, fut naturellement amené à quitter le Code pour la *Lombarda*. Cette hypothèse se renforce même par une glose d'Irnerius, qu'a signalée M. Pescatore, et qui montre qu'Irnerius connaissait la *Lombarda* et qu'il s'y référait même, quand il était question de droit criminel[1]. Mais cette question est au fond secondaire. Fût-il démontré qu'Irnerius est l'auteur de la *Summa legis Lang.*, cela n'aurait pas une grande importance pour l'histoire de l'École de Bologne, moins encore pour l'histoire du droit romain au moyen âge; et pour lui attribuer cette œuvre il faut d'abord établir qu'il est l'auteur de la *Summa Codicis*.

Pour cette dernière, la démonstration de M. Fitting me paraît véritablement probante et presque inattaquable. Non seulement il y a une ressemblance frappante entre certains passages de la *Summa* et les gloses ou authentiques qui appartiennent sûrement à Irnerius; non seulement certaines opinions y sont reproduites qui sont connues pour lui avoir été propres; non seulement un passage de la *Summa Codicis* de Rogerius la vise d'une façon suffisamment précise en l'attribuant à Irnerius par un sigle indiscutable; mais encore et surtout le rôle quelle a joué, dans l'élaboration des *Sommes* postérieures de l'École bolonaise, montre que nous avons là un travail initial et fondamental, le *substratum* sur lequel se déposeront les couches successives qui la recouvriront. Le nom d'Ir-

1. Pescatore, *Die Glossen des Irnerius*, p. 59, note 1. Le texte glosé est la loi 10. C. *de feriis*, III, 12 : « Provinciarum judices moneantur ut in questionibus latronum et maxime Isaurorum nullum quadragesimæ nec venerabilem pascharum diem existiment excipiendum; » et voici la glose d'Irnerius sur le mot *Isaurorum* : « De his talibus forte potest dici quod lombarda loquatur. »

nerius peut seul être rétabli en tête de cette œuvre solide et féconde. Aucun autre, parmi les prédécesseurs de Rogerius, n'est assez grand pour lui convenir. Cela est vrai en particulier de celui d'Ugo, à qui voulait l'attribuer M. d'Ablaing, l'un des critiques qui ont le plus contribué avec M. Fitting à dégager l'histoire de ce livre. Ugo est le plus effacé des quatre docteurs, en même temps qu'il paraît avoir été, selon un célèbre distique, le disciple le plus fidèle et le reflet même d'Irnerius. A la solidité de la touche, nous pouvons sûrement reconnaître qu'ici nous avons affaire au maître et au créateur, non au disciple et au copiste.

C'est surtout, ai-je dit, l'histoire postérieure de la *Summa* publiée par M. Fitting qui est un sûr garant de son origine. Cette histoire, entrevue en partie par M. d'Ablaing, M. Fitting l'a dégagée aussi nettement et complètement que possible, et la voici en quelques mots :

Les Bolonais du XIIIe siècle, d'après le témoignage répété d'Odofredus, considéraient que la *Summa Codicis* la plus ancienne, qui eût paru dans l'École, était celle de Rogerius († après 1162). Elle avait été suivie de celle de Placentin († 1192) et enfin étaient venues celles de Johannes et d'Azo. Mais M. Fitting a montré que la *Summa* qu'il publie est plus ancienne que celle de Rogerius, puisqu'elle a servi de modèle et de matériaux à cette dernière. Rogerius prit pour base de son travail la *Summa* d'Irnerius, dans le but de la remanier, la développer davantage et la farcir de ces citations accumulées que l'École aimait déjà. Mais il ne fit point complètement ce travail. Il remania la première partie jusqu'au titre *de ædiliciis actionibus* (IV, 57) ; puis à partir de là il reproduisit purement et simplement son modèle, sauf les modifications suivantes : il retoucha les premiers titres du Ve livre, intercala dans le VIIe livre (VII, 31) un titre *de pluribus præscriptionibus*, tiré presque textuellement d'un traité de la prescription qu'il avait composé et que nous possédons par ailleurs ; enfin, pour compléter l'ouvrage, il rédigea les titres qui manquaient, comme nous l'avons dit, au livre IX. Vint ensuite Placentin, qui connaissait très bien ce qui, dans la *Summa* dite de Rogerius, appartenait en réalité à ce dernier et ce qui ne lui appartenait pas. Il voulut reprendre le travail laissé inachevé par son prédécesseur, et il refit, dans le même style, toute la seconde partie, commençant d'abord par le milieu (la fin du IVe livre) que Rogerius n'avait pas touchée, puis remaniant également les livres V à IX où Rogerius avait fait certaines retouches et additions. Enfin, pour donner à l'œuvre un caractère d'unité, il reprit également la première partie. Il ne restait plus rien [illegible] la *Summa* primitive. Recouverte par les retouches et les excrois[illegible] [illegible] avaient poussé sur elle, elle avait disparu, et peut-être s'ex[illegible] [illegible] l'oubli profond, et d'ailleurs extraordinaire, dans leque[illegible] [illegible] la suite. C'est M. Fitting qui devait l'exhumer après d[illegible] [illegible] au jour, elle donne pour l'ancienne littérature juridiqu[illegible] [illegible] produit, dans l'histoire de l'art, quelque statue, due [illegible] [illegible] puissant, dont on ne possédait jusque-là que des repr[illegible] [illegible], produits d'une époque plus basse, œuvre[illegible]

d'artistes inférieurs. C'est une œuvre de maître, lumineuse, solide et sobre. Elle atteste une connaissance et une maîtrise extraordinaire des sources; le style est souvent, dans une trame serrée, comme une savante mosaïque fournie par les textes du Digeste et du Code. Elle atteste aussi dans ses théories une rare puissance de généralisation et de concentration. On comprend aisément l'influence qu'elle exerça dans l'École; on comprend en même temps comment la science bolonaise eut réellement Irnerius pour source. Je reviendrai plus loin sur un point intéressant traité par M. Fitting, à savoir quels matériaux littéraires Irnerius avait à sa disposition ; mais il faut parler d'abord du second ouvrage qu'il attribue à ce maître.

III

Cet ouvrage, qui se trouve, comme la *Summa*, dans le manuscrit de Troyes, est intitulé *Questiones de juris subtilitatibus*. Il a été composé certainement dans une ville où l'enseignement du droit romain était donné en forme et en chaire, et cette ville est incontestablement Rome. Tout cela est prouvé par le texte lui-même (I, 6, 7, 10, 11, 12; IV, 3-9). Il a été écrit par un homme profondément épris de la science naissante du droit romain, dans lequel il voit le droit nécessairement en vigueur par tous les pays soumis à l'Empire, adversaire acharné des lois personnelles, des *Leges barbarorum*, qui sont se introduites en Italie et auxquelles il refuse toute valeur au nom du droit romain[1]. Cette sortie contre la personnalité des lois cadre encore très bien avec la ville de Rome où Conrad II tranchait encore en 1038, en faveur du droit romain, il est vrai, les difficultés que soulevait ce système[2]. Cela implique donc à Rome, l'existence d'une École de droit, dont l'influence se fait d'ailleurs nettement sentir dans certains documents du XIe siècle, en particulier dans une décrétale du pape Alexandre II de 1063 (c. 2, C. XXXV, qu. 5).

1. *Questiones de juris subtilitatibus*, I, 15, 16; IV, 3-9. M. Fitting voit dans les *transalpini reges* dont il est question dans le second passage, et auxquels l'auteur refuse le pouvoir d'abroger le droit romain, les empereurs d'Allemagne. Il me semble, au contraire, que ce sont les rois barbares ou Carolingiens, ceux qui ont introduit les *Leges* et dont il est dit plus haut (I, 15) : « Regno eorum, qualecumque fuerit, extincto statutorum vis, si qua fuit, una cum suis auctoribus jam tunc expiravit. » Ces *transalpini reges* appartiennent à un passé lointain (IV, 4, 9) : « Ipsi Rome dudum jam ceperant imperare... reges quidem transalpini protestatem sumpsere, juris autem notam habere non poterant; *illis enim temporibus non modo studia sed et ipsi libri legitime sedentie fere perierant.* »

2. *Conrad II rescriptum de lege romana... judicibus romanis* (Pertz, *Leges* II, p. 40) : « Audita controversia quæ hactenus inter vos et Langobardos judices versabatur nullo que termino quiescebat, sancimus ut quæcumque admodum negotia mota fuerint, tam inter romanæ urbis mœnia quam de foris in romanis pertinentiis, actore Langobardo vel reo, a vobis dumtaxat romanis legibus terminentur, nullo que tempore revivescant. »

D'autre part, une tradition très nette, rapportée par Accurse et par Odofredus, fait coïncider la fin et la destruction de l'École de Rome avec la fondation de l'École de Bologne, ou plutôt place le premier fait avant le second, puisque, d'après la même tradition, l'enseignement du droit romain aurait été d'abord transporté de Rome à Ravenne. M. Fitting, en utilisant certaines données du texte d'Odofredus, place l'extinction de l'École de Rome en 1083 (p. 37). Les *Questiones*, produit de cette école, ont donc été composées avant cette dernière date. Elles sont un des premiers fruits de la pleine renaissance juridique. Elles se présentent extérieurement sous une forme qui est plus accommodée à la rhétorique qu'à la jurisprudence.

L'auteur nous conduit en effet au temple de la Justice, bâti sur une cime. Il est situé au milieu d'un beau parc entouré de murs. Les murs du temple lui-même sont en verre transparent, et portent écrit en lettres d'or le texte entier des *libri legales* « que, dit l'auteur, je lisais avidement et contemplais avec une attention profonde ». Au dedans siège la Justice, ayant posée sur son chef la Raison, aux yeux brillants comme des étoiles, et à côté d'elle ses six filles : la Religion, la Piété, la Grâce, la Vengeance, l'Observance et la Vérité; elle tient dans ses bras l'Équité. Autour des murs se presse une grande foule. Au milieu d'eux, sur un siège quelque peu élevé, vient s'asseoir un homme à l'air grave, autour duquel prennent place un nombre respectable d'auditeurs. C'est un professeur de droit « *præceptor atque juris interpres* » et ses élèves. A l'heure de la leçon, et au milieu du silence général, l'un d'elle se lève et demande au maître de vouloir bien résoudre les questions difficiles, les antinomies apparentes que contiennent les lois romaines. Le traité se se présente ainsi comme un dialogue entre l'*auditor*, qui pose les questions et exprime les doutes, et l'*interpres* qui résout les difficultés. Ces questions sont divisées par titres. Le premier, qui n'a pas de rubrique, parle du droit en général; les rubriques du second et du cinquième sont empruntées aux Institutes ou au Digeste; celles des titres trois et quatre, et de tous les titres à partir du sixième, sont prises au Code de Justinien dont, sauf une intercalation (tit. XXIV), elles suivent l'ordre jusqu'à la fin du livre IV. Arrivé là (tit. XXVIII, p. 84), l'*auditor* se déclare satisfait quant à cette première partie du droit « que crebriores generat questiones ». Il demande à l'*interpres* pour les titres suivants une exposition d'une autre sorte, plus brève et concentrée « ut generatim comprehendas aliqua memorie, quæ in multitudine minus tenax est, habilia ». L'*Interpres* expose alors successivement ce qui concerne la *causa actionis*, les *diversitates actionum*, les différences entre l'action réelle et personnelle, la combinaison des actions *ex maleficio* et des actions *ex contractu*. Enfin, à la demande de l'*auditor*, qui intervient toujours pour amener un nouveau sujet ou déclarer que le précédent est suffisamment exposé, il aborde la matière des preuves (p. 87); mais à peine est-elle entamée que le traité s'arrête court (p. 88), sur une phrase qui commence une exposition : « Res apud judicem quæri potest, cum non

est quod tollat questionem ut auctoritas rei judicate. Hec res aut facti est aut juris aut his cohæret. » Dans l'exposition toutes les parties du *Corpus juris* sont utilisées, spécialement les Pandectes dans leur intégrité.

Voilà le second ouvrage que M. Fitting attribue à Irnerius, en y joignant un fragment *de æquitate*, de même nature et apparenté. Il y est amené par les ressemblances, qu'il relève entre les *Questiones* d'une part et d'autre part entre la *Summa Codicis*, les gloses et les authentiques d'Irnerius. Il relève encore (p. 28), dans un titre de 1262 contenant une donation de livres et publié par Sarti et par Savigny, la mention des « *Questiones singulares* D. Azonis, D. Pilei et *D. Warnerii* ». Irnerius avait donc composé des *Questiones* et ce ne peuvent être que les nôtres. Enfin M. Fitting invoque un passage de la *Summa* de Rogerius, où une opinion notable, qui se trouve dans les *Questiones*, est explicitement attribuée à *Gar.*; c'est là l'un des sigles connus pour désigner Irnerius.

M. Fitting concilie de la façon suivante cette attribution avec les faits plus haut relevés. Irnerius, sollicité par la comtesse Mathilde de se livrer à l'enseignement du droit en 1076 au plus tôt, se serait rendu à l'École de Rome où il aurait étudié, puis enseigné lui-même, et c'est là qu'il aurait écrit, avant 1083, les *Questiones de juris subtilitatibus*. C'est après cette date qu'il aurait reporté à Bologne l'enseignement du droit romain.

M. Fitting, arrivé à ce résultat, le prend pour point de départ de nouvelles hypothèses. Il cherche en premier lieu à expliquer la forme même du nom d'Irnerius. D'après des philologues autorisés (p. 35) les formes prouvées du nom réel, *Wernerius*, *Guarnerius*, ne pourraient point donner la forme *Irnerius*, et la forme *Wirnerius*, qui pourrait y conduire, n'est point suffisamment établie. M. Fitting fait alors cette hypothèse. L'autorité d'Irnerius et son renom auraient été fondés tout d'abord sur les *Questiones de juris subtilitatibus*, où c'est lui qu'on voyait en réalité jouer le premier rôle, celui de l'*interpres*. Ce dernier étant désigné dans les manuscrits par la première lettre du mot, I, on prit cette lettre pour le sigle habituel qui désigna le maître lui-même (*i* ou *y*); enfin cette habitude fit qu'on y accommoda même son nom réel, qu'on transforma en Irnerius. M. Fitting, d'autre part, croit voir dans les *questiones* l'annonce même de la *Summa Codicis* d'Irnerius, qu'il aurait déjà projetée. Ce serait cette exposition brève, que demande l'*auditor* pour les titres non élucidés par les premières controverses.

Voilà bien de l'ingéniosité dépensée et de séduisantes hypothèses. Je ne puis les accepter cependant et crois que les *Questiones de juris subtilitatibus* ne sont pas d'Irnerius. Je n'insisterai pas sur la supposition tout arbitraire à laquelle est obligé M. Fitting pour amener celui-ci à l'École de Rome et l'y faire enseigner. Mais je produirai un certain nombre de considérations empruntées à l'exposé même de M. Fitting et qui me paraissent presque décisives :

1° M. Fitting ne relève point pour les *Questiones*, comme il l'a fait pour la *Summa*, des ressemblances nombreuses et presque littérales avec les gloses et authentiques d'Irnerius. Entre ces deux ouvrages il ne signale

aucun doublet tout à fait précis, si ce n'est l'explication du mot *condictio triticaria* = *tritricaria sive quasi trituratoria* (qu. XXIV, 17, *Summa*, IV, 9, § 9). Mais c'est là une de ces étymologies fantaisistes propres aux anciens grammairiens, et qui pouvait très bien être courante alors dans les Écoles.

2° Le style des *Questiones* est très différent de celui de la *Summa*, M. Fitting le reconnaît lui-même. L'un, en effet, est fleuri et tout imprégné de rhétorique; l'autre sobre, précis et presque sec, tout substantiel et juridique. M. Fitting explique cette différence par la forme d'exposition bien différente de part et d'autre: de plus les *Questiones* sont un livre composé pour le public; la *Summa* a peut être été dictée par Irnerius à ses élèves. On pourrait ajouter qu'Irnerius a commencé par enseigner les *artes liberales*, et que son premier ouvrage juridique a dû se ressentir encore de son enseignement antérieur. Mais la divergence me paraît trop profonde pour pouvoir être ainsi expliquée. Si « le style c'est l'homme », nous avons là deux hommes devant nous.

3° Le mode de citation des textes juridiques se ressemble en ce qu'on ne trouve ni d'un côté ni de l'autre celui qui sera adopté par l'École de Bologne: mais la désignation si caractéristique du Digeste, comme *Responsa prudentium* ou *Responsa*, que M. Fitting a relevée avec tant de soin dans la *Summa Codicis* (*Einl.*, § 18), ne se retrouve pas dans les *Questiones* (*Einl.*, § 6, p. 17).

4° Si la *Summa legis Langobardorum* est une œuvre d'Irnerius, comme le croit M. Fitting, il est difficile d'admettre que les *Questiones* soient du même auteur. Là, en effet, et comme je l'ai dit plus haut, est exprimé le plus grand mépris pour les *Leges barbarorum*.

5° Enfin l'argument direct qu'invoque M. Fitting, pour attribuer à Irnerius les *Questiones* aussi bien que la *Summa*, éveille en moi bien des doutes. C'est un passage de la *Summa* de *Rogerius* où sont formulées deux explications distinctes de la nullité simplement relative que peuvent produire certaines lois prohibitives[1]. L'une de ces explications est donnée comme étant celle de *y*; c'est là le sigle le plus certain d'Irnerius, et l'explication visée se retrouve dans la *Summa Codicis* (I, 14 § 7), et dans une glose qui porte également le sigle *y*. L'autre explication est présentée comme étant celle de *gar.*, et elle se retrouve dans les *Questiones de juris subtilitate* (III, 5, 6). Or, dit M. Fitting, l'abréviation *Gar.* ne peut se lire autrement que Garnerius. C'est là une des formes certaines du nom d'Irnerius, et le sigle *gar.*[2], est l'un de ceux qui le désignent. Les deux ouvrages sont donc de lui.

1. *Questiones*, Einl., § 12, p. 30. Voici ce texte: « Ita solvitur. Aliud esse contra legem aliud contra formam legis. Sed alienatio prædii minoris non est contra legem sed contra formam legis. Senatus enim dat certam formam quomodo possit alienari, contra quam si fiat, valet quod sequitur ob id, et hoc secundum *gar.* Vel aliter potestis determinare. Regula que dicit « quod factum est contra legem, etc. », loquitur de his que habent perpetuam causam prohibitionis. Sed alienatio predii minoris non habet perpetuam sed temporalem. Et hoc secundum *y*. »

2. Pescatore. *Die Glossen des Irnerius*, p. 40.

Cependant, et voilà le point critique, Rogerius manifestement attribue ces deux explications à deux auteurs différents. Il faut donc supposer qu'il ne connaissait pas la portée de ces deux sigles et leur signification. Cela est bien difficile à admettre, et M. Fitting ne rend pas la chose beaucoup plus facile en supposant que Rogerius, qui vécut principalement dans le Midi de la France, n'était pas au courant des habitudes Bolonaises.

Je formerais plutôt une autre hypothèse, quelque téméraire qu'elle puisse paraître. Invoquant le témoignage même de Rogerius, naturellement interprété, je croirais que le sigle *gar.*, qui figure dans ce passage, nous cache le vrai nom de l'auteur des *Questiones* et ne désigne pas Irnerius. C'est M. Fitting lui-même qui ouvre cette voie. En effet, avec une critique très fine et très sûre, il a montré que d'autres gloses désignées par le sigle G et traditionnellement attribuées à Irnerius[1] ne peuvent pas être de lui. Sa démonstration (p. 45, 46) repose principalement sur ce fait, que dans des gloses manuscrites, l'opinion attribuée à G se trouve rappelée à côté ou en opposition de celleattribuée à Y(rnerius). Pourquoi n'en serait-il pas de même du sigle *gar.*[2]? M. Fitting attribue les gloses G à un Geminianus assez problématique : il faudrait les attribuer, comme les gloses *gar.*, à l'auteur des *Questiones de juris subtilitatibus*, dont on retrouvera peut-être quelque jour le nom et la personne.

IV

Que la *Summa Codicis* et les *Questiones* soient ou non d'Irnerius, ce sont dans tous les cas deux produits remarquables de la renaissance médiévale du droit romain, dont l'un appartient à une ancienne école de Rome. Il ressort de ces publications et des recherches critiques qui les accompagnent que les maîtres, qui les ont composés, avaient, comme préparation et comme soutien, un enseignement et une tradition antérieurs. M. Fitting a recherché si l'on ne peut pas trouver dans ces œuvres mêmes les traces de certains écrits directement utilisés. Il croit d'abord, ce qui serait bien remarquable, que l'auteur de la *Summa* et celui des *Questiones* avaient à leur disposition les Institutes de Gaius dans le texte original (*Summa*, Einl. p. LXVI, suiv.; *Qu.* p. 14, suiv.). Mais j'avoue

1. M. Pescatore disait déjà, *loc. cit.*, p. 41 : « Le sigle normal des gloses d'Irnerius, ainsi que le dit Savigny, apparait comme le sigle Y. Alors que d'après mon calcul dans le ms. Mon., 22 le sigle G se trouve peut-être 15 fois, au plus 20 fois, j'estime à plus de mille le nombre des gloses désignées par *y*. »

2. M. Pescatore, p. 40 présente le sigle *gar* comme une simple modification du sigle G : « Parfois, à la place du simple G, le nom d'Irnerius est indiqué sous une forme plus complète : *guar*, guar, gar. Le ms. Berol : 408 (fol. 50a, 54a, 65b, 88b, 128a) donne une forme particulière qui à ma connaissance n'a été signalée par personne : *gir*, GI*r*, GI*R* *GIR* abrégés » cf. *ibid.*, p. 31, où l'auteur donne une glose commençant par le nom d'Irnerius (*y*) et se référant à l'opinion de *guar*.

que les rapprochements faits par M. Fitting ne me semblent pas suffisamment démonstratifs. Ce qui est dit de *l'interdictum de vi* (*Summa*, VII, 4 § 3 = Gaius IV, 117a), de l'*intentio*, de la *condemnatio* et de la *litis æstimatio* (*Summa*, IV, 2 § 8, *Qu.* XXIV, 3, 17), quelque surprenants que soient ces passages par leur netteté apparente, peut avoir été directement tiré des textes du Digeste (L. 14 D. *de vi*, XLIII, 16 ; l. 9 § 6 D. *ad exh.* X, 4 ; l. 66 D. *de jud.* V, 1 ; l. 1 pr. l. 3 D. *de cond. tril.* XIII, 1.)[1]. Enfin le dernier rapprochement (Qu. XXI, 2 = Gaius III, 31) bien qu'il contienne en partie une concordance presque littérale, ne prouve guère davantage. En effet, la doctrine des légistes postérieurs, comme jadis Gaius, connaissait très bien et distinguait nettement deux classes d'écrits, les uns créateurs d'obligations, les autres simplement destinés à faire preuve; elle rattachait cette distribution à la théorie de l'aveu (voyez en particulier la glose, sur la l. 13 *C. de non num.*, IV. 30, le texte même visé dans le passage des *Questiones*). M. Fitting lui-même a su résister à un autre rapprochement également bien tentant[2].

M. Fitting a aussi comparé les traités qu'il publie avec deux ouvrages, qui tiennent une place importante dans l'histoire de la renaissance de l'enseignement du droit romain : Les *Petri exceptiones legum romanarum* et le *Brachylogus juris civilis*. Il relève entre les *Petri exceptiones* d'une part et la *Summa Codicis* et les *Questiones* d'autre part, des concordances qui sont trop nombreuses et trop frappantes pour ne pas être démonstratives (Petr. prolog. = *Qu.* prol. § 5 ; Petr. IV, 7 = *Summa*, III, 1 § 10-12, et II, 5 § 4 ; Petr. IV. 41 = *Summa*, IV, 1 § 1 in fine ; Petr. II. 31 — *Summa*, VI, 10, § 8). L'un des auteurs a copié l'autre, à moins qu'ils n'aient puisé l'un et l'autre à une source commune et préexistante. M. Fitting se prononce pour l'antériorité du *Petrus* parce qu'il considère comme démontrée l'utilisation de ce recueil (ou l'un de ses éléments constitutifs) dans les *Usatici Barchinonæ* rédigés en 1070.

Plus nombreux encore et tout aussi précis sont les points de contact entre la *Summa Codicis* et le *Brachylogus* (*Summa*, Einl., p. LXXXIII, suiv.). M. Fitting les a soigneusement relevés[3] et il estime que le *Bra-*

1. Il suffit pour s'en convaincre de se reporter à quelqu'un des dictionnaires de droit composés du XVIe au XVIIIe siècle. On y trouvera sur plusieurs points des données qui paraissent aussi voisines de Gaius que celles relevées dans la *Summa* ou dans les *Questiones*. Voyez par exemple, *Lexicon juridicum*, hoc est juris civilis et canonici in schola atque foro usitatarum vocum penus... Genova, 1615, Vis *intentio*, *æstimere*.

2. *Summa*, p. LXVIII, note *b*.

3. Sur un seul point je me permettrai de faire une légère rectification. M. Fitting écrit p. LXXXIV, « Brach. IV, 17 (16). § 1, lässt zum Beweise nur öffentliche Urkunden zu. Ebenso von einer Ausnahme abgesehen auch Summ., IV, 9, § 8 ; IV, 21, § 2. » La *Summa* ne restreint pas la preuve écrite aux *instrumenta publica*. Les seuls écrits qu'elle exclut, conformément à des textes du Code, sont les *instrumenta domestica*, les indications qui se trouveraient dans les papiers du *créancier* et écrites de sa main. Le *Brachylogus* reproduit ici, d'une façon écourtée, le droit des Novelles qui a restreint, en effet, considérablement l'emploi des titres privés ou *chirographa*.

chylogus est, sur ces points, la copie de la *Summa*. Cela résulterait en particulier de ce que, pour les définitions correspondantes, le *Brachylogus* est plus concis et plus précis, ce qui indique un progrès accompli, et que, d'autre part, certaines incorrections du *Brachylogus* s'expliqueraient aisément par l'utilisation trop rapide et irréfléchie de la *Summa*. Cela concorde avec l'opinion aujourd'hui dominante qui voit dans le *Brachylogus* un écrit du XII[e] siècle.

Peut-être pourrait-on proposer une autre hypothèse. Dans leurs parties communes et semblables le *Petrus*, la *Summa Codicis* et les *Questiones* et enfin le *Brachylogus* procéderaient tous et directement d'une même source, plus ancienne qu'aucun d'entre eux, celle qui a fourni aux *Usatici Barchinonœ* les passages qui se retrouvent dans le *Petrus* (ou dans ses éléments constitutifs), et d'autres passages encore comme je l'ai montré précédemment[1]. Ce qui tendrait à le faire croire c'est que M. Fitting a rendu très vraisemblable l'existence d'un recueil d'adages tirés du Droit romain et très répandus, qu'il attribue encore à Geminianus et qui paraît avoir été utilisé par l'auteur des *Questiones* et dans le premier appendice du *Petrus* (*Qu.*, Einl., p. 21, suiv.). Je ferai remarquer que ce recueil semble avoir contenu cette règle absolue, dépassant la portée des textes du Digeste : *Omnimodo pacta esse servanda* (p. 21). Or, c'est en s'appuyant sur un axiome identique, que nos auteurs français du XIII[e] siècle ont cherché à introduire le principe que le consentement suffit à obliger[2]. Je laisse de côté quelques autres œuvres juridiques du moyen âge, dont M. Fitting cherche encore la trace dans ses recueils et je termine par une dernière observation.

Ces vieux maîtres, bolonais primitifs ou prébolonais, qui restauraient ainsi la science du droit romain, préparaient en réalité la transformation d'un monde. Les principes qu'ils dégageaient et remettaient en lumière devaient, en Occident, changer radicalement le droit du moyen âge. On ne peut pas dire qu'ils étaient absolument inconscients de leur mission civilisatrice. La manière dont l'auteur des *Questiones* exalte la supériorité rationnelle et scientifique du droit romain, la volonté qu'il exprime d'en étendre l'autorité aussi loin que s'étend l'Empire lui-même, montre que, dès ses débuts, l'École italienne a eu d'assez hautes visées. Cependant les auteurs des livres que j'ai examinés se présentent surtout comme de bons et sincères ouvriers, soucieux, avant tout de leur tâche technique et étroitement juridique. C'est le propre de la science de procéder ainsi. Uniquement en dégageant, d'une façon abstraite et désintéressée, les règles ou les lois qui leur paraissent traduire la vérité, et sans viser aucun autre but supérieur, les humbles travailleurs de l'idée ont plus d'une fois transformé la société politique. Cela est arrivé aux

1. *Usatici*, art. 139, 140, tout à fait du même ton que les passages empruntés au *Petrus*; voyez *Nouvelle Revue historique de Droit français et étranger*, t. XIV, 1890, p. 661, note 2.
2. Voyez mes *Études sur les Contrats dans le très ancien Droit français*, p. 38.

légistes du moyen âge; ce fut encore le cas des écrivains qui du XVI[e] au XVIII[e] siècle se sont évertués à des recherches abstraites sur le droit de la nature et le droit des gens, et qui se trouvèrent avoir préparé pour la plus grande partie le droit constitutionnel moderne et le droit international public. De nos jours enfin les philologues et les historiens, sans entrer sur le terrain de la politique, en poursuivant seulement des recherches techniques et désintéressées sur l'histoire et la linguistique, ont dégagé le principe des nationalités, qui a changé la face de l'Europe.

A. ESMEIN.

BERNARD (R. P. C.). — **De l'Enseignement élémentaire en France aux XI[e] et XII[e] siècles.** — Paris, Vve Retaux, et Rennes, Fougeray, 1894, in-8°, XII-457 p.

Le livre du R. P. C. Bernard est plutôt un livre de seconde main que le fruit de recherches dans les documents inédits; l'auteur a eu surtout pour but du reste d'en faire une œuvre de vulgarisation. Ce n'est pas à dire que l'érudition en soit absente; bien au contraire, M. B. a pris soin de consulter les meilleurs auteurs et les meilleures collections et sa bibliographie est excellente.

M. B. a voulu prouver que l'enseignement primaire remonte très haut dans notre histoire; la chose est évidente pour tous ceux qui sont tant soit peu familiers avec les textes du haut moyen âge; elle l'est moins pour le grand public, qui continue volontiers à regarder cette période comme une époque d'ignorance et de barbarie.

Bien que le titre paraisse restreindre cette étude à deux siècles, l'auteur a commencé en réalité son histoire de l'enseignement primaire à Charlemagne, dont le zèle pour l'instruction fut notoire; il expose aussi, dans un préambule assez développé, l'action persévérante et le rôle prépondérant de l'Église, des conciles et des évêques, qui redoublent d'efforts lorsque les invasions normandes et les guerres de la féodalité naissante menacèrent de tout détruire. Au X[e] siècle, l'Église a le monopole de l'instruction comme elle a celui de l'assistance publique : « Autant d'églises particulières, autant d'écoles. » Elle y était d'ailleurs la première intéressée pour assurer le recrutement du sacerdoce, et aussi pour accomplir sa mission. Avec le XI[e] siècle, le progrès s'accentue : les conciles ont désormais moins à intervenir; évêques, abbés et prieurs suivent l'impulsion donnée, et malgré quelques défaillances locales et passagères, le zèle ne se ralentit pas. Les principaux auteurs de cette « demi-renaissance », suivant l'ingénieuse expression de Littré, sont les Bénédictins, qui se signalèrent particulièrement par leur zèle à fonder dans leurs monastères des écoles florissantes, pépinières de savants et de grands dignitaires ecclésiastiques; et certes, cet ordre fameux mérita alors les éloges que lui décernent Michelet et Guérard, deux auteurs dont il est bien rare de pouvoir concilier les opinions. M. B. fournit

d'intéressants détails sur ces écoles monastiques, sur la séparation en écoles *intérieures*, où étudiaient ceux qui se destinaient à la cléricature, et écoles *extérieures*, réunissant les enfants qui ne devaient pas entrer dans les ordres. Les hospices et les hôpitaux, les aumôneries, avaient aussi leurs écoles.

A côté des écoles monastiques, M. B. étudie les écoles épiscopales, qui dès le IVe siècle jetaient un si vif éclat, les écoles collégiales et presbytérales. Il nous montre aussi comment l'instruction était donnée par des maîtres « ambulants » qu'appelaient ici ou là les seigneurs ou les villes. Au XIIe siècle, le mouvement communal fut un des principaux facteurs qui contribuèrent au développement de l'instruction primaire; les communes voulurent avoir leurs écoles particulières, et plusieurs établissent des règlements scolaires. On proclame que le droit d'enseigner dans les écoles inférieures est libre et que « tout bourgeois peut faire instruire ses enfants dans sa maison par qui lui plaît ». Cependant l'enseignement religieux et la haute surveillance restaient confiés à l'Église. C'était de ces diverses écoles, monastiques, épiscopales ou autres, que les enfants désireux de s'instruire davantage se rendaient aux Universités en telle affluence que le pape Alexandre III pouvait dire que la France venait au premier rang dans le monde chrétien pour le nombre des écoles et l'éclat des études.

L'auteur nous renseigne ensuite sur la *licentia docendi* et sur la condition des maîtres et des élèves. La gratuité fut la règle durant longtemps, et l'Église n'autorisait qu'avec répugnance la rétribution scolaire, lorsqu'elle était nécessaire. Les élèves étaient de toutes les classes, fils de seigneurs aussi bien que fils de serfs, et M. B. rappelle que d'éminents érudits, MM. Delisle, de la Borderie et Léon Gautier ont fait justice de cette absurdité courante que les nobles refusaient de s'instruire et se faisaient gloire de leur ignorance.

Les matières de l'enseignement : lecture, écriture, chant, arithmétique, instruction religieuse; la méthode générale et les méthodes particulières; l'éducation; la discipline des écoles, font l'objet de deux importants chapitres. L'esprit était foncièrement chrétien et autoritaire, ce qui se comprend aisément; la surveillance exacte et persévérante; on ne connaissait pas encore l'éducation « intégrale » et la séparation des sexes était de rigueur. Les châtiments corporels remplaçaient les arrêts et les pensums. Qu'il nous soit permis cependant de remarquer que M. B., emporté par un enthousiasme bien explicable chez un auteur aussi épris de son sujet, a peut-être vu les choses du moyen âge un peu trop en beau, et exagéré les antithèses, au détriment de notre époque.

Un dernier chapitre est consacré à l'éducation des femmes : les écoles monastiques, de chanoinesses, de béguines, et les écoles libres s'en chargeaient, d'ailleurs l'éducation familiale, sous l'œil vigilant de la mère, était fort en honneur.

Ce qui ressort du travail de M. B. et de tous les documents épars qu'il a su rassembler, c'est que au XIe et au XIIe siècle, l'instruction pri-

maire, presque complètement entre les mains de l'Église, était très florissante en France. Les textes le prouvent, et en outre, la vogue inouïe des collèges et des Universités le confirme, car les milliers d'élèves qui les fréquentaient devaient avoir reçu une solide instruction primaire. — Disons en terminant que ce livre se recommande encore à nous par la clarté de son exposition, l'élégance et la précision de son style.

Félix Aubert.

Louis Demaison. — **Les architectes de la Cathédrale de Reims.** — Paris, Imp. Nat., gr. in-8° de 40 p. (Extrait du *Bulletin Archéologique*. 1894).

« *Omnis homo mendax*, » dit l'Écriture, et, en effet, toute histoire qui a passé par plusieurs bouches, toute œuvre d'art recopiée, tout renseignement historique utilisé de seconde main sera fatalement plus ou moins dénaturé. Au moins espérerait-on que les documents relatifs aux œuvres et aux événements célèbres ont été plus soigneusement étudiés et mieux contrôlés par un grand nombre d'auteurs. Vaine illusion, car chacun de ces auteurs a compté sur les recherches de son voisin. C'est ainsi qu'un phénomène étrange et bien propre à faire réfléchir s'était produit au sujet de la cathédrale de Reims. Viollet le Duc et Quicherat lui-même, sans parler de tous ceux qu'a égarés ensuite le respect de telles autorités, s'étaient contentés du nom de Robert de Coucy connu comme architecte de la cathédrale de Reims, et, sans remarquer que son épitaphe (seul renseignement que nous ayons sur lui) constate sa mort en 1311, on admettait qu'il avait fourni les plans de la cathédrale commencée plus d'un siècle auparavant. Villard de Honnecourt ayant fait des croquis de cette cathédrale et Hues Libergiers ayant bâti une église voisine, il n'en fallut pas plus pour qu'on les lui adjoignît; enfin, pour comble, quelques détails empruntés à un récit romantique de Tarbé et quelques hypothèses dépouillées de leur forme hypothétique devinrent les éléments constitutifs d'un certain nombre de précis d'histoire.

On n'oublia qu'un point: ce fut de recourir aux textes plusieurs fois transcrits des épitaphes d'architectes et des inscriptions du labyrinthe qui portait l'effigie et les noms des maîtres tout comme à Amiens. Avant sa destruction au siècle dernier, ce labyrinthe avait cependant été décrit et dessiné plusieurs fois. En recourant à des sources aussi certaines, M. D. a pu donner pour la première fois une liste chronologique complète des maîtres de l'œuvre; la voici :

Jean d'Orbais, de 1211 à 1231;
Jean le Loup, de 1231 à 1247;
Gaucher de Reims, 1247 à 1255;
Bernard de Soissons, 1255 à 1290;
Adam, vers 1290 (?);

Robert de Coucy, mort en 1311;
Colard, maître de l'œuvre, en 1328;
Gilles de S. Nicaise, 1352 à 1358;
Jean de Dijon, 1389, 1402, 1411;
Colard de Givry, 1416 à 1452.

Il est inutile d'insister sur le prix qu'a pour les historiens de l'art un pareil travail, et l'œuvre de M. D. fera époque dans les annales de la critique archéologique.

C. Enlart.

L. Duchesne. — **Les Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule (partie Sud-Est)**. — Paris, Thorin, 1894, in-8.

M. l'abbé Duchesne, après avoir publié le *Liber Pontificalis* et quelques études sur la liturgie des premiers siècles de l'Église, étudie la chronologie des sièges épiscopaux de l'ancienne Gaule. Ce n'est point une œuvre vaine et sans danger. Rechercher avec soin les premiers évêques qui ont été à la tête du troupeau chrétien, c'est entrer dans un domaine de l'histoire assez obscur, et aborder un sujet fort épineux. Ce point de vue n'a pas détourné de son œuvre le savant érudit; M. D. s'avance avec une parfaite tranquillité, aborde l'histoire des premiers siècles chrétiens en Gaule avec une sérénité quelquefois étonnante et sépare, comme il le dit lui-même, le bon grain de l'ivraie. La tradition n'est pas toujours un sûr garant; les évêchés de la Gaule sont semblables à ces nombreuses étoiles qui brillent dans le ciel; elles sont là et nul ne peut dire à quelle époque elles sont nées. De nombreuses fictions sont venues s'y ajouter, comme le lierre s'attache aux murs, et elles ont empêché de voir la maison elle-même, le grand édifice primitif. Enlever. d'une main discrète, ces branches touffues et tenaces, tel est le travail qu'entreprend M. D. Disons de suite que le savant historien a complètement réussi; ces études sont fort importantes pour tous ceux qui s'occupent de l'état mental des populations du moyen âge. Elles sont aussi d'un grand intérêt par les conséquences que l'on peut en tirer. L'ouvrage que M. D. vient de faire paraître n'est qu'une partie de cette vaste étude : il s'est occupé en premier lieu du Sud-Est de la Gaule, par lequel l'évangélisation avait commencé.

Ce livre se divise en quatre parties bien distinctes, et nous y retrouvons, presque sans modifications, deux mémoires déjà publiés dans des Revues savantes. Le premier travail est une vue d'ensemble sur l'histoire des évêchés de la Gaule, sujet dont les historiens s'étaient occupés depuis longtemps, les uns guidés par une orthodoxie exagérée, les autres par un libéralisme trop accentué. L'étude entreprise de part et d'autre avait été dirigée surtout sur des documents sans cesse invoqués et pris isolément sans une minutieuse enquête sur l'histoire des différents centres chrétiens. Les travaux que nous avons fait paraître en 1887 avaient montré

que le nombre des chrétiens était resté relativement faible avant l'édit de Milan, et qu'au commencement du ɪvᵉ siècle, il n'y avait qu'un noyau restreint de fidèles souvent persécuté par une population en grande majorité païenne. M. D. a suivi une autre voie. La base de ses études est la publication de M. L. Delisle, qui dans un important mémoire paru en 1884 dans l'*Histoire littéraire de la France* avait réuni les listes épiscopales dressées au moyen âge. Ces listes étaient rangées par provinces et par diocèses et cette publication a facilité le travail que nous donne aujourd'hui M. D. Les conclusions de l'auteur sont les nôtres. Les églises chrétiennes avant l'édit de Milan étaient très peu nombreuses, l'évêché de Lyon remontait seul au ɪɪᵉ siècle. Les grandes villes comme Toulouse, Vienne Reims peuvent prétendre à une origine antéconstantinienne, et ces centres chrétiens ne datent que du milieu du ɪɪɪᵉ siècle. Ce n'est qu'au commencement du siècle suivant qu'on peut enregistrer les diocèses de Rouen, Bordeaux, Paris, Bourges, Sens, Cologne. L'état mental des populations du haut moyen âge ne peut se comprendre que par une évangélisation tardive et rapide des Gallo-Romains; expliquer le monde de Grégoire de Tours sans admettre cette transformation subite, et par suite plus nominale que réelle chez bien des gens de l'époque, qui, devenus chrétiens, conservaient presque intactes leurs superstitions et leurs habitudes païennes, serait à coup sûr impossible.

La seconde étude est l'histoire du vicariat d'Arles et des relations de l'épiscopat gallo-romain avec la papauté. Là encore, M. l'abbé D. se montre un érudit consciencieux, auquel rien n'a échappé; sa critique impartiale est pénétrante; il fait revivre ses personnages, ces prélats quelquefois d'une honnêteté douteuse; avec lui, nous assistons aux intrigues, nous pénétrons jusqu'aux pensées du clergé méridional du vᵉ siècle.

L'Église primitive des Gaules, dès les premiers temps du christianisme, avait pour centre Lyon qui était en relations constantes avec l'évêque de Rome. Les documents hagiographiques et épistolaires nous prouvent que le regard des fidèles gallo-romains était sans cesse dirigé vers le tombeau de saint Pierre. Les légendes ultérieures de Grégoire de Tours sont nées de cette influence, les contemporains de ce prélat étant persuadés que la foi était venue de la Ville éternelle. Après le triomphe de l'Église, au moment où s'établirent partout de nombreux évêchés nouvellement fondés, il n'y eut plus aucune cohésion, aucune discipline. L'épiscopat de Milan et l'influence de saint Ambroise éclipsent pour un moment l'évêque de Rome. Les prélats gallo-romains avaient recours le plus souvent à ses lumières et portaient devant saint Ambroise de nombreuses querelles ecclésiastiques, si bien que, grâce à lui, la situation de l'évêché de Milan, au ɪvᵉ siècle, fut un moment prépondérante.

L'invasion des Barbares, l'insécurité du pouvoir impérial à Trèves et à Milan firent transporter à Arles et à Ravenne la cour et l'administration supérieure de l'Empire. L'évêque de Rome pouvait avec une habileté clairvoyante regagner le terrain perdu, voir son crédit augmenter au détriment de son redoutable adversaire. Innocent et ensuite Zozime, profi-

tèrent de cet état politique pour assurer au Saint-Siège la haute direction spirituelle et morale. Le travail de M. D. nous dépeint par quels procédés le pape Zozime put arriver à ses vues, quels moyens son instrument l'évêque Patrocle employa pour triompher et l'état vraiment fâcheux du clergé gallo-romain dans cette partie de la Gaule. La ruse aida autant que le patronage de saint Trophine à qui la Gaule entière aurait dû son évangélisation. Le vicariat d'Arles eut de nombreuses vicissitudes, qui donnent au récit de M. D. un très grand intérêt.

La troisième partie est celle qui a fait donner son titre à tout l'ouvrage : ce sont les fastes épiscopaux des provinces du Sud-Est, l'auteur passe en revue les catalogues des évêques des cités gallo-romaines qui se trouvent dans cette région. Ce qui ressort de ce travail, c'est la création toute fortuite des évêchés, l'absence du plan dans l'évangélisation de la Gaule. Nous ne pouvons prétendre, comme M. D., que les villes qui étaient situées sur la mer aient reçu d'une manière systématique les premiers évêques. Marseille était connue par l'hagiographe de la Vie de saint Victor comme une cité toute païenne, dévouée aux anciens dieux. Nîmes reçut très tard l'évangélisation ; Narbonne, la grande ville méridionale après Marseille, ne connut le christianisme qu'au milieu du IVe siècle. Acceptons donc la naissance des évêchés fondés sans plan déterminé et le plus souvent par des chrétiens orientaux : nous trouvons dans les sources les preuves qu'une population syrienne très importante était alors disséminée dans tout l'Empire.

L'auteur a ajouté encore un mémoire déjà publié, la critique de la légende de sainte Marie-Madeleine et du cycle de Lazare et de ses sœurs. Cette étude est vraiment un petit chef-d'œuvre de critique. Nous ne pouvons le suivre pas à pas, nous devons dire en résumé que la légende de Marie-Madeleine n'a été connue qu'au XIe siècle. Elle apparaît à Vézelay et dès ce moment on imagine un voyage de sainte Marie-Madeleine et de Maximin en Gaule. Le tombeau de la sainte étant à Vézelay et son culte très cher aux prisonniers fort répandu, il fallut expliquer comment le corps de Marie était parvenu jusque-là. Les moines eurent alors recours à une invention si familière à cette époque. Ils dirent que Marie-Madeleine était venue mourir en Provence, que les moines avaient dérobé le corps de la sainte et l'avaient apporté à Vézelay. Ils précisaient même l'église qui avait reçu le corps saint. C'était un petit oratoire non loin de la ville d'Aix, Saint-Maximin, où se trouvaient réunis quelques sarcophages du Ve ou VIe siècle. Quant à sainte Marthe, la légende n'apparaît que fort tard, la découverte de son tombeau n'arriva que presque à la fin du XIIe siècle, en 1187, et son église fut consacrée à Tarascon en 1197. Nous croyons cependant que cette légende était connue, les chapiteaux du cloître d'Arles, ainsi que ceux de Montmajour, ont représenté sainte Marthe avec la Tarasque, et l'on sait que l'art ne fait que reproduire ce qui est déjà depuis un laps de temps dans la pensée de tous.

La légende des saintes Maries, si répandue dans la Provence, et chantée naguère par le poète Mistral, a, croyons-nous, des racines plus profondes que

ne le pense M. D. Les nombreuses inscriptions dédiées aux déesses mères, assez répandues dans notre région, le culte même des saintes Maries en Camargue, à l'endroit même où ces déesses étaient adorées ne nous prouvent-ils pas que leur culte avait comme une survie dans l'imagination des populations? Faire d'une manière si rigoureuse l'histoire de légendes aussi complexes sans tenir compte des cultes antérieurs, sur une terre où partout subsistent les souvenirs antiques, nous expose à des mécomptes certains. Il y a là des données qu'il faudrait utiliser, au moins comme indication d'un inconnu à découvrir, si l'on ne peut les présenter comme des preuves bien sûres. Nous espérons y revenir bientôt. Qu'il nous soit permis de dire en terminant que le livre de M. D. est le gage d'une série d'études du plus haut intérêt pour l'histoire de l'Église primitive de la France.

A. Marignan.

Adolf Tobler. — **Vom Franzœsischen Versbau alter und neuer Zeit**, Zusammenstellung der Anfængsgrunde, 3te Auflage, Leipzig, Hirzel, iv-164 p., in-8°.

Les travaux sur la métrique romane ne cessent de se multiplier. Il est permis d'espérer que, d'ici à dix ans, on sera plus près de s'accorder sur l'origine de la plupart des vers français et sur l'histoire de nos coupes strophiques. Le côté technique, le seul à peu près qui eût attiré l'attention de Quicherat, de Becq de Fouquières et des poètes qui s'improvisèrent législateurs du Parnasse, n'a pas été l'objet d'études moins attentives en ces dernières années; si ces études offrent moins de nouveauté, c'est qu'elles avaient accompli de plus longue date de sérieux progrès[1].

Le mérite du livre de M. Tobler n'est pas de ceux qu'il faille encore démontrer. On l'a traduit avec succès et répandu dans les écoles supérieures des pays de langue française. Mais il est permis de constater que si cette troisième édition ne diffère qu'en peu de choses des deux précédentes, c'est qu'à la fois l'auteur avait su se renfermer dans de sages limites et réunir sur chaque point des renseignements d'une irréprochable précision. Rien qui sente le dogme chez lui, mais un esprit très éclairé et très ouvert, même aux tentatives les plus osées. De même que, dans ses *Vermischte Beitræge*, M. T. cite sans aucun remords telle phrase d'un périodique de la veille, ou bien emprunte ses exemples au roman en vogue, de même, dans sa métrique, il ne néglige pas les innovations de la lyrique contemporaine, quelque peu justifiées qu'elles puissent paraître

1. Parmi les travaux qui remontent à ces dernières années, il faut citer les études de MM. Henry et Bekker sur l'origine de certains mètres romans, la section du livre de M. Jeanroy sur les *Origines de la poésie lyrique*, dans laquelle il est parlé du vers et de la strophe des genres populaires; les *Modestes Observations sur l'art de versifier* de Clair Tisseur, où la langue moderne est surtout envisagée; enfin la *Verslehre* richement documentée que M. Stengel a écrite pour le *Grundriss der romanischen Philologie* de M. Grœber (II, 1-96).

à un critique respectueux de la tradition. Ce sont là des constatations qu'on fait à première inspection de la nouvelle édition du traité allemand; quelques passages de textes fraîchement cueillis et quelques mentions d'œuvres récentes sur la métrique ne modifient guère l'aspect de cet excellent ouvrage. En général, M. T., qui prend ses exemples de toute main, se montre au contraire très réservé sur les points de théorie, qui ont surtout préoccupé en ces derniers temps quelques-uns de ses confrères français et allemands; sa circonspection va parfois jusqu'au scepticisme (voyez notamment en ce qui concerne la césure de l'octosyllabe, p. 103 et note 1 de cette p.), mais elle n'implique pourtant rien de préconçu, ni le plus petit grain de partialité.

Il serait malaisé d'ajouter ou de retrancher quoi que ce soit à l'ouvrage de M. T. Ce qu'il a omis, il est permis de supposer qu'il l'a omis à dessein[1]. Dans de rares cas, l'explication qu'il donne de certains faits sent son effort (par exemple, p. 113, au sujet d'une licence poétique qu'il cherche à justifier dans Racine); il arrive aussi qu'on soit en droit de désirer des références plus variées, lorsqu'elles fournissent une date ou qu'elles confirment à cette date l'existence d'un phénomène. Ainsi p. 152, n. 1, c'est trop peu des premiers exemples d'anaphores cités. Grosse en a relevé (*Franz. Stud.*, I, 228) de très fréquents chez Crestien, et s'il faut restituer, comme je le crois, le roman de *Guillaume d'Engleterre* à ce trouveur, la dissertation de R. Müller sur ce roman (p. 86-87) devrait aussi être mise à contribution. P. 154, la thèse alléguée de Suchier sur le *versus tripartitus* n'offre pas autant de solidité que celle de Wolf et de Bartsch dont il n'est rien dit; une troisième opinion est celle de M. Jeanroy (*Origines*, p. 366, sq.); M. Tobler m'accordera qu'il fallait n'en taire aucune ou les taire toutes.

M. Wilmotte.

F. Liebermann. — **Ueber Pseudo-Cnuts, Constitutiones de Foresta**, Halle, Niemeyer, in-8°, IV-56 p. — **The Text of Henry I's Coronation Charter**, 30 p. (tirage à part).

M. Liebermann, le savant éditeur de la *Consiliatio Cnuti* et des lois anglaises du XIIIe siècle, ouvrages dont le *Moyen Age* a déjà rendu compte (juin 1894), poursuit le cours de ses publications. Il nous donne aujourd'hui une étude très intéressante et bien documentée sur la charte connue sous le nom de *Constitutiones Canuti regis de Foresta*, ou mieux de *Pseudo Cnut*. On sait que jusqu'à Henri II, qui promulgua le premier, en 1184, une charte *de Foresta*, les forêts n'avaient pas de législation particulière et n'étaient soumises qu'à des dispositions royales arbitraires; c'est ce que M. L. fait ressortir; contrairement à l'opinion

1. L'omission est-elle justifiée lorsqu'elle va jusqu'à supprimer toute mention d'un livre? Celui de Kawzcynski sur les rythmes aurait pu être mentionné et utilisé, p. 123-124, car il nous fait remonter bien plus haut que M. W. Meyer de Spire dans l'histoire de la rime.

de certains érudits, qui persistent à voir dans cette charte les derniers vestiges d'un code forestier anglo-saxon, et de quelques autres qui veulent en faire une falsification de la fin du XVIe siècle, il démontre péremptoirement qu'elle est l'œuvre d'un compilateur normand qui a voulu lui donner plus d'autorité en lui attribuant une origine ancienne. D'après ses conclusions, elle aurait été rédigée entre 1130 et 1215, et très probablement dans les dix dernières années du règne de Henri II. Par des déductions très ingénieuses, M. L. en arrive même à supposer assez vraisemblablement que ce compilateur, qui cherche à revêtir un caractère ecclésiastique, n'était pas autre qu'un noble forestier, défenseur des privilèges royaux et seigneuriaux; il s'est servi principalement et assez maladroitement du reste, des *Instituta Cnuti*, dont il s'écarte cependant beaucoup. Le *Pseudo-Cnut*, longtemps inconnu, fut retrouvé sous le règne d'Élisabeth et publié pour la première fois en 1577. M. L. en donne le texte en appendice d'après deux manuscrits seulement dont le plus important est le ms Cii (Ii VI 53 de la Bibl. de l'Univers. de Cambridge).

Citons aussi, parmi les récentes études de M. Liebermann, la publication d'un texte critique de la charte de liberté promulguée par Henri Ier lors de son avènement. Pour établir ce texte M. L. a eu recours à vingt-huit manuscrits différents, qu'il partage en sept familles. Ce classement était d'une certaine difficulté, car il y eut plusieurs expéditions de cette charte, toutes authentiques et envoyées de Westminster dans toute l'Angleterre. M. L. s'en est tiré à son honneur.

M. DEMETRESCO.

FINOT (Jules). — **Deux Chartes communales inédites. Les lois de Crèvecœur et de Clary publiées avec une notice historique sur la baronnie de Crèvecœur.** — Paris, Larose, et Lille, Leleu, 1894, in-8°, 75 p.

La première des deux chartes publiées par M. Finot a été accordée aux habitants de Crèvecœur (arr. de Cambrai, cant. de Marcoing) par leur seigneur Jean d'Oisy, en juillet 1219. Elle est en latin. M. Finot a joint au texte original une traduction française du XVe siècle. L'autre charte est la *loi* accordée par Nicole de Clary en 1240 à sa ville de Clary (chef-lieu de cant. de l'arrond. de Cambrai); elle a été rédigée en français. L'un et l'autre texte nous ont paru avoir été établis avec soin. Cependant, je ne comprends pas, dans la loi de Crèvecœur, les mots « improbis exactionibus amens ». Qu'est-ce que le mot amens? (8e ligne). Ne convient-il pas de lire *amotis?* Car la traduction française porte « touttes mauvaises choses ostées ». Plus loin, p. 50, l. 12, n'y a-t-il pas une faute d'impression? *voluerit* pour *noluerit*. On regrettera aussi que l'éditeur n'ait pas cru devoir séparer et numéroter les articles de ces deux chartes de coutumes. Le traducteur de la charte de Crèvecœur avait compris la nécessité de diviser un texte aussi long en paragraphes. Ce

sont là de bien minces critiques; et les historiens du droit n'en seront pas moins reconnaissants à M. Finot de leur avoir livré deux textes importants à étudier. Car, si M. Finot a retracé longuement, dans un récit fourni de faits, mais avec la plus grande clarté, et non sans élégance, l'histoire de la châtellenie de Crèvecœur, il s'est abstenu de tout commentaire sur les deux documents qu'il publiait. Nul, cependant, plus que lui n'était à même de le faire; et la connaissance qu'il a des institutions du Nord de la France lui eût permis de mettre en lumière les dispositions originales des chartes de Crèvecœur et de Clary, et aussi celles qui leur sont communes avec les autres chartes de la même région. Car ce que M. Finot dit de la charte de Crèvecœur, qu'elle est beaucoup plus étendue que la loi d'Esne (1193) et que les lois de Walincourt (1237 et 1316), avec quelques remarques sur l'échevinage, c'est là seulement une amorce du commentaire que nous aurions désiré trouver. Les observations présentées à propos de la loi de Clary, qui est une reproduction de la charte de Niergnies, elle-même sortie de la loi de Busigny, montrent assez que M. Finot a fait des coutumes du Nord une étude attentive, dont nous regrettons qu'il ne nous ait pas présenté les résultats. Enfin, une dernière remarque. Pourquoi ces chartes sont-elles qualifiées communales? Ce sont des chartes de coutumes. Et, par leur constitution, les villes de Crèvecœur et de Clary ne méritent le titre ni le rang de communes, n'ayant ni l'autonomie politique, ni l'autonomie administrative. Il y avait des échevins, ce qui n'est pas caractéristique d'une commune, et ces représentants de la communauté étaient d'ailleurs placés dans la dépendance du bailli, officier seigneurial, et nommés par lui. A ces critiques, qui ne portent que sur des détails, l'auteur pourra répondre qu'il lui était loisible d'envisager son sujet comme bon lui semblait, et qu'il suffit pour qu'on ne puisse le blâmer qu'il ait bien fait, comme c'est le cas, ce qu'il a voulu faire, ce à quoi je ne contredirai pas.

M. Prou.

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

La *Collection de Documents inédits sur l'histoire de France* vient de s'enrichir d'un volume intitulé : *Correspondance administrative d'Alfonse de Poitiers*. (Tome Ier, Imp. nat., 1894, in-4°, VIII-798 pages.) Dire que cette publication est l'œuvre de M. Auguste Molinier, c'est dire avec quelle compétence elle est faite. On connait l'importance des lettres d'Alfonse de Poitiers pour l'histoire administrative de la France au milieu du XIIIe siècle. Le présent volume renferme le premier des deux registres de mandements conservés aux Archives nationales et une partie du second. Dans le t. II figureront, avec la fin de ce dernier recueil, quelques fragments conservés aux Archives nationales et à la Bibliothèque Nationale, et divers documents administratifs émanés de la chancellerie d'Alfonse. Mais le second volume tirera un intérêt tout particulier de l'introduction dans

Molinier, si complètement maître de son sujet, si versé dans l'étude du XIIIe siècle, étudiera les mandements d'Alfonse de Poitiers et en importance singulière.

Petit vient de publier le tome V de son *Histoire des ducs de* vrage trop connu pour qu'il soit nécessaire d'y insister. Ce volume oire de la Bourgogne pendant la dernière partie du règne de Hugues IV, . On y trouve la suite du catalogue des actes (dont quelques-uns nso) relatifs à la Bourgogne (nos 3033 à 3829). Deux choses donnent n intérêt tout particulier : l'insertion d'une notice sur les monnaies rgogne due à M. A. de Barthèlemy ; et la reproduction de nombreux liot représentant des monuments disparus (surtout des monuments s compter une planche phototypique de sceaux, en tout vingt-six exte. En appendices : des tableaux généalogiques, des obituaires et itaphes bourguignonnes.

anvier, ont été soutenues à l'École des Chartes les thèses des élèves 1895, pour l'obtention du diplôme d'archiviste paléographe. Ce sont

. — Essai sur les attributions des procureurs-généraux-syndics, des eurs-syndics et des procureurs des communes.

de de la Rogerie. — Étude sur les coutumes de Clermont en Beau- en 1496.

. — Étude sur le droit de gite, des origines au Xe siècle.

onné. — Hildebert de Lavardin, évêque du Mans, archevêque de 1056-1133), sa vie, ses lettres.

as. — Histoire de la ville et de la commune de Douai, des origines siècle.

ux. — Essai sur Robert II de la Marck, seigneur de Sedan, mort



LE MOYEN AGE

BULLETIN MENSUEL D'HISTOIRE ET DE PHILOLOGIE

DIRECTION

MM. MARIGNAN, PROU ET WILMOTTE

MARS 1895

LES DERNIÈRES PUBLICATIONS DANTESQUES

DE

M. SCARTAZZINI

I. — **Dante-Handbuch,** *Einführung in das Studium des Lebens und der Schriften Dante Alighieri's.* — Leipzig, Brockhaus, 1892; in-8° de x et 511 pages.

II. — **La Divina Commedia,** *riveduta nel testo e commentata, edizione minore.* — Milan, Ulrico Hoepli, 1893; petit in-8° de xvi, 945 et cxxiv pages.

III. — **Dantologia,** *Vita ed opere di Dante Alighieri* (*Manuali Hoepli,* xlii et xliii). — Milan, Hoepli, 1894; in-16° de xv et 408 pages.

M. Giovanni-Andrea Scartazzini est un vétéran des études dantesques. Il y a bientôt trente ans, qu'invité à faire plusieurs conférences à Bienne, en Suisse, il prenait Dante comme sujet de ses leçons; de ces conférences devait sortir, quelques années plus tard, un livre assez considérable[1], bien dépassé aujourd'hui assurément, et que l'auteur est depuis longtemps le premier à condamner[2], mais qui fut remarqué comme il le devait lors de son apparition. Ce fut là le modeste point de départ de toute une série de publications, — éditions, commentaires,

1. *Dante Alighieri, seine Zeit, sein Leben und seine Werke* (Biel. 1869). — L'auteur a divisé son ouvrage en sept livres, et chacun de ces livres en sept chapitres; c'est pousser plus loin que Dante l'amour de la symétrie.

2. Dans la préface de ses *Prolegomeni* (p. v), M. S. donne à entendre qu'il ne le considère plus guère que comme « un bel romanzo », auquel il a voulu substituer, en écrivant ses *Prolegomeni*, « un lavoro di critica storica ».

bibliographies, manuels, articles de revue, etc., — qui ont acquis à M. Scartazzini, comme dantologue, une grande réputation en Allemagne et en Angleterre, autant, pour le moins, qu'en Italie, et dont les trois dernières, issues des précédentes : *Dante-Handbuch*, *Divina Commedia* avec commentaire (editio minor) et *Dantologia*, doivent compter parmi les plus estimables et les plus utiles.

I

De 1874 à 1882, M. Scartazzini avait publié, à la librairie Brockhaus de Leipzig, une grande édition de la *Divine Comédie*, accompagnée d'un copieux commentaire. Dans la préface de l'*Inferno*, il annonçait un volume de *Prolegomeni*, qui ferait comme le complément indispensable de l'édition, et dans lequel serait dûment discuté le texte des passages les plus controversés. Ces *Prolegomeni*, assez longtemps attendus, parurent en 1890. Ce fut un peu, dans le petit public des dantologues, une déception. Le plan de l'auteur, en effet, semblait s'être peu à peu modifié, et, au lieu d'être, comme les *Prolégomènes* de Karl Witte à sa grande édition de 1862, une nouvelle étude critique du texte de la *Divine Comédie*, son livre était devenu un véritable Manuel dantesque, une « Introduction à l'étude de Dante et de ses œuvres ». Ce livre se recommandait par la quantité considérable de renseignements bibliographiques qu'il fournissait; mais la polémique y prenait trop de place et les inexactitudes y étaient trop nombreuses; de plus, l'influence de la récente histoire de la littérature italienne de M. A. Bartoli se trahissait par un scepticisme exagéré, qui faisait rejeter comme controuvés ou douteux des faits authentiquement attestés. L'auteur ne se laissa pas déconcerter par ces critiques; et sollicité de donner ou d'autoriser une traduction allemande de son livre, il préféra le refondre, le remanier complètement, à l'usage du public allemand [1], tout en en conservant le plan et la disposition générale : de là le *Dante-Handbuch*, paru en 1892. M. Scartazzini consacra dix-huit mois à peine à ce travail ; le livre eût sans doute gagné à ce que l'auteur se pressât un peu moins : cependant, des *Prolegomeni* au *Handbuch*, le progrès est sensible.

M. Scartazzini, dans ce nouveau livre, a tenu compte, dans une certaine mesure du moins, des observations qui lui avaient été adressées. C'est ainsi qu'il a fait disparaître un chapitre assez malencontreux sur la langue et la littérature italiennes avant Dante et à l'époque de Dante (*Proleg.*, parte II, cap. 1), chapitre qui, malgré les nombreuses citations de Bartoli dont il est semé, avait été jugé, et non sans raison, tout à fait insuffisant. Nous y avons gagné quelques pages de plus dans la des-

1. M. S. est originaire de la Suisse italienne, mais il a vécu longtemps dans la Suisse allemande, et il possède l'heureux privilège d'écrire avec une facilité à peu près égale en italien et en allemand.

cription du voyage dantesque, plus explicite et plus claire dans le *Handbuch* que dans l'ouvrage précédent. — De même, M. S. a bien fait de supprimer la longue lettre de Dante à Can Grande della Scala, dont il avait, sans nécessité, reproduit le texte *in extenso* dans les *Prolegomeni;* ce qui ne l'empêchait pas, d'ailleurs, d'émettre au sujet de ce document des opinions contestables.

En général, les citations de savants modernes, dont il y avait un véritable abus dans les *Prolegomeni*, sont un peu moins nombreuses dans le *Handbuch;* félicitons l'auteur d'avoir cherché à être plus personnel; sachons-lui gré aussi de la modération relative de son langage; les vivacités de plume auxquelles il n'avait que trop habitué ses lecteurs n'étaient ni très dignes ni très habiles; elles ne faisaient pas beaucoup de tort à ses adversaires, tandis qu'elles pouvaient justifier les sévérités de la critique à son égard.

Enfin, nous trouvons une utile addition dans ce tableau chronologique qui figure en tête du volume (p. 5-18), et dans lequel sont rappelés les événements les plus importants survenus, principalement en Italie et à Florence, de 1215 à 1321, avec références, quand il y a lieu, aux passages correspondants de la *Divine Comédie*.

Tout cela ne veut pas dire que le *Dante-Handbuch* soit irréprochable; il ne l'est ni quant à la forme ni quant au fond. En ce qui concerne la forme, je me contenterai de noter certains titres cherchés et peu clairs[1], et la bizarrerie de certains arguments[2]. Pour le fond, ce qui est plus grave, j'ai remarqué plusieurs inexactitudes et omissions, que l'auteur aurait pu éviter en revisant son travail avec plus de soin. Quelques exemples suffiront.

Dans les *Prolegomeni* (p. 540), M. S. avait avancé fort imprudemment qu'« il existe en manuscrit plusieurs traductions provençales de la *Divine Comédie*, parmi lesquelles il en est sans doute plusieurs qui remontent à la première moitié du XIV[e] siècle ». C'est là une complète erreur[3]. Il n'y a jamais eu de traduction de la *Divine Comédie* en pro-

1. Tandis que dans les *Prolegomeni*, des vers de la *D. C.* servent de titres à plusieurs chapitres, nous trouvons, dans le *Handbuch*, des titres comme ceux-ci, qu'on dirait tirés d'un roman : « In schlechter Gesellschaft. — Am Wanderstabe. — Auf falschem Wege. — Ein Anderer und doch Derselbe. »

2. Plusieurs personnes, parait-il, se seraient étonnées que Dante ait pu écrire une œuvre comme la *Divine Comédie* à l'âge de quarante ans passés; il fallait les laisser à leur étonnement; M. S. prend la peine d'argumenter à ce sujet, et croyant devoir citer des exemples de vieillards robustes ayant porté vaillamment le poids des années, il dit en finissant (p. 380) : « Voyez l'empereur Guillaume I[er], voyez l'historien Ranke! » S'il fallait à tout prix démontrer que le cas de Dante n'a rien de bien extraordinaire, ne valait-il pas mieux rappeler Milton, dictant le *Paradis Perdu* à l'âge de cinquante ans et plus?

3. Cette erreur est due à une interprétation peu exacte d'un passage de la *Bibliografia Dantesca* de Colomb de Batines (I, 248), passage où il est parlé de deux traductions provençales de la *D. C.*, qui seraient conservées à la Bibliothèque universitaire de Turin; il n'existe à Turin, à ma connaissance, qu'une seule traduction manuscrite de Dante, la vieille traduction en français de l'*Enfer*, que M. S. signale à la page 500 du *Handbuch*, dont quelques fragments ont été imprimés çà

vençal, ou du moins si de telles traductions ont jamais existé, elles n'ont laissé absolument aucune trace. M. S., averti cependant par un de ses critiques, n'en a pas moins traduit mot pour mot dans le *Handbuch* (p. 499) la phrase malencontreuse des *Prolegomeni*; et l'erreur subsiste entière.

Dans le premier paru de ces deux ouvrages, M. S. avait cru trouver de bonnes raisons (p. 54-56) pour nier l'ambassade de Dante à San Gemignano, — la seule précisément de toutes les ambassades du poète parmi celles dont parlent ses biographes, qui ne puisse être révoquée en doute; elle est attestée en effet par un document parfaitement authentique, mais considéré depuis longtemps comme perdu, et que l'auteur des *Prolegomeni* soupçonnait fort d'être fabriqué; or l'original de ce document venait d'être retrouvé par M. Gaetano Milanesi. Que va faire M. S. dans son *Handbuch*? Va-t-il reconnaître tout simplement son erreur? Non, il s'embarrasse dans de pénibles et longs raisonnements tendant à diminuer la portée de ce document, qui a grand tort assurément d'exister.

Si nous passons à la bibliographie, nous pourrons nous étonner de ne pas trouver cité, parmi les auteurs qui ont traité de la *varia fortuna* de Dante à travers les siècles, à côté de MM. Carducci et Micocci, M. Michele Barbi, dont l'ouvrage *Della Fortuna di Dante nel secolo XVI* (Florence, 1890) est sans conteste un des plus importants sur la matière.

Dans le paragraphe consacré aux illustrateurs de la *Divine Comédie* (p. 411), M. S. devait bien, semble-t-il, une mention à la célèbre illustration du *Paradis* de Giulio Clovio[1], illustration d'autant plus intéressante que le *Paradis* est, des trois parties de la *D. C.*, celle qui a le moins souvent tenté les artistes.

Mais, sans insister sur d'autres omissions du même genre, il n'est que juste de reconnaître que M. S. est, en général, un bibliographe bien informé; il vise non à être complet, — ce qui serait, quand il s'agit de Dante, tenter l'impossible, — mais à être utile et pratique. Or, c'est manquer ce but que de n'indiquer, pour certains ouvrages, que des éditions anciennes, épuisées, rares, tandis qu'il en existe de beaucoup plus récentes et plus accessibles, comme fait M. S. pour le *Dante et la Philosophie catholique au XIIIe siècle* d'Ozanam et pour sa traduction du *Purgatoire*. C'est d'après la 6e et la 4e édition les seules courantes aujourd'hui (*Œuvres complètes*, t. VI et IX, 1872 et 1873), qu'il fallait [illegible] ces deux ouvrages[2].

[illegible], pour finir, à une critique plus importante, parce qu'elle porte

[illegible] la publication intégrale, annoncée par M. Camille Morel, chancelier [illegible] Fribourg (Suisse), est impatiemment attendue.

1. [illegible] de Clovio, conservées, comme l'on sait, dans un manuscrit [illegible] récemment l'objet d'une superbe publication, due au R. P. Cozza-[illegible].

2. [illegible] bon d'indiquer (p. 387) que les *Recherches* du même [illegible] *poétiques de la Divine Comédie*, font partie du t. V de ses [illegible].

sur la méthode même de l'auteur et sur le caractère de son ouvrage. Dans le *Handbuch* comme dans les *Prolegomeni*, la partie du livre consacrée à la *Vie* de Dante et celle où il est traité de ses *Œuvres* sont de longueurs à peu près exactement égales. Cette apparente symétrie cache un défaut de proportion. Ce que l'on sait de certain sur Dante se réduit à très peu de chose; et dans une biographie du « divino Poeta » qui remplit plus de 258 pages compactes, il est impossible que les conjectures et les discussions ne prennent pas une très grande place. C'est précisément le cas dans le *Handbuch*, où nous voyons les hypothèses les plus fantaisistes, les opinions les plus singulières prises en considération par M. S. et laborieusement discutées. Le chapitre intitulé *Familienleben* (Ire partie, chap. 7) est, sous ce rapport, des plus caractéristiques. La question qui s'y trouve débattue tout au long est celle-ci : Dante a-t-il été bon mari, et Gemma Donati, sa femme, bonne épouse? ou, en d'autres termes, les partisans de la *felicità domestica* de Dante doivent-ils avoir gain de cause contre leurs adversaires? Or, tout bien compté, il n'existe pas moins de *huit* raisons de croire au bonheur domestique de Dante; ne vous hâtez pas trop cependant de vous réjouir pour le poète, car les raisons contre, M. S. les a énumérées aussi, et il en trouve jusqu'à *neuf*; ces neuf raisons ne valent rien, il est vrai; mais les huit autres ne valent pas davantage; et M. S., tout le premier, convient qu'il lui est impossible de se prononcer dans un sens plutôt que dans un autre. Alors, à quoi bon tant de peine pour de semblables arguties? à quoi bon une si longue argumentation sur un si mince sujet et pour un si mince résultat?

Il y a bien d'autres discussions de ce genre dans le livre. Peu de lecteurs se laisseront persuader qu'elles soient bien à leur place dans un *Manuel*, qui doit être, par définition, un livre d'exposition et non de controverse érudite. Il n'en est pas moins certain que ce Manuel, œuvre d'un savant particulièrement compétent, ne peut manquer de rendre aux études dantesques de grands services[1], et l'on ne doit pas s'étonner qu'il ait trouvé, à peine paru, un traducteur en Angleterre, l'un des pays précisément où ces études sont actuellement le plus en honneur.

II

Quelques mois seulement s'étaient écoulés depuis que M. Scartazzini avait mis la dernière main à son *Handbuch*, et l'infatigable dantologue avait la satisfaction de pleinement réaliser un autre projet, médité depuis longtemps : donner une édition abrégée, mais tenue au courant, du grand commentaire de la *D. C.* qu'il avait, comme on l'a vu plus haut, publié à Leipzig entre 1874 et 1882. Terminée en automne 1892, cette *editio minor* paraissait en 1893 à la librairie Hoepli, à Milan.

1. Toutefois, l'usage de cet ouvrage, faute de table, faute surtout d'un *index* des auteurs cités, n'est pas aussi commode qu'il pourrait l'être.

le Leipzig ne pouvait prétendre qu'à un public spécial, nt assez restreint; l'édition de Milan s'adresse aux écoliers et monde, c'est-à-dire à un public infiniment plus vaste. teur en est des plus engageants; de toutes les éditions de la marché, je n'en connais pas qui soit à la fois aussi élégante node : netteté des caractères, habile disposition du texte et du titres courants multipliés : tout concourt à en faire un livre lter, où les commençants s'orienteront aisément.

abli avec soin, n'est autre que celui de l'édition de Leipzig, endroits, et d'où l'on a fait disparaître certains lapsus. Il est M. S. a eu constamment sous les yeux la grande édition itte, de 1862 ; mais il se garde bien de la suivre servilement; ajer que dans le *Purgatoire* et le *Paradis*, on trouverait, aque chant, des passages caractéristiques où le texte de M. S. celui de Witte ; et si, dans bien des cas, il est à peu près décider de quel côté est la bonne leçon, souvent aussi la ut être accordée au texte de M. S., rarement au texte de utôt des quatre manuscrits qui forment la base à peu près son édition.

S. a eu bien raison de ne pas s'en tenir, purement et sim- texte de son devancier, par contre, il aurait dû, en ce qui thographe, ou, si l'on veut, la graphie de certains mots, se oins indépendant, obéir à des principes philologiques plus sûrs, et se mettre en garde contre une tendance conti- nir certaines formes. Une révision très sévère du texte, à ce particulier, s'imposera absolument, quand le moment,

taire, qui est évidemment la partie de son travail sur laquelle M. S. a portéses plus grands efforts. Le commentaire de l'édition de Leipzig est extraordinairement touffu. L'idée première de M. S. avait été de condenser en un commentaire unique les principaux commentaires dantesques qui existaient avant lui. Entreprise assez chimérique sans doute; mais, bien que le but soit loin d'être atteint, le premier commentaire scartazzinien n'en est pas moins énorme, et plus d'un lecteur, en feuilletant le volume du *Purgatoire* ou celui du *Paradis*, beaucoup plus étendus l'un et l'autre que celui de l'*Enfer*, se sera demandé, non sans quelque inquiétude, si le *sacro poema* ne peut être goûté qu'au prix d'une lecture si considérable et d'une annotation tellement copieuse, qu'elle étouffe le texte, en quelque sorte. Il n'en est rien heureusement, et le commentaire de Leipzig, qui constitue d'ailleurs pour les spécialistes une mine de renseignements des plus précieuses, pouvait sans inconvénient être allégé, et de beaucoup : il y avait tout avantage à supprimer certains passages de pure polémique ; surtout quantité de citations pouvaient être sacrifiées sans grand dommage[1]. L'éditeur de M. Scartazzini, en lui mesurant l'espace, lui a rendu, comme à la plupart de ses lecteurs, un véritable service.

Le commentaire *minor* n'est d'ailleurs pas un simple abrégé du commentaire *major;* dix ans, vingt ans même, pour une bonne partie, séparent le premier du second; et, dans l'intervalle, bien des travaux importants ont paru, plusieurs anciens commentaires (notamment celui de Benvenuto da Imola) ont été publiés, que M. S. pouvait mettre à profit, et il n'y a pas manqué. En outre, certaines erreurs assez graves, qui déparaient la grande édition, ont disparu dans la petite[2]. Ajoutons que telle innovation heureuse, introduite par M. S. dans la rédaction de son premier commentaire, quand l'expérience lui en montrait l'utilité, a passé naturellement dans le second. Ainsi, dans la première édition, à partir du chant XXV du *Purgatoire*, M. S. avait joint au commentaire proprement dit des sommaires que les lecteurs ont certainement appré-

1. M. S. lui-même (*Proleg.*, p. VII) déclare que, dans son commentaire, « les citations non seulement abondent, mais bien souvent aussi surabondent ». Voici, entre beaucoup d'autres, un exemple de ces « surabondances ». Ayant à parler, à propos du vers du *Paradis*, XII, 140, de Joachim de Flore, M. S., non content d'indiquer, sur l'abbaye de Flore, un passage du grand ouvrage de Janauschek, *Originum Cisterciensium*, etc., reproduit tout au long ce passage, où sont énumérées toutes les formes que le nom de cette abbaye a pu recevoir dans les textes; ce qui était tout à fait à sa place dans les *Origines Cistercienses* ne l'est plus du tout dans le commentaire dantesque.

2. Dans l'*editio major*, à propos du vers XXVIII, 20, du *Purg.*, nous lisons (p. 577), dans une longue note sur le « lito di Chiassi »: « Lasciamo stare il *Lan.* (le vieux commentateur Jacopo della Lana), che favoleggia di una *Abadia di Chiassi*, della quale nessuno ebbe mai notizia. » La note correspondante de l'*editio minor* est beaucoup plus courte, mais beaucoup plus exacte aussi, et nous y voyons que Jacopo della Lana n'était pas si mal informé, puisqu'il existe bien une abbaye de Classe (d'ailleurs suffisamment connue), laquelle a été primitivement occupée par les Bénédictins, remplacés par les Camaldules en 1138.

[illegible] analogues, mais plus nettement distingués du reste, [illegible] l'editio minor, disposés d'un bout à l'autre du commen-

[illegible] il y a progrès. Toutefois, outre certaines additions [illegible] qu'il y aurait lieu de supprimer, il resterait plus d'une [illegible] à apporter au nouveau commentaire. Par exemple, à [illegible] François, M. S. semble considérer la légende des *Tres* [illegible] un appendice aux deux vies de Thomas de Celano [illegible] des textes parfaitement indépendants.

[illegible] point de vue, il est regrettable qu'ayant à parler de Bru- [illegible] l'occasion des vers xv, 22-54, de l'*Enfer*, M. S. ne s'en [illegible] très sage de la page 115, où il dit que la raison de [illegible] Brunetto dans l'enfer dantesque demeure inconnue: [illegible] devoir répéter (p. 116), sur les rapports de [illegible] Dante, une insinuation des plus choquantes, qui avait [illegible] raison trouvée déplacée dans les *Prolegomeni*, [illegible] dans une édition destinée, dans la pensée de [illegible] des écoles.

[illegible] Leipzig il manquait une table des rimes, appen- [illegible] indispensable à toute réimpression un peu soignée de la [illegible] comblée dans l'édition de Milan. Mais pourquoi [illegible] S., au lieu de prendre comme base de cette table son édi- [illegible] reproduire, sans y rien changer, un vieux [illegible] servi à plus d'une édition de la *D. C.*, notam- [illegible] Bianchi? Il en résulte, entre le texte commenté [illegible] une quantité considérable de divergences, qui

III

La dernière publication de M. Scartazzini est sa *Dantologia*, qui est, en quelque sorte, à l'*editio minor* de la *D. C.* ce que les *Prolegomeni* ou le *Dante-Handbuch* sont à l'*editio major*. Ce livre, qui n'est d'ailleurs qu'une nouvelle édition d'un *Dante* publié en 1883 dans la collection des *Manuali Hoepli*, mais une édition considérablement augmentée et corrigée en beaucoup d'endroits, — ce livre a en général les qualités et les défauts des précédents ouvrages de l'auteur, tout en s'en écartant assez sensiblement par la disposition générale, qui est identique toutefois à celle du *Dante* de 1883. Dans chacun des chapitres ou plutôt des sous-chapitres de la *Dantologia*, il y a deux parties bien distinctes à considérer : l'une, imprimée en gros texte, peut être appelée synthétique; c'est là que M. S. a brièvement exposé les résultats de ses recherches, les faits les plus marquants, ses conclusions les plus certaines, sa doctrine en un mot; l'autre, en plus petit texte, et, si l'on peut dire, analytique, est consacrée à la discussion, aux preuves, enfin à la bibliographie.

Ce serait un jeu facile, mais assez vain, de relever les nombreuses contradictions de M. S. dans ses diverses publications dantesques, depuis le *Dante* en allemand de 1869, jusqu'à la *Dantologia* de 1894; et lorsque lui-même dit que les convictions que l'on croit les plus solides peuvent changer (p. 40), il n'a pas besoin d'ajouter que ses propres ouvrages pourraient fournir d'abondants arguments à la démonstration de cette humble vérité. Mais il est bien inutile d'insister sur ces divergences, qui pourraient s'expliquer, les unes par les progrès mêmes des études dantesques sur certains points, dans ces vingt ou trente dernières années, les autres, tout au contraire, par le vague et l'incertain dans lequel sont restées ces mêmes études sur tant d'autres points. Il me paraît de beaucoup préférable d'indiquer quelles sont, sur les questions les plus controversées, les conclusions tantôt plus, tantôt moins affirmatives, selon les cas, auxquelles s'est arrêté M. S. dans son dernier livre.

Origine populaire de Dante. — Bien qu'il paraisse impossible de décider si Dante était d'origine noble ou populaire, toutefois les arguments contre la noblesse du poète sont très forts (p. 46 et suiv.).

Réalité historique de Béatrice. — La réalité historique de Béatrice ne fait pas de doute, mais rien absolument n'autorise à l'identifier avec Béatrice Portinari (p. 72-79). Le nom de baptême de la jeune fille est inconnu, comme son nom de famille, et d'elle nous ne savons rien de plus que ce que dit Dante. — On ne peut que féliciter M. S. d'avoir pris un parti aussi sage; il me paraît être, ici, tout à fait dans le vrai.

Vie militaire et publique de Dante. — Il est certain que Dante a combattu à Campaldino (p. 80 et suiv.; — le fait d'ailleurs n'avait été mis en doute que par A. Bartoli, et bien à tort), certain aussi qu'il fut présent à la prise de Caprona (p. 85); il est également hors de doute que Dante fut

envoyé en ambassade à San Gemignano (p. 127), tandis que toutes les autres prétendues ambassades de Dante, notamment l'ambassade dont il aurait été chargé auprès de Boniface VIII (p. 137), sont du domaine de la fable. — M. S. me paraît passer un peu vite sur le fait de l'ambassade à San Gemignano.

Réalité historique de la Donna gentile. — M. S. conclut à la réalité historique de la *Donna gentile*, comme il avait conclu à la réalité historique de Béatrice (p. 106-110). « La Béatrice réelle, dit-il (p. 110) eut une rivale dans la *Donna gentile* réelle; la Béatrice allégorique (l'autorité ecclésiastique ou la théologie) eut une rivale dans la *Donna gentile* allégorique (la philosophie). » M. S. est très porté à identifier la *Donna gentile* avec la femme même de Dante, Gemma Donati (p. 106-107; cf. *Proleg.* et *Dante-Handbuch*); ce serait, d'après lui, le meilleur, ou plutôt le seul moyen de concilier certains passages qui semblent contradictoires, de la *Vita nuova* et du *Convivio*.

Vie de Dante et ses occupations pendant l'exil.— La première période de l'exil de Dante est des plus obscures (p. 142-153). Toutefois son séjour à Vérone, près des Della Scala, ne fait aucun doute, bien qu'on n'en puisse préciser avec certitude ni la date ni la durée; son séjour à Padoue est tout à fait problématique, tandis que le fait de sa présence dans la Lunigiana, chez les Malespina, en 1306, est indiscutable. Le voyage de Dante à Paris doit être considéré comme certain; mais l'époque en est impossible à déterminer d'une manière absolue; les années 1308 ou 1309 sont les plus probables. Quant au séjour de Dante à Oxford, il est au moins prudent d'en douter.

Comment Dante, dans sa misérable vie d'exilé, a-t-il pu assurer son existence matérielle? C'est là un problème, parmi beaucoup d'autres du même genre, qui n'a cessé de préoccuper M. S.; et dans les *Prolegomeni*, dans le *Handbuch*, dans la *Dantologia*, il en cherche curieusement la solution (p. 186 et suiv.). D'après lui, l'enseignement dut être la principale, sinon l'unique ressource du poète. Les anciens biographes parlent d'un séjour de Dante à Bologne et à Paris : entendez, dit M. S., qu'il y a figuré non comme élève, mais comme maître. C'est là une idée chère à l'auteur, qui la développe avec complaisance : hypothèse assurément, et qui ne repose sur aucune donnée certaine, mais hypothèse qui a pour elle la vraisemblance.

Chronologie des principales œuvres de Dante. — Voici comment elle s'établit, d'après M. Scartazzini :

Fin 1290 ou commencement 1291, la *Vita nuova* (p. 278-280), sauf les derniers chapitres, qui sont de la fin de 1292 ou du commencement de 1293;

En 1308 ou 1309 environ, le *Convivio* (p. 284);

En 1309 et 1310, le *De Vulgari Eloquentia* (p. 284);

De 1313 à 1321, la *Divina Commedia* (p. 289 et suiv.); il ne faut pas comprendre, bien entendu, dans cette période de neuf années environ, la longue période de préparation qui a dû précéder.

Quant au traité *De Monarchia*, la date de la composition en paraît, jusqu'à présent, impossible à déterminer, même d'une manière approximative (p. 289) ; ce n'est pas une raison, assurément, pour en contester l'authenticité, comme l'ont fait récemment plusieurs dantologues, contre lesquels M. S. a facilement gain de cause (p. 334-335) ; l'authenticité du *De Monarchia* a pour elle les témoignages les plus certains, ceux de Jean Villani, notamment, et de Boccace.

Je passe rapidement sur les autres œuvres de Dante, et ne dirai qu'un mot de ses *Lettres*. C'est une question fort débattue que celle de savoir quelles sont, parmi les rares lettres qui nous sont parvenues sous le nom de Dante, celles qui doivent lui être en effet attribuées; M. S. estime que, pour celles-là mêmes à l'occasion desquelles le doute semblerait le moins permis, on ne saurait affirmer que nous les ayons dans leur forme originale (p. 341 et suiv.) ; c'est montrer là une prudence peut-être excessive.

Le dernier chapitre, consacré spécialement à la *Divine Comédie*, est sans doute celui qui sera lu avec le plus d'intérêt; on pourra seulement le trouver trop court; la description du voyage dantesque notamment aurait gagné à être un peu plus circonstanciée.

Je néglige à dessein dans cette analyse tout ce qui concerne l'évolution morale de Dante d'après ses œuvres, l' « harmonie entre la Vie et les Œuvres[1] » (chap. II), et aussi la « structure morale du monde dantesque » (chap. IV, § 6). Ce sont là de riches matières à controverses; le symbolisme, ici, prête aux interprétations jusqu'à l'infini, et personne dans ces questions ne pourra jamais se flatter d'avoir le dernier mot.

M. Scartazzini, en écrivant sa *Dantologia*, a tenté de faire une sorte de *vade-mecum* indispensable à quiconque voudra s'occuper de Dante et de ses œuvres. Il n'est que juste de dire qu'il y a pleinement réussi. Cependant ce livre, malgré tout le soin qu'y a apporté l'auteur, n'est pas à l'abri de toute critique, et il serait facile d'y relever, outre quelques défauts dans le plan, un certain nombre d'inexactitudes, d'opinions contestables et d'omissions fâcheuses.

En ce qui concerne le plan, on souhaiterait des citations moins longues et moins nombreuses[2]; il y aurait eu tout avantage à fondre en un seul les deux tableaux chronologiques des pages 91-95 et 162-166; les deux pages consacrées à l'*Époque* et à la *Durée du voyage dantesque* (p. 404-405) auraient bien pu former un paragraphe spécial; le dernier paragraphe, sur les *Imitateurs* de Dante (p. 405-406), aurait été mieux à sa place après le paragraphe consacré aux *Traducteurs*. — L'ouvrage de M. Micocci, *La Fortuna di Dante nel secolo XIX* (p. 406), et celui de

1. Dire que Dante a pu être « lussurioso ed adulterio », c'est, dans l'opinion de M. S., proférer un véritable blasphème (p. 312). Ce serait ici le cas de répéter ce que disait jadis Karl Hillebrand à propos du livre de Bergmann sur *Les prétendues maîtresses de Dante:* L'auteur de *Faust* a aimé successivement et Marguerite, et Annette et *tutte quante :* cela l'a-t-il empêché d'être grand poète et d'avoir toujours eu l'idéal en vue? (Voy. *Rev. Critique*, t. X, p. 151.)

2. On pourra trouver surtout qu'il cite bien souvent la *Vie de Dante* par Boccace, quoiqu'il en fasse si peu de cas comme source historique.

M. Del Balzo, *Poesie di mille autori*, etc.,— ce dernier cité (p. 215) dans le paragraphe un peu pompeusement intitulé *L'Apoteosi*,— semblaient avoir leur place indiquée, l'un p. 212, à côté de la belle étude de M. Carducci, *Della varia fortuna di Dante*, l'autre dans le paragraphe consacré aux *Imitateurs*, le plus grand nombre des poésies publiées par M. Del Balzo n'étant précisément autre chose que des imitations plus ou moins heureuses, plus ou moins lointaines de la *D. C.* — De même encore, on chercherait vainement la mention de la traduction du *Purgatoire* par Ozanam parmi les traductions françaises de la *D. C.* (p. 254-255) ; il faut la chercher beaucoup plus loin (p. 396).

La multiplicité des paragraphes bibliographiques a amené certaines répétitions tout à fait inutiles. Ainsi, tel ouvrage, pourtant bien spécial[1], de M. Agnelli, est cité au moins trois fois (p. 249, 282 et 405). En revanche, on a à regretter, ici comme dans le *Dante-Handbuch*, l'absence d'un index général des auteurs cités.

J'ai parlé d'inexactitudes. Il est inexact, en effet, que la plus récente traduction française soit celle de Littré (1879), qui ne comprend que l'*Enfer* (p. 254) ; c'est, ou du moins c'était, quand M. S. a composé sa *Dantologia*, celle de H. Dauphin, publiée en 1886. M. S. d'ailleurs la connaît, puisqu'il la cite dans ses *Prolegomeni* (p. 546)[2] ; il lui était donc facile d'éviter cette erreur.

D'après M. S., on n'aurait pas encore réussi à prouver l'authenticité de la chronique de Dino Compagni (p. 25) ; on en peut juger tout autrement ; il semble même difficile que le doute puisse subsister après les beaux travaux de M. Del Lungo.

En ce qui concerne les portraits de Dante et l'authenticité de ceux qui subsistent, M. S. conclut bien vite dans le sens négatif (p. 204-205) ; quelques-uns au moins ne méritent pas le dédain dans lequel il les comprend tous.

M. S., dans sa préface (p. xi), déclare par avance qu'il n'accepte aucune critique en ce qui touche les citations bibliographiques, et par conséquent les omissions qu'il a pu commettre. Il peut avoir raison en principe, car, de ces omissions, il en est beaucoup qui sont volontaires et se justifient suffisamment. Mais il en est d'autres qui ne se justifient aucunement, et je me permettrai d'en signaler une[1], qui me paraît plus grave que les autres. Dans la liste des commentaires dantesques (p. 236 ; cf. p. 230), il n'est pas fait mention de celui de M. Tommaso Casini, publié en 1889 et réimprimé depuis. Ce n'est pas que M. S. l'ignore,

1. Ouvrage excellent d'ailleurs.
2. Mais non dans son *Handbuch* ; on n'en voit pas bien la raison.
3. J'ajouterai que, puisque, selon la très juste observation de M. S., les bons travaux sur le *Purgatoire* sont relativement si rares (p. 396), il eût été assez à propos de signaler la charmante étude de M. Emile Montégut, *Le Purgatoire de Dante*, parue en 1864, et que l'auteur a insérée en 1881 dans ses *Poètes et artistes de l'Italie* (p. 161-222). Je ne crois pas que, sans même excepter l'ouvrage d'Ozanam, on ait jamais mieux parlé, dans notre langue, de la poésie d'un charme si particulier et si douce du second cantique de la *Divine Comédie*.

puisqu'il le cite et dans ses *Prolegomeni* (p. 535) et dans son *Handbuch* (p. 489). Cette omission est d'autant plus regrettable que le commentaire de M. Casini, recommandé par de très bons juges, passe à bon droit pour l'un des meilleurs, tant au point de vue de l'exactitude et de l'abondance de l'information, que de la sûreté du goût[1].

J'espère que l'importance des trois ouvrages examinés dans ces pages excusera la longueur de l'analyse. Les travaux de M. Scartazzini sont assez peu connus en France, et ils méritent assurément de l'être. Ce que l'on ne saurait, en tous cas, contester au savant dantologue, c'est un zèle infatigable dans sa tâche de vulgarisateur et de bibliographe, et, malgré une certaine hâte dans l'exécution, un souci très réel de faire toujours mieux[2].

Lucien Auvray.

Jules Jeanjaquet. — **Recherches sur l'origine de la conjonction « que » et des formes romanes équivalentes.** — Paris, H. Welter. — Neufchâtel, Attinger frères. — Leipzig, Gustave Fock. 1894. 1 vol. in-16, 99 p. (Thèse présentée à la Faculté de philosophie de Zurich).

Il y avait dans cette thèse, — comme l'indique suffisamment le titre, — deux parties bien distinctes. Il fallait d'abord considérer les diverses conjonctions qui se sont substituées à *ut* ou qui, suivies d'un mode personnel (indic. ou subj.), ont remplacé la proposition infinitive accompagnée de l'accusatif; et ensuite examiner le sort réservé à ces diverses conjonctions dans les langues romanes, et la manière dont les langues romanes en ont usé. Le premier point exigeait l'expérience et le savoir d'un latiniste habile, et là M. J. ne m'a pas semblé être à la hauteur de sa tâche. En prenant comme point de départ la thèse de Mayen[3], M. J. s'exposait forcément à être incomplet. Il ne fallait pas se borner aux conjonctions que cite Mayen; il fallait aussi examiner jusqu'à quelle date on trouve *quod* dans les textes (et cela en recourant soi-même aux textes, et non d'après les travaux de seconde main); jusqu'à quelle

1. Si le commentaire de M. Casini a une infériorité sur le commentaire *minor* de M. Scartazzini, c'est uniquement au point de vue de l'exécution matérielle, aucunement au point de vue du fond. Il est vrai, M. S. a accusé M. C. de plagiat, et il s'en est suivi une polémique des plus regrettables; mais les travaux antérieurs de M. C. le recommandaient déjà suffisamment et devaient le mettre à l'abri de tout soupçon de ce genre; et quand, dans son commentaire, il fait un emprunt à M. S., à qui il rend pleinement justice, il ne manque pas de le citer.

2. Dans la grande édition de la *D. C.* publiée par M. S. à Leipzig, le volume de l'*Enfer*, qui a aujourd'hui plus de vingt ans de date, n'est pas en proportion avec les deux autres. M. S. se propose de donner de l'*Enfer* une nouvelle édition, où le commentaire serait plus développé et mis au courant; cette nouvelle édition, si M. S. remplit exactement le programme qu'il s'est tracé (voy. *Paradis*, préface, p. IX), sera, on ne saurait en douter, très bien venue.

3. De particulis, quod, quia, quoniam, quomodo, ut, pro accusativo cum infinitivo post verba sentiendi et declarandi positis Diss. Kiel, 1889.

époque et dans quels cas le subjonctif ou l'indicatif avec ce *quod;* à quel moment *quod* usé par un long emploi le cède à *quia;* à quel moment *quia* le cède à *quoniam;* à quel moment *quoniam* à *quomodo;* à quel moment celui-ci à *quatenus;* celui-ci à *qualiter*, etc. Et les résultats ainsi obtenus auraient eu une réelle valeur. Au lieu de raisonner ainsi, M. J. ne s'est appuyé que sur des hypothèses *psychiques* ou soi-disant telles. Il distingue entre verbes *intellectifs*, verbes *émotifs* et verbes *volitifs* (p. 12). Mais à quoi bon ces distinctions, puisque M. J. avoue presque aussitôt (p. 14) que ces groupes se pénètrent l'un l'autre? Et enfin quand il nous parle de « zones intermédiaires, qui sont un terrain préparé pour les influences analogiques », je n'ose plus suivre l'auteur sur un terrain pareil! Ces hypothèses poursuivies avec beaucoup trop de logique dans tout le premier chapitre ont empêché l'auteur de se rendre compte de bien des faits simples,— et même évidents. (cf. p. 16.) Les verbes signifiant craindre, etc., prennent *par analogie*,— étant dans une zone intermédiaire (?),— la conjonction *quod* au lieu de *quominus*, *ne*, etc. Mais le fait est bien plus clair. *Timeo ne magister veniat* devient naturellement : *Timeo quod m. v.* Cela signifie en effet : Je crains *parce que* le maître viendra (cf. les phrases de nos paysans dont celle-ci peut être prise comme type : Je crains qu'il pleuvra demain) ! *Quod* rend donc ici l'idée de cause; il est son emploi rationnel, logique et classique. Mais ce malheureux esprit de système ne pouvait se contenter d'une explication si simple!

Je reproche ici encore à M. J. de ne pas se tenir suffisamment au courant des récentes publications (avant bien entendu 1894, date de sa thèse) sur la littérature latine. Je ne relèverai qu'un exemple, mais frappant. P. 19, l. 4, 5 : « Sans parler du médecin Cælius Aurelianus, *sur la vie duquel on est peu renseigné.* » Je renverrai à l'ouvrage de M.V. H. Friedel, *De scriptis Cælii Aureliani*, 1892. M. J. aurait dû connaître cet ouvrage de M. V. H. Friedel, dont il cite d'ailleurs un article paru dans le *Moyen Age* de 1892, p. 130.

Autant la partie latine nous a paru faible, autant la partie purement romane nous a paru nette et bien composée. Les connaissances de M. J. dans les langues romanes sont solides et étendues. L'explication de certains faits phonétiques, qui ont lieu dans les différentes langues ou dans leurs dialectes, prouve vraiment la compétence de M. J. en pareille matière. Il y a des remarques fines sur la forme du frioulan che, chi, chu, cu; sur l'extension de *quia* et de *quare*, sur l'emploi de *car* dans Baudoin de Sebourg.

Quelques petites critiques de détail. M. J. aurait pu et dû citer, — parmi les langues où la conjonction relative sert de pronom conjonctif, — à côté du grec ὅπου, du scandinave som, de l'allemand dialectal du Sud wo, — le vieux français *où* (u) qui avait le même sens.

Ex. : Un grant bos parmi où il le convenoit passer (FROISSARD, t. IV, p. 38).

Page 47. Pour donner un exemple à la confusion de *qui* et de *que*, il

aurait pu citer les expressions: *qui qui onques* et *qui que onques* qu'on trouve simultanément.

L'espagnol *quien* ne semble pas avoir pour étymologie *quem*, mais *quianeum*, cf. prov. *quinhs*, *quinha*, contraction de (qui + aneus) et signifiant « De quelle nature? » Les Leys d'amor distinguent nettement entre cals et quinhs. Cals es lo reis? Qui est le roi? C'est-à-dire quel est son nom? Quinhs es lo reis? De quelle nature est le roi?

Aussi bien nous aurions peut-être tort de critiquer plus longuement le travail de M. J. « Mon but n'a pas été, dit-il dans sa préface, d'étudier sous toutes ses faces la question des origines du mot; mais seulement d'obtenir une base pour mes recherches subséquentes. »

C'est donc sur ce travail postérieur que nous pourrons juger M. J. en toute équité.

Louis Brandeis.

Arsène Darmesteter. — **Cours de Grammaire historique de la langue française.** — Première partie: Phonétique, publiée par les soins de M. Ernest Muret. Deuxième partie: Morphologie, et Troisième partie: Formation des mots et vie des mots, publiées par les soins de M. Léopold Sudre. Paris, Delagrave, 1891-95, 3 vol. in-18.

Le premier volume du cours, que le regretté Darmesteter faisait à l'École normale de Sèvres, a paru, en 1891, par les soins pieux de son frère, M. James Darmesteter, et de M. Ernest Muret. A ce dernier succéda M. Sudre qui a préparé et surveillé l'édition des tomes II et III. Grâce à la collaboration de ces jeunes savants, nous possédons enfin un manuel français, qui, à la solidité de l'érudition, joint le charme attachant d'un exposé clair et toujours concis.

La part du moyen âge est surtout grande dans le tome I. Après une introduction sur « l'histoire interne du français » et une brève théorie des sons de notre langue, l'auteur fait l'historique de sa prononciation, d'abord du ve au xe siècle, ensuite du xie à la fin du xve; enfin du xvie au xixe. La même méthode n'a pas été suivie dans le second volume, soit parce qu'elle offrait des difficultés et exigeait des répétitions qui auraient nui à l'économie de ces petits livres, soit parce que la nature même des phénomènes, d'une évolution plus lente et moins radicale, ne justifiait pas une telle division de la matière. Les indications relatives aux formes tombées en désuétude dès le xve siècle, ou même plus tôt, sont donc ici moins nombreuses que dans le premier volume; mais on peut affirmer que rien d'essentiel n'est omis. Tout au plus pourrait-on désirer que les citations de textes soient multipliées et qu'il soit tenu un compte plus précis des dialectes littéraires, autres que celui de l'Ile-de-France. Dans le tome III il ne pouvait même être question d'une gradation historique, car la datation rigoureuse reste un *desideratum* absolu dans les recherches sémasiologiques. Cette troisième partie, à laquelle M. Dar-

mesteter avait préludé par plusieurs livres (dont deux gros traités sur la composition et la formation des mots nouveaux en français), est certainement la plus originale et la meilleure. Mais qui sait quelles bonnes surprises nous réserve la syntaxe, qui va clore l'ouvrage?

M. W.

Frédéric Fabrège. — **Histoire de Maguelone**, tome I : La cité, les évêques, les comtes. — Paris, Picard ; Montpellier, Seguin, 1894, in-4°, civ-511 p. et 3 pl.

L'Horizon de la terre, *l'Horizon de la mer*, *la Belle Maguelone*, en une majestueuse introduction de cent pages, ouvrent le volume.

Aux hommes d'État de tous les temps, aux écrivains de tous genres et de toutes renommées, aux sciences les plus diverses, l'auteur y offre la plus large hospitalité. C'est une avalanche de noms propres et d'idées devant laquelle le lecteur demeure pétrifié ; si c'est d'admiration, je ne saurais trop dire. Abraham (p. xi, n. 2) figure à côté de Bismark (*sic*) (p. xlv). Virgile, saint Augustin, saint Ambroise, Lamartine, Hugo, Pierre Lotichius II, poète du xvi[e] siècle (p. xxxii) se mêlent confraternellement. Le micro-micromètre (p. liii, n. 1) valse avec l'*Histoire des Champignons*, 2[e] édition revue et augmentée, etc. (p. lvi, n. 1).

Même envergure dans le choix des illustrations. Prenez ces trois longues *vues panoramiques*. Voilà Maguelone, direz-vous. — Pas du tout ! Ce sont les alentours ! Avant de commencer le tableau, M. Fabrège s'est attardé à tracer le cadre. C'est un tort, bien excusable du reste. Comment s'empêcher de rêver au bord des ondes opalines, à l'ombre des tamaris, ou dans l'*Hort de Diou* qui grimpe sur les flancs de l'Espérou ! Peut-être aussi, pour saisir la tonalité des villes mortes du Golfe, est-il utile d'en respirer l'air ambiant et d'en voir les lointains vaporeux. M. Fabrège s'est trop consciencieusement acquitté de cette tâche de cicerone.

Mais entrons dans la ville. La cathédrale seule est debout. Autour d'elle, à peine quelques ruines. M. Germain en avait savamment reconstitué l'histoire. Avec son imagination de poète et sa religieuse émotion, M. Fabrège va leur donner la vie. Des notes nombreuses, des références très riches, trop mélangées peut-être, viennent à l'appui de son récit. A part quelques incursions sur la légende de Lazare et sur la singulière fortune des ports de mer, à part quelques digressions sur saint Benoît d'Aniane et sur l'histoire du Languedoc, je ne trouve plus rien à reprocher à l'auteur.

Plusieurs chapitres offrent un vif intérêt : IV. *Organisation du chapitre*. VI et VII. *Les papes à Maguelone*. Il est curieux de voir quels fréquents rapports la papauté eut avec Maguelone : Urbain II, Adrien IV, Alexandre III, Urbain V y séjournèrent et la cité n'eut qu'à se louer de ses hôtes. — En un mot, l'introduction, trop longue, prête le flanc à la critique, le reste beaucoup moins : *In capite venenum*.

C. de la Roncière.

Georges Goyau, André Pératé, Paul Fabre. — **Le Vatican. Les Papes et la Civilisation.** — Paris, Firmin-Didot, 1895, in-4°, xi-796 p., 2 gravures au burin, 4 chromolith., 7 phototypies, 475 gravures.

Bien que ce livre échappe par certains côtés au cadre de notre revue et à notre compétence, le moyen âge y tient une place assez considérable pour que nous devions le signaler; sans compter qu'il est toujours agréable de saluer l'apparition d'un ouvrage destiné à ce qu'on appelle le grand public, rédigé par des érudits qui dans des travaux justement estimés ont donné à maintes reprises la preuve de leur connaissance approfondie de la science historique. C'est une marque des progrès de l'histoire et de la faveur dont elle jouit auprès des esprits cultivés que sa vulgarisation ne soit plus abandonnée à des littérateurs aptes à écrire *de omni re scibili*, mais que les savants qui vivent en un contact continuel et direct avec les documents réclament pour eux l'honneur et le privilège de synthétiser leurs analyses et de faire entrer leurs découvertes dans le cercle des connaissances qui s'imposent à tout homme instruit. Il faut évidemment que ceux qui se donnent une pareille tâche sachent joindre à l'érudition la clarté et l'élégance de l'exposition. C'est le cas des auteurs du *Vatican*.

M. Goyau a dans un large tableau tracé les grandes lignes de l'histoire de la papauté, sans tomber dans la banalité qui était l'écueil à éviter. C'était encore faire œuvre d'historien que nous initier à l'administration centrale de l'Église contemporaine; car le Vatican est la cour du monde la plus soucieuse de conserver la tradition, tout en l'adaptant aux nécessités nouvelles: le fonctionnement actuel des rouages administratifs de l'Église peut contribuer à l'intelligence de leur fonctionnement dans le passé. Ajoutez à cela que les institutions de la cour romaine, les congrégations par exemple, sont choses dont tout le monde parle et que peu de personnes connaissent, ignorant, je ne dis pas seulement leurs origines et leur évolution, mais même, et peut-être plus encore, leurs constitution et leur rôle d'aujourd'hui. La papauté s'est montrée au moyen âge la protectrice des arts, et cela nécessairement, puisque l'idée chrétienne était alors la seule qui eût assez de vigueur pour s'extérioriser en des monuments expressifs; mais elle garda ce rôle quand elle eût pu le quitter, au moment où l'étude de l'antiquité païenne éveilla dans les âmes un art conventionnel, fécond toutefois, ne se contentant pas de le laisser venir à la vie, mais le provoquant même et favorisant son éclosion, son développement et son épanouissement. La place qu'a tenue la papauté dans l'histoire de l'art, M. Pératé, nous l'a indiquée en des pages nourries d'une étude approfondie des chefs-d'œuvre de l'art chrétien et écrites d'un style élégant. Mais toutes les manifestations de l'activité intellectuelle sont fortement enchaînées.

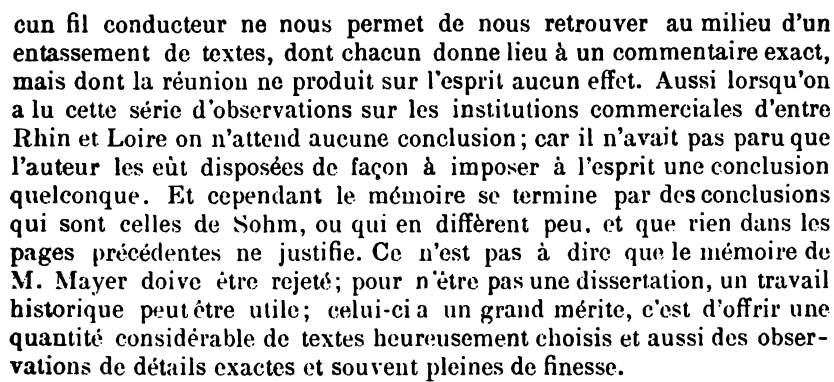
Il ne se pouvait pas que des princes qui donnaient aux artistes l'occasion et le moyen de faire éclater leur talent et de le fixer en des œuvres impérissables ne favorisassent aussi la culture des sciences et des lettres.

..., qui a établi le centre de ses recherches à la Bibliothè...
...ives du Vatican, était mieux que personne à même d...
...la formation et les accroissements de ces incomparables ...
...ont leurs possesseurs, par l'accès qu'ils y ont donné aux s...
...nation et de toute opinion ont contribué aux progrès des ...
...et historiques.

...auteurs du *Vatican* ne pouvaient reproduire les docu...
...forment la base de leur ouvrage, du moins ont-ils pensé...
...faire part à leurs lecteurs des documents figurés qui, p...
...accessibles à tous. Aussi la reproduction des chefs-d...
...ture, de la sculpture et de l'architecture forme-t-elle le co...
...commentaire du texte. Les auteurs n'ont pas appelé à le...
...maîtres de l'art pour renforcer leur pensée ; ils se sont a...
...tes du moyen âge restés anonymes. C'est par là que c...
...archéologues curieux d'inédit ; car on chercherait vain...
...la reproduction photographique des monuments si imp...
...ensevelis dans les ténèbres des cryptes vaticanes. C'est ...
...les auteurs d'avoir su, tout en s'adressant à l'ensemb...
...tous les érudits et faire de leur livre, accessible à tous, ...
...un travail indispensable aux archéologues. Par là ils o...
...l'École française de Rome à laquelle ils s'honorent d'appa...

M. Prou.

...Zoll. **Kaufmannschaft und Markt zwi...**
...bis in das 13 Jahrhundert. — Göttingen...



cun fil conducteur ne nous permet de nous retrouver au milieu d'un entassement de textes, dont chacun donne lieu à un commentaire exact, mais dont la réunion ne produit sur l'esprit aucun effet. Aussi lorsqu'on a lu cette série d'observations sur les institutions commerciales d'entre Rhin et Loire on n'attend aucune conclusion ; car il n'avait pas paru que l'auteur les eût disposées de façon à imposer à l'esprit une conclusion quelconque. Et cependant le mémoire se termine par des conclusions qui sont celles de Sohm, ou qui en diffèrent peu, et que rien dans les pages précédentes ne justifie. Ce n'est pas à dire que le mémoire de M. Mayer doive être rejeté ; pour n'être pas une dissertation, un travail historique peut être utile ; celui-ci a un grand mérite, c'est d'offrir une quantité considérable de textes heureusement choisis et aussi des observations de détails exactes et souvent pleines de finesse.

M. Prou.

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

Un arrêté du maire de Tours, en date du 23 février 1895, nomme M. Gaston Collon conservateur de la Bibliothèque de la ville, et nous prive par conséquent du précieux concours que M. Collon prêtait depuis quelques années au *Moyen Age*. Nous n'avons point vu, sans regrets, s'éloigner ce collaborateur qui, dans les délicates fonctions de secrétaire, avait su se concilier toutes les sympathies. Les éminents services qu'il rendait à la rédaction de notre revue, il les rendra à la Bibliothèque de Tours qui acquiert en lui un conservateur actif, intelligent et érudit : est-il besoin de rappeler ici que M. Collon, alors élève de l'École des Chartes et préparant sa thèse d'archiviste-paléographe, publia dans la collection du Cercle Saint-Simon les livres VII-X de l'*Historia Francorum* de Grégoire de Tours, pour faire suite aux six premiers livres édités par M. H. Omont?

Au moment de nous séparer de lui, qu'il nous soit permis de lui exprimer toute notre reconnaissance pour la part qu'il a prise à notre œuvre et de souhaiter qu'il trouve à Tours l'accueil bienveillant auquel il a droit.

Une nouvelle revue, *les Littératures considérées au point de vue historique et critique*, vient de paraître chez le libraire bruxellois, Alfred Castaigne. Elle est l'organe du séminaire d'histoire des littératures de l'Université libre, c'est-à-dire de la section de philologie romane organisée à l'Université libre de Bruxelles grâce aux conseils de M. Gaston Paris et de l'un de nos directeurs, M. Wilmotte. Il est, je crois, superflu d'indiquer ici de quelle utilité sera ce périodique. Qu'il nous suffise, pour montrer à nos lecteurs dans quel esprit est conçue la jeune revue, de citer les articles de M. Robert Sand, *De l'emploi des passions en littérature*, et de M. H. de Moor, *Joinville et Saint Louis*. La partie bibliographique n'est point une énumération longue et sèche ; elle est composée de compte rendus fort étendus et signés. Le nombre de ces études est trop restreint, mais peut-on

e l'enfant nouveau-né ait des membres vigoureux, des organes
développement ?
itons à la nouvelle revue la bienvenue, car nous avons l'espoir
répandre le goût des études philologiques et surtout l'amou
ise dans les provinces belges.

des érudits français, par suite de leur ignorance de la langue
ers aux publications historiques et archéologiques très nomb
s qui se font en Russie. Il faut donc savoir gré aux savan
la science russe, font part à leurs confrères de ses progrès et
M. le baron de Baye a publié un *Compte rendu des trava*
grès russe d'archéologie tenu à Vilna en 1894. (Paris, Nilson
ue l'archéologie historique occupe dans ce travail une plus
diévistes y trouveront toutefois des documents intéressants
it des points de comparaison avec l'art occidental M. de Ba
enté de présenter un aperçu de l'histoire de la Lithuanie;
scription des monuments de Vilna dont il a fait reproduire le
glises gothiques de Sainte-Anne et de Saint-Bernard. On tr
eignements sur les peintures murales des églises de Kief. T
aussi au moyen âge, aux XIVe et XVe siècles qu'appartiennent les
Troki, visitées par le congrès. Enfin les historiens de la litté
oristes liront le chapitre XIII consacré aux chants populai
la Russie

PÉRIODIQUES

P. 81-100. F. Ermini, *Il « Dies Irae. »* [Attribué à Thomas de Celano.] — N. 3. — P. 198-213. A. Bartolini, *La fede di Dante.* — N. 6. — P. 444-452. G. Giordano, *Di alcune poesie popolari latine intorno al Mille.* [Rabâchages.] — N. 8. — P. 561-589. G. Cozza-Luzi, *Il paradiso dantesco ne quadri e ne bozzetti di Giulio Clorio.* [Description des miniatures du ms. du Vatican qui vient d'être publié par M. C. L. lui-même.] — N. 9. — P. 641-659. A. Bartolini, *S. Tommaso e Dante.* [A suivre; voy. n. 10, p. 750-769.]

— VIe année, 1894. N. 1. — P. 15-31. G. Giordano, *Origine della lingua italiana.* [Publie ici un amusant chapitre de son travail, intitulé : *Varie opinioni intorno alle origini della lingua italiana e delle altre lingue neo-latine.* [Nous y découvrons que C. Cittadini était un « cinquecentista »; MM. Ascoli, Warstafia sont cités à côté de Lionardo Vigo et de Papanti. Ce galimatias se prolonge dans le n. 3, p. 197-208, où l'on traite du langage des conquérants romains.] — P. 209-224. A. Bartolini, *Il viaggio di Dante a Oxford.* [A propos de la lettre de M. Gladstone.] — N. 4. — P. 241-252. A. Bartolini. *Il quaresimale Dantesco di Paolo Attavanti.* [Quelques notices pour ce prêcheur florentin, 1419-1499. A suivre; cf. n. 5, p. 321-333.]

Archivio glottologico Italiano, vol. XIII, 1893, IIe liv. — P. 141-260. B. Bianchi, *Storia dell' i mediano dello j e dell' i seguiti da vocale nella pronunzia italiana.* [Fragment, comme l'auteur lui-même appelle son travail, d'un grand ouvrage sur les critériums pour distinguer les barbarismes et les altérations arbitraires introduites dans la langue italienne. A suivre.] — P. 261-279. C. Avolio, *Le rime nei canti popolari e nei proverbj siciliani.* [Remarques intéressantes sur les mots archaïques et hors d'usage dans les patois de Sicile, qui sont conservés par les rimes des chants et des proverbes populaires. Ces documents offrent aussi des traces curieuses de phonèmes aujourd'hui disparus, etc.] — P. 280-298. G. I. A[scoli], *Figure nominaticali proposte e discusse, e altro insieme.* — P. 299-308. E. G. Parodi, *Il dialetto d'Arpino.* [A suivre.] — P. 309-328. S. Pieri, *Il dialetto gallo-romano di Gombitelli nella provincia di Lucca.* — P. 329-348. S. Pieri, *Il dialetto gallo-romano di Sillano.* [A suivre; voy. IIIe livr., p. 349-354.]

— IIIe livr. — P. 355-360. C. Salvioni, *Influenza della tonica nella determinazione dell' atona finale in qualche parlato della valle del Ticino.* — P. 361-451. F. d'Ovidio, I-III *sraglio, maglia, veglia e simili.* IV *melo.* [P. 452-468, M. Ascoli ajoute quelques observations sur les §§ I et II de ce remarquable travail.] — P. 464-470. E. Cultrone, *Sul valore fonetico di ch nelle antiche scritture siciliane.* [Polémique avec M. Avolio, qui a depuis longtemps exposé dans l'*Arch. Stor. Sicil.*, XV, 1891, ses opinions sur l'aspiration de ce digramme.] — P. 471-492. C. Salvioni, Tables du volume.

Archivio della R. Società Romana di Storia Patria, v. XVII, 1894. Fasc. I-II. — P. 197-226. G. Monticolo, *Intorno ad alcuni antichi Cataloghi della bibl. manuscritta di Cristina che si conservano nella bibl. Vaticana.* [Les mss. Vatic. 8171, 7764, 7138 contiennent trois catalogues, qui, joints aux deux inventaires des mss. de Christine de Suède publiés par Montfaucon dans la *Biblioth. Bibliothecarum*, permettent de reconstruire l'histoire des collections de Christine depuis 1655 jusqu'à 1689.]

Archivio storico Italiano, V^e série, t. XI, 1893. Disp. I. — P. 122-128,

G. Livi, *Carnezale e Quaresima condannati il martedi grasso del 1468.* [M. Livi publie d'après les protocoles d'un notaire de Canneto une sentence burlesque contre Carnaval et Carême, qui se rattache à la littérature bien connue sur ce sujet.]

— T. XII. Disp. 4. — P. 257-274. F. Nitti di Vito, *Di un' iscrizione reliquaria anteriore al Mille.* [Plomb, écrit peut-être au IXe siècle, qui donne notice d'une sainte tout à fait inconnue, qui s'appelait Heronimie de Jérusalem et dont les reliques existaient à Martorana (Martirano ?). Selon M. N. le plomb provient de la terre de Bari.] — P. 366-369. L. Sanesi, *Di un incarico dato della Rep. Fiorentina a Giov. Villani.* [Communique un doc. du 21 juillet 1365, qui se rapporte au chroniqueur.]

— T. XIII, 1894, Disp. I. — P. 1-34. N. Festa, *Le lettere greche di Federigo II.* [Les mêmes qui avaient été publiées en 1855 par Wolff, d'après le ms. Badia 2725 de la Laurentienne, mais d'une façon très inexacte; M. Festa en donne une édition soigneusement revue sur le ms. et met en relief l'intérêt historique de ces documents, déjà reconnu par Huillard-Bréholles et autres historiens.] — P. 91 93. M. Marchesini, *Tre pergamene autografe di ser Lopo Gianni.* [27 février 1300; 12 juillet 1317, 29 août 1321.] — Disp. II. — P. 257-340. A. Messeri, *Matteo Palmieri, cittadino di Firenze del sec. XV.* [Consciencieuse biographie de cet homme fort remarquable.] — P. 357-363. F. Carabellese, *Un nuovo libro di mercanti italiani alle fiere di Sciampagna.* [Fragments de livres datant des premières années du XIVe siècle.]

— T. XIV. Disp. III. — P. 149-152. G Papaleoni, *Maestri di grammatica toscani dei secoli XIII e XIV.* [Regardent Bartolo di Biagio d'Arezzo, qui enseignait en 1296 à Montevarchi, et en 1302 à Laterino, et le Florentin Zenobio Ferri, maître d'école dans sa patrie en 1346. Très instructif pour ce qui se rapporte aux relations entre les maîtres et les écoliers.]

Archivio storico per le provincie Napoletane, a. XVIII, 1893, fasc. III. — P. 527-537. E. Percopo, *Nuovi documenti sugli scrittori e gli artisti de' tempi aragonesi.* [I. Giuliano Passaro; II, Giovanpiero Leostello; III. Francesco del Tuppo; IV, Fra Roberto Caracciolo. A suivre; cpr. fasc. IV, p. 784-812 : V, Guido Mazzoni; VI, Francesco Galeota; VII, Le baron de Muro; — a. XIX, 1894, fasc. II, p. 376-409 : VIII; Giocondo da Verona; IX, Giovanni de Trocculi; X, Francesco Pucci; — a. XIX, 1894, fasc. III, p. 561-591 : XI, Gabriele Altilio; XII, Giuliano da Maiano; XIII, Rutilio Zenone; XIV, Aurelio Bienato.]

Archivio storico Siciliano, N. S., a. XVIII, fasc. II, 1893. — P. 237-275. V. Rossi, *Caio Caloria Ponzio e la poesia volgare letteraria di Sicilia nel secolo XV.* [Travail fort soigné sur un poète sicilien, qui étudia le droit à Padoue entre 1479 et 1488, écrivit un petit poème à l'honneur de Venise et qui, quoique fort peu remarquable en soi-même, mérite notre attention, car il nous aide à combler le grand vide qui existe dans l'histoire de la poésie vulgaire en Sicile pendant les XIVe et XVe siècles.] — Fasc. III. — P. 385-509. L. Natoli, *Gli studi danteschi in Sicilia, saggio storico bibliografico.* [Le travail de M. N. se compose de deux parties; dans la première il recueille les témoignages de l'étude qu'on a faite en Sicile de la *Comédie* depuis son apparition jusqu'à nos jours (est-il bien sûr toutefois que le *Scriptum Dantis*, mentionné dans un acte de 1421-22, soit la *Comédie*, et non pas quelque autre livre de Dante, par exemple le *De Monarchia* ?); dans la seconde il

dresse une bibliographie de tous les travaux écrits par des Siciliens sur Dante et une liste des mss. de la *Comédie* qui existent aujourd'hui dans l'ile.]

L'Ateneo Veneto, XVIIe série, vol. I, fasc. 4-6, avril-juin 1893. — P. 250-266. C. Musatti, *Proverbi veneziani.* [A suivre; voy. v. II, fasc. 1-4, p. 110-132.] — P. 266-296. C. Spellangon, *La leggenda carolingia nella poesia medievale e in alcuni poeti moderni.* [A suivre; voy. v. II, fasc. 1-4, p. 3-34. Divagations littéraires sans aucune portée; Mme S. méconnait entièrement l'esprit de l'épopée du moyen âge; elle aime mieux les pastiches d'Alfred de Vigny et de V. Hugo.] — XVIIIe série, vol. I, fasc. 1-4, janvier-avril 1894. — P. 3-38. E. Lamma, *Rime inedite di Malatesta de' Malatesti.* [M. L. tire du ms. 2574 de l'Universitaire de Bologne 25 sonnets inédits du prince de Pesaro et y joint une bibliographie des pièces de Malatesta déjà publiées; une table, des notes, etc. Malheureusement cette nouvelle publication de M. L. porte les traces d'une hâte excessive; les pièces qu'il publie sont bien souvent remplies de leçons fausses; dans le sonnet XVIII il s'exprime par exemple : *alla dione i suoi falli trai remettuti;* mais puisque c'est à Jésus que le poète s'adresse, il était bien vite fait de corriger *alla dione* (!) en *al ladrone!*]

Atti del R. Istituto Veneto di Scienze, Lettere ed Arti. VIIe série, t. V, disp. I, 1893-94. — P. 52-55. F. Cipolla, *La Medusa dell' Inferno dantesco.* [Selon M. C., Méduse ne symbolise aucune passion en particulier, mais toutes les mauvaises tendances, qui endurcissent l'âme humaine dans le péché.] — P. 56-94. C. Castellani, *Sul fondo francese della Bibl. Marciana a proposito di un codice ad esso recentemente aggiunto.* [La Marcienne de Venise a dernièrement acquis le ms. de la *Passion de J.-C.*, poème de Nicolas de Vérone, qui après avoir appartenu aux Gonzague au XIVe siècle. avait été vendu en 1879 aux enchères à Paris. M. C. publie le poème franco-italien en entier et en même temps donne des renseignements un peu défraîchis, il faut le dire, sur les mss. français de la bibl. vénitienne.] — Disp. II. P. 323-327. O. Riccoboni, *Intorno al vocabolo* lucus *e congeneri europei.*

Disp. IV. P. 682-685. O. Riccoboni, *Sul Provenzale nella D. Commedia.* [A suivre; voy. disp. VII. P. 1268-1292. Travail qui n'a aucun sérieux intérêt.]

Disp. VI. 989-1011. P. Lévy, *Enimmi rustici del Vicentino.* [Contribution au folk-lore.]

La Biblioteca delle Scuole Italiane, v. V. 1892-93, n. 6. — P. 85-89. G. Iachino, *Le contese letterarie di G. Merula.* [A suivre : cp. n. 7, p. 101-105; n. 8, p. 117-120, où il y a une lettre de M. Gabotto à ce sujet, p. 106; réponse de M. J., n. 9, p. 140.] — N. 9. P. 134-136. G. Volpi, *Notizie di Fr. Cei, poeta fiorentino dell' ultimo quattrocento.* — P. 137-138. L. Filomusi-Guelfi, *Colui che dimostra a Dante il primo amore di tutte le sustanzie sempiterne.* [Commentaire aux vv. 38-29 du XXVIe du *Paradiso;* à suivre, n. 10, p. 153-54.] — N. 11. P. 167-171. J. Gabotto, *Alc: appunti sul teatro in Piemonte nel sec. XV e su Stefano Talice da Ricaldone.* — N. 12. P. 180-183. G. Valeggia, *Alcune osservazioni sull' Antipurgatorio Dantesco.* — P. 185-186. L. Filomusi-Guelfi, *Una questione di costruzione.* [Voy. Dante, *Parad.*, XXIII, 79-81.] — N. 14. P. 209-212. L. Filomusi-Guelfi, *La figlia del sole.* [Dante, *Par.*, XXVII, 136-138.] — 214-215. J. Valeggia, *Su di un luogo del c. VIII del Paradiso dantesco.* [V. 85-96.] — N. 17. P. 260-261.

rimi tre versi della Canzone « Spirto gentil » del Petrarca.— P. 261-
lo, *Nota al canto VIII dell' Inferno dantesco.* — N. 18. P. 282-284.
uelfi, *Il verso « Che quel dinanzi a quel di retro getta ».* [*Parad.*,

storico della Svizzera Italiana, ann. XV, 1893, n. 1-2. — P. 22-
i, *Appunti di toponomastica Lombarda.* [1. Bellinzona; M. S. y voit
3ᵉ décl. *Bellitio* rég. *Bellitione*, d'après le nom *Bellitius*; 2. Blenio;
Moesa, Mesòcco, Mesoleina; 5. Monza; 6. Val Maggia. Quelques
ont paru dans le n. 2, p. 72.] — N. 6-7. — P. 113-115. C. Salvioni,
lle Case dei pagani [Sur les monts de la vallée de Blenio ont voit
abitations humaines, appelées par les montagnards *crõjsc*, ou *case*
. S. combat l'opinion que ces païens soient des idolâtres; il y voit
iers; voy. aussi n. 11-12, p. 224.]

a, nouv. série, IIIᵉ année, 1893, n. 8. — P. 169-173. A. Professione,
e Monarchia *di Dante.* [Quelques remarques sur le travail de
où l'on compare l'œuvre de Dante et le traité *De Potestate regia et*
n de Paris.] — P. 173-176. P. de Paolis, *Mistici medievali dei Paesi*
pos du livre d'A. Auger, *Etude sur les mystiques des Pays-Bas*
.]

P. 227-230. Prof. Cega, *Federigo Barbarossa nel concetto dell'*
N. 13-14. — P. 269-273. A. Professione, *Sulle origini dello studio*
ès les recherches de M. Zdekauer.] N. 15-20. — P. 353-357. B[onghi],
i Pietro.— N. 21-27.— P 397-400. B[onghi], La Comtesse de Rabuteau
ix Colombini. — N. 35-36. — P. 166-170. A. Professione, *La vita*
Dugento al quattrocento. [Comptes rendus des Conférences floren-
ous ce titre.] — N. 44-46. — P. 342-344. V. Capetti, *Perchè Raab sia*
ado della sua spera. [Quelques remarques sur les vers 112 suiv. du

LE MOYEN AGE

BULLETIN MENSUEL D'HISTOIRE ET DE PHILOLOGIE

DIRECTION

MM. MARIGNAN, PROU ET WILMOTTE

AVRIL 1895

L'ORGANISATION MUNICIPALE DE ROME

AU XIVe SIÈCLE

L'organisation municipale de Rome, telle que l'établissent les statuts rédigés en 1363[1], est essentiellement démocratique. Elle ne fut assurément pas imposée par la papauté au peuple, mais sans doute acceptée par elle comme un pis aller. Des trois classes qui composaient alors la population romaine, noblesse, gentilhommerie, plèbe, la première est tout à fait exclue de la gestion des affaires publiques, la deuxième n'y peut prendre qu'une part restreinte, la troisième est en dernière analyse, la source de toute autorité. Les statuts ne font pas une seule fois mention du pape, je ne dis pas comme maître de la ville, mais même comme suzerain. Et cependant on sait avec quelle persévérance et quel soin jaloux les papes, bien qu'ils fussent loin de Rome, y défendaient leur autorité. Ils s'étaient toujours jusque-là réservé l'élection des sénateurs et, s'il leur arrivait de déléguer ce droit au peuple, comme cela se produisit notamment en 1346, ce fut à titre de concession et d'une façon tout à fait provisoire.

Les magistrats et les officiers qui formaient le corps administratif étaient divisés en deux catégories : ceux que les électeurs nommaient directement et qui avaient pour chefs les conservateurs; ceux que le sénateur avait le droit de choisir. Les premiers devaient tous être Romains; parmi les seconds, quelques-uns, entre autres le sénateur lui-

1 Et publiés par les soins de M. Camillo Re, Rome, 1880. Cf. Vito La Mantia, *Storia della Legislazione italiana*, 1884.

même, devaient être étrangers. En dehors de ces deux catégories de fonctionnaires dont les pouvoirs étaient très courts, il s'en trouvait un petit nombre nommés à vie, peut-être par le pape. Les statuts ne font que les mentionner.

Les trois conservateurs étaient la pierre angulaire de la hiérarchie administrative. La garde du Capitole et de tout ce qu'il renfermait, y compris le trésor public et les prisonniers, leur était confiée. Le massier, choisi par eux, ne pouvait laisser entrer ou sortir de la caisse municipale aucune somme sans leur autorisation et le trésorier était tenu de leur rendre compte de sa gestion tous les deux mois. S'il survenait une vacance dans la magistrature sénatoriale, les conservateurs étaient appelés à exercer successivement cette charge jusqu'à ce qu'un nouveau sénateur fût entré en fonctions[1]. Dans l'élection du sénateur, ils avaient une part prépondérante. Lorsqu'une ambassade arrivait à Rome, c'était aux conservateurs qu'il incombait de la recevoir conjointement avec le sénateur; il leur était alloué, dans ce cas, cinq florins. Leur rôle dans l'administration n'était peut-être pas très actif, mais en revanche, ils avaient le droit et le devoir de surveiller sans cesse le sénateur; ainsi que le pouvoir de réformer ses jugements, d'annuler ses décisions, de censurer ses actes. Le sénateur ne pouvait consentir ou même renouveler un bail, s'éloigner de la ville sans l'assentiment des conservateurs.

Ils ne recevaient aucun salaire, mais avaient droit à une allocation de quatre livres par jour pour leurs dépenses et l'entretien de leur personnel. Leurs fonctions ne duraient que deux mois.

Deux d'entre eux devaient être choisis parmi le peuple, le troisième parmi la gentilhommerie.

Ces surveillants étaient eux-mêmes surveillés; à côté d'eux était un conseil composé de quatre membres désignés par les *buonuomini*[2] et qu'ils étaient obligés de consulter.

L'avocat et le procurateur de la chambre urbaine (trésor), que nommaient les conservateurs, n'étaient nullement, semble-t-il, malgré leur titre, des agents fiscaux. Leur rôle consistait à empêcher que le sénateur, sous prétexte de juger en appel, ne fît grâce de leur peine à ceux que les juges urbains avaient condamnés; ils tenaient la main, en outre, à ce que les registres sur lesquels étaient inscrits les cotes des contribuables et le montant des redevances féodales ne fussent point falsifiés, et suivaient les procès engagés par la chambre contre les particuliers. Le salaire du procurateur était de sept florins et demi; celui de l'avocat, de quinze florins.

Les autres officiers attachés à la chambre urbaine formaient une administration particulière, bien que dépendante, sous certains rapports, des conservateurs.

1. Cf. THEINER, *Codex diplom. S. Sedis*, t. II, p. 466.
2. Les *buonuomini* étaient les représentants, les délégués des treize quartiers que comptait alors Rome. Il y en avait à ce moment deux par quartier.

Le trésorier était chargé de surveiller les entrées et les sorties du trésor municipal; en quittant sa charge, il remettait officiellement à son successeur l'encaisse dont il était responsable. Défense lui était faite de rien accepter de personne en dehors de son salaire fixé à huit florins par mois, plus cinquante solidi par jour pour payer son cuisinier et un serviteur.

Le trésorier était aidé d'un secrétaire qui devait inscrire sur deux registres *seriatim* toutes les sommes que payait ou que recevait le trésorier. Au moment de son entrée en charge, on lui faisait prêter serment de ne pas se laisser fléchir par les prières ou par les menaces. On n'exigeait pas le même serment de ses collègues, ce qui prouve que de son intégrité seule dépendait la sincérité de la comptabilité publique. Il était défendu au secrétaire d'emporter chez lui les registres. C'était lui qui touchait les amendes, les droits de douane, les impôts, et qui en remettait le montant soit au trésorier de la chambre, soit au trésorier de la douane. Son salaire était le même que celui du trésorier; l'un et l'autre devaient résider au Capitole nuit et jour.

Le juge de la chambre était chargé du contentieux administratif entre la chambre et les contribuables; il veillait à la conservation de l'encaisse, à l'exécution des condamnations prononcées en matière fiscale.

Le protonotaire de la curie faisait également partie du groupe des magistrats romains nommés par le peuple; il devait se tenir dans la cour inférieure du Capitole et rédiger tous les actes officiels qui lui étaient demandés à raison de quatre *solidi* par acte. Il remplissait aussi les fonctions de greffier du tribunal capitolin. Son salaire était de trois florins par mois; ses fonctions duraient deux mois.

Il faut citer encore parmi les officiers de cette catégorie les quatre *caporioni* ou chefs de quartiers, dont les fonctions ne sont pas définies, les deux chefs de la maréchaussée qui devaient être pris dans la gentilhommerie, les huit *magistri ædificiorum* chargés de veiller à la conservation des anciens monuments et à l'entretien de la viabilité; enfin, les représentants du peuple dans ce qu'il lui plaisait d'appeler les cités vassales : Tivoli, Vitorchiano, Maliani, Velletri, Corre. Il y en avait quatre pour chaque ville; les conservateurs et le sénateur devaient veiller à ce qu'ils fussent respectés par les habitants.

Les plus minutieuses précautions étaient prises pour assurer la sincérité de l'élection de tous ces officiers : « *Ut fraus et deceptio quæ in electione officialium fieri consueverunt de cætero non possint.* »

Dans le mois qui précédait la sortie de charge des conservateurs en exercice, ceux-ci, d'accord avec le sénateur, convoquaient au Capitole les vingt-six *buonuomini* ou représentants des treize quartiers. Ils étaient aussitôt enfermés, en compagnie d'un notaire, dans une des salles du Capitole, après qu'on leur avait fait prêter serment de ne se laisser influencer dans leurs votes ni par la haine, ni par l'affection, ni par la crainte, ni par l'espérance, ni par l'offre de présents. Des gardes étaient postés tout autour de la salle et nul ne devait communiquer avec les

reclus, pas même le sénateur. Leur prison durait deux jours. Le premier, ils élisaient cinquante-deux citoyens romains, « les meilleurs auxquels ils pussent songer », à raison de quatre par quartier et pris par moitié dans le peuple et dans la gentilhommerie. Ces cinquante-deux, réunis dans un autre endroit de la ville, choisissaient parmi eux treize électeurs qui devaient se rendre sur-le-champ au Capitole. A mesure qu'ils y arrivaient, le sénateur les faisait isoler et garder à vue. Quand ils se trouvaient au complet, ils étaient enfermés dans une salle secrète du palais et on leur adjoignait un frère mineur, ainsi que le notaire qui avait assisté à la délibération des *buonuomini*. Alors seulement on rendait à ces derniers la liberté! Quant aux treize, il ne leur était permis de sortir qu'après avoir désigné tous les officiers que nous avons énumérés jusqu'ici, conservateurs, juges, trésorier, secrétaire, ainsi que leurs notaires, ou, pour mieux dire, leurs commis. Le mode d'élection était le même pour tous. Dans un premier tour de scrutin, on formait une liste contenant trois fois plus de noms qu'il y avait de places à pourvoir. Dans un second tour, on choisissait parmi ces noms ceux des futurs titulaires.

Nul ne pouvait refuser les fonctions dont il avait été investi; les conservateurs examinaient les excuses alléguées par ceux qui voulaient décliner l'honneur qui leur était fait, et s'ils ne les trouvaient pas suffisantes, ils imposaient des amendes variant de vingt-cinq à cinquante livres. Pour ce qui est des conservateurs eux-mêmes, sous aucun prétexte ils ne pouvaient se dérober.

Il y avait quelques exclusions d'ordre général : la nomination d'un officier parent de l'un des électeurs était nulle de plein droit; les clercs bénéficiaires ou munis des ordres majeurs, les bâtards et les enfants naturels des barons, les citoyens coupables d'avoir décliné le *forum*, la justice du sénateur, étaient inhabiles à exercer les fonctions municipales. Nul Romain ne pouvait être investi une deuxième fois d'une magistrature, si ce n'est après un laps de deux années.

En face du groupe des fonctionnaires romains, était le sénateur entouré de ce que les Romains appelaient sa famille, c'est-à-dire des juges, officiers, employés de tout ordre qu'il amenait avec lui ou qu'il désignait et dont les fonctions duraient autant que sa charge, c'est-à-dire six mois.

Une des principales réformes incorporée dans les statuts de 1363, était l'interdiction de nommer des sénateurs romains[1]. Le sénateur devait être originaire d'une ville située à quarante milles au moins de Rome. Depuis la convention de 1278 entre le pape Nicolas III et le peuple romain, les souverains étrangers et même les dignitaires, les ducs, les comtes et les barons ne pouvaient plus être sénateurs; les statuts étendent cette inca-

1. Jadis, au contraire, au commencement du quatorzième siècle, une loi ou plutôt une tradition défendait de nommer sénateur un habitant du Transtévère, parce que ce quartier de Rome n'était pas considéré comme faisant partie de la ville proprement dite.

pacité à leurs parents ainsi qu'aux parents des magistrats de la commune; le mari de la petite-fille d'un officier municipal était exclu de la dignité sénatoriale.

L'élection du sénateur était entourée d'autant de garanties que celle des conservateurs, mais le mode en était différent. Trois mois avant l'expiration de la charge du sénateur en exercice, les conservateurs et les *banderesi* ou chefs de la milice et leurs quatre conseillers désignaient vingt-six citoyens romains, soit deux par quartier, « honnêtes et respectables ». Ceux-ci, réunis aux conservateurs, aux chefs de quartiers, aux *banderesi*, nommaient vingt-six autres citoyens. Le lendemain, dans un grand conseil composé de tous les notables de la ville, consuls des arts, chefs des milices, conservateurs, chefs de quartiers, *banderesi*, et des vingt-six premiers élus, on choisissait treize électeurs parmi les vingt-six de la seconde série nommés la veille. Chacun des treize quartiers devait avoir un représentant. Ces treize électeurs, de concert avec les conservateurs et les *banderesi*, devaient faire choix, dans les quatre jours qui suivaient, de quatre chevaliers (*milites vel militandos*) dont l'un serait le futur sénateur.

Tant que duraient ces multiples opérations, aucun des électeurs ne pouvait quitter le Capitole ni révéler les choix qui avaient été faits. Le résultat du vote final était inscrit sur des tablettes, et un mois avant que les fonctions du sénateur en exercice prissent fin, on offrait la dignité sénatoriale à celui des candidats qui avait réuni le plus de suffrages; s'il refusait, on s'adressait au suivant, et ainsi de suite. Tant qu'une réponse définitive n'avait pas été obtenue, le secret le plus absolu était imposé à tous ceux qui avaient participé à l'élection.

Le jour même où il prenait possession du pouvoir, le nouveau sénateur prêtait un serment dans lequel se trouvent énumérés ses principaux devoirs. Il s'engageait à prêter son concours aux inquisiteurs chargés de rechercher ceux qui avaient péché contre la foi chrétienne, à maintenir la tranquillité dans l'intérieur de la ville, à poursuivre les malfaiteurs, à défendre les droits et privilèges de la commune, à protéger les hospices et les lieux saints, les veuves et les faibles, à rendre la justice simplement et sommairement, *sine strepitu et figura judicii*, à respecter le droit civil et, à son défaut, le droit canonique, à toujours conserver les mains « pures et propres ».

En ce qui concerne l'édilité, il incombait au sénateur de veiller à ce que les voies publiques ne fussent point encombrées d'immondices, à ce que les particuliers n'empiétassent pas sur les rues et les places, à ce qu'on ne détruisît pas les monuments anciens qui, disent les statuts, perpétuent le souvenir de la gloire du peuple romain.

La surveillance des transactions commerciales, au point de vue de la loyauté, lui était également confiée. Toutes les mesures de capacité, de longueur, devaient être contrôlées au Capitole et marquées du sceau du sénateur. Il en était de même des poids dont les statuts décrètent l'unification. Trois changeurs, désignés par le sénateur et par les conservateurs,

avaient mission de vérifier les balances et les poids des orfèvres, banquiers et changeurs de la ville. Le sénateur devait empêcher la circulation de la fausse monnaie et en rechercher les fabricateurs. Il devait également aider les créanciers à faire valoir leurs droits, les héritiers à entrer en possession de leurs héritages, les femmes à défendre leurs dots contre les entreprises de leurs maris et de leurs beaux-pères.

On le voit, le rôle du sénateur n'était pas de légiférer, mais de gouverner, d'assurer le respect des droits de chacun, de rendre la justice. Tous les jours non fériés, durant l'après-midi, il était tenu de donner audience dans la cour supérieure du Capitole. Les juges suppléants, dont nous indiquerons tout à l'heure les attributions, siégeaient matin et soir dans la cour inférieure. Le soir, ils se bornaient à écouter les dépositions et à recevoir les plaintes, ce qu'ils n'auraient pu faire le matin « à cause de la presse ». Le sénateur, ainsi que ses juges auxiliaires, était astreint à ne jamais quitter le Capitole. Mais cette prescription n'était que de pure forme, puisqu'un peu plus loin il est dit que le sénateur pourra s'éloigner de la ville, quand il le jugera utile, dans un périmètre de trois milles, et plus loin, si les conservateurs y consentent.

Nul ne pouvait décliner la compétence de sénateur. On plaidait, en général, par l'intermédiaire d'avocats dont le zèle en faveur de leurs clients était si grand, à ce qu'il semble, qu'on dut leur interdire de poursuivre de leurs sollicitations les juges jusque dans leurs chambres. Les nobles ne pouvaient jamais défendre eux-mêmes leur cause ; l'accès du Capitole leur était même absolument interdit.

Le sénateur recevait, comme salaire, pour les six mois que durait sa charge, une somme de dix-huit cents florins, payable par tiers. Le dernier tiers ne devait être remis qu'après qu'il avait subi l'épreuve du syndicat dont il sera parlé ci-après. Sur ce salaire, le sénateur était tenu de prélever ses frais de représentation, qui étaient très élevés, à en juger par le luxe qu'il lui fallait déployer dans les cérémonies publiques[1], plus une somme de cent florins pour l'entretien du palais capitolin. En outre, la chambre urbaine percevait une taxe de six deniers par florin sur les salaires de tous les officiers appointés par la commune. Sous peine d'une lourde amende, il était défendu au sénateur de rien accepter en sus de ce traitement.

Les officiers qui formaient la famille du sénateur devaient tous être originaires de villes indépendantes de Rome et situées à plus de cinquante milles ; ils ne pouvaient être appelés à exercer de nouveau une fonction qu'après que deux années s'étaient écoulées. On les obligeait à prêter serment entre les mains des conservateurs.

Ces officiers étaient :

— Deux juges au criminel à qui les statuts recommandent, sur toutes

1. Voyez dans Muratori, *R. Italic. Script.*, t. III, p. 6, ce qui est dit à ce sujet, et dans *Antiq. Ital.*, t. II, p. 865, div. xxix, *Ordine e Magnificenza dei Magistrati Romani nel tempo che la Corte papale stava in Avignone.*

choses, de prévenir les collusions entre les accusateurs et les accusés, d'où l'on pourrait conclure que l'esprit de vengeance n'était ni très violent ni très persistant à Rome, et faisait place quelquefois à l'esprit de lucre, si d'autres passages des statuts ne semblaient démontrer le contraire. L'un des deux juges examinait les affaires criminelles, l'autre les affaires civiles dans lesquelles il y avait eu un délit.

— Deux juges dits *collatéraux*, qui connaissaient des causes purement civiles, faisaient exécuter les testaments, s'occupaient du règlement des dots et de la tutelle des mineurs.

— Un juge de la chambre urbaine dont il a été parlé précédemment. Il remplissait les fonctions de juge d'instruction.

— Un juge que les statuts désignent simplement sous le nom de « sixième » juge et qui avait dans ses attributions la police des voies publiques et des marchés, les procès en partage de successions, la connaissance des affaires civiles dans lesquelles la somme en litige ne dépassait pas cent livres.

Ces six juges formaient le conseil privé, l'*assectamentum*, que le sénateur était tenu de réunir toutes les fois qu'une affaire d'importance se présentait, qu'une décision grave devait être prise.

Chacun des six juges avait droit à un salaire de douze florins et demi par mois, que payait la chambre urbaine.

Deux officiers aidés de deux soldats faisaient exécuter les sentences des juges sénatoriaux. Le sénateur devait les amener avec lui, et ils recevaient, pour eux et leurs hommes, seize florins et demi par mois, plus une prime à chaque capture qu'ils faisaient. Un notaire était adjoint à ce petit corps de maréchaussée; il avait sa part des gratifications accordées aux agents[1].

Il existait, en outre, quatre notaires pour les affaires criminelles, qui avaient droit à cinq florins d'appointements par mois, plus deux florins et demi « pour leurs écritures ».

Un officier spécial s'occupait de l'approvisionnement de la ville, de la surveillance des moulins, des boucheries, des auberges; un autre, de constater et d'évaluer les dommages causés à la commune par les particuliers.

Pour sa garde personnelle, le sénateur était autorisé à amener avec lui vingt fantassins et vingt cavaliers auxquels il devait donner des chevaux valant au moins vingt-cinq florins.

Les actes du sénateur étaient l'objet d'une surveillance, d'un contrôle incessant et minutieux. Outre l'*assectamentum*, il existait un petit et un grand conseil dont le sénateur devait prendre l'avis dans mainte circonstance; le petit conseil était composé des deux *banderesi* et de leurs quatre

1. Il existait aussi un officier de maréchaussée nommé par le pape, on lui donnait parfois le nom de *Marescalcus justitiæ*; il était appointé par la chambre apostolique. Il ne pouvait instrumenter que contre les personnes qui dépendaient de la curie.

les chefs de quartiers et des vingt-six *buonuomini.*
evaient prêter serment de toujours parler selon leur c
'avoir d'autre but que le bien du peuple romain, et éta
endre au Capitole toutes les fois qu'on les y convoqu
était faite de se retirer avant la fin de la séance. Le g
eut-être alors l'assemblée de tout le peuple, le *parlamen*
, exclus, comme on l'a vu, de toutes les magistrature
t. Nul ne pouvait présenter de motion dans ce conseil
nu, au préalable, l'autorisation du sénateur et des co
énateur présidait, il développait les propositions et consu
qui répondait, quand elle approuvait, par les cris de *Pl*

n permanente, le sénateur avait, à côté de lui, un cer
voirs plus étendus que ces deux conseils; c'était le
mmé dans les mêmes formes et pour la même durée
tranger comme lui, le juge d'appel semble bien avoi
les rédacteurs de la Constitution de 1363, pour co
torité du sénateur en ce qui concerne l'exercice de
iciaires. Ce qui marque clairement cette intention, c'est
e le sénateur et le juge d'appel ne devront pas être
même ville, ni parents à un degré quelconque. Le
ait réformer les jugements du sénateur et de ses juges,
es les causes civiles et criminelles, et ses sentences ét
C'est lui qui convoquait les plaignants lorsque le s
'examen de la gestion du sénateur.
ppel était tenu d'amener deux auxiliaires (*unum famili*
um et unum famulum) et deux chevaux que l'on marc

conque pouvait venir déposer. Si l'on ne relevait contre le sénateur aucune charge sérieuse, s'il avait honnêtement administré la ville et équitablement rendu la justice, on lui délivrait une lettre *de bona missione*[1] et on lui payait le solde de son traitement. Que si, au contraire, il était convaincu d'avoir mésusé de ses pouvoirs, le syndic lui infligeait de fortes amendes et l'obligeait à des réparations envers ses victimes.

Le syndic était élu en même temps et de la même façon que le sénateur, mais il ne restait que deux mois en fonctions, c'est-à-dire que sur trois syndics que l'on désignait à la fois et qui se succédaient, deux n'examinaient que certains officiers dont la charge ne durait que deux mois, et le troisième avait la mission d'examiner le sénateur et les juges qu'il avait amenés à Rome. Il fallait que le syndic fût étranger, docteur en droit; qu'il se fît accompagner d'un notaire et de deux compagnons, et qu'il fournît deux chevaux. En conséquence et peut-être aussi afin de mieux assurer son indépendance, il lui était alloué, pour les deux mois qu'il restait en fonctions, cent vingt florins, salaire fort élevé, comme on voit.

Le nom des *banderesi* revient fréquemment dans les statuts. Avec leurs quatre conseillers dont ils semblent inséparables, on les voit figurer à côté des premiers magistrats de la cité, dans les collèges électoraux, parmi les membres du conseil privé; rien d'important ne pouvait se décider, semble-t-il, en dehors d'eux. Leur influence est certaine, mais leur rôle exact n'est pas clairement expliqué dans les statuts.

Les *banderesi* étaient de création récente; en 1358, les Romains s'étaient constitués militairement, à l'exemple des Florentins, afin de se défendre contre les barons qui tenaient la campagne et avaient même fait appel à une bande de mercenaires[2]. Deux sortes de milices furent créées: l'une, composée de tous les hommes en état de porter les armes et que l'on ne convoquait qu'en cas de danger grave ou pour la durée d'une expédition; elle était divisée en treize cohortes que commandaient des quarteniers; l'autre, permanente, comptant trois mille hommes dont la moitié étaient armés d'arbalètes, c'étaient les *balistrari*, et l'autre de lourds boucliers et, sans doute, de piques, de lances ou de javelots, c'étaient les *pavesatori*. Suivant la coutume romaine (*scholæ militum*), cette milice s'était constituée en corporation: *Felix societas Balistrariorum et Pavesatorum*. Elle avait pour mission de maintenir la sécurité aux alentours de la ville, de réduire à l'obéissance les barons rebelles, de poursuivre les malfaiteurs, *d'exécuter les sentences de justice*, d'où le nom d'*executores justiciæ* souvent donné à ses chefs qui n'étaient autres que les deux *banderesi*. L'un d'eux commandait aux *pavesatori*, l'autre aux *balistrari*. Leurs quatre conseillers étaient apparemment leurs prévôts. On ne sait rien sur la manière dont ils étaient investis de leur commandement.

1. C'est évidemment là un souvenir des certificats de *honesta missio* accordés aux fonctionnaires qui prenaient leur retraite dans les derniers temps de l'Empire.

2. Voy. Platina, *Vie d'Urbain IV*, Muratori, *Antiq. Ital.*, t. II, p. 856; M. Villani, *Chron.*, lib. IX, cap. 51.

On conçoit que les chefs d'une milice aussi importante, investis des pouvoirs les plus étendus aient joui d'une grande considération. Leur résidence était au Capitole où, sur un cippe jadis élevé en l'honneur d'Agrippine, étaient représentés le costume et les armes que portaient les soldats de ce corps. L'influence des *banderesi* grandit rapidement, et durant toute la première moitié du quinzième siècle, ils disputèrent le pouvoir, en tant que représentants du peuple, tantôt aux papes directement, tantôt aux sénateurs ou aux conservateurs.

Si les attributions de tous ces officiers ne s'enchevêtraient d'une façon parfois déconcertante, on pourrait donc établir que le sénateur possédait le droit de juger sous le contrôle du juge d'appel, et le pouvoir législatif conjointement avec le conseil privé et l'assemblée du peuple; que les conservateurs étaient les contrôleurs de la gestion du sénateur et les gardiens de la constitution dont ils devaient assurer le fonctionnement régulier; que les *banderesi* possédaient en partie le pouvoir exécutif, étant entendu toutefois que le sénateur, de même que les conservateurs avaient sous leurs ordres des troupes de police distinctes.

La constitution de 1363 est, nous le répétons, démocratique. Si le suffrage semble restreint en apparence, il ne l'est pas en réalité à cause des adjonctions que les collèges électoraux devaient faire et qui portaient forcément sur un très grand nombre de personnes. En effet, les citoyens appelés à participer aux élections ne pouvaient être parents des élus qui étaient eux-mêmes très nombreux et renouvelés très fréquemment. Comme une même personne ne pouvait occuper une nouvelle charge qu'après deux ans révolus, sauf quelques rares exceptions, et que nombre de charges de toute espèce, depuis celle de conservateur jusqu'à celle de commis, auxquelles il était pourvu par voie d'élection, ne duraient que deux mois, on peut avancer que, en deux années, quinze cent quarante citoyens environ devaient être revêtus, par la force des choses, d'une magistrature quelconque. A défaut de suffrage universel, Rome possédait donc le fonctionnarisme universel, car il ne faut pas oublier qu'à cette époque, on n'y comptait guère que trente à quarante mille habitants, par conséquent dix à douze mille hommes ayant atteint l'âge mûr. A fortiori, on comprend que le nombre des citoyens appelés à intervenir dans les élections comprenait à peu près la totalité des habitants.

Comme nous l'avons déjà fait observer, il n'est pas une seule fois question dans les statuts de l'autorité pontificale. Toute intervention dans les élections est même interdite au pape comme à l'empereur : « Celui qui sollicitera désormais du pape ou de l'empereur, est-il dit, une charge ou une dignité, sera condamné à mille livres d'amende s'il est du peuple, à deux mille, s'il est de la noblesse, et exilé à perpétuité. » Cet article perdu comme à dessein au milieu des autres, marque bien l'esprit nouveau qui animait alors le peuple romain. L'idéal de Dante et de Pétrarque, la restauration de l'Empire des Césars, avait fait place à une conception plus conforme à la réalité des choses et aux véritables intérêts de la cité romaine.

E. Rodocanachi.

Theo Sommerlad. — **Die Rheinzœlle im Mittelalter.** — Halle, Kaemmerer, 1894, in-8°, viii-175 p.

M. Sommerlad nous explique dans sa préface qu'il a voulu traiter exclusivement l'histoire des douanes du Rhin et des institutions qui s'y rattachent, laissant de côté l'organisation commerciale du fleuve : trafic, moyens de transport, etc. ; la méthode de l'histoire du droit lui a semblé dans ce but bien préférable à la méthode statistique de Lamprecht ; enfin il n'a fait aucune recherche de documents inédits.

Du viiie au xve siècle, cette histoire se divise en deux stades. Mais un chapitre préparatoire nous montre que les douanes du Rhin au moyen âge forment une institution nouvelle, inconnue aux Romains. Ceux-ci percevaient des taxes dans un but purement fiscal, nullement économique : ils ne connaissaient pas les douanes fluviales et le Rhin en particulier resta toujours un fleuve frontière. Toute organisation dut disparaître d'ailleurs avec les Barbares.

Dans la première période (viiie-xiiie siècle inclus) domine un principe de taxation d'après lequel les douanes sont perçues dans un but économique; elles sont l'équivalent de dépenses assurant l'amélioration et la sécurité de la navigation. C'est la conséquence de la possession presque entière du commerce rhénan par l'empereur, aux mains de qui se trouvent, dans les anciennes villes romaines, les bureaux de douanes ; il perçoit les douanes comme propriétaire ou seigneur foncier ; comme tel, il est en possession du sol du royaume et des routes commerciales qui y passent. Ces deux principes sont absolument connexes et dépendants l'un de l'autre. Mais, dès le xie siècle, on assiste à des donations de bureaux de douanes qui ont provoqué, en vertu de cette dépossession, le développement d'un droit régalien supérieur de douanes (*Oberzollregal*). Dans ces lieux de perception, véritables fiefs impériaux, l'empereur, en qualité de seigneur féodal ne jouit que d'un droit de surveillance. Les bureaux sont situés aux passages difficiles du fleuve. Les tarifs douaniers (1104; 1209) reposent surtout sur une base de perception en nature. L'impôt en nature le plus fréquent est celui du vin qui deviendra le fondement de la tarification postérieure, en prenant comme élément de valeur, celle du foudre de vin. Les prix perçus sont essentiellement proportionnels au moyen de transport, au vaisseau. Cette période est donc favorable au développement économique.

Du xiiie au xve siècle, toutes différentes sont les bases et les conséquences des taxes douanières. Au principe général et économique, succède un principe purement territorial et fiscal : simples manifestations de l'affaiblissement comme de la désorganisation du pouvoir central. Il en existe trois motifs principaux. On voit d'abord apparaître un grand nombre, — de 19 on passe à 62, — de postes douaniers nouveaux presque exclusivement aux mains des seigneurs et de quelques villes. Établis dans le but de nuire aux postes voisins et de compenser les pertes résultant du développement urbain, ils ne servent qu'à remplir les caisses de leurs possesseurs.

D'une utilité exclusivement locale, ces douanes peuvent parfois contribuer à l'essor des villes, à l'obtention de leurs libertés, et enfin à l'individualisation de la richesse; mais elles n'amènent pas une plus grande facilité de vie, conséquence désirable de l'accroissement de population urbaine. En second lieu, ces difficultés sont aggravées par des engagements, des donations hypothécaires forcées de postes douaniers, moyen le plus facile pour les débiteurs et les créanciers de se procurer de l'argent comptant. Non seulement le principal débiteur, le pouvoir souverain, mais nombre de princes des bords du Rhin à cette époque d'anarchie financière et de revenus instables usèrent et durent user de ce procédé. M. S. passe en revue toutes ces concessions à des seigneurs ou à des bourgeois, ces donations à plusieurs personnes d'une partie des revenus du même poste comme rentes viagères, gages, hypothèques, dotations matrimoniales, de ces inféodations et sous-inféodations, ces partages à l'infini qui se manifestent par des changements incessants de possesseurs. La perception des droits restait au débiteur. En cas d'emprunts sur des douanes, les créanciers exigeaient en général 10 °/₀ d'intérêt. Le débiteur pouvait donc racheter la rente par une somme décuple. Les comptes en tournois sont usités au xvᵉ siècle sans que le foudre de vin cesse d'être la base des tarifs. Le vin formait l'objet de commerce le plus important et de prix le moins variable, la technique de fabrication étant peu développée. Quiconque reçoit la concession d'une rente en livres tournois sur un poste de douanes perçoit cette somme surtout par la taxe sur un certain nombre de foudres de vin : chaque charrette (carrata) paye deux gros (tournois?). Toutes ces raisons, la diversité des tarifs, les procédés trop sommaires de perception amenaient des élévations de taxes atteignant jusqu'à 60 °/₀ de la valeur de l'objet. En troisième lieu, de fréquentes immunités douanières sont accordées à des églises ou à des villes, mais avec quantité de restrictions ou de conditions qui ne font qu'aggraver les rapports du producteur et du consommateur. Créations, donations et immunités constituent donc les trois grands maux : aussi cherche-t-on à remplacer la route fluviale par des routes de terre.

Sans doute des efforts d'amélioration apparaissent dès le xiᵉ siècle, de la part du pouvoir souverain, empereur ou pape, et des villes : mais le premier rétablit d'un côté les postes supprimés de l'autre; et si les villes organisent des ligues, elles créent de nouvelles taxes pour payer leurs frais : ce sont des douanes de paix du pays. Ce premier effort, trop entaché de particularisme, n'aboutit qu'à une aggravation.

A la fin du xivᵉ siècle, l'évolution était accomplie. Du xvᵉ au xviiiᵉ, les plaintes isolées des villes échouèrent. Des accords internationaux seuls pouvaient réussir. Après quelques essais en 1697-1714 et surtout en 1804, 1814, 1831 et 1837, la convention du 17 octobre 1768 abolit définitivement les douanes du Rhin, n'autorisant la perception des taxes que comme recettes équivalentes à des dépenses utiles à la navigation : on en revenait ainsi entièrement au principe primitif de taxation.

Le livre de M. S. se lit en somme avec profit et renferme nombre de

renseignements intéressants : on souhaiterait qu'on fît pour chaque fleuve de la France une semblable étude. Peut-être l'auteur eût-il dû rassembler les quelques remarques très générales, un peu clairsemées dans le chapitre III, sur les conséquences du nouveau principe de tarification ; de même les explications relatives à la base du tarif, au foudre de vin, manquent de précision. Mais ce sont là critiques de détail: le reproche le plus grave à adresser à M. S. est que, volontairement ou non, il a presque négligé le côté de beaucoup le plus important de la question, le côté économique. Il est vrai, on l'a vu, qu'il n'a voulu traiter que l'histoire proprement dite des douanes, écartant sciemment tous les éclaircissements relatifs au trafic, aux affaires, etc. ; mais il paraît considérer ces deux éléments comme entièrement séparés, sans aucune influence réciproque. Ses douanes se dressent entre ciel et eau, sans que nous voyions suffisamment autre chose que les motifs de droit public qui ont dû faire changer la perception ou plutôt l'utilisation de leurs produits : nous ne connaissons que leur histoire trop générale et leurs changements purement extérieurs. M. S. a à la fois beaucoup trop abusé des remarques d'histoire locale, bien qu'il s'en soit défendu ; et d'autre part s'en est complètement abstenu là où elles étaient nécessaires. En effet il était plus qu'inutile de nous énumérer longuement toutes les créations de postes douaniers, surtout de nous décrire par le menu toute l'histoire des donations, l'exemple dans ce dernier cas de Kaiserswerth eût amplement suffi, et enfin de nous raconter tous les cas d'immunités ecclésiastiques ou urbaines. Ces pages eussent pu être considérablement réduites, étant de l'histoire exclusivement locale; elles présentent en outre le grave inconvénient de n'être que narratives, et sauf quelques considérations très générales et assez vagues, de ne nous rendre nullement compte des motifs un peu spéciaux et seuls intéressants, de création, donation ou immunité relatifs à chaque poste ; surtout en matière de création et de privilèges, les questions de causalité sont complètement absentes : il eût suffi pour chacune des trois parties de quelques pages explicatives, résumées d'un assez grand nombre d'exemples, mais qui, assez condensées et précises, eussent avantageusement remplacé ces pures énumérations interminables. De plus l'histoire de ces douanes est beaucoup trop schématique : le principe fondamental sur l'utilisation des produits dans un but commercial, puis fiscal, ne peut soulever aucune difficulté: mais encore aurait-il eu besoin d'un semblant de preuve qui démontrât comment il fut successivement utile puis nuisible à la vie économique : cet axiome appelait une démonstration ; nous ne demandons nullement à M. S. de nous faire à ce propos l'histoire du commerce du Rhin, ni de nous apporter tous les éclaircissements « sur » la vie économique, mais de nous en donner quelques-uns tirés « de » cette même origine. Il eût pu nous montrer, par quelques exemples bien choisis, comment à une époque de développement intensif économique, telle que les XIIIe et XIVe siècles, des restrictions ou des immunités diminuèrent ou favorisèrent le commerce ou certaines branches de commerce de certaines régions ou villes : en un

ait pas considérer les postes douaniers d'une façon purement
lépendante de l'histoire commerciale; l'intérêt du travail
erd beaucoup plus qu'il ne serait nécessaire : après avoir
xpliquer, il raconte sans démontrer. Il en résulte un troi-
énient, le besoin de M. S. de traiter cette question des postes
l'unique point de vue du droit public, des changements
u'ils ont subis, lui a fait négliger en somme l'histoire de
rmations intimes, de leur situation intérieure. Je vois bien,
is, quand ces postes ont été fondés, échangés ou privilégiés,
uelles furent leur évolution propre, leurs modifications de
pécuniaires. Par suite encore, l'histoire de la tarification
it complètement défaut. Quels tarifs appliquait-on dans ces
étaient leurs bases, les articles qu'ils épargnaient ou frap-
ulièrement, les changements que leurs possesseurs durent y
que m'importent leurs noms, si j'ignore leur influence! —
a vie de la tarification, *das Tarifswesen :* toute cette partie
s été essayée. Je m'intéresse infiniment plus à ce fait que
teignaient 67 % parfois de la valeur de l'objet qu'à ces
ires de changements de possession : mais il n'est pas moins
c'est le résultat de tarifs qui existent, qui ont une histoire et
arriver à ces chiffres exagérés sans des élévations successives
raisons qu'il serait intéressant de nous faire connaître : le
quoi qu'en pense M. S., n'est rien : ses actes sont tout. Le
de l'auteur a donc été de considérer l'histoire des douanes
histoire politique de province qui passe aux mains de
lifférents : mais l'évolution intérieure de la tarification, ses

exposé M. G. Paris dans son article sur le livre de M. d'Ancona (*Journ. des Sav.*, nov. 1892), le but est ici avant tout didactique; on veut prouver et instruire en représentant devant les fidèles les deux mystères fondamentaux du christianisme, l'Incarnation et la Résurrection, dans les deux cycles de Noël et de Pâques. Le Christ s'y montre surtout sous sa face glorieuse et divine. La Passion, qui nous le présente sous son aspect tout humain de supplicié, n'est jamais « hystoriée par personnaiges ». Elle n'apparaîtra qu'au xve siècle. En Italie, la situation est inverse par suite des origines mêmes du genre. Il est sorti de ce grand mouvement religieux dont saint François d'Assise est resté le représentant principal. Dans la religion raisonneuse des scolastiques, il apporte un souffle tout nouveau de fraicheur et de rénovation par l'amour, la candeur, l'humilité. Une puissante efflloraison d'art s'en dégage : le drame italien en reçoit une impulsion parallèle. L'amour étant en quelque sorte substitué au raisonnement comme fondement de la foi, ce n'est plus Jésus dans sa gloire imposante que l'on représentera, puisqu'il s'agit plutôt de toucher que de convaincre, mais Jésus souffrant, humilié, aussi près de l'homme que possible. Le culte de la Vierge prend en même temps et pour les mêmes causes des proportions extraordinaires. Comme le spectacle du Dieu crucifié volontaire, sans hésitations dans ses sentiments, dont la faculté de souffrir est même mise en doute par des docteurs du temps, n'est pas en soi assez pleinement dramatique, c'est Marie qui devient le centre de l'action par l'expression de ses souffrances morales purement humaines. La littérature dramatique italienne débute donc par des chants où la Vierge exprime sa douleur. Bientôt l'action se dessine : un dialogue s'engage entre la Vierge et le chœur des fidèles, les différents personnages de la Passion viennent successivement se greffer sur ce fonds primitif; Jean vient annoncer le crucifiement (Plainte de la Vierge); ils vont ensemble au pied de la Croix (Plainte); Jésus recommande Marie à son disciple. Il suffit de compléter et de relier ces scènes par les différents épisodes du récit de la Passion pour avoir le drame du moyen âge dans son complet achèvement. Par suite de ses origines populaires ou du moins indépendantes du vieux clergé, il apparaît comme beaucoup plus dégagé de l'influence de la dramaturgie latine qu'on ne s'y serait attendu.

Par l'étude attentive des 56 textes italiens qu'il a pu recueillir, M. W. est arrivé à apporter plus de sûreté et de précision dans l'histoire de cette évolution qui peut être regardée maintenant comme fixée dans ses grands traits, réserve faite toutefois pour la question du passage de la *divozione* ombrienne à la *rappresentazione* florentine qui n'est pas encore éclaircie de façon satisfaisante. Mais c'est là un point plus général qui ne rentrait pas strictement dans le cadre de l'étude de M. Wechssler.

Si les versions italiennes sont les plus importantes au point de vue de l'histoire du drame, elles sont loin cependant d'être les plus anciennes. Le domaine roman occidental possède des textes bien antérieurs pour lesquels M. W. a pu établir l'existence d'un prototype commun assez

bien représenté par un texte catalan du XIIe siècle. Par suite de l'insuffisance des documents publiés jusqu'aujourd'hui, M. W. n'est cependant pas arrivé sur ce point à la même certitude de résultats que pour le groupe italien. Nous devons nous contenter d'enregistrer provisoirement ses indications. Ajoutons que ce rayonnement de poésie religieuse catalane semble s'être continué jusqu'au XVe siècle. (Voir deux pièces citées par M. Jeanroy dans son article sur le mot *félibre*, *Romania* 1894, pp. 463 et 465 note).

Reste maintenant un troisième groupe de *Plaintes*, celles qu'on rencontre dans des Passions du XVe siècle français. M. W. voit de nouveau ici une influence franciscaine: Grebon, en mettant en scène la Passion proprement dite avec Marie comme personnage central, n'aurait fait que dramatiser les *Meditationes vitæ Christi*, œuvre d'un disciple de saint François. Il y aurait là une donnée toute nouvelle et d'importance extrême. M. G. Paris se demandait (*Journ. des Sav.*, nov. 1892) « si les confréries de la Passion et autres du même genre que nous voyons apparaître en France au XVIe siècle ne remontent pas aux associations pieuses italiennes, et si leurs représentations n'ont pas un point de contact originaire avec les *divozioni*. C'est une vue, ajoutait-il, que je ne puis qu'indiquer ici et qui demanderait à être suivie ». Si la thèse de M. W. venait à être définitivement admise, nous aurions ici une preuve palpable de ces rapports.

En somme, les Plaintes romanes n'apparaissent pas avec la même unité d'origine que les Plaintes germaniques qui remontent à un prototype latin commun. Nous avons d'un côté les compositions populaires italiennes des *Laudesi*, d'où sort le drame de la Passion en Italie et peut-être aussi la disposition nouvelle des grands drames cycliques sur le même sujet en France au XVe siècle, de l'autre un groupe plus ancien catalan-provençal-français, moins bien défini, et sans développement dramatique direct. Tels sont les principaux résultats fournis par la comparaison des 150 textes romans recueillis par M. W. Nous ne pouvons que le remercier pour cette solide et utile « contribution ».

J. SIMON.

L'abbé E. MOREL. — **Cartulaire de l'abbaye de Saint-Corneille de Compiègne**, Ier fascicule. — Compiègne, Lefebvre, 1894, in-4, 80 p.

On ne saurait trop féliciter la Société historique de Compiègne d'avoir entrepris la publication des chartes de l'abbaye de Saint-Corneille. Les Sociétés savantes ont compris l'utilité qu'il y avait à livrer au public des recueils des documents; elles ne sauraient faire un meilleur emploi de leurs deniers; et si c'est tout profit pour l'histoire, c'est tout honneur pour elles. La Société de Compiègne est de celles dont on a droit d'attendre les meilleurs travaux, ayant à sa tête un érudit, qui compte parmi les plus distingués de France et dont l'activité tout entière s'emploie aux progrès de l'histoire et de l'archéologie. On s'ap-

plaudira également du choix qui a été fait de M. l'abbé E. Morel pour la publication du cartulaire de l'abbaye de Saint-Corneille. Il existe deux cartulaires anciens (XIIe et XIIIe siècles) de cette abbaye. Mais, comme leur contenu n'est pas identique, qu'il existe dans divers dépôts de manuscrits des chartes non transcrites dans ces cartulaires, l'éditeur n'a pas cru devoir les reproduire simplement. Il a fait un cartulaire factice, dans lequel entreront toutes les chartes provenant des anciennes archives de Saint-Corneille, rangées dans l'ordre chronologique. Le premier fascicule s'ouvre par le diplôme de l'empereur Charles le Chauve, du 5 mai 877, portant fondation du monastère de Compiègne; il s'arrête avec un accord entre les chanoines de Compiègne et Roger Guenchi, de l'an 1117. La méthode suivie par l'éditeur prêterait bien à quelques critiques. J'ose à peine les faire. Car mieux vaut dans un livre rechercher le bien que le mal. Cependant, comme l'ouvrage n'est pas terminé, l'auteur pourra, s'il le juge convenable, profiter des quelques observations que je me permets de lui soumettre. Il a pris soin de rechercher toutes les copies des actes dont nous ne possédons plus les originaux. M. l'abbé Morel emploie pour désigner les cartulaires et les copies des sigles dont il eût fallu donner l'explication en tête du volume, et non pas la rejeter dans la note 21 de la page 2, où ceux qui consulteront le cartulaire sans le lire entièrement n'iront pas la chercher. Mais ce défaut sera réparé; car nous savons que le second fascicule contiendra un tableau des abréviations, et aussi, je l'espère, une généalogie des cartulaires et des copies. Ce n'est pas assez de noter les variantes. Pour qu'elles aient quelque utilité, pour qu'on puisse juger des raisons qui ont déterminé l'éditeur à choisir telle leçon plutôt que telle autre, il faut que l'on soit renseigné sur la nature des textes et sur leur filiation. Ainsi dans le préambule de la charte n° XVII, M. Morel choisit la leçon « divina providente dispensatione » qui lui est fournie par dom Bertheau et dom Gillesson; mais les cartulaires anciens portent *perveniente;* assurément *providente* est préférable à *perveniente;* seulement l'original ne portait probablement ni *providente*, ni *perveniente*, mais bien *preveniente*, qui se trouve dans une copie conservée aux Archives nationales sous la cote K. 189, n° 117, et qui a été faite d'après l'original. Quelques copies ont échappé à M. Morel, mais j'avoue que, s'il les eût connues, les textes qu'il nous donne n'en eussent pas été essentiellement améliorés. Je m'étonne toutefois que pour la pièce n° XX il ne renvoie pas à dom Gillesson, qu'il a utilisé d'ordinaire (Bibl. Nat., fr. 24066, fol. 259). La copie de dom Gillesson est faite avec négligence, mais elle a été faite d'après l'original, comme l'indique la note suivante : « Cette chartre est scellée en placart de cire où est empraint un roy séant en majesté tenant de sa main senestre un sceptre et de sa dextre un batton en forme de masse, avec cette inscription : Philippus Dei gratia Francorum rex. *Sans datte.* » C'est donc à tort que l'éditeur a attribué à cette charte une formule de date, qui d'ailleurs n'est pas donnée par les cartulaires et ne se trouve que dans la copie de dom Bertheau; il y a tout lieu de croire que c'est là une addition hypothétique de ce bénédictin.

M. l'abbé Morel ne s'est pas suffisamment préoccupé de la bibliographie. Sans doute les textes qu'il a dressés dispenseront de se reporter aux textes imprimés antérieurement; mais il est intéressant de connaître les commentaires et notes des précédents éditeurs. Ainsi, le n° XVII a été publié à plusieurs reprises au siècle dernier. Le n° XXI a été publié naguère par M. R. de Lasteyrie dans le *Cartulaire général de Paris*, sous le n° 108, et l'éditeur y a joint un commentaire qui résout plusieurs difficultés. Le n° XXVII a été publié par M. Ch.-V. Langlois dans son recueil de *Textes relatifs à l'histoire du Parlement* sous le n° V. En dépit de ces *desiderata* peu importants et auxquels il sera facile de remédier, la publication de M. Morel n'en est pas moins digne d'éloges et les érudits lui feront le meilleur accueil, heureux de posséder l'ensemble des documents relatifs à l'une des abbayes royales les plus considérables et dans lesquels ils pourront puiser des renseignements de premier ordre sur les institutions du moyen âge.

M. PROU.

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

Nous avons reçu les thèses que M. G. Gilly a soutenues devant la Faculté de droit de Paris. Dans son *Etude sur les sociétés de secours mutuel*, l'auteur a cherché les origines de ces sociétés dans l'antiquité et le moyen âge; il nous a présenté un résumé assez court et exact de la question historique; nous aurions désiré que l'auteur insistât davantage sur quelques points, mais M. G. avait hâte d'arriver à la partie législative de son sujet, et dès lors son livre échappe à notre compétence. M. G. est revenu sur un point spécial de sa thèse française dans sa thèse romaine, *Étude sur les collèges funéraires sous l'Empire romain*. L'histoire des collèges funéraires intéresse à un très haut point les médiévistes, car, contrairement à l'opinion de M. G., nous pensons qu'ils léguèrent des traditions et des usages que l'Église triomphante accommoda à sa situation nouvelle. Et combien les gildes elles-mêmes ressemblent aux collèges funéraires condamnés par Tertullien! Mais, que l'on adopte ou que l'on rejette les conclusions de l'auteur, on lira avec profit et avec plaisir ce livre écrit simplement, composé avec méthode et dans lequel M. G. a dépensé une certaine verve communicative, soit qu'il expose ses propres idées, soit qu'il discute pour les infirmer les théories de son illustre devancier, Mommsen. Nos lecteurs trouveront ces études à l'imprimerie Martin, à Alais.

Le manuel d'*Histoire du Moyen Age* de MM. A. Grégoire et H. Gaillard vient de paraître à la librairie Ch. Delagrave. MM. Grégoire et Gaillard, tous deux professeurs, savent combien il est difficile d'intéresser des élèves encore jeunes, de fixer leur attention, de vaincre les mémoires les plus rebelles et d'activer les intelligences les plus lentes. Ils se sont donc efforcés d'enseigner par l'esprit et les

yeux; une exposition simple et claire des faits et de nombreuses gravures répondent à cette double exigence de l'enseignement. Toutefois, M. Grégoire fera bien de revoir quelques-unes des planches où se sont glissés de véritables anachronismes : ainsi, parmi les couronnes de Charlemagne, la haute couronne fermée de cercles est empruntée à une gravure du XVIe siècle. Enfin les chapitres relatifs aux institutions n'échappent point à toute critique : ceux des institutions mérovingiennes et carolingiennes pèchent un peu par le manque de cohésion et l'insuffisance des définitions, sans compter que trop souvent M. Grégoire a emprunté à des sources différentes des opinions contradictoires. Nous n'insisterons pas sur des erreurs de détail inévitables dans une première édition, appelées à disparaître dans une nouvelle.

Tel qu'il est, le livre de MM. Grégoire et Gaillard est un bon livre ; avec quelques corrections et quelques remaniements, il méritera de prendre rang parmi les meilleurs manuels destinés à l'enseignement classique.

PÉRIODIQUES

ITALIE

Philologie romane *(suite)*.

Gazzetta musicale di Milano, XLIXe année, 1894. N. 21. — P. 330-332. C. Arner, *La musicalità nel divino poema*. [Remarques sur les qualités musicales de la *Commedia* dantesque.] — N. 22. — P. 347-348. A. Bonaventura, *La musica nella D. Comedia*. — N. 24. — P. 376-378. C. Arner, *Ancora la musicalità del divino poema*. [Réponse à M. B. Celui-ci a encore écrit sur ce sujet dans le n. 28, p. 442-443.] — N. 36. — P. 570-572. A. Paglicci-Brozzi, *I benefizi ecclesiastici di Franchino Gaffurio*. [Documents tirés des archives de Milan, qui concernent le célèbre musicien lombard du XVe siècle.]

Giornale Ligustico di Archeologia, Storia e Letteratura, a. XX, fasc. 1-2, janvier-février 1893. — P. 39-73. G. Ferraro, *Feste sarde sacre e profane, usi e costumi*.

Fasc. 3-4, mars-avril. — P. 81-111. M. Borsa, *Un umanista vigevanasco del sec. XIV*. [Bonne notice sur la vie et les œuvres d'Uberto Decembri, homme de lettres qui vécut à la Cour des Visconti dans les premières années du XVe siècle; à suivre; fasc. 5-6, p. 199-215.]

Fasc. 5-6, mai-juin. — P. 161-198. F. Gabotto, *L'attività politica di Pier Candido Decembrio*. [A suivre; voy. fasc. 7-8, p. 241-269. Mauvais.]

Fasc. 7-8, juillet-août. — P. 270-295. P. E. Guarnerio, *La Passione ed altre prose religiose in dialetto genovese del sec. XIV*. [Narration en prose de la Passion de J.-C., tirée du ms. D *bis* I, 3, 19, de la Bibliothèque communale Beriana de Gênes; à suivre; voy. fasc. 9-10, sept.-oct., p. 369-382.] — Fasc. 11-12, novembre-décembre. — P. 441-462. F. Savio, *I Conti di Ventimiglia nei secoli XI, XII e*

XIII. [Les recherches de M. Cais de Pierlas, dont nous avons déjà rendu compte (cpr. *Moyen Age*, VII, 23), ont donné naissance à ce travail très soigné, qui a beaucoup d'intérêt pour les romanistes, car on y reprend en considération la célèbre épître de Rambaut de Vaqueiras, concernant l'enlèvement de Jacobine de Ventimille : M. S., qui fait des conjectures sur la pièce de Rambaut qui raconte cette aventure, n'a pas connu la réponse faite à M. Cais par M. Crescini; ce qui ôte beaucoup de valeur à ses conclusions.] — P. 467-477. P. Nurra, *Una fola in dialetto sassarese*. [Rédaction fort amplifiée du conte de la Belle et de la Laide ou des trois oranges[1].]

Giornale storico della Letteratura Italiana, vol. XXI, I sem. 1893, fasc. 61. — P. 1-48. G. Mancini, *Alcune lettere di Lor. Valla*. — P. 49-69. P. Bologna, *La stamperia fiorentina del mon. di S. Jacopo di Ripoli e le sue edizioni*. [Voy. *Giorn.*, XX, p. 349-378. M. B. donne ici le catalogue par ordre alphabétique des auteurs, dont l'imprimerie de Ripoli a publié des ouvrages entre 1478 et 1480. Il y signale aussi plusieurs plaquettes populaires, petits poèmes pieux, *cantari*, oraisons, etc.] — P. 151-181. Bulletin bibliographique. [R. rend compte de E. Gorra, *Studi di critica letteraria*, Goldstaub-Wendriner, *Ein Tosco-venezianischer Bestiarius*; Bongi, *Le croniche di G. Sercambi*; F. Fl. de G. Zannoni, *Strambotti inediti del sec. XV*; Z. de Colagrosso, *Studi di letter. italiana*; E. G. de Bertanza-Lazzarini, *Il dialetto veneziano fino alla morte di D. Alighieri*.] P. 182-204. Communications, Chronique, Periodiques, Annonces analytiques.

Fasc. 62-63. — P. 205-299. B. Luzio, R. Renier, *Niccolò da Correggio*. [Intéressante étude sur ce chevalier, diplomate et poète, qui, dans la seconde moitié du xv[e] siècle, soutint aux cours italiennes le rôle du gentilhomme accompli; à suivre, cfr. fasc. 64-65, pp. 65-119.] — P. 300-334. G. Mestica, *Il Canzoniere del Petrarca nel cod. originale a riscontro col ms. del Bembo e con l'ediz. Aldina del 1501*. [M. M. se propose de démontrer que l'édition de 1501 a été faite d'après le ms. vat. 3197, qui est de la main de Bembo; que celui-ci avait copié l'autographe de Pétrarque (ms. vat. 3195), mais sans le reproduire toujours fidèlement, de telle façon que le ms. original, collationné par Bembo, a servi au fond pour l'édition d'Alde, quoique d'une manière assez incomplète.]

Variétés. — P. 335-357. F. Flamini, *Il luogo di nascita di Mad. Laura e la topografia del canzoniere petrarchesco*. [M. Fl., à l'aide du *Canzoniere*, établit avant tout que Laure n'est pas née en Avignon, mais dans une petite bourgade, qui n'était pas éloignée de la ville, où elle allait passer les mois d'été. Cette bourgade, située sur une colline, entre les deux fleuves qui traversent le département de Vaucluse, la Durance et la Sorgue, n'a jamais été nommée par le poète d'une façon explicite; mais François Galeota, qui, en 1483, accompagnant saint François de Paule, fit un pèlerinage « pétrarchesque » en Provence, déclare que le lieu de naissance de Laure a été Caumont.] — Comptes rendus. — P. 385-416. [V. Rossi donne une notice fort détaillée du livre de Castelli, *La vita e le opere di Cecco*

1. Avec ce numéro les directeurs du *Giornale Ligustico* annoncent la suppression du périodique. Nous regrettons cette détermination, qui prive l'Italie d'un recueil fort estimé.

d'Ascoli, qu'il trouve très défectueux; Novati rend compte de Cochin, *Un ami de Pétrarque, lettres de F. Nelli à Pétr.*, en proposant quelques corrections aux textes imprimés et ajoutant des renseignements nouveaux sur Nelli à ceux recueillis par M. C. H. Hauvette analyse le travail de Hecker, *Die Berliner Decameron-Handschrift und ihre Verhältniss zum Codice Mannelli*; il ne partage pas l'opinion de M. H. que le ms. Mannelli soit une simple copie du ms. de Berlin Hamilton, 90; F. Flamini parle de Lesca, *G. A. Campano*.] — P. 435-447. Bulletin bibliographique. [E. G. parle de Joret, *La Rose dans l'antiquité et au moyen âge*; V. C. de Cozza-Luzi, *Sul cod. del Breviario di di Fr. Petrarca alla Bibl. Vaticana*; V. Cr. de Catenacci, *L'Amorosa Visione del Boccaccio*; F. N. de Biadene, *Cortesie da tavola in latino e provenzale*] — P. 451-461. Communications. [F. Novati, Notices biographiques de Francesco d'Amaretto Mannelli; A. Restori, *G. Patecło, P. Amato, A. del Palais*; N. Tamassia. *Una nota dantesca*. (*Purg.*, VI, 1-6.) — P. 462-482, Chronique, Périodiques, Publications nuptiales.

Vol. XXII, fasc. 64-65, 2 sem. 1893. — P. 1-64, G. Volpi, *Luigi Pulci, Saggio biografico*. — P. 200-209. R. Truffi, *Di una fonte probabile del Margutte*. [Rapproche du *Margutte* del *Morgante* le Sosias de Plaute, le Gétas du *Carmen de Amphitryone* par Vital de Blois et des deux poèmes italiens, le *Geta e Birria* et le *Driadeo d'Amore*.] — P. 242-261. Bulletin bibliographique. [V. R. fait l'éloge du *Manuale della letter. italiana* par MM. D'Ancona et Bacci; E. G. parle de Carraroli, *La leggenda di Alessandro Magno*; V. C. de Bellorini, *Canti popolari amorosi raccolti a Nuoro* (Sardaigne).] — P. 273-304. Chronique. Annonces analytiques.

Fasc. 66. — P. 305-334. L. Frati, *Nicolò Malpigli e le sue rime*. — Variétés. — P. 335-353. F. Novati, *Il Lombardo e la lumaca*. [Après avoir recueilli des témoignages très anciens sur cette légende burlesque qui avait le but de tourner en ridicule la lâcheté des Lombards, M. N. publie un nouveau texte latin sur ce sujet et donne une réimpression du petit poème, déjà publié par Boucherie et Sedlmayer, à l'aide de plusieurs mss.] — P. 354-372. A. Belloni, *Sopra un passo dell' Ecloga responsiva di Giovanni del Virgilio a Dante*. [Dans les v. 88-89 de cette pièce, dont M. B., à l'aide des mss., rétablit la véritable leçon (il faut y lire *me contemne* et *potabor*), il n'y a pas seulement des allusions à Albertino Mussato, mais aussi à l'origine de la famille de Jean lui-même, qui aurait été de Padoue. Selon M. B., *Del Virgilio* n'est pas le nom du grammairien, mais seulement un sobriquet qu'on lui aurait donné à cause de son savoir; il reste donc à rechercher quel a été son veritable nom.] — P. 373-377. F. Ceretti, *Giovanni Pico della Mirandola*. — P. 395-407. Comptes rendus. F. Pellegrini analyse C. Pini, *Studio intorno al sirventese italiano*. [Travail très incomplet, auquel il fait des additions remarquables, car il dresse une table de tous les *sirventesi* connus des XIII-XVe siècles.] — P. 408-414. Bulletin bibliographique. V. R. rend compte de Vandelli, *A. da Barberino, I Reali di Francia* (t. Ier); et de G. Rua, *Antiche novelle in versi di tradizione popolare*. — P. 415-417. Communications. F. Flamini, *Ancora dell'* Hiempsal *e del Dati*. — P. 427-472. Chronique, Periodiques, Annonces analytiques

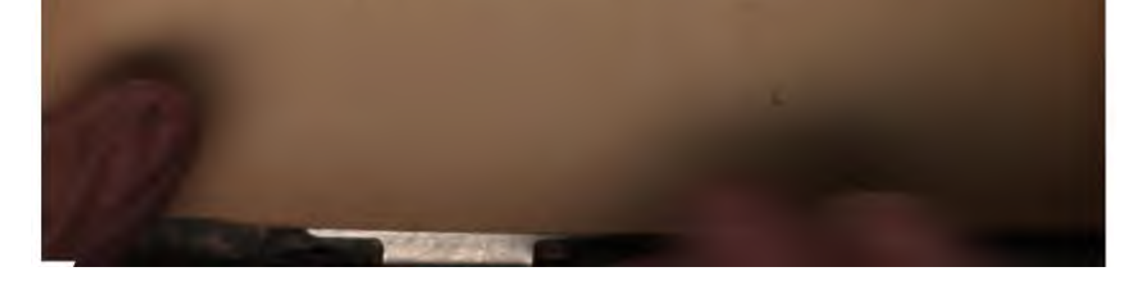
Vol. XXIII, 1 sem. 1894, fasc. 67-68. — P. 1-75. B. Feliciangeli, *Notizie sulla vita e sugli scritti di Costanza Varano Sforza* (*1426-1447*). — 156-162. F. Pellegrini, *L'antica laude veronese edita dal prof. Carlo Cipolla*. [Essai de restitution

métrique de cette pièce très endommagée par les copistes, qui commence : *Bene[e]to sia l' ora e 'l zorno e 'l dì;* déjà imprimée dans l'*Arch. Stor. Ital.*, IVe série, t. VII, p. 150 sv.] — P. 163-181. A. Medin, *Frammento d'un antico manuale di dicerie.* [Ces fragments détachés des gardes du ms. 1496 de la bibl. universitaire de Padoue sont écrits dans un langage que M. Crescini, qui en donne un dépouillement p. 177 sv., définit comme « volgare illustre misto di elementi vari » (c'est-à-dire latin, italien du nord, toscan, etc.), dont nous avions déjà des exemples dans les ouvrages de Guido Fava. Il nous semble toutefois que les éléments du dialecte vénitien y prédominent sur les autres.] — P. 182-207. D. Bassi, *Il primo libro della* Vita Civile *di M. Palmieri e l'* Institutio Oratoria *di Quintiliano.* — P. 243-277. Comptes rendus. G. Rua donne une analyse sommaire des beaux travaux de M. Graf, *Miti, leggende e superstizioni del Medio Evo* ; C. Mazzi fait une critique fort sévère de L. Maccari, *Istoria del re Giannino di Francia;* F. Sensi rend compte des travaux pétrarchesques de MM. Salvo Cozzo, Mestica, Ferrari ; F. Pellegrini du *Manuale di versificazione italiana* par M. Guarnerio. — P. 278-287. Bulletin bibliographique. R. y parle de Varnhagen, *Ueber die Fiori e Vita di filosofi, ecc., nebst dem italienischen Texte;* Z. de Rossi, *Viaggi danteschi oltr' Alpe.* R. de Leonardo da Vinci, *Codice sul volo degli uccelli.* — P. 297-301. Communication. — P. 302-328. Chronique, Périodiques, Annonces analytiques.

Fasc. 69. — P. 329-393. F. Cipolla, *Che cosa è dannazione secondo il concetto Dantesco.* [Selon M. C. les damnés se trouvent dans une perpétuelle opposition à la vérité et à la justice de Dieu; c'est de ce contraste que jaillit leur punition.] — P. 407-415. C. Cipolla, *Sulla descrizione dantesca delle tombe di Arles* [M. C. reproduit le texte des leçons données par lui en 1886 à l'Université de Turin pour démontrer que plusieurs pages du Livre de M. A. Rossi, dont on parle plus haut, et particulièrement celles qui traitent d'Alischamp ne font que reproduire ses recherches personnelles.] — P. 428-435. Comptes rendus. M. Guarnerio apprécie fort avantageusement le livre de J. E. Lorck, *Altbergamaskische Sprachdenkmäler.* — P. 448-461. Bulletin bibliographique. — P. 461-468. Communications. — P. 468-478. Chronique, Annonces analytiques, Périodiques.

Vol. XXIV, 2e sem. 1894, fasc. 70-71. Variétés. — P. 166-186. G. Zippel, *L'invettiva di Lor. di Marco Benvenuti contro N. Niccoli.* — P. 187-201. R. Truffi, *Ancora delle stanze per la Giostra di Lorenzo de' Medici.* — Comptes rendus. — P. 202-270. A. Farinelli fait beaucoup d'additions au travail de B. Croce, *Primi contatti fra Spagna ed Italia.* R. Renier rend compte de Mestica, *La psicologia nella D. Commedia ;* L. Leynardi, *La psicologia dell' arte nella D. Comedia ;* F. Flamini de Ledos, *Frottola del re de Franza, chanson populaire contre Louis XII* (beaucoup de remarques sur les *frottole* des xve-xvie siècles); V. Rossi de Voigt, *Die Wiederbelebung des class. Alterthum*, troisième édition par Lehnerdt, C. Salvioni de Bortolan, *Vocabolario del dialetto antico vicentino dal sec. XIV a tutto il sec. XVI.* — Bulletin bibliographique. — P. 276-299. — P. 300-301. Communications. [Une de M. Frati traite d'un fragment de ms. de poésies anciennes qui a appartenu à G. G. Amadei.] — P. 309-336. Chronique, Annonces analytiques, Nécrologies.

Fasc. 72. — P. 380-387. Ottolenghi, *Da chi e quando sia stata composta la Leandreide.* [Après avoir écarté tous les autres noms proposés par Quadrio, Grion, etc., M. O. émet l'opinion que ce curieux poème soit une œuvre de



...iani.] — Bulletin bibliographique. — P. 432-451. V. R. Merlini, *Saggio di ricerche sulla satira contro il villano;* R. ...*eschichte des neueren Dramas* (t. Ier: Moyen âge et Pré... ...G. P. de Gorra, *Lingue Neolatine.* — P. 457-459. Communications. ... *notizie intorno a Pietro di Dante Alighieri.*] — P. 460-481. ...nonces analytiques, etc.

... **Francescana di storia, di lettere, di arti.** A. V. fasc. V. ... — P. 145-149. F. Novati, *L'Anticerberus di Fra Bongiovanni da* ... *Moyen âge*, VII. 22 : Cont. fasc. VI. p. 97-101.]

... fasc. VI, nov.-déc. 1890. — P. 179-191. E. Filippini, *Notizie storiche* ... *intorno all' archivio di S. Francesco in Fabriano.* [Ces archives, qui ... XIIIe siècle, ont été dispersées; M. F. cherche à les reconstituer d'après ...aires qui existent encore du XIVe et du XVIIe siècle. Des mss., qui en fai... ...rtie, quelques-uns se retrouvent aujourd'hui dans la bibliothèque de la ville ...briano.]

... **Propugnatore,** nouv. série, vol. VI. fasc. 31-32, janvier-avril, 1893. — ...-208. C. et L. Frati. *Indice delle carte di Pietro Bilancioni.* [Lettres Q-Z. ... ce fasc. s'achève cette publication fort utile, quoiqu'il soit nécessaire de s'en servir *cum grano salis.*] — P. 262-290. G. Brognolico, *Montecchi e Appelletti nella D. Commedia.* [Très longue et très ennuyeuse exposition de toutes les interprétations qu'on a données jusqu'ici au vers 106 du chant VI du *Purgatoire.* M. B. conclut que Dante n'a pas voulu mentionner deux familles rivales de Vérone, mais deux partis, un véronais, l'autre crémonais, comme exemple vivant des discordes qui déchiraient de ses jours toutes les villes italiennes.]

— Fasc. 33, mai-juin. — P. 295-358. G. Biadego, *Leonardo di Agostino Montagna, letterato veronese del sec. XV.* [Contin. et fin. Fasc. 34, p. 39-111 ; voy. vol. V, IIe partie, p. 58.]— P. 359-390. A. Gaudenzi. *G. Fabe Epistole.* [Cont. V. vol. V. P. II, p. 58.]— P. 425-436. S. Ferrari, *Questoni e notizie petrarchesche.* [Avec beaucoup de finesse M. F. cherche à débrouiller les rapports si confus jusqu'ici entre les mss. autographes de Pétrarque et l'édition du Bembo; il prend aussi en examen l'édition du *Canzoniere*, publiée par Windelin de Spire en 1470 et démontre que cette édition, aujourd'hui très décriée, a été probablement faite d'après un autre ms. du *Canzoniere*, qui était, lui aussi, original et se rapprochait du Vatican 3195. Il arrive donc à la conclusion que si l'édition d'Alde est infidèle, celle de 1470 doit être au contraire tenue dans la même estimation que l'édition de 1472; que Pétrarque enfin avait probablement laissé après lui un autre ms. du *Canzoniere*, dans lequel ses poésies étaient disposées selon un plan différent de celui qu'il a suivi dans le ms. 3195.] — Fasc. 34-35, juillet-octobre. — P. 5-38. A. Serena, *L'autore del Pietoso Lamento.* [Ce petit poème pieux, qui n'a peut-être à nos yeux d'autre mérite que celui de nous offrir des particularités rythmiques assez curieuses, a été très populaire aux XIVe-XVe siècles et plus tard on l'a attribué à une foule d'auteurs, à Boccace entre autres. M. S. démontre que toutes ces attributions, y compris celle qui a été dernièrement avancée par M. Morsolin (cp. *Moyen Age*, V, 185) sont complètement fausses et qu'il est fort probable au contraire que le véritable auteur soit le moine Enselmino de Montebelluna (Trévise), de l'Ordre de Saint-Augustin, auquel le donnent plusieurs mss.] — P. 112-167. G. Rossi, *Tavo la del cod. 1739 della*

Bibl. Univers. di Bologna. [Ms. qui contient des pièces poétiques de différents auteurs du xiv[e] et du xv[e] siècle.[1]] — P. 168-194 V. Finzi, *Alcuni componimenti tratti dal cod. Lucchese 1302.* [D'après ce ms., qui est du xiv[e] siècle, M. F. publie pêle-mêle une *Salutatione de la Verzene Maria* (*Ave Maria, Virgo gloriosa*), un débat entre la mort et l'homme, déjà connu, mais qu'il croit inédit (*Io sum per nome chiamata la morte*); plus deux petits textes en prose et une pièce en vers sous ce titre : *Regola per queloro che se vuo maritare.* Au milieu de tout cela on trouve une longue digression bibliographique sur la laude : *Anima peregrina.* L'ensemble mérite les mêmes justes reproches. qu'on a déjà adressés ailleurs aux travaux de M. F.; cp. *Romania*, XXIII. 177.] — P. 195-226. L. Frati, *Gano di Lapo da Colle e le sue rime.* [Ce poète, qui vivait au milieu du xiv[e] siècle et a joui de l'amitié de Pétrarque, était jusqu'ici à peu près inconnu. M Frati donne sur lui quelques renseignements biographiques et publie quelques-unes de ses pièces. Une d'elles, la chanson appelée *Saligia*, en exécration des sept péchés capitaux (le mot *Saligia* est formé des lettres initiales, de leurs noms, tellement que, au moyen âge courait ce dicton : *Si vis gaudere vita, semper saligia vita*) a été assez populaire.] — P. 227-296. E. Lamma, *I codici Trombelli della Bibl. Universitaria di Bologna.* [Décrit ces mss., qui sont au nombre de six, et n'ont qu'un très mince intérêt.]

Fac. 36, nov.-déc. — P. 319-372. L. Biadene, *Un miracolo della Madonna. La leggenda dello Sclaro Dalmasina.* [Parmi les miracles de la Vierge il y en a un très connu, celui du chevalier qui donne sa femme au diable. M. B. dans son travail rapproche le texte latin de la légende des versions qui en ont été faites dans les littératures romanes, c'est-à-dire en français (deux), en gallego (une), en italien (quatre). Parmi les textes italiens, un qui était jusqu'ici inédit est mis à la lumière par M. B., qui le juge remarquable en raison de sa structure rythmique (alexandrins groupés en strophes monorythmes de cinq vers chacune) et la langue, qui est le lombard italianisé des textes écrits dans le nord au xiv[e] siècle.] — P. 373-389. A. Gaudenzi, *Guidonis Fabe Epistole.* [Cont.; cp. vol. VI, II[e] partie, fasc. 28-29.][2]

1. M. B. a dans cet article attaqué M. Lamma, qui avant lui s'était occupé du manuscrit de Bologne. On trouvera la réponse de M. Lamma dans l'*Ateneo Veneto*, XVIII[e] série, v. I. p. 237.

2. Avec ce fascicule le périodique fondé en 1868 par feu M. Zambrini a cessé de paraître.

(*A suivre.*) F. Novati.

Le Gérant : V[ve] E. Bouillon.

CHALON-SUR-SAÔNE. IMP. FRANÇAISE ET ORIENTALE DE L. MARCEAU

LE MOYEN AGE

BULLETIN MENSUEL D'HISTOIRE ET DE PHILOLOGIE

DIRECTION

MM. MARIGNAN, PROU ET WILMOTTE

MAI 1895

LA FAUSSE JEANNE D'ARC

A PROPOS DU RÉCIT DE M. GASTON SAVE

On ne s'attend pas à voir discuter tragiquement, ici, la thèse que M. Gaston Save, dans un écrit récent, tient à reprendre encore à neuf, à savoir la survie de Jeanne d'Arc, soi-disant préservée du bûcher de Rouen, et le fantastique roman de sa prétendue continuation d'existence, prolongée à travers d'équivoques extravagances, au cours desquelles se perdrait obscurément sa trace.

Cette théorie, au moins singulière, repose comme on sait sur l'identité supposée de Jeanne d'Arc avec l'aventurière bien connue, qui se fit passer en divers endroits pour la libératrice d'Orléans, et dont on constate l'indiscutable apparition quelques années après la mort de la Pucelle. Le système n'est ni neuf ni récent, et a été depuis longtemps réduit à la même exacte valeur que la supercherie qu'il voudrait justifier. L'archéologue lorrain qui le remet aujourd'hui en circulation, dans une étude intitulée : « Jehanne des Armoises, Pucelle d'Orléans[1], » ne peut donc s'autoriser du mérite, ni de l'invention, ni de la personnalité. M. Save compte déjà quelques précurseurs, et l'exhumation à laquelle il se livre ne peut pas précisément passer pour la première de ce genre, bien qu'à

1. *Jehanne des Armoises, Pucelle d'Orléans*, par Gaston Save. Nancy, Crépin-Leblond, 1893, in-8°, 31 p. Extrait de *La Lorraine-Artiste* (ancien *Nancy-Artiste*), 11e année, 1893, nos 36 à 39, des 3, 10, 17 et 24 septembre 1893.

lire cette étude, muette sur tout ce qui l'a précédée, sa tentative risque d'être considérée comme une découverte auprès d'un public trop élémentairement informé.

A cette occasion cependant, il pourra paraître intéressant d'étendre quelque peu la sommaire analyse à laquelle ce mémoire a droit, et de rechercher sur quels faits constatés repose ce vieil essai de mystification rétrospective, comme aussi par quelles phases successives en a passé l'histoire. On pourra inspecter ensuite, en connaissance de matière, si l'auteur de « Jehanne des Armoises » se fonde sur quelque argument nouveau pour hasarder la réhabilitation d'une cause notée jusqu'à présent d'un aussi constant discrédit.

LES DOCUMENTS

SUR LA VÉRITABLE DAME DES ARMOISES

Depuis longtemps[1], il est parfaitement avéré, acquis et hors de cause, qu'en mai 1436, cinq ans juste après le drame de Rouen, une femme du nom certifié de Claude[2], se faisant passer pour la « Pucelle Jeanne qui avait été en France[3] », parut en Lorraine, aux environs de Metz, en compagnie des propres frères de Jeanne d'Arc, Pierre et Jean, qui semblaient la reconnaître pour leur sœur. Il est établi que, traitée et honorée comme telle par plusieurs personnes de Metz, elle opéra diverses pérégrinations, à Notre-Dame-de-Liesse près Laon, à Arlon en Luxembourg, à Cologne, puis, qu'installée de nouveau à Arlon, auprès de la duchesse Élisabeth de Luxembourg, elle épousa la même année un représentant de la famille des Armoises, fixée depuis quelques générations en Lorraine, Robert des Armoises, peut-être fils de Richard II, naguère maréchal du Barrois[4]. Il est incontesté que, peu après, elle vint avec ce singulier époux se fixer à Metz, résidant en l'hôtel des Armoises[5], où un portrait d'elle

1. Pour les faits visés ci-après, tous reconnus et appliqués à leur réel objet, entre 1650 et 1728, depuis l'*Histoire d'Orléans* de Symphorien Guyon jusqu'à l'*Histoire de Lorraine* de dom Calmet, voir, sauf indication plus précise, Quicherat, *Procès de Jeanne d'Arc*, Documents sur la fausse Jeanne d'Arc qui parut de 1436 à 1440, t. V, p. 319-336, et Extraits du livre de comptes de la ville d'Orléans, t. V, p. 274-275.

2. Chronique du Doyen de Saint Thiébault de Metz, dans Quicherat, *l. c.*, p. 321.

3. *Ibid.*

4. Dom Calmet, *Histoire de Lorraine*, livre XXVII, éd. de 1728, t. II, col. 702-704; éd. de 1745-1757, t. III, col. 556-557 : généalogie de la maison des Armoises, t. V, Preuves, col. CLXII-CLXIV. Dom Calmet fait provenir la maison des Armoises de Flandre. Elle était en réalité originaire de Champagne. Toutes les questions relatives à son origine ont été élucidées dans un excellent mémoire de M. Henry Vincent, *La Maison des Armoises, originaire de Champagne*, dans *Mémoires de la Société d'Archéologie Lorraine*, 3e série, t. V, 1877, p. 199-222.

5. Double version de la chronique du Doyen de Saint Thiébault, dans Quicherat, *l. c.*, p. 323 et p. 324.

paraît avoir longtemps subsisté[1]. Il est reconnu que, dès cette même année, elle essayait de correspondre, de Luxembourg ou de Lorraine, avec la ville d'Orléans, avec certains hauts fonctionnaires, avec, enfin, Charles VII lui-même. Il est notoire qu'on retrouve sa trace trois ans plus tard, de juillet à septembre 1439, à Orléans même, où elle ne craint pas de se montrer, où elle se voit en relations avec divers personnages autrefois dévoués à Jeanne d'Arc. Il est vérifié qu'un an après cette audacieuse manifestation, on la suit à Paris, dans l'été de 1440, citée devant l'Université et le Parlement, devant qui, publiquement, elle est obligée de confesser nombre de traits peu édifiants de sa vie antérieure, au milieu desquels il serait plausible de démêler un passage en Italie et un embauchage temporaire dans les troupes du pape Eugène IV. Il se pourrait qu'un fait signalé par le chroniqueur Pierre Sala, qui le tenait lui-même de source quelque peu ancienne, se rapportât également à la dame des Armoises : je veux parler de la scène où une intrigante, présentant avec elle quelques traits communs, se trouva démasquée par Charles VII en personne : incident qui, au cas où il concernerait la dame des Armoises, ne comporterait pas une date bien déterminée, entre les limites extrêmes de 1439 et 1441. Enfin il ne serait pas impossible, en considérant un passage équivoque d'une donation faite à Pierre d'Arc en 1443[2], d'en induire qu'à cette date l'aventurière était considérée comme encore existante, sans qu'on sût dans quelle retraite elle abritait la fin de cette persistante et obstinée jonglerie.

De nos jours, un document signalé par Vallet de Viriville, au cours de ses recherches sur le règne de Charles VII[3], avait ajouté à ces mêmes incidents un nouveau fait biographique : la présence de la dame des Armoises dans l'armée royale, en 1439, sous les ordres du trop fameux Gilles de Retz, peut-être dans le Maine, et certainement dans le Poitou[4]. — Quicherat, dans une annexe bien connue du *Procès de Jeanne d'Arc*,

1. Vergnaud-Romagnési, *Des Portraits de Jeanne d'Arc et de la fausse Jeanne d'Arc*, dans Mémoires de la Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts d'Orléans, t. Ier, 1853, p. 251-258. Cf. E.-A. Bégin, *Guide de l'étranger à Metz* (Metz, 1851, in-12), p. 217, et (1858, in-12), p. 199. Cf. de Puymaigre, *La Fausse Jeanne d'Arc*, dans *Monde* du 2 mars 1885, et dans *Revue nouvelle d'Alsace-Lorraine*, t. V (4e année), avril 1885, p. 533-545 ; Anatole France, *Une Fausse Jeanne d'Arc, la Dame des Armoises*, dans *Revue de Famille* du 15 février 1891. — Voir à ce sujet les deux versions successives de la chronique du Doyen de Saint-Thiébault, reproduites avec la mention de leurs vicissitudes par Quicherat, dans *Procès*, t. V, p. 319-323 et p. 323-324, et le texte, peu utilisé jusqu'ici, de la *Chronique de Metz de Jacomin Husson*, publié en 1870 par M. Michelant (*La Chronique de Metz de Jacomin Husson*, Metz, 1870, in-8°, 380 p.), *ad ann.* 1436, p. 64-65 et p. IX.

2. Quicherat, *l. c.*, lettres, actes et autres pièces détachées, n° XLVIII, t. V, p. 212-214.

3. Annotation tirée d'un document des Archives nationales (p. 116, n. 3), dans *Notices et Extraits de chartes et de manuscrits appartenant au British Museum de Londres*, dans *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. VIII (2e série, t. III), 1846, p. 110-147.

4. Documents sur la fausse Jeanne d'Arc qui parut de 1436 à 1440, dans *Procès de Jeanne d'Arc*, t. V (1849), p. 319-336.



les sources déjà réunies de la question, produisait le texte
queur messin, Philippe de Vigneulles, satellite d'un autre
à connu[1], et publiait un extrait de compte inédit de la ville de
onnant quelques faits et gestes de l'aventurière, et notamment
ndance avec le roi, encore en 1439. A côté de ces constata-
nt demeurées avérées, il croyait pouvoir attribuer à la dame
s deux textes, qui, depuis, ne lui ont pas été reconnus appli-
emier, un passage du *Livre des Femmes célèbres* d'Antoine
ore manuscrit, qui aurait pu renseigner sur la fin de l'intri-
une enquête de Vallet de Viriville a réservé décidément à un
nage, dont il va être parlé[2]; le second, un fragment d'une
spagnole, d'où l'on aurait pu déduire que la pseudo-Jeanne
rticipé, vers 1439, à quelques faits de guerre dans le Sud-
France, supposition déjà justement tenue pour suspecte par
Procès, et qu'une récente découverte de M. de Puymaigre a
mais inadmissible[3]. — Vallet de Viriville, dans son *Histoire*
VII[4], s'était cru en droit de départir à la dame des Armoises
its de la vie de Jeanne La Féronne, dite la Pucelle du Mans,
lassée qui paraît seulement sur la scène historique en 1459,
nble pas avoir jamais cherché à se faire passer pour Jeanne
x informé, dans la suite du même ouvrage[5] et dans d'autres
cutives[6], on le vit trier successivement les faits qui se rap-
ne et à l'autre, en affectant très nettement à Jeanne La Féronne
'Antoine Dufaur[7], attribution qui n'est plus contestée, ainsi
de Pierre Sala auquel il a déjà été fait allusion[8], et que plu-
s, n'acceptant pas cette thèse, ont persisté depuis[9] à maintenir

à l'actif de la dame des Armoises. A ces acquisitions, en 1870, M. Michelant ajoutait le texte, inconnu jusque-là, de la Chronique Messine de Jacomin Husson, qui, s'il ne peut passer, en ce qui concerne cette époque, pour un annaliste original, vient néanmoins fortifier les témoignages existants[1]. Enfin, assez récemment, M. Lecoy de la Marche, à la suite de la meilleure étude d'ensemble publiée sur la vie vraie de la fausse Jeanne d'Arc[2], lui avait assigné un curieux document, qui la montrait vivante en Anjou, en 1457, mariée une seconde fois, emprisonnée à Saumur pour divers méfaits, libérée par une mesure clémente de René II, dernier témoignage de son existence vagabonde. Depuis, par suite de la mise au jour d'une enquête relative à la famille d'Arc, en date de 1476, enquête analysée par M. Boucher de Molandon[3] et publiée par MM. Ernest de Bouteillier et de Braux[4], il s'est trouvé que ce renseignement devait, ou pouvait au moins, se rapporter à une autre simulatrice[5], dont l'existence et l'apparition en Lorraine, insoupçonnées jusque-là, se révélaient pour la première fois par cette pièce de procédure[6]. Là se bornent, jusqu'à plus ample information, les faits avérés de cette bizarre aventure, sur laquelle, comme on voit, la critique commence à être suffisamment armée[7].

1. Sur Jeanne La Féronne, ci-après.

2. *Chronique de Metz de Jacomin Husson*, Metz, 1870, in-8°, p. 380, ad ann. 1436, p. 64-65, et p. IX. Le texte parait avoir été peu utilisé par les modernes historiens de la dame des Armoises.

3. *Une fausse Jeanne d'Arc*, Paris, 1871, in-8°, p. 23, dans *Revue des Questions historiques*, t. X, octobre 1871, p. 562-582. Reproduit dans *Le Roi René*, Paris, 1875, in-8°, 2 vol., t. I, p. 308-327, et t. II, pièces just., n° XI., p. 281-283.

4. *La famille de Jeanne d'Arc, son sejour dans l'Orléanais, d'après des titres nouvellement découverts*, Orléans, 1865, in-8°, ch. XVI, par 2, p. 122-134, dans *Memoires de la Société archéologique et historique de l'Orleanais*, t. XVII, 1880, p. 1-166.

5. *Nouvelles Recherches sur la famille de Jeanne d'Arc. Enquêtes inédites. Généalogie*. Paris, 1879, in-12, 126 p. Information des 2 et 3 novembre 1476, sur la descendance de Jean de Vouthon, p. 4-10, et Introd., chap. V, *Une fausse Pucelle*, p. XXIX-XXXI.

6. En ce sens, depuis la publication de l'enquête de 1476 : Boucher de Molandon, *l. c.*; —de Puymaigre, *La fausse Jeanne d'Arc*, dans *Monde* du 2 mars 1885 et dans *Revue nouvelle d'Alsace-Lorraine*, t. V (4e année), avril 1885, p. 533-545; — Siméon Luce, *Jeanne d'Arc à Domremy*, Introd., chap. V, p. 139-141; — Léon Mougenot, *Jeanne d'Arc, le duc de Lorraine et le sire de Baudricourt* (Nancy, 1895, petit in-4°, 153 p.), chap. XIV, p. 146-148; — Anatole France, *Une fausse Jeanne d'Arc, la Dame des Armoises*, dans *Revue de Famille* du 15 février 1891, et *La Pucelle de Sermaise*, dans *Écho de Paris* du 18 décembre 1892.

M. Lecoy de la Marche a continué, par contre, à présenter d'importants arguments en faveur de l'attribution à la dame des Armoises du document angevin en question (*Jeanne des Armoises*, dans *Vérité* du 5 mars 1894 ; cf. : *A propos de la cause de Jeanne d'Arc*, dans *Vérité* du 13 janvier 1894, et : *Encore la fausse Jeanne d'Arc*, dans *Univers* du 14 janvier 1894). M. Sepet penche également pour cette thèse, et même pour l'assignation à la dame des Armoises des faits lorrains révélés par l'enquête de 1476 (*Jeanne d'Arc*, liv. IV, chap. I).

7. Sur le personnage éventuel de la fausse Pucelle parue à Sermaise après 1450, voir ci-dessous.

ı ne saurait trop le répéter, absolument acquis à l'érudition
, avec le fait, vraiment incroyable, que les deux frères de
, qui pourtant avaient combattu à ses côtés, Jean et Pierre
u Lys[1], reconnurent l'intrigante pour leur sœur et parurent
Lorraine, crédules ou cupides, en tout cas pitoyables auxi-
te comédie sacrilège[2].

scendre jusqu'à débattre, pied à pied, faut-il oublier tout
scussion jusqu'à ramasser encore des preuves déjà vingt fois
ır démontrer qu'il n'existe aucune identité vraisemblable ni
e la martyre de Rouen et la simulatrice quelconque épousée
s Armoises? Faudrait-il encore une fois distinguer les faits
, attribuables à l'existence reconnue de l'aventurière, et les
de la noble carrière de la vierge de Domremy? Après les
maîtres qui ont scruté ce singulier épisode, en analysant tous
ıts alors connus susceptibles d'éclairer cette mesquine im-
eprise à neuf d'un tel débat risquerait de n'offrir que des
les redites. En recueillant les textes qui concernent la dame
s, Quicherat et Vallet de Viriville ne pouvaient guère prévoir
t, à l'heure qu'il est, invoquer presque sérieusement leur
reléguer de nouveau cette fantaisie dans la zone des impro
s où elle devait rester parquée. Quand ces deux lucides e
ts citaient, à titre rétrospectif, les diverses phases de la polé
engagée à ce sujet aux deux derniers siècles, quelle œuvre
accomplir, sinon tâche de simple curiosité, et songèrent-ils
le modernes champions retrouveraient, comme le sire des
ssez d'inconscience ou de naïveté pour relever un système
marqué de telles tares?

l'histoire. Son premier malheur est d'avoir été lancée dans la circulation par un érudit au nom duquel s'attache, depuis quelques récentes découvertes sur lesquelles il serait excessif d'insister[1], un juste renom de suspicion et de méfiance.

Dès la fin du XVe siècle, un voile s'était répandu sur les notions historiques, déjà brumeuses, qu'on possédait sur la véritable Jeanne.

Vers le règne de Charles VIII, se rédigeait, puis se déformait dans le moule où nous le conservons, le texte caractéristique connu sous le nom de Chronique de Lorraine[2], au mètre brisé, aux assonances transparentes, qui rappelle d'une manière si frappante la facture et le rythme des anciennes Chansons de geste. Là, dans cette œuvre singulière, c'est à Jeanne seule, démesurément transformée, que sont attribuées et rapportées toutes les victoires du règne de Charles VII, celles de la campagne du Sacre comme celles de l'expulsion étrangère, Orléans, Patay, Reims, comme la reconquête de Normandie et de Guyenne : prise de Paris et de Bordeaux, de Dieppe et de Caen, puis de Rouen, sous les murs de qui elle s'évanouit comme une apparition mystérieuse. Curieux témoignage de la fantaisie ajoutée par l'imagination populaire à la vie de la libératrice nationale, dernier exemple authentique et sincère d'une éclosion naturelle du merveilleux historique, interrompu jusqu'aux productions artificielles de même ordre, que l'éblouissement de l'épopée impériale a pu depuis mettre au jour[3].

Après le fabuleux, le paradoxe. En plein cours du XVIe siècle, en 1548, Guillaume du Bellay, dans ses *Instructions sur le faict de la guerre*, avait pu émettre la supposition que Jeanne d'Arc n'avait été qu'un pur instrument passif de l'entourage politique de Charles VII, qui aurait été chercher quelque simple créature pour la mettre à la tête d'un effort préparé de longue date, en frappant ainsi au point le plus sensible de l'imagination des

1. Julien Havet, *Questions Mérovingiennes*, II. Les découvertes de Jérôme Vignier, dans *Bibl. de l'Éc. des Chartes*, t. XLVI, 3e livraison, p. 205-271. Cf. ci-dessous, p. 105, n. 2.

2. La chronique de Lorraine, composée sous le règne de Charles VIII, et qui comprend, sous forme poétique reconnaissable, le récit d'événements compris entre 1350 et 1476, a été publiée pour la première fois par dom Calmet (*Hist. de Lorraine*, éd. de 1728, t. III, Preuves, col. II-CXXIII, éd. de 1745-1757, t. VII, Preuves, col. V-CL. Les passages relatifs à Jeanne d'Arc ont été réédités dans l'étude intitulée : *Tradition sur la vie de la Pucelle d'Orléans* [par M. de Puymaigre], dans *Revue de Metz*, t. III, 18 novembre 1845 (2e année, t. II), p. 271-280, puis par Quicherat (*Procès*, t. IV, p. 329-338). — Sur ce texte, voir : *Tradition sur la vie de la Pucelle*, dans *Revue de Metz*, *l. c.*, p. 271-274 ; — Quicherat, *l. c.*, p. 329, qui ne l'a jamais admis comme se rapportant à la dame des Armoises (cf. ci-après) ; — Lecoy de la Marche, *Le Roi René*, t. I, p. 69-70 ; — Léon Mougenot, *Jeanne d'Arc à Nancy et la Chronique de Lorraine* (Nancy, 1890, in-12, 77 p.).

3. On fait ici allusion à l'œuvre curieuse, trop peu connue, de Louis Geoffroy-Château, parue en 1837 : *Napoléon apocryphe (1812-1832), Histoire de la conquête du monde et de la Monarchie universelle*, Paris, H.-L. Delloye, 5 et 13, rue des Filles-Saint-Thomas, 1836, in-8° de 500 p. Une intéressante étude lui a été récemment consacrée par M. Henry Houssaye (*Journal des Débats* du jeudi soir, 20 septembre 1894).

èse d'un saugrenu déroutant, — dont la filiation se retrouv
ıns une opinion presque moderne, qui voulait voir dans l
Domremy une fille naturelle de Louis d'Orléans et d'Isabea
dissimulée dans un recoin perdu du royaume et venant reven
ıéritage aux côtés de son frère, le vaillant Dunois [2], — ou bie
ktravagance plus récente encore, qui faisait de Jeanne d'Ar
les *Carbonari* champenois d'alors auprès de Charles VII
Haillan, dans son *Traité de l'estat et succès des affaires d*
ıuait des appréciations aussi ridicules qu'odieuses [4]. C'est su
base, au siècle suivant, que l'érudit politique Gabriel Naud
le système par lequel, le premier, il soutient que la Pucell
qu'en effigie [5]. Enfin, en 1584, l'annaliste hollandais Pontu
nalait, sans les partager lui-même, les doutes que ses co
éprouvaient sur le point de savoir si la libératrice de
t jamais existé [7]. Sous une forme non plus spontanée, ma
vante, notre époque, à l'occasion de la légende napoléonienn
istraite à de pareilles fantaisies [8].
générations qui suivirent son apparition, l'image de
lon la très exacte remarque de M. Sepet [9], était donc pl
ans les esprits cultivés que dans la tradition populaire, o
Franc [10], Villon [11], Martial d'Auvergne [12], connurent la no
ssive et nationale, la note vraie de la race.

ions sur le faict de la guerre, Paris, 1548, l. II, chap. III.
émise en 1805 par Pierre Caze, dans ses *Observations ultérieur*
agédie : *La Mort de Jeanne d'Arc, ou la Pucelle d'Orléans* (Libourn
105 p.), p. 85-105. Cf. *La Vérité sur Jeanne d'Arc ou Eclairciss*

Le vernis mythologique et classique du XVIIe siècle avait achevé le travestissement de la haute et simple figure de Jeanne[1], quand en 1683, dans le *Mercure Galant* de novembre, parut une notice relative à une découverte du P. Jérôme Vignier, l'érudit et le chercheur bien connu[2], dont le dernier tome du *Spicilège* venait de publier l'éloge funèbre[3], notice où se trouvait révélée et commentée une extraordinaire acquisition historique de ce personnage. Au cours de ses voyages d'études en Lorraine, Jérôme Vignier, d'après ce mémoire, aurait reconnu et fait extraire le premier, en 1645, dans la Chronique inédite du Doyen de Saint-Thiébault de Metz, le fragment relatant l'apparition de la pseudo-Jeanne d'Arc aux environs de Metz, en 1436, et aurait bientôt accentué cette première bonne fortune en mettant la main, dans les archives de la maison des Armoises, sur le propre contrat de mariage de Robert des Armoises avec l'aventurière, dénommée dans le texte du document « la Pucelle Jehanne d'Arc ». Ne mettant pas en doute la réalité effective des faits ainsi présentés, il avait conclu à l'unité des deux personnages, de Jeanne et de la simulatrice, comme aussi à l'extraordinaire révolution historique assurée par cette hypothèse. Conservée inédite jusqu'à la mort de son auteur, survenue en 1661, cette révélation était seulement exécutée par Benjamin Vignier, son frère[4], vingt ans plus tard, avec l'attente et la revendication de toutes ses conséquences probables[5].

Les éditeurs de cette surprenante invention avaient complètement oublié que plus de trente ans auparavant, un sagace érudit, Symphorien Guyon, prêtre de l'Oratoire, ayant eu connaissance du passage de la Chronique du Doyen de Saint-Thiébault visé par Jérôme Vignier, avait démontré au delà de l'évidence, dans son *Histoire d'Orléans*, l'absurdité qui consistait à prendre au sérieux un tel récit, simple preuve d'un événement curieux par lui-même, mais sans autre portée[6]. Symphorien Guyon ne se contentait pas seulement de viser le texte de la Chronique

1. On ne peut signaler qu'en passant, sous ce rapport, les pièces du recueil d'inscriptions composé par Charles du Lys, en 1613, et le poème de Chapelain, paru en 1656. Voir Sepet, *Jeanne d'Arc*, t. III, ch. III, p. 505-515.

2. Sur Jérôme Vignier : Julien Havet, *Questions Mérovingiennes*, *l. c.*, dans *Bibl. de l'Éc. des Chartes*, t. XLVI, 3e livraison, p. 205-271, et encore les découvertes de Jérôme Vignier, t. XLVII, 4e livraison, p. 471-472; — Comte de Marsy, *La fausse Jeanne d'Arc, Claude des Armoises. Du degré de confiance à accorder aux découvertes de Jérôme Vignier* (Compiègne, 1890, in-8°, 14 p., dans *Écho de l'Oise* du 24 janvier 1890). — Sur sa famille, voir Haag, *La France protestante*, t. IX, p. 493-496.

3. D'Achery, *Spicilegium*, t. V, préface, p. 10-11.

4. Sur Benjamin Vignier, frère cadet de Jérôme, voir Haag, *La France protestante*, t. IX, p. 495-496.

5. Inséré sous forme de lettre adressée par Benjamin Vignier à « M. de Grammont », en date de Richelieu, 2 novembre 1683, dans le *Mercure Galant* de novembre 1683, p. 39-60.

6. *Histoire de l'église et diocèse, ville et université d'Orléans*, Orléans, 1647-1650, 2 vol. in-fol., t. II, p. 264-266.

foules[1]. Thèse d'un saugrenu déroutant, — dont la filiation se retrouve peut-être dans une opinion presque moderne, qui voulait voir dans la paysanne de Domremy une fille naturelle de Louis d'Orléans et d'Isabeau de Bavière, dissimulée dans un recoin perdu du royaume et venant revendiquer son héritage aux côtés de son frère, le vaillant Dunois[2], — ou bien dans une extravagance plus récente encore, qui faisait de Jeanne d'Arc un délégué des *Carbonari* champenois d'alors auprès de Charles VII[3]. En 1570, du Haillan, dans son *Traité de l'estat et succès des affaires de France*, risquait des appréciations aussi ridicules qu'odieuses[4]. C'est sur cette double base, au siècle suivant, que l'érudit politique Gabriel Naudé échafaudera le système par lequel, le premier, il soutient que la Pucelle ne fut brûlée qu'en effigie[5]. Enfin, en 1584, l'annaliste hollandais Pontus Huyter[6] signalait, sans les partager lui-même, les doutes que ses contemporains éprouvaient sur le point de savoir si la libératrice de la France avait jamais existé[7]. Sous une forme non plus spontanée, mais factice et savante, notre époque, à l'occasion de la légende napoléonienne, s'est aussi distraite à de pareilles fantaisies[8].

Pour les générations qui suivirent son apparition, l'image de la Pucelle, selon la très exacte remarque de M. Sepet[9], était donc plus obscurcie dans les esprits cultivés que dans la tradition populaire, où Martin Le Franc[10], Villon[11], Martial d'Auvergne[12], connurent la note juste, expressive et nationale, la note vraie de la race.

1. *Instructions sur le faict de la guerre*, Paris, 1548, l. II, chap. III.

2. Opinion émise en 1805 par Pierre Caze, dans ses *Observations ultérieures* jointes à sa tragédie : *La Mort de Jeanne d'Arc, ou la Pucelle d'Orléans* (Libourne, 1805, in-8° de 105 p.), p. 85-105. Cf. *La Vérité sur Jeanne d'Arc ou Eclaircissements sur son origine*, Paris, 1819, 2 vol. in-8°, voir Le Brun de Charmettes, *Histoire de Jeanne d'Arc*, t. IV, l. XVI, p. 420-435.

3. G. Grasset d'Orcet, *Les Collaborateurs de Jeanne d'Arc*, dans *Nouvelle Revue* du 15 septembre 1886.

4. *Considérations politiques sur les coups d'Etat*, Rome, 1639, chap. III, p. 99. Cette curieuse opinion paraît peu citée et connue.

5. *De l'Estat et succès des affaires de France*, Paris, 1570, l. II, règne de Charles VII, ad ann. 1427-1430. *Histoire générale des rois de France*, Paris, 1576, l. XXI, règne de Charles VII.

6. Le plus souvent dénommé Pontus Heuterus.

7. *Rerum Burgundicarum libri sex*, Anvers, 1584, l. IV, *Vita Philippi Boni*, ad ann. 1431. Passage réédité par Quicherat, *Procès*, t. IV, p. 448-449.

8. On fait ici allusion au personnel et curieux paradoxe de J. B. Pérès, paru en 1835, presque introuvable aujourd'hui : *Comme quoi Napoléon n'a jamais existé* Paris, J. J. Risler, 6, rue de l'Oratoire, 1836, in-32 de 16 p. : paru à Agen en 1835 sous le titre de *Grand Erratum, source d'un nombre infini d'errata*, Agen, imprimerie de Prosper Noubel, 1835, in-32 de 15 p.).

9. *Jeanne d'Arc*, l. III, ch. III, p. 509.

10. Martin Le Franc, *Le Champion des Dames*, composé vers 1440, première impression vers 1485; *Huitains inédits*, publiés par M. Arthur Piaget dans le *Moyen Age* de mai 1898, p. 105-107.

11. *Ballade des Dames du temps jadis*, pièce comprise comme on sait dans le *Grand Testament*, composé vers 1461, première impression en 1489.

12. *Vigiles de Charles VII*, ad ann. 1429-1431, versification terminée vers 1484, première impression vers 1492.

1684, ils s'empressaient de ramener à sa juste valeur cette preuve de crédulité par trop manifeste. Une première correspondance anonyme, aussi juste que sensée, relevait la naïveté des patrons de cet essai de mystification[1]. Puis venait une épître rectificative, sous la signature de « M. de Vienne-Plancy[2] », qui opposait, aux faits allégués par Vignier, le fragment du Journal d'un Bourgeois de Paris, texte sur lequel l'édition partielle de cette chronique donnée par Denis Godefroy, depuis 1657, dans son *Histoire de Charles VI*, venait d'attirer l'attention d'un plus grand nombre de chercheurs[3].

A ces protestations successives, les éditeurs de la découverte de Vignier purent seulement répondre par un mémoire assez vide[4], insistant sur les arguments tirés de l'autorité et de la valeur du contrat de mariage aperçu dans de si singulières circonstances, pièce dont l'existence, du reste, ne constituait qu'une curiosité pure, et sur l'inutile réalité duquel il sera bientôt donné quelques explications. Polémique dont Guillaume Marcel recueillit l'écho dans son *Histoire de la Monarchie Françoise*, alors en préparation[5], et qui paraît momentanément ne pas avoir prolongé d'autres traces.

En 1725, le *Mercure de France*, héritier du *Mercure Galant*, réimprima deux lettres : l'une contenant l'exposé de la théorie de Jérôme Vignier, et l'autre, la réponse parue sous la signature de M. de Vienne-Plancy, le tout sans commentaire, à titre simplement régressif[6]. En 1728, dans sa première édition de l'*Histoire de Lorraine*, dom Calmet, sans du reste y prêter l'ombre de foi, exposa de nouveau la question[7], ajoutant quelques éléments d'information aux faits déjà connus[8]. C'est ainsi qu'il produisait un acte de vente authentique, en date du 7 novem-

1. *Mercure Galant*, décembre 1683, p. 314-352 (p. 329-333).

2. Inséré sous forme de lettre adressée par « M. de Vienne-Plancy » à Benjamin Vignier, en date du 22 décembre 1683, dans le *Mercure Galant* de janvier 1684, p. 40-67.

3. *Histoire de Charles VI, roy de France*, Paris, 1653, in-fol., p. 497-528.

4. Inséré sous forme de lettre adressée par Benjamin Vignier à « M. de Vienne-Plancy », en date de Richelieu, 6 mars 1684, dans le *Mercure Galant* de mars 1684, p. 110-123.

5. *Mercure de France*, février 1725, p. 241-249: reproduction de la lettre du 2 novembre 1683, parue dans le *Mercure Galant* de décembre 1683. — *Ibid.*, mars 1725, p. 492-503: reproduction de la lettre du 22 décembre 1683, parue dans le *Mercure Galant* de janvier 1684.

6. *Histoire de l'origine et des progrès de la Monarchie Françoise suivant l'ordre des temps*, Paris, 1686, 4 vol. in-12. Jeanne d'Arc, au t. III, preuves, n° LXXIII, p. 420-423.

7. *Histoire ecclésiastique et civile de Lorraine*, l. XXVII; éd. de 1728, t. II, col. 702-704; éd. de 1745-1747, t. III, col. 556-557, et généalogie de la maison des Armoises, t. V, preuves, col. CLXIV-CC; *Bibliothèque Lorraine*, souvent citée sous le nom d'*Hommes illustres de Lorraine*, article Arc (Jeanne d'), formant le t. IV de la 2e éd. de l'*Hist. de Lorraine*, col. 57-59.

8. D. Calmet publiait en entier la Chronique du Doyen de Saint-Thiébault de Metz, qui s'étend de 1229 à 1445. 1re éd., t. II, preuves, col. CLXX-CCLIX; 2e éd., t. V, col. V-CXVII.

du Doyen de Saint-Thiébault, il en rapprochait avec raison, le premier, certains extraits de comptes de la ville d'Orléans, recueillis par lui dans les manuscrits de l'antiquaire Robert Hubert, comptes signalant les allées et venues d'une pseudo-Jeanne d'Arc à Orléans même, de 1436 à 1439, et détruisait par avance tout semblant d'argument qu'un fantaisiste aurait pu chercher à tirer de ces pièces. Il se croyait en outre autorisé à compléter son argumentation en y rattachant le passage du chroniqueur Pierre Sala, dans lequel ce dernier relate, comme on l'a vu, la scène historique où Charles VII avait démasqué une aventurière susceptible d'être identifiée avec la simulatrice en question [1]. Symphorien Guyon ne connaissait pas, ou négligeait d'utiliser le texte du Journal d'un Bourgeois de Paris, où se trouve signalée l'avanie publique subie par la dame des Armoises à Paris, en 1440, fragment déjà cité cependant depuis longtemps, par Étienne Pasquier, dans ses *Recherches de la France*[2]. Il ne paraît pas non plus avoir eu communication du *Formicarium* du dominicain Jean Nider, où se trouvent rapportés plusieurs traits du séjour de l'aventurière à Cologne, dans l'été de 1436, ouvrage cependant en circulation depuis 1439, et imprimé depuis 1517 [3]. Malgré de nombreuses et inévitables lacunes, il n'en dressait pas moins ainsi, le premier, avec sens critique et discernement, un cadre sommaire, mais exact, de l'existence vagabonde de la dame des Armoises.

Cette réfutation avant coup paraît, à cette époque, avoir été complètement négligée, de parti pris ou par mégarde. En tout cas, les éditeurs de la mystification de 1683 ne paraissent pas s'être doutés du parti apparent qu'ils pouvaient tirer des comptes d'Orléans, rapprochés de la Chronique du Doyen de Saint-Thiébault; ils ne semblent pas non plus avoir connu ou provoqué les objections auxquelles pouvaient donner lieu, peut-être le texte de Pierre Sala, et, à coup sûr, ceux de Nider et du Bourgeois de Paris. De nos jours, l'acte de sagacité spontanée de Symphorien Guyon n'est guère cité que de loin en loin; il n'est cependant pas mauvais de le rappeler et de rendre à son auteur l'équitable témoignage qui lui est dû.

Les premiers contradicteurs immédiats de Vignier l'ignoraient également, quand, aussitôt l'impression du discours qui contenait la théorie dont on vient de prendre connaissance, dès décembre 1683 et janvier

1. Sur la communication de ce texte à Guyon, voir Quicherat, *Procès*, t. IV, p. 277. En 1651, le P. Labbe le publiait dans son *Abrégé chronologique* (*Abrégé royal de l'Alliance chronologique de l'histoire sacrée et profane*, Paris, 1651, in-4°, 2 t. en un vol., preuves, n° XXVII, p. 714-715).

2. *Journal d'un Bourgeois de Paris*, ad ann. 1440, dans *Recherches de la France*, l. VI, ch. V; première impression des livres 3 à 6 en 1596; fragment réédité dans *Procès*, t. V, p. 334-335. Étienne Pasquier fortifiait son opinion sur le sujet dans sa lettre à Ronsard, *Lettres*, l. I, lettre VIII; première impression en 1586. Cf. Lettres à Charles du Lys, *Lettres*, l. XXI, lettres IV et V; première impression en 1619.

3. *Formicarium, seu Dialogus ad vitam christianam exemplo conditionum formicæ incitativus*, l. V, ch. VIII, ouvrage composé vers 1439; première impression en 1517; fragment réédité par Quicherat, *Procès*, t. V, p. 324

des textes de Sala, du Bourgeois de Paris et de Nider[1], Polluche écarte les deux derniers comme le premier, en affectant de croire qu'ils se rapportent non seulement à un, mais à trois autres personnages différents, n'ayant aucun lien de commun avec la dame des Armoises, dans laquelle il tend visiblement à reconnaître la véritable Jeanne d'Arc.

Cette reprise du débat motiva des répliques assez dures de l'abbé d'Artigny dans ses *Nouveaux Mémoires*[2], de Lenglet-Dufresnoy dans son *Histoire de Jeanne d'Arc*[3]. Entre temps, Boucher d'Argis, dans ses *Variétés historiques*, réimprimait les lettres échangées dans le *Mercure* en 1683 et 1684, et déjà rééditées dans ce dernier recueil en 1725[4]. Enfin le marquis d'Argens, le cosmopolite écrivain, professionnel de l'esprit philosophique de l'époque, ne dédaignait pas de consacrer à la question l'une de ses assez plates *Lettres juives*[5]. Le mot de la fin restait à Lenglet-Dufresnoy, qui, à la suite de l'exposé des faits en litige, leur consacrait, en 1754, cette brutale, mais juste appréciation : « Ce qu'il y a de plus fâcheux dans tout cela, » disait-il sans périphrases, « c'est que MM. des Armoises sont descendus d'une espèce de fille qui avait couru les armées[6]. »

Le souvenir de cette mystification ne se reproduit plus, dès lors, qu'à titre de curiosité, comme problème historique, encore dans le *Mercure de France*, de 1764 et de 1765[7], comme phénomène d'aberration, dans

1. Sur la publication de ces trois textes, ci-dessus.
2. *Nouveaux Mémoires d'histoire, de critique et de littérature*, Paris, 1749-1756, 7 vol. in-12. Remarques sur l'histoire de la Pucelle d'Orléans, au t. II, art. XXXIX, p. 49-55, etc. Examen des remarques de l'auteur des nouveaux Mémoires sur Jeanne d'Arc, au t. VII, art. III, p. 57-67.
3. *Histoire de Jeanne d'Arc, vierge, héroïne et martyre d'État* (Orléans, 1753-1754, in-12, 3 vol.). Aventures arrivées au sujet de la Pucelle d'Orléans, au t. II, p. 39-54.
4. *Variétés historiques, physiques et littéraires, ou recherches d'un savant, contenant plusieurs pièces curieuses et intéressantes*, Paris, 1752, 3 vol. in-12. Remarques sur la Pucelle d'Orléans, au t. II. p. 498-522, contenant reproduction des articles du *Mercure Galant* de novembre 1683 et janvier 1684, réimprimés en février et mars 1725. Une traduction allemande, en date de 1759, en parut peu après à Hambourg (Pierre Lanéry d'Arc, *Le Livre d'or de Jeanne d'Arc*, cité ci-dessous, p. 111, n. 1.
5. *Lettres juives*, La Haye, 1754, 8 vol. in-12. Aaron Monseca à Isaac Onis, Caraïte, autrefois rabbin de Constantinople, au t. V, lettre CLII, p. 311-326.
6. *Histoire de Jeanne d'Arc, l. c.*
7. *Problème historique, ou lettre de M. de la Dixmerie à M. de la Place, auteur du Mercure de France, au sujet de la Pucelle de France*, dans *Mercure de France*, avril 1764, p. 63-69. — *Essai sur la question : Jeanne d'Arc a-t-elle reellement subi l'arrêt qui la condamnait au supplice du feu*, par M. de Lanevere, sous forme de lettre en date de Dax, 22 septembre 1764. — *Autre lettre au sujet de celle insérée dans le Mercure d'août 1764 sur la Pucelle d'Orléans*, par M. Le Moyne [archiviste des comtes de Lyon, des Académies de Metz et de Rouen], sous forme de lettre en date des Salines du Roi à Moyenvic, le 12 octobre 1764, dans *Mercure de France*, novembre 1764, p. 44-50 et 50-56. — *Lettre à M. de la Place, auteur du Mercure de France, sur la Pucelle d'Orléans*, par M. Le Moyne, sous forme de lettre en date de Lyon, le 10 juillet 1765, dans *Mercure de France*, septembre 1765.

bre 1436, où figurent côte à côte « Robert des Harmoises, chevalier, seigneur de Tichemont, et Jehanne du Lys, la Pucelle de France, dame dudit Tichemont, sa femme[1] ». En outre, il portait à la connaissance du public les passages du *Formicarium* de Nider, relatant le séjour de la fausse Pucelle à Cologne[2]. Il révélait enfin et publiait le texte de la Chronique de Lorraine, dont la persistance ne semble pas avoir été considérable, tombée depuis longtemps dans l'inconnu, et dont la mise au jour avait tout le caractère d'une nouveauté[3].

L'an suivant, en 1729, la publication de la fraction du Journal d'un Bourgeois de Paris, relative au règne de Charles VII, éditée pour la première fois par de la Barre, dans ses *Mémoires pour servir à l'histoire de France et de Bourgogne*[4], en mettant sous les yeux du public le fragment concernant les aveux de la fausse Jeanne d'Arc à Paris, en 1440, analysé seulement en 1596 par Étienne Pasquier[5], vint alimenter de nouveau cette discussion rétrospective. Des comptes rendus de cette publication parurent dans divers recueils contemporains, dont les auteurs, sans conclure à la thèse fantaisiste de la survie de la Pucelle, rééditaient, selon l'esprit du temps, le ridicule système imaginé par du Bellay. C'est ainsi qu'Antoine de la Barre de Beaumarchais, frère de l'éditeur des Mémoires, dans ses *Lettres sérieuses et badines*[6], que le *Journal littéraire de la Haye*[7] reprenaient à nouveau cette extraordinaire théorie. La prétendue découverte de Vignier ayant été plusieurs fois citée et combattue à cette occasion, l'abbé Lenglet-Dufresnoy, en 1735, dans son *Histoire justifiée contre les Romans*, profita de cette polémique pour la réduire assez vivement à sa juste valeur[8].

Quelque vingt ans plus tard, en 1749, le débat se rouvre par l'apparition du mémoire de l'érudit orléanais Daniel Polluche[9]. Croyant être le premier à découvrir et à produire les extraits de comptes de la ville d'Orléans en date de 1436 et 1439, auxquels il a déjà été fait allusion, Polluche en profitait pour rééditer et appuyer les assertions de Vignier quant à la survie de Jeanne d'Arc. Ces comptes, comme on l'a vu, avaient déjà été connus et analysés par Symphorien Guyon[10]. Informé

1. Acte de vente de partie de la seigneurie d'Haraucourt, 1e éd., t. III, preuves, col. CXCV; 2e éd., t. VI, preuves, col. CLVII.
2. L. XXVII, *ll. cc.*
3. *Chronique de Lorraine*, 1e éd., t. III, col. II-CXXIII; 2e éd., t. VII, col. V-CI. Voir ci-dessus, p. 103, n. 2.
4. *Mémoires pour servir à l'histoire de France et de Bourgogne*, Paris, 1729, 2 vol. in-4°, t. I, p. 1-208. Fragment réédité dans *Procès*, t. V, p. 334-335.
5. *Recherches de la France*, l. VI, ch. V. Ci-dessus, p. 106, n. 2.
6. *Lettres sérieuses et badines sur les ouvrages des savans et sur d'autres matières*, La Haye, 1729-1740, 12 vol. in-12, t. III (1730), lettre II, p. 19-33.
7. *Journal Littéraire*, La Haye, 1713-1737, 24 vol. in-12, t. XV (1730), art. II [par Élie de Joncourt], p. 28-74 (31-72).
8. *L'Histoire justifiée contre les Romans*, Amsterdam, 1735, in-12, art. VIII, par. 4, p. 263-288.
9. *Problèmes historiques sur la Pucelle d'Orléans*, Orléans, 1749, in-12, 24 p.
10. Ci-dessus, p. 105-106.

[illegible]

[illegible]

les premières rédactions de l'*Essai sur les mœurs*, puis, au même titre, dans le *Dictionnaire philosophique*[1]. Il reparaît, comme singularité rétrospective[2], dans les histoires de Compiègne[3], d'Orléans, celles, par exemple du marquis de Luchet en 1766[4], de Vergniaud-Romagnesi en 1830[5]; — dans les recueils de pièces historiques, comme celui de Leber en 1830[6]; — dans les vies diverses de Jeanne d'Arc, dans celle, par exemple, de Le Brun de Charmettes[7], qui ne semble pas éloigné de voir dans la dame des Armoises la propre sœur de la Pucelle, Catherine d'Arc, dont l'existence n'était alors pas bien certaine encore[8], mais a été vérifiée depuis, en même temps que la fin, bien antérieure à ce bizarre événement[9]. Entre

p. 51-54. (Cette lettre reproduit simplement le texte relatif à la vente de Haraucourt, publié par D. Calmet. Voir ci-dessus, p. 108, n. 1.)

Cette discussion fut reproduite dans le *Journal Encyclopedique* de 1764, t. VIII, novembre, p. 125-131, et de 1765, t. VI, septembre, p. 116-118.

Le *Probleme historique*, inséré dans le *Mercure* d'août 1764, fut reproduit dans le recueil intitulé : *Annonces, affiches et avis divers de la Haute et Basse Normandie*, fondé vers 1760, t. III, 1764-1765, feuille XXIII, 2 novembre 1764, p. 95-98. Cette insertion donna lieu à une très intéressante réponse et à une lettre, trop peu connues et citées, de Toustain de Richebourg, lieutenant des maréchaux de France au pays de Caux. L'auteur y a dressé une généalogie de la maison des Armoises où il fait néanmoins erreur en parlant de la possession de Fléville par Robert des Armoises, d'après l'assertion frauduleuse de Viguier (voir ci-dessous). Toutefois, de Richebourg concluait naturellement à « un conte destitué de toute vraisemblance ». Au cours de cette réponse est reproduite la seconde lettre de Le Moyne insérée dans le *Mercure* de septembre 1766. (*Annonces, Affiches*, t. III, 1764-1765, feuille XXVII, 30 novembre 1764, p. 14-114, et t. IV, 1766, feuilles XXIII à XXV, 30 mai à 20 juin 1766, p. 77 à 92.) Communication de M. Georges du Mesnil.

1. Voltaire, *Essai sur l'histoire générale et sur les mœurs et l'esprit des nations depuis Charlemagne jusqu'à nos jours* (1755, 7 vol. in-8°), t. II, ch. LXVIII : De la France au temps de Charles VII (chap. LXXX de plusieurs editions modernes de l'*Essai sur les mœurs*, dans les *Œuvres complètes*). — *Dictionaire philosophique* (1764), art. Arc (Jeanne d').

Passages serieusement ecrits, et n'ayant rien de commun avec la répugnante plaisanterie de la *Pucelle* (1755). Sur les conditions où fut émise cette dernière production, voir Simeon Luce, *Les Origines de la Pucelle de Voltaire*, dans *Correspondant* du 10 novembre 1888.

2. A signaler cependant l'extrême crédulité de dom Nicolas Lelong, dans son *Histoire ecclesiastique et civile du diocèse de Laon* (Châlons, 1783, in-4°), où se lit encore (p. 370-371) ce pasage textuel : « On doute encore aujourd'hui, surtout en Lorraine, si la Pucelle qui fut conduite voilée au bûcher a éte effectivement brûlée. »

3. *Description ou abrege historique de Compiègne*, seconde edition, réimpression de la notice du *Mercure Galant* de novembre 1683. (Communication de M. le comte de Marsy ; cf. l'etude deja citee : *La fausse Jeanne d'Arc*, p. 13.)

4. *Histoire de l'Orléanais*, Paris, 1766, in-4°, t. Ier et unique, preuves, p. 94-102. Reproduction du memoire de Polluche.

5. *Histoire de la ville d'Orléans*, Orléans, 1830, 2 t. en un vol. Sur la fausse Pucelle, au t. II, p. 371, n. 1.

6. *Collection des meilleures dissertations, notices et traités particuliers relatifs à l'histoire de France*, Paris, 1826-1842, 20 vol. in-8°, t. XVII (1838), p. 328-422. Reproduction des notices du *Mercure Galant* de novembre 1683 et janvier 1684, du mémoire de Polluche, des dissertations de Lenglet-Dufresnoy et de d'Artigny.

7. *Histoire de Jeanne d'Arc* (Paris, 1817, 4 vol. in-8°), t. IV, l. XIV, p. 291-306.

8. *Ibid.*, t. I, p. 213, et t. IV, p. 300.

9. Catherine d'Arc, mariée à N... Colin, maire de Greux, morte avant 1429; on ne

temps, le romantisme s'emparait de certaines scènes de l'imposture[1], et quelques réimpressions de documents destinés aux bibliophiles et aux curieux interrompaient de temps en temps la prescription et l'oubli[2].

L'érudition contemporaine a vu s'étendre et se préciser la critique de cet incident déjà vieilli. Les textes réunis par Quicherat, avant 1850, dans le *Procès de Jeanne d'Arc*, sous le titre de *Document sur la fausse Jeanne d'Arc qui parut de 1436 à 1440*, sont demeurés la mine définitive où puiser les éléments d'analyse du sujet[3]. Un groupe important des témoignages ainsi rassemblés venait d'être l'objet d'une publication soigneuse de la part de Lottin, qui les avait récemment édités dans ses *Recherches sur Orléans*[4]. Avant ou après l'impression du *Procès*, diverses études[5], parmi lesquelles celles de MM. de Haldat[6], de Puymaigre[7], Vergniaud-Romagnesi[8], avaient renouvelé l'examen du fait[9]. Puis Vallet de Viriville, dans son *Histoire de Charles VII*[10] et dans d'autres travaux consécutifs[11], traitait à fond le différend, et, avec la plus grande loyauté, reconnaissait l'erreur accidentelle qui pouvait, croyait-il, lui avoir fait un instant confondre la dame des Armoises et Jeanne La

sait si elle était l'aînée ou la cadette de Jeanne d'Arc. Ernest de Bouteiller et G. de Braux, *La Famille de Jeanne d'Arc, documents inédits, généalogie* (Paris, 1878, in-12, IV-293 p.), généalogie, ch. I, p. 91. Boucher de Molandon, *Famille de Jeanne d'Arc*, ch. II, par. III, p. 72-73.

1. On trouvera l'indication de diverses publications rentrant dans cette catégorie dans le précieux recueil de M. Pierre Lanery d'Arc, *Le Livre d'Or de Jeanne d'Arc. Bibliographie raisonnée des ouvrages relatifs à Jeanne d'Arc* (Paris, 1894, in-4°, 1067 p., au chapitre intitulé : Réalité du supplice de Jeanne ; la fausse Pucelle, n°s 1244 à 1265, p. 573 à 580, au n° 253, p. 167, et au Supplément. On a pu sur quelques points en compléter ici les indications.

2. *Jeanne d'Arc a-t-elle existé ? A-t-elle été brûlée ?* par E.-G. F[ournier], Orléans, imprimerie Constant aîné, 1866, in-8°, 16 p. — *Jeanne d'Arc n'a point été brûlée à Rouen. Réimpression de trois écrits sur ce problème historique, dédiée aux bibliophiles normands*, Rouen, Lanctin, 1872, in-8°, VII-38 p. [par M. Alfred Canel].

3. Documents sur la fausse Jeanne d'Arc qui parut de 1436 à 1440, dans *Procès de Jeanne d'Arc*, t. V (1849), p. 319-326 et 274-275.

4. *Recherches historiques sur la ville d'Orléans*, Orléans, 1836-1845, 7 vol. in-8°, t. I, p. 284-294.

5. On en trouvera l'indication dans le *Livre d'Or de Jeanne d'Arc*, de M. Pierre Lanéry d'Arc, *l. c.*

6. *Si Jeanne d'Arc a été brûlée*, dans *Magasin pittoresque*, t. XII, 1844, n°s 37 et 38, 2e et 3e n°s de septembre, p. 286-287 et 298-299.

7. *La Fausse Jeanne d'Arc*, dans *Gazette de France* du 6 décembre 1852 et *La Dame des Armoises*, dans *Metz Littéraire en 1854*, p. 417-423. Ci-dessus, p. 100, n. 3.

8. *Mémoire sur les fausses Jeanne d'Arc*, dans *Mémoires de la Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts d'Orléans*, t. I (1853), p. 92-108. Cf. *Portraits de Jeanne d'Arc et de la fausse Jeanne d'Arc*, *id.*, p. 251-258.

9. Un mémoire intitulé *Jeanne d'Arc a-t-elle été réellement brûlée*, et qui paraît être demeuré inédit, était communiqué à la Société historique de Compiègne, en 1869, par M. Charles Beaurin. (*Bulletin de la Société historique de Compiègne*, t. I, 1868-1871, séance du 29 juin 1869, p. 52.)

10. *Histoire de Charles VII et de son époque* (1862-1865), au t. II, p. 366-370, et Note additionnelle, *Sur la Pucelle du Mans*, t. II, p. 456-458, t. III, p. 422-426.

11. *Procès de condamnation et de réhabilitation de Jeanne Darc* (1867), Introd., chap. XII. *La fausse Pucelle Claude, mariée à Robert des Armoises, 1436-1440*,

Féronne, la visionnaire du Mans[1]. M. Wallon, dans sa *Jeanne d'Arc*, consacrait à la dame des Armoises une série de notes, réunies depuis en annexe spéciale, où se trouvent résumés et discutés les éléments de la cause[2]. M. Lecoy de la Marche, à l'occasion de la découverte d'un document susceptible d'être appliqué à l'énigmatique aventurière, a donné une étude précise, la plus complète qu'il y ait, des faits établis de son existence[3]. Depuis, M. Boucher de Molandon[4], M. Sepet[5], M. de Puymaigre[6], à propos de rectifications sur l'attribution exacte de cette pièce, ont inspecté quelques points douteux de cet étrange épisode[7]. Dernièrement, M. Choussy intervenait curieusement au débat[8], et M. Léon Mougenot, auquel était déjà due une étude sur la valeur de la Chronique de Lorraine[9], apportait au sujet son intéressante contribution[10]. Enfin la critique de M. Anatole France, appelé à connaitre de la question par sa restitution de la carrière initiale de Jeanne d'Arc, où se révèle un sens si affiné des reconstructions historiques[11], vient tout récemment de condenser et de clarifier les notions acquises sur la dame des Armoises, en mettant la discussion à portée du public intellectuel, ne peut que rebuter l'ingrate et nécessaire besogne des érudits de métier[12].

(La seconde partie et la fin à la prochaine livraison.) Germain LEFÈVRE-PONTALIS.

p. 69-71. — *Id.*, Introd., chap. XIV, Jeanne La Féronne, la fausse Pucelle du Mans, 1460-146., p. 98-101. — *Jeanne Darc, ses visions, ses précurseurs, ses émules*, dans *Revue Moderne* du 1er mars 1867.

1. *Hist. de Charles VII et de son époque*, t. II, p. 458, et t. III, p. 424-425.

2. *Jeanne d'Arc*, l. XI, ch. I; 1re et 2e éd., 1860 et 1867, t. II, p. 296-299 et notes, p. 417-551; 3e et 4e éd. (1875), t. II, p. 308-311, et app. XXIII, *La fausse Pucelle*, p. 416-421.

3. *Une fausse Jeanne d'Arc* (Paris, 1871, in-8°, 23 p.), dans *Revue des Questions historiques*, t. X, octobre 1871, p. 562-582. Reproduit dans *Le Roi René* (1875), t. I, p. 308-327, et t. II, Pièces just., n° XI, p. 281-283.

4. *La Famille de Jeanne d'Arc, son séjour dans l'Orléanais, d'après des titres nouvellement découverts* (Orléans, 1878, in-8°), ch. XVI, par. 2, p. 123-134, dans *Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, t. XVII, 1880, p. 1-166.

5. *Jeanne d'Arc* (1885), l. IV, chap. I, p. 430-443.

6. *La fausse Jeanne d'Arc*, dans *Monde* du 2 mars 1885 et dans *Revue nouvelle d'Alsace-Lorraine*, t. V (1e année), avril 1885, p. 533-545. Ci-dessus, p. 100 n. 3.

7. Voir ci-dessus, p. 100.

8. *Études sur Jeanne Darc*, dans *Rectifications littéraires et historiques*, Paris, Palmé, 1887, in-8°, 216 p., p. 169-214. — *Jeanne Darc. Preuves de son martyre à Rouen*, Orléans, Herluison, 1891, in-8°, 35 p.

9. *Jeanne d'Arc à Nancy et la Chronique de Lorraine*, Nancy, Berger-Levrault, 1890, in-12, 27 p.

10. *Jeanne d'Arc, le duc de Lorraine et le sire de Baudricourt*, Nancy, Berger-Levrault, 1895, pet. in-4°, 153 p., chap. XIV, *Le Bûcher et les fausses Pucelles*, p. 133-149.

11. *Frère Richard et Jeanne d'Arc*, etc., dans *Revue de Famille*, 1889, 1er août; *ibid.*, 1890, 15 janvier, 1er avril, 15 novembre. — *Les Cordeliers de Neufchâteau et le Grand-Vendredi*, etc., dans *Revue Hebdomadaire*, 1893, 13 mai, 26 août, 2, 9, 16 septembre.

12. *Si Jeanne d'Arc a été brulée à Rouen*, dans *Revue Illustrée* du 1er janvier 1890. — *Une fausse Jeanne d'Arc, la Dame des Armoises*, dans *Revue de Famille* du 15 mai 1891. *La Pucelle de Sermaize*, dans *Echo de Paris* du 18 décembre 1892.

CLERVAL (l'abbé A.). — **Les Écoles de Chartres au Moyen Age** (du v[e] au xvi[e] siècle). — Paris, Alph. Picard, 1895, in-8°, xx-572 p.

M. l'abbé Clerval vient de doter la science d'une œuvre qui fait le plus grand honneur à l'érudition française : *Les Écoles de Chartres au Moyen Age*. Il s'était de longue date préparé à cette étude, et ses recherches lui avaient déjà fourni la matière de travaux auxquels le monde savant fit le meilleur accueil. Conservateur de la bibliothèque de Chartres et supérieur de la maîtrise de cette ville, il était mieux placé que quiconque pour nous retracer la vie des écoles chartraines à l'aide des documents originaux. Il eut la bonne fortune de découvrir quelques manuscrits précieux pour l'histoire de l'enseignement au moyen âge; il sut les utiliser de telle façon que désormais tout historien de la littérature médiévale ne pourra se dispenser de recourir à son excellent livre.

Les Écoles de Chartres, en effet, ne sont pas seulement un livre qu'on lit; elles sont surtout un livre qu'on consulte, un instrument de travail. Ce caractère de l'ouvrage explique que M. C. n'ait point craint de diviser et de subdiviser, au risque de se répéter quand cela était nécessaire. L'harmonie de la composition en souffre, mais qu'importe si le lecteur y trouve son profit! Les recherches sont rendues faciles par les listes des gradués et la table alphabétique des noms de personnes que M. C. a dressées avec le plus grand soin. M. C. est un savant consciencieux, en possession des bonnes méthodes; il a les qualités d'un écrivain de race, et, dans des aperçus généraux où, se dégageant des faits il s'élève au-dessus d'eux pour en tirer la philosophie, il nous montre à côté de l'érudit le véritable historien.

Quelle que soit notre admiration pour l'auteur et pour l'œuvre, nous n'oserions prétendre que ce livre soit sans taches. L'œuvre était immense; rien d'étonnant à ce que quelques erreurs se soient glissées sous la plume de M. C. Ces erreurs sans réelle importance ont été signalées à l'auteur; lui-même en a relevé, nous le savons, quelques-unes. Nous aurions donc mauvaise grâce à y insister autrement. Nous préférons là où nos études nous laissent moins ignorant reprendre et discuter quelques-unes des conclusions de l'auteur.

Le xii[e] siècle fut l'âge d'or des écoles chartraines. Une pléiade de maîtres illustres y attirait de nombreux élèves, et Chartres pouvait rivaliser avec les centres intellectuels les plus florissants, Paris, Tours, Orléans, Montpellier. Il était à craindre que M. C., traitant « avec amour », comme il le dit dans sa préface, son sujet, n'exagérât l'importance des écoles de Chartres. Peut-être l'a-t-il craint lui-même, car, à notre avis, il a fait tort à l'enseignement chartrain en le privant de deux maîtres illustres, Guillaume de Conches et Richard de Coutances, et d'un élève fameux, Jean de Salisbury[1]. M. C. ne cite que M. R.-L.

1. A. Clerval, *Les Écoles de Chartres au Moyen Age*, p. 180, 181, 182.

Poole comme partisan du séjour de Jean de Salisbury à Chartres. Bien avant lui, le Dr Schaarschmidt avait émis cette opinion, et M. B. Hauréau s'y était rallié. Le Dr Schaarschmidt en donnait pour preuves l'impossibilité où le prince Henri d'Anjou, élève de Guillaume de Conches, avait été d'entendre ce maître à Paris, et la connaissance que Jean de Salisbury avait des maîtres et du régime intérieur des écoles chartraines. Il existait une autre démonstration de ce fait à tirer de Jean de Salisbury. Personne n'y songea. « Je me transportai (*transtuli*), nous dit Jean de Salisbury, vers Guillaume de Conches, et je fus son élève pendant trois années[1]. » Plus loin il ajoute : « De retour à la fin de la troisième année, je retrouvai (*reperi*) maître Gilbert. J'appris de lui la logique et la théologie, mais il nous fut trop tôt enlevé. » Où Jean de Salisbury avait-il connu Gilbert avant d'être son élève à Paris? Gilbert de la Porrée succéda comme chancelier de Chartres à maître Bernard, entre 1124 et 1126. Il est mentionné avec ce titre en 1126, 1134, 1136 et 1137. Thierry de Chartres lui succéda vers 1141[2]. Or, en 1141, Gilbert de la Porrée fut nommé évêque de Poitiers. Il se serait donc écoulé peu de temps entre le moment où Gilbert quitta Chartres et celui où il fut promu à l'épiscopat; ainsi s'expliquerait le *sed nimium cito subtractus est* de Jean. C'est précisément ce que nous dit Jean de Salisbury : « Maître Gilbert, alors chancelier de Chartres, et peu de temps après (*postmodum*) vénérable évêque de Poitiers[3]... » Enfin, comme l'ont démontré le Dr Schaarschmidt et M. R.-L. Poole, les mots *reversus itaque in fine triennii* ne peuvent point s'entendre du retour de Provins où Jean, selon toute vraisemblance, professa. De quelle ville Jean revenait-il, sinon de celle où il avait connu Gilbert de la Porrée avant 1141? Il me paraît donc évident que Jean fit un séjour de trois années à Chartres, et que de retour à Paris, peu de temps après la venue de Gilbert dans cette ville, il rechercha l'enseignement d'un maître dont il devait faire le plus brillant éloge[4]. Nous rendons ainsi à Chartres les deux hommes qui, héritiers de la méthode et des idées de maître Bernard, continuèrent dans cette ville la tradition du plus grand des maîtres chartrains, et leur disciple qui fut l'humaniste le plus distingué de tout le moyen âge.

Parmi les maîtres chartrains, Thierry de Chartres est celui qui doit le plus à la sûre érudition de M. C. La découverte de l'*Eptateukon* a mis en pleine lumière cette figure si curieuse d'un maître du XIIe siècle. L'*Eptateukon* est le programme de l'enseignement de Thierry de Chartres. L'exposition d'après cette unique source ne pouvait point être vivante. Aussi M. C. n'a point négligé les sources narratives, mais il ne les a point toutes connues. Particulièrement pour Thierry de Chartres,

1. J. de Sal., *Metal.*, II, 10.
2. A. Clerval, *op. cit.*, p. 171 et 245.
3. J. de Sal., *Metal.*, I, 5.
4. J. de Sal., *Historia Pontificalis* dans *Mon. Germ. Hist.*, in f°, t. XX, p. 526 et 530.

dans le seul but d'être utile à l'auteur. Je termine donc comme j'ai commencé en adressant à M. C. le tribut de mon admiration pour son livre, et en souhaitant que ceux qui me liront puisent dans ces pages le désir de connaître l'œuvre de M. C.

Léon LEVILLAIN.

Lucien AUVRAY. — **Les Registres de Grégoire IX.** 3e fascicule (col. 529 à 784). (*Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome*, 2e série, IX, 3.) — Paris, Thorin, 1894, in-4°.

Le 3e fascicule des registres pontificaux publiés par M. Auvray justifie pleinement les espérances qu'avaient éveillées les deux premiers. Il contient la plus grande partie de la 6e année des registres de Grégoire IX et le premier tiers de la 7e, nos 867 à 1397, c'est-à-dire les lettres expédiées de septembre 1232 à juin 1233, les unes publiées in-extenso, les autres par extraits. Il fournit à l'historien d'abondants et précieux matériaux dont une bonne partie était jusqu'ici inconnue. Si à la vérité ces documents ne nous apprennent aucun fait nouveau de quelque importance pour l'histoire universelle, et si ce que nous savions n'en reçoit aucun éclaircissement essentiel ni des contours plus précis, il ne reste pas moins que notre connaissance de ce temps-là en est extraordinairement élargie. Car comme l'horizon de la papauté s'étendait jusqu'aux dernières limites de la chrétienté, et qu'elle se croyait appelée à surveiller et régler la vie humaine jusque dans ses moindres détails, sa correspondance nous fait pénétrer dans toutes les terres de l'*orbis terrarum* et nous en donne un aperçu sous les points de vue les plus variés. Ce n'est pas seulement sur l'histoire ecclésiastique et politique, mais encore sur le droit, les mœurs, l'état économique que ces registres nous fournissent les plus précieux renseignements. Et ce sont là des données certaines, car les actes ne sont pas rédigés en vue de l'histoire; ce sont des instruments de la pratique de la vie journalière ; des choses, ils ne nous rapportent que les points précis et actuels qu'ils veulent fixer juridiquement. Cependant les lettres pontificales ne sont pas dépourvues de toute partialité, car le pape est seul à parler, et comme il nous montre les choses, ainsi nous les faut il voir. Malgré cela, il n'y a pas de matériaux sur lesquels l'historien puisse travailler plus sûrement. Il a là les documents de l'administration la plus considérable et la mieux ordonnée de ce temps, qui plus qu'aucune autre était à même de se bien renseigner, et dont nous connaissons les principes et les tendances à ce point qu'on peut compter avec eux comme avec une quantité donnée.

En ce qui touche l'édition, je ne puis que répéter ce que j'ai déjà dit dans le compte rendu des deux premiers fascicules (cf. *Moyen Age*, 5e année, p. 196-198). M. Auvray a fait preuve de la plus grande prudence ; il a apporté à son travail un soin extrême et une entière compétence ; il a montré que le style de la cour romaine lui est familier. Si je

surgit vers 1130 » était sous la direction du moine *Reginaldus*. Reginaldus était-il donc ce *Cornificius* contre lequel Jean de Salisbury a écrit son *Métalogique?* De cette identification nous n'avons point les preuves : le rapprochement de la *Metamorphosis Goliæ* et des nombreux textes de Jean de Salisbury n'est point probant. Une opinion plus vraisemblable a été émise par M. Ch.-V. Langlois, qui propose d'identifier *Cornificius* et Adam du Petit Pont[1]. Les points de contact entre les passages du *Métalogique* et ceux de l'*Enthétique* sont trop nombreux pour qu'on n'adopte pas en partie l'hypothèse de M. Langlois : des deux côtés, c'est la même entente de la réclame, le même mépris des contradicteurs, la même obscurité recherchée, le même amour de l'argent, la même méthode et la même réaction aristotélienne. Toutefois, l'*Enthétique* ne nomme pas Adam du Petit Pont; Jean parle d'une façon générale des Parvipontains. Il me semble dès lors difficile d'admettre qu'il ait voulu livrer au ridicule son compatriote et son ami dont il fait le plus grand cas. Mais je remarque que, chaque fois qu'il nous entretient d'Adam, il déclare qu'il n'a jamais été son élève. Ce souci constant de n'être point confondu avec les disciples de ce maître ne doit-il pas nous incliner à penser que Jean n'a point visé Adam du Petit Pont, mais bien toute son école, tous ses élèves qui, exagérant les théories du maître, donnaient dans l'absurde et le ridicule? *Cornificius* est un être de raison.

Je voudrais pour terminer dire un mot de l'attribution de quelques œuvres. Le livre de M. C. était à l'impression lorsque M. Hauréau démontra que le *Liber de Causis* attribué jusqu'alors à Gilbert de la Porrée n'était point l'œuvre de l'illustre chancelier de Chartres; nous ne saurions donc reprocher à M. C. d'avoir adopté sur ce point l'opinion de ses devanciers et en particulier de M. l'abbé Bertheaud. Je m'étonne davantage que M. C., si bien informé généralement, ait placé parmi les œuvres authentiques de Jean de Salisbury le *De Septem Septenis* et les *Commentaires sur saint Paul* (p. 277). Dès 1861, M. Hauréau rejetait le premier comme indigne de Jean[2] L'*Histoire littéraire*[3] faisait justice des *Commentaires*. Quant au *Penitentiel*, M. Clerval adopte sans la discuter l'attribution à Thomas de Cabham, sous-doyen de Salisbury (p. 277) Cependant le D[r] Giles, l'éditeur des œuvres complètes de Jean de Salisbury, sur la foi du manuscrit de la bibliothèque de Bourgogne à Bruxelles, qui seul nous est parvenu en entier, l'avait restitué à Jean d'Oxford, doyen de Salisbury. On lit en effet dans ce ms. : « Opus Joannis decani Saresberiensis. » Je serais assez porté à adopter cette dernière opinion. Ces questions d'attribution sont toujours délicates, et l'on doit y donner une attention toute particulière.

Je trahirais mon intention si je laissais les lecteurs du *Moyen Age* sur cette dernière impression; je n'ai insisté sur ces quelques points que

1 Dans l'*Histoire générale* de Lavisse et Rambaud, t. II, p. 552.
2. Hauréau, *Jean de Salisbury*, dans la *Biographie universelle* de Didot.
3. *Hist. litt.*, t. XIV, p. 119 et p. 157.

dans le seul but d'être utile à l'auteur. Je termine donc comme j'ai commencé en adressant à M. C. le tribut de mon admiration pour son livre, et en souhaitant que ceux qui me liront puisent dans ces pages le désir de connaître l'œuvre de M. C.

Léon LEVILLAIN.

Lucien AUVRAY. — **Les Registres de Grégoire IX.** 3e fascicule (col. 529 à 781). (*Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome*, 2e série, IX, 3.) — Paris, Thorin, 1894, in-4°.

Le 3e fascicule des registres pontificaux publiés par M. Auvray justifie pleinement les espérances qu'avaient éveillées les deux premiers. Il contient la plus grande partie de la 6e année des registres de Grégoire IX et le premier tiers de la 7e, nos 867 à 1397, c'est-à-dire les lettres expédiées de septembre 1232 à juin 1233, les unes publiées in-extenso, les autres par extraits. Il fournit à l'historien d'abondants et précieux matériaux dont une bonne partie était jusqu'ici inconnue. Si à la vérité ces documents ne nous apprennent aucun fait nouveau de quelque importance pour l'histoire universelle, et si ce que nous savions n'en reçoit aucun éclaircissement essentiel ni des contours plus précis, il ne reste pas moins que notre connaissance de ce temps-là en est extraordinairement élargie. Car comme l'horizon de la papauté s'étendait jusqu'aux dernières limites de la chrétienté, et qu'elle se croyait appelée à surveiller et régler la vie humaine jusque dans ses moindres détails, sa correspondance nous fait pénétrer dans toutes les terres de l'*orbis terrarum* et nous en donne un aperçu sous les points de vue les plus variés. Ce n'est pas seulement sur l'histoire ecclésiastique et politique, mais encore sur le droit, les mœurs, l'état économique que ces registres nous fournissent les plus précieux renseignements. Et ce sont là des données certaines, car les actes ne sont pas rédigés en vue de l'histoire; ce sont des instruments de la pratique de la vie journalière ; des choses, ils ne nous rapportent que les points précis et actuels qu'ils veulent fixer juridiquement. Cependant les lettres pontificales ne sont pas dépourvues de toute partialité, car le pape est seul à parler, et comme il nous montre les choses, ainsi nous les faut-il voir. Malgré cela, il n'y a pas de matériaux sur lesquels l'historien puisse travailler plus sûrement. Il a là les documents de l'administration la plus considérable et la mieux ordonnée de ce temps, qui plus qu'aucune autre était à même de se bien renseigner, et dont nous connaissons les principes et les tendances à ce point qu'on peut compter avec eux comme avec une quantité donnée.

En ce qui touche l'édition, je ne puis que répéter ce que j'ai déjà dit dans le compte rendu des deux premiers fascicules (cf. *Moyen Age*, 5e année, p. 196-198). M. Auvray a fait preuve de la plus grande prudence ; il a apporté à son travail un soin extrême et une entière compétence ; il a montré que le style de la cour romaine lui est familier. Si je

me permets quelques remarques de détail, cela n'infirme en rien ce jugement général. Col. 591, n° 1012 : à la fin, au lieu de *prevта* il faut lire *premissa*. Col. 745, n° 1327 ; le texte du registre est bon si au lieu de *amoto* on lit *amodo*. Col. 751, n° 1337 : c'est à tort que le *datum* est attribué à la lettre abrégée : il appartient à l'addition avec *In eundem modum*. Col. 784, n° 1397 : le texte corrompu du serment peut être corrigé par *Mon. Germ. Ep. pont.*, III, p. 214, 513 et 644.

De beaucoup d'actes l'éditeur s'est contenté de donner l'analyse. On peut se demander s'il n'aurait pas mieux fait de les publier dans leur intégralité. Mais on doit l'approuver d'avoir effectué dans les textes des coupures, ne conservant que ce qui était de quelque intérêt. Il me paraît toutefois qu'on n'eût pas dû comprendre le tout dans un seul paragraphe. La lecture du texte eût été plus facile si les périodes les plus longues et embrouillées avaient été divisées en un certain nombre de paragraphes plus courts. Enfin M. Auvray, malgré ses efforts pour rectifier les noms propres si nombreux dans les lettres pontificales, et si souvent corrompus, travail méritoire entre tous et qui lui vaudra la reconnaissance des érudits, a laissé échapper quelques incorrections. Je pense que dans le n° 888 Ventuter est la petite île Vandotena, Pandataria, au sud de Gaète. Dans le n° 1183 Herfordia doit être corrigé en Ervordia, Erfurt ; car on ne peut pas penser à Herford en Westphalie. Dans le n° 1345 au lieu de Ficardi il faut lire Ficaroli ; c'est Ficcarolo sur le Pô, au nord-ouest de Ferrare.

Mais on doit louer M. Auvray d'avoir pour chaque lettre indiqué les plus récentes éditions, postérieures aux *Regesta* de Potthast et à mon recueil des *Monumenta Germaniæ*. Cependant il y a quelques oublis ; par exemple les lettres publiées par Finke dans le *Westfälische Urkundenbuch*, t. V, celles qu'a publiées Hauthaler dans l'*Archiv für österreichische Geschichte*, vol. 71, p. 211, etc. Maintes questions, qui ont quelque importance pour l'éditeur, ne sauraient être résolues que par des études approfondies d'histoire locale ; ce serait là la meilleure préparation pour la correction des noms de lieu défigurés.

En terminant, je me permets de regretter la lenteur avec laquelle avance la publication, et tout en reconnaissant qu'elle trouve son excuse dans le soin qu'apporte M. Auvray à l'établissement des textes, je souhaite que les fascicules se succèdent désormais plus rapidement.

C. Rodenberg.

A. Esmein. — **Cours élémentaire d'histoire du droit français**, 2e édition. — Paris, Larose et Forcel, 1895, in-8°, VIII-812 p.

Nous n'insisterons pas sur la deuxième édition d'un ouvrage qui est aujourd'hui entre les mains de tous ceux qui s'intéressent à l'histoire du droit, érudits et étudiants. Le public s'est rencontré avec les critiques pour prononcer en faveur du livre de M. Esmein un jugement duquel

personne ne songera à appeler. Nous avons dit précédemment (*Le Moyen Age*, 1893, p. 168) par quelles qualités de premier ordre se distinguait le Cours de M. Esmein. Historien et juriste, M. E. a su d'une analyse pénétrante des documents tirer les lois générales qui ont présidé au développement de nos institutions et marquer particulièrement les diverses phases par lesquelles a passé la notion de l'État. En cela éclate le talent de l'auteur que, loin de plier sous le faix des matériaux qu'il avait réunis, il a su faire un choix ; que, parmi les textes si nombreux qu'il avait étudiés, il a habilement discerné ceux qui étaient caractéristiques ; que, loin de se perdre au milieu des faits contradictoires et exceptionnels, il a mis en relief les faits constants et dégagé la règle : d'un mot il domine son sujet. Sous la sobriété des paroles se cache l'abondance des idées. Une phrase suffit souvent à M. E. pour indiquer toute une théorie, donner une direction aux recherches, ouvrir de nouveaux aperçus pour plus d'un érudit. Son livre est déjà un livre de chevet, car il a ce triple avantage de donner un tableau d'ensemble de toute l'histoire du droit public français, d'en montrer les idées fondamentales, d'en marquer les étapes, d'en distinguer les diverses périodes et, tout ensemble, de les relier les unes aux autres : mettant en pleine lumière cette vérité qui devrait être banale et que cependant trop d'érudits méconnaissent, que les périodes historiques sont des créations factices nécessitées par la faiblesse de notre esprit et l'imperfection de nos moyens d'exposition, mais que les sociétés évoluent continuellement et inconsciemment, sans que jamais un coup de hache vienne briser la chaîne à mailles serrées qui relie les générations.

Les notes jouent un rôle important dans le Cours de M. Esmein. On n'a peut-être pas assez remarqué avec quel soin elles sont rédigées ; c'est bien là la manière d'un professeur, d'un homme qui veut enseigner, qui guide l'étudiant, non celle d'un érudit pur qui justifie ses moindres assertions, accumule les renseignements bibliographiques, et laisse au lecteur le soin de se débrouiller au milieu d'un amas de renseignements de valeur inégale. Si tout cet apparat de notes se justifie dans les ouvrages de recherches et les recueils de documents, il ne serait pas à sa place dans un manuel. D'autre part, une absence complète de notes constituerait, pour un manuel, un grave défaut. M. Esmein a su garder la juste mesure. Il a indiqué les documents fondamentaux et transcrit les textes caractéristiques ; il a signalé quelques faits exceptionnels dont l'exposé dans le texte aurait interrompu le cours de la pensée, et obscurci la règle, étant mis sur la même ligne ; il a résumé, brièvement discuté et réfuté des théories qui, pour n'être pas admises par lui, ne méritaient pas moins d'être prises en considération. Toutes ces notes ont été développées dans la seconde édition. Nous en signalerons quelques-unes : la note 1 de la p. 7 et la note 1 de la p. 8, relatives à l'organisation des cités gallo-romaines ; les notes 6 de la p. 77 et 4 de la p. 82, sur le *thunginus* et le *centenarius* ; la note 3 de la p. 79, sur l'identité du *vicarius* et du *centenarius* ; la note 3 de la p. 91, relative au titre *de migrantibus*



de la loi Salique; la note 2 de la p. 140, sur les rapports entre la *precaria* et le *beneficium*; la note 2 de la p. 155, où l'auteur réfute la thèse d'après laquelle l'élection de l'évêque par le clergé et le peuple serait un emprunt de l'Église au régime municipal romain; la note 1 de la p. 296, où sont rappelées les diverses théories récemment émises à propos de l'origine de la personnalité juridique des villes, etc. Ajoutons enfin que M. Esmein a tenu au courant la bibliographie choisie, indispensable dans un pareil livre.

M. PROU.

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

Dans la même collection des *Manuali Hœpli*, qui renferme le travail de M. Restori sur la litterature provençale, a paru récemment un petit livre de M. E. Gorra, sous ce titre *Lingue neo-latine*, 147 p. in-24. Ce livre est une concise et sûre introduction à l'étude des langues romanes; il en definit très nettement l'intérêt, les limites historiques et géographiques, et il donne la bibliographie du sujet dans ce qu'elle a d'essentiel. Des six chapitres le premier est consacré à l'histoire du latin avant nos langues romanes, le deuxième aux différences qui singularisent le latin vulgaire par rapport au latin classique; le troisième traite des « éléments indigènes et hétérogènes » de nos idiomes; le quatrième les décrit sommairement; le cinquième en énumère les premiers monuments et le sixième en étudie le développement ultérieur. — W.

Nous croyons utile de signaler à nos lecteurs l'apparition de la *Revista critica de historia y literatura españolas*. Ce périodique, publié sous la direction de MM. Rafael Altamira et Luis Ruiz Contreras, est divisé en trois parties : La première est consacrée à la critique des livres espagnols et étrangers qui touchent à l'histoire, la litterature et la philologie de la péninsule iberique; la deuxième, qui traite de la bibliographie espagnole, comporte trois subdivisions, la bibliographie des livres concernant l'Espagne parus en 1894, l'indication des livres récemment edités, et la revue des revues; la dernière partie est réservée aux communications et notices.

MM. Altamira et Luis Ruiz se sont donné des collaborateurs distingués dont le concours assure à la revue critique d'histoire et de litterature espagnoles un bon accueil dans le monde savant.

Les comptes rendus que nous avons lus sont faits avec soin; la bibliographie est bien comprise et sera d'une grande utilite pour ceux qui traitent des choses d'Espagne. Il n'est point douteux que des souhaits sont ici superflus et que la *Revista critica* prendra rapidement parmi les revues scientifiques le rang qu'elle merite.

On trouvera cette revue à l'imprimerie de la *Revista critica* à Madrid, Madera Alta, 27, segundo.

Le Gérant : Vve E. BOUILLON.

CHALON-SUR-SAÔNE, IMP. FRANÇAISE ET ORIENTALE DE L. MARCEAU

LE MOYEN AGE

BULLETIN MENSUEL D'HISTOIRE ET DE PHILOLOGIE

DIRECTION

MM. MARIGNAN, PROU ET WILMOTTE

JUIN 1895

LA FAUSSE JEANNE D'ARC

A PROPOS DU RÉCIT DE M. GASTON SAVE

Ces dernières études avaient été précédées, vers la fin de 1889, par la survenance d'un ouvrage au titre sensationnel, « *La Fin d'une Légende* », de M. Ernest Lesigne[1], volume précédé d'un « *Avertissement*[2] » de l'éditeur, M. Charles Bayle, lequel y révélait que l'auteur, depuis longtemps occupé à un travail considérable sur la mentalité, avait consacré dix ans de recherches à « cette restauration de l'histoire du xve siècle[3] ». Ce présent essai n'a intention ni d'apprécier, ni même de définir une production de cet ordre, qui témoigne d'un cas si visiblement inquiétant. L'accueil qui lui a été réservé par toute la critique dispense d'insister une fois de plus sur son néant. Quelque fracas, de réclame ou de naïveté, s'est risqué autour, dans quelques milieux d'information sans contrôle, puis le silence était venu, sans chance appréciable d'exhumation à prévoir.

1. *La Fin d'une Legende. Vie de Jeanne Darc, de 1409 à 1440*, par Ernest Lesigne. Paris, Charles Bayle, éditeur, 16, rue de l'Abbaye, 1889, in-12, 249 p.
2. *Avertissement*, p. 7.
3. *Ibid.*, p. 7.

LE RÉCIT DE M. SAVE

pendant cette même thèse que M. Gaston Save vient aujou
de rajeunir et de remettre sur pied. Certes, aucune comp
absolument entre ce mémoire, d'une érudition quelquefois ing
une constante dignité de tenue littéraire, et l'extravagan
à laquelle il vient d'être fait allusion. Il n'existe, — il n
trouver trace, — dans le travail de M. Save, ni de l'halluc
isme, ni du dogmatisme infaillible, ni des stupéfiants pr
mation sans preuve, ni des triviales familiarités de langag
ut dire de style, qui représentent toute l'originalité de so
On n'en comprend que moins comment l'auteur de tant d
appréciées sur l'art et l'histoire de Lorraine[1], comment l'a
auquel est due, entre autres, la *Sigillographie de Saint-Dié*
ser atteindre et convaincre par une doctrine aussi grossière
sement cotée.

un fait extraordinaire dans l'histoire, c'est bien celui-ci : cin
la mort de Jeanne d'Arc sur le bûcher de Rouen, elle apparaî
reconnue par ses parents. Trente documents authentiques, qu
produire, rendent ce fait indéniable. » Voilà (p. 5 et première)
M. Save. Mais M. Save sait très bien que tous les textes,
uments qu'il produit, que les *trente documents* sur le nombre
attend avec foi, ont été analysés, remis au point et réduits à
portée. Alors pourquoi les produire comme une quasi-nou-

lesquelles est bâti le roman de la survie de Jeanne d'Arc et de son incarnation dans la personne de la trop célèbre dame des Armoises, sont depuis longtemps réduites à néant par des arguments auxquels M. Save n'oppose absolument rien? Qu'on prenne la peine d'ouvrir Quicherat, Vallet de Viriville, un quelconque des historiens postérieurs de l'aventure, on y trouvera la négation même de tous les points de ce récit, la réfutation intégrale de toutes les fantaisies qui l'ont précédé ou de celles qui seraient tentées de le rééditer un jour. En reproduire les détails serait se livrer à une besogne de démarquages d'un mince et peu profitable intérêt. M. Save n'apportant dans le débat aucun nouvel élément, aucun document qui ne soit déjà connu, sa contribution personnelle se réduit à l'interprétation qu'il donne des textes classés, déjà pratiqués et utilisés. Il n'est peut-être pas inutile de vérifier à quelle valeur ce commentaire a exactement droit.

Dès le début de son récit, M. Save s'est donné la peine (p. 5-8) de rassembler les textes contemporains, chroniques ou dépositions au procès de réhabilitation, mentionnant les doutes qu'en certaines provinces le peuple conserva sur la réalité effective de la mort de Jeanne d'Arc. Ce travail est curieux et n'avait peut-être pas encore été exécuté aussi minutieusement. L'auteur, il est vrai, a manqué d'y joindre les fragments de l'annaliste Pontus Huyter, qui a été signalé plus haut, et qui mentionnait un doute, régnant en ce temps, sur le fait même que la Pucelle ait jamais existé[1]. Mais il a cependant l'imprudence de comprendre dans ses preuves, qui ne prouvent rien, et de considérer comme constituant argument en faveur de son système, un texte qui fait allusion à la sinistre et infâme exhibition du corps de la martyre de Rouen, exhibition qui eut lieu dans l'intervalle compris entre le moment de sa mort matérielle et l'instant où les flammes du bûcher commencèrent leur œuvre de lugubre destruction. Cette odieuse profanation, ordonnée par les fonctionnaires anglais, avait précisément pour but de dissiper tous les soupçons populaires qui auraient pu courir sur la réalité du supplice et sur l'identité de la condamnée. M. Save, qui cite ce texte, — une déposition au procès de réhabilitation, — parce qu'il mentionne les défiances propagées dans la foule, ne s'aperçoit pas qu'en même temps, en relatant cette féroce et monstrueuse précaution, le témoignage même qu'il vise ruine justement tout son plan, qui suppose gratuitement une substitution de personne avant l'exécution. Ajoutons qu'il se borne à signaler ainsi, et bien involontairement, un seul récit de cette exposition posthume (p. 6), — cette déposition de Jean Riquier, curé d'Hendicourt, alors simple prêtre à Rouen[2], — et qu'il ne fait aucune allusion en ce sens, quoique venant de citer ce chroniqueur sous un autre point de vue (p. 6), au passage du Journal d'un Bourgeois

1. Ci-dessus, *Historique de la confusion*.

2. En voici le texte exact : « Et dum fuerit mortua, quia Anglici dubitabant ne diceretur quod evasisset, dixerunt tortori quod modicum retrocederet ignem, ut adstantes possent eam videre mortuam, ne diceretur quod evasisset. » Quicherat, *Procès*, t. III, p. 191.

de Paris, d'un réalisme si brutal, mais si platement expressif[1]. Comment, en outre, M. Save fait-il figurer la *Chronique de Lorraine* (p. 7) parmi les témoignages sérieux qu'il invoque et qu'il classe ? Il sait cependant mieux que personne, pour cette période du moins, le néant historique de cette source suspecte.

Ces prémisses posées, M. Save construit de toutes pièces (p. 8-10) le roman obligatoire dont on devine déjà la trame. Substitution, par la complicité de la charitable duchesse de Bedford, d'une femme quelconque à Jeanne d'Arc, dans son cachot, à l'aide du couloir secret qu'on s'étonnerait de ne pas voir paraître dans le récit ;— protection occulte de la duchesse, qui maintient l'illustre captive à l'abri, en la gardant en prison pendant quatre ans et demi, jusqu'à la fin de son redoutable époux[2] ; — remise en liberté de l'héroïne et retour sous un nom d'emprunt à la vie errante ; — rien, comme on s'en doute, ne manque à l'aventure et tout s'y tient de bout en bout. Il serait permis de ne pas s'attarder à la critique d'une conception de cet ordre. Stationnons-y un peu cependant. « Ce qui ferait croire à notre système, » a le malheur d'écrire l'auteur (p. 10), parlant de la survenance de la pseudo-Jeanne d'Arc en Lorraine, « c'est que Jeanne apparaît dès que le duc de Bedford est mort à Rouen, comme si la duchesse, en ce moment maîtresse du château, lui avait rendu la liberté pour qu'elle s'en aille au loin sous un faux nom. » En effet, la mort de John de Lancastre, duc de Bedford, régent de France pour son neveu Henry VI, a lieu le 14 septembre 1435, et la première manifestation constatée de l'aventurière, aux environs de Metz, se vérifie à la date du 20 mai 1436 : d'où coïncidence suggestive et séduisante. Mais à ce « système », il ne se trouve qu'un défaut. La duchesse de Bedford, dont veut parler M. Save, celle qui avait en effet vu Jeanne d'Arc en 1431, à Rouen, celle qui lui avait témoigné quelques bienveillants égards, était morte le 14 novembre 1432 : c'était Anne de Bourgogne, sœur du duc Philippe le Bon, épousée à la suite des négociations d'Amiens, en 1423. Un an plus tard, en 1433, le duc de Bedford avait repris pour femme Jacqueline de Luxembourg, fille de Pierre de Luxembourg, comte de Conversano et de Brienne, comte de

1. « Et là fut bientost estainte et sa robbe toute arse, et puis fut le feu tiré arière, et fut veue de tout le peuple toute nue et tous les secrez qui pevent estre ou doyvent estre en femme, pour oster les doubtes du peuple. Et quant ilz orent assez et à leur gré veue toute morte liée à l'estache, le bourel remist le feu grant sur sa pouvre charongne qui tantost fut toute comburée, et os et char mis en cendre. » *Journal d'un Bourgeois de Paris*, ad ann. 1431, éd. Tuetey, p. 269. Fragment dans *Procès*, t. IV, p. 471.

2. A la fin de ce mémoire (p. 29-30), M. Save, à propos de la rédaction assez équivoque d'un acte en date de 1443, dont il a déjà été parlé (ci-dessus, *Les Documents*), semble adopter une autre hypothèse, d'après laquelle l'évasion aurait eu lieu avant 1435-1436 et aurait amené l'héroïne dans un pays voisin de Lorraine, où elle aurait cherché des appuis, « ce qui expliquerait comment elle était si protégée, en 1436, par les ducs de Luxembourg, de Warnembourg et de Wurtemberg ». On peut se contenter de remarquer qu'à cette époque, il n'y avait ni duc de Luxembourg ni duc de Wurtemberg, et, quant à l'état de « Warnembourg », qu'il paraît d'ordre purement fabuleux. (Ci-après, p. 126.)

Saint-Pol, qui, devenue veuve à son tour, épousa vers 1437 un simple seigneur anglais, Richard Wydeville, dont le nom est si intimement lié aux annales de la guerre des Deux-Roses. Au moment du supplice de Jeanne d'Arc, en 1431, et à l'époque supposée de sa libération mystérieuse, en 1435 ou en 1436, il existait donc bien une duchesse de Bedford, mais ce n'était pas la même.

Il serait hors de propos d'insister davantage sur cette méprise de l'auteur, où n'était cependant pas tombé son précurseur M. Lesigne, lequel était au courant de la mort de la première duchesse de Bedford[1].

Abordant ensuite l'apparition en Lorraine de la chercheuse d'aventures qu'il persiste à unifier avec Jeanne d'Arc, M. Save réimprime à nouveau et groupe l'un près de l'autre, en les commentant (p. 10-18), les passages des Chroniques messines qui relatent l'événement, et y ajoute (p. 21-22) les documents qui peuvent s'y rapporter. Les textes messins ont déjà été cités et édités dans le recueil de Quicherat[2]. M. Save y ajoute seulement un extrait un peu plus long de l'annaliste Philippe de Vigneulles, légèrement plus étendu, mais ne faisant que répéter la Chronique partout utilisée du Doyen de Saint-Thiébault[3]. Reconnaissons qu'il éveille l'attention, peut-être avec raison cette fois (p. 13-14), sur le crédit que mérite la seconde rédaction de ladite Chronique envoyée à Pierre Dupuy au XVIIe siècle, publiée à la suite de la première par Quicherat. M. Save en suspecte l'authenticité, qui pourrait être en effet discutable. Cette seconde rédaction est celle où l'annaliste émet pour son compte des doutes sur la supercherie de l'aventurière, au lieu de manifester l'entière crédulité personnelle qu'il trahit dans la première version. Cette observation de M. Save, si elle devait se vérifier, n'aurait en tout cas d'autre intérêt que de prouver le plus ou moins de simplicité du chroniqueur. Tout ceci ne grossit donc la discussion d'aucune contribution nouvelle.

La nouveauté serait que la dame de Luxembourg, auprès de laquelle il est avéré que la pseudo-Jeanne d'Arc trouva refuge à Arlon, peu après avoir quitté les environs de Metz, fût, comme le suppose M. Save (p. 15), la même que celle qui habitait le château de Beaurevoir, et s'y montra si secourable à Jeanne d'Arc, alors qu'elle y était captive, dans l'automne de 1430. Pour être certain du contraire, il n'était pas besoin de procéder à d'arides enquêtes : il suffisait d'apercevoir une note de Quicherat (t. V, p. 321-323, n° 2)[4], au bas d'une page que M. Save a

1. *La Fin d'une Légende*, p. 240.

2. L'indication des documents cités et publiés par Quicherat dans le *Procès* ou ailleurs, a été donnée une fois pour toutes, ci-dessus, *Les Documents*. On n'y revient pas à chaque fois.

3. La Chronique de Philippe de Vigneulles a été publiée pour la première fois par Huguenin, en 1838 (*Les Chroniques de la ville de Metz*, Metz, 1838, in-4°), fragment dans *Procès*, t. V, p. 324, n. 1. M. Save paraît avoir ignoré l'existence de la Chronique messine de Jacomin Husson, qui fait cependant mention de la dame des Armoises, et qui a été citée ci-dessus.

4. C'est toutefois par erreur que Quicherat, dans cette note, dit que la duchesse Élisabeth était nièce par alliance de Philippe le Bon. C'est tante qu'il faut dire.

cependant lue maintes fois, qu'il cite même à la ligne suivante de son mémoire, et où cette dualité des deux personnages se trouve sommairement indiquée. Il est, en outre, de science assez courante que la « dame de Luxembourg » résidant à Arlon en 1436, et qui patronna l'imposture, était Élisabeth, fille de Jean de Luxembourg, duc de Gœrlitz, nièce des empereurs Wenceslas et Sigismond, qui avait compté pour époux, de 1409 à 1415, Antoine de Bourgogne, duc de Brabant, oncle de Philippe le Bon, et, depuis la cession que lui en avait faite Wenceslas, à l'occasion de ce premier mariage, duchesse souveraine elle-même du duché de Luxembourg[1]. Il est aussi généralement connu que la « dame de Luxembourg », qui montra compassion et bonté à Jeanne d'Arc prisonnière au château de Beaurevoir, d'août à novembre 1430, était Jeanne de Luxembourg, dite la « demoiselle de Luxembourg », morte chargée d'ans et de vénération, le 13 novembre 1430 : comtesse de Saint-Pol et de Ligny, n'ayant jamais pris d'alliance, elle laissa ses biens à ses neveux Pierre, comte de Conversano et de Brienne, dont la fille épousa, comme on vient de le voir, le duc de Bedford, et Jean, sire de Beaurevoir, entre les mains de qui se trouvait alors la captive de Compiègne. Il n'y a donc ni identité, ni même aucune parité de titre ou d'état, entre les deux « dames de Luxembourg » dont M. Save voudrait ne faire qu'une. Le second chapitre du roman personnel de l'auteur vaut donc au moins le premier.

Passons sur le lapsus évident (p. 16), qui fait *imprimer* en 1439 le recueil de Nider. N'insistons pas sur le dédoublement que M. Save établit (p. 14, 16, 29-30) entre les ducs de Würtemberg et les fantastiques ducs ou comtes de « Warnembourg ». D'abord, il n'y avait pas à cette époque, de ducs de Wurtemberg, titre qui n'existe qu'à partir de 1495, date où le comté fut érigé en duché. Ensuite l'état de « Warnembourg » semble purement imaginaire. Ne nous arrêtons pas à l'erreur (p. 16, 22) qui fait encore vivre Jérôme Vignier en 1683, et publier lui-même dans le *Mercure*, à cette date, ses retentissants documents, alors qu'il était mort depuis 1661. Venons-en à d'autres faits. M. Save n'affirme pas, il faut le reconnaître, mais croit seulement (p. 16), que le célèbre contrat de mariage de Robert des Armoises avec la « Pucelle de France », découvert par Vignier dans des circonstances si extraordinaires, a été l'objet d'une publication intégrale. Il pourrait parfaitement avoir été imprimé dans le *Mercure*[2], sans constituer pour cela le moindre argument en faveur du système de l'auteur. Apocryphe, il ne serait qu'un faux de plus au compte de Vignier, qui n'en est plus à les compter; authentique, il représenterait seulement une curiosité de plus à l'actif d'une jonglerie dont tous les détails sont au jour. Mais que M. Save, ni nul autre, ne

1. Combattue par son parent Albert, duc d'Autriche, en 1438, la duchesse Élisabeth, à la suite d'événements survenus en 1443 et 1448, céda son duché à Philippe le Bon.

2. La bibliographie des publications insérées dans le *Mercure* a été donnée, une fois pour toutes, ci-dessus, *Historique de la confusion*. On n'y revient pas.

prenne la peine de le chercher, ni dans le *Mercure*, ni ailleurs; le contrat n'est publié nulle part. Nul, en somme, ne l'a jamais aperçu, sinon Vignier, lequel dit l'avoir vu, ce qui est complètement insuffisant pour faire croire à son inutile existence[1]. En revanche, M. Save oublie complètement de parler des protestations immédiatement dirigées, dans le *Mercure*, contre les prétendues découvertes de Vignier, et qui dénotent cependant qu'aussitôt son apparition cet essai de supercherie littéraire se trouvait démasqué.

Signalons en passant l'inexactitude qui fait non plus croire, mais assurer à M. Save (p. 22), que l'acte relatif à la vente de partie de la seigneurie de Haraucourt, passé par Robert des Armoises et sa femme, a été publié dès 1683 dans le *Mercure*, d'après les découvertes de Vignier, tandis qu'il a été, en réalité, mis au jour par dom Calmet et porté seulement à la connaissance du public en 1728, dans la première édition de l'*Histoire de Lorraine*[2]. Voici qui est plus grave. A la suite de cette inadvertance, M. Save affirme (p. 22) qu'un acte des mêmes contractants, de Robert des Armoises et sa femme, concernant la seigneurie de Fléville, aurait été également *publié*, d'après les découvertes de Vignier, et tire de ce fait (p. 15-22) plusieurs conséquences successives. Pour affirmer le fait de cette publication, il s'appuie, avec une apparence de précision qui pourrait abuser, sur une citation de dom Calmet. Or, premièrement, le renvoi à dom Calmet : « 2e éd., t. V, p. CLXIV, note. » est complètement erroné; à cet endroit il ne s'agit de rien de tel. Ce serait tout au plus : « 2e éd., t. III, col. 557, note; ou bien : 1re éd., t. II, col. 703, note, » qu'il faudrait lire. Erreur qui ne laisse pas d'offrir encore quelque importance. Secondement, en ce passage, dom Calmet dit simplement que le P. Vignier a non pas publié, mais « assuré avoir vu le contrat de mariage entre Robert des Armoises et la Pucelle Jeanne d'Arc, comme aussi un contrat d'acquisition fait par lesdits conjoints de la terre et seigneurie de Fléville ». Troisièmement, cet acte d'acquisition, soi-disant ainsi découvert, n'a jamais été publié nulle part. Dom Calmet, à la suite de cette mention, ajoute bien : « Voyez le *Traité de la Noblesse*, » auquel il semble ainsi renvoyer. Cet ouvrage, ainsi vaguement désigné, est sans doute le *Traité de la Noblesse, de ses différentes espèces...*, de Gilles-André de la Roque, le généalogiste bien connu, édité en 1678[3]. Or, dans ce recueil, au chap. XLIII, où il est traité de la noblesse de la famille d'Arc, et parlé à cette occasion des pseudo-découvertes de Vignier, relatives au contrat de mariage, dont de la Roque avait eu connaissance, on ne trouvera aucune citation, directe ou indirecte, se rapportant à ce

1. Dom Calmet, à plusieurs reprises, parle de l'assertion de Vignier, relativement à ce contrat, mais à titre d'on-dit. *Hist. de Lorraine*, l. XXVII, 1re édit., t. II, col. 703, note; 2e édit., t. V, col. 557, note. — *Bibliothèque Lorraine* (souvent citée sous le nom d'*Hommes illustres de Lorraine*), article Arc (Jeanne d'), formant le t. IV de la 2e édit. de l'*Hist. de Lorraine*, col. 57-59; voir ci-dessous, n. 3, à propos du *Traité de la Noblesse* de de la Roque.

2. *Hist. de Lorraine*, 1re éd., t. III, col. CXCV; 2e éd., t. VI, col. CLVII.

3. *Traité de la Noblesse, de ses différentes espèces...*, Paris, 1678, in-4°, 490 p.

mystérieux document[1]. Pour croire à sa réalité, on est donc réduit, comme pour le contrat de mariage, à l'insuffisante parole de Vignier. Cet acte pourrait du reste, comme le précédent, parfaitement exister, sans constituer autre chose qu'un renseignement de plus à l'actif de la biographie de la dame des Armoises. Mais jusqu'ici, il n'a pas été produit. C'est donc une complète erreur que d'affirmer son existence.

Poursuivant le récit de la carrière supposée de l'héroïne, identifiée sans trêve avec Jeanne d'Arc, M. Save édite une fois de plus (p. 18-21 et 22-29) les extraits de comptes de la ville d'Orléans, en date de 1436 et de 1439, et les menus textes qui renseignent sur les allées et venues de l'aventurière pendant cette période. L'auteur n'apporte au débat aucun fait nouveau, et se contente de commettre nombre d'erreurs de commentaire, qui ne permettent même pas de tirer fruit de cette section de son étude, au point de vue de la stricte biographie de la dame des Armoises, laquelle aurait pu au moins en recueillir des éclaircissements qu'on n'y trouve pas.

Les extraits de comptes d'Orléans, pour 1436[2], qui s'étendent du 5 août (et non du 25 juillet comme le dit M. Save, p. 28, en confondant ces mois[3]) jusqu'au 18 octobre, prouvent tout simplement le fait que Jean d'Arc, dit du Lys, frère de Jeanne, lequel avait déjà paru près de Metz, en mai, auprès de sa prétendue sœur, et le héraut Fleur-de-Lys, qui paraît être le même qu'un personnage de nom et de fonction identiques établi au service de la Pucelle en 1429[4], allèrent et vinrent entre l'Est de la France et les bords de la Loire, porteurs de lettres échangées entre l'intrigante d'une part, la cité d'Orléans, le bailli de Troyes et le roi lui-même de l'autre. Jean du Lys continuait donc son acte de crédulité, où l'on ne voit plus, dès cette époque, que son frère aîné Pierre, lequel avait aussi escorté sa pseudo-sœur en Lorraine, ait persisté désormais. Héraut et frère, à ce manège, recueillent quelques pintes de boissons et quelques menues gratifications qu'ils ne semblent pas avoir dédaignées, même sous la forme de dons en nature[5]. Ceci, une

1. *Traité de la Noblesse*, p. 196 et ss.

2. Ces comptes se trouvent dans Quicherat, *Procès*, t. V, p. 326-327, et p. 275.

3. Ce qui donne lieu dans cette partie du récit aux plus fantaisistes itinéraires. — Plus loin (p. 20), M. Save confond encore le « II[e] jour de septembre » avec le 11 septembre.

4. Vallet de Viriville, *Procès de cond. de Jeanne Darc*, p. 75-76, n. 1, et p. 284-285, n. 5. — M. Save commet encore ici une de ses méprises coutumières, en affirmant (p. 19) que le héraut de Jeanne d'Arc en 1429 était Cœur-de-Lis, dont on voit le nom plusieurs fois cité en 1429 à l'occasion des messages de la dame des Armoises à Orléans. Les comptes d'Orléans à cette époque (Quicherat, *Procès*, t. V, p. 326-327) font mention concurremment des deux hérauts Cœur-de-Lis et Fleur-de Lis, employés au transport des messages relatifs à l'aventurière. C'est seulement ce dernier, Fleur-de-Lis, qui avait été naguère le héraut de Jeanne d'Arc. En outre, à la date du 9 août 1436, où le cite M. Save, c'est Fleur-de-Lis que porte le texte, et non Cœur-de-Lis (*Procès*, t. V, p. 326). M. Save n'a même pas lu correctement l'imprimé de Quicherat.

5. Le 5 août, à Jean du Lys, dix pintes et chopines de vin, 12 poulets, 12 pigeons,

fois encore, ne prouve rien de plus. Où M. Save a foncièrement tort d'antidater les textes, c'est quand il place en 1436, au lieu de 1439, l'extrait de comptes, non plus d'Orléans, mais de Tours, mentionnant une nouvelle correspondance entre la dame des Armoises et le roi Charles VII, alors soi-disant, l'un à Tours, l'autre à Orléans. Cet extrait, que M. Save place à la date du 27 septembre 1436 (p. 20), est du 27 septembre 1439. Il figure à cette dernière date dans le recueil de Quicherat, continuellement cité par l'auteur[1]. La plus élémentaire notion de l'histoire du règne de Charles VII démontre en outre qu'en septembre 1436, on ne voit nullement Charles VII à Orléans, et que c'est au contraire à la fin de septembre 1439 que le roi s'y rendit, de Paris, à l'occasion de la tenue des États Généraux[2]. Il est vrai que cette interversion permet à M. Save d'édifier tout un chapitre imaginaire (p. 20-21) sur la coïncidence de cette correspondance de septembre 1436 avec une douteuse campagne du Sud-Ouest, dont la date, la réalité mêmes sont suspectes et où, en tout cas, la part de la dame des Armoises est elle-même plus que discutable[3]. Toutes les conséquences qu'il en tire, établissement de plan de campagne, concert entre le roi et la pseudo-Jeanne d'Arc, courriers échangés à cet effet entre le bailli de Touraine et le roi, la dame des Armoises et le roi, se trouvent donc radicalement négligeables. En outre, l'erreur où il est tombé, en faisant passer la dame des Armoises à Tours en 1436, lui fait supposer, à cette époque, des allées et venues de cette dernière entre l'Est de la France et les bords de la Loire (p. 18-20), lesquelles paraissent absolument fabuleuses, aucune preuve de la présence de l'aventurière dans le Centre ou l'Ouest de la France ne se révélant en fait avant 1439.

Quant à cette campagne du Sud-Ouest, devant la Rochelle et Blaye, que M. Save tient à placer en 1436, et à attribuer à « Jehanne des Armoises » (p. 22-25), on est en droit de faire observer qu'elle donne simplement lieu à deux remarques. Premièrement, il serait impossible qu'elle se fût exécutée à cette date. Quicherat l'a fort bien fait voir : ce serait tout au plus deux ou trois années plus tard qu'elle aurait pu s'opérer[4]. Secondement, il est plus que probable qu'elle n'eut jamais lieu.

2 oisons, 2 levrauts. A lui, le 11, 12 livres tournois, ajoutées aux 20 que le roi venait de lui remettre. Le 9 août, à Cœur-de-Lys, 48 sols parisis. A lui, le 2 septembre, 2 sols 4 deniers parisis, « pour faire boire ledit Cœur-de-Lys lequel disait avoir grand soif ». A lui, le 18 octobre, 6 livres parisis. Quicherat, *Procès*, *ll. cc.*

1. Quicherat, *Procès*, t. V, p. 332. C'est sans doute par mégarde que M. Wallon (*l. c.*) place ce fait en 1438. Il s'agit bien du 27 septembre 1439. Quicherat, *Procès*, t. V, p. 332, cf. p. 260 pour les dates d'ouverture et de clôture de ces comptes.

2. De Beaucourt, *Histoire de Charles VII*, t. III, p. 44 et p. 61-63.

3. Sur l'opinion de Quicherat à ce sujet, voir la note suivante.

4. Quicherat, *Procès*, t. V, p. 329, n. 1. — On ne peut qu'attribuer à une erreur typographique le passage du même auteur (*Procès*, t. IV, p. 535, n. 1), qui porte : « Il est à noter que la fausse Jeanne d'Arc guerroya dans l'Ouest de la France en *1436* » (*sic*) : c'est *1439* qu'il faut évidemment lire, cette assertion même visant la lettre de rémission relative à la présence de la dame des Armoises en Poitou en *1439*, publiée au t. V, p. 332-334.

Le texte principal des trois textes sur lesquels s'appuie M. Save[1], la Chronique d'Alvaro de Luna, qui relate un prétendu fait de guerre de la dame des Armoises accompli près de La Rochelle, en 1436, ainsi qu'une extraordinaire correspondance entre elle et le roi de Castille, n'est qu'un ramas de fables et d'absurdités sans valeur : c'est ce que M. de Puymaigre, dans un mémoire d'irréprochable critique, a démontré une fois pour toutes[2], complétant sur ce point les notions et les prévisions de l'éditeur du *Procès*. « Pataratas y trufas, y nada otro », disait de ce texte, empruntant humoristiquement l'idiome du chroniqueur, Quicherat lui-même, la dernière année de sa vie[3]. Passons une fois de plus sur la seconde autorité de M. Save, la Chronique de Lorraine, qu'il cite encore au sujet de la prétendue prise de Blaye, avec une foi persistante[4]. Arrivons-en à la troisième source. Ce serait le récit de voyage de « Lion de Rozmital, grand juge de Bohême et beau-frère du roi Georges Podiebrad[5] », opéré en *1466*, et au cours de l'exposé duquel la reconquête de la Guyenne et la reprise de Blaye, entre autres, semblent vaguement attribuées à Jeanne d'Arc en personne[6]. M. Save en profite pour assurer que l'autorité de cette Chronique consiste dans le fait qu'elle renferme un témoignage recueilli à Blaye même en *1436*, « l'année même de la victoire » (p. 24). Affirmation totalement erronée, le voyage ayant eu lieu *trente ans après*, en 1466 seulement[7]. On le voit, tout se vaut dans cette fraction du récit, lequel même, en le réduisant à la simple condition de biographie de la dame des Armoises, demeure en tous points inacceptable.

On atteint ensuite l'épisode constaté et avéré de la venue et du séjour de la pseudo-Jeanne d'Arc à Orléans, entre le 18 juillet et le 4 septembre 1439. M. Save veut absolument placer auparavant (p. 25-26) la présence reconnue de la dame des Armoises en Poitou, établie de façon indiscutable

1. La Chronique d'Alvaro de Luna, seule admise par Quicherat comme pouvant à la rigueur se rapporter à la dame des Armoises (*Procès*, t. V, p. 326-331). — La Chronique de Lorraine (*Procès*, t. IV, p. 329-338). — L'extrait du récit de « Lion de Rozmital » (*Procès*, t. IV, p. 534-535.) — Ces deux derniers textes n'ont jamais été admis comme susceptibles d'être appliqués à la dame des Armoises.

2. *La Chronique Espagnole de la Pucelle d'Orléans*, dans *Revue des Questions historiques*, avril 1881, t. XXIX, p. 553-556. Cf. *La fausse Jeanne d'Arc*, dans *Monde* du 2 mars 1885 et *La Revue nouvelle d'Alsace-Lorraine*, t. V (4e année), avril 1885, p. 533-545. Ci-dessus, *Les Documents*.

3. Lettre particulière de Quicherat au comte de Puymaigre, citée textuellement dans *La fausse Jeanne d'Arc* (*Monde* du 2 mars 1885 et *La Revue nouvelle d'Alsace-Lorraine*, *l. c.*, p. 541).

4. Est-il besoin de dire que Quicherat, en publiant dans le *Procès* quelques passages de la Chronique de Lorraine (sur ce texte, voir ci-dessus, *Historique de la confusion*), n'a jamais songé à en rapporter le moindre passage à la dame des Armoises, mais l'a toujours considérée comme représentant une conception fabuleuse de la véritable Jeanne ? Ces fragments (t. IV, p. 329-338) ne figurent du reste pas dans la partie de l'ouvrage consacrée aux documents relatifs à la dame des Armoises (t. V, p. 319-336 et 274-275).

5. Ainsi l'identifie Quicherat (*Procès*, t. IV, p. 534).

6. Même remarque que n. 4. Ce fragment de chronique est publié dans *Procès*, t. IV, p. 534-535.

7. *Procès*, t. IV, p. 534.

en cette année 1439, comme il a été démontré. Toutes les probabilités tendent cependant à placer cette apparition en Poitou après le séjour d'Orléans dans l'automne de 1439[1]. Quant à la station même de l'aventurière à Orléans, entre les dates précitées, il est parfaitement exact que les textes présentés de nouveau, après tant d'autres, par M. Save (p. 26-29)[2], conduisent à supposer que la simulatrice fut vraiment reconnue par trois personnes qui l'avaient vue de près en 1429 : Jean Luilier, drapier ; Jacquet Leprestre, appariteur de la ville, et Thévenon Villedart, qui paraît avoir été l'hôte de Pierre et de Jean d'Arc pendant le siège. Il est en outre absolument indéniable que, dans les services funèbres célébrés à Orléans en mémoire de la libératrice de la cité, depuis 1432, on remarque de bizarres intermittences coïncidant avec les manifestations diverses de l'aventurière. Tout ceci, je le répète, est vérifié, et les rapprochements établis à ce propos par M. Save, — pour lesquels, en somme, il suffit de consulter l'index du *Procès*, — sont certainement curieux. Mais il conviendrait de faire remarquer, ce que M. Save ne fait pas, que ni Jean d'Arc, ni Pierre, qui allait cependant recevoir différents dons à Orléans, ne figurent plus alors auprès de leur prétendue sœur, et, qu'en somme, on ne possède plus aucune trace de la persistance de leur erreur après les premiers mois de l'imposture. De plus, il est faux que l'intrigante ait été reconnue, comme le dit cependant M. Save (p. 26), soit par le bourgeois orléanais Jean Boucher, hôte de Jeanne d'Arc pendant le siège, soit par le peintre écossais Hamish Power[3], qui avait exécuté la bannière de la Pucelle à Tours, en avril 1429. Aucun texte ne laisse supposer ni cette reconnaissance, ni même la présence de ces personnages à Orléans en 1439. Il est encore plus regrettable de voir affirmer (p. 26) qu'Isabelle Romée, la propre mère de Jeanne d'Arc, ait alors, en 1439, reçu et reconnu sa soi-disant fille. Aucun document ne le laisse supposer. M. Save dit qu'elle habitait Orléans depuis *1428* (*sic*). Je veux bien être persuadé d'une méprise typographique, et lire *1438*. Mais où M. Save a-t-il trouvé l'indication de cette date? Le séjour d'Isabelle Romée à Orléans ne se constate qu'à partir du 7 juillet 1440. Il peut remonter à une époque antérieure, mais, encore une fois, il ne se vérifie qu'à cette date de 1440[4]. Tous les travaux d'érudition, passés depuis longtemps dans le domaine de la vulgarisation, sont unanimes sur ce détail. Alors que signifie une assertion aussi formelle, si elle doit, à la plus élémentaire vérification, être reconnue pour fausse[5]?

1. Sur ce point, Lecoy de la Marche, *Une fausse Jeanne d'Arc, ll. cc.*
2. Ces comptes se trouvent dans Quicherat, *Procès*, t. V, p. 331-332 et p. 274-275.
3. Sur ce personnage, que M. Save persiste à dénommer Heuves Polnoir, voir Vallet de Viriville (*Hist. de Charles VII et de son époque*, t. II, p. 65), qui l'identifie avec James Power. Étant donné la forme française « Heuves » (*Procès*, t. V, p. 154-155 ; 258, 271), le prénom de Hamish, forme populaire de James en dialecte écossais, semble plus se rapprocher de la vraisemblance.
4. Lottin, *Recherches sur Orléans*, t. Ier, p. 294; Quicherat, *Procès*, t. V, p. 275; Vallet de Viriville, *Procès de Jeanne Darc*, pp. 69-71; Boucher de Molandon, *La famille de Jeanne d'Arc, son séjour dans l'Orléanais*, ch. VI, par. 12, p. 123-130.
5. Extrait de compte découvert et publié par Quicherat, *Procès*, t. V, p. 332.

l'automne de 1439, que se placerait en réalité la partici-
dame des Armoises à quelques faits de guerre dans l'Ouest
: on constate en effet qu'à la fin de septembre 1439, elle était
ivait au roi, et qu'une correspondance s'échangeait à son
e bailli de Touraine et le roi, alors à Orléans : on voit aussi
cours de 1439, elle se tenait en Poitou et peut-être dans le
Save ne peut rien dire ici de ces deux groupes de faits, ayant
ier en 1436 et le second quelques mois plus tôt, avant le
éans[1].

vient l'incident, bien connu, de la comparution de la dame des
Paris, devant l'Université et le Parlement, en pleine cour du
r la pierre de marbre[2] ». C'est dans cette séance singulière
récit de plusieurs aventures à elle survenues, récit dans lequel
'on puisse démêler un voyage à Rome et un engagement de
ée dans les troupes du pape Eugène IV. Le texte du Journal
ois de Paris, le seul qui mentionne ce fait, le place en août
uelle nouvelle distraction M. Save (p. 28-29) transpose-t-il
er ce témoignage et le reporte-t-il en 1439, ce qui lui donne
our combiner, à des dates aussi rapprochées, la présence de
Armoises à Orléans en juillet, à Paris en août, et de nouveau
commencement de septembre, malgré l'humiliation publi-
bie, quelques jours auparavant, dans la grande cour du
us n'entreprendrons pas de le rechercher. Qu'il suffise de
une fois de plus, la facilité avec laquelle l'auteur avance une
on.

e, en août 1440, on perd absolument trace de l'énigmatique
Armoises. Peut-être pourrait-on, de quelques termes équi-
acte en date de juillet 1443, inférer qu'à Orléans, à cette

M. Save veut établir (p. 30) que la croyance à la survie de la pseudo-Jeanne d'Arc se serait prolongée jusqu'en 1452.

On peut estimer qu'il ne faut pas trop foncièrement reprocher à M. Save de n'avoir pas fait entrer en ligne de compte, comme élément de récit, le texte de Pierre Sala, l'écrivain de 1516 qui a rapporté, comme on sait, la scène où Charles VII aurait démasqué une supercherie identifiée par plusieurs auteurs avec celle de la dame des Armoises. Il serait admissible, en effet, que cet incident, dont Sala, — fort âgé à l'époque de la rédaction de son ouvrage, et ne parlant de la chose que d'après ouï dire [1], — semble placer la date entre 1439 et 1441 [2], se rapportât, non pas à la dame des Armoises, mais à Jeanne La Féronne, la visionnaire du Mans, dont il vient d'être déjà suffisamment parlé [3]. Certains indices, certaines coïncidences de détail, tirées par Vallet de Viriville des comptes royaux, tendraient assez à faire adopter cette dernière hypothèse [4].

Mais il est vraiment par trop aisé de négliger ainsi, radicalement, toute discussion relative à ce texte et aux interprétations qu'il fournit. D'autant plus que, s'il devait être admis comme s'appliquant réellement à la dame des Armoises, il changerait tout le récit de la fin de sa vie. Il est possible de ne pas l'adopter comme tel, mais il n'est pas permis de le passer sous un aussi complet silence.

Même remarque pour le texte mis au jour par M. Lecoy de la Marche, et pour l'enquête de 1476, publiée plus récemment par MM. Ernest de Bouteiller et de Braux. Il se peut que les faits signalés par ces deux témoignages ne se rapportent pas à la dame des Armoises, mais à une autre simulatrice qui aurait joué le même rôle [5]. Il conviendrait au moins de faire voir que la critique de l'auteur ne les a ni ignorés, ni de parti pris laissés dans l'ombre.

Voilà donc à quoi se réduit la « contribution » de M. Save. On pourra juger qu'elle ne justifie qu'insuffisamment la production d'une étude de ce genre. Outre qu'il ne hasarde aucune espèce de réfutation aux démonstrations déjà opérées, et qui ne laissent rien subsister d'un pareil système, l'auteur n'apporte même aucun élément nouveau dans la biographie de la dame des Armoises, dont nul ne songe à contester l'existence, sur laquelle il reste sans doute bien des faits à retrouver, et dont il embrouille cependant et confond tous les détails les mieux acquis. Le plus regrettable, et ce dont M. Save, on peut en être assuré, serait le

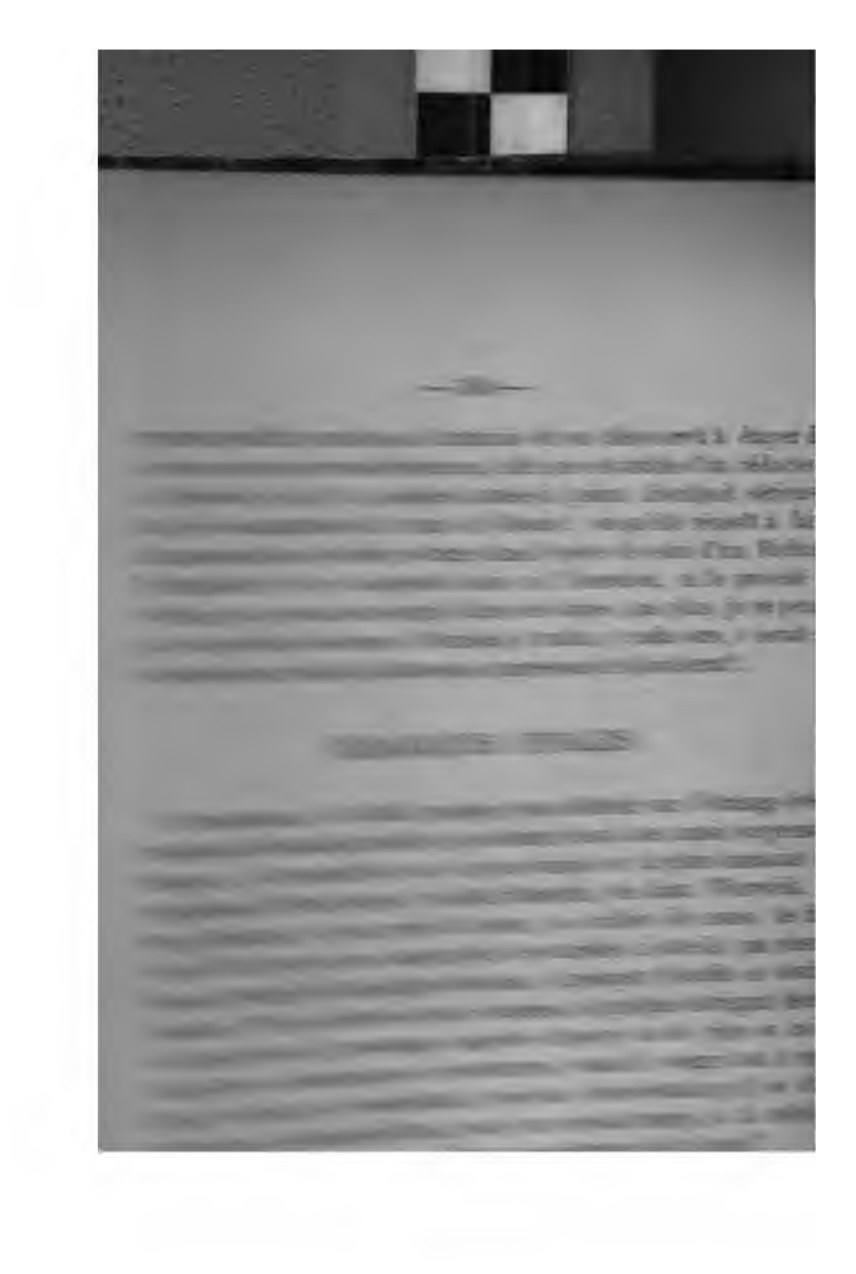
1. Les *Hardiesses des grands rois et empereurs*, de Pierre Sala, dont les premiers souvenirs personnels peuvent seulement remonter au règne de Louis XI, sont rédigées en 1515-1516, l'anecdote dont il s'agit lui ayant été racontée, vers 1480, par Guillaume Gouffier, seigneur de Boisy, chambellan de Charles VII. (Quicherat, *Procès*, t. IV, p. 277-280, et t. V, p. 332.)

2. Sala vient de parler (1429-1431) de la venue, de la carrière, puis de la fin de Jeanne d'Arc. « Dix ans après, » dit-il en commençant le récit de la scène que l'on sait (*l. c.*, p. 281). De sorte que, s'il fallait appliquer ce texte à la dame des Armoises et ne pas l'attribuer à Jeanne la Féronne, vers 1460, on ne pourrait préciser la date de l'incident, entre les limites extrêmes de 1439 et 1441.

3. Ci-dessus, *Les Documents*.

4. Vallet de Viriville, *Histoire de Charles VII et de son époque*, t. III, p. 425, n. 1.

5. Ci-dessus, *Les Documents*.



Qu'on y ajoute, pour les siècles qui s'éloignent de nous, la difficulté des communications, la rareté des nouvelles, empêchements insurmontables aux enquêtes, aux contrôles, aux vérifications qui font justice et qui démasquent. La génération même qui vit cette impudente simulation avait été témoin d'une autre aventure, bien caractéristique et propre à suggérer quelque méditation. Rapportée par bon nombre de chroniqueurs et d'annalistes, elle a été quelquefois rapprochée avec raison de celle dont il est ici question. En 1423, les habitants de Gand en Flandre, autorités et peuple, avaient été mystifiés par une intrigante, religieuse défroquée de Cologne, ou dame d'honneur de la cour d'Autriche, traînant des galants à sa suite, qui se faisait passer pour Marguerite de Bourgogne, sœur de Philippe le Bon, veuve de Louis, duc de Guyenne, fils de Charles VI, qui naguère, en 1415 et 1416, avait occupé pendant quelques mois le rang de Dauphin de France. Dans les propres États de son soi-disant frère, cette aventurière fut traitée en princesse, honorée, hébergée, pensionnée pendant plusieurs semaines, sans que nul émît d'abord un doute ou une protestation. Il fallut que le duc Philippe montrât aux députés gantois la vraie Marguerite, sa sœur authentique, pour les désabuser et faire cesser ce comique et scandaleux spectacle[1].

Le fait de la fausse Jeanne d'Arc est donc un incident naturel et régulier, conforme aux lois vérifiées de l'histoire. Quand un personnage a provoqué, de son vivant, l'insaisissable, l'indéfinissable, mais indiscutable *état de légende*, rien de lui, dans la foule, ne paraît plus ni incroyable ni impossible. Avec le roi Arthur, avec Charlemagne, avec Napoléon, Jeanne d'Arc fut de ceux-là. Il serait anormal que cette consécration d'une usurpation de personne, si grossière qu'elle soit, ait manqué à son populaire, à son légendaire, à son mystérieux renom.

L'extraordinaire entreprise de M. Save aura du moins provoqué le résultat de porter de nouveau cette étrange discussion au grand jour, et, par l'accueil qui lui a été généralement réservé, d'éviter au système, de quelque temps, une réincarnation prochaine. Il faut rendre à l'auteur, en toute équité, cette stricte justice, qu'il a sérieusement traité le sujet, si extravagant qu'il fût, et qu'il n'a cherché, autour de sa thèse, ni réclame ni fracas. Le bruit qui a pu se faire autour d'elle s'est opéré en dehors de lui, peut-être malgré lui. Ne s'illusionnant pas sur le succès promis à sa théorie, il conclut ainsi (p. 31), non sans une compréhensible mélancolie : « La vérité historique ne détruira pas la légende acceptée : il suffira pour nous qu'elle soit connue de quelques-uns. » Il est à croire que cette élite, si elle existe toutefois, ne grossira guère ses propres rangs. Ce n'est pas le récit de M. Save, en dépit de son indéniable bonne foi, qui lui

1. Cet incident a été raconté en détail par le baron Kervyn de Lettenhove, dans son *Histoire de Flandre*, l. XVI, à la date précitée, d'après quelques annalistes postérieurs, et d'après la Chronique de Pierre de Fenin (ad ann. 1422, éd de M[lle] Dupont, p. 383 et n. 1). Le meilleur récit en est donné dans la Chronique anonyme peu connue, dite des Cordeliers (ad ann. 1423, Bibl. Nat., ms. fr. 23,018, f[os] 439 v°-440).

[illegible] nouveaux adhérents, peu soucieux de s'aligner, malgré son [illegible] visionnaires hallucinés, ou d'érudits suspects, [illegible]

Germain Lefèvre-Pontalis.

[illegible] — **Cours de littérature celtique, t. VII**, [illegible] celtique, avec la collaboration de Paul Colli[illegible] — Paris, Thorin, 1895, in-8, xviii-388 p.

[illegible] cours de littérature celtique est la réunion des [illegible] Collège de France, par M. d'Arbois de Jubainville, [illegible] comme l'indique son titre, une suite d'études sur le [illegible] pas un traité de droit celtique. Les divers chapitres [illegible] les uns aux autres que par des liens très ténus et en [illegible] L'auteur se laisse aller au courant de sa [illegible] incident est souvent le point de départ d'un [illegible] admettre que la condition des personnes [illegible] à la *composition*, puisque ce sont [illegible] qui permettent de restituer la hiérarchie [illegible] des renseignements sur l'ori[illegible] de leurs doctrines en Gaule; et c'est par [illegible] que l'auteur a introduit dans ce même cha[illegible] considérations sur le mariage indo-européen et le [illegible] le mariage.

[illegible] sont rares qui nous fournissent des éléments de [illegible] ; ils sont en outre de dates très différentes; [illegible] M. d'Arbois n'a donc pu ni restituer le [illegible] époque, ni suivre son évolution à travers [illegible] pays; tout ce qu'il a pu faire, c'est en [illegible] essentiels, marquer ses caractères distinctifs et, [illegible] contact avec les institutions des autres peuples [illegible] nécessaire et légitime d'user de la méthode [illegible] critique de cette méthode a conduit [illegible] il eût été bon de laisser de côté des [illegible] avec des législations et des états sociaux qui

immeubles, en vint à être conclu à propos de rentes et désigne tout salaire entraînant des services et la formation d'un lien de vassalité. L'état social de la Gaule antérieurement à la conquête romaine a retenu tout particulièrement l'attention de l'auteur. et grâce à d'ingénieux rapprochements entre certains passages des Commentaires de César et des textes irlandais du moyen âge, il a pu préciser le sens de certaines phrases de César, donner aux mots latins employés par cet auteur pour exprimer des choses et des idées étrangères à la civilisation romaine de son temps, une valeur technique, substituer des traductions juridiques à des traductions littéraires et vagues. C'est ainsi, par exemple, qu'il détermine la signification des mots *ambacti* et *clientes*, le premier désignant des vassaux serfs, et le second des vassaux libres. L'étude de la condition des personnes en Irlande et la philologie l'amènent à ces conclusions.

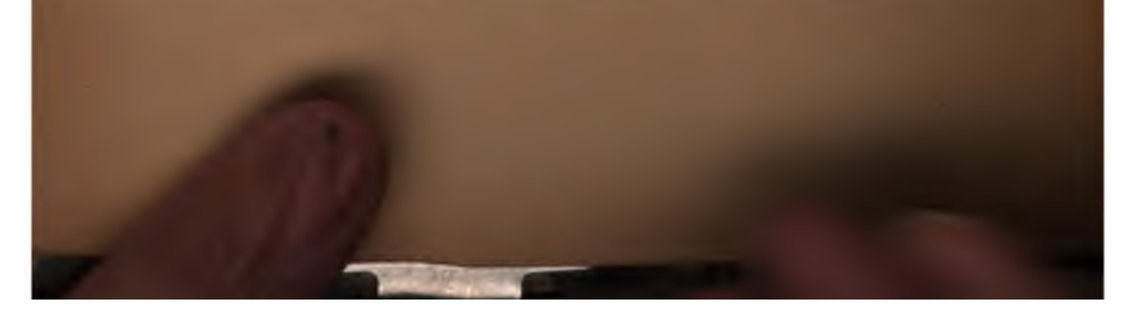
Mais ce qui intéressera tout particulièrement les historiens du droit médiéval, ce sont les traits communs au droit germanique et au droit celtique, si bien mis en lumière par M. d'Arbois de Jubainville.

Le jugement par l'eau se retrouve chez la plupart des peuples primitifs. Ceux des Celtes qui habitaient sur les rives du Rhin avaient coutume, quand ils avaient quelque doute sur la fidélité de leur femme de mettre, l'enfant nouveau-né sur un bouclier et de poser le bouclier sur le fleuve; l'enfant était-il englouti, la femme était convaincue d'adultère. « Chez les Germains en général, dit M. d'Arbois, chez les Polonais et les Indous un usage inverse avait prévalu. » L'accusé qui se maintenait sur l'eau était déclaré coupable, celui qui tombait au fond était déclaré innocent. Mais est-il certain que telle fut la procédure dans l'antique Germanie. En ce qui concerne l'épreuve de l'eau froide chez les Francs, tous les renseignements que nous avons à ce sujet sont postérieurs à la conversion des Francs au christianisme. Or les ordalies avaient été christianisées. L'eau qui servait à l'epreuve était bénie par un prêtre. Il était donc naturel que cette eau rejetât le coupable et, à cause de son caractère sacré, accueillît l'innocent. Quant à l'épreuve par l'eau chaude, dont un des plus anciens exemples connus est celui que rapporte Grégoire de Tours à propos d'une discussion théologique entre un prêtre arien et un diacre catholique, elle a été usitée en Irlande. Dans la loi salique, elle s'appelle *aeneum*, le chaudron; en Irlande, *fir caire*, vérité du chaudron. « Cet accord entre les langues juridiques de deux pleuples voisins est un détail accessoire, et l'épreuve dont il s'agit ici repose sur une doctrine qui nous fait remonter à la période primitive de l'unité indo-européenne. L'eau bouillante dans laquelle l'accusé plonge la main a vu le crime, elle sait quel est le coupable, elle va répondre à l'appel qu'une incantation lui a préalablement adressé. De « jugement de Dieu » *judicium Dei*, il n'est encore pas question. L'eau est un des éléments visibles de ce monde, à la vengeance desquels, en Irlande, au ve siècle, le roi païen Loégairé s'est soumis d'avance pour le cas où il violerait son serment. » Le duel, considéré comme moyen de trancher une querelle, existe naturellement dans le droit celtique.; mais il diffère du duel germanique qui d'ailleurs n'est

saisissable que dans une phase plus récente du développement juridique; chez les Irlandais, il peut être qualifié de conventionnel. Mais il y a une idée commune aux Celtes et aux Germains : c'est le caractère divin qu'ils attachent à l'épée qui décide du sort des combattants.

« Le duel était une manière d'éviter la guerre entre deux familles et deux peuples et de restreindre l'effusion du sang. Il y avait un moyen de prévenir toute effusion du sang : c'était le payement de la composition par le coupable, par sa famille, par son peuple. » Il est reconnu aujourd'hui que ce procédé de pacification, qui consiste soit à racheter la peine encourue, soit à se mettre à l'abri de la vengeance, en payant une indemnité à la personne lésée ou à ses représentants, a été d'un usage général dans le droit privé des populations ariennes, bien loin qu'il ait été propre aux Germains. Chez les Celtes, le montant de la composition était déterminé par le rang qu'occupait la victime dans la hiérarchie sociale; voilà qui n'a rien de particulier. Mais voici qui est spécial au droit celtique; la distinction entre le prix du corps et le prix de l'honneur, le premier fixé invariablement pour tous les hommes libres, le second qui s'ajoutait au premier et dont le montant variait avec la dignité de la victime. L'usage de la composition pour meurtre a persisté en Irlande jusqu'à la fin du XVIe siècle.

On sait qu'en droit salien certains condamnés, qui avaient encouru la peine de mort, pouvaient racheter leur vie, en payant une composition égale à leur propre wergeld. Un usage analogue existait en Irlande : cette espèce de composition s'appelait *smacht*. Ce principe juridique du rachat de la vie se trouve déjà énoncé dans la Loi des Douze Tables; il remonte à l'antiquité la plus reculée. Très ancien aussi est « le tarif qui fixe à sept femmes esclaves le prix de la vie d'un homme libre et au septième de ce prix la valeur du serf », et il semble que ce rapport de 1 à 7 entre la valeur d'un esclave et celle d'un homme libre ait été commun aux Celtes et aux Germains. « Dans les plus anciennes rédactions de la Loi salique, trente sous d'or sont le montant de la composition due pour meurtre ou vol d'un esclave mâle ou femelle; or, sept fois trente font deux cent dix; deux cents sous d'or, montant de la composition due pour meurtre d'un ingénu de race franque, sont un nombre rond de sous d'or, substitué au chiffre précis de deux cent dix sous qu'aurait donné la conversion exacte en or du tarif préventif celto-germanique antérieur au remplacement des bestiaux et des esclaves par la monnaie dans la comptabilité juridique. » La similitude entre le tarif salien et le tarif irlandais n'est pas aussi complète que le prétend M. d'Arbois. En effet, chez les Francs Saliens, entre l'estimation des compositions en bestiaux et l'estimation en sous d'or, il y a un intermédiaire qu'il convient de ne pas négliger. On sait que dans la loi salique, chacune des compositions est évaluée successivement en deniers et en sous d'or. On a démontré que l'évaluation en deniers est la plus ancienne. Les Francs comme tous les autres peuples germaniques ne frappant pas monnaie, se servaient de deniers romains. Mais quand à la fin du



ve siècle les Francs s'établirent sur les territoires de l'Empire romain, ces deniers étaient tombés d'usage; l'unité monétaire était le sou d'or; ce fut donc pour les Francs une nécessité de remplacer dans le tarif des compositions les deniers par des sous d'or et d'indiquer la conversion des anciennes monnaies en nouvelles : « Tot denarios qui faciunt tot solidos. » Ainsi, l'évaluation en deniers est pour les compositions de la Loi salique, la plus ancienne que nous connaissions. Or le wergeld du Franc libre est estimé à 8000 deniers; celui de l'esclave à 1200 deniers; mais $1200 \times 7 = 8400$. Le libre ne vaut donc pas exactement sept fois plus que l'esclave. Et si l'on peut supposer que 210 sous d'or ont été ramenés à 200 sous pour obtenir une somme ronde, on ne voit pas l'utilité qu'il y avait à réduire 8400 à 8000; surtout dans une loi qui admet fréquemment les fractions, et où l'on trouve des compositions de 2500, 1400, 1800 deniers, etc. Cependant nous ne nions pas qu'originairement les principes sur lesquels était basée la fixation des compensations n'aient été les mêmes chez les Germains et les Celtes. Car M. d'Arbois indique d'autres rapprochements mieux justifiés.

« L'importance du délai de quarante nuits dans la procédure franque comme dans la procédure irlandaise est un autre trait commun aux deux législations. » M. d'Arbois pense qu'il nous reporte à l'époque « où les Germains sujets des Celtes étaient soumis aux mêmes lois que leurs maîtres. »

Ces quelques remarques suffisent à montrer l'intérêt que les historiens du droit trouveront à la lecture du livre de M. d'Arbois de Jubainville. Ceux qui étudient le droit des sociétés romano-germaniques ne peuvent négliger de jeter un regard sur le droit irlandais qui leur fournit d'utiles points de comparaison. Quelle que soit la date qu'on assigne aux textes juridiques irlandais, il est incontestable que certaines des coutumes qui y sont consignées sont des débris de l'antique droit indo-européen. C'est l'honneur de M. d'Arbois de Jubainville d'avoir réveillé les études celtiques en France et de les avoir, avec un esprit critique très aiguisé et des vues supérieures, engagées dans une voie sûre.

Maurice Prou.

Georg. Schlæger. — **Studien über das Tagelied**, Inaug. Diss. Iena, 1895, 2 p. de préface et 89 pp. 8°.

La dissertation de M. Schlæger n'est pas une étude d'ensemble sur l'*aube;* elle est faite de trois tronçons bien distincts. Un premier chapitre est consacré à la célèbre aube française « Gaite de la tor » (Raynaud, n° 2015); le second étudie l'aube provençale dans ses trop rares spécimens d'accent populaire et dans les imitations littéraires qui nous en sont restées, pour reprendre ensuite le sujet du chapitre I, en l'élargissant quelque peu, soit par des comparaisons avec les autres échantillons septentrionaux du moyen âge, soit par une confrontation bien

sommaire, et par trop incomplète, avec les débris modernes de cette variété du lyrisme populaire. Dans un dernier chapitre, M. Schlæger se demande quelle est l'origine de l'aube, et, après avoir combattu les différentes opinions émises avant la sienne, il se décide à nous ramener à l'antiquité classique, en passant par la poésie rythmique, à laquelle il faut regretter qu'il n'ait pas consacré une attention plus particulière.

C'est en effet, comme l'avait ingénieusement indiqué M. O. Schultz en une seule ligne à laquelle on n'a pas pris garde[1], c'est en effet la poésie rythmique du moyen âge qui détient dans ses couplets frustes, sourds et embarrassés le secret de l'origine de la plupart, sinon de toutes les formes de notre lyrisme provençal et français. Dès 1841, Wolf avait mis les chercheurs sur la voie dans des notes de son livre, admirable et confus, *Ueber die Lais, Sequenzen und Leiche*. Depuis lors on n'a rien fait, ou l'on a fait autre chose; c'est ainsi que M. Jeanroy aura eu le rare mérite de renouer la tradition qui assure aux chansons populaires de date récente un lointain passé d'inspiration foncière et formelle. M. Paris, dans d'ingénieux articles du *Journal des Savants*, a complété et précisé l'œuvre de M. Jeanroy, et il est regrettable que M. Schlæger n'ait pas tiré meilleur parti de son « Wink », comme on dit Outre-Rhin.

Dans les limites où il s'est contraint, il faut d'ailleurs reconnaître que l'auteur de cette dissertation sur l'aube a montré du zèle et de la sagacité. La seconde partie de son étude nous dispense désormais de recourir au classement hâtif de M. Römer (*Ausg. u. Abh.* de Stengel, xxvi) et si tout n'est pas assuré dans son interprétation de la chanson « Gaite de la tor », il est certain que l'exégèse en est plus avancée aujourd'hui qu'elle ne l'était hier. J'avoue, toutefois, qu'en élaguant le ou les veilleurs, auxquels on faisait une large part dans le dialogue, M. S. ne résout pas, autant qu'il le croit, les multiples difficultés que soulève cette pièce énigmatique; le chevalier devient une sorte de poltron, qui accepte sans mot dire les exhortations de la dame: « N'aiens paor » (3); ... « N'ayez pas freor » (5); la dame est appelée *compainz*, ce qui ne se conçoit guère, tandis qu'il serait plus naturel d'intervertir les rôles dans les strophes 3 et 4. Sans faire abstraction du refrain, je serais porté à y voir de légères variantes d'un thème banal et quasi sans signification, qui ne se rattache par rien de très précis au sujet de l'œuvre; il en est ainsi dans plusieurs des chansons publiées par Bartsch (*R. u. P.*) et la lyrique populaire a gardé cet usage; elle l'a même exagéré.

D'après ce que j'ai dit précédemment, on doit s'attendre à ce que je signale certaines lacunes dans la dissertation de M. Schlæger, mais je me bornerai à quelques faits; la justification des autres prendrait trop de place. Pourquoi M. S. a-t-il fait abstraction de l'aube bilingue dont

1. « Die Möglichkeit, dass die provenzalische Lyrik aus der lateinischen Vagantendichtung entstanden sein könne, wird gar nicht erwogen » (*Zs. f. R. P.*, IX, 157).

M. Monaci a proposé une explication ingénieuse, si pas décisive de tous points[1]? Pourquoi ne rien dire de la chanson de la *gaite* dans *Aucassin*? Les spécimens modernes sont loin d'être tous énumérés, et M. S. n'a pas eu connaissance de ma petite étude, publiée dans le tome IX de l'*Archivio* de Pitré. En ce qui concerne l'antiquité et ses prototypes d'aube, Catulle, Tibulle et Properce n'auraient pas été vainement mis à contribution.

M. W.

Ludwig Beck. — **Die Geschichte des Eisens in technischer und geschichtlicher Beziehung.** — Braunschweig, Wieweg, 1890-95, 8°, fig.[2].

On doit souhaiter la multiplication de ces travaux qui, embrassant l'ensemble des peuples et des temps, permettent de suivre, dans une branche de son activité, l'évolution de l'humanité. A cet égard, l'histoire du fer est particulièrement intéressante. Ce sont, en effet, les progrès merveilleux de l'industrie métallurgique qui ont donné à notre civilisation ses splendeurs et aussi ses misères.

M. B. a le mérite d'avoir compris toute la portée de son sujet; il s'est préoccupé non seulement des questions techniques de fabrication, mais encore des qualités pratiques ou esthétiques des objets manufacturés, de l'organisation du travail, de la condition des ouvriers, etc., aux diverses époques.

Cette conception intelligente entraîne par contre de graves difficultés de réalisation. Une première est la nouveauté du travail qui a mis l'auteur dans la nécessité de procéder lui-même à la réunion laborieuse de renseignements puisés à des sources multiples et souvent peu abondantes. Une autre, et ce n'était pas la moindre, était l'obligation d'unir à la science du spécialiste la connaissance et l'intelligence de l'histoire, le goût et le sentiment des choses d'art, enfin les qualités d'exposition du vulgarisateur.

M. B. a heureusement surmonté ces obstacles; grâce à une composition méthodique, à un style simple et clair, à une louable sobriété de détails et d'expressions techniques, il a composé un ouvrage d'une lecture agréable et fructueuse.

Une introduction étendue résume les notions indispensables sur l'extraction et la réduction du minerai, sur le traitement du métal, sur sa nature chimique, etc.

1. M. Monaci n'explique pas, notamment, pourquoi le motif, plus traditionnel par essence, n'est pas latin plutôt que la glose. En réalité, c'est la participation des fidèles (du chœur populaire) qui justifie cette apparente anomalie.

2. L'ouvrage, qui paraît en livraisons et doit former trois forts volumes, est en cours de publication. Le premier volume (XII-1070 pages) en est à sa 2e édition; le second est presque achevé, les sept livraisons parues en donnent 1232 pages.

Le livre même est divisé en deux grandes sections. La première, qui forme le premier volume comprend deux parties : 1° l'*Antiquité* jusqu'aux invasions ; 2° le *Moyen Age* jusqu'à la Renaissance. La seconde comporte la même division : 1° XVI[e] et XVII[e] siècles ; 2° XVIII[e] et XIX[e] siècles.

Dans la première section l'auteur a donné avec raison une place importante à la métallurgie des peuples extra-européens (Asie, Afrique, Amériques anciennes et modernes) et des populations préhistoriques.

Dans la période « antique » M. B. nous montre le fer connu et utilisé, mais subordonné au bronze et au cuivre. Les procédés d'extraction et de réduction du minerai sont rudimentaires et directs, sans intervention de moyens mécaniques.

Une seconde époque commence avec les invasions. Elle est caractérisée par l'importance croissante du fer qui finit par supplanter les métaux préférés de l'antiquité. Les procédés, en restant simples, supportent divers perfectionnements, qui préparent la révolution métallurgique de la Renaissance.

L'étude de M. B. est surtout consacrée à l'histoire de la métallurgie allemande, ce qui s'explique par ce fait que, au moyen âge et à la Renaissance, l'Allemagne fut le centre de l'industrie du fer et l'auteur de ses principaux perfectionnements. L'auteur donne de précieux détails sur l'industrie minière et métallurgique chez les Germains et les populations de l'Empire Carolingien, sur l'armement et l'outillage, sur le droit de propriété des mines, revendiqué par les princes Carolingiens et les empereurs allemands, mais usurpé par la féodalité.

Des chapitres particulièrement intéressants sont ceux qui nous exposent la condition sociale des mineurs allemands.

Au rebours de l'antiquité qui méprisait l'industrie minière, au point d'en placer l'exercice parmi les châtiments infligés aux criminels, le moyen âge lui fit une situation privilégiée. Diverses raisons expliquent cette différence de traitement. Les mines se trouvaient généralement localisées dans des régions montagneuses, soustraites par leur éloignement et leur sauvagerie à l'intervention permanente des seigneurs. Les mineurs, d'autre part, formaient des agglomérations importantes, capables de se défendre ; leur industrie était en effet la seule grande industrie de ce temps et la découverte de nouveaux filons provoquait un afflux d'émigrants qui, toutes proportions gardées, correspond au *rush* contemporain vers les mines californiennes ou australiennes. Enfin, le métier de mineur exigeant certaines connaissances, il en résultait, pour ceux qui l'exerçaient, une supériorité sociale.

Il n'est donc pas étonnant que les mineurs allemands aient conquis plus tôt que les autres ouvriers ruraux ou urbains leur affranchissement et des privilèges. De bonne heure, les *Bergknappen* (compagnons mineurs) se distinguèrent par un costume spécial, et se groupèrent en confréries qui possédaient leur bannière, invoquaient leurs saints et, dans les églises se réservaient des autels et des chapelles. De bonne heure aussi

ils instituèrent cette organisation du travail que revendique le socialisme contemporain. Ainsi, ils travaillaient généralement à la tâche et vivaient à l'aise; des caisses de secours et de retraite les assuraient contre les accidents, les maladies et la vieillesse. Enfin, sous le rapport politique, ils jouissaient d'une sorte de noblesse; ils avaient droit de port d'armes et ne devaient le service militaire que dans des limites très restreintes de temps et d'espace. C'étaient d'ailleurs des gens énergiques et remuants, familiers avec les grèves, les émeutes et les complots. Il n'est peut-être pas hors de propos de remarquer que c'est de leur classe que sortit le fils du mineur d'Eisleben, Martin Luther.

M. B. insiste avec raison sur l'importance économique et politique du développement de l'industrie métallurgique allemande.

Au moyen âge, ses fers et ses aciers, surtout ceux de Styrie, jouirent d'une réputation universelle et s'exportèrent dans toutes les directions, jusqu'en Orient. Aux xve et xvie siècles, l'Allemagne conserva sa supériorité. L'industrie du fer y fut alors vraiment nationale. Les princes, parmi lesquels il faut citer au premier rang l'empereur Maximilien Ier, s'efforcèrent de la développer et lui concédèrent une foule de privilèges dont l'ensemble constitue une véritable législation minière. La bourgeoisie ne s'y montra pas moins attentive et lui dut en grande partie sa prospérité. Pour ne citer qu'un exemple, c'est de leurs mines du Tyrol que les Fugger tiraient quelques-uns de leurs plus beaux revenus.

Les conséquences politiques internationales de cette vocation métallurgique de l'Allemagne sont également dignes d'attention. La recherche de mines nouvelles contribua en effet énergiquement à l'expansion germanique, au *Drang nach Osten;* des colonies de mineurs entamèrent profondément, surtout en Styrie, en Carinthie et en Bohême, le domaine des peuples slaves. Les études régionales que M. B. a consacrées à l'histoire de la métallurgie allemande sont à ce point de vue fort intéressantes.

Des chapitres très nourris et intelligemment illustrés nous exposent l'état des diverses branches de la production métallurgique aux différentes époques.

L'auteur nous fait suivre les progrès de la fabrication, si rapides dans la deuxième moitié du xve siècle et dans la première moitié du xvie. C'est alors, en effet, que l'invention d'une machinerie actionnée par l'eau courante permit de faire jouer de puissants soufflets et de lourds marteaux. Grâce aux premiers, grâce aussi à la substitution du charbon de bois, quelquefois même de la houille au bois, on put inaugurer le système des hauts-fourneaux, obtenir de la fonte de fer et en tirer un meilleur acier. Toute cette évolution est intimement liée à l'histoire générale; car, d'une part, la création des armées permanentes, les grandes guerres du xve et du xvie siècle, en augmentant la consommation; de l'autre, l'invention de l'imprimerie, en permettant la diffusion des travaux des théoriciens, tels que Georges Agricola, Vanuccio Biringuccio, Léonard de Vinci, etc., provoquèrent le perfectionnement des procédés.

Le xviie siècle marqua au contraire un temps d'arrêt; là, comme

ailleurs, il a vécu sur le fonds d'idées et de découvertes constitué par le xvie siècle. Cette stagnation générale fut d'autant plus grave pour la métallurgie que son pays d'élection fut alors ravagé par la guerre de Trente-Ans qui stérilisa l'Allemagne pour un siècle et demi.

Enfin, l'ouvrage de M. B. offre un très bon résumé de l'histoire de la ferronnerie d'art, de l'armurerie, de l'artillerie. Il est surtout précieux pour la partie allemande de cette histoire.

En somme, quand M. Beck aura complété son travail par le tableau des progrès de la métallurgie aux xviiie et xixe siècles, il aura parfait un excellent ouvrage. Il serait bon que des livres de ce genre et de cette valeur répandissent en France le goût et la connaissance de l'histoire précise et détaillée de la civilisation, en vérité la seule intéressante.

François Benoit.

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

Le numéro spécimen de la *Revue internationale des Archives, des Bibliothèques et des Musées*, publiée chez H. Welter, vient de paraître. Il ne comprend que la partie *Archives* du premier numéro. Cette publication offrira aux érudits d'utiles renseignements, et permettra de se tenir au courant de la bibliographie générale et universelle. Jusqu'alors une œuvre aussi considérable n'a point été tentée. Lors même que des revues se sont bornées à l'une des trois branches, archivistique, bibliothéconomie ou muséographie, elles ont pris un caractère plutôt national, la partie étrangère ne formant qu'un appendice. Rares sont celles qui, dans ce domaine limité, ont vécu quelques années. On lira avec intérêt sur les tentatives qui ont été faites dans ce sens l'article si curieux et si bien informé de M. Ch.-V. Langlois, *La Science des Archives*, dans lequel l'auteur ne s'est point proposé « d'esquisser les cadres de cette science, encore moins d'en résumer les conclusions provisoires », mais d'indiquer seulement « quel en est, en 1895, l'outillage ».

Nous ne doutons pas que les parties *Bibliothèques* et *Musées* ne soient traitées avec la même autorité que la partie *Archives* : les noms des érudits qui forment la liste incomplète et déjà longue des collaborateurs, sont les garants de la bonne exécution de cette œuvre; cette liste, nous l'espérons, s'augmentera de tous ceux qui, en Europe, se sont fait une spécialité de ces études et seront soucieux d'assurer longue et heureuse vie à cette utile et intéressante publication. Nous sommes donc heureux, tout en portant à la connaissance de nos lecteurs l'apparition de la *Revue internationale des Archives, des Bibliothèques et des Musées*, de lui souhaiter ici la bienvenue.

L. L.

E. Misset, Jeanne d'Arc Champenoise. *Étude critique sur la véritable nationalité de la Pucelle, d'après les documents officiels de son époque et les plus récentes publications.* (Paris et Orléans, 1895, in-8°, 80 p.) — M. l'abbé Misset vient, à son tour, augmenter la bibliographie de Jeanne d'Arc d'un opuscule très intéressant qui tend à prouver la nationalité champenoise, c'est-à-dire française, de celle que l'on appelle communément « la bonne Lorraine » sur la foi du témoignage de ce mauvais sujet de Villon, « qui connaissait mieux les tavernes parisiennes que les nuances exactes de la géographie féodale ». M. l'abbé M. montre, avec preuves à l'appui, que Jeanne d'Arc était originaire du bailliage de Chaumont-en-Bassigny, dans la Champagne; que Domremy payait l'impôt au roi de France et non au duc de Bar, et dépendait de l'officialité de Toul, etc.

Selon le mot de Vallet de Viriville, que M. Misset aurait pu citer : « Jeanne d'Arc est née française, et bien française, même dans le sens le plus littéral du mot. » (*Athenæum français*, III, 1854, p. 528.) Cette brochure, écrite d'une plume vive et alerte, parfois même enjouée, est d'une lecture très attrayante et très instructive.

F. Ch.

PÉRIODIQUES

ITALIE

Philologie romane (*suite*).

Nuova Antologia, a. XXVIII, troisième série, v. XLIII, fasc. 2, 15 janvier 1893. — P. 193-216. A. Chiappelli, *Una nuova pagina di storia dell' antica chiesa secondo una recente scoperta.* [Rend compte de la découverte du commentaire à Daniel, par Hippolyte de Porto.] — Fasc. 4, 15 févr. —P. 759-774. F. d'Ovidio, *Un curioso particolare nella storia della nostra rima.* [Gerolamo Muzio dans un passage des *Battaglie* assure que dans l'ancienne poesie italienne on n'a jamais fait rimer les mots en *zz* sonore avec ceux en *zz* sourd. M. d'O. a voulu constater la vérité de cette affirmation et ses recherches démontrent que la règle énoncée par Muzio (car c'en est une) a été toujours respectée par Dante, Pétrarque, l'Arioste et autres écrivains classiques des xv° et xvi° siècles; bien plus les auteurs des *Rimari* eux-mêmes l'ont suivie et c'est seulement vers la fin du xviii° siècle que la distinction de ces deux diphonèmes à la rime a été oubliée. [Cfr, du reste, *Arch. glott. ital.* XIII, 298.] — Vol. XLIV, fasc. 6, 15 mars. — P. 356-363. O. Marucchi, *La regina delle iscrizioni cristiane venutaci dall' Asia.* [A propos de l'inscription métrique de Abercius, évêque de Geropolis.]

Vol. XLV, fasc. 12, 15 juin. — P. 593-618. A. Soletti, *Ugo e Parisina, storia e leggenda secondo nuovi documenti.* [A suivre ; voy. vol. XLVI, fasc. 13, p. 61-84. — P. 707-715. O. Marucchi, *Un nuovo monumento della persecuzione di Diocleziano.* [Sur la découverte de l'inscription grecque et latine de Anikarda.]

troisième série, v. XLIX, 1er janvier 1894. — P. 157-169. Notices
I. Chiappelli rend compte d'une nouvelle découverte faite dans la
ale de Ecmiadzin d'un ms. du VIe siècle, dans lequel les derniers ver-
ngile de saint Marc (16, 9-20) sont donnés comme une addition faite
ré par le prêtre Ariston; M. Paoli d'une chronique siennoise du
313-1319), publiée par MM. Lisini et Mengozzi.]
5 janvier. — P. 301-332. R. Mariano, *Le origini del Papato.* [Tableau
ts des résultats donnés par les recherches nouvelles sur ce sujet et
is philosophiques.] — Fasc. III, 1er février. — P. 405-425. M. Scherillo,
a madrigna di Dante. [Dans cet article très bien écrit M. Sch. s'est pro-
eillir tous les souvenirs qui nous restent de « Monna Bella », la mère
Monna Lapa » fut, comme M. S. prouve, la marâtre de D.); mal-
it la moisson n'est pas riche, car les documents font défaut.] — Vol. L,
nars. — P. 5-25. O. Antognoni, *Il dolore di Cavalcante* [M. A. veut
ue Cavalcante s'effraye si fort, lorsque Dante lui répond d'une façon
ı sujet de son fils, car il craint que celui-ci élevé par lui dans des idées
ne puisse pas être sauvé.] — Fasc. 11, 1er juin. — P. 506-521. O.
e ultime scoperte nelle catacombe romane.
fasc. 14, 15 juillet. — P. 291-306. B. Galli, *Venezia e Roma, nuova*
oria dal VI al XII secolo.
1er août. — P. 742-758, A. Baccelli, *Le memorie d'un pontefice.* [Pie II; à
vre de M. Lesca, *I Commentari Rerum memorabilium* de Piccolo-

fasc. 18. — P. 193-210. F. d' Ovidio, *Della topografia morale dell'*
tesco. [Considérations très ingénieuses sur la nature des péchés qui
ans le sixième « girone » de l'Enfer, à propos d'un travail publié sur ce
Fraccaroli.]

un grammairien siennois du xvie siècle, O. Lombardelli, auteur des *Fonti Toscani*.] — Annonces, chronique.

N. 3. N. Tamassia, Cipolla, *Il « De Monarchia » di Dante e il « De potestate papali » di Gior. da Parigi*. [Bon.] - P. E. Guarnerio, Cian-Nurra, *Canti popol. sardi racc. ed illustrati*. [Très important pour le folk-lore de la Sardaigne.] — B. Morsolin, Bortolan-Rumor, *La biblioteca Bertoliana di Vicenza*. - L. Biadene, Marchesan, *L'università di Treviso nei sec.* xiiie *e* xive.— Annonces, chronique.

N. 4. — A. d'Ancona, Graf, *Miti, leggende e superstizioni del M. E.* [Très remarquable.] — V. Cian, Cochin, *Un ami de Pétrarque, Lettres de F. Nelli*. [Éloges.] V. Rossi, Lesca, *G. Campano detto l' Episcopus Aprutinus*. [Médiocre.] — Communications. I. Sanesi, *Un documento inedito su G. Boccaccio*. [Acte du 17 mai 1351. avec lequel Boccace nomme deux notaires chargés de régler les affaires de son frère Jacopo dont il était tuteur.] — Annonces, chronique.

N. 5. — A. d'Ancona, Sudre, *Les sources du Roman de Renart*. [Travail utile.] — P. Rajna, A. da Barberino, *I Reali di Francia*, éd. Vandelli. [Beaucoup d'éloges pour la méthode avec laquelle l'édition a été exécutée.] — Communications. Ch. Déjob, *La 10 novella dell' VIII Giorn. del « Decameron » ed « El Anzuelo de Fenisa » de Lope de Vega*. — F. Sensi, *Il Tolomei e la rima*. [Donne des notices sur l'opinion du Tolomei pour ce qui regarde l'usage du *zz* à la rime ; cpr. ici *N. Antologia*, 1893, pp. 759-774.] — Annonces, chronique.

N. 6. — A. d'Ancona, Ch. Joret, *La rose dans l'antiquité et au moyen âge*. — Communications. G. Paris, *Anseïs de Carthage et la Seconda Spagna*. [Compare le texte italien, qui est une rédaction du thème d'Anseïs due très probablement à l'auteur des *Reali*, d'*Aspromonte*, etc., du poème français publié par J. Alton; cette comparaison montre « une fois de plus de quelle utilité les romans italiens relatifs au cycle de Charlemagne peuvent être pour la connaissance de l'ancienne épopée » française.] — Annonces, chronique.

N. 7. — B. Cotronei, Gorra, *Studi di critica letteraria*. [Deux de ces études, sur le *Chevalier Errant* de Thomas de Saluces et sur quelques poèmes qui dérivent du *Roman de la Rose* se rapportent presque exclusivement à l'ancienne littérature française.] — P. E. Guarnerio, De Gregorio, *Il Libro dei vizi e delle virtù*. [Publication qui n'est pas sans défaut, car M. de G. a cru retrouver dans le texte qu'il publie un livre original, écrit par un Sicilien; et c'est au contraire le remaniement dialectal de la version toscane de la *Somme le Roi* de Laurent.] — Communications, annonces, chronique.

N. 8-9. — V. Rossi, M. Borsa, *Un umanista vigevanasco del sec.* xiv, *P. C. Decembrio e l'umanesimo in Lombardia* ; F. Gabotto, *L'attività politica di P. C. Decembrio*. Trouve dignes d'éloges les travaux de Borsa, qui nous permettent de mieux connaître l'humaniste italien.] — F. Sensi, C. Mazzi, *Il tesoro d' un re*; L. Maccari. *Storia del re Giannino*. [Les deux travaux se rapportent à ce Giannino de Sienne, qui afficha des prétentions en 1361 à la couronne de France.] — F. Foffano, Volpi, *L. Pulci, studio biografico*. [Bon.] — Communications. V. Crescini, *Di un nuovo documento su G. Boccacci*. [Considérations sur le doc. publié par M. Sanesi dans le n° 4 de la *Rassegna*.] — Annonces, chronique.

N. 10-11. — F. Torraca, Lajolo, *Indagini sulla vita e le opere di D. Alighieri*. [Recherches qui ne permettent de juger bien sûrs les procédés de l'auteur.] — Communications, annonces, chronique.

N. 12. P. E. Guarnerio, Bellorini, *Canti pop. am. raccolti a Nuoro.* [**Sardaigne.** Bon.] — F. Sensi, d'Ovidio, *Le correzioni ai « Promessi sposi » e la questione della lingua* ; L. Luzzato, *Pro e contro Firenze.* [**Travaux très remarquables pour** l'histoire des controverses sur la langue littéraire en Italie.] — **Annonces, chronique.**

IIe année, 1894, n° 1. — A. Ive. Varnhagen. *Ueber die Fiori e Vita di Filosofi*, **etc.** [Bon. — A. Mussafia, Castellani, *Sul fondo francese della Bibl. Marciana*, **etc.** [Bref compte rendu de l'édition donnée par M. C de la *Passion* de Nicolas de Vérone.] — Pini, *Studio intorno al serventese italiano.* [**Beaucoup de remarques.**] — Communications. F. Pellegrini, *Codici smarriti.* [**Donne des renseignements** tirés de la *Poetica* du Trissino et du *Manuale* de Nannucci, sur des **mss. d'an**ciennes poésies italiennes, aujourd'hui ignorés.] — G. Vanzolini, *Guglielmoo Enselmino da Treviso.* [Allègue des arguments en faveur de l'opinion de **M. Serena** (voy. *Moyen Age*, VIII, 95) sur l'auteur du *Pietoso Lamento.*] — **Annonces,** chronique.

N. 2. — E. Lovarini, Bortolan, *Vocabolario del dialetto antico vicentino.* [**Le** livre est utile, mais la méthode très négligée.]

A. Mancini, Dr Prompt, *Les œuvres latines apocryphes de Dante.* [**Pas sérieux** du tout.] — Communications. F. Novati, *I mss. italiani d'alcune biblioteche del Belgio e dell' Olanda.* [On décrit ici quelques mss. de Bruxelles et de 'S **Gravenhage;** à suivre.] — Annonces, chronique.

N. 3. — F. Torraca, J. Bedier. *Les fabliaux.* [Analyse de cet **ouvrage remar**quable faite sans grande compétence]. — Communications. F. d'Ovidio. *Un quesito di pronuncia toscana.* [Quelques grammairiens du XVIe siècle ont **affirmé qu'on** prononçait avec aspiration la gutturale moyenne (*agosto, legare, lago, luogo*); **cela** parait très difficile à croire à M. d'O., qui toutefois se borne à **demander si cela se** peut prouver en recourant à la prononciation courante.] — **Annonces, chronique.**

N. 4. — L. Biadene, W. Hertz, *Die Sage von Giftmädchen.* [**Analyse d'un travail** très curieux sur cette étrange légende.] — Communications. E. Picot, *La raccolta di poemetti italiani nella Bibl. di Chantilly* [à suivre ; cpr. n° 5]. — **Annonces,** chronique.

N. 5. A. Farinelli, B. Croce, *La corte spagnuola di Alfonso d'Aragona a Napoli.* [Rend compte de ce travail très important pour l'étude **des relations** entre l'Italie et l'Espagne et analyse aussi, en ajoutant beaucoup **de notices,** quelques autres écrits de M. C. qui se rapportent au XVIe siècle.] — **F. G. Parodi,** J. E. Lorck, *Altbergamask. Sprachdenkmäler.* [Excellent. Quelques **remarques.**] — Annonces, chronique.

N. 6-7. V. Rossi, G. Lesca, *I « Comm. rer. memor. » di E. S. Piccolomini.* [Travail assez bon pour ce qui se rapporte à l'exposition du sujet; **mais sans cri**tique.] — P. E. G., C. Randaccio, *Dell' idioma e della letterat. genovese.* [**Travail** de *dilettante*.] — Communications V. Cian, *Briciole Dantesche, La Cianghella* (*Par.*, IX, 127 ?), *L'Uccellatoio* (*Par.*, XVI, 110). — F. Novati, *I mss. ital. d'alc. bibl. del Belgio e dell' Olanda.* [Rend compte de la collection **d'autographes Die**derichs à la bibl. univers. d'Amsterdam; à suivre; cpr. nos 8-9.] — **Annonces,** chronique.

N. 8-9. P. E. Guarnerio e A. d'Ancona, L. Leynardi, *La psicologia dell' arte*

nella D. Commedia. [Livre, dont toutes les conclusions ne sont pas également acceptables, mais très important.] — Annonces, chronique.

N. 10. — L. Biadene, G. A. Cesareo, *La poesia Siciliana sotto gli Svevi.* [M. B. juge fort sévèrement ce livre, en niant toute originalité aux recherches de l'A.; nous ne partageons pas tout à fait cette opinion.] — Annonces, chronique.

N. 11. — F. Flamini. V. Cian, *Le rime di B. Cavassico, notario bellunese del sec. XVI.* [Publication très remarquable, surtout pour les copieux matériaux qu'on y trouve réunis sur bien de sujets qui intéressent le moyen âge et le dialecte de Belluno.]

N. 12. — G. Volpi. F. Flamini, *Studi di storia letteraria ital. e straniera.* [Analyse de ce bon recueil, qui a beaucoup d'intérêt pour la France et le moyen âge; nous y reviendrons peut-être.] — Annonces, chronique.

Rassegna Nazionale, a. XVI, vol. LXX VII, 1894. — P. 714-731. V. di Giovanni, *Il nome di Ciulo d'Alcamo.* [Combat l'opinion généralement admise que l'auteur du célèbre débat *Rosa fresca*, etc., reste inconnu; car il n'y a jamais eu un *Ciulo d'Alcamo*.]

Rassegna Pugliese di scienze, lettere ed arti. X vol., 1893. N. 7-8. — P. 190-194. M. Savi-Lopez, *Isole e città misteriose.* [A suivre; voy. n. 9. p. 244-248.] — N. 9. — P. 212-217. S. Centofanti, *Prolusione alle lezioni su Dante.* [Ce discours remonte à 1837 et a été communiqué à la *Rassegna* par M. Tanfani.] — P. 231-243. G. Amalfi, *Di alcuni versi popolari ricordati da Suetonio.*]

Vol. XI, 1894. — N. 1. — P. 13-18. L. S[ylos], *Primo rinascimento pugliese.* [Sur le rôle de Frédéric II comme protecteur des sciences et des arts dans la Pouille, à suivre; n. 2, p. 49-54; n. 3, p. 76-81.] — N. 4. — P. 101-105. A. Gabrieli, *Hugo Falcandus.* [Quelques remarques sur le célèbre chroniqueur.] — N. 5. — P. 147-153. P. Bilancini, *Nel regno dei negligenti, osservazioni sull' Antipurgatorio Dantesco.* [Beaucoup de conjectures sur Sordel; M. B. n'est pas au courant des dernières recherches sur le troubadour de Mantoue.] — P. 133-138. G. de Ninno, *Nicolò Spinelli da Giovenazzo, giureconsulto del sec. XIV.* [A suivre; voy. n. 6, p. 166-169.] — N. 7. — P. 199-201. C. de Giorgi, *La patria di Nicola Pisano.* [Rend compte de la polémique Frey-Schmarsow à ce sujet.] — P. 208-213. G. Patari, *Studi di storia letteraria, Critiche e polemiche Boccaccesche.* [A suivre; voy. n. 8, p. 246-251; n. 9, p. 296-299.] — N. 9. — P. 282-284. L. S[ylos], E. Bernich, *Ancora di Nicola Pisano.* — P. 285-291. B. Croce, *Di Diomede Carafa, conte di Maddaloni e di un suo opuscolo inedito* [Publie le mémorial adressé par le célèbre baron napolitain à Béatrice d'Aragon, qui, ayant épousé Mathieu Corvin, allait partir pour la Hongrie.]

Rendiconti della R Accademia dei Lincei, classe di Scienze morali, storiche e filologiche. Serie quinta, vol. II, 1893, fasc. I. — P. 38-60. V. Rossi, *L'indole e gli studi di Giovanni di Cosimo de' Medici.* [Travail soigné, tiré de documents tout à fait nouveaux et d'un haut intérêt pour l'histoire de la culture florentine au xve siècle; à suivre; voy. fasc. II. p. 129-150.] — Fasc. II. — P. 118-123. E. Monaci, *Di una antica scrittura siciliana recentemente publicata dal prof. G. de Gregorio.* [M. M. démontre que le *Libro de' Vizi e delle Virtù* publié par

Guarnerio, Bellorini, *Canti* [illegible]
ensi, d'Ovidio, *Le correzion*[illegible] écrite au XIIIe siècle en
L. Luzzato, *Pro e contro F*[illegible] d'un livre bien connu au
ntroverses sur la langue [illegible] prêcheur français, dont on a
[illegible] ne serait donc que la copie
04, n°1. — A. Ive. Varu[illegible]age.] — P. 151-162. G. Zan-
Mussafia, Castellani, *Sul* [illegible]
rendu de l'édition [illegible] *elico V. 3 14. della Mascal-*
i, *Studio intorno al* [illegible] I, 432 suiv. M. Narducci avait
tions. — F. Pellegrini [illegible] de l'ouvrage de Rusio, qu
etica du Trissino et [illegible] Rome; M. M. démontre au con-
s italiennes, aujourd'h[illegible]duction faite d'après le text
iso. [Allègue des [illegible] et qui a vécu au XIVe siècle. L
Age, VIII, 95 [illegible] autre localité des environs, peut
[illegible] *La data del Dialogo intorno all*
Lovarini, Bort[illegible] l'automne de 1514.]
mais la méthode [illegible] *di Jaufre Rudel.* [Travail suggér
, Dr Prompt, *L*[illegible] histor., LIII, 225-260. M. M. ve
mmunications. [illegible] disparaître les contradictions qu'
nda. [On donn[illegible] dame aimée par le prince de Blaye
Annonces, [illegible] Monaci, *Per la storia del dramma*
Torraca, J. [illegible] Bibl. V.-E de Rome, déjà étudié p
ans grande [illegible] des *Studi di filol. rom.;* le drame s
toscana. [illegible] écrit au XVe siècle pour une confrérie
ec aspir[illegible] personnage de ce saint.]
ficile à [illegible] V. di Giovanni, *Guido delle* C
en [illegible] *nei secoli XIII e XIV.* [Cherche à

— Vᵉ année, Vᵉ vol., nᵒˢ 49-52. — P. 37-48. C. Mazzi. *Lo studio di un medico del sec. XV* [Publie l'inventaire des livres de médecine et autres trouvés après sa mort chez Maestro Bartolo di Tura di Bandino, lecteur de l'Université de Sienne, très célèbre à son temps; † 1477.]

Studi e Documenti di Storia e Diritto, XIVᵉ année, 1893. Fasc. III-IV. — P. 383-409. F. Cerasoli, *Ricerche storiche intorno agli alberghi di Roma dal sec. XIV al XIX*. [Selon une tradition recueillie par M.-C., Dante, lorsqu'il alla à Rome pour le jubilé de 1300, aurait logé à l'hôtel de l'Orso.]

XVᵉ année, fasc. I-II. P. 55-90. L. Fumi, *L'Inventario dei Beni di Giovanni di Magnaria, vescovo di Orvieto e Vicario di Roma*. [Tous les biens de ce prélat mort en octobre 1364, ayant été confisqués selon l'usage au bénéfice de la Chambre apostolique, on en dressa un inventaire fort minutieux, que M. Fumi publie en entier. Il y a là à recueillir des renseignements très curieux pour l'histoire des arts et des mœurs; car l'évêque était fort bien nippé, et avait de beaux objets d'orfèvrerie, bijoux, vases sacrés, étoffes, tapisseries et une belle librairie, dans laquelle nous signalerons *unus liber de virtutibus in vulgari in lingua gallica* (nᵒ 381) du prix d'un florin d'or. Cont. et fin, fasc. III-IV, p. 239-261.] — Fasc. III-IV. — P. 303-347 G. Mercati, *Miscellanea di note storico-critiche* [I. Une lettre de Côme Raimondi de Crémone sur la vén. Jeanne d'Arc. II. Une « pasquinata » sous le nom de Jeanne d'Arc. III. Notice sur la vie et les écrits de Côme Raimondi. IV. Quelques notes sur la vie et les ouvrages d'Antonio Panormita avec trois lettres inédites. V. Sur l'année dans laquelle S. Mainenti devint évêque de Modène. VI. L'épistolaire d'A. Beccadelli Panormita. VII. Deux notes sur la chronologie de la vie de Cyriaque d'Ancona. VIII. Une lettre inédite de Cyriaque. IX. L'épitaphe de Francesco Petrarca.]

Studi di filologia romanza, 1893. Fasc. 16. — P. 161-245. V. de Bartholomæis, *Di alcune antiche rappresentazioni italiane*. [Illustration d'un ms. de la Bibl. Victor-Emanuel de Rome, nᵒ 361, qui est une copie faite en 1576-1577 par une nonne de Sulmone d'un recueil très ancien de « Rappresentazioni sacre », dont M. de B. cherche à prouver l'importance pour l'histoire du théâtre italien des origines.] — P. 247-447. C. Frati, *Ricerche sul « Fiore di virtù »*. [Ce travail se partage en deux parties; la première contient des recherches sur l'auteur du *Fiore*, la rédaction primitive qui aurait été écrite dans le dialecte de Bologne et le texte toscan qui en est dérivé; un examen des parties qui ont été ajoutées plus tard à l'œuvre primitive; des ouvrages utilisés pour cela, etc. Suit un aperçu de la diffusion obtenue par le *Fiore*, les traductions et les imitations, dont il a été l'objet. La seconde partie est destinée à la recherche des sources du *Fiore*, reparties en trois classes : les livres sacrés, les classiques, les ouvrages du moyen âge; suivent deux appendices, dans le premier desquels M. F. donne un échantillon du ms. de Modène VII B. 8; dans la seconde il imprime des *Exempla* ajoutés au *Fiore* dans l'éd. de Bologne 1774.]

Fasc. 17. — P. 449-464. E. Teza, *Un maestro di fonetica italiana nel cinquecento*. [Quelques remarques sur l'ouvrage de Georges Bartoli, paru en 1581 : *Degli elementi del parlar toscano*.] — P. 465-597. E. Gorra, *Dell' epentesi di iato nelle lingue romanze*. [Travail « considerable et très meritoire »; cfr. *Romania*, XXIII, 504 suiv.]

nuova questioncella dantesca. [Selon M. Ungu
Enfer, IX, 43, qui règne dans la cité de Dite,
C. Pascal, *Note etimologiche.* [Recherche l'origine
brusco, burlare, crocchio, desio, frusco. fuscello,
golo, rullo, rullio, sciatto, spantecare (napolit
zotico.][1]

1. Quelques erreurs typographiques se sont gli
périodiques italiens parus dans le numéro de mar
errata de ces fautes: p. 69, ligne 11, Wurstafla,
scoglio; p. 70, ligne 6, Heronimie, l. *Herminie*;
ligne 5, Spellangon, l. *Spellanzon*; ligne 15, trai,
p. 72, ligne 17, populi, l. *papali.* — La R.

LE MOYEN AGE

BULLETIN MENSUEL D'HISTOIRE ET DE PHILOLOGIE

DIRECTION

MM. MARIGNAN, PROU ET WILMOTTE

JUILLET 1895

Wilhelm MARTENS. — **Gregor VII, sein Leben und Wirken.** — Leipzig, Duncker et Humblot, 1894, 2 vol. in-4°, XVI-351 et 373 p.

M. le docteur en théologie et en droit W. Martens a reconstitué au prix d'un labeur considérable la vie et la doctrine de Grégoire VII.

En ce qui concerne la biographie du grand pape, l'auteur a plutôt simplifié que reconstruit. M. W. Martens poursuit avec une implacable sévérité les romans et les fables des anciens annalistes. Ses deux volumes ne sont guère qu'une continuelle discussion de textes; ceux-ci sortent souvent, meurtris et broyés de sa puissante critique. Cette discussion ininterrompue, ce furieux corps à corps avec les écrivains déloyaux ne laisse peut-être pas à l'historien tout le sang-froid et toute la liberté nécessaire pour mettre bien en lumière les vérités qu'il découvre. M. W. M., plus soucieux de la démonstration que de l'information, nous livre la vérité au fur et à mesure qu'il la découvre, et si quelque vérité complémentaire se présente qu'il n'a point sur l'heure le loisir de démontrer, il la rejette au chapitre ou au livre suivant, voire même en appendice.

C'est ainsi que les preuves du caractère séculier de Grégoire VII, recueillies antérieurement au présent ouvrage dans une brochure que signale déjà la préface, — *Grégoire VII était-il moine?* — sont données seulement dans un appendice. Si nous cherchons à pénétrer les causes de l'exil et de la mort de Grégoire VII à Salerne, il ne nous suffit pas de consulter la fin du premier volume qui paraît conduire au terme de la biographie; il faut feuilleter les pages les plus abstraites du tome II (p. 73-84) où sont exposées les relations de Grégoire VII avec les puissances laïques et lire enfin dans le VI° livre consacré à la *Personnalité de Grégoire VII* le récit de sa dernière heure (t. II, p. 189). L'auteur, au début, avait habilement neutralisé les défauts de sa méthode en faisant précéder le 1er chapitre de sa discussion d'un sommaire qui accusait nettement les divergences entre les résultats de son étude critique et

quelque sorte surhumain de Grégoire VII s'est rapproché de nous. M. W. M. nous le dépeint plus accessible aux conseils de la prudence et plus soucieux de proportionner en bonne justice les châtiments aux démérites de ses adversaires. La gloire de cet illustre pontificat sera sans doute plutôt accrue qu'amoindrie par les recherches de M. W. M. Faudrait-il pourtant attribuer à l'effacement de la légende l'aridité que présente à la lecture toute la partie historique de l'œuvre que nous venons d'examiner? Nous expliquerons plus volontiers pour notre part cette impression, si elle est partagée, par l'abus de la critique, des divisions et des distinctions, des méthodes juridiques et théologiques, en un mot, que l'auteur a implantées dans le domaine de l'histoire et dont nous avons déjà signalé les inconvénients avant de constater les services.

H. Gaillard.

Georg. von Wyss. — **Geschichte der Historiographie in der Schweiz.** — Zurich, Fäsi et Beer, 1894, in-8°.

Le très regretté G. de Wyss, mort tout récemment, avait laissé en manuscrit un Manuel de l'historiographie suisse que ses amis ont jugé utile de publier. On ne peut que les féliciter de cette décision. L'ouvrage en effet est le résumé de toute une vie d'étude, et il mérite d'être signalé aux érudits français. Pour la période ancienne, M. de Wyss a dû le plus souvent se contenter de résumer les *Quellen* de M. Wattenbach; il ne pouvait suivre guide plus sûr, et il aurait été superflu d'étudier à nouveau tous les chroniqueurs, tous les historiens qui ont pu par occasion dire quelques mots de l'ancienne Helvétie. Mais à dater de la formation de la Confédération, c'est-à-dire à dater de la fin du xiiie siècle, l'auteur devient plus original; non seulement il parle longuement d'une foule de chroniqueurs en langue latine ou en allemand, dont beaucoup aussi importants pour l'histoire de France que pour celle de la Suisse, mais encore sur nombre de points il complète et corrige le Manuel de M. Lorenz.

Sans doute, au xive siècle, les relations entre la France et les cantons suisses, à peine débarrassés du joug autrichien, sont encore fort rares, mais beaucoup des chroniqueurs passés en revue par M. de Wyss sont des chroniqueurs universels, qui ont parlé presque aussi souvent de la France que de l'Empire; or ces chroniqueurs, dont les savants allemands ont à peine commencé l'examen, sont généralement peu connus des érudits de notre pays, et pourtant nombre d'entre eux mériteraient de l'être davantage. On en peut dire autant à plus forte raison des historiens du xve siècle; sous Louis XI, la Suisse entre définitivement dans le concert européen, elle contribue pour une part importante à la défaite du grand-duc de Bourgogne, et dès lors les Valois devront compter avec les cantons, de l'appui ou de l'hostilité desquels dépend en grande partie l'issue de leurs aventureuses expéditions. M. de Wyss s'est fort étendu

légende et à la dépouiller de ses ornements traditionnels. La légende de Grégoire VII vient de faire des pertes que toute histoire sérieuse enregistrera désormais.

Dans la biographie de Grégoire VII, M. W. M. paraît avoir réagi contre l'ancien équilibre de l'histoire, qui attribuait aux années précédant le pontificat autant d'importance qu'au pontificat lui-même.

Avec l'abbé Delarc et D. Lhuillier, M. W. M. démontre l'impossibilité où s'est trouvé Hildebrand de prendre l'habit monastique à Cluny et de vivre sous la direction de saint Hugues. Si Grégoire VII n'a pu recueillir directement l'inspiration du monachisme français, il a du moins quitté Rome pour séjourner quelque temps sur les bords du Rhin, et c'est à Worms qu'il a rencontré le pape Léon IX. De retour à Rome, a-t-il exercé sur les cinq papes ses prédécesseurs immédiats la domination absolue que la tradition lui attribue ? M. W. M. fait ses réserves au sujet de la réforme que l'*archi-sous-diacre* Hildebrand aurait accomplie souverainement dans l'Église et dans la politique pontificale. Le décret relatif à l'élection des papes par les cardinaux ne lui semble pas une innovation très grave. Il admet que l'influence politique d'Hildebrand a pu subir des échecs à la cour de Rome, et il en donne comme exemple la bénédiction envoyée au conquérant de l'Angleterre par Alexandre II, malgré le blâme formel de son conseiller.

Le pontificat de Grégoire VII paraît bénéficier de cette faible réduction du rôle d'Hildebrand. M. W. M., après un attentif examen des témoignages, nous montre Grégoire VII plus circonspect et plus modéré qu'on ne se le figure d'ordinaire. Aussi, bien loin de contribuer à l'élection de l'anticésar Rodolphe, Grégoire VII a subi cet auxiliaire et ne l'a agréé qu'à la dernière extrémité. Le pape n'a pas encouragé les seigneurs allemands rebelles par l'envoi d'une couronne impériale à leur élu. Compromis ou desservi par ses auxiliaires, tel nous apparaît fréquemment Grégoire VII. On sait de quelle façon les Normands, à la fin de sa vie, l'ont défendu contre l'empereur Henri IV. S'ils n'ont pas entraîné le pape en exil, ils ont soulevé Rome contre lui. Le peuple romain exaspéré par les cruautés de Robert Guiscard en a fait porter la responsabilité au pape. Le séjour de Rome n'offrait plus de sécurité à Grégoire VII, quand il suivit ses alliés à Salerne. M. W. M. par cette version plus naturelle et mieux établie de l'exil de Grégoire VII nous fait constater la profonde incompatibilité de l'esprit public italien avec le sévère réformateur de l'Église. Mentionnons, outre la reconstitution véridique de la biographie de Grégoire VII, un savant exposé de la doctrine théocratique de ce pape. On aimerait à suivre à travers les siècles les vicissitudes de cette même doctrine, si l'auteur avait voulu donner à cette histoire posthume de la pensée de Grégoire VII un plus ample développement. Notons du moins la conclusion de M. W. M., qui attribue à Léon XIII l'abandon définitif des ambitions temporelles de Grégoire VII.

En somme, de cette étude ressort une image du grand pape un peu différente de celle que nous évoquons d'ordinaire. Le personnage en

[illegible] rapproché de nous. M. W. [illegible] de la prudence et plus [illegible] châtiments aux démérites [illegible] pontifical sera sans doute [illegible] de M. W. M. Faudrait-il [illegible] que présente à la [illegible] que nous venons d'examiner? [illegible] part cette impression, si [illegible] des divisions et des distinctions, [illegible] en un mot, que l'auteur a im- [illegible] nous avons déjà signalé les [illegible]

H. Gaillard.

[illegible] — **Geschichte der Historiographie in der Schweiz.** — [illegible], in-8°.

[illegible] mort tout récemment, avait laissé en [illegible] suisse que ses amis ont jugé [illegible] de cette décision. L'ouvrage [illegible] mérite d'être signalé [illegible] M. de Wyss a dû le [illegible] de M. Wattenbach; il [illegible] superflu d'étudier à [illegible] qui ont pu par occasion

sur cette partie de son sujet; il passe en revue et étudie successivement une foule de chroniques municipales, la plupart fort intéressantes pour l'histoire européenne. Avec un aussi bon guide, les savants français qui négligeraient cette source excellente, seront vraiment impardonnables. L'ouvrage dès à présent terminé formera un beau volume de 20 feuilles. Aurons-nous jamais pareil Manuel pour l'histoire de France? La tâche est difficile; le nombre des chroniques des derniers siècles du moyen âge, encore aujourd'hui imparfaitement connues, est immense; il serait néanmoins urgent qu'un homme courageux dotât notre pays d'un ouvrage analogue à celui de Wattenbach. Les *Quellen* sont un guide sûr et excellent pour les temps anciens, jusqu'à la fin de l'ère carolingienne, mais la période suivante proprement française est infiniment moins connue; il n'existe aucun travail d'ensemble, et de là dans les meilleurs livres des défaillances, des fautes de critique qu'un Manuel bien fait rendrait inexcusables.

A. Molinier.

Delaborde (H.-François). — **Jean de Joinville et les seigneurs de Joinville**, suivi d'un catalogue de leurs actes. — Paris, Impr. Nat., 1894, in-8°, xv-358 p.

Joinville, longtemps ignoré, devint au xvie siècle, dès qu'il fut retrouvé, un des plus grands et, à coup sûr, le plus aimé de nos auteurs du moyen âge. L'écrivain a été étudié par M. N. de Wailly; et M. G. Paris prépare une longue notice destinée à l'histoire littéraire, mais l'homme n'avait pas encore eu d'historien.

Entreprendre une histoire du sire de Joinville, et dire autre chose que ce qu'il dit lui-même si bien dans ses Mémoires, était, faute de renseignements, une tâche fort difficile. Jusqu'à ce jour, on s'était contenté d'éditer, plus ou moins bien, les actes des sires de Joinville, à mesure qu'on les rencontrait. M. Delaborde, augmentant encore la difficulté, en élargissant le sujet, a entrepris de présenter une histoire de la maison de Joinville depuis ses origines jusqu'à son extinction. Préparé de longue date à ce travail (encore élève de l'École des Chartes, il s'en occupait déjà), M. D. était aujourd'hui à même plus que personne de condenser en un volume les plaquettes et les recueils de documents déjà publiés. Hâtons-nous de dire que les recherches personnelles de l'auteur ont fourni la majeure partie des matériaux de son ouvrage. En effet, la charpente même du livre consiste dans un catalogue de 1071 actes, tous documents d'archives, datés de 1091 à 1417, dont 367 seulement étaient connus jusqu'à ce jour. M. D. a réuni toutes les notices dans la seconde partie du volume. En dehors de ces sources, l'auteur n'a recours qu'aux Mémoires de Joinville et pour quelques points aux textes publiés dans les Historiens de France. Rejetant avec soin les témoignages suspects, il en fait une critique sévère, et, se gardant de toute hypothèse, il laisse

en blanc plusieurs pages de l'histoire, plutôt que de les remplir avec un récit fantaisiste ou incertain. Cette méthode précise dont le résultat est souvent négatif, car elle supprime des récits séduisants, mais sans fondement, pour n'y rien substituer, cette méthode, dis-je, explique tout l'ouvrage et en fera comprendre l'analyse que nous allons essayer d'en donner.

Dans la première partie, l'histoire des sires de Joinville est traitée jusqu'au XIIIe siècle. Avec une critique impeccable M. D. montre l'inanité des travaux antérieurs sur l'origine de cette maison. Les documents sont peu nombreux, mais ce qu'ils nous apprennent est encore intéressant. Les Joinville du XIIe siècle sont bien des hommes de leur temps, véritables brigands et dignes compagnons des Brienne, ils fondent leur maison aux dépens des abbayes dont ils sont les avoués, aux dépens des faibles dont ils pillent les biens, aux dépens de leurs égaux quand la fortune de la guerre leur est favorable. Nous sommes dans un siècle de violences, et le tableau de l'époque est des plus vivants sans être cherché : le clergé intervient dans les luttes pour y prendre part, au lieu de s'efforcer d'y mettre fin ; après les excès, les Joinville, pris de remords, font des dons à leurs victimes, se mettent en paix avec leur conscience, pour recommencer ensuite leurs déprédations. Peu à peu les Joinville grandissent, et bientôt on les trouve dans l'entourage des comtes de Champagne ; puis viennent les Croisades auxquelles ils prennent part comme les autres barons ; comme eux aussi, avant de partir en Terre-Sainte, ils liquident tout un passé de violences en le rachetant par leurs libéralités et leurs fondations pieuses. En avançant, le récit prend de l'ampleur ; M. D. n'en est plus « réduit à l'énumération de quelques mentions éparses et sans dates précises ». A une réunion de notes bien classées, mais seulement juxtaposées, à des discussions généalogiques très précises, mais arides, à la critique des écrivains antérieurs, qui sont tout ce que les documents peuvent permettre de faire, succède une histoire plus riche en faits intéressants. M. D. étudie par exemple la question de la dignité de sénéchal que les Joinville parvinrent à imposer au comte de Champagne comme une charge héréditaire pour leur famille ; c'est ce qu'alors tentaient de faire, avec moins de succès les grands officiers du roi de France. L'auteur peut reconstituer une histoire à peu près suivie de Geoffroy V, dont la vie moins rude que celle de ses prédécesseurs fait déjà pressentir celle du vertueux compagnon de saint Louis. Cet ancêtre de Jean de Joinville, de cœur, était charitable, car il donnait aux églises ; de caractère, il était guerrier et pieux, car il alla à la Croisade ; d'esprit enfin, il était ambitieux et habile, puisqu'il fit du sénéchalat une charge héréditaire pour les siens et joua à la cour de Champagne un rôle politique qui n'est pas sans importance. Son successeur, Simon, au début du XIIIe siècle, fortifie sa maison ; esprit actif, il ne néglige ni les droits ni les prérogatives de sa charge, et bon père de famille, il fait valoir ses terres. Si l'entente n'est pas toujours parfaite dans les domaines de Joinville entre le sire et les églises, nous sommes loin cependant des violences de l'âge précédent, et les différends

se règlent à l'amiable, ou par voie judiciaire, sans que cela empêche les libéralités désintéressées du seigneur. Ces différends se continueront pendant tout le XIIIe siècle, mais avec ce même caractère.

Là se termine la première partie de l'ouvrage. Très précis, le récit n'admet que des données certaines et nous avons tâché de montrer que, sans vouloir peindre les époques qu'il parcourt, M. D. donne une idée exacte de ce que furent des barons de fortune moyenne au XIe et au XIIe siècle.

Dans la deuxième partie, nous trouvons l'histoire de la vie de Jean de Joinville. Après une très scientifique discussion sur la date de la naissance de Joinville, n'ayant rien à nous apprendre de l'enfance de son héros, M. D. arrive rapidement à la Croisade. Là, s'excusant de paraphraser, faute de pouvoir le reproduire, un texte si bien établi par M. N. de Wailly, l'auteur résume la partie des Mémoires qui embrasse cette période, il les compare avec les documents d'archives dont il se sert pour préciser le récit, et cite à propos des phrases saillantes de l'Histoire de saint Louis. Mais M. D. s'étonne de l'inexactitude et de la sécheresse de Joinville lorsqu'il raconte une bataille, ce qui correspond peu à sa précision parfaite et à son abondance de style lorsqu'il parle des conseils politiques et nous raconte la vie intime du roi ou la sienne. M. D. attribue cette inégalité au caractère paisible de Joinville, oubliant un peu qu'en maints autres endroits il nous le montre se conduisant en brave chevalier. M. G. Paris, dans un article de la *Romania* de 1894, trop récent pour que l'auteur ait pu le mettre à profit, mais qu'il signale du reste dans une note, a donné sur ce point des conclusions des plus neuves. Établissant que la partie de l'Histoire de saint Louis qui traite de la Croisade est avant tout un travail de Mémoires personnels écrit bien avant le reste de l'ouvrage, M. G. Paris explique que Joinville combattant ne voyait dans la mêlée que fort peu de choses de la bataille, alors que dans les conseils il prenait part aux délibérations, et que, pour la vie du roi, il la connaissait dans tous ses détails, lui, l'ami et le familier du prince. Dans le récit de la Croisade il est un point étudié d'une manière toute nouvelle par M. D., qui a inséré ces mêmes conclusions dans la *Romania* de 1894. Il détourne l'accusation d'inexactitude voulue qu'on pouvait porter contre Joinville pour le rôle trop considérable qu'il s'attribue dans le conseil où fut délibérée la question du retour en France. M. D. montre qu'il y eut deux conseils : dans le premier, Joinville fut bien seul comme il le raconte à opiner contre le retour : quant au deuxième, après bien des années, quoi d'étonnant qu'il ait oublié d'en parler, puisque, en raison d'un événement de la veille, on y prit le parti qu'il proposait quelques jours auparavant ? Dans toute cette période la noblesse et la piété de Joinville ainsi que l'amitié qui le liait au roi sont fort bien indiquées.

Après le retour, les Mémoires redeviennent l'histoire du roi et ne sont plus celle du sire de Joinville. Il est regrettable que les documents ne permettent pas à M. D. de nous montrer dans ses détails la vie de ce grand personnage dont les obligations féodales étaient doubles, étant à

dont il ne se doute pas. Il semble plein de zèle et érudit, malgré certaines faiblesses. Qu'il nous donne, sur quelque sujet analogue, un travail plus personnel et plus indépendant. Il en sera récompensé par le plaisir qu'il y trouvera. Mais il faudrait d'abord qu'il s'habituât à avoir un peu plus de justice et de modération. Il y a quelque part dans son livre un vilain mot, emprunté à Wilibald Pirckheimer, une si grossière injure adressée aux réformateurs, que je n'oserais même pas recopier le mot en allemand. Pourquoi ramasser ces choses-là ? S.

Anton Koch. — **Der heilige Faustus, Bischof von Riez.** *Eine dogmensgeschichtliche Monographie.* — Stuttgart, Jos. Roth'sche Verlagshandlung, 1895, in-8°, 207 p.

Par son activité littéraire, par les combats qu'il livra en faveur de la cause chrétienne, par son influence religieuse et sociale sur le ve siècle et sur le vi^e, par l'importance de son épiscopat dans l'Église de la Gaule méridionale, Fauste méritait une étude particulière, embrassant sa vie et ses œuvres, comprenant le personnage historique et le personnage dogmatique. M. A. Koch a été frappé de la grandeur du personnage de Fauste, et du peu qu'on savait de sa vie et de ses œuvres ; et il a tenté de réparer une injustice qui, lui a-t-il semblé, n'a duré que trop longtemps.

Avant tout, il fallait mettre Fauste à la place qu'il méritait. Et dans l'introduction (p. 3-6), M. K. a fort bien résumé le développement du christianisme en Gaule jusqu'au ve siècle et jusqu'à l'arrivée de Fauste à Riez. Rien ne devait mieux nous montrer l'influence de l'évêque de Riez que le tableau bref et rapide du dogme chrétien avant lui et celui du dogme chrétien après lui.

Abordant l'étude de la vie de Fauste (Ier ch., p. 7-21), l'auteur s'est heurté à des difficultés insurmontables pour préciser certaines dates. La date de sa naissance ne peut être fixée d'une façon certaine. De ce qu'il devint abbé du cloître de Lérins en 433-434, et de ce qu'il mourut vers 493-496[1], M. K. tire la conclusion qu'il n'est pas logique de placer la date de sa naissance avant 400, et qu'il est préférable de la fixer entre 400 et 410. Défions-nous de la logique quand il faut résoudre une question historique et particulièrement une question chronologique. — Quant à sa jeunesse et à ses études, elles ne donnent guère lieu à des remarques précises. A travers un style ampoulé et, quoi qu'on dise, vraiment trop sensuel, surtout pour un évêque, et trop imagé même pour un poète, la lettre de Sidoine Apollinaire, citée par M. A. K., laisse voir que Fauste a fait des études philosophiques. Mais c'est tout. Et vouloir ensuite s'appuyer sur la différence du style de Fauste et de celui de Sidoine Apollinaire pour démontrer que Fauste n'a pas fréquenté dans

1. Voir ci-dessous la discussion de cette date.

les fameuses écoles des rhéteurs, mais dans un couvent où l'on enseignait un latin plus pur et plus simple, voilà qui est tout au moins fort imprudent. Car entre deux esprits dont l'un est poète et l'autre simplement théologien, entre deux jeunes gens dont l'un est de Lyon, et l'autre de la Bretagne[1], il y aura toujours des différences au point de vue du style, quand bien même il y aurait eu pour tous deux identité d'éducation ou d'instruction. Depuis son abbatiat les preuves historiques sont plus nombreuses et plus sûres, mieux utilisées, et les renseignements deviennent intéressants. A la page 14, n° 5, nous trouvons de Sidoine Apollinaire un témoignage de la valeur de Fauste comme prédicateur, témoignage très flatteur, mais qui aurait dû trouver place plus loin (quand l'auteur examine la valeur littéraire de l'œuvre de Fauste). Mais à partir de l'époque de son exil, les textes historiques recommencent à devenir muets; de ses lettres M. A. K. a tiré tout ce qu'elles pouvaient donner; mais il faut avouer que c'est bien peu: le lieu de son exil? Il est loin d'Arles; c'est tout ce qu'on en sait. Rappelé à Riez, combien de temps y a-t-il vécu? M. Koch admet une dizaine d'années, et le fait mourir entre 493-496, alors que d'après M. K. lui-même nous ne pouvons admettre comme dates extrêmes que 490 et 500. L'homme (p. 21-99) nous est présenté sous un jour très favorable et on n'a trouvé, pour décrire son caractère, que des termes singulièrement élogieux et purement hagiographiques. Si Fauste n'est que justement apprécié, c'est ce que M. K. doit savoir mieux que personne, encore qu'une étude longue et difficile soit pour attacher les auteurs à l'objet de leur travail. Mais tout au moins me sera-t-il permis de reprocher à M. A. K. l'insuffisance de ses renseignements sur le style de Fauste. Car ce n'est pas caractériser comme il convient le style de l'auteur que de citer, — sans aucune espèce de commentaire, — deux passages absolument contradictoires, empruntés l'un à Erasme, l'autre à dom F. Cabrol (p. 23). Mais je suppose que M. A. K. sait pourtant à quoi s'en tenir sur le style d'un petit écrivain auquel il a consacré un gros ouvrage; et il a simplement voulu nous forcer à prononcer nous-mêmes un jugement d'après le texte de l'auteur, et non par ouï-dire.

Telles sont les rares observations que j'ai eu lieu de faire à propos de la première partie de l'ouvrage. Dans les deux autres parties: *Doctrine faustinienne* (p. 39-128) et la *Doctrine faustinienne devant le tribunal de l'Église* (p. 129-205), l'auteur a su illustrer toutes les questions si obscures et rendre attrayantes toutes les difficultés que soulève l'étude des dogmes de l'Église aux ve et vi^e siècles. Nous devons reconnaître, — et ce sera le plus grand éloge qu'il nous soit donné de lui faire, — que jamais il ne manque ni de clarté, ni de méthode; toujours précis et concis, il sait mettre chaque fait en sa place, et montre qu'il est passé maître dans toutes les questions théologiques. L. Brandin.

1. Il n'importe, comme ne l'a pu établir M. A. K., que ce soit de la Grande-Bretagne ou de la Bretagne.

Biagio Cantera (l'abbé). — **Ricordi di fatti storici avvenuti nella cattedrale di Napoli fino all' anno 1500.** — Naples, Michele d'Auria, 1894, in-8° de 64 p.

Cet opuscule posthume restera un souvenir cher à ceux qui ont eu l'avantage de connaître le sympathique et érudit auteur. Enlevé à l'âge de 21 ans à l'affection de ses nombreux amis et à l'étude de l'histoire de Naples, il avait déjà consacré à celle-ci neuf autres ouvrages recommandables malgré quelques défauts inhérents à la jeunesse ou inévitables dans les travaux rapidement menés. Ce dernier et dixième opuscule est resté incomplet; une main pieuse en a recueilli les feuillets inachevés et les a fait suivre d'une courte biographie du regretté défunt. Tous ceux qui s'intéressent à l'histoire napolitaine sauront gré de ce soin à M. B. Capasso: il est fort intéressant de trouver résumée en quelques bonnes pages, et avec de nombreuses indications de sources, l'histoire si mouvementée de la cathédrale de Naples depuis ses origines jusqu'en 1490.

C. Enlart.

Mélanges Julien Havet. — Recueil de travaux d'érudition dédiés à la mémoire de Julien Havet (1853-1893). — Paris, Leroux, 1895, in-8°, xvi-781 p.

En plaçant un recueil de dissertations sous le patronage posthume de Julien Havet, ses amis se sont moins proposé de transmettre son nom aux générations futures que de marquer l'estime affectueuse qu'ils avaient pour lui. Les travaux que laisse Julien Havet sont assez nombreux, les résultats acquis par lui à la science assez importants pour garantir son nom contre l'oubli. Aussi longtemps qu'il y aura des érudits pour étudier l'histoire du moyen âge, la mémoire de notre regretté confrère se perpétuera. Le savant dont la mort aveugle nous a privés s'était élevé à lui-même un monument commémoratif au pied duquel ceux qui l'admiraient, pour sa vaste et sûre érudition, pour la dignité et la hauteur de son caractère, ont tenu à honneur de déposer le tribut de leurs hommages. Ils ont tressé une couronne des fleurs que lui-même aimait à cueillir avec eux dans le champ de la science historique.

Bien que Julien Havet eût dirigé ses efforts vers la connaissance du moyen âge, la largeur et la souplesse de son esprit lui permettaient de s'intéresser aux recherches les plus variées. C'est là ce qui justifie l'introduction dans ces *Mélanges* du mémoire que M. Ph. Berger a consacré à une inscription grecque trouvée à Larnaca-tês-Lapithou et mentionnant le dieu *Poseidôn Narnakios*. — L'épigraphie est sœur de la paléographie; il convient donc de rapprocher du travail de M. Berger les *Notes sur les manuscrits grecs palimpsestes de la Bibliothèque Nationale* rédigées par M. Alfred Jacob. — Les mémoires relatifs à la paléographie

latine forment un groupe important. Le Dr Wilhelm SCHMITZ, sous le titre *Tironianum*, a donné la lecture de cinq lignes en notes tironiennes, tirées du manuscrit latin 10756, fol. 64 (fac-similé), et qui contiennent la plus grande partie du chapitre XIV de l'écrit de saint Jérôme *Contra Vigilantium*. — D'autres *Notes tironiennes d'un manuscrit de Genève*, le nº 84, de la fin du IXe siècle (fac-similé), ont été déchiffrées par M. E. CHATELAIN. Ce sont là des mémoires qui rentrent dans le cadre des études de Julien Havet; le mémoire de M. C. CIPOLLA s'y rattache encore plus directement; car il est intitulé : *La Tachygraphie ligurienne au XIe siècle;* or, « si nous avons quelque connaissance de l'écriture tachygraphique employée par les notaires italiens au Xe siècle, nous le devons au paléographe français dont nous déplorons la mort récente et prématurée ». M. Cipolla reproduit cinq chartes comprises entre 1005 et 1087, relatives à l'église San-Stefano de Gênes, et se terminant par des notes tachygraphiques. — M. Ulysse ROBERT a écrit une *Note sur l'origine de l'E cédillé dans les manuscrits*. — M. Paul DURRIEU a recherché l'*Origine du manuscrit célèbre dit le Psautier d'Utrecht* qui, d'après lui, est une production de l'école de Reims.— M. Moïse SCHWAB a expliqué le mode de *Transcription des mots européens en lettres hébraïques au moyen âge*.

A côté des mémoires paléographiques prennent place les notices de manuscrits. M. L. DELISLE signale un *Nouveau manuscrit des livres des Miracles de Grégoire de Tours* récemment acquis par la Bibliothèque Nationale et que dom Ruinart avait connu. Ce manuscrit date du IXe siècle; il provient de la Bibliothèque de la cathédrale de Beauvais ; son texte est conforme à celui des exemplaires qui constituent les trois premières classes de l'édition de B. Krusch. – M. S. BERGER, sous le titre : *De quelques anciens Textes latins des Actes des Apôtres*, a réuni des fragments des versions antérieures à saint Jérôme, empruntés à des manuscrits de la Vulgate. — Dans une *Note sur un Bréviaire Cassinésien du XIe siècle*, M. l'abbé Pierre BATIFFOL a étudié les pièces liturgiques du XIe siècle transcrites dans le manuscrit nº 364 de la Bibliothèque Mazarine. Ce mémoire, très intéressant pour l'histoire de l'office canonique au XIe siècle, est accompagné d'un fac-similé en héliogravure. Voici la conclusion de M. Batiffol : « Le *Bréviaire* cassinésien de la Mazarine est donc non seulement un spécimen de l'art calligraphique de la plus belle époque du *scriptorium* cassinésien, mais de plus un monument de la liturgie bénédictine à l'extrême fin du XIe siècle. Il nous montre l'office bénédictin fidèle à l'*ordo psallendi* tel que la règle de saint Benoît l'avait établi, et l'hymnaire bénédictin fidèle à ce que nous pourrions appeler le canon de l'hymnaire monastique. Il nous montre aussi cet office conquis au calendrier sanctoral romain comme au texte romain du psautier. Et il nous le montre affecté par les rubriques d'un office plus nouveau, puisque les commémoraisons communes y trouvent place et aussi des offices modernes, tels que celui de la Transfiguration et celui de la Trinité. Enfin la rédaction qu'il présente de l'office commun

des saints, de la dédicace, des défunts, de la Trinité, est un essai dont je ne connais point d'exemple plus ancien, essai qui donnera naissance aux bréviaires proprement dits du siècle suivant. »

M. Lucien Auvray a rédigé des *Notices sur quelques Cartulaires et Obituaires français conservés à la Bibliothèque du Vatican:* le premier exemplaire du *Registrum Curiæ*, les fragments d'un cartulaire de l'évêché d'Angoulême du XII[e] siècle, un obituaire de l'église de Reims (XIV[e]-XVI[e] siècles), un martyrologe avignonnais avec mentions nécrologiques (XI[e]-XIII[e] siècles), un martyrologe du X[e] avec obits. — M. Gédéon Huet a consacré un mémoire à *La première Édition de la Consolation de Boèce en Néerlandais ;* il a particulièrement établi quelle est la nature de la relation qui existe entre l'incunable daté du 3 mai 1485 et un manuscrit de la Bibliothèque Nationale achevé le 16 mars 1491, en même temps qu'expliqué comment on a procédé à l'illustration des exemplaires manuscrits et imprimés de cette traduction. — M. E. Müntz a retracé l'histoire des spoliations de la *Bibliothèque du Vatican pendant la Révolution française;* il donne de précieux renseignements sur le transport des médailles et pierres gravées à Paris.

Les mémoires de diplomatique sont bien à leur place dans un volume publié pour rendre hommage au talent de l'auteur des *Questions Mérovingiennes.* M. A. Molinier a rendu à *Un Diplôme interpolé de Charles le Chauve* sa primitive physionomie ; il s'agit d'une charte concédée à l'église de Narbonne, 20 juin 844 ; il a démêlé les passages remaniés et précisé, en même temps que les motifs qui avaient déterminé leur introduction dans le texte original, l'époque de cette falsification. — M. A. Giry a soumis à un examen critique trois diplômes de Charles le Chauve relatifs à *La Donation de Rueil à l'abbaye de Saint-Denis.* C'est là un mémoire du plus haut intérêt, tant à cause de la méthode rigoureuse avec laquelle le raisonnement y est conduit qu'à cause de l'importance des documents critiqués. De ces trois diplômes il en est un si manifestement faux que son étude ne peut donner aucun résultat ; M. Giry l'a rapidement exécuté. Quant aux deux autres, voici les conclusions qu'il a prises à leur sujet : « L'un est un diplôme original de Charles le Chauve, authentique et primitivement scellé d'une bulle d'or ; l'autre est un titre récrit et interpolé. L'acte authentique de la donation de Rueil par Charles le Chauve doit être daté du 27 mars 875. Entre 875 et 1140, et très probablement au début de l'abbatiat de Vivien (1008-1049), on refit l'acte de donation en y ajoutant une clause relative aux pêcheries et aux péages de la Seine, destinée à appuyer d'un titre des revendications de l'abbaye ou des résistances à des usurpations féodales, et en compensant cette addition par la suppression d'un certain nombre de dispositions devenues inutiles. » — M. L. de Grandmaison a dressé le catalogue des *Bulles d'or de Saint-Martin de Tours*, bulles de Louis le Pieux, de Charles le Chauve et d'Otton III, dont aucune ne subsiste, mais dont des dessins nous ont été conservés, que M. de Grandmaison a fait reproduire. — Le professeur E. Mühlbacher publie et commente *Un Diplôme faux de Saint-*

latine forment un groupe important. Le Dr Wilhelm SCHMITZ, sous le titre *Tironianum*, a donné la lecture de cinq lignes en notes tironiennes, tirées du manuscrit latin 10756, fol. 64 (fac-similé), et qui contiennent la plus grande partie du chapitre XIV de l'écrit de saint Jérôme *Contra Vigilantium*. — D'autres *Notes tironiennes d'un manuscrit de Genève*, le no 84, de la fin du IXe siècle (fac-similé), ont été déchiffrées par M. E. CHATELAIN. Ce sont là des mémoires qui rentrent dans le cadre des études de Julien Havet; le mémoire de M. C. CIPOLLA s'y rattache encore plus directement; car il est intitulé : *La Tachygraphie ligurienne au XIe siècle;* or, « si nous avons quelque connaissance de l'écriture tachygraphique employée par les notaires italiens au Xe siècle, nous le devons au paléographe français dont nous déplorons la mort récente et prématurée ». M. Cipolla reproduit cinq chartes comprises entre 1005 et 1087, relatives à l'église San-Stefano de Gênes, et se terminant par des notes tachygraphiques. — M. Ulysse ROBERT a écrit une *Note sur l'origine de l'E cédillé dans les manuscrits*. — M. Paul DURRIEU a recherché l'*Origine du manuscrit célèbre dit le Psautier d'Utrecht* qui, d'après lui, est une production de l'école de Reims.— M. Moïse SCHWAB a expliqué le mode de *Transcription des mots européens en lettres hébraïques au moyen âge*.

A côté des mémoires paléographiques prennent place les notices de manuscrits. M. L. DELISLE signale un *Nouveau manuscrit des livres des Miracles de Grégoire de Tours* récemment acquis par la Bibliothèque Nationale et que dom Ruinart avait connu. Ce manuscrit date du IXe siècle; il provient de la Bibliothèque de la cathédrale de Beauvais ; son texte est conforme à celui des exemplaires qui constituent les trois premières classes de l'édition de B. Krusch. — M. S. BERGER, sous le titre: *De quelques anciens Textes latins des Actes des Apôtres*, a réuni des fragments des versions antérieures à saint Jérôme, empruntés à des manuscrits de la Vulgate. — Dans une *Note sur un Bréviaire Cassinésien du XIe siècle*, M. l'abbé Pierre BATIFFOL a étudié les pièces liturgiques du XIe siècle transcrites dans le manuscrit no 364 de la Bibliothèque Mazarine. Ce mémoire, très intéressant pour l'histoire de l'office canonique au XIe siècle, est accompagné d'un fac-similé en héliogravure. Voici la conclusion de M. Batiffol : « Le *Bréviaire* cassinésien de la Mazarine est donc non seulement un spécimen de l'art calligraphique de la plus belle époque du *scriptorium* cassinésien, mais de plus un monument de la liturgie bénédictine à l'extrême fin du XIe siècle. Il nous montre l'office bénédictin fidèle à l'*ordo psallendi* tel que la règle de saint Benoît l'avait établi, et l'hymnaire bénédictin fidèle à ce que nous pourrions appeler le canon de l'hymnaire monastique. Il nous montre aussi cet office conquis au calendrier sanctoral romain comme au texte romain du psautier. Et il nous le montre affecté par les rubriques d'un office plus nouveau, puisque les commémoraisons communes y trouvent place et aussi des offices modernes, tels que celui de la Transfiguration et celui de la Trinité. Enfin la rédaction qu'il présente de l'office commun

dans le mémoire du Dr Bruno Krusch, *La Falsification des Vies de saints burgondes*. Les auteurs de quelques-uns de ces écrits affirment avoir connu les personnages dont ils retracent la vie. Ce sont là souvent des mensonges ; les auteurs nous trompent sur leur personnalité. Ainsi l'auteur des Vies des saints Eugendus, Lupicin et Romain, n'était pas le contemporain de ces abbés ; il commet une foule d'erreurs qui ne peuvent être le fait d'un écrivain du VIe siècle ; il emploie des expressions qui ne pouvaient non plus se trouver sous la plume d'un homme de ce temps-là ; nous nous trouvons en présence d'un auteur du IXe siècle. M. Krusch rajeunit aussi la Vie de saint Séverin, dans laquelle il croit reconnaître une composition du Xe siècle. Pareillement, la Vie de saint Apollinaire, évêque de Valence, ne serait pas antérieure à la fin du VIIIe siècle. — Le mémoire de M. A. Thomas se rattache à l'hagiographie et à la philologie, même à la géographie historique. Il corrige, à l'aide d'un manuscrit de Moissac, le texte d'*Un Passage de la Vita Sancti Eptadii*. Il montre que là où on a lu : « Eodem tempore, quo se ad fluvium Quorandam.... » il faut rétablir : « Eodem tempore, Quosse ad fluvium, quorundam. » Ainsi la rivière *Quoranda* disparaît pour faire place au génitif pluriel du pronom relatif *quidam*, et les mots *quo se*, qui n'avaient aucune signification, deviennent un nom de rivière, la *Quossa*, qui n'est autre que le Cousin, *Cosa*. — M. G. Monod, qui a fait une étude si pénétrante de l'historiographie carolingienne, a recherché quel était l'auteur des *Annales Einhardi* pour la partie relative aux années 820 à 829. Des deux passages de ces Annales mentionnant les translations des reliques de saint Sébastien à Saint-Médard de Soissons par Hilduin et des reliques des saints Marcellin et Pierre à Mülinheim, par Éginhard, passages sur lesquels Pertz s'était appuyé pour attribuer les Annales à Éginhard, M. Monod tire au contraire la preuve que la portion des Annales relatant les événements compris entre 820 et 829 sont l'œuvre de l'abbé de Saint-Denis, Hilduin. — M. C. Couderc a décrit et classé les manuscrits des Annales de Flodoard. Les sept manuscrits aujourd'hui connus de cet ouvrage doivent être divisés en deux familles : la première représentée par le ms. H 151 de Montpellier, la seconde par les six autres. Les manuscrits de la seconde famille se répartissent à leur tour en deux groupes. Mais le futur éditeur de Flodoard, qui sera, nous l'espérons, M. Couderc lui-même, devra prendre pour base le manuscrit de Montpellier, le plus voisin de l'original ; les manuscrits de la seconde famille, avec leurs lacunes, leurs changements et leurs additions n'ayant eu pour point de départ qu'une mauvaise copie du texte primitif. — M. G. Raynaud a donné d'intéressants renseignements sur *Une Édition de Froissart projetée par Christophe Plantin* (1562-1565). — On doit à M. Th. von Sickel de *Nouveaux Éclaircissements sur la première édition du Liber diurnus*. Isidore de Séville a été, au point de vue des connaissances scientifiques et grammaticales, « le principal intermédiaire entre le monde romain et les nations germaniques qui avaient envahi l'Empire ». Il avait fait au droit une place dans ses Étymologies,

et cette partie de son livre consacrée aux définitions juridiques a joui d'une grande faveur dans le haut moyen âge. Elle a été souvent transcrite isolément et considérée comme un traité distinct. C'est une de ces compilations rédigée dans une école du nord de la France au IXe siècle que nous fait connaître M. TARDIF dans son mémoire intitulé : *Un Abrégé juridique des Étymologies d'Isidore de Séville*. — Dans un mémoire intitulé : *Le Liber Tarraconensis, étude sur une collection canonique du XIe siècle*, M. Paul FOURNIER étudie la collection dite de Tarragone, dont le texte a été conservé par trois manuscrits : le ms. du Vatican nº 6093 de l'ancien fonds, le ms. de la Bibliothèque Nationale de Paris, lat. 4281 B, le ms. de la Bibliothèque Ambrosienne, D 59. Cette collection ne saurait être de beaucoup postérieure à Grégoire VII ; elle a été vraisemblablement composée dans le sud-ouest de la France ou dans le nord de l'Espagne ; l'auteur y a inséré tout entière la collection en 74 titres, fort répandue de son temps. — M. Ch. BÉMONT a dressé la liste des manuscrits et déterminé *La Date de la composition du Modus tenendi parliamentum in Anglia*, traité composé peu après l'avènement de Richard II, et qui nous dit moins ce qu'était le Parlement à cette époque que ce qu'il devait être à l'avenir. — M. L.-H. LABANDE nous fait connaître *Un Légiste du XIVe siècle, Jean Allarmet, cardinal de Brogny*, qui avait étudié le droit à l'Université d'Avignon et qui a composé un *Breviarium juris* pour l'instruction d'Amé de Saluces.

De l'historiographie il convient de rapprocher l'histoire littéraire. M. H. OMONT a publié les *Épitaphes métriques en l'honneur de différents personnages du XIe siècle composées par Foulcoie de Beauvais, archidiacre de Meaux*. M. Omont a fait précéder le texte de ces épitaphes d'une notice sur la vie de Foulcoie, qui vivait au XIe siècle, sur son œuvre et les manuscrits qui nous l'ont conservée. — M. le professeur W. WATTENBACH, dans un mémoire *Sur les Poésies attribuées à Philippe de Harvengt, abbé de Bonne-Espérance*, montre qu'il n'existe pas de poésies qu'on puisse donner à ce personnage. — M. B. HAURÉAU a étudié la vie et les œuvres de *Prévostin, chancelier de Paris* (1206-1209), auteur d'une *Summa theologiæ* et de divers sermons. — Sous le titre : *La Légende de Pépin le Bref*, M. Gaston PARIS a retracé l'histoire poétique de ce roi, recherchant les traces des chants épiques qui avaient pour point de départ des faits réels de sa vie, et mettant en lumière le rôle qu'il a joué dans diverses chansons de geste, rétablissant ainsi un anneau « dans la chaîne qui relie l'épopée carolingienne à l'épopée mérovingienne ». — Voici d'intéressantes *Recherches sur la Chanson de Jehan de Lanson*, par M. Joseph COURAYE DU PARC. L'un des principaux personnages de ce poème est le magicien Basin, célèbre dans le cycle épique de Charlemagne. Il avait existé un poème consacré à Basin. Ce n'est pas à cette source que l'auteur de *Jehan de Lanson* a puisé pour composer son personnage de Basin ; il a donné à celui-ci les traits de Maugis d'Aigremont dans le poème de Renaus de Montauban. — Sous le titre : *Vers inédits de Pétrarque*, M. P. DE NOLHAC, publie deux

pièces de vers latins, dont l'une est certainement et l'autre vraisemblablement de Pétrarque. — M. Émile Picot a publié un document historique qui se présente sous une forme littéraire des plus singulières ; c'est un *Aveu en vers rendu par Regnault de Pacy à Pierre d'Orgemont*, seigneur de Chantilly, en 1415. — M. Charles Nerlinger a publié *Deux Pamphlets contre Pierre de Hagenbach*, grand bailli d'Alsace. — Julien Havet avait consacré à *Maître Fernand de Cordoue* un mémoire qui compte parmi les meilleurs qui soient sortis de sa plume. « Rien n'est à rectifier dans cette dissertation si admirablement sobre et précise. » Mais depuis qu'elle a paru, un certain nombre de documents ont été publiés qui permettent d'éclairer la vie de ce personnage, particulièrement son séjour en Italie ; ce sont ces documents qu'a réunis M. Morel-Fatio et qui lui ont permis de compléter le mémoire de Julien Havet et d'insister sur les relations de maître Fernand de Cordoue avec les humanistes italiens du xve siècle. — M. Camille Jullian a examiné une *Question de géographie historique*, recherchant les limites de la cité des Boïens, la plus petite des cités de la Gaule, et dont le souvenir s'est perpétué dans le nom du pays de Buch.

Voici quelques mémoires relatifs à l'histoire des institutions. — M. Delaville le Roulx a fixé la date de la *Fondation du grand prieuré de France de l'Ordre de l'Hôpital* à l'année 1178-1179. Le premier grand prieur avait nom Anselme. — M. A. Trudon des Ormes a reproduit d'après le manuscrit latin 10478 de la Bibliothèque Nationale, le texte latin, inédit, des trois derniers chapitres de la règle primitive des Templiers, sous le titre de *Notice sur un fragment de la Règle latine du Temple*. — M. E. G. Ledos a publié et commenté des documents inédits relatifs à *L'Imposition d'Auvergne en janvier 1357*. — Le P. A. Ingold publie un document tiré des archives de la Haute-Alsace et relatant *Les Droits et Privilèges d'un prieur clunisien en Alsace en 1448*, le prieur de Saint-Nicolas-des-Bois, au pied du ballon d'Alsace.

L'histoire politique a fourni, elle aussi, sa contribution. M. René Merlet a étudié les textes des Chroniques relatifs à l'*Origine de Robert le Fort*. — M. Ferdinand Lot, avec la finesse de critique dont il a maintes fois donné des preuves, a cherché à fixer la date de la naissance du roi Robert, et comme la détermination de cette date est étroitement liée à la date du siège de Melun, il a intitulé son mémoire : *La Date de naissance du roi Robert II et le Siège de Melun*. Helgaud dit que le roi Robert, lorsqu'il mourut, le 20 juillet 1031, était sexagénaire. De plus, Richer nous apprend que lorsque Robert répudia Suzanne de Flandre, il avait dix-neuf ans. Mais quelle est la date de la répudiation de Suzanne ? Richer rapporte ce fait après le récit d'une tentative du comte de Chartres contre Melun. MM. d'Arbois de Jubainville et Pfister ont assigné à cette entreprise du comte de Chartres et à la reprise de Melun par le roi Robert la date de 999. M. Lot établit (et c'est ce qu'avait déjà fait de son côté M. Lex) que le siège de Melun a eu lieu en 991. On peut donc rapporter le divorce de Robert à 991-992 comme semblait l'indi-

quer l'histoire de Richer. D'où cette conclusion que le roi Robert naquit en 972. — M. Ch. Petit-Dutaillis a retracé la biographie d'*Une Femme de guerre au XIII*e *siècle, Nicole de la Haie, gardienne du château de Lincoln*. — M. H.-François Delaborde a rectifié la généalogie et la biographie d'*Un Arrière-petit-fils de saint Louis, Alfonse d'Espagne*. — *Le Traité de Marquette*, qui tire son nom d'une abbaye voisine de Lille, aurait été conclu en septembre 1304, entre les plénipotentiaires de Jean de Namur, fils de Gui de Dampierre, comte de Flandre, et ceux du roi de France. M. Frantz Funck-Brentano établit que les négociations devant Lille n'ont abouti qu'à la conclusion d'un armistice et à un octroi de pouvoirs à quatre plénipotentiaires pour chaque partie, en vue de traiter de la paix qui fut signée à Athis-sur-Orge en juin 1305. — M. N. Valois a présenté *La Situation de l'Église au mois d'octobre 1378*, d'après un mémoire adressé par six cardinaux avignonnais au pape Clément VII. — L'histoire des mœurs est représentée par le mémoire que M. Hartwig Derenbourg a consacré aux *Femmes musulmanes et chrétiennes de Syrie au XII*e *siècle*. Il a emprunté à l'autobiographie d'Ousamâ d'intéressants épisodes qui mettent en lumière des traits de courage des femmes musulmanes dans les guerres entre Francs et Musulmans.

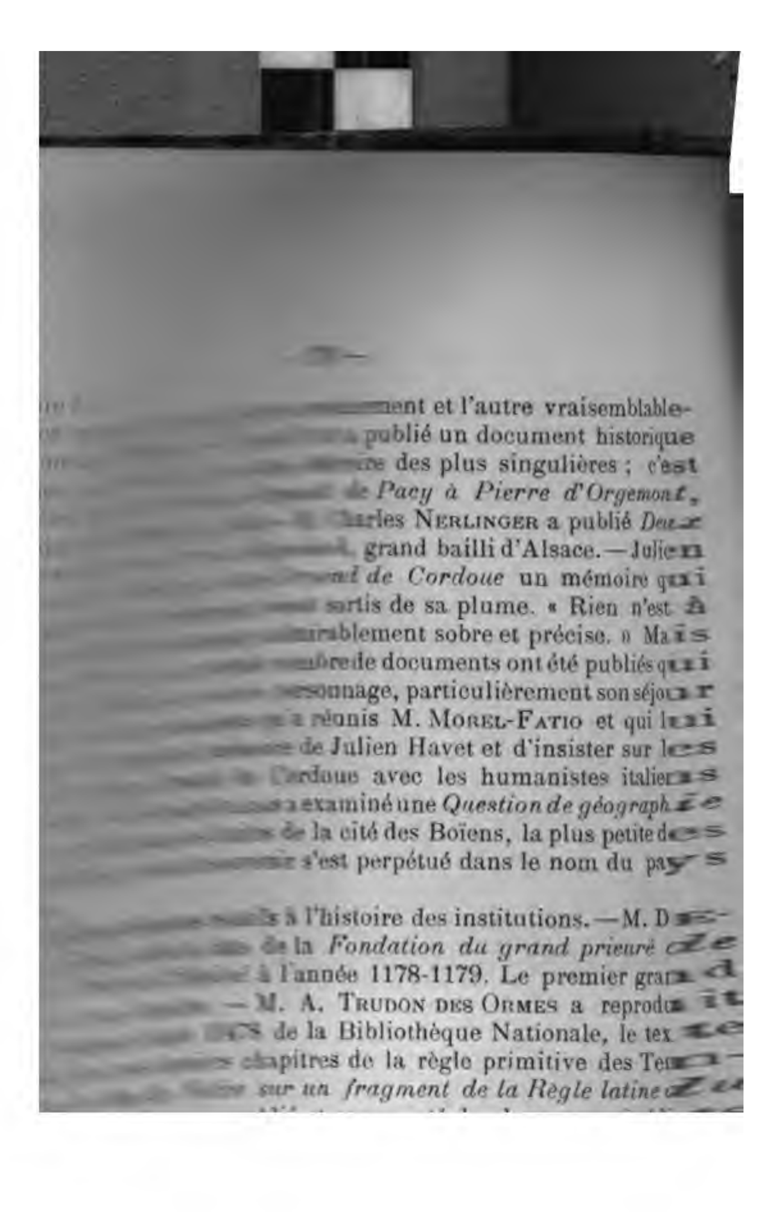
A propos d'un Ivoire byzantin inédit du Musée du Louvre, volet de triptyque byzantin du xe ou xie siècle, sur lequel est figuré saint Théodore (reproduit en phototypie), M. Émile Molinier a dressé la liste des triptyques byzantins en ivoire signalés jusqu'à ce jour; la description de chacun d'eux est accompagnée d'une bibliographie.

Les mémoires groupés dans les *Mélanges Havet* touchent aux sujets les plus divers. Ils ont cependant un lien entre eux, non seulement la pensée qui en a inspiré la publication, mais aussi cette qualité qu'ils sont tous marqués au coin de la critique scientifique la plus rigoureuse. L'énumération que j'en ai faite ne serait pas complète si je ne mentionnais l'envoi poétique, empreint d'une émotion touchante, que M. Léon Gautier a placé en tête du volume et où il a exprimé avec délicatesse les sentiments de tous les collaborateurs.

M. Prou.

Féret (l'abbé P.). — **La Faculté de théologie de Paris et ses docteurs les plus célèbres**. — Paris, Alph. Picard. 2 vol. in-8°; t. I (1894), lxiv-368 p.; t. II (1895), iii-615 p.

Le temps n'est plus aux œuvres de longue haleine; la science ne progresse que par des monographies fouillées et consciencieuses. Toutefois il n'est pas inutile qu'après le travail d'analyse quelqu'un entreprenne la synthèse. Cette entreprise est hérissée de difficultés, et tel qui la tente échoue, s'il ne s'y est préparé de longtemps. M. l'abbé Féret a publié sur la Faculté de théologie de Paris cette synthèse des travaux antérieurs;



[illegible] ment et l'autre vraisemblable-
[illegible] publié un document historique
[illegible] re des plus singulières ; c'est
[illegible] de *Pacy à Pierre d'Orgemont*,
[illegible] Charles Nerlinger a publié *Deux*
[illegible], grand bailli d'Alsace. — Julien
[illegible] *al de Cordoue* un mémoire qui
[illegible] sortis de sa plume. « Rien n'est à
[illegible] mirablement sobre et précise. » Mais
[illegible] nombre de documents ont été publiés qui
[illegible] personnage, particulièrement son séjour
[illegible] a réunis M. Morel-Fatio et qui lui
[illegible] de Julien Havet et d'insister sur les
[illegible] Cordoue avec les humanistes italiens
[illegible] a examiné une *Question de géographie*
[illegible] de la cité des Boïens, la plus petite des
[illegible] s'est perpétué dans le nom du pays

[illegible] s à l'histoire des institutions. — M. De-
[illegible] de la *Fondation du grand prieuré de*
[illegible] à l'année 1178-1179. Le premier grand
[illegible] — M. A. Trudon des Ormes a reproduit
[illegible] de la Bibliothèque Nationale, le texte
[illegible] chapitres de la règle primitive des Tem-
[illegible] *sur un fragment de la Règle latine de*

quer l'histoire de Richer. D'où cette conclusion que le roi Robert naquit en 972. — M. Ch. Petit-Dutaillis a retracé la biographie d'*Une Femme de guerre au XIII*[e] *siècle, Nicole de la Haie, gardienne du château de Lincoln.* — M. H.-François Delaborde a rectifié la généalogie et la biographie d'*Un Arrière-petit-fils de saint Louis, Alfonse d'Espagne.* — *Le Traité de Marquette*, qui tire son nom d'une abbaye voisine de Lille, aurait été conclu en septembre 1304, entre les plénipotentiaires de Jean de Namur, fils de Gui de Dampierre, comte de Flandre, et ceux du roi de France. M Frantz Funck-Brentano établit que les négociations devant Lille n'ont abouti qu'à la conclusion d'un armistice et à un octroi de pouvoirs à quatre plénipotentiaires pour chaque partie, en vue de traiter de la paix qui fut signée à Athis-sur-Orge en juin 1305. — M. N. Valois a présenté *La Situation de l'Église au mois d'octobre 1378*, d'après un mémoire adressé par six cardinaux avignonnais au pape Clément VII. — L'histoire des mœurs est représentée par le mémoire que M. Hartwig Derenbourg a consacré aux *Femmes musulmanes et chrétiennes de Syrie au XII*[e] *siècle.* Il a emprunté à l'autobiographie d'Ousamâ d'intéressants épisodes qui mettent en lumière des traits de courage des femmes musulmanes dans les guerres entre Francs et Musulmans.

A propos d'un Ivoire byzantin inédit du Musée du Louvre, volet de triptyque byzantin du x[e] ou xi[e] siècle, sur lequel est figuré saint Théodore (reproduit en phototypie), M Émile Molinier a dressé la liste des triptyques byzantins en ivoire signalés jusqu'à ce jour; la description de chacun d'eux est accompagnée d'une bibliographie.

Les mémoires groupés dans les *Mélanges Havet* touchent aux sujets les plus divers. Ils ont cependant un lien entre eux, non seulement la pensée qui en a inspiré la publication, mais aussi cette qualité qu'ils sont tous marqués au coin de la critique scientifique la plus rigoureuse. L'énumération que j'en ai faite ne serait pas complète si je ne mentionnais l'envoi poétique, empreint d'une émotion touchante, que M. Léon Gautier a placé en tête du volume et où il a exprimé avec délicatesse les sentiments de tous les collaborateurs.

M. Prou.

Féret (l'abbé P.). — **La Faculté de théologie de Paris et ses docteurs les plus célèbres.** — Paris, Alph. Picard, 2 vol. in-8°; t. I (1894), lxiv-368 p.; t. II (1895), iii-615 p.

Le temps n'est plus aux œuvres de longue haleine; la science ne progresse que par des monographies fouillées et consciencieuses. Toutefois il n'est pas inutile qu'après le travail d'analyse quelqu'un entreprenne la synthèse. Cette entreprise est hérissée de difficultés, et tel qui la tente échoue, s'il ne s'y est préparé de longtemps. M. l'abbé Féret a publié sur la Faculté de théologie de Paris cette synthèse des travaux antérieurs;

pour que ce personnage prît rang parmi les docteurs parisiens, même lorsqu'on ne connaît point d'œuvres théologiques de lui. M. F. n'introduit point ces étrangers par une manœuvre subtile; témoin ce Hugues de Strasbourg, qui n'avait pas pris de grades à Paris et n'y fit qu'un court séjour : « Si Hugues de Strasbourg n'était pas docteur, il méritait de l'être, » et dès lors, le voilà dans la place! Il n'y avait pas de raison de s'arrêter en si beau chemin[1]. Bien d'autres longueurs d'un autre genre ont encore élu domicile dans l'œuvre de M. F.; je me contente d'indiquer comme spécimen l'article *Pierre le Chantre* (t. I, p. 59-67).

Si beaucoup de choses inutiles ont pris place dans ce livre, en revanche, beaucoup de choses utiles font défaut. Je mentionne en passant l'insuffisance notoire de quelques notices comme celles de Simon *Pexiacensis*, de Melchior et de Jean Beleth. Il eût été nécessaire aussi d'exposer avec plus de détails quelles influences avaient agi sur la théologie des XIIe et XIIIe siècles et d'étudier plus spécialement à ce point de vue la philosophie arabe : il y avait là ample matière à un long chapitre du plus haut intérêt. J'aurais désiré aussi qu'une part plus grande fût faite à l'exposé des doctrines; trop souvent, M. F. se borne à énumérer les œuvres et à établir des discussions d'attribution. Enfin, je ne suis pas persuadé que M. F. nous ait donné la liste complète des théologiens de Paris : ainsi il ne dit pas un mot de Thierry de Chartres, l'auteur du *De sex dierum Operibus*. Thierry était un esprit très remarquable. Ses idées étaient des plus hardies. Il alla même, comme Abailard l'en accusa, jusqu'à nier que Dieu fût antérieur au monde, et il tomba dans le panthéisme réaliste. Il fut, à ce titre, le continuateur de Jean Scot Érigène et le précurseur d'Amaury de Bène, dont les théories furent condamnées au concile de Paris de 1209.

Longue serait aussi la liste des erreurs de détail qui rendent l'usage de ce livre difficile. Je sais fort bien qu'elles sont inévitables dans une œuvre aussi étendue; je regrette qu'elles soient aussi nombreuses. Quelques-unes, comme celle où l'auteur, après avoir démontré que Guillaume d'Auxerre mourut en 1231 ou 1232 et non en 1230, comme on le croyait, se sert de la date erronée à deux reprises, prouvent qu'avec un peu plus de soin beaucoup auraient été évitées.

Un instrument de travail, malgré toutes les critiques qu'on peut lui faire, est toujours un livre utile. Sa plus grande qualité doit être la bonne ordonnance des matières, qui permet à ceux qui s'en servent de trouver rapidement les renseignements qu'ils cherchent. Je ne puis donc que regretter l'absence de tables onomastiques à la fin de chaque volume. C'est d'ailleurs le seul reproche grave que je ferai à M. F. Le plan qu'il

1. J'ai relevé quelques-unes de ces notices adventices : t. I, Foulques de Neuilly (p. 67, note 5), Jacques de Vitry (p. 238), Jacques Pantaléon (p. 263), Guillaume de Bourges (p. 357); t. II, Philippe Berruyer (p. 193), Pierre d'Espagne (p. 200, note 3), Hugues de Strasbourg (p. 546), Guy d'Évreux (p. 547). — Assurément, ces personnages sont intéressants, mais M. F. devait se tenir à son sujet, la *Faculté de théologie de Paris*, en ne parlant que des *théologiens* et des docteurs *de Paris*.

acuebant, et que l'on ne sait si Gilbert fut condamné par amour sincère de la foi, par jalousie d'un nom « illustre et mérité », ou simplement par complaisance pour saint Bernard. C'est la confirmation du témoignage d'Othon. Les récits de Jean de Salisbury et d'Othon sont indépendants l'un de l'autre et doivent être préférés à celui de Geoffroy, qui prenait rang parmi les accusateurs de Gilbert de la Porrée.

C'est d'ailleurs avec le même esprit prévenu qu'il aborde trop souvent les travaux de ses prédécesseurs, et lorsqu'il attaque pour les infirmer les conclusions les mieux établies, son argumentation n'est point toujours solide. Le P. Denifle avait démontré que « l'Université se forma des maîtres qui demeuraient dans l'île, à l'ombre de Notre-Dame ». Il écartait du berceau de l'Université les écoles de Saint-Victor, disparues dès la fin du XII[e] siècle; il en écartait aussi les écoles de Sainte-Geneviève pour les raisons suivantes : les écoles génovéfaines d'artistes avaient disparu si complètement que Guy de Bazoche, à la fin du XII[e] siècle, ne connut que les écoles d'artistes de la Cité; les Génovéfains repoussaient toute union avec les maîtres de l'île comme le prouve la lettre où Étienne de Tournay, abbé de Sainte-Geneviève de 1178 à 1192, oppose à ceux-là qu'il appelle des « venditores verborum » les théologiens de la Montagne; enfin ce fut avec le chancelier de Notre-Dame et non avec celui de Sainte-Geneviève que les docteurs eurent des démêlés parce que, demeurant dans l'île, ils dépendaient uniquement de lui[1]. — A cet ensemble de preuves que répond M. F.? Il ne nie pas les faits, il conteste leur valeur comme preuves à invoquer. Et reprenant la vieille théorie de M. Ch. Thurot, qui donnait à l'Université les écoles de Notre-Dame, de Saint-Victor et de Sainte-Geneviève pour origine, il l'appuie d'une série d'hypothèses qui ne prévalent point contre l'opinion documentée du P. Denifle. Un fait est certain : jamais Sainte-Geneviève ne fut rangé au nombre des collèges universitaires, et Saint-Victor n'entra dans l'Université qu'au XV[e] siècle. Cela n'a point gêné M. F. S'estimant membres de l'Université, ces maisons auraient négligé de solliciter leur « admission légale » (t. II, p. 137). Qu'auraient-elles eu besoin de solliciter cette admission, si elles avaient contribué à la formation de l'Université?

Cet exemple que j'ai choisi, parce qu'il m'a semblé le plus caractéristique, n'est point isolé[2]. Mais je ne veux pas insister outre mesure sur cette question : on se rendra suffisamment compte, par ce que j'ai dit, du rôle que joue l'hypothèse dans la méthode de M. F. Malheureusement ce n'est point le seul reproche que cette pratique constante des suppositions gratuites encoure : elle a contribué en effet à grossir le livre d'un certain nombre d'inutilités. M. F. a certainement beaucoup lu; il a pris beaucoup de notes qui toutes n'intéressaient point la Faculté de Paris. Or, il a suffi que M. F. eût des renseignements sur un personnage quelconque

1. Sainte-Geneviève ne fut compris dans les murs de Paris qu'en 1211.

2. Voir t. II, p. 241 et 242, à propos du *Liber de Viris illustribus* faussement attribué à Henri de Gand; t. II, p. 288 et 289, à propos de la *Pharetra*, placée à tort sous le nom de saint Bonaventure, etc.

e personnage prit rang parmi les docteurs parisiens, même
e connaît point d'œuvres théologiques de lui. M. F. n'introduit
trangers par une manœuvre subtile; témoin ce Hugues de
qui n'avait pas pris de grades à Paris et n'y fit qu'un court
i Hugues de Strasbourg n'était pas docteur, il méritait de
lès lors, le voilà dans la place! Il n'y avait pas de raison de
si beau chemin[1]. Bien d'autres longueurs d'un autre genre
élu domicile dans l'œuvre de M. F.; je me contente d'indiquer
cimen l'article *Pierre le Chantre* (t. I, p. 59-67).

oup de choses inutiles ont pris place dans ce livre, en
eaucoup de choses utiles font défaut. Je mentionne en passant
e notoire de quelques notices comme celles de Simon *Pexia-*
Melchior et de Jean Beleth. Il eût été nécessaire aussi
vec plus de détails quelles influences avaient agi sur la
s XII[e] et XIII[e] siècles et d'étudier plus spécialement à ce point
philosophie arabe : il y avait là ample matière à un long
plus haut intérêt. J'aurais désiré aussi qu'une part plus
faite à l'exposé des doctrines; trop souvent, M. F. se borne à
s œuvres et à établir des discussions d'attribution. Enfin, je
persuadé que M. F. nous ait donné la liste complète des
de Paris : ainsi il ne dit pas un mot de Thierry de Chartres,
De sex dierum Operibus. Thierry était un esprit très remar-
idées étaient des plus hardies. Il alla même, comme Abai-
ccusa, jusqu'à nier que Dieu fût antérieur au monde, et il
le panthéisme réaliste. Il fut, à ce titre, le continuateur de
Érigène et le précurseur d'Amaury de Bène, dont les théories
amnées au concile de Paris de 1209.

LE MOYEN AGE

BULLETIN MENSUEL D'HISTOIRE ET DE PHILOLOGIE

DIRECTION

MM. MARIGNAN, PROU ET WILMOTTE

AOUT-SEPTEMBRE 1895

NENNIUS ET GILDAS

(*Monumenta Germaniae historica. Auctores antiquissimi*, t. XIII, pars I. — *Chronica minora saec.* IV, V, VI, VII, éd. Th. Mommsen, vol. III, fasc. 1.)

I. NENNIUS.

Le *Nennius Vindicatus* de M. Zimmer, dont nous avons rendu compte aux lecteurs du *Moyen Age* (1894, janv. et févr.), était une vaste introduction à l'édition de l'*Historia Brittonum* dont M. Mommsen s'était chargé pour la Société des *Monumenta Germaniae*. Cette édition a suivi de près ses Prolégomènes, mais, tout en se félicitant d'avoir provoqué dans une certaine mesure la publication de cette belle étude, M. Mommsen n'a pas cru devoir adopter toutes les conclusions de son collaborateur. Il en résulte que l'édition dont nous allons rendre compte présente une certaine incohérence sinon dans l'établissement du texte, du moins dans l'introduction. On sait que dans le système de M. Zimmer l'*Historia Brittonum* compilée par Nennius en 796 dans le centre du pays de Galles, fut l'objet d'une recension [illegible] vers 810 en Nord-Galles, dans l'île d'Anglesey, par un clerc anonyme [illegible] disciple du prêtre Beulanus. La caractéristique de cette édition [illegible] lignes d'additions peu importantes, la suppression [illegible] *Saxonum* qui avaient paru [illegible] inutiles magistro meo, id est Beulano presbytero [illegible] Saxonum et aliarum genealogiae [illegible]

Or dans les mss. [illegible] est précédée des mots [illegible] cha baptismum suscepit [illegible]

personnage prît rang parmi les docteurs parisiens, même connaît point d'œuvres théologiques de lui. M. F. n'introduit rangers par une manœuvre subtile; témoin ce Hugues de qui n'avait pas pris de grades à Paris et n'y fit qu'un court Hugues de Strasbourg n'était pas docteur, il méritait de ès lors, le voilà dans la place! Il n'y avait pas de raison de si beau chemin[1]. Bien d'autres longueurs d'un autre genre lu domicile dans l'œuvre de M. F.; je me contente d'indiquer imen l'article *Pierre le Chantre* (t. I, p. 59-67).

oup de choses inutiles ont pris place dans ce livre, en aucoup de choses utiles font défaut. Je mentionne en passant e notoire de quelques notices comme celles de Simon *Pexia*-Melchior et de Jean Beleth. Il eût été nécessaire aussi vec plus de détails quelles influences avaient agi sur la s XIIe et XIIIe siècles et d'étudier plus spécialement à ce point hilosophie arabe : il y avait là ample matière à un long plus haut intérêt. J'aurais désiré aussi qu'une part plus ite à l'exposé des doctrines; trop souvent, M. F. se borne à s œuvres et à établir des discussions d'attribution. Enfin, je persuadé que M. F. nous ait donné la liste complète des de Paris : ainsi il ne dit pas un mot de Thierry de Chartres, *De sex dierum Operibus*. Thierry était un esprit très remar- idées étaient des plus hardies. Il alla même, comme Abai- cusa, jusqu'à nier que Dieu fût antérieur au monde, et il le panthéisme réaliste. Il fut, à ce titre, le continuateur de rigène et le précurseur d'Amaury de Bène, dont les théories mnées au concile de Paris de 1209.

a adopté est bon; je pense cependant devoir placer ici quelques observations et quelques considérations générales. M. F. a déterminé dans son étude sur les théologiens de Paris jusqu'à la fin du XIIIe siècle, trois grandes périodes chronologiques, dans lesquelles, après un aperçu sur les collèges, les études et les grades, il nous présente les docteurs en les groupant :

a) pour le XIIe siècle, d'après les écoles où ils enseignèrent;

b) pour le XIIIe siècle, d'après leur condition sociale dans l'Église (séculiers, réguliers).

Cette division amenait l'auteur à se répéter souvent; mais les répétitions ne sont point pour nous déplaire lorsqu'elles sont nécessaires. Je ne cache pas que j'aurais préféré voir les considérations sur les collèges, les études et les grades réunis dans une introduction générale qui nous aurait montré comment s'étaient développées les institutions universitaires et les idées sous des influences diverses. N'eût-il pas été curieux de voir comment sont nés les collèges, comment l'idée de charité qui leur avait donné naissance s'est oblitérée, comment les collèges sont devenus de véritables organes de l'Université et leurs bourses de véritables prébendes ecclésiastiques? N'est-il point manifeste que le *Sic et Non* d'Abailard donna à la pensée médiévale sa forme et que le *Livre de Sentences* de Pierre Lombard fut pendant tout le moyen âge le livre de chevet des théologiens? Enfin, j'estime que M. F. aurait pu de cette façon ne point parler des apports sémitiques après avoir étudié Guillaume d'Auxerre, Alexandre de Halès et Guillaume d'Auvergne. Dès le XIIe siècle, les théologiens ont emprunté aux Arabes. Thierry de Chartres et Bernard *Silvester* étaient en relations avec Hermann le Dalmate, qui leur dédiait des traductions. Alain de Lille, l'un des premiers puisa aux sources arabes. Enfin, le *De Immortalitate animæ* de Guillaume d'Auvergne est un impudent plagiat du traité de Gonzalve de Cordoue sur le même sujet.

Le groupement des maîtres du XIIe siècle dans les écoles où ils enseignèrent peut se défendre; il paraît de prime abord très rationnel. Mais, outre qu'il forçait à diviser l'étude d'un même personnage en plusieurs morceaux, il se heurtait à une difficulté : dans quelle catégorie placer des maîtres qui enseignèrent on ne sait où? M. F. a été très embarrassé : « Il est trois maîtres, dit-il (t. I, p. 129, note 4), d'un certain renom, dont nous n'avons rien dit, parce que nous ne savons à quelle école ils ont enseigné, c'est Simon de Poissy, Melchior et Jean Beleth. » Il me semble qu'un groupement fondé sur les doctrines des théologiens eût été plus satisfaisant. On distingue, en effet, des *mystiques* dont le suprême argument est l'autorité des Saintes-Écritures, des *scolastiques* qui contrôlent leur foi à l'aide des lumières de la raison et parmi lesquels se trouvent des *orthodoxes* et des *hétérodoxes* ou suspects. Cela eût permis de déterminer les grands courants qui se manifestèrent dans les études théologiques au XIIe siècle.

Le XIIIe siècle est marqué par l'entrée en scène des Ordres mendiants.

De sex Aetatibus mundi; 2° l'*Historia Brittonum* proprement dite (ch. 7-49) de l'édition Mommsen; 3° des extraits de la *Vita Patricii* (ch. 50-55); 4° des notices sur Arthur, *Arthuriana* (ch. 56); 5° une suite de *Généalogies* dites *saxonnes* (ch. 57-66); 5° une liste des *Civitates Britanniae* (ch. 66ᵃ); 7° le traité *De Mirabilibus Britanniae* (ch. 67-75)[1].

Il est certain que Nennius n'a fait que remanier une compilation antérieure. Lui-même dans sa préface indique son apport dans la compilation. « Ego autem coacervavi omne quod inveni tam de annalibus » Romanorum quam de cronicis sanctorum patrum, id est Hieronymi, » Eusebii, Isidori, Prosperi, et de annalibus Scottorum Saxonumque et » ex traditione veterum nostrorum; quod multi doctores atque librarii » scribere temptaverunt, nescio quo pacto difficilius reliquerunt, an » propter mortalitates frequentissimas vel clades creberrimas bellorum. » Rogo ut omnis lector qui legerit hunc librum det veniam mihi qui » ausus sum post tantos haec tanta scribere, quasi garrula avis vel quasi » quidam invalidus arbiter. Cedo illi qui plus noverit in ista peritia satis » quam ego. » M. Mommsen a identifié (p. 141-142), les passages tirés de saint Jérôme, Prosper, etc. En ce qui concerne les *Annales Scottorum Saxonumque*, il déclare que ce sont certainement les *Chronica Pictorum* qui se trouvent intercalées dans certains mss. et qui ont été omises dans l'édition des *Mon. Germaniae*[2]. Cette opinion s'explique très bien avec le système de M. Mommsen qui voit dans Nennius un recenseur ayant écrit vers 810 et ayant interpolé l'*Historia Brittonum*. Elle ne tient pas debout avec le système de M. C. Boser, qui force à identifier Nennius avec l'auteur de 796. Je crois, avec M. l'abbé Duchesne (p. 193), qu'il ne faut pas interpréter si littéralement le mot *annales* : il désigne les chapitres 12-15 sur les migrations des Pictes et des Scots[3], et les ch. 57-66 contenant les *Généalogies saxonnes*. Cette dernière partie a formé d'abord un ouvrage à part, comme le montre M. Z., composé en 679. Nennius utilisant ce petit traité a poursuivi l'une des généalogies, celle des rois de Mercie jusqu'à l'année 796.

Nous pouvons aller plus loin et essayer de reconstituer l'*Historia Brittonum* antérieure à Nennius. Après les remarques de MM. Mommsen (*Neues Archiv*, 1894, 283-293, et édition, p. 116) et Duchesne (*op. cit.*), il n'est point douteux que Bède n'ait eu entre les mains une rédaction de l'*Historia Brittonum* dont il a tiré la date de la soi-disant conversion du roi Lucius au christianisme (167) et les légendes sur Hengist et Horsa.

1. Le chap. 74 est une addition irlandaise. Voy. Zimmer, *Nen. Vind.*, p. 110-111.
2. Elles ont été éditées par Skene, *Chronicles of the Picts*, Edinburgh 1867.
3. C'est bien mal à propos que M. l'abbé Duchesne a contesté (p. 189-190) la provenance irlandaise des ch. 13 et 14 (il admet celle du ch. 15). Elle est assurée par une méprise même de Nennius, au ch. 14 : « Novissime venit Damhoctor et ibi habitavit cum omni genere suo... » Le compilateur gallois a pris pour un nom propre les mots irlandais *dam hoctor*, « troupe des huit hommes », et il a fait du prétendu *Damhoctor*, le chef de la dernière immigration irlandaise. M. l'abbé Duchesne, dont l'article a été du reste composé trop rapidement, n'a évidemment pas lu les p. 221-225 du livre de M. Zimmer qu'il prétend réfuter.

La thèse contraire soutenue par M. Zimmer (le soi-disant rédacteur de 810 aurait eu connaissance indirectement de Bède) ne paraît plus défendable. Bède ne dit rien d'Arthur. Or les exploits attribués à Arthur dans l'*Historia Brittonum* n'ont encore rien de démesuré : Arthur n'est pas encore le roi, l'« empereur » des légendes bretonnes, c'est un simple général, « dux bellorum ». La quatrième et la septième partie de la compilation (*Arthuriana* et *Mirabilia*) n'existaient donc pas encore, car Bède, qui accueille les légendes d'origine bretonne sur Hengist et Horsa, n'aurait pas manqué d'utiliser celles-là. On a en outre de bonnes raisons de croire que les *Mirabilia* (ch. 67-75) sont bien l'œuvre de Nennius[1]. D'autre part, il n'est point douteux que les extraits de la Vie de saint Patrice ne peuvent avoir été introduits antérieurement au VIIIe siècle ; l'auteur de l'interpolation est sans doute Nennius, qui aura trouvé cette *Vita Patricii* dans le même ms. irlandais qui lui a fourni les ch. 12-15 sur l'origine des Scots. La troisième partie (ch. 50-55) est donc à éliminer, ainsi que le ch. 16, qui contient des supputations chronologiques sur saint Patrice et sainte Brigitte.

Il en est de même des ch. 10 et 18. Tout le monde est d'accord en effet que des trois ch. 10, 18 et 17, sur l'origine des Bretons, ce dernier seul est primitif.

Il resterait donc en dernière analyse : 1° le traité *De sex Aetatibus mundi* (ch. 1-6) que je ne vois aucune raison de rejeter ; 2° une courte description de l'île de Bretagne (7-9) ; 3° une dissertation sur l'origine des Bretons (ch. 17) ; 4° le récit de la conquête de l'île par les Romains et de leur domination (ch. 19-27 et 29) ; 5° la chute de leur domination, les invasions des Scots et des Pictes (ch. 28 et 30) ; 6° le règne de Vortigern (ch. 31-48 et 50 ; le ch. 49 est visiblement postérieur) ; 7° enfin les *Civitates*.

Il est possible que la sixième partie se terminât avec la mention du retour de saint Germain en Gaule (ch. 50). Elle n'a en effet pour source en dehors des légendes sur Vortigern et Hengist, qu'une Vie (perdue) de saint Germain écrite dans l'île de Bretagne. Nous croyons pourtant que le récit se poursuivait plus loin à l'aide des généalogies dites saxonnes, recueillies en 679, comme l'a montré M. Zimmer, où l'auteur a intercalé quelques minces renseignements sur des batailles entre les princes bretons et les envahisseurs. Le but de l'ouvrage est en effet de continuer l'œuvre de Gildas et de faire une petite histoire des Bretons, et non point d'abréger une Vie de saint Germain comme le prétend à tort M. l'abbé Duchesne. Si l'auteur se sert beaucoup de cette *Vita* c'est que les sources qu'il a à sa disposition sont extrêmement peu nombreuses. Elles se réduisent en somme pour la période des Ve-VIe siècles à Gildas et à cette *Vita*.

Nous avons vu plus haut que cette *Historia Brittonum* primitive a été utilisée par Bède. Elle est donc antérieure à 731. En admettant que les *Généalogies* en fissent partie, elle est d'autre part postérieure à 679 ou de cette année même.

1. *Voy.* Zimmer, *Nennius Vindicatus*, p. 110-116.

is scire voluerit quis baptizavit eos *sic mihi Renchidus episcopu*
dus episcoporum sanctissimus tradiderunt, Run mep Urbeghe
aulinus Eboracensis archiepiscopus eos baptizavit et per dies XI
avit baptizare omne genus Ambronum, *id est Aldsaxonum* e
licationem illius multi crediderunt Christo. »
le monde est frappé aussitôt de la coïncidence qu'il y a entre c
où l'auteur tient un renseignement de l'évêque Elbobdus et l
la Préface de Nennius : « Ego Nennius Elvodugi discipulus.
raît pas douteux que l'évêque Elbobdus et Elvodugus ne soien
et même personnage, l'évêque de Bangor mort en 809. La con
qui saute aux yeux, c'est que Nennius est identique au discipl
anus, et c'est bien le parti qu'a adopté M. Mommsen. Il a intitul
ion *Historia Brittonum cum additamentis Nennii* et imprim
olonne 2 et entre crochets les quelques passages propres à l
n du disciple de Beulanus. Telle est la solution qui paraît d
bord la plus sensée. Ce n'est point celle qu'avait adopté
mer. Se fondant sur certaines inductions subtiles (voy. *Nenniu*
tus, p. 52 et suiv.), il aboutissait à la théorie exposée plus haut
istoria Brittonum, composée en 796, avait été recensée dans l
pays de Galles peu après la mort d'Elvodugus, donc vers 810
é Duchesne, dans son article *Nennius retractatus* (*Revue Cel*
894, 194), fit observer que les deux recensions pouvaient sortir d
e plume ; « Beulan ne tenait pas aux généalogies saxonnes
complaire, Nennius les abrégea dans l'exemplaire qu'il lui des

dans une discussion très serrée, M. C. Boser (*Romania*

de Nennius était porté par l'auteur de 796 ou le recenseur de 810? Ce n'est là qu'un point tout à fait secondaire. Quand bien même on admettrait avec M. Mommsen (et je suis d'avis contraire) que c'est le recenseur de 810 et non l'auteur de 796 qui s'appelait Nennius, il n'en serait pas moins commode dans la pratique de désigner sous le nom de Nennius l'*Historia Brittonum*, de même que l'on dit la Chronique de Frédégaire, quoique l'auteur de cette chronique soit inconnu. Ce qui est vraiment intéressant, c'est de fixer la date de la compilation et de déterminer de quels éléments elle se composait.

Or, même après les critiques de MM. Mommsen, Duchesne et Boser, les résultats de M. Zimmer restent debout.

1° En ce qui concerne la date : Il est vrai que le passage sur *Catell Durnluce* invoqué p. 71-74 du *Nennius Vindicatus* est réduit à néant par la publication du ms. de Chartres où ces deux mots font défaut. Il était du reste à prévoir qu'ils constituaient une glose ajoutée à une époque plus ou moins avancée du IXe siècle. Mais aucun des autres arguments mis en avant par M. Z. pour dater la rédaction de l'*Historia Brittonum* de la fin du VIIIe ou commencement du IXe siècle, et pour la préciser à l'année 796, n'a été réfuté. 2° En ce qui concerne le contenu : le grand mérite du livre de M. Z. a été de montrer que les *Arthuriana*, les *Généalogies saxonnes* et les *Mirabilia* font bien partie de la compilation de Nennius et ne sont point des additions du IXe, Xe ou même XIe siècle, comme on le croyait après le travail de M. de La Borderie. Or ces deux parties sont les seules intéressantes dans cette informe compilation de l'*Historia Brittonum*. Nous sommes assurés que les quelques renseignements historiques contenus dans les *Généalogies saxonnes* et les passages concernant les exploits d'Arthur sont antérieurs au IXe siècle et ont été recueillis en 796. Ce résultat, précieux surtout pour l'histoire littéraire et la philologie, n'est nullement ébranlé par les récentes critiques ; car même en admettant avec M. C. Boser que le disciple de Beulanus soit différent de Nennius et ait vécu à une date indéterminée du IXe ou Xe siècle, il n'en reste pas moins acquis que dans l'*Historia Brittonum* qu'il abrégeait, se trouvaient et les *Généalogies* et les *Arthuriana* et les *Mirabilia*, et que cette *Historia* a été écrite du vivant d'Elbobdus, donc avant 809.

En réalité, l'*Historia Brittonum* de Nennius date de 796 et la recension nord-galloise de 810 n'existe pas. En effet, la principale raison qui a porté M. Zimmer à distinguer de Nennius un soi-disant recenseur de 810, c'est que ce dernier qualifie l'évêque Elbobdus de *episcoporum sanctissimus*, et il a semblé à M. Z. que l'évêque devait être mort pour mériter cette qualification. Ce raisonnement est loin d'être convaincant. De nos jours ne voyons-nous pas certains journaux qualifier de « saint prélat » des évêques parfaitement vivants ? En réalité, je crois avec M. Boser que la phrase en question appartient au texte de l'*Historia Brittonum* ; elle est de Nennius et a été écrite, comme le reste, en 796, du vivant d'Elbobdus.

Ainsi l'ouvrage de Nennius comprenait outre la Préface : 1° le traité

Un dernier point : les chap. 19-27 sont une esquisse historique sur les empereurs romains ayant habité la Bretagne. Il est certain que dans l'*Historia Brittonum* primitive leur nombre ne dépassait pas sept. C'est Nennius qui est l'auteur des dix dernières lignes du chap. 27 qui portent ce nombre à neuf : « In veteri traditione seniorum nostrorum septem « imperatores fuerunt a Romanis in Brittannia ; Romani autem dicunt « novem. » Les mentions de Sévère et de Constantin qui suivent sont tirées d'Aurelius Victor et de saint Jérôme[1]. Or, dans le ms. de Chartres publié par l'abbé Duchesne[2], ces chap. 19-27 sont remplacés par un passage d'une vingtaine de lignes (commençant par les mots *Casubellaunus rex Britannicus*), qui raconte d'une façon encore plus succincte l'histoire de ces sept empereurs et l'arrivée des Saxons sous le règne de Vortigern.

Devons-nous voir dans le texte du ms. de Chartres la forme primitive du chap. 19-27 ? Je ne le pense pas. La mention même de *Casubellaunus* inconnu, ou plutôt défiguré dans le prototype de tous les autres mss., comme l'a fort bien démontré M. Z. (p. 271-273), prouve que tout ce morceau a été refait. La fin (sur Vortigern) fait double emploi avec le chap. 31. M. l'abbé Duchesne s'en est bien aperçu, mais sous l'empire de cette idée fausse de ne voir dans l'*Hist. Brittonum* primitive qu'un abrégé d'une Vie de saint Germain, il en a conclu (p. 184) que « l'énumération des empereurs n'était sûrement pas prévue dans le plan original ». Cela vient de ce que M. D., ainsi que M. Mommsen, a attaché une importance beaucoup trop grande au ms. de Chartres. Ce ms., ou plutôt ce fragment, est précieux en ce qu'il constitue à lui seul une famille où manquent certaines gloses qui se sont introduites dans le texte et dans les autres mss. ; mais, loin d'être un représentant fidèle de l'*Historia* primitive, il nous présente un des textes les plus récents, les plus remaniés, les plus défectueux.

Trois ou quatre remarques suffisent à le prouver : 1° Tout d'abord, il résulte des calculs chronologiques de l'abbé Duchesne (p. 182) lui-même que le ms. copié par *C* (le ms. de Chartres) ne saurait être antérieur à l'année 801. 2° Ce ms. contient comme les autres les trois chapitres sur l'origine des Bretons, dont deux ne sont pas primitifs comme on l'a vu plus haut ; et, en outre, il intervertit l'ordre des chapitres comme tous les mss. latins. 3° *C* a sauté le ch. 5 de l'éd. Stevenson (§ 3-4 éd. Mommsen), qui ne me semble nullement une interpolation. 4° *C* a également omis le ch. 30 dont il ne donne que la première ligne : « Tribus vicibus occisi sunt duces Romanorum a Britannis. » Selon M. l'abbé Duchesne (p. 185, n. 1), ce ch. 30 des autres mss. serait une interpolation. Les mots « tribus vicibus... » feraient allusion au ch. 20 (qui précède immédiatement ces mots dans *C*) où il est parlé des trois guerres que soutinrent les Bretons contre César. C'est là une erreur complète. Dans

1. Voy. éd. Mommsen, p. 114, n. 1, et p. 166, n. 1.
2. *Revue Celtique*, 1894, p. 175-180.

le ch. 30 on raconte bien trois guerres et les Bretons sont vainqueurs dans les deux premières, mais ils sont vaincus définitivement dans la troisième. En réalité, on ne peut douter que les mots « tribus vicibus... » ne fassent suite logiquement au ch. 28[1] : « Hucusque regnaverunt Romani » apud Brittones CCCC VIIII annis. Brittones autem dejecerunt regnum » Romanorum, neque censum dederunt illis, neque reges illorum accepe» runt ut regnarent super eos, neque Romani ausi sunt ut venirent » Brittaniam ad regnandum amplius, quia duces illorum Brittones occi» derant. » Ce qui peut expliquer l'erreur de M. l'abbé Duchesne, c'est que ce ch. 30, qui raconte comment les généraux romains furent trois fois vaincus par les Bretons a été altéré d'une façon absurde dans la rédaction latine, la seule que M. Duchesne eut alors sous les yeux : les trois victoires des Bretons auraient eu lieu pendant l'occupation romaine au cours des quatre premiers siècles. La traduction irlandaise nous a conservé le texte primitif. C'est entre l'évacuation de 409 et l'arrivée des Saxons en 449 que les Bretons menacés par les Pictes et les Saxons auraient trois fois appelé à leur aide les Romains et les auraient ensuite chassés à trois reprises, à cause de la lourdeur des impôts. Les Romains indignés dépouillèrent l'île de Bretagne de ses trésors et l'abandonnèrent définitivement à ses ennemis[2].

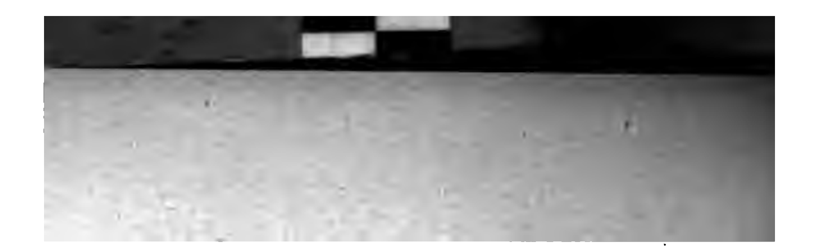
Nous voyons donc que le ms. de Chartres nous présente un texte abrégé et remanié, et par suite que le passage *Casabellaunus*, etc., n'est point primitif ; c'est une refonte des ch. 19 27 des autres manuscrits[3]. Ce ms., ses rapports avec celui du Vatican et le lat. 11108 de la Bibl. Nat., etc. (la deuxième famille de l'éd. Mommsen) appelleraient encore d'autres observations que l'espace dont nous disposons ici ne nous permet pas de développer.

Revenons, pour terminer, à l'édition de M. Mommsen. Tous les mss. latins qui nous sont parvenus dérivent d'un prototype ayant subi des interversions de chapitres dont M. Z. a donné une explication excellente (Voy. *Moyen Age*, 1894, p. 3). Dans tous la préface de Nennius avait disparu et l'ouvrage, ou bien demeurait anonyme (première famille), ou bien était attribué à Gildas (troisième famille). C'est par un heureux hasard qu'un exemplaire (perdu aujourd'hui) où subsistaient la préface où l'auteur se nomme et quelques courts passages supprimés ailleurs, tomba entre les mains d'un recenseur de cette troisième famille, qui les

1. Le ch. 29, comme l'ont établi MM. Heeger et Zimmer, fait en réalité suite au ch. 27 et a été l'objet d'une interversion dans le prototype de tous les mss. latins qui nous sont parvenus. Ce fait est hors de doute.

2. On pourrait objecter que le traducteur irlandais a remanié le récit et lui a donné un sens plus satisfaisant ; mais M. Z. a montré qu'il n'était pas capable de ces efforts.

3. J'ai donc eu tort de dire dans le *Moyen Age*, 1894, p. 28, note 1, que la théorie de M. Z. sur le roi Lucius reçoit une grave atteinte de l'omission de ce nom dans le ms. de Chartres. Cette omission ne prouve rien ni pour ni contre ; l'hypothèse de M. Z. n'en a pas moins été détruite par MM. Mommsen et Duchesne, mais par d'autres arguments.



écrivit en marge. Les mss. *C*, *D*, *G*, *L*, où se trouve cette préface de Nennius ne doivent donc point à priori être préférés, et M. Mommsen a eu raison de prendre pour base de son édition le ms. *H* (British Museum, fonds de Harley, 3859, XIe siècle), le plus complet et le meilleur semble-t-il, bien qu'il soit anonyme. Mais comme il résulte des observations de M. Boser que la recension de 810 n'existe pas et que Nennius est bien l'auteur de l'*Historia Brittonum* composée en 796, il est évident que dans l'édition des *Mon. Germ.* la deuxième colonne entre crochets est à supprimer et doit rentrer dans la première, et que le titre même de l'édition « Historia Brittonum cum *additamentis* Nennii » est une erreur

Le texte de Nennius peut être reconstitué heureusement dans son ordre primitif, grâce à une traduction irlandaise abrégée faite au milieu du XIe siècle d'après un ms. différent de tous les mss. latins conservés et fort supérieur. C'est ce texte irlandais que M. Zimmer a retraduit en latin et qui forme la troisième colonne de l'éd. Mommsen sous le titre de *Nennius Interpretatus*. Ce titre n'est pas heureux et peut induire en erreur le lecteur. Peut-être est-ce une épigramme, une satire involontaire de la traduction de M. Zimmer? Le texte irlandais aurait en effet besoin, lui aussi, d'une édition critique. Il paraît[1] que M. Z. a choisi dans les variantes des mss. irlandais les leçons qui se rapprochaient le plus du texte latin de l'éd. Mommsen, ce qui est vraiment trop commode et peut amener plus d'une fois un cercle vicieux.

Quoi qu'il en soit, l'édition des *Mon. Germaniae historica* représente une somme considérable de travaux, d'efforts, de découvertes. On doit de la reconnaissance aux deux érudits éminents qui ont mené à bonne fin cette œuvre essentiellement ingrate et difficile. Nous croyons cependant qu'il résulte des observations présentées au cours de cet article qu'elle n'est point définitive.

La direction des *Mon. Germ.* rendrait un réel service en publiant dans la collection *in usum scholarum* une édition simplifiée, prenant, par exemple, comme base le ms. Harleien et y joignant les variantes et additions vraiment importantes. L'édition actuelle est un fouillis inutilisable pour quiconque n'a pas consacré plusieurs semaines à l'étude de l'*Historia Brittonum*. On ferait bien d'y joindre une annotation historique et géographique dont l'absence se fait sentir dans la grande édition [illegible]. Il est fastidieux d'être obligé de recourir à chaque instant au *Nennius Interpretatus* de M. Zimmer, et c'est très incommode, l'auteur n'ayant pas jugé à propos de munir son livre d'une table onomastique.

1. Voir d'Arbois de Jubainville, *Revue celtique*, [illegible], p. 106-108. Je n'ai pas [illegible] je ne puis vérifier personnellement.

La [illegible] partie prochainement. Ferdinand Lot.

E. Schönbach. — **Ueber Hartmann von Aue. Drei Bücher Untersuchungen.** — Graz, 1894, in-8°, viii-502 p.

Le titre de cet ouvrage n'en indique que très imparfaitement le sujet. Le livre de M. Schönbach n'est ni une biographie de l'auteur du « Arme Heinrich », ni une appréciation littéraire de ses œuvres, ni une étude de sources dans le sens ordinaire du mot. C'est plutôt une espèce de catalogue raisonné et amplement commenté des idées et des opinions que Hartmann a exprimées dans ses œuvres. L'ouvrage est divisé en trois livres qui traitent : le premier (Religion und Sittlichkeit) des idées religieuses et morales de Hartmann von Aue; le second (Bildung) de ses connaissances variées sur divers sujets : littératures anciennes, française, allemande, littérature religieuse, sciences juridiques; le troisième (Kunst und Charakter) des procédés artistiques qu'il a appliqués à la composition de ses poèmes. Pour l'Erec et l'Iwein, qui ne sont que des adaptations de poèmes conservés de Chrétien de Troies, l'auteur s'est toujours efforcé de faire un départ exact de ce qui est propre au poète allemand et de ce qu'il doit à la source à laquelle il puisait directement. Pour les autres ouvrages qui n'ont pas, ou dont nous ne connaissons pas de sources immédiates, M. Schönbach s'est contenté de faire de nombreux rapprochements empruntés surtout à la littérature religieuse du moyen âge. Ce sont ces rapprochements, d'une richesse et d'une variété incomparables, qui, discutés et commentés d'une façon magistrale, forment le fond même de l'ouvrage du savant germaniste de Graz, et l'on peut dire que l'auteur a pleinement atteint son but, lequel était de replacer les ouvrages de Hartmann dans le milieu qui les avait vus naître, de les expliquer par l'influence de ce milieu et de montrer tout ce qu'ils lui devaient.

Chemin faisant, l'auteur a semé dans toutes les parties de son travail d'intéressantes et précieuses remarques touchant la critique et l'interprétation du texte de Hartmann, et c'est ce qui fait son livre précieux non seulement pour les historiens de la littérature et des idées médiévales, mais encore pour les philologues.

L'ouvrage de M. Schönbach, qui contient tant de choses utiles à différents égards, est d'une lecture très pénible, à cause des citations et des renvois dont il est littéralement bourré; nous regrettons que l'auteur ne l'ait pas muni d'un index détaillé des matières, qui en aurait facilité le maniement et doublé la valeur.

Au fond le livre que nous annonçons constitue une véritable innovation : une innovation utile et qui, si elle est accueillie et généralisée comme elle le mérite, ouvrira, nous l'espérons, des voies aussi fécondes que nouvelles à l'étude des littératures du moyen âge.

C. B.

on marge. Les mss. *C, D, G, L,* où se trouve cette préface de ne doivent donc point à priori être préférés, et M. Mommsen a n de prendre pour base de son édition le ms. *H* (British Museum, Harley, 3859, XIe siècle), le plus complet et le meilleur semble qu'il soit anonyme. Mais comme il résulte des observations de r que la recension de 810 n'existe pas et que Nennius est bien de l'*Historia Brittonum* composée en 796, il est évident que dition des *Mon. Germ.* la deuxième colonne entre crochets est à ier et doit rentrer dans la première, et que le titre même de « Historia Brittonum cum *additamentis* Nennii » est une erreur xte de Nennius peut être reconstitué heureusement dans son imitif, grâce à une traduction irlandaise abrégée faite au milieu iècle d'après un ms. différent de tous les mss. latins conservés et érieur. C'est ce texte irlandais que M. Zimmer a retraduit en qui forme la troisième colonne de l'éd. Mommsen sous le titre de *Interpretatus*. Ce titre n'est pas heureux et peut induire en erreur r. Peut-être est-ce une épigramme, une satire involontaire de la on de M. Zimmer? Le texte irlandais aurait en effet besoin, lui 'une édition critique. Il paraît que M. Z. a choisi dans les s des mss. irlandais les leçons qui se rapprochaient le plus du tin de l'éd. Mommsen, ce qui est vraiment trop commode et euer plus d'une fois un cercle vicieux.

qu'il en soit, l'édition des *Mon. Germaniæ historica* représente me considérable de travaux, d'efforts, de découvertes. On doit de naissance aux deux érudits éminents qui ont mené à bonne fin vre essentiellement ingrate et difficile. Nous croyons cependant

cialisation. Elle a plutôt fait tort à la composition de l'ouvrage, à l'équilibre de ses parties. Ainsi l'introduction au moyen âge proprement dit est disproportionnée. Ce défaut vient surtout du développement donné à l'histoire du christianisme primitif et des Barbares avant les Invasions. Le tableau de l'organisation romaine est par contre presque omis. Les principes de l'État impérial ont cependant exercé sur le moyen âge une influence qui rendait leur analyse plus nécessaire dans cette introduction que l'histoire de la prédication apostolique et des persécutions.

Nous regrettons également l'insuffisance des chapitres consacrés aux civilisations byzantine et arabe, dont le rôle religieux, économique et artistique méritait une étude plus sérieuse. Elles sont visiblement antipathiques à l'auteur; dans la première, qualifiée durement de « conservatisme momifié », il n'a vu que les petits côtés; à la seconde il reproche d'avoir ressuscité sous les apparences d'une religion monothéiste le paganisme naturaliste et sensuel. La codification justinienne, les querelles religieuses, sont en particulier absolument sacrifiées.

La même observation vaut pour le corps de l'ouvrage, pour l'exposé de la civilisation du moyen âge européen. Le point de vue est toujours catholique et allemand. L'auteur nous apprend lui-même qu'il a voulu composer une sorte d'introduction au travail de Janssen. A défaut de cet avertissement, la distribution du plan serait suffisamment édifiante. Elle comporte en effet deux grandes sections, avant et après l'an 1000. Entraîné par ses tendances littéraires, M. G. a été porté à exagérer la signification de cette date. Incarnant cette époque dans les figures d'Otton III et de Gerbert, il a eu le tort de prétendre fixer à l'an 1000 la frontière concrète et absolue entre l'ère carolingienne ottonique et l'ère des Saliques et des Staufen, entre un pré-moyen âge encore imbu de traditions romano-classiques et un vrai moyen âge germano-chrétien.

Ces réserves faites, l'orientation du livre a son avantage. Au moyen âge, tout part de la religion ou y aboutit; une connaissance approfondie des questions religieuses ou ecclésiastiques, même secondaires, est donc la meilleure préparation à celle de la société. Elles ont d'ailleurs fourni à M. G. la plupart de ses bons chapitres : tous sont intéressants et quelques-uns atteignent à l'éloquence. Exception doit être faite pour l'histoire de la papauté qui est sommairement étudiée. Nous ne nous plaindrons pas plus de la place donnée à la partie allemande de la civilisation médiévale. Elle nous vaut des chapitres qui servent de pendants aux sections correspondantes de notre histoire et complètent heureusement notre connaissance de l'histoire européenne.

Les meilleures sections de l'ouvrage sont celles qui nous retracent en tableaux très détaillés et vivement colorés, la vie économique, sociale et morale aux diverses périodes distinguées par l'auteur.

Le sectionnement chronologique entraîne quelques inconvénients : ainsi, il cadre avec l'histoire allemande, mais ne concorde pas toujours avec la nôtre; d'autre part, il sépare quelquefois des études qui auraient gagné à leur rapprochement. Néanmoins les différentes phases sont judi-



cieusement limitées et leur originalité nettement définie. L'analyse des tendances propres à chacune d'elles, surtout l'exposé du symbolisme et du mysticisme des xe et xie siècles, celui de l'évolution des xiie et xiiie siècles vers le réalisme et le criticisme, ont inspiré des pages fortement conçues et remarquablement écrites. A signaler également une étude curieuse de l'influence de l'Église sur le droit de propriété et d'acquêt, où l'auteur, qui semble tendre au socialisme chrétien, fait valoir, en l'opposant au droit romain la conception médiévale de l'économie sociale et politique.

Nous reprocherons à M. G. d'avoir sacrifié le côté artistique; bien qu'il ait senti et heureusement défini les arts roman et gothique, il ne leur a pas consacré la place qui leur est due.

D'une manière générale, l'illustration est insuffisante; une soixantaine de figures sont comme perdues dans un ouvrage de 800 pages.

En dépit des critiques que nous avons cru devoir faire, nous considérons l'*Histoire de la civilisation du moyen âge* comme un très bon manuel, d'une lecture instructive et agréable, écrit dans une belle langue classique, souvent colorée, toujours claire.

François Benoit.

Kœlnische Künstler in alter und neuer Zeit, réédition de l'ouvrage de J. J. Merlo, augmentée et entièrement refondue par MM. Ed. Firmenich Richartz et Hermann Keussen. — Düsseldorf, Schwann, 1893-1895, in-4°, xviii-1195 p. ; 52 pl. hors texte.

Les livraisons 7 à 34 de ce bel ouvrage ont paru depuis le dernier compte rendu qui en a été donné ici. Elles contiennent 729 pages de texte serré, diverses vignettes et de bonnes planches hors texte. Trente-sept excellentes phototypies sont consacrées à des chefs-d'œuvre de cette vieille école de peinture colonaise dont l'originalité et la distinction offrent tant de charme, et qui semble avoir plus de parenté avec l'école siennoise qu'avec le style germanique. On remarque notamment deux admirables Vierges du maître Stephan, auquel est consacré un article étendu et fort intéressant. D'autres œuvres sont anonymes, mais les auteurs ont pris l'excellent parti de faire figurer au nom de leurs œuvres des notices sur les maîtres dont les noms sont perdus. Entre autres biographies importantes, on peut citer encore celle de Wilhelm von Herle illustrée de la reproduction de ses peintures de l'hôtel de ville de Cologne, celle d'Antoine de Worms, peintre et graveur vers 1500, et de maître Michel, l'un des architectes de la cathédrale de Cologne. Une table [illegible] dont les noms sont inconnus, et [illegible] jusqu'en 1600 complètent ce très [illegible] des recherches poursuivies durant deux [illegible].

C. Enlart.

STRACOSCH GRASSMANN (Gustav). — **Geschichte der Deutschen in Oesterreich-Ungarn.** — Wien, Carl Konegen, 1895, in-8°, VIII-552 p.

M. Grassmann s'est proposé de nous raconter l'histoire des Allemands en Autriche-Hongrie depuis l'époque de leur établissement dans ce pays jusqu'à nos jours. Le premier volume, le seul paru, conduit cette histoire jusqu'à l'année 955.

L'ouvrage se divise en deux livres : le premier traite de l'invasion des peuples barbares dans les pays danubiens jusqu'en 488 ap. J.-C. ; le second nous présente la chute des diverses monarchies qui s'étaient établies dans la péninsule de Balkans, occasionnée par l'invasion des Slaves. A la fin de ce premier volume, l'auteur a donné un index qui, bien qu'incomplet, rend de très réels services.

M. G. s'est efforcé de mettre en pleine lumière le rôle et l'importance historique de chacun des peuples envahisseurs. Le premier peuple d'origine germanique qui pénétra en Autriche fut les Bastarnes, dont l'empire s'étendit à la fin du III[e] siècle jusqu'à la mer Noire. Il ne semble pas que ce peuple ait joué un très grand rôle dans l'Empire romain ; bien autrement importants sont, à ce point de vue, les Marcomans. Leur roi, Marbod, avait formé une confédération des peuples germaniques du Nord et de l'Est. Cette confédération, au sud du Danube, se trouvait être en contact avec les Romains. La guerre était inévitable ; elle dura plus de dix ans. Les Marcomans s'allièrent plus tard aux Romains contre le peuple Dace dont la bravoure était un sujet de craintes perpétuelles à la fois pour les Romains et les Barbares, leurs alliés. A côté des Marcomans, M. G. place les Goths sur lesquels les Romains exercèrent une sorte d'attraction et qui reçurent d'eux les germes d'une civilisation et les principes d'une religion différentes de leur civilisation et de leur religion (258-260).

De ces faits multiples et complexes, M. G. a su dégager les traits importants, montrer comment l'élément germanique a pénétré dans l'Empire, et comment s'est produite la fusion de ces deux éléments, romain et germanique, comment aussi les empereurs après Trajan ne pensèrent plus à étendre l'Empire, mais seulement à assurer par des fortifications l'intégrité de leurs possessions et la tranquillité des populations soumises à leur domination. Mesures insuffisantes, puisque les provinces romaines du Danube allaient échapper bientôt aux Romains. Les circonstances qui favorisèrent cette mutilation de l'Empire, le récit des faits sont longuement traités par M. G.

Le chapitre V qui termine ce premier livre est consacré à la civilisation germanique dans les pays du Danube à l'époque romaine. Les relations commerciales entre Germains et Romains étaient très actives : les Romains possédaient des maisons de commerce dans les différents États germaniques, les Germains empruntaient aux Romains leurs procédés industriels en attirant chez eux leurs ouvriers : ils se perfectionnèrent ainsi dans l'art de travailler les métaux : les Goths ont laissé

ient limitées et leur originalité nettement définie. L'analyse d
es propres à chacune d'elles, surtout l'exposé du symbolisme et d
sme des xe et xie siècles, celui de l'évolution des xiie et xiiie siècl
réalisme et le criticisme, ont inspiré des pages fortement conçu
rquablement écrites. A signaler également une étude curieuse d
nce de l'Église sur le droit de propriété et d'acquêt, où l'auteu
ible tendre au socialisme chrétien, fait valoir, en l'opposant a
main la conception médiévale de l'économie sociale et politiqu
reprocherons à M. G. d'avoir sacrifié le côté artistique; bie
senti et heureusement défini les arts roman et gothique, il n
as consacré la place qui leur est due.
manière générale, l'illustration est insuffisante; une soixantain
es sont comme perdues dans un ouvrage de 800 pages.
épit des critiques que nous avons cru devoir faire, nous considé
Histoire de la civilisation du moyen âge comme un très bo
, d'une lecture instructive et agréable, écrit dans une belle langu
e, souvent colorée, toujours claire.

François Benoit.

---

sche Künstler in alter und neuer Zeit, réédition de l'ouvrag
J. Merlo, augmentée et entièrement refondue par MM. Ed. Fir
h Richartz et Hermann Keussen. — Düsseldorf, Schwann
1895, in-4°, xviii-1195 p. ; 52 pl. hors texte.

ivraisons 7 à 34 de ce bel ouvrage ont paru depuis le dernie

C'est là la théorie défendue par M. Robert Rœsler dans son ouvrage: *Romaenische Studien Untersuchungen zur aelteren Geschichte Romaniens* (Leipzig, 1871) : après 274, plus de Romains en Dacie; au XIIIe siècle, par une sorte de choc en retour, de nouveaux colons d'origine latine se seraient fixés dans cette région. Nous ne discuterons pas ici cette théorie qui a été réfutée par M. A.-D. Xenopol dans son ouvrage : *Une énigme historique. Les Roumains au moyen âge* (Paris, 1885, in-8°). Nous ferons remarquer seulement que M. G. parlant de l'invasion slave au VIe siècle, dit, à la page 307 : « Daneben aber blieb in Bereiche des altes Dacien noch veile Strecken der alte romaniche Bevölkerung bestehen deren Sprache und deren politiches und sociales Leben infolge dessen aufs Stärkste von den Slaven beeinflusst wurde. » Il résulte de ce passage que l'ordre d'Aurélien ne s'adresserait qu'aux fonctionnaires civils et militaires, et nullement à toute la population qui s'était solidement établie dans la belle province de Trajan. Mais cela est en contradiction avec le passage que j'ai cité plus haut, à moins que M. G. ne fasse retourner la population romaine en Dacie avant le VIe siècle. Cette dernière hypothèse ne trouve pas sa justification dans le livre même de M. G.

En résumé, on peut dire que, sauf quelques omissions et quelques digressions trop longues, l'ouvrage de M. G. se présente comme une synthèse claire, bien ordonnée, écrite dans une langue courante; c'est, en un mot, un livre intéressant, d'une lecture facile et utile.

DEMETRESCO.

Ernest Babelon. — **La Gravure en pierres fines, camées et intailles.** — Paris, s. d., in-8° de 320 p. et 204 fig. (Bibliothèque de l'enseignement des Beaux-Arts).

M. Babelon vient de consacrer aux pierres gravées un intéressant volume où l'Antiquité et la Renaissance tiennent naturellement une place prépondérante. Cependant l'auteur n'a pas négligé le moyen âge; on peut même dire que ses recherches personnelles démontrent surabondamment que l'art de la glyptique n'a jamais cessé d'être pratiqué, après la décadence de l'Empire romain. Seulement, les peuples dits *barbares* ont surtout utilisé les pierres gravées anciennes; c'est ainsi que la plupart des princes carolingiens se servent d'intailles romaines pour sceller leurs actes publics. Même lorsque les représentations ont un caractère mythologique, l'esprit religieux du moyen âge s'en accommode fort bien : ainsi un Jupiter devient un saint Jean, et une Vénus la sainte Vierge.

C'est surtout sous les empereurs carolingiens que la glyptique eut une véritable phase de renaissance, et M. Babelon groupe autour d'un disque en cristal de roche, portant le nom du roi de Lorraine Lothaire II, plusieurs monuments de même art, parmi lesquels il faut citer une *Crucifixion*, entrée récemment au Cabinet des médailles. A côté de ces

pierres gravées de travail occidental, on voit d'assez nombreux camées de style byzantin. En France, aux XIIIe et XIVe siècles, les inventaires font mention de plusieurs saphirs gravés et quelques monuments de ce genre sont parvenus jusqu'à nous.

Par ce court résumé, on sera averti de l'intérêt que présente le livre de M. Babelon pour les études médiévales.

J.-Adrien BLANCHET.

J. FINOT. — **Étude historique sur les relations commerciales entre la France et la Flandre au moyen âge.** — Paris, A. Picard, 1894.

Le livre de M. Finot est une contribution intéressante à l'histoire des relations commerciales entre la Flandre et la France au moyen âge. Il n'existait, avant son apparition, que quelques documents épars et des notices sans valeur concernant ce sujet. On trouve rassemblés à présent, dans un même ouvrage, les principales pièces relatives au péage de Bapaume (35) et aux rapports commerciaux entre les villes de Flandre et celles de la Rochelle, Niort, Saint-Jean-d'Angely, Bayonne, Biarritz, Bordeaux et Narbonne (11). M. Finot les a fait précéder d'une étude sommaire dans laquelle il expose, en deux chapitres, les principales phases de l'histoire des relations commerciales entre la France et la Flandre depuis le XIIIe jusque vers le milieu du XVIIe siècle. L'auteur ne fait souvent qu'analyser les documents qu'il publie à la suite de son ouvrage, mais il y ajoute un grand nombre de renseignements précieux, tirés des archives du Nord, de celles du Pas-de-Calais et de celles de Douai. Je signalerai, parmi les parties du livre qui apportent le plus de détails nouveaux, celles qui concernent l'état du commerce entre la Flandre et la France de 1286 à 1631.

Il est regrettable que quelques erreurs chronologiques se soient glissées dans ce travail. Une même pièce, la requête adressée par des marchands flamands au roi de France, à laquelle de Saint-Genois assigne la date de 1262, est datée de trois façons différentes (p. 27 et p. 179, n. 1). Elle est, en tout cas, postérieure à 1265, puisqu'il y est question d'un marchand se rendant à la foire du Lendit en 1265. Ensuite pourquoi ne pas indiquer, pour les autres pièces, la date suivant la notation actuelle?

Malgré ces quelques imperfections, l'ouvrage de M. Finot rendra de réels services à tous ceux qui s'intéressent à l'histoire commerciale de la Flandre et de la France au moyen âge. Il est à souhaiter que l'auteur poursuive les recherches qu'il a entamées dans les archives belges et françaises et qu'il nous fournisse bientôt la suite de son intéressante étude.

H. VANDER LINDEN.

Dr Alfred Weber. — **Der Centenar nach den karolingischen Kapitularien.** — Leipzig, Veit, 1894, in-8, 66 p. (*Ausgewählte Doktordissertationen der Leipziger Juristenfakultät*).

La thèse de M. A. Weber, bien qu'elle porte sur un point déjà maintes fois touché par les plus savants historiens du droit, n'en mérite pas moins d'être lue avec soin; non pas qu'il ait donné des solutions définitives, ni qui s'imposent, — et d'ailleurs la question en comporte-t-elle? — des problèmes que soulève le rôle du centenier aux époques mérovingienne et carolingienne, mais parce qu'il a rassemblé tous les textes des capitulaires relatifs au centenier, et même au *vicarius*, exposé avec clarté et discuté avec finesse les opinions de ses devanciers. Pour M. Weber, à l'époque carolingienne, le centenier et le vicarius ne sont qu'un seul et même officier, placé dans l'immédiate dépendance du comte, ayant l'administration d'une portion du *pagus* appelé, soit *centena* ou *condita* (ce dernier mot venant du celtique *cant* = *centum*), soit *vicaria*. Mais il n'est pas douteux que le *centenarius* et le *vicarius* n'aient des origines différentes. Car le *centenarius* a été d'abord un officier populaire, tandis que le *vicarius*, et son nom l'indique, n'a jamais pu être qu'un lieutenant du comte. A l'époque carolingienne, il semble bien que le *centenarius*, devenu certainement un officier du comte, et le *vicarius* se soient confondus; là où il y a un *vicarius*, il n'y a pas de centenier. Pour déterminer les attributions du centenier, attributions administratives, militaires et judiciaires, à l'époque carolingienne, M. Weber est donc autorisé à invoquer les textes où il n'est question que du *vicarius*. Il ne fait appel qu'aux capitulaires. En ce qui touche la fonction judiciaire, le *vicarius* n'apparaît, dans les capitulaires, que comme président des mâls extraordinaires, comme juge des *causæ minores*. Il ne peut prononcer ni au criminel, ni dans les affaires relatives à la propriété et à la liberté. Ce qui est en contradiction avec quelques formules où le *vicarius* apparaît comme présidant le *mallus publicus*, et prononçant des sentences dans des affaires relatives à la liberté et à la propriété. M. Weber prétend que ce sont là des exceptions, que extraordinairement et par délégation spéciale, le *vicarius* remplace le comte empêché de présider le *mallus publicus* ordinaire. Mais les documents de la pratique ne doivent-ils pas l'emporter sur des documents législatifs? Les formules ne présentent pas généralement un état de choses exceptionnel; elles nous montrent plutôt le fait habituel. Au contraire les capitulaires n'expriment souvent que les prétentions de la royauté; leurs dispositions et prescriptions sont restées, — on le constate en bien des cas, — lettre morte; elles n'ont pas été appliquées. Et je serais disposé à croire que les comtes ont abandonné à leurs officiers l'administration de la justice même dans les affaires criminelles et au civil, dans les *causæ majores*. Autrement, comment expliquerait-on qu'aux xe et xie siècles, la *vicaria potestas* comprend essentiellement les cas criminels, le meurtre, le vol, le rapt et l'incendie [1]?

1. Voyez à ce sujet : F. Lot, *La Vicaria et le Vicarius*, dans *Nouvelle Revue histor. de droit*, 1893, p. 281 et suiv.

M. Prou.

[illegible] on voit d'assez nombreux camées [illegible] siècles, les inventaires [illegible] et quelques monuments de ce [illegible]

[illegible] de l'intérêt que présente le livre [illegible]

J.-Adrien Blanchet.

[illegible] sur les relations commerciales [illegible] Flandre au moyen âge. — Paris [illegible]

[illegible] intéressante à l'histoire de [illegible] la France au moyen âge. [illegible] que quelques documents épars et d[illegible] sujet. On trouve rassemblés à prése[illegible] principales pièces relatives au péage [illegible] entre les villes de Fland[illegible] Saint-Jean-d'Angely, Bayonne, Biarr[illegible] M. Finot les a fait précéder d'une étu[illegible] en deux chapitres, les principa[illegible] commerciales entre la France et [illegible] le milieu du XVIIe siècle. L'auteur [illegible] qu'il publie à la suite de [illegible] nombre de renseignements préci[illegible] celles du Pas-de-Calais et de celle[illegible] parties du livre qui apportent le plu[illegible]

IV. Vous vous étonnez que je n'aie rien dit de Thierry de Chartres. Mais c'était un *artium studiosissimus investigator* qui a professé à Paris la rhétorique et la dialectique et qui n'a pas eu de démêlés avec les écoles de théologie. A quel titre donc aurais-je donné à Thierry de Chartres place parmi nos théologiens ?

V. Vous reprochez à mon travail des « inutilités », des « longueurs ». Je me borne à transcrire ces paroles de mon *Avant-Propos*, tome I, p. II :

« Au-dessous des docteurs et des maîtres qui s'illustrèrent par l'éclat de leur « parole et surtout par les productions de leur plume, se placent ceux qui, en « possession de grades inférieurs, se sont cependant acquis, par les mêmes « moyens, une certaine renommée. Nous avons pensé qu'il était bon de ne pas les « passer absolument sous silence dans notre revue, ne leur accordât-on que le « bénéfice d'une note de quelques lignes. Nous avons également estimé que ce ne « serait pas tout à fait un hors-d'œuvre de traiter de même les illustrations « littéraires qui appartiennent à la Faculté, ne serait-ce qu'en qualité d'élèves. Le « désir d'être aussi complet que possible, en ce qui touche le célèbre corps « enseignant, sera notre justification ou notre excuse. »

Je ne crois donc pas être sorti de mon cadre, en écrivant les notices que vous signalez comme des hors-d'œuvre. Quant à Hugues de Strasbourg, en particulier, il n'est pas entré dans « la place », parce qu'il *méritait d'être docteur*, mais bien : 1° parce que l'historien Bandello le qualifie de *magister Parisiensis* ; 2° parce que l'étudiant en théologie de notre *Alma Mater* avait acquis une certaine célébrité.

Ne trouverez-vous pas juste de placer ces réflexions sous les yeux des lecteurs du Bulletin, *Le Moyen Age* ? Tel est l'usage en pareille circonstance.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

P. Feret.

Réponse à M. l'abbé Feret.

Deauville, le 26 août 1895.

Monsieur l'Abbé,

Votre lettre appelle la discussion sur quelques points de l'article que j'ai consacré à votre travail. Je saisis avec empressement l'occasion de justifier mes critiques.

Comme vous, Monsieur, je n'insisterai pas sur cette malencontreuse erreur typographique qui, se répétant à quelques lignes d'intervalle, était faite pour étonner un peu. Je l'avais indiquée dans le seul but de montrer qu'une correction plus attentive des épreuves aurait fait disparaître bien des taches.

Mais arrivons aux points litigieux.

1° Vous êtes persuadé, Monsieur, que vous étiez « fondé à appeler l'*Historia Pontificalis* une œuvre anonyme », parce que l'éditeur qualifiait l'auteur de *Gallus, clericus, curtaneis instructus, litteris eruditus*. Je ne suis pas de cet avis. M. W. Arndt se fondait sur l'œuvre même qu'il publiait pour donner ces qualificatifs à un auteur dont il n'avait pu découvrir le nom ; il se trompait en le croyant français. L'*Hist. Pont.* permet d'affirmer que l'auteur résidait en France et rien de plus. La question d'attribution a été résolue par M. Giesebrecht dans un article des *Sitzungsberichte der philos.-philol. und histor. Classe der K. Bay. Akad. der Wissenschaft* (1873, p. 124) auquel je vous prierai de vous reporter. Vous me fournissez un exemple à l'appui de mon assertion que vous n'avez point suffisamment consulté les travaux étrangers.

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

La rédaction du *Moyen Age* a reçu de M. l'abbé Feret la lettre que l'on va lire. M. L. Levillain, l'auteur de l'article incriminé, nous a demandé l'autorisation de répondre. Nous publions ci-dessous les deux lettres.

Lettre de M. l'abbé Feret.

Saint-Maurice, le 10 août 1895.

MONSIEUR,

Vous avez consacré, dans le *Moyen Age*, juillet 1895, un long article aux deux volumes parus de la *Faculté de théologie de Paris et ses Docteurs les plus célèbres*. Je m'empresse de vous remercier, bien que vous ayez visé à n'être pas tendre pour l'auteur : je respecte les droits de la critique.

Je me permettrai, cependant, quelques réflexions.

Je ne m'arrêterai pas à l'année « 1230 », imprimée pour l'année « 1231 ». Puisque j'avais démontré qu'il fallait adopter cette dernière année, il devenait évident que « 1230 » était un *erratum*, par conséquent un de ces *errata* que le lecteur découvre facilement sans que l'auteur ait besoin de les signaler. Néanmoins, comme dans le tome III, actuellement sous presse, de mon ouvrage, on a imprimé « 1748 » pour « 1348 », je prends dès aujourd'hui, pour éviter des reproches, la résolution d'indiquer cet *erratum*.

Ceci dit, je formule mes réflexions.

I. Vous attribuez à Jean de Salisbury l'*Historia pontificalis*. Je m'en suis rapporté à l'éditeur se bornant à dire que l'auteur était *Gallus, clericus constantis instructus, litteris eruditus* (*Monument. Germ. histor., Script.*, tom. XX, p. 516), mais se gardant bien de le nommer. J'étais donc fondé à appeler l'*Historia pontificalis* une œuvre anonyme. Vous avez sans doute des données particulières pour vous prononcer dans un autre sens. Je vous serais reconnaissant, si vous aviez la bonté de me les communiquer.

II. L'*Historia pontificalis* renferme bien les paroles par vous citées à l'endroit de Pierre Lombard et de Robert de Melun (*Ibid.*, p. 522), mais n'infirme pas le témoignage de Geoffroy. De plus, l'auteur déclare puiser dans ce dernier, qui écrivit un livre, « gratus universis, nisi videretur invehentis habere speciem et ex » quacumque causa conceptam amaritudinem continere ». Puis, il confesse qu'il n'entend pas se livrer à un examen sur ce point (*Ibid.*, p. 525-526). Comment donc aurais-je pu découvrir que l'*Historia pontificalis* contredit ou corrige l'*Epistola Gaufridi* ?

III. Vous n'admettez pas que les trois grandes écoles de Paris aient été le berceau de l'Université. Vous traitez d'« hypothèses » les raisons par moi alléguées en faveur de cette opinion. A vos yeux, seule, l'école de N. D. a eu cet honneur. Libre à vous. Mais comment, d'autre part, expliquer dans votre opinion le rôle considérable du chancelier de Sainte-Geneviève au sein de l'Université et dès les premiers temps ?

temps
contro-
puisse

qualifiés » et
à justifier
auquel, vous
de la théo-
sur le même
quelquefois de la
Foulques de
pas une seule
élèves de votre
la figurer dans
pouvait de ce
Thierry fut *artium*
dans la scule
et Thierry de
un théologien
operibus.
Bandello, vous le
H. de Str. *Magister*
des catalogues de
sous une autre forme
H. de Str. n'était pas

distingués.

LÉON LEVILLAIN.

[illegible] Monsieur, comment vous auriez pu découvrir que [illegible] *Pontificalis* [illegible] l'*Epistola Gaufridi*. Mais [illegible] en comparant les deux récits, ce dernier très manifestement hostile à [illegible] la Porrée, [illegible] impartial. Jean de Salisbury déclare [illegible] l'*Hist. Pont.*, rapporter ce qu'il a vu et prendre chez les autres ce qui [illegible]. En admettant même que J. de S. ait fait des emprunts au [illegible], ce qu'il ne nous dit pas, il aurait fait un choix dans les [illegible] par Geoffroy, choix d'autant plus significatif qu'il assistait lui-même au [illegible] 1148. Il savait d'ailleurs à quoi s'en tenir sur l'impartialité du secrétaire [illegible] lorsqu'il écrivait le passage rapporté par vous-même. Quoi qu'il en [illegible] vous indiquiez les sources de l'histoire de ce concile, n'auriez-vous [illegible] ce récit de l'*Hist. Pont.* dont quelques érudits font plus de cas [illegible] M. Arndt lui-même et M. l'abbé Clerval, qui étudiant cette question [illegible] : « Othon de Freysingue et Jean de Sal. plus favorables à Gilbert sont [illegible] dignes de foi que Geoffroi d'Auxerre secrétaire de saint Bernard qui [illegible] passion et longtemps après les événements? » (*Les Écoles de Chartres* [illegible] ne suis pas, vous le voyez, le seul à ne pas partager votre opinion.

[illegible] la question des origines de l'Université, vous avez été blessé par ce mot [illegible] dont je me suis servi pour désigner vos raisons. Je justifie ce mot par [illegible] pris dans votre livre. Pour démontrer que les trois écoles de Notre-[illegible] Saint-Victor et de Sainte-Geneviève avaient donné naissance à l'Uni[illegible] vous fallait prouver contre le P. Denifle que les deux dernières existaient [illegible] *indices*, dites-vous d'après l'*Histoire littéraire*, que l'École de Saint-[illegible] maintint avec avantage jusqu'à la fin du XII[e] s. » Quels indices avont-[illegible] ne nous le dites pas. Et Sainte-Geneviève ? Il n'est point prouvé, [illegible] que l'on ait cessé d'enseigner les arts libéraux aux écoles de Sainte-[illegible], car « du Molinet fait de Pierre Lombard un des successeurs d'Abélard [illegible] que ce dernier avait occupée sur la montagne; » et vous ajoutez [illegible]

artistes passèrent l'eau les premiers pour se placer sous la juridiction de l'abbé de Sainte-Geneviève ; les théologiens n'émigrèrent qu'à partir de 1227 sur les terres de l'abbaye. Jusqu'alors les étudiants n'avaient relevé que du for de l'évêque de Paris : pourquoi donc leur donnez-vous pour juge l'abbé de Sainte-Geneviève ? « Par une décision de Célestin III les étudiants ne relevaient que du for ecclésiastique de l'endroit. Leurs affaires temporelles devaient être jugées par l'évêque de Paris, auquel était *probablement* adjoint l'abbé de Sainte-Geneviève. » Vous vous appuyez sur une opinion de Crevier ; ce n'est point là faire œuvre de critique. Enfin c'est en 1227 seulement, comme le prouve la bulle de Grégoire IX que le chancelier de Sainte-Geneviève demanda et obtint le droit de conférer la *licentia docendi « sur les terres de l'abbaye »*. Il ne me semble donc pas qu'on soit en droit de parler du rôle considérable du chancelier de Sainte-Geneviève dès les premiers temps de l'Université ; celui-ci profita de la rivalité des maîtres et du chancelier de Notre-Dame pour conquérir quelques privilèges, et il n'y a rien dans ce rôle qui puisse légitimer votre théorie des origines de l'Université.

4° J'arrive enfin aux deux réponses que vous me faites à propos des « inutilités » et de Thierry de Chartres. Le passage de votre avant-propos ne suffit pas à justifier votre livre du reproche que je lui adressais. Dans le désir d'être complet, vous eussiez pu dresser des listes d'élèves, donner à ceux qui avaient traité de la théologie une notice détaillée. Mais en plaçant tous les élèves et les maîtres sur le même plan, vous avez dispersé l'intérêt sur des sujets qui nous éloignaient quelquefois de la Faculté de théologie de Paris. Que nous importe la biographie de Foulques de Neuilly dans une étude du genre de la vôtre, si nous ne connaissons pas une seule œuvre théologique de lui ! A ce prix, vous avez laissé de côté des élèves de votre Faculté, comme Pierre de Celles, Jean de Salisbury, qui auraient dû figurer dans la galerie des théologiens de Paris ; Thierry de Chartres lui-même pouvait de ce chef réclamer une place dans votre livre. En outre, de ce que Thierry fut *artium studiosissimus investigator*, il ne s'ensuit pas qu'il se soit confiné dans la seule étude des arts. Les maîtres, au XII° s., ne se spécialisaient pas ; et Thierry de Chartres comme Guillaume de Conches et Gilbert de la Porrée fut un théologien hardi et quelquefois subtil comme le prouve le *De sex dierum operibus*.

Est-il besoin d'insister sur le cas d'Hugues de Strasbourg ? Bandello, vous le reconnaissez, ne donne point les raisons qui lui font appeler H. de Str. *Magister Parisiensis*. Il a contre lui, dites-vous vous-même, « le silence des catalogues de Salanhac et de Bernard *Guidon* ». Invoquer sa célébrité, c'est sous une autre forme exprimer la pensée que traduit la phrase incriminée : « Si H. de Str. n'était pas docteur, il méritait de l'être. »

Veuillez croire, monsieur l'abbé, à mes sentiments les plus distingués.

Léon Levillain.

RÉPERTOIRE MÉTHODIQUE

DU

MOYEN AGE FRANÇAIS

POUR L'ANNÉE 1894

AVERTISSEMENT

La présente bibliographie est destinée à faire connaître, pour l'Histoire de France antérieure à l'année 1500 (1515, date extrême), les livres nouveaux et les articles de recueils périodiques. Pour l'histoire des pays voisins de la France, au moyen âge, nous renvoyons à la bibliographie analogue qui paraît depuis plusieurs années dans la *Deutsche Zeitschrift für Geschichtswissenschaft*.

Nous avons adopté pour ce répertoire l'ordre méthodique qui nous a paru le plus commode pour un ouvrage d'information de ce genre. Destiné spécialement à l'Histoire de France, tout y a été subordonné à cette Histoire; c'est ainsi que les publications sur l'histoire générale d'un pays étranger ont été considérées au point de vue français, et mises à la place que leur assignent la chronologie ou les faits historiques. Désirant en outre donner une bibliographie d'Histoire générale plutôt qu'une bibliographie d'Histoire locale, nous avons avant tout classé les publications suivant les subdivisions que comporte l'étude de cette Histoire générale; nous ne nous sommes départi de ce principe que pour les Beaux-Arts, et particulièrement l'archéologie. Là, la complexité des recherches des érudits ne nous eût pas permis de ranger leurs travaux suivant des divisions historiques ou chronologiques bien nettes, et, sauf pour l'archéologie préhistorique, nous avons eu recours au classement géographique, suivi également pour les monographies locales. Pour donner cependant satisfaction à ceux qui s'intéressent à l'Histoire locale, nous avons représenté dans chaque département par un renvoi toutes les publications relatives à son histoire indiquées dans des chapitres plus généraux.

Au point de vue critique, estimant qu'il est plus dangereux de donner des appréciations inexactes que de n'en point donner du tout, et jugeant qu'il n'est pas de la compétence d'un seul de connaître d'ouvrages publiés sur une période de plus de quinze siècles et sur des sujets très différents, nous avons cru devoir faire appel [illegible] en indiquant les comptes rendus critiques qu'ils ont faits de ces ouvrages.

Au point de vue bibliographique, ne pouvant indiquer le contenu de chaque ouvrage, nous avons, lorsqu'un livre ou un article touchait à plusieurs sujets, signalé ce volume ou cet article [illegible] avec renvoi au numéro où se trouve l'indication bibliographique [illegible] était incomplet ou même [illegible]

[illegible] il y a des omissions dans [illegible] ce sont là les défauts [illegible] commencée; mais nous espérons

qu'on voudra bien nous adresser quelques critiques, nous ne manquerons pas de les mettre à profit; et de nous-mêmes, nous corrigerons certains défauts que nous découvrons dans le travail achevé.

En ce qui concerne les périodiques allemands, nous avons largement utilisé le dépouillement que le Dr Treffz, de l'Université de Leipzig, en avait fait pour le *Moyen Âge*.

Nous adressons à MM. Prou et Levillain nos plus vifs remerciements pour l'aide qu'ils nous ont prêtée, qu'ils nous promettent plus grande encore à l'avenir, et pour les conseils qu'ils ont bien voulu nous donner.

A. Vidier.

ABRÉVIATIONS

Ac., ***Ak.*** Académie, Akademie. — *Allg.* Allgemein(-e). — *Altthknde*, Alterthumskunde. — *Anal. Boll.* Analecta Bollandiana. — *Ann.* Annales. — *Annu.* Annuaire. — *Anz.* Anzeiger. — *Arch.* Archives. — *Archl.* Archéologie(-ique). — ***B.*** Bulletin. — *B. E. C.* Bibliothèque de l'École des Chartes. — *Bbth* Bibliothèque. — *Bbph.* Bibliographie. — *Beil.* Beilage. — *Bl.* Blatt. — *Blätt.* Blätter. — ***C. R.*** Compte-rendu — *Doc* Documents. — *dtsch.* deutsch(-e). — *f.* fur. — *Fr. fr. franç.* France, français. — *Forschg.* Forschung(-en). — *Giorn.* Giornale (-di Erudizione, -della letteratura italiana). — *Gsch.* Geschichte — *H. h. hist.* Histoire, historique, historische, historical. — *Inscr.* Inscriptions. — *Lgue* langue. — *Lit.* Literarisch(er, -e, -es). — *Literat.* Literatur. — *Lit. Cent.bl.* Literarisches Centralblatt. — ***M.*** Memoires. — *Mitth.* Mittheilungen (-des Instituts f. œsterreichische geschichtsforschung). — *Mitt. alt.* Mittelalter. — *Moy. a.* Moyen age. — *Num.* Numismatique. — ***Polyb. litt.*** Polybiblion, partie littéraire. — *R.* Revue, Rivista, Review. — ***Rdsch.*** Rundschau. — *R. H.* Revue historique. — *R. Q. H.* Revue des Questions historiques. — ***Rec.*** Recueil. — *Sc.* Sciences, scientifique. — *Soc.* Société. — *Stor.* Storia, storica. — *Stzngb.* Sitzungbericht(-e). — *Ver.* Verein. — *Wissnsch.* Wissenschaft. — *Wstdtsch.* Westdeutsch. (-Ztsch. f. Gsch. u. Kunst.) — *Wstsch.* Westschrift. — *Z.* zu. — *Ztsch.* Zeitschrift. — *Ztg.* Zeitung.

N. B. — Les ouvrages dont le format n'est pas indiqué sont des in-8°.

Les ouvrages dont le lieu d'édition n'est pas indiqué ont été publiés à Paris.

Les ouvrages dont la date de publication n'est pas indiquée ont paru en 1894.

Pour les indications de millésime une virgule renversée en tête remplace les deux premiers chiffres. Ex. : '94 = 1894.

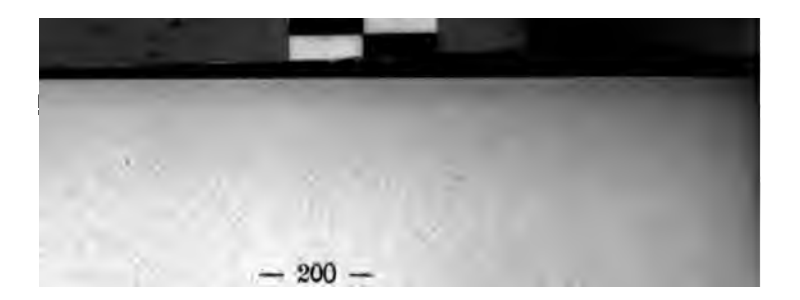


TABLE DES MATIÈRES

RÉPERTOIRE MÉTHODIQUE

DU

MOYEN AGE FRANÇAIS

POUR L'ANNÉE 1894

SECTION I

Histoire générale.

I. HISTOIRE PAR ÉPOQUES

§ 1. *Origines : 1-19.* — **§ 2.** *Généralités sur le Moy. A. : 20-37.* — § 3. *Mérovingiens et Carolingiens : 38-100.* — § 4. *Capétiens : 101-116.* — § 5 *Normands et Angevins en Italie. Croisades : 117-176.* — § 6. *Valois : 177-378.*

§ 1.

1. D'Arbois de Jubainville. Les premiers habitants de l'Europe. II, 2e éd., xxvi-426 p. ; C. R. *S. Reinach. R. crit.* 37, p. 371-3 ; *R. H.* 55, p. 97-8 ; *F. Lot. B. E. C.* 55, p. 148-55 ; *R. Archl.*, 3e sér., 26. p. 271-4 ; *Ernault. R. crit.* '94, p. 186-94 ; *Nouv. R. h. de droit fr.*, 19, p. 115-6 ; *Lambin. B. Inst. cath.*, '94, p. 270-2 ; *Loth, Ann. Bretagne*, 10, p. 274-88 ; *Lit. Cent.bl.*, '94, col. 1019-21. — **2.** De Villenoisy. Origine des premières races ariennes d'Europe. *Museon*, '94, p. 62-78, 130-49. — **3.** N. Boulay. L'ancienneté de l'homme en Fr. *R. Lille*, 10, p. 135-54, 269-91. — **4.** A. Bertrand et S. Reinach. Les Celtes dans les vallées du Pô et du Danube. II. Nos origines, vii-246 p. C. R. *Mis de Nadaillac, Correspond*t,10 fév. '95; *B. Inst. Cath.*, '95, p. 207-8. — **5.** E. Petitot. Origines et migrations des peuples de la Gaule jusqu'à l'avènt des Francs, xvi-716 p. — **6.** O. Hirschfeld. Timagenes u. die Gallische Wandersage. *Sitzgb. Ak. Berlin*, 19, p. 331-47. *B. epig. Midi Fr.*, '94 p. 329-30. — **7.** C. Pedroli. Roma e la Gallia Cisalpina. Torino, '93. C. R. *R. stor. ital.*, '94, p. 80-2. — **8.** A. Vincent. L'épopée nation. La naissance d'une ville [Fondat. de Marseille], 4°, 366 p. C. R. *Giorn. di Erudiz.* (*bbfico*), 5, p. 119-20. — **9.** C. Vincent. L'épopée nation. La mort d'un empire [Empire de Ligurie], 4°, 422 p. C. R. *Trolliet. Monit. Univers.* 22 fév. '95. Géog. de la Gaule rom. v. n° 393. — Géog. du sud-ouest de la Gaule rom., v. n° 101. **10** Cel Perrin. Marche d'Annibal des Pyrén. au Pô. C. R. *Giorn. di Erudiz.* (*bbfico*), 5, p. 194-6. — **11.** J. Roman. La traversée des Alpes par Annibal. *B. Soc. Etudes Hautes-Alpes*, '94, p. 1-27. — **12.** E. Ritterling. Statthalter v. Germania interior. *Wstdtsch. Ztsch. f. Gscht. u. Kst.*, 13, p. 28-37. — **13.** G. Maurin. Etudes sur le Midi gallo-rom. La conq. de la Narbonn. *M. Ac. Nîmes*, 7e ser. 16, p. 241-60. — **14.** E. de Saint-Eutrope. Observ. sur les écrits relat. à la défaite des Ambrons et des Teutons. *R. Sextienne*, 12, p. 94-6. — César, v. Historiographie, n° 3081 à 3091. — **15.** G. Maurin. Les campagnes de César. *R. du Midi*, '94 .II., p. 85-106. — **16.** E. Choucary. Divitiac et Dumnorix. *Fr. nouv.*, 25, 26, 27, 28, 30 oct., 8 nov. '94. — **17.** C. Richard. Vellaunodunum et le combat de Sarry (7e camp. de César). *B. Soc. scient. Yonne*, 48, p. 99-110. — **18.** F. P. Thiers. Sur les postes optiques des Romains en Languedoc. *B. Commiss. archl. Narbonne*, '94 p. 137-51. **19.** A. Chassant. Un questeur romain à « Mediolanum » [illegible] le règne de Trajan. [illegible]

§ 2.

Historiographie. Deux chroniques de St-Riquier jusqu'au XIIe et au XVe s., [illegible]

nos 3103 et 3104. — **20**. Bémont et Monod. Hist. d'Eur. (395-1270), '91, in-12. C. R. *Polyb. litt.*, 70, p. 55-6. — **21**. G. Carré. Le Moy. A. (395-1270). Choix de lect. hist., in-18, vi-380 p. — **22**. E. Emerton. Mediæval Europe (814-1300). Boston, xxv-607 p. — **23**. Gagnol. Hist. du Moy. A. (395-1610), 2 vol. in-18. C. R. *Polyb. litt.*, 71, p. 367-8. — **24**. Lavisse et Rambaud. Hist. gle du ive s. à nos jours, I-IV, '92-'94. C. R. *Wiriath, Moy. A.*, '94, p. 107-109, 183-4; *R. crit.*, fév. '95; *Sagnay, R. sc. ecclés.*, '94, p. 321-32; *Lit. Cent. bl.*, '94, col. 916; *H. Ztsch.*, 73, p. 312-4. — **25**. A. Parmentier. Album hist. Ier. — **26**. J. Vogt. Illustrierte Weltgsch. Hft., 73-119. Leipzig.

27. C. Romagny. Memento chronol. de l'hist. milit. de la Fr., in-16, 317 p. — **28**. Cte Hardy du Périni. Batailles franç., 1re sér. (1214-1559). Chateauroux, in-18, 383 p. C. R. *Ann. de l'Est*, '95, p. 140-1. — **29**. Jablonski. L'armée franç. à trav. les âges. Limoges, in-18, 425 p. — **30**. C. Romagny. Hist. gle de l'armée nat. depuis Bouvines. Nancy, in-18, vi-311 p. — **31**. Lt-Cel Belhomme. Hist. de l'infant. en Fr. I (orig. à Louis XIII). C. R. *R. H.*, 54, p. 363-4. — **32**. L. Jablonski. Les femmes franç. à la guerre, in-16, 132 p. C. R. *Etudes relig.* (*bibph.*), '94, p. 767-8. — **33**. C. d'Hallencourt. La croix et l'épée. Saints milit. et soldats franç., I. Abbeville.

34. A. V. Gutschmid. Kleine Schriften (F. Rühl). V. Schriften zur römisch. u. mit. alt. Gsch. u. Literat. Leipzig, xxxii-768 S. — **35**. O. Meding. Die Grossen Epidemien des Mit. alt. *Nord u. Süd*, 71, p. 387-97. — **36**. Reinach. La Fr. et l'Italie dev. l'Hist., '93. C. R. *Polyb. litt.*, 70, p. 153-4. — **37**. Seidel. Der Rhein u. der Kultur- u. Kriegsgsch. *Germania*, I (1).

§ 3.

Voir : Histoire locale (région belge, région allemande, Alsace, Lorraine).

Bibliographie de l'Allemagne, v. no 2791. — **38**. Oman. Periods of European History, I (476-918). London, '93. C. R. *English H. R.*, 9, p. 558-9. — **39**. Monum. Germ. histor. Epist., III. Epistolæ merowingici et karolini ævi, I. Berlin, 4o, vii-702 p. C. R. *Kehr, H. Ztsch.*, 72, p. 488-90; *Dublin R.*, '94 (1), p. 202-3. — Conciles mérovingiens, v. no 779. — **40**. A. Lenoy de La Marche. La fondation de la France du ive au vie s., '93. C. R. *Prem. Moy. A.*, '94, p. 130-2; *R. Q. H.*, 56, p. 602-3; *Polyb. litt.*, 70, p. 70; *Etudes relig.* (*bibph.*), '94, p. 198-9. — **41**. Wilser. Die Frankenstämme. *Rhein. Gsch. Blätt.*, I, p. 105-[illegible] — **42**. Gutschke u. Schultze. Die [illegible] Gsch. v. der Urzeit bis zu den Karolingern, I. Stuttgart, xiii-460 p. — Bibgie du Wurtemberg, v. no 2791. — **43**. Weller. Die Ansiedlungsgsch. des Wurtembergischen Frankenlandes vom Neckar Wurtemberg. *Vierteljahrsh. f. Landesgsch.*, '94, p. 1-93. — **44**. D. Schäfer. Wurtembergische Gsch. Quellen. I. Stuttgart, iv-444 p. C. R. *Ztsch. f. d. Gsch. d. Oberrheins*, 9, p. [illegible] — Bibgie d'Aix la Chapelle, v. no [illegible] — **45**. Gross. Beitr. zur Gsch. des Aachener Reiches. Aachen. — **46**. Munzacher. Alamanniens Heldensaal [illegible] Ehrentempel. Gsch. der Alamannen [illegible] zum Abgang des Herzogtums Schwaben, I. Stuttgart, 159 p. — **47**. Kunecke. Das alte thuringische Königreich u. sein Untergang. C. R. *Ztsch. des Harz-Ver. f. Gsch. u. Altthkde*, 27, p. 515-6. — **48**. Bon Hauser. [illegible] alte Gsch. Kärntens v. der Urzeit [illegible] Kaiser Karl dem Gr. Klagenfurth, [illegible] C. R. *Mitth. Inst. österr.*, 16, p. [illegible]

49. H. Thédenat. Liste de noms gaul., barbares ou supposés tels, [illegible] des inscript. Chartres, 101 p. — Zone d'influence des Francs, v. no 425. — Etablissements francs et allemands en Gaule, v. no 426. — **50**. K. Platt[illegible] Merow. u. Karol. Bauthätigkeit *Dtsch. Ztsch.*, 78, p. 225-53. — **51**. K. Platt[illegible] Die Königspfalzen der Merow. u. Karol. I. Dispargum-Duisburg. *Jahrbuch. des Ver. v. Altthfreunden i. Rheinlande*, 95, p. 121-150 (tir. à part Bonn, 4o, 64 p.). — **52**. Averdunk. Gsch. der Stadt Duisburg, I. Duisburg. C. R. *Korresp.-bl. Westdtsch. Ztsch. f. Gsch. u. Kst.*, 13, p. 190. — **53**. C. Barrière-Flavy. Etudes sur les sépultures barbares du midi et de l'ouest de la France. '93, 4o. C. R. *Polyb. litt.*, [illegible] p. 166-9. — Sépultures barbares dans la région française, v. no 1744 et ss.

54. F. Dahn. Die Könige der Germanen. VII. Die Franken unter den Merovingern, I. Leipzig. [illegible] iv-273 S. C. R. *Lit. Cent.bl.*, '94, [illegible]

; '95, col. 45 ; *Weyl. Beil. z. allg.*
176. — Hist. poétique des Mérov.,
3098. — Questions mérov. (Evê-
du Mans) V. n° 2081. — Grégoire de
, v. n° 3101 et 3102. — Ste Geneviève,
916, 917, 918. — **55**. G. Schnuerer.
lerich der Grosse in der kirchl.
Tradition des Mitt. alt. *Dtsch. Ztsch.*
ch. Wissensch., 11, p. 18-45. —
Bme de Bouard. Ste Clotilde. *Fr.*
rée, 3 mars '94. — **57**. Busch.
lwig's Alamannenschlacht. Progr.
ach. 4°, 25 S. — **58**. M. Prou.
sur les chartes de fondat. de
de St-Pierre-le-Vif ; diplôme de
et charte de Theodechilde. Sens.
— Inscript. de St Remi et de Clovis,
2192. — Childebert, v. nos 431 et
— **59**. F. Dahn. Theudebert.
Dtsch. Blätt., 37, p. 725-36. — **60**.
de Bouard. Ste Radegonde. *Fr.*
rée, 17 mars '94. — **61**. Bme de
ard. Galeswinthe, Brunehaut, Fré-
de. *Fr. illustrée*, 28 avril, 5 mai '94.
otaire II et la guerre de Saxe,
3099 et 3100. — **62**. Bury. The
n Empire in 600 a. d. *English*
, 9, p. 315-20. — St Colomban,
885, 889. — St Gall, v. n° 914.
Les maires du palais. *Educat.*
, 18 janvier '94.
S. Lane-Poole. The Moham-
n dynasties : Chronol. and geneal.
. Westminster, xxviii-361 p. —
C.-A. Ducis. Les Sarrasins en
e. *R. Savoisienne*, oct.-déc. '94.
. V. Durand. Mouvements de
as, déterminés en Forez par les
, des Sarrasins. *B. de la Diana*,
206-247. — **67**. Diplomi imper. e
delle cancellarie d'Italia, I. Notizie
nscrizioni dei diplomi imperiali,
17. — Roma, 4°, vi-32 et 10 p. (Pub.
Romana di stor. patria). C. R.
Stor. ital., 5e sér., 14, p. 167-70 ;
Fischer, Mitth. Inst. œsterr., 15,
1-7. — Diplômes et sceaux carol.
ch. Hte-Marne, v. nos 2925 et 2926.
nales Carol., v. n° 3105. — **68**.
es. Die Kaiserliche Besitzung Ur-
n Lothringen. Metz, 61 S. — **69**.
Albrecht. Rappoltsteinisches Ur-
nbuch (759-1500), III. Colmar. 4°,
75 S. — Chronique d'Osnabrück,
3106. — **70**. Philippi. Osna-
er Urkundenbuch, I (772-1200).
rück '92. C. R. *H. Ztsch.*, 72,
128.

71. Weys. Die Beziehung des Papstthums zum fränkischen Staats u. Kirchenrecht unter den Karolingern. Breslau, '92. C. R. *Lit. Rdsch.*, '94, col. 82-4 ; *Ztsch. Savigny Stiftung (Germ. Abth.)*, '94, p. 178-9. — **72**. Schnürer. Die Entstehung des Kirchenstaates. *Zweite Vereinschrift*, '94 ; *Görres Gesellsch.*, 116 S. — **73**. W. Sickel. Die Verträge der Päpste mit den Karolingern u. das neue Kaiserthum. *Dtsch. Ztsch. f. Gsch. Wissensch.*, 11, p. 301-51 ; 12, p. 1-43. — **74**. A. Schaube. Zur Verständigung über das Schenkungsversprechen v. Kiersy u. Rom. *H. Ztsch.*, 72, p. 193-212. — **75**. Sägmuller. Die Synoden von Rom 798 u. Aachen 799. *Theol. Quartalsch.*, '94, p. 296-303. — **76**. Dove. Corsica u. Sardinien in den Schenkungen an die Päpste. *Sitzgb. philos.-philol. Bayer. Ak.*, '94 (I), p. 183-238. — **77**. G. Tiede. Quellenmässige Darstellung der Beziehung Karls d. Gr. zu Ost-Rom. Rostocker Diss., 62 S. — **78**. K. Hampe. Die Wiedereinsetzung des Königs Eardulf v. Northumbrien durch Karl d. Gr. u. Papst Leo III. *Dtsch. Ztsch. f. Gsch.-Wissensch.*, 11, p. 352-9.

79. Simon. Zum Itinerar Karls d. Gr. *Ztsch. f. d. Gsch. d. Oberrheins*, '94, p. 516. — **80**. P. Adam. La très pieuse Irène-Anne Comnène. '93, in-12. C. R. *Polyb. litt.*, 73, p. 165-6. — **81**. J.-F. Bladé. Le S.-O. de la Gaule franque depuis la créat. du roy. d'Aquit. jusqu'à la mort de Charlem. *Ann. Fac. Lettres Bordeaux*, '94, p. 138-87 (tir. à part, Le Puy, 91 p.). — **82**. C. Marius. Eudes, duc d'Aquit. *M. Soc. Lettres Sc. Arts Aveyron*, 14, p. 213-8. — **83**. Cl. Perroud. La chute du premier duché d'Aquit. *R. Pyrénées*, 6, p. 329-38 ; 465-95. — Géog. hist. de l'Aquit. autonome, v. n° 403. — **84**. Pasquier. L'Andorre et la charte des libertés concédées par Charlem. *R. Pyrénées*, 6, p. 319-21.

85. K. Ritter. Karl d. Gr. u. die Sachsen, I. Die Kriege mit den Sachsen. Dessau, iv-74 S. — **86**. Uhlhorn. Die Bekehrung der Sachsen. *Ztsch. des hist. ver. f. Niedersachsen*, '94, p. 367-86. — **87**. Dienk. Hat Karl d. Gr. wirklich bei Verden 4500 Sachsen hinrichten lassen ? Progr. Venlou. 4°, 16 S. — **88**. P. Görres. Die Einführung d. Christenthums in den Rheinlanden.

nos 3103 et 3104. — **20**. Bémont et Monod. Hist. d'Eur (395-1270), '91, in-12. C. R. *Polyb. litt.*, 70, p. 55-6. — **21**. G. Carré. Le Moy. A. (395-1270). Choix de lect. hist., in-18, vi-580 p. — **22**. E. Emerton. Mediæval Europe (814-1300). Boston, xxv-607 p. — **23**. Gagnol. Hist. du Moy. A. (395-1610), 2 vol. in-18. C. R. *Polyb. litt.*, 71, p. 267-8. — **24**. Lavisse et Rambaud. Hist. gle du ive s. à nos jours, I-IV, '92-'94. C. R. *Wiriath, Moy. A.*, '94, p. 107-109, 133-4; *R. crit.*, fév. '95; *Sagnay, R. sc. ecclés.*, '94, p. 321-32; *Lit. Cent. bl.*, '94, col. 916; *H. Ztsch.*, 73, p. 312-4. — **25**. A. Parmentier. Album hist. 4°. — **26**. J. Vogt. Illustrierte Weltgscht. Hft., 73-119, Leipzig.

27. C. Romagny. Memento chronol. de l'hist. milit. de la Fr., in-16, 317 p. — **28**. Cte Hardy du Périni. Batailles franç., 1re sér. (1214-1559). Chateauroux, in-18, 303 p. C. R. *Ann. de l'Est*, '95, p. 140-1. — **29**. Jablonski. L'armée franç. à trav. les âges. Limoges, in-18, 425 p. — **30**. C. Romagny. Hist. gle de l'armée nat. depuis Bouvines. Nancy, in-18, vi-351 p. — **31**. Lt-Cel Belhomme. Hist. de l'infant. en Fr., I (orig. à Louis XIII). C. R. *R. H.*, 54, p. 364-4. — **32**. L. Jablonski. Les femmes franç. à la guerre, in-16, 132 p. C. R. *Etudes relig. (bbph.)*, '94, p. 767-8. — **33**. C. d'Hallencourt. La croix et l'épée. Saints milit. et soldats franç., I. Abbeville.

34. A. v. Gutschmid. Kleine Schriften (F. Rühl), V. Schriften zur römisch. u. mit. alt. Gsch. u. Literat. Leipzig, xxxii-768 S. — **35**. O. Méding. Die Grossen Epidemien des Mit. alt. *Nord u. Süd*, 71, p. 87-97. — **36**. Kernach. La Fr. et l'Italie dev. l'Hist., '93. C. R. *Polyb. litt.*, 70, p. 153-4. — **37**. Seidel. Der Rhein u. der Kultur- u. Kriegsgsch. *Germania*, I (1).

§ 5.

Voir: Histoire locale (région belge, région allemande, Alsace, Lorraine).

Bibliographie de l'Allemagne, v. no 2791. — **38**. Oman. Periods of European History, I (476-918). London, '93. C. R. *English H. R.*, 2, p. 558-9. — **39**. Monum. Germ. histor. Epist., III. Epistolæ merowingici et karolini ævi, I. Berlin, 4°, vii-763 p. C. R. *Kehr, H. Ztsch.*, 74, p. 488-90; *Dublin R.*, '94 (1), p. 202-3. — Concilles mérovingiens, v. no 779. — **40**. A. Lecoy de La Marche. La fondation de la France du ive au vie s., '93. C. R. *Prov. Moy. A.*, '94, p. 130-2; *R. Q. H.*, 56, p. 682-4; *Polyb. litt.*, 70, p. 70; *Etudes relig. (bbph.)*, '94, p. 198-9. — **41**. Wilser. Die Frankenstämme. *Rhein. Gsch. Blätt.* 1, p. [illegible] — **42**. Gutschke u. Schultze. Dtsch. Gsch. v. der Urzeit bis zu den Karolingern, I. Stuttgart, xiii-459 p. — Bbphie du Wurtemberg, v. no 2791. — **43**. Weller. Die Ansiedlungsgsch. d. Wurtembergischen Frankenreichs [illegible] Neckar Wurtemberg. *Vierteljahrshef. f. Landesgsch.*, '94, p. 1-93, 455. — **44**. D. Schäfer. Wurtembergische Gsch. Quellen. I. Stuttgart, iv-444 p. C. R. *Ztsch. f. d. Gsch. d. Oberrheins*, 9, p. 7[illegible] — Bbphie d'Aix-la-Chapelle, v. no [illegible] — **45**. Gross. Beitr. zur Gsch. d. Aachener Reiches. Aachen. — **46**. Münzacher. Alamanniens Heldensaal [illegible] Ehrentempel. Gsch. der Alamannen [illegible] zum Abgang des Herzogtums Schwaben, I. Stuttgart, 139 p. — **47**. Kanecke. Das alte thüringische Königreich u. sein Untergang. C. R. *Ztsch. des Harz-Ver. f. Gsch. u. Altthkde*, 27, p. 343-6. — **48**. Bon Hauser. Die alte Gsch. Kärntens v. der Urzeit bis Kaiser Karl dem Gr. Klagenfurth, '9[illegible] C. R. *Mitth. Inst. œsterr.*, 16, p. 1[illegible]

49. H. Thedenat. Liste de noms gaul., barbares ou supposés tels, [illegible] des inscript. Chartres, 101 p. — Zone d'influence des Francs, v. no 425. — Etablissements francs et allemands en Gaule, v. no 426. — **50**. K. Plath. Merow. u. Karol. Bauthätigkeit. *Dtsch. Rdsch.*, 78, p. 225-53. — **51**. K. Plath. Die Königspfalzen der Merow. u. Karol. I. Dispargum-Duisburg. *Jahrbüch. des Ver. v. Altthfreunden im Rheinlande*, 95, p. 121-180 [illegible] Bonn, 4°, 64 p.). — **52**. Averdunk. Gsch. der Stadt Duisburg, I. Duisburg. C. R. *Korresp.-bl. Westdtsch. Ztsch. f. Gsch. u. Kst.*, 13, p. 130. — **53**. C. Barrière-Flavy. Etudes sur les sépultures barbares du midi et de l'ouest de la France. '93, 4°. C. R. *Polyb. litt.*, [illegible] p. 165-6. — Sépultures barbares de la région française, v. no 1744 et [illegible]

54. F. Dahn. Die Könige der Germanen. VII. Die Franken unter den Merovingern. I. Leipzig. [illegible] iv-273 S. C. R. *Lit. Cent. bl.*, '94 [illegible]

'95, col. 45 ; *Wegl. Beil. z. allg.*
76. — Hist. poétique des Mérov.,
498. — Questions mérov. (Évê-
u Mans) V, n° 2084. — Grégoire de
v, n° 3101 et 3102. — Ste Geneviève,
16, 917, 918. — **55**. G. Schnee ge.
rich der Grosse in der kirchli-
radition des Mitt.-alt. *Dtsch. Ztsch.*
h. Wissnsch., 11, p. 18-45. —
me de Bouard. Ste Clotilde. *Fr.*
ée, 3 mars '94. — **57**. Busch.
vig's Alamannenschlacht. Progr.
ch, 4°, 25 S. — **58**. M. Prou.
sur les chartes de fondat. de
de St-Pierre-le-Vif ; diplôme de
et charte de Théodechilde. Sens.
Inscript. de St Remi et de Clovis,
3102. — Childebert, v. nos 431 et
— **59**. F. Dahn. Theudebert.
Dtsch. Blätt., 37, p. 728-36. — **60**.
e Bouard. Ste Radegonde. *Fr.*
ée, 17 mars '94. — **61**. B*** de
rd. Galeswinthe, Brunehaut, Fré-
le. *Fr. illustrée*, 28 avril, 5 mai '94.
taire II et la guerre de Saxe.
3099 et 3100. — **62**. Bury. The
Empire in 600 a. d. *English*
, 9, p. 315-20. — St Colomban,
888, 889. — St Gall, v. n° 914.
Les maires du palais. *Educat.*
18 janvier '94.
S. Lane-Poole. The Moham-
dynasties; Chronol. and geneal.
Westminster, xxviii-361 p. —
A. Ducis. Les Sarrasins en
R. Savoisienne, oct.-déc. '94.
V. Durand. Mouvements de
, déterminés en Forez par les
des Sarrazins. *B. de la Diana*,
90-247. — **67**. Diplomi imper. e
elle cancellarie d'Italia, I. Notizie
scrizioni dei diplomi imperiali,
77). Roma, 4°, vi-42 et 10 p. (Pub.
Romana di stor. patria). C. R.
stor. ital., 5e sér., 14, p. 467-70;
ucher. *Mitth. Inst. œsterr.*, 15,
-3. — Diplomes et sceaux carol.
B. Hte-Marne, v. nos 2925 et 2926.
ipales Carol., v. n° 3105. — **68**.
s. Die Kaiserliche Besitzung Ur-
Lothringen. Metz. 64 S. — **69**.
brecht. Rappoltsteinisches Ur-
nbuch (759-1500), III. Colmar, 4°,
5 S. — Chronique d'Osnabrück,
3106. — **70**. Philippi. Osna-
Urkundenbuch, I (772-1201).
rück, '92. C. R. *H. Ztsch.*, 73,
0.

71. Weys. Die Beziehung des Papstthums zum fränkischen Staats u. Kirchenrecht unter den Karolingern. Breslau, '92. C. R. *Lit. Rdsch.*, '94, col. 82-4 ; *Ztsch. Savigny Stiftung (Germ. Abth.)*, '94, p. 178-9. — **72**. Schnürer. Die Entstehung des Kirchenstaates. *Zweite Vereinschrift*, '94 ; *Görres Gesellsch.*, 116 S. — **73**. W. Sickel. Die Verträge der Päpste mit den Karolingern u. das neue Kaiserthum. *Dtsch. Ztsch. f. Gsch. Wissnsch.*, 11, p. 301-51 ; 12, p. 1-43. — **74**. A. Schaube. Zur Verständigung über das Schenkungsversprechen v. Kiersy u. Rom. *H. Ztsch.*, 72, p. 193-212. — **75**. Sägmuller. Die Synoden von Rom 798 u. Aachen 799. *Theol. Quartalsch.*, '91, p. 296-303. — **76**. Duve. Corsica u. Sardinien in den Schenkungen an die Päpste. *Sitzgb. philos.-philol. Bayer. Ak.*, '94 (I), p. 183-238. — **77**. G. Tiede. Quellenmässige Darstellung der Beziehung Karls d. Gr. zu Ost-Rom. Rostocker Diss., 62 S. — **78**. K. Hampe. Die Wiedereinsetzung des Königs Eardulf v. Northumbrien durch Karl d. Gr. u. Papst Leo III. *Dtsch. Ztsch. f. Gsch.-Wissnsch.*, 11, p. 352-9.

79. Simon. Zum Itinerar Karls d. Gr. *Ztsch. f. d. Gsch. d. Oberrheins*, '94, p. 516. — **80**. P. Adam. La très pieuse Irène-Anne Comnène, '93, in-12. C. R. *Polyb. litt.*, 73, p. 165-6. — **81**. J.-F. Bladé. Le S.-O. de la Gaule franque depuis la créat. du roy. d'Aquit. jusqu'à la mort de Charlem. *Ann. Fac. Lettres Bordeaux*, '94, p. 138-87 (tir. à part, Le Puy, 91 p.). — **82**. C. Marius. Eudes, duc d'Aquit. *M. Soc. Lettres Sc. Arts Aveyron*, 14, p. 313-8. — **83**. Cl. Perroud. La chute du premier duché d'Aquit. *R. Pyrénées*, 6, p. 329-58 ; 465-98. — Géog. hist. de l'Aquit. autonome, v. n° 493. — **84**. Pasquier. L'Andorre et la charte des libertés concédées par Charlem. *R. Pyrénées*, 6, p. 319-21.

85. K. Ritter. Karl d. Gr. u. die Sachsen, I. Die Kriege mit den Sachsen. Dessau, iv-74 S. — **86**. Uhlhorn. Die Bekehrung der Sachsen. *Ztsch. des hist. ver. f. Niedersachsen*, '94, p. 367-86. — **87**. Dieck. Hat Karl d. Gr. wirklich bei Verden 4500 Sachsen hinrichten lassen? Progr. Verden, 4°, 16 S. — **88**. F. Görres. Die Einführung d. Christenthums in den Rheinlanden.

Rhein. Gsch. Blätt. 1, p. 48; 44-53. — St Boniface. v. n°s 882, 883, 951.

89. Pauls. Zur Bestattung Karls d. Gr. *Ztsch. Aachener Gsch. Ver.* '94, p. 86-111. — **90.** Th. Lindner. Die Fabel v. der Bestattung Karl d. Gr. Aachen. '93. C R. *Mitth. Inst. œsterr.* 15. p. 182; *Anal. Boll.*, 13, p. 57-8. — Hincmar v., n° 1279. — **91.** Dr Rauschen. Neue Untersuchungen uber die Descriptio [légende du voy. de Charlem. à Jérusal et à Constant.] u. ihre Bedeutung f. die Grossen Reliquien zu Aachen u. St Denis. *H. Jahrb.*, 15, p. 2, 257-78. — **92.** F. Castets. Iter Hiersolymitanum ou voy. de Charlem. à Jerusal. et à Constant. (Montpellier H. 280). Montpellier, 75 p. (Extr. *R. Lques Romanes.*) — Epopée et légende carol., v. n°s 1383, 1384, 1526 et 3127. — **93.** Rauschen. Die Legende Karl's d. Gr. im 11 u 12 Jahrh. C. R. *Schroder, Ztsch. dtsch. Allth. u. Lit.*, 38 (3, Anz. 20). — **94.** Ingold. L'intendant du gynécée de Charlem. à Colmar. Miscellanea Alsatica Colmar. — **95.** St Charlem. *Interm. des Cherch.* '94 (I), col. 640.

96. Tetzner. Die Bildungsbestrebungen im Frankreiche v. Karl d. Gr. Leipzig. . 4°, 115 S. **97** Louis le Debonn. *Educat. cath.*, 15 fev. '94. — **98.** W. Puckert. Les cloitres et chapitres de chanoines dans l'acte de demembrem' de Mersen Kleinere Beitr. z. Gsch Leipzig, p. 91-105. — Jean VIII. n° v [illegible]. — **99.** Save. Le diplôme de l'Emperat. Richarde à Etival en 886. *Ann. Soc. émul. Vosges*, '94. p. 529-48

100. Ou est situe le village de Bros, ou mourut Charles le Chauve *Interm. des Cherch.*, '94 (II), col. 617. — Reginon de Prum, v. n° 105. **101** A. Dopsch. Eine neue Urkunde K Arnolfs u. die Schlacht an der Dyle. *Mitth. Inst. œsterr.*, 15, p. 67-72 **102** W[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] IV [illegible]

103 B[illegible]

104 N[illegible]

Interm. des Cherch., '94 (II), col. 417-8 (Hugues Cap. à Louis XII). — Ossements roy. du musée du Louvre, v. n° 3017. — **105.** Fournier. Le roy. d'Arles et de Vienne, 1138-1378. '91, C. R. *Sternfeld, H. Ztsch.*, 72, p. 330-4. — **106.** Boissonnade. Quomodo comites Engolismenses erga reges Angliæ et Franciæ se gesserint et Comitatus Engolismæ atque Marchiæ regno Francorum adjuncti fuerint 1152-1328. Engolismæ, '93. C. R. *R. H.*, 54. p. 106-7; *Petit-Dutaillis, Moy. A.* '94, p. 228-30.

107. C. Mauguin. Hist. des ducs de Fr. (835-987). 412 p. C. R., *R. H.*, 55. p. 103. *Universite cath.*, nouv. ser., 15, p. 318. — **108.** E. Favre. Eudes, Cte de Paris et roi de Fr. (882-898) '93. C. R. *Pfister, R. Crit.*, '94, p. 62-5; *R. H.* 55, p. 98-9; *Lex. B. E. C.* 55, p. 355-8; *Labande, Moy. A.*, '94, p. 162-4.; *Polyb. litt.*, 74, p. 66-7. — **109.** Hoffbauer. Restitut. de la Tour du Petit Pont au moment de l'invas. des Normands. *Ami des Monum.*, 8. — **110.** Robert le Pieux. *Educ. cath.*, 12 avr. '94 — Conq. de l'Anglet, v. 1916 à 1918. — **111.** De Caix de St-Aymour. Anne de Russie, reine de Fr., puis ctesse de Valois. Senlis, in-16. 18 p. — **112.** G. Meyer v. Knonau. Jahrbüch. d. dtsch. Reiches unter Heinrich IV u. Heinrich V, II 1070-7[illegible]. Leipzig. xxi-911 S. C. R. *Prou. Moy. A.*, '94, p. 249-50. — **113.** Louis VI, dit le Gros. *Educ. cath.*, 17 mai '94. — Louis VII, 2e crois. — St Bernard, v. n°s 1295 à 1299.

114. Cartellieri. L'aven' de Phil. Aug. *R. H.*, 54, p. 1-33. — **115.** Cartellieri. Graf Philipp von Flandern als angeblicher Pathe König Phil. II Aug. *Ztsch. Aachener Gsch. Ver.*, '93, p. 18-25. C. R. *Lit. Rdsch.*, '94, col. 257. — Chron. de l'abb. de Signy, v. n° 3117. — Guil. le Marechal, v. n° 1460. — **116.** J. F Bœhmer. Regesta Imperii, V. Die Regesten des Kaiserreichs [illegible] IV, Lfg 2 u. 3, nouv. éd., [illegible] p. 1773 à 2196. — Château [illegible] Phil. Aug à Rouen, v. n° 1966. — **117** R de Boysson. Siége et prise d'H[illegible] par Richard Cœur-de-Lion. *[illegible] et archl. Perigord*, 21, [illegible] — **118.** G. Vignat. Charte [illegible] d'Isemburge (Ingeburge) [illegible] de Fr., femme de Phil.-Aug. [illegible] *comité trav. hist.*, '94,

p. 180-3 et fac. — Albigeois, v. nos 1010 à 1014. — **119**. Petit-Dutaillis. Étude sur la vie et le règne de Louis VIII. xxiv-569 p. — **120**. Bliss. Calendar of Entries in the Papal Registers relating to Great Britain and Ireland. Papal Letters, I. 1198-1304, 4°, 778 p. [Louis de France en Angl.] C. R. *Athenaeum*, 21 juill. '94; *Dublin R.*, '94 (II), p. 411-13. — **121**. Prothero a. Hall. An unknown Charter of Liberties [Charte de Louis de Fr.]. *English. H. R.*, 9, p. 117-21; 326-35.

122. Lecoy de la Marche. La France sous St Louis et sous Phil. le Hardi. C. R. *Bastoul, Univers*, 14, 15 mai '94. — Joinville, v. no 163. — Registres de Grégoire IX et de Clément IV, v. nos 799 et 800. — **123**. E. Berger. St Louis et Innocent IV, '93. C. R. *Pfister, R. crit.*, 37, p. 505-9; *B. crit.* '94, p. 67; *Dtsch. Litt. Ztg.* 15 (18). — **124**. Baron de Bouard. Blanche de Castille et Marguer. de Provence. *Fr. Illustrée*, 27 oct. '94. — **125**. C. Duvivier. Les influences franç. et germ. en Belg. au xiiie s. Querelle des Avesnes et des Dampierre (1257), 330 et 668 p. C. R. *B. Ac. roy. Belg.* '94., p. 966; *Messager des Sc. hist. Belg.*, '94, p. 213-26; *d'Herbomez, Polyb. litt.*, 73, p. 257-9. — **126**. O. Beauregard. Légende de la bat. de Taillebourg. *R. Tradit. pop.*, 9, p. 504. — Croisades de St Louis, v. nos 165, 166. — **127**. E. Petit. St Louis en Bourgogne. *B. Soc. scient. Yonne*, 47, p. 575-91. — **128**. St Louis à Gand [Béguines de Gand]. *Messager Sc. hist. Belg.*, '94, p. 282-3. — **129**. Les saintes Chapelles de St Louis. *Interm. des Cherch.* '94 (II), col. 608-9. — **130**. Durey de Longa. Essai monog. des Reliques notables de St Louis, rel. à La Monjoie de St Louis, dioc. d'Agen. St Amand 53 p. C. R. *R. Agenaise*, '94, p. 159-61; *T. de Larroque, R. cath. Bordeaux*, '94, p. 437-44. — **131**. F. Delaborde. Doc. relat. à la canonis. de St Louis. *B. Soc. Antiq. de Fr.*, '94, 198-9. — Phil. le Hardi, v. Grégoire X, Innocent V, Nicolas III, nos 891 à 894. — **132**. Baron de Bouard. Marie de Brabant. *Fr. Illustrée*, 3, 10, 17 nov. '94. — **133**. A. de Dion. Michelet de Neauffe, fonctionnaire de Phil. le Hardi. *Commiss. antiq. et arts, Seine-et-Oise*, 14, p. 58-66.

134. Philippe IV. *Educat. cath.*, juill. '94. — Chronique rhénane. 1294-1303, v. no 3126. — Registres pontificaux relat. à la Grande-Bretagne, v. no 120. — Célestin V, v. no 805. — **135**. C. Borromeo. Avignone e la politica di Filippo il Bello nella Canonizzazione di Pietro da Morrone. Modena, 45 p. C. R. *Cultura*, '94, p. 482-3. — **136**. L. Pascal. Bref du pape Boniface VIII au roi Phil. IV (15 mai 1296). *M. Soc. agric. et sc. Haute-Loire*, 6, p. 180-2. — Clément V (Regestes et Études), v. nos 806 à 813. — **137**. F. Lacoste. Nouv. études sur Clément V, VI: Le pape et le roi de Fr. *R. cath. de Bordeaux*, '94, p. 137-50; 204-15; 422-30; 491-7; 529-37; 596-600. — Templiers, v. nos 1044 à 1053. — **138**. La citation de Phil. le Bel et de Clément V au trib. céleste. *Interm. des Cherch.*, '94 (II), col. 223. — Relations commerciales avec la Flandre, v. no 458. — **139**. D'Herbomez. Phil. le Bel et les Tournaisiens. Bruxelles, '93. (Extr. *B. Commiss. roy. d'hist. Belg.*) C. R. *R. crit.*, 38, p. 262-4. — Dépenses de Lille 1301-2, v. no 1800. — **140**. E. Decoux-Lagoutte. Pierre Rodier, chancel. de Fr. év. de Carcassonne. *B. Soc. lettres, sc. et arts, Corrèze*, '94, p. 26, 33. — **141**. J.-B. Chabot. Hist. de Mar Jabalaha III, patriarche des Nestoriens, 1281-1317, et du moine Rabban Çauma, ambassad. du roi Argoun en Occidt (1287), trad. du syriaque, 286 p. (Extr. *R. Orient lat.*, 1-2.) — **142**. Chabot. Notes sur les relat. du roi Argoun avec l'Occidt. *R. Orient lat.*, '94, p. 566-629. — Pierre Dubois, v. no 1359. — Marguerite Porete, v. no 1360. — Chirurgien de Phil. le Bel, v. nos 1361 et 1362.

143. H. Vander Linden. Les relat. diplomat. de la Flandre avec la Fr. au xive s., I (1314-1322), Bruxelles. 76 p. (Extr. *B. Commiss. roy. d'hist. Belg.*) C. R. *R. crit.*, 38, p. 264-5. — **144**. C. Dufayard. La réaction féod. sous les fils de Phil. le Bel. *R. H.*, 54, p. 241-72; 55, p. 241-90. C. R. *R. Q. H.*, 55, p. 630. — **145**. L. Maccari. Istoria del re Giannino di Francia [aventurier siennois, prétendu fils de Louis X]. Sienne, '93. C. R. *B. E. C.*, 56, p. 358-9; *Polyb. litt.*, 71, p. 254; *Arch. stor. ital.*, 5e sér., 13, p. 150-4; C. Mazzi, *Giorn. stor. Letterat. ital.*, 23, p. 251-6,

Rhein. Gsch. Blätt. 1, p. 48; 44-53. — S[t] Boniface. v. n[os] 882, 883, 951.

89. Pauls. Zur Bestattung Karls d. Gr. *Ztsch. Aachener Gsch. Ver.* '94, p. 86-111. — **90.** Th. Lindner. Die Fabel v. der Bestattung Karl d. Gr. Aachen. '93. C. R. *Mitth. Inst. œsterr.* 15. p. 182; *Anal. Boll.*, 13, p. 57-8. — Hincmar v., n° 1279. — **91.** D[r] Rauschen. Neue Untersuchungen uber die Descriptio (légende du voy. de Charlem. à Jerusal. et à Constant.) u. ihre Bedeutung f. die Grossen Reliquien zu Aachen u. S[t] Denis. *H. Jahrb.*, 15, p. 2, 257-78. — **92.** F. Castets. Iter Hierosolymitanum ou voy. de Charlem. à Jerusal. et à Constant. (Montpellier II. 280), Montpellier, 75 p. (Extr. *R. Lques Romanes.*) -- Epopée et légende carol., v. n[os] 1383, 1384, 1526 et 3127. — **93.** Rauschen. Die Legende Karl's d. Gr. im 11 u. 12 Jahrh. C. R. *Schröder, Ztsch. dtsch. Allth. u. Lit.*, 38 (3, Anz. 201. — **94.** Ingold. L'intendant du gynécée de Charlem. à Colmar. Miscellanea Alsatica Colmar. — **95.** S[t] Charlem. *Interm. des Cherch.* '94 (I), col. 640.

96. Tetzner. Die Bildungsbestrebungen im Frankreiche v. Karl d. Gr. Leipzig. . [illegible], 115 S. **97** Louis le Debonn. *Educat. cath.*, 15 fév. '94. — **98.** W. Puckert. Les cloitres et chapitres de chanoines dans l'acte de démembrem' de Mersen. Kleinere Beitr. z. Gsch. Leipzig, p. 91-105. Jean VIII, n° v. 787. -- **99.** Save. Le diplôme de l'emperat. Richarde a Enval en 886. *Ann. Soc. émul. Vosges*, '94, p. 529-18.

100. On est situe le village de Bros, ou mourut Charles le Chauve. *Interm. des Cherch.*, '94 (I), col. 617. Reginon de Prüm, v. n. 3107. **101** A. Dopsch. Eine neue Urkunde K. Arnolfs u. die Schlacht an der Dyle. *Mitth. Inst. œsterr.*, 15, p. 367-72. **102** Weiland. [illegible] IV [illegible] **103** [illegible] Regesta [illegible] R. [illegible]

104 [illegible]

Interm. des Cherch., '94 (II), col. 417-8 (Hugues Cap. à Louis XII). — Ossements roy. du musée du Louvre, v. n° 3047. — **105.** Fournier. Le roy. d'Arles et de Vienne, 1138-1378. '91, C. R. *Sternfeld, H. Ztsch.*, 72, p. 330-4. — **106.** Boissonnade. Quomodo comites Engolismenses erga reges Angliæ et Franciæ se gesserint et Comitatus Engolismæ atque Marchiæ regno Francorum adjuncti fuerint 1152-1328. Engolismæ, '93. C. R. *R. H.*, 54, p. 106-7; *Petit-Dutaillis, Moy. A.* '94, p. 228-30.

107. C. Mauguin. Hist. des ducs de Fr. (835-987), 412 p. C. R., *R. H.*, 55, p. 103. *Université cath.*, nouv. sér., 15, p. 318. — **108.** E. Favre. Eudes. C[te] de Paris et roi de Fr. (882-898) '93. C. R. *Pfister, R. Crit.*, '94, p. 62-5; *R. H.* 55, p. 98-9; *Lex. B. E. C.*, 55, p. 355-8; *Labande, Moy. A.*, '94, p. 162-4; *Polyb. litt.*, 74, p. 66-7. — **109.** Hoffbauer. Restitut. de la Tour du Petit Pont au moment de l'invas. des Normands. *Ami des Monum.*, 8. — **110.** Robert le Pieux. *Educ. cath.*, 12 avr. '94 — Conq. de l'Anglet. v. 1946 à 1948. **111.** De Caix de St-Aymour. Anne de Russie, reine de Fr., puis ctesse de Valois. Senlis, in-16, 18 p. — **112.** G. Meyer v. Knonau. Jahrbuch. d. dtsch. Reiches unter Heinrich IV u. Heinrich V, II (1070-7). Leipzig. xxi-911 S. C. R. *Prou, Moy. A.*, '94, p. 249-50. — **113.** Louis VI, dit le Gros. *Educ. cath.*, 17 mai '94. -- Louis VII, 2[e] crois. — S[t] Bernard, v. n° 1295 à 1299.

114. Cartellieri. L'avèn[t] de Phil. Aug. *R. H.*, 54, p. 1-33. — **115.** Cartellieri. Graf Philipp von Flandern als angeblicher Pathe Konig Phil. II Aug. *Ztsch. Aachener Gsch. Ver.*, '93, p. 18-25. C. R. *Lit. Rdsch.*, '94, col. 257. — Chron. de l'abb. de Signy, v. n° 3117. — Guill. le Marechal, v. n° 1460. — **116.** J. F. Boehmer. Regesta Imperii. V. Die Regesten des Kaiserreichs 1198-1272. IV, Lfg 2 u. 3, nouv. ed., Innsbruck, p. 1773 à 2196. — Château de [illegible] Aug. à Rouen, v. n° 1966. — **117** R. de Boysson. Siége et prise [illegible] par Richard Cœur-de-Lion. [illegible] *et archl. Perigord*, 21, [illegible] **118.** G. Vignat. Charte [illegible] d'Isemburge (Ingeburge) [illegible] Fr., femme de Phil.-Aug. [illegible] *Comite trav. hist.*, '94,

et facs. — Albigeois, v. n° 1010 — **119**. Petit-Dutaillis. [illegible] r la vie et le règne de Louis VIII. 8 p. — **120**. Bliss. Calendar es in the Papal Registers relating [illegible] Britain and Ireland. Papal I. 1198-1304, 1°, 778 p. (Louis de en Angl.) C. R. *Athenaeum*, '94; *Dublin R.*, '94 (II), p. 111- **121**. Prothero a. Hall. An a Charter of Liberties (Charte is de Fr.). *English. H. R.*, 9, 1; 326-35.

Lecoy de la Marche. La sous S. Louis et sous Phil. le C. R. *Bastont*, *Univers*, 14, '94. Joinville, v. n° 155. [illegible] s de Grégoire IX et de Cé[illegible], v. nos 799 et 800. **123**. E. [illegible] S. Louis et Innocent IV, '93, *unster*, *R. crit.*, 37, p. 506-9; '94, p. 6 7; *Dtsch. Litt. Ztg* — **124**. Bouns de Bou[illegible] de Castille et Marguer[illegible] de [illegible] e. *Fr. Illustr.* [illegible]

. Duvivier. Les [illegible] et germ. en Belg. au [illegible] des Avesnes et des Dampierre [illegible] 30 et 666 p. C. R. [illegible] '94, p. 966; *Moyen* [illegible] '94, p. 21 [illegible] 78, p. [illegible] **126** [illegible]

[illegible] — **129** [illegible] — **130** [illegible] **131** [illegible]

134. Philippe IV. *Univers. cath.*, juill. '94. Chronique rhénane 1294-1303, v. n° 3126. Registres pontificaux relat. à la Grande Bretagne, v. n° 120. Célestin V, v. n° 80[illegible]

135. C. Borromeo. Avignone e la politica di Filippo il Bello nella Canonizzazione di Pietro da Morrone. Modena. 15 p. C. R. *Cultura*, '94, p. 18 3.

136. L. Pascal. Bref du pape Boniface VIII au roi Phil. IV (15 mai 1296). *M. Soc. agric. et sc. Haute Loire*, 6, p. 180 2. Clément V. Regeste et Études, v. nos 806 à 813. **137**. E. Lacoste. Nouv. études sur Clément V. VI. Le pape et le roi de Fr. *R. cath. de Bordeaux*, '94, p. 45 50; [illegible]; 596 600. Templiers, v. n° 1011 à 10[illegible] **138**. La [illegible] de Phil. le Bel et de Clément V au [illegible] *Interm. des Chercheurs*, '94 II, [illegible] Relations commerciales avec la Flandre, v. n° 148.

139. D. Hoch[illegible] Phil. le Bel et [illegible] **140** [illegible]

141 [illegible]

142 [illegible]

143 [illegible]

144 [illegible]

104. — **20**. Bémont et Mo-
d'Eur. (395-1270), '91, in-12.
b. litt., 70, p. 55-6. — **21**.
Le Moy. A. (395-1270). Choix
., in-18, vi-580 p. — **22** E.
Mediæval Europe (814-1300).
v-607 p. — **23**. Gagnol.
y. A. (395-1610), 2 vol. in-18.
b. litt., 71, p. 267-8. — **24**.
t Rambaud. Hist. g^{le} du
jours, I-IV, '92-'94. C. R.
Moy. A., '94, p. 107-109, 183-4;
fév. '95 ; *Sagray. R. sc.*
p. 321-32; *Lit. Cent. bl.*, '94,
I. Ztsch., 73, p. 312-4 —
rmentier. Album hist. 4°.
ogt. Illustrierte Weltgscht.
, Leipzig.
omagny. Memento chronol.
ilit. de la Fr., in-16, 317 p.
Hardy du Périni. Batailles
er. (1214-1559). Chateauroux,
. C. R. *Ann. de l'Est*, '95,
- **29**. Jablonski. L'armée
v. les âges. Limoges, in-18,
30. C. Romagny. Hist. g^{le}
nat. depuis Bouvines. Nancy,
31 p. — **31**. L^{t}-C^{el} Bel-
Hist. de l'Infant. en Fr.. I
uis XIII). C. R. *R. H.*, 54,
— **32**. L. Jablonski. Les
ng. à la guerre, in-16, 132 p.
es relig. (*bbph.*), '94, p. 767-8.

p. 202-3. — Conciles mérovingiens, v. n° 779. — **40**. A. Lecoy de La-marche. La fondation de la France du ive au vi^{e} s., '93. C. R. *Prou*, *Moy. A.*, '94, p. 130-2 ; *R. Q. H.*, 56, p. 602-3 ; *Polyb. litt.*, 70, p. 70. *Etudes relig.* (*bbph.*), '94, p. 198-9. — **41**. Wilser. Die Franken-stämme. *Rhein. Gsch. Blätt.*, 1, p. 105-23. — **42**. Gutschke u. Schultze. Dtsch. Gsch. v. der Urzeit bis zu den Karo-lingern, I. Stuttgart, xiii-480 p. — Bbphie du Wurtemberg, v. n° 2794. — **43**. Weller. Die Ansiedlungsgsch. der Wurtembergischen Frankensrechts vom Neckar Wurtemberg. *Vierteljahrshefte f. Landesgsch.*, '94, p. 1-93, 455. — **44** D. Schäfer. Wurtembergische Gsch. Quellen, I. Stuttgart, iv-444 p. C. R. *Ztsch. f. d. Gsch. d. Oberrheins*, 9, p. 732. — Bbphie d'Aix-la-Chapelle, v. n° 2795. — **45**. Gross. Beitr. zur Gsch. des Aachener Reiches. Aachen. — **46**. Mal-zacher. Alamanniens Heldensaal u. Ehrentempel. Gsch. der Alamannen bis zum Abgang des Herzogtums Schwa-ben, I. Stuttgart, 159 p. — **47**. Kön-necke. Das alte thuringische König-reich u. sein Untergang. C. R. *Ztsch. des Harz-Ver. f. Gsch. u. Altthkde*, 27, p. 345-6. — **48**. Bon Hauser. Die alte Gsch. Kärntens v. der Urzeit bis Kaiser Karl dem Gr. Klagenfurth, '93. C. R. *Mitth. Inst. œsterr.*, 16, p. 156-8.

§ 6.

loranvillé. Chronographia
uecor. II (1328-1380), 404 p.
de Fr.) C. R. *R. H.*, 54,
178. Margry et Müller.
u compte des recettes et dép.
lu roi dans le baill. de Senlis
mité archl. Senlis, '93, p. 92-
nel de Phil. VI. v. nº 603. —
du Testt de Blanche de Nav.
archl. Soissons, 2e sér., 3,
Chron. de Galfridus le Baker.
— Froissart, v. nºs 3129 et 3130.
. Luce. La France pend. la
Cent-Ans, 2e sér., '93, in-12.
y. A., '94, p. 135-6; *R. Q.*
107-8. — **181**. F. Engerand.
ntalinaise (orig. de la g. de
Intérm. des Chérch., '94 (I),
— **182**. Bos de Chestret.
Schonau, sire de Schoon-
financier gentilhomme au
Bruxelles, '92; C. R. *Polyb.*
, 367-8, — **183**. J. Lemoine.
iin. du règne de Jean IV, duc
1358-1392). *Positions de thèses*
les, '94, p. 37-43. — **184**. A.
éjoux. Note sur la prise de
24 août 1345). *B. Soc. hist. et*
rigord, 21, p. 407-12. — **185**.
Bergerac sous les Anglais.
'93. C. R. *R. H.*, 54, p. 110-
55, p. 148. — **186**. G. Dau-
quase. des bourg. de Calais.
hist. et archl., 94, p. 205-12
187. R. P. Gasquet. The
ilence (1348-9). London, '93.
. H., 55, p. 606-7; *Athenæum*,
237-8; *English H. R.*, 9,
Dublin R., '94 (II), 179-83;
cath. Quarterl. R., 19, p. 449-
heim, Lit. Handweis., '94 (6).
ieîon. L'immigration à Reims
1390. *Trav. Ac. Reims*, '94,
— **189**. J. Moisant. Le
t en Aquit. (1355-6, 1362-70),
R. *Etudes relig.* (*bibph.*), '95,
— **190**. Cte Babinet. Jeanne
princesse de Galles et d'Aquit.
Soc. Antiq. Ouest, 2e sér., 6,
— **191**. S. Luce. Hist. de
rie. Nouv. éd. et biphie des
S. Luce, xxiv-368 p. C. R.
, 56, p. 231-5. — **192**. P.
Les États de Paris en fév. 1358.
Extr. *M. Ac. Inscr.*, 94). —
pllet. Communicat. sur les

États de Paris en 1358. *B. Soc. hist. Paris*, '94, p. 34. — **194**. Traité de Brétigny. *Educat. cath.*, 11 oct. '94. — **195**. Dr Mollière. Fragmts d'hist. lyonnaise au xive s. Guy de Chauliac et la bat. de Brignais. *R. Lyonnais*, 5e sér., 17, p. 159-82, 252-73, 362-86.

Famille de Bureau de la Rivière, v. nº 480. — **196**. Pascal Hugonot [conseiller de Charles V]. *B. Soc. archl. et hist. Limousin*, 52, p. 160-2. — **197**. M. Boudet. La Jacquerie des Tuchins. *Auvergne hist., artist. et litt.*, '94, 148 p., 2 pl. — **198**. Abbé Ledru. Bat. de Pontvallain (1370). *Union hist. et litt. Maine*, '94, p. 1-11; 33-40. — **199**. Denys d'Aussy. La Saintonge pend. la G. de Cent-Ans, 1372-1453. *R. Saintonge et Aunis*, 14, p. 217-21, 354-94. — Tombeau de Du Guesclin, v. nº 2659.

200. E. Petit. Séjours de Charles VI (1380-1400), 19 p. (Extr. *B. hist. Comité trav. hist.*) — Actes de Charles VI, v. Glanures auxerroises, nº 2261. — **201**. L. Mirot. Essai sur la crise financ. de 1380-3. *Positions Thèses Ec. Chartes*, '94, p. 55-7. — **202**. G. Bernos. France et Castille (1385-7) [montre]. *Annu. cons. herald. de Fr.*, 8. — **203**. Cte de Galametz. Lettre du vice-amir. Etienne du Moustier, relat. à la mise en état de déf. de Gravelines et d'Ardres (29 mars 1385). *B. hist. Soc. Antiq. Morinie*, '94, p. 339-41. — **204**. H. Moranvillé. Une course de Bar-sur-Seine à Paris en 1390. Nogent-le-Rotrou. — **205**. Abbé Ledru. La folie de Charles VI dans la forêt du Mans. *Union hist. et litt. Maine*, '94, p. 293-301. — **206**. G. Erler. Das Gutachten des Pfalzgrafen Ruprecht v. der Pfalz über die zwischen König Wenzel v. Böhmen u. König Karl VI v. Frankr. Geplante Zusammenkunft in Rheims (1398). *Ztsch. f. d. Gsch. des Oberrheins*, 10 (1). — **207**. Abbé Galabert. Désastres causés par la G. de Cent-Ans au pays de Verdun-sur-Garonne à la fin du xive s., 11 p. (Extr. *B. hist. Comité trav. hist.*) — **208**. Ramsay of Banff. Lancaster and York. A century of English. Hist. 1399-1485. Oxford, 2 vol., '92. C. R. *H. Ztsch.*, 72, p. 518-9. — **209**. J. Chavanon. Renaud VI, sire de Pons (1348-1427). Lieut du roi en Poitou... *Positions Thèses Ec. Chartes*, '94, p. 1-4.

Rhein. Gsch. Blätt. 1, p. 4-8; 44-53. — S[t] Boniface. v. n[os] 882, 883, 951.

89. Pauls. Zur Bestattung Karls d. Gr. *Ztsch. Aachener Gsch. Ver.* '94, p. 86-111. — **90**. Th. Lindner. Die Fabel v. der Bestattung Karl d. Gr. Aachen. '93. C. R. *Mitth. Inst. œsterr.* 15, p. 182; *Anal. Boll.*, 13, p. 57-8. — Hincmar v., n° 1279. — **91**. D[r] Rauschen. Neue Untersuchungen über die Descriptio [légende du voy. de Charlem. à Jérusal. et à Constant.] u. ihre Bedeutung f. die Grossen Reliquien zu Aachen u. S[t] Denis. *H. Jahrb.*, 15, p. 2, 257-78.— **92**. F. Castets. Iter Hiersolymitanum ou voy. de Charlem. à Jérusal. et à Constant. (Montpellier H. 280). Montpellier, 75 p. (Extr. *R. Lgues Romanes.*) — Epopée et légende carol., v. n[os] 1383, 1384, 1526 et 3127.— **93**. Rauschen. Die Legende Karl's d. Gr. im 11 u. 12 Jahrh. C. R. *Schröder, Ztsch. dtsch. Allth. u. Lit.*, 38 (3, Anz. 20). — **94**. Ingold. L'intendant du gynécée de Charlem. à Colmar. Miscellanea Alsatica. Colmar. — **95**. St Charlem. *Interm. des Cherch.* '94 (I), col. 640.

96. Tetzner. Die Bildungsbestrebungen im Frankreiche v. Karl d. Gr. Leipzig. , 4°, 115 S. — **97**. Louis le Débonn. *Educat. cath.*, 15 fév. '94.— — **98**. W. Puckert. Les cloîtres et chapitres de chanoines dans l'acte de démembrem[t] de Mersen. Kleinere Beitr. z. Gsch. Leipzig, p. 91-105.—Jean VIII, n° v. 787. — **99**. Save. Le diplôme de l'impérat. Richarde à Etival en 886. *Ann. Soc. emul. Vosges*, '94, p. 529-48. — **100**. Où est situé le village de Brios, où mourut Charles le Chauve. *Interm. des Cherch.*, '94 (II), col. 617.—Reginon de Prüm, v. n° 3107.— **101**. A. Dopsch. Eine neue Ukunde K. Arnolfs u. die Schlacht an der Dyle. *Mitth. Inst. œsterr.*, 15, p. 367-72. — **102**. Weiland. Constitutiones et acta publica imperator. et regum, I (911-1197). Hannover, xxi-736 p. (Mon. Germ. hist. leges IV). C. R. *Lit. Cent.bl.*, '94, p. 1243-4. — **103**. Bœhmer u. Ottenthal. Regesta imperii, II, Sæchs. Haus (919-1024) 1 Lfg (919-973). Innspruck, '93, 4°, C. R. *Prou. B. E. C.* 55, p. 157-8. — Capitulaires, v. n[os] 592 à 595. — Peinture carol., v. n° 1587.

§ 4.

104. Noms de reines à retrouver. *Interm. des Cherch.*, '94 (II), col. [illegible] (Hugues Cap. à Louis XII). — [illegible] ments roy. du musée du Louvre, [illegible] n° 3047. — **105**. Fournier. Le roy[aume] d'Arles et de Vienne, 1138-1378, '91, C. [R.] *Sternfeld, H. Ztsch.*, 72, p. 330-4. — **106**. Boissonnade. Quomodo com[ites] Engolismenses erga reges Angliæ [et] Franciæ se gesserint et Comitatus En[golismæ] atque Marchiæ regno Francorum adjuncti fuerint 1152-1328. Engolismæ '93. C. R. *R. H.*, 54, p. 106-7; *Petit-Dutaillis, Moy. A.*: '94, p. 228-30.

107. C. Mauguin. Hist. des [rois] de Fr. (835-887). 412 p. C. R., *R. H.*, 55, p. 103. *Université cath.*, nou[v.] sér., 15, p. 318. — **108**. E. Favre. Eudes, C[te] de Paris et roi de Fr. (882-898) '93. C. R. *Pfister. R. Crit.*, '94, p. 62-5; *R. H.* 55, p. 98-9; *Lex. B. E. C.* 55, p. 355-8; *Labande. Moy. A.*, '94, p. 162-4.; *Polyb. litt.*, 74, p. [illegible]. — **109**. Hoffbauer. Restitut. de la T[our] du Petit Pont au moment de l'inva[sion] des Normands. *Ami des Monum.*, 8. — **110**. Robert le Pieux. *Educ. cath.*, 12 avr. '94. — Conq. de l'Anglet. [v. n°] 1946 à 1948. — **111**. De Caix de St-Aymour. Anne de Russie, [reine] de Fr., puis ctesse de Valois. Senlis, in-16, 48 p. — **112**. G. Meyer v. Knonau. Jahrbüch. d. dtsch. Reichs unter Heinrich IV u. Heinrich V. II (1070-7). Leipzig. xxi-911 S. C. R. *Prou. Moy. A.*, '94, p. [illegible]. — **113**. Louis VI, dit le Gros. *Educ. cath.*, 17 mai '94. — Louis VII, [illegible] — S[t] Bernard, v. n[os] 1295 à 1299.

114. Cartellieri. L'avènt de Phil. Aug. *R. H.*, 54, p. 1-33.— **115**. Cartellieri. Graf Philipp von Flandern [illegible] angeblicher Pathe König Phil. II Aug. *Ztsch. Aachener Gsch. Ver.*, [illegible] 25. C. R. *Lit. Rdsch.*, '94, col. [illegible] — Chron. de l'abb. de Signy, v. n° 110 — Guill. le Maréchal, v. n° 1109. — **116**. J. F. Bœhmer. Regesta Imperii, V. Die Regesten des Kaiserreichs (1198-1272). IV. Lfg 2 u. 3, nouv. [illegible] Innsbruck. p. 1773 à 2196. — Château de Phil. Aug. à Rouen, v. n° [illegible] — **117**. R. de Boysson. Siège et prise d'Hautefort par Richard Cœur-de-Lion. *B. Soc. hist. et archl. Périgord*, [illegible] p. 295-317. — **118**. G. Vignat. Chartes origin. et inéd. d'Isemburge (Ingeburge), reine de Fr., femme de Phil. Aug. *B. archl., Comité trav. hist.*, '9[illegible]

§ 6.

Moranvillé. Chronographia
rancor. II (1328-1380), 404 p.
de Fr.) C. R. *R. H.*, 54,
— **178**. Margry et Müller.
un compte des recettes et dép.
du roi dans le baill. de Senlis
mité archl. Senlis, '93, p. 92-
tel de Phil. VI, v. n° 603. —
du Test' de Blanche de Nav.
archl. Soissons, 2e sér., 3,
Chron. de Galfridus le Baker.
— Froissart, v. nos 3129 et 3130.
. Luce. La France pend. la
Cent Ans, 2e sér., '93, in-12,
q. A., '94, p. 135-6; *R. Q.*
107-8. — **181**. F. Engerand.
séditieuse [orig. de la g. de
Interm. des Cherch., '94 (I),
— **182**. Bos de Chestret.
e Schönau, sire de Schoon-
financier gentilhomme au
Bruxelles, '92, C. R. *Polyb.*,
, 267-8. — **183**. J. Lemoine.
nie, du règne de Jean IV, duc
1358-1362). *Positions de thèses*
tes, '94, p. 37-43. — **184**. A.
néjoux. Note sur la prise de
(24 août 1345). *B. Soc. hist. et*
rigord, 21, p. 407-12. — **185**.
. Bergerac sous les Anglais.
, '92. C. R. *R. H.*, 54, p. 110-
55, p 148. — **186**. G. Dau-
quest. des bourg. de Calais.
hist. et archl., 31, p. 205-12
187. R. P. Gasquet. The
tilence (1348-9). London, '93.
Q. H., 55, p 606-7; *Athenæum*,
257-8; *English H. R.*, 9,
Dublin R., '94 (II), 179-83;
cath. Quartel. R., 19, p. 449-
heim, Lit. Handweis., '94 (6).
irion. L'immigration à Reims
1380. *Trav. Ac. Reims*, 94,
— **189**. J. Moisant. Le
it en Aquit. (1355-6, 1362-70),
R. *Études relig.* (bibph.), '95,
— **190**. Cte Babinet. Jeanne
princesse de Galles et d'Aquit.
B. Soc. Antiq. Ouest, 2e sér., 6,
— **191**. S. Luce. Hist. de
rié. Nouv. éd. et bibphie des
S. Luce, XXIV-365 p. C. R.
, 56, p. 293-5. — **192**. P.
Les États de Paris en fév. 1358.
(Extr. *M. Ac. Inscr.*, 34). —
allet. Communicat. sur les
États de Paris en 1358. *B. Soc. hist. Paris*, '94, p. 34. — **194**. Traité de Bretigny. *Éducat. cath.*, 11 oct. '94. — **195**. Dr Mollière. Fragmts d'hist. lyonnaise au XIVe s. Guy de Chauliac et la bat. de Brignais. *R. Lyonnais*, 5e sér., 17, p. 159-82, 252-73, 362-86.

Famille de Bureau de la Rivière, v. n° 480. — **196**. Pascal Hugonet [conseiller de Charles V]. *B. Soc. archl. et hist. Limousin*, 52, p. 190-2. — **197**. M. Boudet. La Jacquerie des Tuchins. *Auvergne hist., artist. et litt.*, '94, 148 p., 2 pl. — **198**. Abbé Ledru. Bat. de Pontvallain (1370). *Union hist. et litt. Maine*, '94, p. 1-11; 33-40. — **199**. Denys d'Aussy. La Saintonge pend. la G. de Cent-Ans, 1372-1453. *R. Saintonge et Aunis*, 14, p. 217-21, 354-94. — Tombeau de Du Guesclin, v. n° 2659.

200. E. Petit. Séjours de Charles VI (1380-1400). 10 p. (Extr. *B. hist. Comité trav. hist.*) — Actes de Charles VI, v. Glanures auxerroises, n° 2261. — **201**. L. Mirot. Essai sur la crise financ. de 1380-3. *Positions Thèses Ec. Chartes*, '94, p. 55-7. — **202**. G. Bernos. France et Castille (1385-7) [montre]. *Annu. cons. herald. de Fr.*, 8. — **203**. Cte de Galametz. Lettre du vice-amir. Étienne du Moustier, relat. à la mise en état de déf. de Gravelines et d'Ardres (29 mars 1385). *B. hist. Soc. Antiq. Morinie*, '94, p. 339-41. — **204**. H. Moranvillé. Une course de Bar-sur-Seine à Paris en 1390, Nogent-le-Rotrou. — **205**. Abbé Ledru. La folie de Charles VI dans la forêt du Mans. *Union hist. et litt. Maine*, '94, p. 283-301. — **206**. G. Erler. Das Gutachten des Pfalzgrafen Ruprecht v. der Pfalz über die zwischen König Wenzel v. Böhmen u. König Karl VI v. Frankr. Geplante Zusammenkunft in Rheims (1398). *Ztsch. f. d. Gesch. des Oberrheins*, 10 (1). — **207**. Abbé Galabert. Désastres causés par la G. de Cent-Ans au pays de Verdun-sur-Garonne à la fin du XIVe s., 11 p. (Extr. *B. hist. Comité trav. hist.*) — **208**. Ramsay of Banff. Lancaster and York. A century of English. Hist. 1399-1485. Oxford, 2 vol., '92. C. R. *H. Ztsch.*, 72, p. 518-9. — **209**. J. Chavanon. Renaud VI, sire de Pons (1348?-1427). Lieut' du roi en Poitou... *Positions Thèses Ec. Chartes*, '94, p. 1-4.

— **210**. Chavanon. Une lettre missive du xive s. [maire de Bordeaux à Renaud VI de Pons, 1398]. *Corresp. hist. et archl.*, '94, p. 79-3. — **211**. Le combat des Trente en Saintonge [Montandre, 1402]. *R. Saintonge et Aunis*, '94, p. 4-5, 93-4. — **212**. H. Moranvillé. Mém. sur Tamerlan et sa cour par un dominicain en 1403. *B. E. C.*, 55, p. 433-64. — **213**. Jouon des Longrais. La lutte sur mer au xive s. et la prise de Jersey par Hector de Pontbriand en 1406. St-Brieuc, '92. (Extr. *M. archl. Assoc. bretonne.* C. R. *Ann. Bretagne*, 9, p. 467-9. — **214**. Bonne de Bouard. Valentine de Milan. *Fr. illustrée*, 17, 24 nov. '94. — **215**. A. Boulé. Le cheval. Hélyon, sire de Jacqueville. Scènes de la lutte des Bourguign. et des Armagn. (1404-1417). Fontainebleau, 27 p. — Jean Gerson, v. no 1367. — **216**. Munier-Jolain. Une plaidoirie au xve s. La défense de Jean sans Peur par le moine Jean Petit. *R. polit. et litt.* (*R. Bleue*), '94 (I), p. 269-75. — **217**. L. H. M. Pillage de Château-Porcien en 1411 par le parti bourguignon. *R. hist. ardennaise*, '94, p. 196-9. — **218**. Vte O. de Poli. Les défenseurs du Mont-St-Michel, 1417-50, in-18. (*Cons. herald. de Fr.*) — **219**. Auberge. Le traité de paix de La Tombe près Montereau-faut-Yonne en 1418. *B. Soc. archl. Seine-et-Marne*, 10, p. 22-3. — Populat. de deux paroisses de Reims en 1422, v. no 2200.

220. Charles VII. *Educat. cath.*, 8 nov. '94. — Ballade à Charles VII, v. no 1506. — **221**. Le Jannic de Kervizal. Hist. de Tanguy du Chastel, grand maître de Fr. sous le règne du roy Ch. VII. *B. Soc. Ac. Brest*, 2e sér., 19, p. 293-468. — **222**. Le Connétable de Richemond (Artur de Bretagne, 1393-1458), 8 p. — Jean Jouvenel des Ursins, prévôt de Paris, v. no 1925. — **223**. A. de Villaret. Campagnes des Angl. dans l'Orléanais, la Beauce chartraine et le Gâtinais (1421-8). Orléans, '93. C. R. *Prou, B. E. C.*, 55, p. 171-2; *Moy. A.*, '94, p. 65; *R. Q. H.*, 56, p. 347-8; *Études relig. (bbph.)*, '94, p. 200-1. — **224**. G. Lefèvre-Pontalis. La Guerre de partisans dans la Hte-Normandie (1424-9). *B. E. C.*, 55, p. 259-305. C. R. *R. Q. H.*, 55, p. 651. — **225**. Vte Rioult de Neuville. De la résistance à l'occupat. angl. dans le pays de Lisieux de 1424 à 1444. *B. Soc. antiq. Normandie*, 16, p. 323-73. — **226**. H. Vautier. Caen et l'état du bailliage de Caen sous la dominat. angl. 1417-1450. *Positions Thèses Éc. Chartes*, '94, p. 67-9. — **227**. G. Lefèvre-Pontalis. La Panique anglaise en 1429. *Moy. A.*, '94, p. 81-96. C. R. *R. Champagne et Brie*, '94, p. 429-30.

Bibliographie de Jeanne d'Arc, v. nos 2777 à 2778 et 241. — **228**. Die Jungfrau v. Orleans u. die englische Presse. *Kathol. Bewegung*, '94, p. 157-8. — **229**. L. Robert. Jeanne la Pucelle dans la littérat. angl. *R. du Monde cathol.*, oct. '94. — **230**. A. Sevin. J. d'A. dans la littérat. angl. contemp. *R. de Lille*, 10, p. 380-401, 469-98, [illegible] (tirage à part). C. R. *Études relig. (bbph.)*, '95, p. 39-40. — **231**. J. d'A. et les arch. angl. *Questions actuelles*, 6 oct. '94.

232. J.-B. Ayroles. La vraie J. d'A. II. La paysanne et l'inspirée, d'après ses aveux, les témoins ocul. et la libre pensée, xv-367 p. C. R. *R. Q. H.*, 56, p. 604-5; *Chollet, R. Sc. ecclés.*, 70, p. 152-60; *Canoniste contemp.*, '94, p. 508-9; *Ann. cath.*, 89, p. 617-25, 686-96; *Études relig. (bbph.)*, '94, p. 435-8; *Desplagnes, R. cath. des Institut. et Droit*, '94, p. 289-310; *B. Soc. gle éducat. et enseignt*, '94, p. 253-60; *Monde*, 9 avr. '94; *Univers*, 11 mars '94; *Vérité*, 13 avr. '94. — **233**. D'Auteuil. J. d'A. thaumaturge. *Vérité*, 27 fév. '94. — **234**. H. Bénévent. J. d'A. Sa mission, ses luttes, son martyre. Paris, in-16. — **235**. Cte de Bourbon-Lignières. Étude sur J. d'A. et les princip. syst. qui contestent son inspirat. natur. et son orthod., in-12, nouv. éd., ix-624 p. C. R. *R. H.*, 55, p. 111-112; *R. Q. H.*, 55, p. 299-300; [illegible] *Polyb. litt.*, 70, p. 248-9; *Études relig. (bbph.)*, '94, p. 279-80. — **236**. Brosson. J. d'A. *Soleil*, 9 fév. '94. — **237**. H. Buteau. J. d'A. *Nouv. R.*, 1er mai '94. — **238**. Miss Clerke. The real Joan of Arc. *Dublin R.*, '94 (II), p. 296-312. — **239**. A. de Condé. La vénérable J. d'A., in-12, 94 p. — **240**. A. de [illegible]neau. J. d'A., son œuvre réelle et sa mission providentielle; causes de sa glorificat. *R. du Monde cath.*, '94. — **241**. Flameng. J. d'A. l'héroïne de la Fr., xvi-488 p. — **242**. Fresc[illegible]. J. d'A. vierge et martyre, 447 p. C. R.

bbph., '94, p. 13. — **243**. X. et
v. J. d'A. l'héroïne de la Fr., 4°,
— **244**. Lord Gower. Joan of
a biography; with an appendix
the French and English bbphy.
York, 386 p. — **245**. P. Guernet.
et le sentim' pat. de Ch. Le-
Soc. normande de Géog., '94,
5. — **246**. Hospital. J. d'A. et
ssion. Étude hist. et médicale.
et scient. Auvergne, '94, p. 27-
247. E. Keller. Vie de J. d'A.
(31), 36 p. — **248**. Lecoy de La
he. J. d'A. la paysanne, la thau-
ge, la martyre. Vérité, 8 mai '94.
9. A. Loth. Vie popul. de la
J. d'A. Abbeville, 117 p. — **250**.
lde. J. d'A. de Maagd. v. Or-
m's Hoch. p. 1 à 32. — **251**.
ns. Hiss. pop. de J. d'A. libéra-
u roy. de Fr., 4°, 320 p. C. R.
litt., 73, p. 151-2. — **252**. Piban.
., 70 p. — **253**. O'Reilly. The
of Orleans and the new wo-
od. American cathol. Quarterl.,
, p. 882-907. — **254**. M. Sepet.
Tours, 268 p. — **255**. Sepet.
, et le surnatur. R. cath. Bor-
, '94, p. 288-91. — **256**. Wyn-
. The maid of Orleans. London.
A. di Pesaro. A proposito delle
di Giovanna d'Arco in Francia.
gna nazion., 77, p. 549-65. — **258**.
pos de J. d'A. R. crit., '94, p. 516.
9. P. M. A propos de J. d'A.
p. hist. et archl., '94, p. 141. —
, v. n° 1798. — **260**. Répert. chro-
ue J. d'A. Questions actuelles,
s '94. — **261**. Rouette. Itiné-
de J. d'A. Volaines-sur-Seine.
311 et 315 p. C. R. Études relig.
, '94, p. 903-4.
. Georges. J. d'A. considérée
int de vue franco-champenois.
s, x-555 p. C. R. G. Lefèvre-
lis, B. E. C., 56, p. 154-71;
H., 76, p. 548-9; Lanéry d'Arc,
relig. (bbph.), '94, p. 129-31;
bbph., '94, p. 250; [T. de. La-
R. cath. Bordeaux, '94, p. 315-8;
La Bouillage, M. Soc. Ac. Aube,
337-45; Vérité, 5 juin '94. —
Nelot. Recherches sur la natio-
e J. d'A. Montreuil-s-Mer, 58 p.
4. Schwabel. In der Heimath
ngfrau v. Orleans. Über Land u.
72 (46). — **265**. H. Arsac. La
franç. Discuss. sur l'orig. de
J. d'A. Vérité, 22 avr. '94. — **266**. La maison de J. d'A. à Domrémy. Educat. cathol., 17 mai '94. — **267**. Ledru. Guillaume Masiner, hôte de La Fontaine et la famille de J. d'A. Union hist. et litt. Maine, '94, p. 211-9. — **268**. J. d'A. et Charles VII. Educat. cath., 3 mai '94. — **269**. O. Ragueneau de S'-Albin. Les juges de J. d'A. à Poitiers. Ar. S'e-Croix, 7, p. 399-442. C. R. G. Lefèvre-Pontalis, B. E. C., 56, p. 171-2. — **270**. B. Ledain. J. d'A. à Poitiers, in-18, 21 p. C. R. Mois bbph., '94, p. 494. — **271**. Daniel-Lacombe. L'hôte de J. d'A. à Poitiers: M° Jean Rabateau, présid' au parl' de Paris. R. Bas-Poitou, '94, p. 272-99. — **272**. Dubois. Hist. du siège d'Orléans (1428-9), pub. par P. Charpentier. Orléans, xxxviii-438 p. C. R. Polyb. litt., 74, p. 139. — **273**. Boucher de Molandon et B°n de Beaucorps. L'Armée angl. sous les murs d'Orléans, '92. (Extr. M. Soc. archl. Orléanais), C. R. G. Lefèvre-Pontalis, B. E. C., 55, p. 169-70; R. cath. Bordeaux, '94, p. 318-21. — **274**. H. Hello. La prise des Tourelles (Orléans, 7 mai 1429). — **275**. F. Mireur. Procession d'actions de grâce à Brignolles en l'honneur de la délivr. d'Orléans. Draguignan, 8 p. — Chansons normandes sur le siège d'Orléans, v. n° 1367. — **276**. E. Develle. J. d'A. Blois (avril-mai 1429); Selles-en-Berri (juin-oct. 1429). Orléans, in-16, 100 p. — **277**. L. Jeny. J. d'A. en Bas-Berry. R. du Centre, avril '94. — **278**. L. Jeny et Lanéry d'Arc. J. d'A. en Berry et l'anc. fête dite « de la Pucelle » à Bourges. Bourges. — **279**. Parnin. J. d'A. à Troyes, 46 p. — **280**. Lettres de J. d'A. aux habitants de Reims. R. Champagne et Brie, '94, p. 468-9. — **281**. Le sire Guillaume de Flavy à Compiègne. Fr. nouvelle, 20 juill. '94. — **282**. H. de Kéruhant. La mort de Guill. de Flavy. Soleil, 22 juill. '94. — Tombeau de Guill. de Flavy, v. n° 2300. — **283**. Demaison. Un doc. ital. relat. à J. d'A. Trav. Acad. Reims, 94, p. 223-7. — **284**. B. Robidou. J. d'A. et les Bretons. Rennes. — **285**. Chapotin. J. d'A. et les dominicains.

286. V'e du Motey. Les juges de J. d'A. B. Soc. hist. et archl. Orne, 13, p. 297-315. — **287**. Beurs. Études troyennes. Les deux procès de J. d'A.

et ms. d'Urfé. *Université cath.* nouv. sér., 16, p. 161-70. — **288**. Bernier. J. d'A. et Cauchon chez un Anglais du XIXe s. *Enseign. chrét.*, '94, p. 305-9. — **289**. H. de Kerohant. Le crime de Cauchon. *Soleil*, 27 avr. '94. — **290**. A. Lang. The last fight of Joan of Arc. *Macmillan's Magazine*, mai '94. — **291**. Fabulet. Le bûcher de J. d'A. *Ann. cath.*, 89, p. 180-5. — **292**. Ayroles. J. d'A. a-t-elle été brûlée? *Etudes relig.*, 61, p. 336-41. — **293**. R. P. Belon. Le martyre de J. d'A. *Université cath.*, nouv. sér., 15, p. 161-86. — **294**. Belon. Martyre de J. d'A. *R. Fac. cath. Lyon*, '94, p. 29-33. — **295**. Choussy. J. d'A. Preuves de son martyre à Rouen. Orléans, 33 p. C. R. *Corresp. hist. et archl.*, '94, p. 29[illegible]. — **296**. RR. PP. Belon et Balme. Jean Bréhal, grand inquisit. de Fr. et la réhabilit. de J. d'A., '93, [illegible] C. R. *C. R. Ac. Inscr.*, 4e sér., 22, p. 1[illegible]; *R. Q. H.*, 55, 300 [illegible]; *R. des Sc. ecclés.*, 69, p. 1[illegible]; *Ztsch. f. Kathol. Theol.*, 19, p. 1[illegible]-41; *Dublin R.*, '94 [illegible] p. 201 [illegible]; *H[illegible] American [illegible] R.*, avril '94; *[illegible] cattolica*, 15e sér., 9, p. 163 s. — **297**. De Beaurepaire. Jehan Lohier et le procès de réhabilit. de J. d'A. *B. Soc. hist. Normandie*, '94, p. 285-91. — **298**. De La Brière. L'avocat de J. d'A. *Monde*, 25 janv. '94. — **299**. Munier-Jolain. La plaidoirie de Pierre Maugier pour J. d'A. en 145[illegible]. *R. polit. et litt.* *R. Bleue*, '94 [illegible], p. 51-[illegible]. — **300**. H[illegible]. Mém. du R. P. en Dieu et Seign. Me Martin B[illegible] des Mans, pour la réhabilit. de J. d'A. [illegible] *Monde* [illegible], p. [illegible]. — **301**. Marquis [illegible] Jean de [illegible] et [illegible] d'A[illegible] cap[illegible] p[illegible] de la Fr. [illegible] de J. d'A. Chartres [illegible] C. R. [illegible] '94, p. [illegible]. — **302**. [illegible]. Le caract[illegible] de J. d'A. [illegible] — **303**. [illegible]. La [illegible] J. d'A. [illegible] — **304**. [illegible] J. d'A. [illegible] — **305**. [illegible] J. d'A. [illegible] — **306**. [illegible] — **307**. [illegible] p. 88-98, 135-43, 185-196, 229-38, 275-83, 362, 373 et en vol. XXXI-232 p. C. R. *Lanery d'Arc*, *Etudes relig.* (bibliogr.), '94, p. 901-6. — **308**. Mgr Ricard. J. d'A. la vénérable (Doc. du procès de canonisat.), x-286 p. C. R. *Etudes relig.* (bibliogr.), '94, p. 354. — **309**. Les francs-maçons et J. d'A. *Questions actuelles*, 26 mai '94.

310. Croix d'Hinsi. Influence de J. d'A. sur les Beaux-Arts. *Univers*, 12 juin '94. — Monum^t à J. d'A. à Orléans (XVe s.), v. n° 2346. — Monum^t expiat. de Cauchon à Lisieux, v. n° 20[illegible]. — **311**. Cte de Puymaigre. Un recueil d'inscript. en l'honn. de J. d'A. *R. Q. H.*, 1er juill. '94. — Portraits de J. d'A., v. n°s 1590 et 1591. — **312**. G. Martin. L'Etendard de J. d'A. à N.-D. de Paris. *Notes d'art et d'archl.*, '94, p. 6[illegible]-71; 81-8. — **313**. X. B. de Montault. Restitut. de la bannière de J. d'A. *Corresp. hist. et archl.*, '94, p. 215-6. — **314**. I. de la Brière. L'armure de J. d'A. *Soleil*, 13 sept. '94. — Médailles de J. d'A., v. n° 3298. — Vitraux de J. d'A. à Orléans, v. n°s 1622 et 1623. — J. d'A. et la musique, v. n° 1630.

315. J. Loth. Le nom de Perrinaïc. *Ann. Bretagne*, 9, p. 421-8. — **31**[illegible]. A. de La Borderie. Une prétendue compagne de J. d'A. *Correspond^t*, [illegible] juin '94. — **317**. Kergurioné. Perrinaïc en Bretagne et à Paris. *R. Bretagne, Vendée, Anjou*, 12, p. 54-60. — **318**. Trévédy. Le roman de Perrinaïc. Réponse à M. Quellien. *R. Bretagne, Vendée, Anjou*, 11, p. 2[illegible]-51; 13[illegible]. — **319**. G. Save. Jehanne des Armoises pucelle d'Orléans, '93, [illegible] p. (Extr. *Lorraine artiste*, '93.) Cf. G. Lefèvre-Pontalis. La fausse J. d'A. *M[illegible] A.*, [illegible], p. 97-112; 121-36; C. R. [illegible], p. 124; *Monde*, 5 mai '94; [illegible], 11 janvier '94. — **320**. P. Lanéry d'Arc. Deux lettres à propos de la [illegible] de M. Save « Jehanne des Armoises ». Beauvais, 18 p. (Extr. du [illegible] '94.)

321. M. Boudet. Villandrando et [illegible] de S.-Flour. *R. d'Auvergne*, [illegible] p. [illegible]-76, 117-53. — **322**. [illegible]. La captivité de Talbot et [illegible] Vendôme[illegible] *M. Soc. Ac. Oise*, 15, [illegible] — **323**. Charvet. Jacques de [illegible] et Jean de Lignières [épi-[illegible] de Beauvais en 1422]. *M.* [illegible], p. 686-90. — **324**. Erreurs

5 p. — **359**. V. Fanucci.
oni tra Pisa e Carlo VIII.
. — **360**. L. G. Pélissier.
d'hist. de Fr. VII. Lettre polit.
riçonnet, cardin. de St-Mâlo
nn. Bretagne, 9, p. 417-23. —
lissier. Note ital. sulla stor.
96-9), *Arch. stor. ital.*, 5e sér.,
-13, 152-60, 249-57. — **362**.
Les comptes de recettes et de
r la Bretagne, 1495-6 [B. N.
0]. *Ann. Bretagne*, 9, p. 544-50.
.ettre de Pierre, duc de Bour-
paiement d'un envoyé secret en
1495), *Quinzaine Bourbon-*
p. 288.
Auton, v. n°s 3138 et 3139 —
de la B. N. sur le règne de
, v. n° 2973. — **364**. Pélis-
tre de L. XII à la seigneurie
e pour lui notif. son avèn^{t}
na, 7 p. — **365**. A. Ledieu.
t doc. inéd. sur le mariage
à Abbeville. Abbeville et le
p. 53-148. — **366**. De Gal-
ar Borgia, duc de Valentinois,
d. sur son séjour en Fr. *B. Soc.*
ôme, '94, p. 199-238; 313-44. —
issier. Sopra alcuni docu-
tivi all'aleanza tra Alessandro
i XII (1498-9). *Arch. Soc.*
li Stor. patria, 17, p. 303-75.

'93. C. R. *Polyb. litt.* 70, p. 256-7. —
370. L. Bosdari Caterina Sforza,
Rassegna Nazionale, 76, p. 143-66
328-55; 77, p. 135-59. — **371**. Vte d
Vogué. Catherine Sforza. *R. Deu*
Mondes, 123, p. 192-208. — **372**. G
Ledos. Frottola del Re de Franz
chanson popul. contre L. XII. Mon
pellier, '93 (Extr. *R. Lgues romanes*
C. R. *Flamini*, *Giorn. stor. lettera*
ital., 24, p. 238-49. — **373**. Pélissie
Doc. sur les relat. de L. XII, Ludo
Sforza et du Mis de Mantoue de 149
1500 (Arch. Mantoue, Modène, Mil
Venise). 99 p. (Extr. *B. Comité tr*
hist.). — **374**. Pélissier. Notes i
d'hist. de Fr. (xv-xvie s.). *R. Lg*
romanes, '93-4, p. 216-24; 456-69; 4
505. — **375**. Pélissier. Le tr
d'alliance de L. XII et de Philibert
Savoie. *M. Ac. sc. lettres Montpel*
(*sect. litt.*), 2e sér., 1. — **376**. Pélissi
Lettres inéd. sur la conq. du Milan
par L. XII. *Atti r. Accad. scienze Tor*
19, p. 94-105. C. R. *Arch. Stor. Lo*
bardo, '94 (I), p. 239-41. — 3
Pélissier. Doc. pour l'hist. de l'é
de la dominat. franç. à Gênes 1498-1
Genova. 22 p. (Extr. *Atti Soc. lig*
stor. patria). — Monnaies frappées p
l'occup. franç. à Gênes, v. n° 3
— **378**. Pélissier. La polit. de

dans « Le Duché de Valois ». Crepy, 1452] B. Soc. archl. 2e sér., 5, p. 29-31. — **325**. L'entreprise de Ricarville ais, en 1430]. Mém. Soc. Ar. , 620-3. — **326**. M. Boudet. II à St-Flour et le prélude de rie (1437). Ann. du Midi, 6, — **327**. A. Barbier. Chron. udaises. Lettres patentes de Abbaye de Ste-Croix de Poi-]. B. Soc. Antiq. Ouest, '94. — **328**. Cte de Marsy. Les rs de Tournai au siège de en 1441. M. Soc. hist. Vexin, 11. — **329**. H. Courteault le de la conq. de la Guyenne VII. Ann. du Midi, 6, p. 201-14. dans le Midi en 1443, v. Michel , n° 3152. — **330**. Lepingard. Deux Roses, son contrecoup otentin. Notices Soc. agric. et anche, 12, p. 114-24. — **331**. 1. La libération du territ. nor-ar Ch. VII. B. Soc. hist. et rne, 15, p. 42-54. — **332**. ste. Lettre de Jean de Blois, dit, c[te] de Penthièvre, au duc de Pierre II [7 déc. 1450]. Le Ma-94. p. 195.

nes, v. n[os] 3120 et 3124. — e de Jean de Roy, v. n° 3126. as Basin, v. n° 3125. — Jean da, v. n° 3137. — **333**. G. Bri-u serviteur et compère de Jean Bourré, seign. du Plessis h, '93, C. R. Anchier, Moy. A., 4-6; Polyb., litt., 71, p. 147. J. Maliat, Geoffroy de Pom-ev., présid[t] Cour des aides et C. ptes, g[d] aumôn. de Fr., 1465- Soc. hist. et archl. Périgord, 29; 218-36. — **335**. De Maulde ière. La Diplomat. au temps avel. '93. Cf. A. Desjardins, in aux XV[e] et XVI[e] s. C. R. Ac. '94 (I), p. 570-82; C. R. Müntz, et litt. (R. Bleue), 24 mars '95; ltg. (bbph.), '94, p. 2014; R. stor. p. 274-5; Nuovo Arch. Veneto, 7, — **336**. Préparations phar-commandées par Louis XI. B. p. 721-2. — **337**. Dr Franz, echt bei Montlhery. Berlin, 4°, **338**. Louis XI à Evreux. B. . Normandie, '94, p. 168 et ss. Mgr Pugol. A Beauvais [disc. achette et le siège de 1472]. Fr. nouvelle, 2 juillet '94. — **340**. F. Linder. Die Zusammenkunft Friedrich III mit dem Kühnen v. Burgund im J. 1473 zu Trier. Greifswald, 94 S. — **341**. Couderc. Lettre de Louis de Laval au roi René. Le Manuscr., '94, p. 8-9. — **342**. Couderc. Une lettre du roi René (1473). Le Manuscr., '94, p. 58-9. — **343**. Lettre de Louis XI [au sujet du Cte de Roussy, maréch. de Bourgogne, prisonn. de guerre, 1475]. Quinzaine Bourbonn., '94, p. 204. — **344**. Dr Wattelet. Die Schlacht bei Murten [Morat]. Freiburger Gsch. Blätt., 1, p. 11-94. — **345**. Collignon. Souvenirs artist. et litt. de la bat. de Nancy. M. Soc. d'archl. Lorraine, 44, p. 291-339. — **346**. G. Save. Les restes du Téméraire sont-ils à Bruges ou à Nancy? Nancy, 12 p. — Bat. de Guinegate, v. n° 1810. — **347**. F. L. Poème néerland. sur la bat. de Guinegate ou de Terouane. B. E. C., 55, p. 237-8.

Miniature de Charles VIII, v. n° 1611. — « Prophécie de Guilloche » v. n° 1540. — **348**. A. Dunoyer. Un conseiller de Charles VIII, Guillaume Briçonnet (1445-1514). Positions Thèses Ec. Chartes, '94, p. 5-13. C. R. R. Champagne et Brie, '94, p. 147-8. — **349**. Dunoyer. Guill. Briçonnet, négociateur et général des finances (1493). Corresp. hist. et archl., '94, p. 269-78. — **350**. A. Spont. La marine franç. sous Ch. VIII. R. Q. H., 55, p. 387-454. — **351**. Morel. Ordce de Ch. VIII [répress. des brigandages]. 2 p. (Extr. B. hist. Comité trav. hist.). — **352**. L. Beltrami. Il castello di Milano durante il dominio dei Visconti et degli Sforza (1368-1535). Milano, 739 p. C. R. Nuov. Antologia, 137, p. 175. — **353**. F. Calvi. Stor. del castello di Milano, detto di Porta Giovia. Milano, '92. C. R. L. G. Pélissier, R. H., 58, p. 163-72. — **354**. Videmari. Notizie stor. sul castello di Milano. Milano. — **355**. Fumi. Diario di Ser Tommaso di Silvestro notaro; 3e fasc. (1482-1506). [Expéd. de Ch. VIII]. Orvieto, 4°. C. R. R. H., 55, p. 162-4. — **356**. L. Le Grand. Lettre de Ch. VIII concernant la vict. de Rapallo (10 sept. 1494). B. E. C., 55, p. 146-7. — **357**. Mailland d'Arcullières. Le prince de Zizim, son séjour à Rumilly. M. Ac. Savoisienne, 4e sér., 5, p. 465-81. — **358**. P. Bacci. Due documenti preziosi sopra frate Girolamo Savonarola.

Pistoia, 15 p. — **359**. V. Fanucci. Le relazioni tra Pisa e Carlo VIII. Pisa, 83 p. — **360**. L. G. Pélissier. Notes ital. d'hist. de Fr. VII. Lettre polit. de G. Briçonnet, cardin. de St-Malo (1495). *Ann. Bretagne*, 9, p. 417-23. — **361**. Pélissier. Note ital. sulla stor. di Fr. (1496-9). *Arch. stor. ital.*, 5e sér., 13, p. 104-13, 152-60, 749-57. — **362**. H. Sée. Les comptes de recettes et de dép. pour la Bretagne, 1495-6 [B. N. ms. fr. 8310]. *Ann. Bretagne*, 9, p. 544-50. — **363**. Lettre de Pierre, duc de Bourbonnais (paiement d'un envoyé secret en Espagne, 1495), *Quinzaine Bourbonnaise*, '94, p. 288.

— Jean d'Auton, v. n°s 3138 et 3139. — Ms. ital. de la B. N. sur le règne de Louis XII, v. n° 2973. — **364**. Pélissier. Lettre de L. XII à la seigneurie de Sienne pour lui notif. son avén^t (1498). Siena, 7 p. — **365**. A. Ledieu. Notices et doc. inéd. sur le mariage de L. XII à Abbeville. Abbeville et le Ponthieu, p. 53-148. — **366**. De Gallier. César Borgia, duc de Valentinois, et doc. inéd. sur son séjour en Fr. *B. Soc. archl. Drôme*, '94, p. 193-238; 313-44. — **367**. Pélissier. Sopra alcuni documenti relativi all'alleanza tra Alessandro VI e Luigi XII (1498-9). *Arch. Soc. Romana di Stor. patria*, 17, p. 303-75. — **368**. Pélissier. L'ambassade d'Accurse Maynier à Venise (1499). Suite. *Ann. du Midi*, 6, p. 31-85; 151-85. — **369**. Pasolini. Caterina Sforza, 3 vol. '93. C. R. *Polyb. litt.* 70, p. 256-[illegible] — **370**. L. Bosdari. Caterina Sforza. *Rassegna Nazionale*, 76, p. [illegible]; 328-55; 77, p. 135-[illegible]. — **371**. Y[illegible] Vogüé. Catherine Sforza. *R. Deux Mondes*, 123, p. 192-[illegible]. — **372**. [illegible] Ledos. Frottola del Re de Fran[illegible], chanson popul. contre L. XII. Montpellier, '93 (Extr. *R. Lgues romanes*). C. R. Flamini, *Giorn. stor. letterat. ital.*, 24, p. 238-49. — **373**. Pélissier. Doc. sur les relat. de L. XII, Lud[illegible] Sforza et du Mis de Mantoue de 149[illegible] 1500 (Arch. Mantoue, Modène, Mila[illegible] Venise). 99 p. (Extr. *B. Comité tra[illegible] hist.*). — **374**. Pélissier. S[illegible] d'hist. de Fr. (xv-xvie s.). *R. Lgues romanes*, '94-4, p. 216-24; 456-6[illegible]; [illegible] 505. — **375**. Pélissier. Le [illegible] d'alliance de L. XII et de Philib[illegible] Savoie. *M. Ac. sc. lettres Montpel[illegible] (sect. litt.)*, 2e sér., 1. — **376**. Pélis[illegible] Lettres inéd. sur la conq. du Mi[illegible] par L. XII. *Atti r. Accad. [illegible]* 19, p. 94-105. C. R. *Arch. Stor. Lombardo*, '94 (I), p. 239-41. — **3**[illegible] Pélissier. Doc. pour l'hist. de [illegible] de la dominat. franç. à Gênes 1498-[illegible] Genova, 22 p. (Extr. *Atti Soc. [illegible] stor. patria*). — Monnaies frappées [illegible] l'occup. franç. à Gênes, v. n° [illegible] — **378**. Pélissier. La polit. de [illegible] vulce au début du règne de L. [illegible] *R. Q. H.*, 56, p. 5-48. — Ma[illegible] Gaston de Foix, v. n° 2770.

II. GÉOGRAPHIE HISTORIQUE

§ 1. *Ouvrages généraux*: 379-393. — § 2. *Géogr. et toponomast. locales*: 39[illegible] — [illegible] § 3. *Voies romaines*: 435-447.

§ 1.

379. Vivien de St Martin et Rousselet. Nouv. dict. Géog. univ. 4°, 6 vol. — **380**. Joanne. Dict. Géog. et adm. de la Fr. III (E.-K.), 4°. — **381**. — Neumann. Orts-Lexikon des dtsch. Reichs, 3e Aflg. Leipzig-Wien. XLII-1034 S. — **382**. Atlas de Géog. hist. (Hachette), f°. — **383**. P. Foncin. Géog. hist. 4°. — **384**. Toponomastique. *Interm. des Cherch.*, '94 (I), col. 639-40; (II) col. 170. — **385**. Lejay. Lucain. La Pharsale livre I [vers 392-465, descrip. Gaule], c. r. *R. celt.*, '94, p. 236. — **386**. E. Pfeiffer. Recherc[illegible] sur l'orig. et la signific. des noms d[illegible] lieux. Nice, 323 p. — **387**. [illegible] de vocables géog. *Interm. des Cherch.*, '94 (I), col. 231-2, 350-[illegible]. — **38**[illegible] Winkler. Les noms de lieux [illegible] en Fr. *Bel. Belfort*, '94 -[illegible]. — **38**[illegible] Dr Kübler. Die suffixhaltigen [illegible] nischen Flurnamen Graubündens [illegible] Liquiden-Suffixe, xv-138 p. — **390**. [illegible] Les noms de rivières en [illegible] *Corresp. hist. et archl.* '94, p. 74-[illegible] — **391**. Acum [noms de lieux]. *Interm. des Cherch.*, '94 (II), col. 620-1. — **392** Durand. Ewiranda et les noms [illegible]

même famille. *R. archl.*,
p. 368-78. — **393**. E. Des-
Géogr. hist. et adm. de la
me. IV. Sources de la topogr.
publ. par Longnon. '93. C.
I, p. 232-4; *Neue Philolog.*
p. 138-40.

§ 2.

pograph. du Sud au Nord.

Perreau. Les variations
re des Alpes. *R. Ar. Dal-*
p. 475-97. — Supp^t au Dict.
ariol St Victor de Mar-
2740. — **395**. Lenthéric.
ard à la mer. Le Rhône, '93.
H., 55, p. 669; *Pelissier,*
Midi, 6, p. 379-81; Vte de
Deux Mondes, 126, p. 194-
Perrossier. Anc. limites
lence [xe s.]. *B. hist. ecclés.*,
oc. Valence..., '94, p. 75-78.
Marteaux. Les Noms de
ns en H^te-Savoie. *R. Savoi-*
p. 106-15; 236-13; 266-75. —
llet. Etym. du mot Champ-
Etudes H^tes-Alpes, '94,
— **399**. Eckinger. Das
indonissa. Anzeiger f.
Althkde, 7 (2). — **400**.
Le limit. du Bas-Langued.,
59 p. (Extr. *B. Soc. Lan-*
Géogr.). — **401**. Bladé.
du sud-ouest de la Gaule
mital. romaine (suite). *Ann.*
6, p. 1-30, 129-50, 256-
2. A. St Paul. St Lizier;
des « Consonaui ». *R.*
, '94, p. 194-6. — **403**.
ng. hist. de l'Aquit. auto-
(Extr. *Ann. Fac. lettres*
C. R. *R. Pyrénées*, 6, p. 654.
Cabié. Rapports de S^t
de Cahors et de St Didier,
rte, avec l'Albigeois [topono-
Ann. du Midi, 6, p. 401-19.
carte de l'anc. dioc. Castres
rie]. *Albia Christiana*, '94,
406. Etym. de Lauragais,
Cherch., '94 (I), col. 501-2.
udéran. Etym. girondines,
ronne, 93, p. 459-60; 283-
, 576, 680, 736, 766. —
mperal. Carte féod. de la
Périgord et du Bas-Limousin
are). *B. Soc. archl. et*
sin, 41, p. 243-81. — **409**. A.

Blanc. Sens du terme ethnique « Provincialis » au XIIe s. *R. Lgues romanes*, 93-4, p. 185-9. — **410**. D'Abzac. L'étym. celtique de « La Valade ». *B. Soc. Amis des arts Rochechouart*, 4, p. 152-5. — **411**. Crégut. Etude d'étym. celt. sur les noms de terroirs de la section des Rouilhas, comm. d'Aydat (Puy-de-Dôme). *B. hist. et scient. Auvergne*, '94, p. 60-93. — Topon. et paganisme en Forez, v. n° 997. — **412**. A. Castan. La cité des Séquanes. Caen, 31 p. — **413**. J. Loth. Sequana, Sequani [celtique]. *R. celt.*, '94, p. 98-9; 365. — Etym. d'Izernore (Ain), v. n° 2302. — **414**. Bourlier. Gloss. étym. des noms de lieux de la Côte-d'Or. *B. d'hist. et archl. relig. dioc. Dijon*, nov.-déc. '94. — **415**. A. Vautherin. A propos de Chaux ou Tchâ [toponym. franc-comt.]. *B. Soc. Belfortaine d'émulat.*, 13, p. 168-74. — **416**. Bellanger. Agedicum-Sens. *R. Soc. Etudes hist.*, 4e sér. 11, p. 201-7. — **417**. Leroy. La quest. de Metiosedum-Melun. *B. Soc. archl. Seine-et-Marne*, 10, p. 79-95. — **418**. Leroy. Note sur un nom de lieu celt. dans le voisin. de Melun. *B. Soc. archl. Seine-et-Marne*, 10, p. 141-45. — **419**. Leroy. Sur l'orig. du mot Penil (Vaux-le-Penil). *B. Soc. archl. Seine-et-Marne*, 10, p. 135-41. — **420**. Liger. Les Coriosolites, Reginea, Fano Martis et Coriallo. *B. Commiss. hist. et archl. Compiègne*, '94, p. 161-87. — **421**. Michaux. Les noms de Soissons et les bornes milliaires. *B. Soc. hist. et archl. Soissons*, 2e sér., 3, p. 12-6. — **422**. L. Maître. Introd. à la Géogr. hist. de la Loire inf^re. *Ann. Bretagne*, 9, p. 360-79, 550-79. — **423**. L. C. Etude sur les étym. des noms de lieux et de famille dans l'Avranchin. *R. Avranchin*, 7, p. 20-72, 118. — **424**. J. Loth. Etym. bretonnes (Menez-Brè, Lesneven, Braon). *Ann. Bretagne*, 9, p. 429-31. — **425**. De Calan. L'intérêt des noms de lieux pour l'hist. sociale, déterminat. de la zone d'infl. des Franks. *Science sociale*, mars '94. — **426**. A. Schriber. Die fränkischen u. alemannischen Siedlungen in Gallien, besonders in Elsass-Lothringen. Strassburg. IX-109 p. C. R. *R. crit.*, 38, p. 10-1; *Ann. de l'Est*, '94, p. 446; *Gröber, Ztsch. f. rom. Philol.*, 18, p. 440-8. — **427**. Geschichtlicher Atlas der Rheinprovinz, 1 Lfrg. Bonn. C. R.

[illegible] *[illegible] f. Gesch. u.* [illegible] — **428**. Garnier et [illegible]. Le [illegible] et ses vallées. [illegible] *Journ. Soc. archl. lor-* [illegible] — **429**. A. Four- [illegible] du dépt Vosges. [illegible] Vosges, '94, p. 441- [illegible] C. R. [illegible] *de l'Est*, '94, [illegible] — **430**. A. Gendre. Étude [illegible] Mosmeyaux. *B. Soc. Belfor-* [illegible], 13, p. 151-2. — **431**. [illegible] Notice hbplique [illegible] au Castrum Valrense, [illegible] — **432**. Germain. Le [illegible] *Journ. Soc. archl. lor-* [illegible] '94, p. 186-203. — **433**. H. [illegible]schmid. Argentovaria, op- [illegible] Argentaria, castrum Argenta- [illegible] *Ztsch. f. d. Gesch. d.* [illegible] '94, p. 497-515. — Dispargum [illegible], v. n° 51, 58. — **434**. A. [illegible] Les noms de lieux de la [illegible] Boussu-lez-Valcourt. [Gloss. [illegible]] *B. Soc. archl. et paléontol.* [illegible] 19 (1).

§ 3.

435. C. A. Ducis. Voies romaines [illegible] Savoie (fin). *R. Savoisienne*, '94, p. [illegible] — **436**. A. Lacroix. Un relai de voie rom. à Bessurières. *B.* [illegible] *d'Archl. Drôme*, p. 407-9. — **437**. [illegible] Lièvre. Les chemins gaulois et ro[illegible] entre la Loire et la Gironde. *M.* [illegible] *Antiq. Ouest.* 16, p. [illegible] — **438**. Grellet-Balguerie. Notes [illegible] princip. voies rom. intéressant le Pé[illegible]gord et les huit régions limitr. [illegible] *B. Soc. hist. et archl. Périgord*, [illegible] p. 117-35, 155-80 et pl. — **439**. [illegible] De la recherche des voies [illegible] d'apr[illegible] l'exam. des délimitat. paroiss. [illegible] *R. hist. et archl. Maine*, 36, p. [illegible] — Voie rom. de Juliomagus à [illegible] v. n° 2073. — **440**. Pigeon. La gra[illegible] voie rom. travers. les dépts de la Manch[illegible] et de l'Ille-et-Vilaine. *Notices* [illegible] *agric. et archl. Manche*, 12, p. [illegible] et carte. — **441**. Tirard. Recherch[illegible] sur les trav. milit. du littor. du Calvad[illegible] à l'époque gallo-rom. *B. Soc. Ant[illegible] Normandie*, 16, p. 167-[illegible]. — **44**[illegible] Schuster. Beschreibung der Röm[illegible]strasse von Salzburg nach [illegible] von Augsburg nach Gunzburg. *[illegible] d. hist. Ver. f. Schwaben u. Neub[illegible]* 20. — **443**. Dünzelmann. Das röm[illegible] Strassennetz in Norddeutschland. [illegible] *Kuhle. Wschr. f. klass. Philol.* [illegible] (25).

III. HISTOIRE ÉCONOMIQUE

§ 1. *Ouvrages généraux : 444-457*. § 2. *Études locales : 458-469*.

§ 1.

444. [illegible]. Histoire de la popul. [illegible] '93. C. R. *R. crit.*, 37, p. 15-6. — **445**. Leroy-Beaulieu. Le règne de [illegible] I. Autrefois et aujourdh. *R.* [illegible], 122, p. 241-61. — **446**. [illegible] Meyer. Le capitalisme fin de siècle; [illegible] paroles econom. [illegible] l'antiq., le [illegible] temps mod. *Assoc. cath.*, juin '94. — **447**. D'Avenel. Hist. économ. de [illegible] propriété, des salaires, denrées et de [illegible] les prix en génl, de 1200 à 1800. [illegible] xiv-916 p. C. R. A. *Molinier*, [illegible] p. 116-9; *Polyb. litt.*, 74, p. [illegible] 17 avr. '94. — **448**. Margry. [illegible] l'appréciat. en val. act. des [illegible] dans les anc. doc. [illegible] *Senlis*, '93, p. xviii-xxix. — **449**. [illegible]nau-Sternegg. Die Geld- [illegible] im deutschen Reiche während des [illegible] *f. Social u. Wirth-schaftsgschte*, 3, p. 1-60. — [illegible] dienne d'Amiens [prix des denrées], [illegible] n° 1836. — **450**. L. Toulmin-Sm[illegible] Expeditions to Prussia and the [illegible] Land made by Henry of Derby [*H.* [illegible]] [1390-3]. [Compte de dépenses [illegible] traversée de la Fr., prix des denr[illegible]] C. R. *L. Delisle, B. E. C.*, 55, p. 6[illegible] — **451**. A. Blonnard. Hist. gén[illegible] l'indust. I. Règne végét., 408 p.; II [illegible] anim., 360 p.; III. R. minéral, 41[illegible] p. — **452**. Noël. Hist. du commerce [illegible] monde. II. [xv-xviii[e] s.] 446 p. C[illegible] *De Bizemont, Polyb. litt.*, 70, p. 4[illegible] *Ann. Bretagne*, 9, p. 471-2. — **453**. [illegible] nobles ont-ils fait le commerce en [illegible] *Interm. des Cherch.*, '94 (I), col. [illegible] 76-9. — **454**. Doren. Untersuchun[illegible] zur Gsch. der Kaufmannsgilden [illegible] Mitt. alt. Leipzig, '93. C. R. *Lit. Ce[illegible] bl.*, '94, col. 43-5. — **455**. Imbart [illegible] La Tour. La liberté commerc. en [illegible]

et XIIIe s.], 24 p. [Extr. *Réforme* — **456**. Dr Mollière. Mém. mode de captage et l'aménag' des thermales de la Gaule romaine. C. R. *Dr Poncet*, *R. Lyonnais*, 17, p. 87-98. — **457**. T. Yoshida. kelung des Seidenhandels u. der ndustrie, v. Altert. bis zum Ausges Mit. alt. Heidelberg, vill-

§ 2.

Finot. Le commerce entre la Flandre au moy. â., d'après les péage de Bapaume et les traités ms entre les villes de Flandre. omite Flam. de Fr., 21, p. 1-393. T. Raulin. La foire de St-Simon ade (foire aux malades de Caen, XIIe s.]. *B. Soc. Antiq. Normandie*, 29-539). — Compte du clos des de Rouen, v. n° 1965. — **460**. abellese. Un nuovo libro di di nal. alle fiere di Sciampagna 300), *Arch. Stor. ital.*, 5e sér., 13, 63. — **461**. Millard. La métaldans la vallée du Petit-Morin, au *B. Soc. Antiq. Fr.*, '94, p. 83-4. Prinet. Étude hist. sur l'inu sel en Franche-Comté. *Posihèses Ec. Chartes*, '94, p. 59-65. Sommerlad. Die Rheinzölle al. alt. Halle. C. R. *Espinas*, *Moy. A.*, 95, p. 84-6; *Lit. Cent. bl.*, '94 col. 1004-5; *John*, *Korresp. bl. Wstdtsch Ztsch. f. Gschl. u. Kst.* 13, p. 169; *Ztsch. f. d. Gsch. d. Oberrheins*, 9, p. 737-8; *Beitr. z. Gsch. d. Niederrheins*, p. 241-3. — Les Florentins à Lyon, v. n° 2669. — **464**. Dr E. Mayer. Zoll, Kaufmann- schaft u. Markt zwischen Rhein u. Loire bis in das 13. Jahrh. (Festsch f. Konrad v. Maurer in München), p. 377-488. Göttingen. C. R. *R. crit.*, 38, p. 13-4; *Prov. Moy. A.*, '95, p. 66-7. — Fortunes comm. à Toulouse, XIII-XVe s., v. n° 2565. — **465**. De Carsalade du Pont. La cult. de la vigne dans le Fezensaguet, XVe s. *R. Gascogne*, 35, p. 76-7. — **466**. Ducéré. Recherches hist. sur la pêche à la morue et la découv. de Terre-Neuve par les Basques et les Bayonnais. Pau, 135 p. — Livre de comptes des march^{ds} Montalbanais, v. n° 2521. — **467**. Privat. Aperçu hist. sur les anc. mines de plomb argentifère de Villemagne. *B. Soc. archl. scient. et litt. Beziers*, 2e sér., 16, p. 608-14. — **468**. Santol. De l'indust. et du comm. en Roussillon au moy. â. Céret, 32 p. — **469**. Chabirand. Essai hist. sur les orig. de l'exploit. des mines metallurg. et de la métallurg. dans les Alpes du Dauph. Grenoble, '92. C. R. *Anthropol.*, 5, p. 208.

IV. HISTOIRE DES FAMILLES

graphies ont été historiquement rangées dans les chapitres convenables Ordre alph. des noms des familles.

L. de Magny. Arch. de la e nobiliaire univers. de Fr. XXII. p. — **471**. Beauchet-Filleau. hist. et généal. des fam. du nouv. éd. II. C. R. *B. Poitou-Saintongeaise*, 11, p. 245-8. Analyse des actes, alliances et de la fam. d'Amade. Mon- 2 vol. — **473**. De Carsalade nt. La fam. d'Arcamont et ses *Gascogne*, 35, p. 29-31. — **474**. ed ou Jouxcnécan, alias d'Arvaz sur cette fam. de Mauronne, s.] *Intermed. des Cherch.*, '94 (I), -8. — **475**. G. Bonnefoy. généal. sur les fam. Bonnefoy e de Pouzol. Auvergne. XVe s.] Ferr^d, 4°, 267 p. — **476**. Dr Longy. Généal. et armoiries de la fam. de Bort. [X-XVe s.] *B. Soc. lettres sc. arts Corrèze*, '94, p. 487. — **477**. Courtaux. Hist. généal. de la fam Bosquillon d'Aubercourt, de Fontenay, de Frescheville, de Jarcy, de Jenlis, de Marigny [Picardie, Beauvaisis, Ile de Fr., 1464-1892]. I, 4°, 100 p. — **478**. F. Chambon. L'arbre généal. de la mais. de Bourbon du P. André St-Nicolas. *Corresp. hist. et archl.*, '94, p. 46-8. — **479**. Mis de Bourdeilles. Mais. de Bourdeilles en Périgord (1044-1893). Troyes, '93. C. R. *R. Saintonge et Aunis*, '94, p. 75-4. — **480**. Fam. de Bureau de la Rivière. *B. Soc. archl. Eure-et-Loir*, '94, p. 93-6. — **481**. V. Arnaud. Fam. dauphinoises oubliées.

rcier. Grenoble, VII-
Ac. Delphinale.) —
bannes. Hist. de la
es. Dijon, 4°. 751 p.
. A. Mondon. Les
ron. *R. Saintonge et*
). — **484**. L. Marlet.
de. Autour d'une fam.
-Maine. 48 p. (Extr.
Maine.) — Les Cornu
v. n° 1944. — **485**.
llon. La mais. de
Etude hist. et cartul.
ol. C. R. *C. R. Ac.*
p. 492-3 ; *L. Merlet.*
188-90 ; *Union hist. et*
. 223-4 ; *A. Richard.*
Saintongeaise, 11.
. Denizet. Notice
Dampierre. *R. Cham-*
4, p. 473-6. — **487**.
Romanet. Généal.
orches. *Doc. sur la*
rtagne, p. 1 - 48. —
d. Etude sur les For-
oc. agric. et archl.
1-53 — **489**. C. de
n. provenç. au XV° s.
illane. Digne, 41 p. —
a Trémouille. Les
nd. cinq siècles, I-III
s, '90-4, 4°, VII-318 p. ;
p. C. R. *L. Delisle,*
. 532-5 ; *R. Saintonge*

Mayenne, 8, p. 62-107, 199-245 ; 9, p. 64-105. — **492**. Aubugeois de La Ville du Bost. Mém. sur la fam. de Lavault. Poitiers, 4°. — Armoiries de la mais. de La Vaulx, v. n° 3237. — **493**. Gontard de Lauray. Doc. sur la fam. Lefebvre de Laubrière. *R. H. de l'Ouest* (doc.), '94, p. 118-26, 150-60, 317-30. — **494**. C[te] de Ludres. Hist. d'une fam. de la chevalerie lorraine, '93, 2 vol. C. R. *R. H.*, 56, p. 125 ; *R. Q. H.*, 57, p. 328-9 ; *Collignon, Ann. de l'Est*, '94, p. 602-5 ; *Journ. Soc. archl. Lorraine*, '94, p. 69-72 ; *Polyb. litt.*, 71, p. 449-51. — **495**. J. Andrieu. Les Madaillan. *R. Agenais*, '94, p. 550-2. — **496**. Ledru. Hist. de la mais. de Mailly, 552 et 556 p. C. R. *B. Commiss. hist. et archl. Mayenne*, '94, p. 280-3. — **497**. Rombault. Les du Merle au XIII° s. *B. Soc. hist. et archl. Orne*, 13, p. 455-70. — **498**. E. Levesque. Recherches sur la fam. Picoron de S[t]-Maixent. S[t]-Maixent. — **499**. G. Musset. Chartes de la mais. de Pons. *Arch. hist. Saintonge et Aunis*, 21, '92. C. R. *Chavanon, R. H.*, 55, p. 154-6. — **500**. La fam. de Rorthays ; Notes généal. Chartres, in-16. — Armes de la fam. de Rorthais, v. n° 3236. — **501**. A. Moureau. Les S[t]-Aubin. — **502**. J. de Jaurgain. Orig. de la fam. de S[t] François de Xavier. *Etudes hist. et relig. du dioc. Bayonne*, '94, p. 193-201.



LE MOYEN AGE

BULLETIN MENSUEL D'HISTOIRE ET DE PHILOLOGIE

DIRECTION

MM. MARIGNAN, PROU ET WILMOTTE

OCTOBRE 1895

G. Paris. — **La Poésie du moyen âge**, leçons et lectures, 2e série. — Paris, Hachette, 1895, in-12, xv-269 pp.

M. Paris s'est surtout consacré, dans ces dernières années, à la haute vulgarisation de la science qu'il illustre depuis plus de vingt ans. Nous lui devons un *Manuel*, dont il a paru un seul tome, consacré à l'histoire littéraire, et des éditions abrégées de plusieurs de nos chefs-d'œuvre. Une première série de lectures, de leçons d'ouverture et d'articles de revue avait été réunie sous le titre que le savant maître conserve aujourd'hui à des morceaux de même ordre et de même intérêt; cette série a eu les honneurs de la réédition, parce qu'elle tranchait sur la banalité ordinaire des recueils de l'espèce. Au lieu de morceaux d'apparat qui n'ont que l'intérêt d'une actualité vite oubliée, ou qui sont de simples généralisations faciles, *la Poésie au moyen âge* renfermait un grand nombre d'études neuves et ingénieuses, qu'aucun homme de science n'a pu se dispenser de lire, bien qu'elles fussent plutôt destinées au grand public. Il en est de même cette fois-ci, et ce qui ajoute au prix de cette deuxième série, c'est que plusieurs des études qu'elle contient étaient restées inédites : c'est le cas pour *la littérature française au XIIe siècle* et pour *la littérature française au XIVe siècle*. *L'esprit normand en Angleterre* vient d'être inséré dans une revue parisienne ; d'autres revues avaient eu la primeur des morceaux intitulés : *les Contes orientaux dans la littérature française du moyen âge*, *la Poésie au XVe siècle* et *la Parabole des trois anneaux*; *Siger de Brabant* est le titre d'une lecture faite à l'Institut en 1881, celui d'une autre lecture, *la Légende du Mari aux deux femmes*.

De cette énumération il ressort déjà que les huit études ou leçons, dont M. Paris nous communique un texte commode et définitif, appartiennent à deux genres de critique bien distincts. Les unes sont le plan développé d'un cours fait par ce maître au Collège de France; elles résument les



'une époque et la peignent en un certain nombre de traits
courtes et vives silhouettes de ses principaux écrivains. Les
es sont, au contraire, la minutieuse élucidation d'un point
ttéraire; M. Paris y déploie des qualités d'un tout autre ordre;
uère que la clarté de sa phrase, digne de la précision de sa
reste la même de part et d'autre.
ossible, dans ce bulletin, d'analyser avec quelque soin des
nme ceux que contient la *Poésie au moyen âge*. Sans doute,
ie l'unité du livre, ou plutôt celle-ci ne réside que dans la
maître, et cette méthode est connue et appréciée de tous ceux
notre passé littéraire. Sur un ou deux points, toutefois, il me
ressant d'indiquer ce qui, dans les vues de M. Paris, s'est
c les années de travail et d'enseignement, ou encore de noter
ans laquelle la loyauté m oblige de confesser respectueusement
liction entre ces vues et les miennes.
étude sur les *Contes orientaux*, M. Paris a fait la part très
large peut-être, à l'élément indien et particulièrement à la
des bouddhistes. A l'entendre, la novellistique du moyen âge
t le plus grand nombre de ses thèmes. Nos aînés savent avec
isiasme le morceau sur les *Contes* fut accueilli en 1874. Il
ec un rare bonheur, et en une mesure d'originalité plus rare
travaux de l'Allemagne savante sur cette matière difficile,
le vent a changé, et la mode aussi. Aux théories de Benfey
édé d'autres, qui sous des apparences meilleures de solidité et
chent pourtant une part notable de faiblesse et de chimérisme.
st resté fidèle à une doctrine, qui est en partie la sienne, et qui,

que les vues de M. Paris, en cette matière, ne se rattachent à un contexte plus ancien que par un lien tout factice. Si notre savant maître se montre par trop généreux pour les Celtes, en grossissant le maigre import dont la littérature française leur est redevable, il ne me semble pas, en revanche, qu'il tienne un compte suffisant de la tradition romaine; lui-même écrit, dans une des notes imprimées à la fin de son intéressant recueil, que la littérature latine connue au moyen âge « contenait des germes » de littérature narrative que pouvaient développer nos auteurs. Mais ce n'est pas assez dire, et dans la poésie aristocratique aussi bien que dans les contes et *fabliaux*, on retrouve à chaque pas l'influence antique dans le choix des incidents, dans la peinture ébauchée des caractères, dans mille détails où se trahit l'inconsciente inspiration des trouveurs. Rien de plus instructif à cet égard que de suivre l'évolution de certains types, par exemple celui de la maquerelle, qui est devenue, au XIIe siècle, la serve entremetteuse de Benoit et de Crestien de Troyes. Dans le lyrisme, ne multiplie-t-on pas depuis quelque temps des observations identiques, qu'il s'agisse de l'origine de certaines variétés d'art ou bien de la transmission de certains procédés?

Mais c'est assez insister sur ces considérations qui, sans être étrangères à mon sujet, se rattacheraient aussi naturellement, en tout cas, à d'autres travaux de M. Paris et de ses élèves. Si le présent livre prête à certaines objections plus formelles, c'est en vertu de son caractère composite et parce que les différents morceaux qui le constituent n'ont pas été écrits à la même date, ni sous l'empire des mêmes préoccupations. De là certains désaccords qui s'y relèvent entre les vues antérieures de M. Paris et ses vues actuelles sur l'un ou l'autre phénomène littéraire. C'est ainsi que p. 2, il est question de « la vieille poésie nationale », image de la « féodalité des Xe et XIe siècles » que détrôna « une autre poésie inintelligible ou froide pour les classes populaires ». Cette poésie « à l'usage de l'aristocratie » est le roman ou la geste transformée sous l'influence du roman; la vieille poésie populaire, ce serait la *Chanson de Roland* et les œuvres du même temps et du même ton. Je sais que c'est là une distinction classique; mais j'avoue qu'elle m'a toujours paru fausse, et j'ai été tout heureux de lire p. 102 du livre de M. Paris cette constatation[1] d'une frappante vérité : « Les Occidentaux, quand ils reçurent d'Orient cette » matière nouvelle de narrations, ne connaissaient que l'épopée natio- » nale ou le roman chevaleresque. La poésie ne s'adressait qu'aux hautes

1. Si l'on peut considérer le second passage comme étant l'expression actuelle des vues de M. Paris, il en résultera que j'étais donc bien d'accord avec lui, lorsque j'écrivais moi-même, il y a quatre ans, que « bien des indices plaident en faveur de la nature aristocratique de la geste » et que je m'efforçais d'accumuler des preuves à l'appui de cette assertion. Voyez *Bulletin de Folklore* (belge), I, 15, note, où j'aurais pu alléguer aussi la fameuse distinction que fait Lambert d'Ardres entre les *cantilenæ* racontant les gestes et les aventures des nobles (épopées et romans), et les *fabellæ ignobilium*. Mais qu'étaient ces *fabellæ* et que devaient-elles à la tradition orientale? Question d'un vif intérêt, que ni M. Paris ni M. Bédier n'ont encore résolue.

les peignait seules et se mouvait ainsi dans un cercle très
t de sentiments souvent conventionnels. » Voilà un des cas où
ie que je signalais plus haut apparaît chez M. Paris. Avec sa
ıtégrité scientifique, celui-ci n'a rien voulu retrancher de ce
t écrit, soit dans un sens, soit dans l'autre. On a, de la sorte,
ises de ses idées, qui, grâce à sa haute autorité, représentent
ctement deux phases de la science de notre temps.

M. W.

---

skii vremennik. BYZANTINA XPONIKA, t. Ier, 1er fasc. — Saint-
ourg et Leipzig, Ricker, 1894, in-8°, 262 p. (*En russe*, Publica-
l'Académie impériale des sciences, sous la direction de
. G. VASILEVSKI et B. E. REGEL).

ouvelle revue, qui atteste l'intérêt de plus en plus grand pris
nce russe à l'étude de Byzance, comprend une série de mémoires
rtants. Je donne l'analyse sommaire des principaux :
enki. *Les partis du cirque et les dèmes de Constantinople.* Le
ecteur de l'Institut archéologique russe de Constantinople fait
très documentée sur la signification et le rôle des partis, combat
le Rambaud qui n'y voit que des factions d'hippodrome, leur
ne importance militaire (p. 12), nie leur identification avec les
quels sont nés, à son avis, de l'organisation démocratique des
ient (p. 13).

fin du xie siècle (époque du sceau). Il nous fait le récit des aventures de ce seigneur turbulent et ambitieux, de ses rapports avec Byzance où il séjourna fort longtemps. Il signale sa dévotion envers les deux saints Boris et Gliep, très populaires à cette époque à Byzance, comme en Russie, et en tire cette ingénieuse déduction qu'ils sont les deux saints représentés sur le sceau en question (p. 165). C'est un chapitre fort intéressant de l'histoire des relations de la Russie et de Byzance.

7° L. Maïkoff. *Étude sur la date de l'ouvrage intitulé;* « Homélie sur les saintetés de Tsarigrad (Byzance). » Dans une lettre à M. Troïtski l'auteur fixe cette date vers 1332. M. Troïtski, dans sa réponse, estime qu'on peut la faire remonter plus haut.

Outre ces articles de fond, la revue contient d'importantes analyses des ouvrages parus sur les questions byzantines et des notices nécrologiques, une, entre autres, sur Zacharie von Lingenthal, l'historien du droit byzantin.

P. Casanova.

E. von der Goltz. — **Ignatius von Antiochien als Christ und Theolog**, eine dogmengeschichtliche Untersuchung. — Leipzig, Hinrichs, 1894, in-8°, x-206 p.

Le livre dont nous venons de transcrire le titre et qui a été adressé au *Moyen Age*, n'a rien qui puisse le rattacher aux études des médiévistes. Nous aurons rempli tout notre devoir envers le théologien qui en est l'auteur, en le félicitant d'avoir apporté dans cette étude cet esprit très indépendant, très objectif, très émancipé des préjugés du protestantisme allemand conservateur, auquel l'école de M. Harnack nous a habitués depuis une vingtaine d'années. M. de Goltz étudie dans une première partie les idées théologiques d'Ignace (p. 11-98) : la seconde partie a trait aux sources de cette théologie (p. 99-177). L'auteur croit que saint Ignace dépend des grandes épîtres paulines, Corinthiens, Romains, Galates, Philippiens, Thessaloniciens, mais non des épîtres qu'il appelle deutéro-paulines, Pastorales, Éphésiens, Colossiens ; il ne croit pas non plus que le quatrième évangile ait été connu de saint Ignace. Toutefois, Ignace aurait été familier aux idées christocentriques et ecclésiologiques, qui se manifestent dans la littérature johannine et dans les Pastorales, et qui constitueraient, d'après lui, une tradition asiate ayant Éphèse pour milieu et saint Jean pour facteur. Ces assertions s'harmonisent assez bien aux vues de ceux qui essaient de localiser la littérature johannine et de résoudre l'énigme que constitue pour l'historien des origines catholiques l'apparition de cette littérature : nous ne croyons pas qu'elles aient une consistance supérieure à celle des conjectures en l'air. Par contre le chapitre de M. de Goltz sur l'ecclésiologie d'Ignace est un chapitre excellent, qui complétera avantageusement l'étude que M. Jean Réville, parmi nous, consacrait naguère dans ses *Origines de l'Épiscopat* à

ıce. Avons-nous besoin d'ajouter que pour M. de Goltz l'authe
épîtres ignatiennes ne fait pas question, en quoi il est d'acco
les critiques récents.

P. Batiffol.

Bouillet.— **Le Jugement dernier dans l'art aux dou**
ers siècles. — Paris, Mersch, 1894, in-4° (Extrait des *No*
d'archéologie).

ésentation du Jugement dernier est un *thème iconographiq*
peut-être que tout autre a suggéré des compositions important
ıtes et variées, aux artistes chrétiens d'Orient et d'Occident. D
ers temps du christianisme, le Jugement dernier est symboli
gures sommaires et conventionnelles des Catacombes ; à la be
e l'art byzantin, il fournit de grandes et nobles composition
les débuts de notre art français si épris de la vie et de la vérit
ıaissance à de premières et très saisissantes tentatives de nat
C'est cette première moitié de l'histoire iconographique
dernier qu'étudie M. l'abbé Bouillet. Les exemples sont conn
lupart, mais leur rapprochement est fort intéressant, et l'auteu
ue érudit et théologien de profession, ne pouvait les comment
façon très instructive et très sûre. Espérons donc qu'après
ıémoire qui a pour apothéose finale le tympan de Conque
'abbé B. a fait une étude personnelle et toute spéciale, il grou
our du tympan de Bourges la magnifique collection des *Jug*
rniers de l'époque gothique.

dont Louis I était seigneur; et la charte de Creil, en 1197, fut calquée à son tour sur celle de Clermont. Plus tard, en 1246, le comte de Blois Jean I accorda aux habitants des Montils des privilèges identiques à ceux des habitants de Blois.

Comme le fait observer très justement M. Soyer, et comme cela est déjà marqué dans un acte de 1331, à propos d'un procès en Parlement soutenu par les habitants contre le comte, les bourgeois de Blois n'ont jamais été constitués en corps de commune; ils ne formaient qu'une communauté. Cette communauté était-elle constituée avant 1196? Ou bien n'a-t-elle pris naissance que le jour où le comte a accordé à ses hommes un certain nombre de privilèges, c'est-à-dire le jour où il les a affranchis de certaines charges et où il a réglementé la perception des coutumes? C'est un point sur lequel les documents antérieurs au XIIe siècle, minutieusement étudiés par M. Soyer, ne nous donnent aucun éclaircissement. La charte de 1196 mentionne incidemment les *boni viri* préposés au gouvernement de la communauté, «... consilium et moderamen bonorum virorum, super quos consilium ville *erit.* » Du mot *erit* je n'oserais pas conclure, comme le fait M. Soyer, que les *boni viri* n'existaient pas avant 1196. Il me semble au contraire que la rédaction de l'article implique plutôt l'existence d'une sorte de conseil commun antérieur à 1196. « Si pauperes se gravatos esse conquesti fuerint ad consilium et moderamen bonorum virorum, super quos consilium ville erit, super pauperes dispensabitur: » « Si les pauvres se plaignent d'avoir été accablés [par cette mesure] ayant recours au conseil et à la décision des bons hommes sur lesquels reposera [en ce temps-là] le gouvernement de la ville, on les dispensera du paiement de l'imposition. » Ainsi, selon nous, il faut traduire, comme s'il y avait : « super quos consilium ville *pro tempore* erit. » Car, il semble que si les *boni viri*, chargés des intérêts de la communauté, avaient été une institution nouvelle, on eût inséré dans la charte un article analogue à celui de la charte de Romorantin : « Licebit burgensibus singulis annis duodecim ex eis eligere super quos consilium ville et moderamen erit...» Ce conseil des *boni viri* n'apparaît plus dans les documents postérieurs à 1196. Les habitants de Blois n'ont plus aux XIIIe et XIVe siècles pour la défense de leurs intérêts communs que des procureurs choisis par eux pour les représenter en justice à l'occasion des nombreux procès qu'ils eurent à soutenir contre leurs comtes. Encore était-il nécessaire que la nomination de ces procureurs fût autorisée par le comte. La nécessité de résister aux Anglais à partir de 1356 fut pour le « commun des bourgeois de Blois » l'occasion de développer son autonomie. C'est à la communauté que fut laissée la charge d'entretenir les fortifications. L'emploi des deniers communs affectés à cette dépense fut surveillé par des élus qui furent désignés au XVe siècle sous le nom des *Quatre*. Ce n'est qu'à partir de 1430 qu'ils furent qualifiés élus et commis au gouvernement de la ville de Blois; ils devinrent au XVIe siècle les échevins. En outre, à partir du XVe siècle, la charge de procureur de la communauté devint permanente; ce qui n'empêchait pas que l'as-

érale nommât des procureurs spéciaux pour représenter la ce. En somme, la communauté de Blois resta toujours sous ce du comte; elle était étroitement soumise au pouvoir elle n'y échappa jamais complètement. Les officiers du comte avec les représentants de la communauté à l'administration ous ce rapport l'histoire de Blois est celle de la plupart des tre de la France.

nous a donné une étude complète de la communauté de Blois siècle. Il a réuni soigneusement tous les documents; il les exactement. Son livre n'a qu'un défaut, c'est d'être trop j'entends par là que l'exposé est encombré de documents qui nieux à leur place dans les notes. Sans doute, dans un livre il convient de discuter les textes et l'on ne doit pas reculer ranscription. Mais il nous semble que M. Soyer a dans ses passé la mesure. Au moins eût-il fallu résumer et expliquer la teneur des textes ainsi intercalés. La méthode d'exposi- par l'auteur rend la lecture de son livre assez pénible. Si nait d'être trop sévère pour un ouvrage intéressant, exempt ile et qui dénote chez son auteur la connaissance des règles e historique, on dirait qu'il ressemble trop à un recueil de

M. Prou.

RONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

M. l'abbé Beurlier a publié, sous le titre: *Le Chartophylax de la grande église de Constantinople* (Bruxelles, 1895, in-8°), un mémoire où il donne, sur l'organisation des archives du patriarcat de Constantinople, des détails qui sont de nature à intéresser tous ceux qui s'occupent de l'histoire des archives au moyen âge. Ce dépôt renfermait des actes originaux de nature très diverse: constitutions impériales, ordonnances patriarcales, procès-verbaux et décisions des synodes, professions de foi d'évêques, etc. Le Chartophylax n'était pas seulement un gardien de manuscrits et de documents diplomatiques. Les actes émanés du patriarche devaient être authentiqués par sa signature. A ce point de vue, ses fonctions étaient comparables à celles du bibliothécaire de l'Eglise romaine.

Dans notre numéro de juin dernier, nous avions annoncé l'apparition de la *Revue internationale des Archives, des Bibliothèques et des Musées*; nous indiquions alors de quelle utilité était cette publication, et quelles garanties de bonne information elle offrait aux érudits, aux chercheurs et aux curieux. Le fascicule *Musées* nous confirme dans l'impression que nous avait produite la partie *Archives* M. S. Reinach a consacré à la *Muséographie en 1895* (archéologie ancienne) un article qui est à la fois une bibliographie raisonnée des catalogues et l'exposé des règles à suivre pour dresser de bons et utiles catalogues d'art: beaucoup d'erreurs courantes sont corrigées; beaucoup de lacunes, comblées. M. R. s'est rendu compte qu'il pouvait avoir, lui aussi, fait quelques omissions, et il sollicite des compléments d'information. C'est le but même de la revue, comme l'on pourra s'en rendre compte par les *Chroniques et Mélanges* où, à côté des publications nouvelles, sont indiquées les nouvelles acquisitions faites par les musées: à noter quelques articles signés J. D. et les communications faites sur le Louvre et la Bibliothèque Nationale par MM. Lemonnier et Prou. Une bibliographie des périodiques d'art, des comptes rendus de livres relatifs aux musées (parmi eux je citerai celui de M. B. Berenson sur la *Peinture en Europe, Florence*, de MM. G. Lafenestre et E. Richtenberger) et enfin *les inventaires, catalogues et publications annoncées sommairement*, classés par ordre alphabétique de pays, terminent ce fascicule plein de choses, et, comme on le voit, de choses excellentes. Nous attendons avec une certaine impatience le numéro des *Bibliothèques*, qui, par le fait même qu'il s'adresse à un public peut-être moins spécial, assurera à cette publication le succès qu'elle mérite.

RÉPERTOIRE MÉTHODIQUE DU MOYEN AGE FRANÇAIS

(Suite)

SECTION II

Histoire de la Civilisation.

I. INSTITUTIONS

Voir : Institutions ecclésiast. n°ˢ 825 à 859.

§ 1. *Oucrages généraux : 504 à 517.* — § 2. *Droit et institutions générales : 518-563.* — § 3. *Coutumes, Communes, États : 564-590.* — § 4. *Institutions monarchiques : 591-609.*

§ 1.

504. G. Tarde. Les transformat. de l'idée du droit, '93, in-12. C. R. *Ann. Philos. chrét.*, 30, p. 98-101. — **505**. D'Arbois de Jubainville et P. Collinet. Cours de litt. celt. VII. Etudes sur le droit celt. I, xvIII-388 p. C. R. *Prou, Moy. A.*, '95, p. 136-9; *B. Instit. cath.*, '95, p. 41-6. — **506**. A. Esmein. Cours élément. d'hist. du droit franç., 2ᵉ éd., VIII-812 p. C. R. *Saleilles, R. H.*, 56, p. 389-99; *Prou, Moy. A.*, '95, p 118-23. — **507**. Flach. Les orig. de l'anc. Fr., 2 vol. '86-93. C. R. *Funck-Brentano, R. encyclop.*, '94, p. 101-2; *Glasson, Seances et trav. ac. sc. mor.*, '94 (1), p. 148-53; *de Rozière. Journ. des Sav.*, '94, p. 300-8, 372-8; *Maze, R. Soc. Etudes hist.*, 4ᵉ ser., 11. p. 261-3; *H. Ztsch.*, 73, p. 521-2. — **508**. G. Kurth. Les orig. de la Fr. (merov. et carol.) d'après Fustel de Coulanges. *R. Q. H.*, 55, p. 208-19. — **509**. E. Glasson. Hist. du Droit et des Instit. de la Fr., V. (Féodalité, suite; Communes; Eglise; Royauté), '93. C. R. *Aubert, B. E. C.*, 55, p 518-21; *R. Q. H.*, 57, p. 308-9; *B. Soc. legislat. comparee*, '94, p. 122-3. — **510**. A. Luchaire. Manuel des Instit. franç. (Capét. directs), '92. C. R. *de Barthélemy, B. crit.*, '94, p. 117-8; *R. Instruct. pub. Belg.*, 37, p. 65-7; *H. Ztsch.*, 73, p. 522-4. — **511**. P. Viollet. Hist. du droit civil franç. Notions de droit canon. et byzantin, '93. C. R. *R. Q. H.*, 55, p. 2[illegible]; *Crome, Krit. Vjschr. f. Gesetzg. u. R[illegible]*, nouv. ser., 17 (2). — **512**. Hauriou. Hist. de la format. du droit administratif franç. C. R *Ztsch. f. d. Gesammte Staatswiss.*, '94 (2). — **513**. A. Gairal. Qques vieux proverbes franç. sur le droit et la justice. *Université cath.*, nouv. ser., 16, p. 31-55, 530-55. — **514**. E. Nys. Les orig. du droit internat., v-411 p. C. R *R. crit.*, 38, p. 270-1; *Polyb. litt.*, 71, p. 318-9. — **515**. Nys. Le droit internat. dev. l'hist. *R. universit.*, '94, p. 283-99. — **516**. P. Leseur. Introd. à un cours de droit internat., '93, C. R. *R. H.*, 55, p. 175-6. — **517**. Brunner. Forschg. z. Gsch. d. dtschn u. franz. Rechtes. Stuttgart, x-750 p. C. R. *Lit. Cent.bl.*, '94, col. 355-6; *Ztsch. d. Savigny Stiftg (Germ. Abth.)*, '94, p. 183-4; *Mitth. Instit. œsterr.*, 15, p. 176; *English H. R.*, 9, p. 593-4.

§ 2.

518 Hartmann. Ueber den römischen Colonat u. seinen Zusammenhang mit den Militärdienste. *Archaeolog.-epigr. Mitth. aus Oesterreich-Ungarn*, 17, p 125-31. — **519**. Bleu. La propriété dans les provinces (thèse droit romain)

520. H. Brunner. Zu lex salica. II: De reipus. *Stzngb. Ak. Berlin*, '94, p. 1289-99. — **521**. P. del Giudice. Storia di una frase [loi salique]. *Rendiconti Instit. Lombardo.* C. R. *R. H.*, 55, p. 414-5. — **522**. De Salis. Leges Burgundionum (Mon. Germ. Leges, II, pars I). C. R. *Schmidt, H. Ztsch.*, 73, p 186-7. — **523**. H. Beaune. Les Faramanni Burgondes dans la loi Gombette. Lyon. (Extr. *M. Ac. sc., belles-lettres, arts Lyon*). C. R. *R. Lyonnais*.

5e sér., 17, p. 57-60. — **524**. Zeumer. Leges Visigothorum (Fontes juris germani antiq. in usum schol. ex Mon. Germ. hist.). Hannover, XXII-395 p. — **525**. Stouff. Etude sur le principe de la personnalité des lois dep. les invas. barb. jusq. XIIe s. *R. bourguignonne enseignt sup.*, 4, p. 1-67, 273-311. C. R. *R. Q. H.*, 57, p. 309-10. — **526**. S. Rietschel. Die civitas auf dtschm Boden bis z. Ausgange der Karolingerzeit. Leipzig, 102 p. C. R. *Prou, M. g. A.*, '94, p. 259-60; *Korresp. bl. Wsdtsch. Ztsch. f. Gsch. u. Kst*, 13, p. 118-9. — **527**. Wiart. Essai sur la Precaria, 308 p. — **528**. R. Hübner, Der Immobiliarprocess der fränkischen Zeit. Breslau, '93. C. R. *Schwind. Götting. gelehrte Anz.*, '94, p. 431-9. — **529**. Hübner. Gerichtsurkunden der fränkischen Zeit. Weimar, 2 vol., '91-3 (Extr. *Ztsch. Savigny Stiftg*). C. R. *Kehr. H. Ztsch.*, 73, p. 75-81; *Mitth. Instit. œsterr.*, 15, p. 167. — **530**. Gobin. Sur un point particul. de la procéd. mérov. applicable à l'Auvergne. l'institut. d'« Appennis ». *B. hist. et scient. Auvergne*, '91. p. 145-53. — **531**. O. Opet. Hatten die Franken ein Ordal des Flammengriffs? *Mitth. Instit. œsterr.*, 15, p. 479-82. — **532**. R. P. de Smedt. Les orig. du duel judic. *Etudes relig.*, 43, p. 337-63.

533. A. des Cilleuls. L'évolut. et les trois formes de la feodal. en Fr., 16 p. (Extr. *Réforme sociale*). — **534** E. Beguelin. Les fondements du régime féod. dans la Lex Romana Curiensis. Berne, 91 p. — **535**. A. Esmein. Nouv. théor. sur les orig. féod. *Nouv. R. h. dr. franç. et étr.*, 18, p. 523-45. — **536**. Cte Fabre de Navacelle. Feodalité. Aristocratie. *R. Soc. Etudes hist.*, 4e sér., 11, p. 247-51. — **537**. L. Gautier. La Chevalerie, nouv. éd., XV-851 p. — **538**. D. Merlini. Saggio di ricerche sulla satira contro il villano. Torino. in-16. VIII-229 p. C. R., *Romania*, 24, p. 112-5; *Nuov. Antolog.*, 136, p. 559-60; *Giorn. stor. letterat. ital.*, 24, p. 432-6; *Lit. Cent. bl.*, '95. col. 96. — **539**. W. Martens. Lehrbuch d. Gsch. f. d. oberen Klassen hoherer Lehranstalten. II. Mitt. alt. Hannover, III-160 p. — **540**. God. Les trêves de Dieu au moy. â. *Congrès internat. cath. Bruxelles*, '94. — **541**. Duplais-Destouches. La particule nomin. et la noblesse. *R. Saintonge et Aunis*, 14, p. 209-17.

542. M. Conrart. Gsch. d. Quellen u. Litter. des römischen Rechts im früheren Mitt. alt. I. Leipzig, '91. C. R. *R. gén. dr. législ. jurisprud.*, '94. p. 84-7. — **543**. F. Brandileone. Il diritto romano nelli leggi normanne e sueve del regno di Sicilia. Torino. C. R. *R. gén. dr. legisl. jurisprud.*, '94, p. 287-8. — **544**. H. Cuchier. Mss. perdus de la somme provenç. du Code de Justinien. *Ann. du Midi*. 6, p. 186-95. — **545-6**. H. Fitting. Summa codicis des Irnerius. Berlin, CIV-334 p. — Questiones de juris subtilitatibus des Irnerius. Berlin, 4°, 98 p. C. R. *Blondel, Nouv. R. h. dr. fr. et etr.*, 18, p. 759-61; *Esmein, Moyen A.*, '95, p. 25-38; *Mitth. Instit. œsterr.* 15, p. 684-7; *del Vecchio, Arch. stor. ital.* 5e sér. 14, p. 160-67. — **547**. Sutter. Aus Leben u. Schriften des Magisters Boncompagno. Freiburg i. B. 128 p. C. R. *Nuov. Antol.*, 137, p. 158-60. — **548**. W. Meyer. Glossen zu einigen juristischen Hndsch. in Göttingen. *Nachrichten König. Gesellsch. z. Göttingen*, '94, p. 313-61. — **549** P. Collinet. Deux Chartes ined. de Phil. de Beaumanoir. *Nouv. R. h. dr. fr. et etr.*, 18, p. 697-703. — **550**. A. Allard. Le juriscons. Jehan Boutillier. Tournai, 24 p.

551 E. Beaudouin. La limitation des fonds de terre dans ses rapports avec le droit de propriété (suite), *Nouv. R. h. dr. fr. et étr.*, 18, p. 157-223, 309-66 (tir. à part 327 p.) C. R. *Hitier, R. gén. droit. legislat., jurisprud.*, '94, p. 526-38; *H. Monnier. R. crit.*, 38, p. 504-7; *R. Q. H.*, 57, p. 301-4. — **552**. L. Wodon. La forme et la garantie des contrats francs. Malines, '93. C. R. *Stouff, Nouv. R. h. dr. fr. et étr.*, 18, p. 558-61. — **553**. H. Brunner. Die frankisch-romanische dos. *Sitzgsb. Ak. Berlin*, '94. p. 545-74. — **554** Bauby. Etude sur la manumission. Evolut. hist. et jurid. de cette institut. en droit rom. 134 p. — **555**. Rouard de Card. Une évolut. jurid. Le [illegible] de partage dans l'anc. [illegible] *Fr. judiciaire*, [illegible] — **556**. D'Haucourt. [illegible] dans l'anc. droit franç. *R. [illegible] des Instit. et dr.*, [illegible] — **557**. De Coroujon. De l'ascendant.

en Fr. *Ann. Ec. sc. polit.*, '94, p. 433-51. — **553**. J. Valéry. Les contrats par correspond. dans le passe. *R. gen. dr., legisl., jurisprud.*, '94, p. 5-25 — **559**. Bensa. Hist. du contrat d assur. au moy. â. *R. gen. dr., législ., jurisprud.*, '94. p. 246-63. — **560** P. Collinet. Etudes sur la saisie privée [dr. rom., chartes et cout. du Nord], '93, C. R. *Guilhiermoz B. E. C.* 55. p. 380-2. — **561**. H. Moranvillé. Note sur les prisons à la fin du XIVe s. *B. soc. hist. Paris* '94. p. 73 6. — **562**. Gauduel. Une extradit. au XIVe s. Grenoble, 23 p. — **563** De Montréal. Hist. du régime des sources et des petites rivières en dr. rom. et en dr. fr. VIII-312 p

§ 3

564. Doc inéd. (1180) [relat. aux communes.] *Nouv. R. h. dr. fr. et etr.* 18. p. 555 — **565** Imbart de La Tour Les cout. de La Réole. *Ann. Fac. lettres Bordeaux*, '94, p. 99-119. C. R. *R. H.*, 55. p. 151. — **566**. E. Allain. Un « ordo ad sponsandum » bordelais du XVe s. *B. hist. Comité trav. hist.*, '94, p. 116-124. — **567** Truchelut. Etude sur les usages ruraux de la Bresse et des Dombes *Ann. soc. emulat. Ain*, '94, p 60-9, 333-43, 396-407, 472-81. — **568**. Note sur la cout de Vendôme. Angers. 12 p. — **569**. Beautemps-Beaupré Cout. d'Anjou et du Maine, II et III, '93. C. R. A. *Molinier*, *R. H.*, 55, p. 112-4 — **570**. J. Trévedy. Des gens infames selon la tres anc cout. de Bretagne, 57 p. — **571** L. Chenon. L'anc. dr. dans le Morbihan. Vannes, 106 p. (Extr. *R. Morbihannaise*. — **572**. Leroy. Le dr. d'usage a Boissise la Bertrand au XIIe s. *B. soc. archl. Seine-et-Marne*, 10, p. 16-79 — Classes serviles en Champagne, v. n° 2155. — **573** E. Bonvalot. Hist. du dr. public et privé de la Lorraine et des trois Evêch. C. R. [illegible] *Ac. sc. mor.*, '94 [illegible], p [illegible]. — **574** L. Stouff. Le régime colonger dans la H^{te} Alsace et les pays voisins a propos d'un rôle colonger inéd. du XVe s. '93. Extr. *Nouv. R. h. dr. fr. et étr.*, '94. C. R. *Pfister*. *Ann. de l'Est*, [illegible] p. 150-1. — Coutumes de [illegible] Nord, v. n 1921.

575 P. Kropotkine. Mutual aid in [illegible]. *Nineteenth Century*, '94 (II), p. 183-203, 397-419. — **576**. H. Babeau. Les assembl. gén^{les} de communautés d'habit^{ts} en Fr. du XIIIe s. à la Révolut. '93. C. R. *Tranchant, B. des Sc. econom. Comité trav. hist.*, '93, p. 294-300; *R. gén., dr., législ., jurisprud.*, '94, p 353-5; *R. H.*, 57. p. 101-3. — **577**. J Finot. Deux chartes commun. inéd. Les lois de Crèvecœur et de Clary, *Nouv. R. h, dr. fr. et étr.*, 18, p. 589-661. C. R. *Prou, Moy. A.*, 95, p. 46-7. — **578** N. Albot. La charte commun. de Vendresse (1244). *Rev. h. ardennaise*, '94, p. 274-7. — **579**. R. Dareste. La charte de Lançon (Ardennes). *Nouv. R. h. dr. fr. et étr.*, 18, p. 223-36. — **580**. R. Dareste La charte de Manre (1273) *Nouv. R. hist., dr. fr. et étr.*, 18, p. 60-8. — **581**. F. Claudon. Essai sur les orig. de la municipalité de Langres. *Corresp. h. et archl.*, '94, p. 237-51. — **582**. G. Fleury. Un droit de bourgeoisie à Mamers. *Union h. et litt. Maine*, '94, p. 12-15. — **583**. J. Soyer. Etude sur la communauté des habit. de Blois jusq. commenc^t 16e s., 145 p. C. R. *A. Molinier, R. H.*, 57, p. 122-3 — **584**. Soyer. Etude sur la charte de Blois (1196). 11 p. (Extr. *Moy.* A. '93). — **585**. C. Portal. Chartes de bourgeoisie de Cordes [XIVe-XVe s.] *R. Tarn.*, '94, p. 93-102. — **586**. Mazon. Charte des libertés et franchises de Privas (1281), confirmat. 1309, délibérat. de la communauté (1690), 27 p. (Extr. *B. hist. Comité trav. hist.*)

Etats de Paris (1358), v. n°s 192, 193. — **587**. A. Coville. Les Etats de Normandie, leurs orig., leur développ^t au XIVe s., VII-429 p. C. R. *Polyb. litt.*, 74, p. 262-3. — **588**. R. Fage. Les Etats de la vic^{té} de Turenne. 324 et 313 p. (Extr. *B. Soc. lettres sc. arts Tulle*). C. R. *C. R. Ac. Insc.*, 4e sér., 22, p. 155-6; *R. H.*, 56, p. 126-7; *Lalande. B. E. C.*, 55, p. 372-4; *R. crit.*, 37, p. 510-1; *B. crit.*, '94, p. 350-3; *Polyb. litt.*, 73, p. 323-4 ; *Leroux*, *Ann. du Midi*, 6, p. 374-7. — **589**. V. Canet. Les Etats génér. de Languedoc. *R. Lille*, 9. p. 529-50, 585-610; 10, p. 30-49, 417-40, 538 60, 647-667. — **590**. A. Spont. Doc. inéd. sur les Etats de Languedoc (1502-9). *R. Langues romanes*, '93-4, p. 542-51.

§ 4.

591. L. Tierenteyn. Hist. d[illegible]

instit. Les comtes francs dep. Clovis jusq. traité Verdun, 151 p. (Extr. *M. Ac. Bruxelles.*) C. R. *F. Lot, Moy. A.*, '94, p. 152-3. — **592**. Boretius u. Krause Capitularia regum Francor. II (1-2). Hannover. 4°, IX-469 p. (Mon. Germ., hist. Leges, II). C. R. *Lit. Cent.bl.*, '94, col. 1165-6. — **593**. Dr Seeliger. Die Kapitularien der Karolinger. München, '93. C. R. *Hübner, Götting. Gelehrte Anz.*, '94, p. 757-69; *H. Ztsch.*, 73, p. 81-2. — **594**. Seeliger. Mitth. aus einer Münchener Hndsch. der Capitularien. *Neues Arch.* '19, p. 670-9. — **595**. A. Weber. Der Centenar nach den Karolingischen Kapitularien. Leipzig, Doktordiss., 66 p. C. R. *Prou, Moyen A.*, '95. p. 193. — De ordine palatii, v. n° 1279. — Instit. monarch. du roy. de Jérus., v. n° 169. — **596**. F. Lot. Orig. des pairs de Fr. *R. H.*, 54, p. 34-59. C. R. *R. Q. H.*, 55, p. 653-4. — **597** A. Luchaire. Lettre sur la quest. de l'orig. des pairs de Fr. *R. H.*, 54, p. 382-91 — **598**. A. Molinier. Correspce adminve d'Alphonse de Poitiers I. 4°. VIII-798 p. (Doc. inéd. Hist. Fr.) — **599** F. Aubert. Hist. du parlt de Paris (orig. à François I, 1250-1515). I. Organisat., compétce, attribut. II. Procéd. 408 et 344 p. C. R. A. *Molinier, R. H.*, 58, p. 110-2. — **600**. F. Aubert. Le minist. public de St Louis à François I. *Nouv. R. hist. dr. fr. et étr.*, 18 p. 487-523. (extr. du précéd.) — **601** P. Guilhiermoz. Enquêtes et procès. Etude sur la procéd. et le fonctionnt du parlt au XIVe s., '92, 4°. C. R. *C. R. Ac. Insc.*, 4e sér., 22, p. 483-4; *Polyb. litt.*, 70, p. 62-3; *English H. R.*, 9, p. 368-70. — Châtelet de Paris, v. n° 1924. — **602**. P. Thirion. Les frais du sacre sous les dern. Capét. *Trav. Ac. Reims*, 92, p. 253-94. — **603**. J. Viard. L'Hôtel de Phil. VI de Valois. *B. E. C.*, 55, p. 463-87, 598-626. — **604**. Extr. des comptes de l'hôtel des rois de Fr. relat à l'Auvergne et au Bourbonn. *Quinzaine bourbonn.*, '94, p. 504. — **605**. Jacqueton. Doc. inéd. relat. à l'admon financ. de Ch. VII à Franç. I (1443-1523), '91, C. R. *H. Ztsch.*, 72, p. 335-6 — **606**. A. Spont. De Cancellariæ regum Franciæ officiariis et emolumento (1440-1523). Besançon, 92 p. — **607**. Dr Sägmüller. Die Anfänge des diplomatischen Korrespondenz. *H. Jahrb.*, 15, p. 279-306. — **608**. Du Verdier. L'amirauté franç. *R. gén. d'adm.*, 49, p. 385-402. — **609**. E. Gallois. Les postes et les moyens de communic. des peuples à trav. les siècles, in-16, 382 p. C. R. *R. Q. H.*, 56, p. 653.

II. MŒURS ET USAGES

§ 1. *Ouvr. génér. : 610-624.* — § 2. *Coutumes matrimon. et funéraires : 625-638.* — § 3. *Métiers et professions : 639-643.* — § 4. *Vie privée : 644-662.* — § 5. *Divers : 663-681.*

§ 1.

610. G. B. Adams. Civilization during the middle ages, especially in relation to modern civilization. New-York a. London, VIII-463 p. C. R. *The nation*, 1er fév. '94. — **611**. Dr G. Grupp. Kulturgsch. des Mitt. alt., I. Stuttgart, VI-356 p. C. R. *F. Benoit, Moyen A.*, '95, p. 186-8; *Polyb. litt.*, 71, p. 342; *R. Benedict.*, 11. p. 144; *Lit. cent.bl.*, '94, col. 348-51; *Merkle, Hist. polit. Blätt.*, 113, p 730-48; *Lit. Rdsch.*, '94, col. 251-2; *Der Katholik*, fév. '94; *Œsterr. litterat. bl.*, 1er juin '94; *Ferrai, Arch. stor. ital.*, 5e sér., 14, p. 361-8; *R. stor. ital.*, '94, p. 473-4. — **612**. R. Kleinpaul. Das Mitt. alt. Bilder aus dem Leben u. Treiben aller Stände in Europa [d'après Paul Lacroix], I. Leipzig, IX-412 p. C. R. *Ztsch. f. Kulturgsch.*, '94, p. 143. — **613**. G. Gröber. Zur Volkskunde aus Konzilbeschlüssen u. Kapitularien. Strassburg, 26 p. — **614**. Mac Laughlin. Studies in mediæv. life a. Literat. New-York, in-12, 10 et 188 p. — **615**. Samouillan. Etude sur la chaire et la soc. franç. au XVe s., '91. C. R. *Polyb. litt.*, 70, p. 445-6. — Sentiment relig. au moy. a., v. n° 763. — **616**. E. Castelar. La civilisat. provenç. (trad. par Cazaubon.) *R. félibréenne*, 10, p. 121-32. — **617**. Invent. et découv. au XVe s. *Educat. cath.*, 29 nov. '91. — **618**. R. Allier. Les anarchistes au moy. a. *R. Paris*, 15 août '94. — **619**. C. Joret. La rose dans l'antiq. et au moy. a., '92. C. R. *Literat.*

ı. u. rom. philol., '94, col.
0. Bernhöft. Frauenleben
. Wismar, '93. C. R. Literat.
n. u. rom. philol., '94, col.
621. Pilloy. L'équitat. aux
anque et carol. B. archl.
c. hist., '94, p. 149-167. —
e Wismes. Les chars aux
verses [2e partie consacrée au
93. C. R. Polyb. litt., 73,
623. Dr Kleinpaul. Die
itt. alt. Leipzig, 49 p. (Extr.
.alt.) — 624. Noms bizarres de
ert. villes de Fr. Interm. des
(II), col. 356-7, 505-10, 599-604.

§ 2.

irgatis. Verlöbung u. Ver-
n altfranz. volkthümlichen
in, 4°, 27 p. — 626. Abbé
. Cout. matrim. au moy. a.
(Extr. M. Ac. Stanislas).
Ac. sc. mor., '94 (I), p. 785-6;
., '94, col. 116-8; Arch. f.
rchenrecht, 71, p. 352-3. —
Morin. Cout. de mariage,
bague au cou des fiancées.
pop., 9, p. 55. — 628. J.
a. Les mariages par l'anneau
r. Corresp. h. et archl.,

§ 3.

639. Sébillot. Les métiers et pro-
fess. R. Trad. pop., 9, p. 501-2, 570-2,
634-43, 681-8. — **640**. Capplièz.
Hist. des mét. de Valenciennes et de
leurs saints patrons. Valenciennes, '93.
C. R. C. R. Ac. Insc., 4e sér. 22, p. 622-3;
R. des Sc. ecclés., 70, p. 272-6. — **641**.
E. Develle. Artisans blésois : les
cordonniers (1032-1894). Blois, 32 p. —
642. L. Morand. Anc. corpor. de
Chambéry. Chambéry, 752 p. — **643**.
A. Dufour et F. Muguier. Notes
pour serv. à l'hist. des Savoyards de
divers états ; verriers et vitriers du ve au
XIXe s. M. et doc. Soc. savois. d'hist.
et archl., 33, p. 433-76.

§ 4.

644. Forestié. Qques inventaires
pour servir à l'hist. de la vie privée de
nos pères, 32 p. (Extr. B. archl. Co-
mité trav. hist., '93.) — **645**. A.
Franklin. La vie privée d'autref. Ar
métiers, modes. etc [XII-XVIIIe s.]
305 p. — **646**. Montaillé. Le co-
tume fém. de l'époque gaul. à
jours, I (jusq. Louis XIV), VI-66 p. — 6
De l'orig. des corsets. Interm.
Cherch., '94 (I), col. 679-81 ; (II),
89-92, 171, 244-5. — **648**. Frankl

Médecins, chirurgiens et barbiers, 95 p. — **660**. Dr Ménard. Les honoraires des chirurg. au moy. â. *Cosmos*, 13 oct. '94. — **661**. H. Bardy. Remèdes au moy. â. Miscellanées. St-Dié, in-12. — **662**. Orig. antique de la product. artific. des diamants. *Interm. des Cherch.*, '94 (I), col. 106-8.

§ 5.

663. De qques usages de l'égl. de St Godard de Rouen au xve s. *B. commiss. antiq. Seine-Inf.*, 9, p. 391-4. — **664**. C. Cerf. Anc. usages dans qques égl. de Reims. *Trav. Ac. Reims*, 93, p. 315-39. — **665**. Ein entschwundenes Kirchenfest des Mitt. alt. *Ecclesiasticum Argentinense*, '94, p. 58-66. — **666**. Jusserand. Les contes à rire et la vie des recluses au xiie s. *Romania*, 24, p. 122-8. — **667**. Oindre les saints. *Corresp. h. et archl.*, '94, p. 54, 80-1, 114-5. — **668**. J. Viard. Une joueuse de vielle accusée de sorcellerie [1347]. *Corresp. h. et archl.*, '94, p. 68-70. — **669**. Dumoutier. Cout. de la semaine sainte. *R. Trad. pop.*, 9, p. 189. — **670**. Dreves. Zur Gsch. der « fête des fous » *Stimmen aus Maria Laach* 47, p. 571-88. — **671**. V. Fournel. La cour des miracles. *R. Britannique*, '94 (I), p. 151-207. et *R. des R.* 8, p. 315-20. — **672**. F. C. Souhaits et cout. de bonne année *R. Trad. pop.* 9, p. 120. — **673**. Du Bois-Melly. Mœurs soldatesques et « cout. de Mars » de L. XII à H II. Genève et Bâle 167 p. — **674**. A. Sorel. Le jeu de la Choule. *B. archl. Comit. trav. hist.*, '94. p. 381-406. — **675**. E. Couillard Les Copieux de La Flèche. *Union h. et litt. Maine*, '94. p. 338-42. — **676**. Le débat de la noire et de la tasnée. *Union h. et litt. Maine*, '94, p. 250-1. — **677**. Le jeu de la toupiade dans le pays de Dax. *Corresp. h. et archl.*, '94, p. 48-9. — **678** A. Lacroix. Orig. de l'assemb. de Coulaines. *Union h. et litt. Maine*, '94, p. 73-7. — **679**. Ledru. Pendu au Carcan, note sur les seign. de Butes et de Neuvy-en-Champagne. *Union h. et litt. Maine*, '94, p. 138-42. — **680**. Métais. St Sixte et la bénédict. des raisins. *B. soc. archl. Vendômois*, 33, p. 148-153. — **681**. E. Lucas. Les mérelles au xiiie s. Récréations mathémat., IV.

III. LÉGENDES ET SUPERSTITIONS

§ 1. *Oeuv. génér.* : *682-696*. — § 2. *Légendes loc.* : *697-733*. — § 3. *Dictons* : *731-751*.

§ 1.

Bbphie des trad. pop., v. no 2803. — **682**. Sébillot. Annu. des trad. pop., III et 165 p. C. R. *Ztsch. d. Ver. f. Volkskunde*, '94, p. 337-8. — **683**. Cte de Charencey. La transmission du folklore. 424 p. C. R. *R. des relig.* '95, p. 88-96; *Polyb. litt.*, 71, p. 249-50. — **684**. A. Graf. Miti, leggende e superstizioni del medio evo. '92-3. 2 vol. in-16. C. R. *Polyb. litt.*, 70, p. 427-8; *G. Rua, Giorn. stor. letterat. ital.*, 23, p. 243-51. — **685**. G. Lefèvre. La Fr. superstitieuse *R. des R.* 10, p. 187-95. — **686** S. Reinach. Les monum. de pierre brute dans le lang. et les croy. pop. (extr. *R. archl.*, '93) *R. celt.*, '94, p. 142-3. — **687**. Lég. et superstit. préhist. *R. trad. pop.*, 9, p. 123-4 292-5. — **688**. Van Elven. La magie au moy. â. *Dietsche Warande*, '94 (I). — **689**. E. Gebhart. La magie classique et la magie du moy. â. *R. des cours et confér.*, 2 (1re sér.), p. 353-61. — **690**. Les livres trait du merveilleux. *Interm. des Cherch.*, '94 (II), col. 262, 410-411. — **691** Martens. L'orig. des contes pop. *R. néo-scolast.*, '94. p. 235-63; 359-85. — Chansons pop. v. 1633 à 1641. — **692** P. d'A. Les devinettes pop. *Petit temps*, janv., '94 et *R. Lgues Romanes*, '93-4, p. 182-6. — **693**. Proverbes nationaux et vieilles antipathies. *Interm. des Cherch.*, '94 (II) col. 414-6, 490. — **694** Lég. chrét. *R. trad. pop.* 9, p. 618-9. — Lég. de Charlem., v. nos 91, 92, 1384, 1520, 3127. — **695**. Certeux. Les enseignes *R. Trad. pop.*, 9, p. 503-4. — **696**. Dr Aubry. Médec. superstitieuse. *R. Trad. pop.*, 9, p. 122, 704-10.

§ 2.

697. Patry. Trad. superstit. et cout. du Bocage normand et du Cinglais. *R. Trad. pop.*, 9, p. 555-60. — **698** H.

Sincère. La fête des rois en Normandie. *La Tradit.*, janv.-fév. '94.

699. L. Tiercelin. La Bretagne qui croit, in-12, VII-203 p. C. R. A. *de La Borderie, R. Bretagne, Vendée, Anjou*, 12, p. 252-60. — 700. Le Braz. Au pays des Pardons. Rennes, in-18, XV-326 p. — 701. Le Braz. Les saints bret. d'après la trad. pop. *Ann. Bretagne*, 9, p. 238-54, 579-602 ; 10, p. 39-63. — 702 Certeux. Empreintes de saints. *R. Trad. pop.*, 9, p. 287-8, 690-3. — 703. H. de Kerbeuzec. Auprès de Rennes. La lég. de S[t]-Rou. Rennes. — 704. De L'Estourbeillon. Légende de S[t]-Servant. *R. Trad. pop.*, 9, p. 491-2. — 705. Allard. Où doit-on placer la lég. du dragon de S[t]-Méen. *B. Soc. archl. Nantes*, 32, p. 120-7. — 706. G. de Wismes. Notes complément. sur la lég. du dragon de St-Méen. *B. Soc. archl. Nantes*, 32, p. 127-32. — 707. P. Sébillot. Contes de prêtres et de moines recueillis en H[te] Bret. *Arch. Tradizioni popolari*, 13, p. 274-86, 560-73. — 708. P. Sébillot. Lég. chrét. de la H[te]-Bret. *R. Bretagne, Vendée, Anjou*, 11, p. 88-94. — 709. Sébillot. Contes de la H[te]-Bret. *R. Bretagne, Vendée, Anjou*, 11, p. 290-305, 391-406. — 710. Sébillot. Contes de la H[te]-Bret. *R. Trad. pop.*, 9, p. 167-83, 267-83, 396-353. — 711. L. de Villers. Lég. de la H[te]-Bret. *R. Trad. pop.*, 9, p. 225. — 712 Blason pop. d'Ille-et-Vilaine. *R. Trad. pop.*, 9, p. 650-1. — 713. Sébillot. Lég. du pays de Paimpol. 8 p. (Extr. *R. Bretagne, Vendée, Anjou.*) — 714. Le Braz. La lég. de la mort en B[sse]-Bret., '93. C. R. *Ann. Bretagne*, 9, p. 460-2 ; *R. celt.*, '94, p. 121-6. — 715. Le Calvez. Conte de Treguier. *R. Trad. pop.*, 9, p. 224. — 716. F. Duynes. César et Anne de Bret. *R. Trad. pop.*, 9, p. 75. — 717. Le Carguet. La naiss[ce] et le nom du roi Grallon. *Ann. Bretagne*, 10, p. 636. — 718 J. Loth. A propos du roi Arthur. *Ann. Bretagne*, 9, p. 622-3. — 719. Le Carguet. Superstit. et croy[ces] du cap Sizun [p[te] du Raz] (suite). *R. Trad. pop.*, 9, p. 58-64.

720. L. Collot. Le premier dimanche de carême les Alrancons dans le Perche. *R. Trad. pop.*, 9, p. 161. — 721 R. Grafton. Lég. Champenoise. *R. Trad. pop.*, 9, p. 78. — 722 Certeux. La manière de choisir une femme (conte de Fr.-Comté.) *R. Trad. pop.*, 9, p. 157-8. — 723. Bulliot. Une lég. cyclopéenne à Autun. *M. Soc. éduenne*, nouv. sér., 22, p. 393-403. — 72[illegible] Marlot. Le merveilleux dans l'Auxois [illegible] Semur. 55 p.

725. Lacuve. Proverbes poitevins [illegible]. *R. Trad. pop.*, 9, p. 647-50. — 726. C[te] de Marsy. Petits problèmes relat. à Mélusine et à Geoffroy à la Grand [illegible] Dent. *R. Bas-Poitou*, '91, p. 494-502 [illegible]. — 727. Marlot. Le siège d'Alise. *R. Trad. pop.*, 9, p. 78. — 728. Auricost[illegible]e de Lazarque. Trad. et superstit. d[illegible]e la Creuse. *R. Trad. pop.*, 9, p. 579-82 [illegible]. — 729. Fertiault. Locutions de l'Ar[illegible]dèche. *R. Trad. pop.*, 9, p. 513-6.

730. S. Macary. Etude crit. d'un[illegible]ne lég. toulousaine. La Croix-Baragno[illegible]. Toulouse. — 731. Fagot. Folk-lo[illegible]re du Lauraguais. Albi. — 732. B. F[illegible]raux. Contes provençaux. *La Tradit[illegible]* janv.-fév. '94. — 733. Bruyn A[illegible]ndrews. Trad. superstit. et cout. [illegible] du Mentonnais. *R. Trad. pop.*, 9, p. 111[illegible]-8, 213-20, 253-63, 331-5.

§ 3.

734. R. Basset. Le prêt mirac[illegible]culeus' remboursé [lég. des miracles de N.-D. du XIII[e] s.] *R. Trad. pop.* [illegible], 9, p. 11-31. — 735. S. Berger. [illegible] Les noms des rois mages. *Mélusine*, 7, c[illegible]col. 27-33. — 736. Certeux. Les villes [illegible]-englouties [légendes]. *R. Trad. pop.*, [illegible], 9, p. 251-2, 612-7. — 737. Champau[illegible]ult. Le personnage d'Odin et les caravani[illegible]ieus iraniens en Germanie. *La Science* [illegible]*ciale*, 18, p. 25-57. — 738. Coura[illegible]aye du Parc. La procéd. du jeûne dan[illegible]ns la litt. fr. du moy. â. *Mélusine*, 7, [illegible] col. 56-7. — 739 Gauthiez. Rabelais [illegible]is et la lég. de Gargantua. *R. Trad. pop.*, [illegible], 9, p. 264-6. — 740. Gorovei. Lég. [illegible] des oiseaux. *R. Trad. pop.*, 9, p. 620[illegible]0-30. — 741. Harou. Usages de carna[illegible]val. *R. Trad. pop.*, 9, p. 184-6. — 7[illegible]42. E. Le Blant. Le premier chapitre [illegible]e de S[t] Jean et la croy[ce] à ses vertus secrè[illegible]tes. *R. archl.*, 3[e] sér., 25, p. 8-13. — 7[illegible]43. Les chasses fantastiques. *R. Trad. p*[illegible]*op.*, 9, p. 91, 411-4. — 744. Les Eping[illegible]gles des saints, l'amour, la sorcellerie.) *R. Trad. pop.*, 9, p. 12-3, 354-5. — 7[illegible]45. L[illegible] de Kerval. Lég. gothiques, in[illegible]-16. — 746. J. Loth. Un anc. usage de l'égl. celtique. *R. celt.*, '94, p. 92[illegible]-3.

— **747**. R. de Marès. Lég. du g^d St-Nicolas. *Mercure de Fr.*, 10, p. 47-50. — **748**. Marlot. Cout., croy^ces et trad. de Noël. *R. Trad. pop.*, 9, p. 11. — **749**. Pèlerins et pèlerinages. *R. Trad. pop.*, 9, p. 488. — **750**. P. Saintenoy. A propos du Svastika. *Ann. Soc. d'archl. Bruxelles*, 8, p. 491. — **751**. Sébillot. Les trav. pub. et les mines dans les trad. et superst. de tous les pays, xx-620 p. C. R. *R. Trad. pop.*, 9, p. 522-5; *Polyb. litt.*, 71, p. 332-3; *Arch. Tradizioni popolari*, 13, p. 461-3; *Ztsch. d. Ver. f. Volkskde*, '94, p. 343.

SECTION III

Histoire Religieuse.

HISTOIRE GÉNÉRALE DE L'ÉGLISE

§ 1. *Généralités et origines : 752-775* — § 2. *Histoire par époques : 776-824.* § 3. *Institutions: 825-859.*

§ 1.

Bbphie. v. n° 2782. — **752**. E. Rolffs. Texte u. Untersuchungen zur Gsch. der altchristl. Litterat. xi-(3) Leipzig, viii-138 p. — **753**. Schrörs. Das Studium der Kirchengsch. Ein Richtigstellung. *H. Jahrb.*, 15, p. 490-504. — **754**. E. Beurlier. Hist. de l'Egl. in-12, xvi-292 p. C. R. *Etudes relig.* (*bbph.*). '94, p. 353; *Canoniste contemp.*, '94, p. 314-5; *B. Instit. cath.*, '94, p. 266-7. — **755**. Dr Funk Hist. de l'Egl. (trad. Henner, préface abbé Duchesne), I-II, '93. 2 vol. C. R. *L. Guérard, B. crit.*, '94, p. 143-7; *Polyb. litt.*, 73, p. 344. — **756**. A. Knöpfer. Wert u. Bedeutung des Studiums der Kirchengsch. München, '93, 4°. C. R. *Schrörs, H. Jahrb.*, 15, p. 133-45 — **757**. E. de Margerie. Hist. de l'Egl. Abbeville. x-227 p. — **758**. W. Möller. Lehrbuch der Kirchengsch. II Mitt. alt. Freiburg i. B. xiv-568 p. — **759**. Dr K. Müller. Kirchengsch. 1. Freiburg. i. B., '92. C. R. *Molinier, R. H.*, 55, p. 157-60; *R. stor. ital.*, '94, p. 165-7. — **760**. Rivaux. Cours d'hist. ecclés. nouv. éd. 591, 580 et 757 p. C. R. *Polyb. litt.* 73, p. 244-5. — **761**. S. Cheetham. A history of the Christian church during the first six centuries. London, 450 p. C. R. *Guérin. B. crit.*, '95, p. 466-8. — **762**. R. Schöller. Die Unterwerfung der Christenheit durch d. Kirche bis z. Ende des Mitt. alt. Zurich. 39 p. (Extr. *Theol. Ztsch. aus d. Schweiz*). — **763**. C. Calisse. Il sentimento religioso nel medio evo. Torino. 20 p. C. R. *R. stor. ital.*, '94, p. 474-5. — **764**. Bon de Sarachaga. Le pactum Romanum comme base du St Empire Rom. *Institut des fastes du sacré-cœur*, '94, p. 608-24, 638-62, 688, 695. — **765**. L. Ferrai. Il processo stor. delle Chiesa romana nel medio evo. Roma, 27 p. — **766**. F. Rocquain. La cour de Rome et l'esprit de réforme avant Luther. Théocratie, apogée du pouv. pontific., '93. C. R. *A. Molinier, R. H.*, 58, p. 114-5; *H. Gaillard, Moy. A.*, '94, p. 105-7; *B. crit.*, fév. '95; *R. bénédict.*, '94, (8); *Lit. Cent.bl.*, '95, col. 783. — **767**. L. Pastor. Gsch. der Päpste seit d. Ausgang d. Mitt. Alt. Bd. I. Aufl. 2. Freiburg i. B., '91, C. R. *Forgeot, B. E. C.*, 55, p. 349-51; trad. fr. des T. III et IV par Furcy Rainaud. C. R. *Polyb. litt.*, 73, p. 58-61.

768. Albanès. Gallia Christiana Novissima (arch. Vatican et arch. locales). Prospectus Montbéliard. — **769**. Duchesne. Fastes épiscop. de l'anc. Gaule. I Sud est. viii-200 p. C. R. *S. Berger, R. H.*, 55, p. 101-2, 387-90; *Marignan, Moy. A.*, '95, p. 41-4; *R. Q. H.* 57, p. 306-8; *Polyb. litt.* 73, p. 162-3; *R. celt.*, '94, p. 133-4; *Anal. Bolland.* 13, p. 168-9; *Univers*, 26 fev. '94; *Kraus, Lit. Rdsch.*, fév. '95. — **770**. Trouet. Les catal. épiscop. de l'anc. Gaule (réponse au mém. de M. l'abbé Duchesne) *R. monde cath.*, avril à sept. '94. — **771**. E. Allain. Promotus episcop. Vivariensis. Hist. d'une polémique [à propos des Fastes de M. l'abbé Duchesne] *R. cath. Bordeaux*, '94, p. 353-74.

772. Mgr Freppel. Les Pères de l'Egl. des trois premiers siècles. xxix-

Polyb. litt., 71, p 520-1.
eyman. Die vier Grossen
. H. Jahrb. 15, p. 96-7. —
Christianity a. the roman
London, xv-208 p. C. R.
41. — **775**. J Réville.
l'épiscop. Etude sur la
gl. chrét. dans l'empire
38 (B. Ec. Htes Et.)

§ 2.

u. Note sur l'orig. des
es. *Union h. et litt.*
317-19.— **777**. O. Hirsch-
. des Christenthums in
Constantin *Stzngb. Ak.*
381-409. — S[t] Martial, v.
Martin, v. n° 937 et 938;
v. n° 948. — **778**. Deis.
ev. Maxime à Théophile
Episode hist. ecclès. des
nc[t] v[e] s.) *R. Benedict.*,
779. Maassen. Con-
i Merovingici. Hanno-
n. Germ. hist. Leg. III.
R. *Seckel, H. Ztsch.*, 73,
O. Günther. Beiträge
der Briefe des Papstes
n, 30 p. — **781**. Arnold.
relate u. die Gallische
Zeit. Leipzig, xII-607 p.
bl., '94. col. 1723-4. —
Gellert. Cæsarius v.

Bruxelles, '92, in-16. C. R. *Ann. de l'Est*, '94, p. 267-8. — **790**. P. Fournier. Le premier manuel canon. de la ref. du XI[e] s. Rouen, 86 p. (Extr. *Mélges Ec. Rome*, 14.) C. R. *Canoniste contemp.*, '95, p. 57-8. — **791**. Mirbt. Die Wahl Gregors VII. Marburg, '92, 4°, C. R. *Felten. Lit. Rdsch.*, '94, col. 112-6. — **792**. J. Greving. Kirchengsch. Studien II. Pauls von Benried, vita Gregorii VII, papæ. Münster, '93. C. R. *Lit. Rdsch.*, '94, col. 244-5. — **793**. Scheffer-Boichorst. War Gregor VII Mönch? *Dtsch. Ztsch. f. Gsch. Wissnsch.*, 11, p. 227-41.— **794**. Berlière. Grégoire VII fut-il moine? R. Bénédict., '93, p. 337-47. C. R. *Anal. Boll.*, 13, p. 184. — **795**. Martens. Gregor VII, sein Leben u. Wirken. Leipzig xvi-351, et VIII-373 p. C. R. *Gaillard, Moy. A.*, '95, p. 153-6; *Anal. Boll.*, 13, p. 184; 14, p. 214-23; *Lit. Cent. bl.*, '95, col. 243-4. — **796**. Scheffer-Boichorst. Zwei Untersuchungn zur Gsch. der päpstlichen Territorial, u. Finanzpolitik [Grég. VII, u. Adr. IV]. *Ergänzungsband.* [*Mitth. Inst. œsterr.*], '94, p 77-122. — **797**. D[r] Langen. Gsch. der römischen Kirche, v. Grég. VII bis Innocent III. Bonn, VIII-720 p. — Alexandre III: bulle., v. n° 2586. — Innocent III: bulle., v. n° 2587.

798 H. Finke. Konzilienstudien z.

862. Roche. Recherches hist. et crit. sur l'hagiologie du P. Labbe. *M. Soc. Antiq. Centre*, 19, p. 235-302. C. R. *Anal. Boll.*, 13, p. 399-400. — **863**. Dom Plaine. Series chronologica critica hagiographor. VI-VIII saeculor. *Studien u. Mitth. aus dem Benedict. u. Cisterc. Orden*, 12, p. 582-93; 13, p. 54-63, 201-7, 343-60. — Xe siècle. 14, p. 39-53, 260-11. 351-8. C. R. *Anal. Boll.*, 13, p. 176-9. — **864**. X. B. de Montault. Œuvres complètes, VI. Hagiogr. I. Poitiers, 605 p. C. R. *B. monum.*, '94, p. 387-8; *Anal. Boll.*, 13, p. 398-9. — Mss. hagiogr. de la Bbth. Nat., v. no 2975. — **865**. Krusch. Reise nach Frankreich im Frujahr u. Sommer 1892. '94. (Extr. *Neues Arch.*, 18 et 19). C. R. *Anal. Boll.*, 13, p. 62-4. — **866**. Lejard. Flores sanctor. seu de claris ecclesiae viris. XVI - 198 p. — **867** De Rossi et Duchesne. Martyrologium Hyeronimianum. Bruxelles, fo. LXXXII - 195 p. (Extr Acta Sanctor.) C. R. *L. Delisle, B. E. C.*, 55, p. 425-6; *H. Delehaye, B. crit.*, '95, p. 385-9; *B. Krusch, Neues Arch.*, 20, p. 437-40..

868. Dr Hericault. Les mères des saints. in-12, 336 p. C. R. *Etudes Relig.* (*bbph.*), '94, p. 357-81. *Univers*, 11 août '95. — **869**. Roussel. Nouv. dissert. sur les saints Jumeaux (suite). *R. Champagne et Brie*, '94, p. 285-99, 456-63, 624-7. — **870**. Pigeon. Vies des saints des dioc. de Coutances et Avranches avec leurs actes en latin et en langue romane '92. C. R. *Anal. Boll.*, '94 (h. — **871**. X B. de Montault. Hagiographie poitevine. *R. Poitevine et Saintongeaise*, 11, p. 210-20. — **872** Calvet. Notice sur les saints martyrs de Cannes, au dioc. Carcassonne. Toulouse, in-18, 106 p. — Hagiogr. du dioc. Digne, v. no 2761.

§ 2.

873. Vie de St Adjuteur, moine de Tiron. *M. Soc. archl. Eure-et-Loir*, '94, p. 276-89. — St Agapit, v. no 931. — St Albert le Grand, v. no 1320. — **874** Blanchon. Vie de la bienheureuse Alpais, vierge de Cudot, au dioc. de Sens 1150-1211, (ms. chartrain XIIIe s.] Marly-le-Roy, '93. C. R. *Université cath.*, nouv. ser., 15, p. 296-7; *Etudes relig.* (*bbph.*), '94, p. 122 4. — **875** R. P. Moniquet. Les saints de l'Egl. de Fr. Archidioc. Bordeaux. St Amand. (Ve s.,) St Seurin. 221 et XII-241 p. — **876**. Maes. Vie p.p. St Amand Lille, 244 p. — **877**. Perrod. Etude crit. sur l'authent. des reliques de St Amator et de St Viator [à St Amour, Jura]. *Ann. Franc-Comt.*, 6, p. 123-34. — **878**. F. Kampers Eine Handsch. der Vita Anskarii. *H. Jahrb.*, 15, p. 373-4. — **879**. La plus anc. vie de St Austremoine. *Anal. Boll.*, 13, p. 33-46 — St Babylas, v. no 951. — St Bernard, v. nos 1295 à 1299. — **880**. Mr Duc. A quelle date est mort St Bernard de Menthon. *Miscellanea di stor. patria*, 31, p. 341-89, 437. C. R. *Civilta cattolica*, 15e sér., 11, p. 203-8. — **881**. R. P. Dussart. Vie de St Berthauld, ermite, apôtre de Chaumt-Porcien. Hirson. — **882**. G. Traub. Bonifatius ein Lebensbild. Leipzig, 233 p. — **883**. Wilibaldus. Vita S Bonifatii ed. Dr Nurnberger. Breslau. 69 p. (Extr. *27e Bericht d. wissenschaftlich. Gesellsch. Philomath. z Neisse*). — Ste Brigide, v. no 944. — Ste Cather. d'Alexandrie. v. no 1159. — **884** Mignaty. Caterina da Siena e la parte ch' ebbe negli avvenimenti d' Italia nel secolo XIV. Firenze, 104 p. — **885**. X. B. de Montault. Justificat. archl. des reliques de Ste Cécile (suite). *R. Art chret.*, '94, p. 112-27. 215-34. 390-404. — **886**. X. B. de Montault. La relique de Ste Cecile donnée par le cardin. de Bernis à l'égl d'Acquigny (Eure). *Albia Christiana*, '94, p. 47-56. — Canonisat. de Celestin V, v. no 135. — St Cesaire d'Arles. v. nos 781 à 783. — St Charlemagne. v. no 95. — **887**. M. Blanc. Petite Vie de St Clair, abbé, patron des tailleurs et couturières Frejus, in-16, 95 p. — Ste Clotilde. v. no 56. — Ste Colette en Hte Savoie, v. no 2719. — **888**. Gianelli. Vita S. Colombano. Torino, in-16, 226 p. — **889**. Ders. Sebass u. Hinschius in ihrer Stellung zur Columban Frage. *Arch f. katol. Kirchenrecht*, '94, p. 436-61. — **890**. Reeves a. Fowler. Adamnani vita S. Columbae, Oxford et New-York, XCV-201 p. — **891**. V. D. Legende de Ste Confesse, vierge, patronne du dioc. Lescar. *Etudes hist. et relig., dioc. Bayonne*, '94, p. 240-3. — S Conon et St Cyrille, v. no 931. — **892**. Note sur les reliques du chef de S Denis. *B. Soc archl Soissons*, 2e ser., 3, p. 37. — **893**. Drane. Hist. St Dominique trad. Car-

don. '93 C. R. *R Q. H.*, 55, p. 288-9. — **894**. RR. PP. Balme et Lelaidier. Cartul. de l'hist. diplomat. de S[t] Dominique, I, 4[e] fasc. (1211-1215.) 121 p. C. R. *R H.*, 55, p. 103-4; *Polyb. litt.* 73, p. 391-2; *Etudes relig.* (*bbph.*). '94. p. 518-9. — **895**. R. P. Berthier. Le testam[t] de S[t] Dominique. Fribourg, '92. C. R. *Universite cath.*, 2[e] sér., 15, p. 318-9. — **896**. Gaidoz. S[t] Eloi. *Melusine*, 7. col. 77-94. — **897**. Allain. Une Vie ined. de S[t] Emilion. *Anal. Boll.*, 13. p. 126-40; C. R. *B. Crit.*, 5 maj '95. — **898**. C. Wotke. Corpus scriptor. ecclesiasticor. latinor. XXXI. (S Euchere de Lyon.) Leipzig. xxv-199 p. — S[t] Faron, v. n 3100. — **899**. Narbey. La relation primitive du martyre des S[ts] Ferréol et Ferjeux, apôtres de Besançon. *Ann. Franc-Comt.*, '94, p 16-37.

900. D[r] Bournet. S[t] François d'Assise. Etude soc. et medic. Lyon, '93. C. R. *Anal. Boll*, 13, p. 301-2; *R. sc. eccles.*, 69, p. 176-8; *D[r] Gurbled*, *Etudes relig.* (*bbph.*), '94, p. 126-8; *Mois bbpn.*, '94, p. 15 et 98; *Deschamps*, *Temps*, 25 mars '94. — **901**. Chroust. Franz v. Assisi. *Beilage z. allg. Ztg*, '94. — **902**. Comba. La protestation de S[t] Fr. d'A. *R. Chret.*, 15, p. 57-65 (Cf. ibid., p. 154). — **903**. S[t] Fr. d'A. *Anal. Boll.*, 13, p. 66-9. — **904**. Der hl Franz v. Assisi. *Dtscher Merkur*, '94 (17). — **905**. D[r] Gibert. S[t] Fr. d'A. *R. chret.*, 14. p. 368-74. C. R. *R. Hist. Religions*, 29, p. 225-8. — **906**. Ingerslev. Frans fra Assisi. Et Livsbillede. Kjöbenhavn. 66 p. — **907**. Le Monnier. History of S[t] Francis of Assisi. London. C. R. *G. Deschamps*, *Temps*, 25 mars '94. — **908**. Michel. S[t] Fr. d'A. et les artistes. *Journ. Debats*, 11 janv. '94. — **909**. C. Ricci e Corrado. S. Francesco d'Assisi nell' opera di Dante e di Giotto. Bologna. 43 p.

910. P. Sabatier. Vie de S[t] Fr. d'A. cxxvi-419 p. (Life of S[t] Francis of Assisi by P. Sabatier translat. by Seymour Houghton. London.) C. R. *A. Molinier*, *R. H.*, 55, p. 101-7; *Guimebert*, *Mon. A.*, '94 p. 1-57; *Pastor*, *R. crit.*, 38, p. 14-8; *Amray*, *B. E. C.*, 55, p. 67-81; *Picavet*, *R. Histoire Religions*, 29, p. 353-7; *Etudes relig.* (*bbph.*), '94, p. 121-6; *Polyb. litt.*, 70, p. 407-9; *R. chret.*, 14, p. 368-74; *Comba R. chret.*, 15, p. 57-65, 151; *Michaud*, *R. intern. Theologie*, 2. p. 342-5; *Vernet*, *Université cath.*, nouv. sér., 16, p. 110-8; *Beaudoin*, *Ann. enseign[t] sup. Grenoble*, 6, p. 471-97; *R. Agenais*, '94, p. 89-96; *Baragnon*, *R. du Midi*, '94 (I), p. 44-61; *Etudes hist. et relig. dioc. Bayonne*, '94, p. 72-8; *Pie de Langogne*, *Verite*, 29, 31 janv. '94, et *Soleil*, 29, 31 janv. '94; *G. Deschamps*, *Temps*, 25 mars '94; *Lacoste Gaz. de Fr.*, 16 juin '94; *Republ. fr.*, 26 fév. '94; *Allgem. evang. luth. Kirchenztg.* (Renan u. Sabatier), '95, (1 à 7); *Lit. Cent.bl.*, '94; col. 429-0; *Protestanische Kirchenztg.*, '94 (17-18), '95 (6); *Academy*, 46, col. 9-7; *Athenaeum*, '94 (II), col. 524-5; *Modern Language Notes*, 9, p. 251; *English H.R.*, 9, p. 747-750; *Anal. Boll.*, 13, p. 300-1; *Civilta cattolica*, 15[e] ser., 9, p. 189-206; *Tocco*, *Arch. stor. ital.*, 5[e] sér., 13, p. 118-24; *R. stor. ital.*, '94, p. 171-2; *Biadego*, *Nuovo Arch. veneto*, 7, p. 463-6; *Cordegi*, *Chretien evangel.* (Suisse), '94, p. 179-85.

911. — Ussing Frants af Assaisi Syv foredrag. Kobenhavn, 164 p. — **912**. G. Valbert. S[t] Fr d'A. et ses dern. biogr. *R. Deux Mondes*, 121, p. 21-25. — **913**. G. Valbert. S. Francesco d'Assisi ei suoi recenti Biografi (Estr. *R. Deux Mondes*), *Minerva*, 7, p. 333-8. — Franciscains, v. n° 1037.

914. Knappert. La vie de S[t] Gall et le pagan. german. *R. Hist. Religions*, 29, 259-295. — **915**. S[t] Gaud, success. de S[t] Taurin, 2[e] réponse à M. le chan. Pigeon. Avranches. — **916**. B. Krusch. Das Alter der Vita Genovefae. *Neues Arch.*, 19, p. 444-59. — **917**. B**** de Bouard. S[te] Geneviève, *Fr. illustree*, 17 janv. '94. — **918**. D. S. Vie de S[te] Geneviève, patronne de Paris. 15[e] éd. Tours, in-12, 144 p. — **919**. Vie de S[t] Gerlach, ermite de l'ordre de Prémontré. Tamines, in-16, 96 p. — **920**. De Caix de S[t] Aymour. Vie versifiée de S[t] Germer par Pierre de Beauvais. *Comit*[illegible] *archl. Senlis*, '93, p. 45-81. — S[t] Grégoir[illegible] le Grand, v. n[os] 784 à 786 et 1274. — S[t] Innocent, v. n° 2721. — **921**. R. P. Léon. Vie de S[t] Jacques de la Marche, franc[illegible] cisc. de l'Observ[ce] (1391-1476), in-3[illegible] 93 p. — **922**. J. Heuser. Le nom d[illegible] Jean dans l'hagiogr. *American eccle*[illegible] *siastical R.*, avril '94. — **923**. R. P[illegible]. Callisto della Providenza. Vi[illegible] di S. Giovanni di Matha. . trad. P[illegible]. Saverio de l'Imm. Concezione, Rom[illegible], 567 p. C. R. *Polyb. litt.*, 73, p. [illegible].

Delassus. Jeanne de Flandre éatific. Lille. 331 p. — **925.** Mgr ienes. La comtesse Jeanne de c. *R. des Sc. eccles.*, 69, p. 289-5-407, 481-95. — Canonisation de d'Arc, v. nos 303 à 308. — **926.** Piolin. Hist. pop. de St Julien, ev. du Mans. '92, in-18. C. R. *litt.*, 70, p. 505. — Culte de S d, v. no 1809. — **927.** Barbier. er, év. de Conserans [vi-vii s.] *orda*, '94, p. 165-7. — Canonisat. ouis, v. no 131 — **928.** Vie de s d'Anjou, év. de Toulouse (1274-Vanves, 126 p. — Ste Lucie, v. . — **929.** Renet. St Lucien et tres St, du Beauvaisis, '92-3. C. R. *Université cath.*, nouv. 5, p. 293 5. — **930.** Rozé. Vie unaire, év. et confess. St Malo, 146 p. — **931.** Cat. Jeunes mar-Mammès, St Cyrille, St Agapit, yas et trois enfants ses discip e, on et son fils. 111 p. — **932.** Giooli et Thomissen. Vie de Ste erite de Cortone. Bruxelles, in-16. p. — **933.** Deschamps. L'a-Martial de Limoges. Limoges, '93. *Université cath.*, nouv. ser., 15, . — **934.** Arbellot. Orig. chret. aule. St Martial de Limoges. Ve-3 juill. '94. — **935** De Sère. tial, év. de Limoges, apôtre des ... patron des égl. de Cabannes roye (Ariège). Foix, in 32, 16 p. . [A. Thomas]. Le plus anc la Vie de St Martial. *Ann. du* 6, p. 349-51. — **937** Dom Ra-Vie de St Martin, apôtre des, fondat. de Ligugé, ev. Tours. lle, 238 p. — **938.** W. Soder-. St Martin et le roman de la Hélène de Constantinople. *M. neo-philol. Helsingfors*, 1. — Praxmarer. Der hl. Nikolaus u. Berehrung. Munster. 80 p. — Badel. Le bras d'or de S Ni-Notice hist. sur les reliques du de la Lorraine. Nancy, 64 p. — Pfister. La Vie de St Odile. *Anal.* 13, p. 1-32. — **942.** Van B. O-viduae Leodiensis libri duo prio-*Anal. Boll.*, 13, p. 197-288. —

943. Daris. Ste Ode d'Amay. *Notices hist. sur egl. et dioc. Liège*, 14, p. 5-14. C. R. *Anal. Boll.*, 13, p. 174. — **944.** E. Chénon. Note sur les reliques de St Patrice et de Ste Brigide [St Gildas de Rhuys], conservées jadis à Issoudun. *M. Soc. archl. Ille-et-Vilaine*, 23, p. 355-60. — **945.** Le Blant. Sur un passage des Actes de St Patrocle. *R. Art chrét.*, '94, p. 376-8. — **946.** U. Chevalier. Vie et miracles de la bienheur. Philippe de Chantemilan. *B. hist. eccles. dioc. Valence... supplem.*, '93-4, p. 203-245. — **947.** U. Chevalier. Vie et miracles de la bienheur. Ph. de Chantemilan (Doc. hist. sur Dauphiné 8e livr.) XLIII-100 p. C. R. A. *Molinier, R. H.*, 58, p. 104-5; *Bruel, B. E. C.*, 56 p. 179-81; *B crit.*, '95, p. 450-2. — **948.** Vie de St Polycarpe apôtre des Gaules. Poitiers. x-174 p. — Ste Radegonde, v. no 69. — Vie de St Raymond, v. no 2589. — **949.** Leclerc. Vie de St Romain, éducateur de St Benoit abbé et fondat. de Druyes-les-Belles Fontaines, dioc. Sens. Paris, '93. C. R. *Anal. Boll.*, 13, p 172-3.

950 Bouvier. Réponse à M. l'abbe Duchesne sur la date de composit. des Actes de St Savinien. *B. Soc. sc. Yonne*, 47, p. 271-287. — St Seurin, v. no 875. — St Sigolène, v. no 2614. — **951.** Hirschmann. Der hl. Sola [Compagn. de Boniface]. Ingolstadt, 84 p. — **952.** Ste Solange, bergère, vierge et martyre, patronne du Berry, in-18. — **953.** J. Loth. La vie de St Telian d'après le livre de Llandalf. *Ann. Bretagne*, 9, p. 277-87, 438-47; 10, p. 66-78. — St Thomas d'Aquin, v. nos 1322 à 1358. — S Valery, v. no 1843. — St Viator, v. no 877. — **954.** R. P. Fages. Hist. de St Vincent Ferrier, apôtre de l'Europe. x-560-CXLII et 461-CI p. C. R. *Morel-Fatio, R. crit.*, 38, p. 701; *Polyb. litt.*, 73, p. 401-2; *Anal. Boll.*, 13, p. 410 1; *Monde*, 5 oct '94. — St Wulmer, v. no 1824. — **955.** Vie de S Yves dans un bréviaire du XIVe et XVe s. *Le Manuscrit*, '94, p. 120-5; 135-7. — **956.** C. Jacquier. St Yves, juge et avocat. *B. des Facult. cathol. Lyon*, '94, p. 7 11.

III. LITURGIE.

§ 1. *Offices religieux et livres liturgiques* : 957-968. — § 2. *Hymnologie* : 969-994.

§ 1.

957. Vacant. La conception du sacrifice de la messe dans la tradit. de l'Égl. lat. *Université cath.*, nouv. sér. 16. p. 190-213, 359-80, 513-29. C. R. *Canoniste contemp.*, '95, p. 589; *Études relig.* (*bbph.*), '95, p. 250; *Peters, Lit. Rdsch.*, fév. '95. — **958**. F. Probst. Liturgie d. IV Jahrh. u. deren Reform. Münster. xii-472 p. C. R. *R. Bénédict.*, 11, p 287-8; *Beissel, Stimmen aus Maria Laach*, 46, p. 542-7. — **959**. Wilson. The Gelasian Sacramentary. Liber sacramentor. romanæ Ecclesiæ. Oxford. lxxviii-400 p. C. R. *Polyb. litt.*, 71. p. 141-2. — **960**. F. Probst. Die ältesten römischen Sacramentarien u Ordines Münster, '92. C. R. *Canoniste contemp.*, '94. p. 181-7. — **961**. Bishop. The earliest Roman mass-Book. *Dublin R.*, 1894 (II). p. 245-79. — **962** Dom Levêque. De l'orig. du Liber responsalis de l'Égl. rom. *R. Q H.*, 56, p. 223-38. — **963**. Le Bréviaire. *Interm. des Cherch.* '94 (II), col. 578-84. — **964**. Rh. Monchemeier. Kirchengschtliche Studien. I, Amalar von Metz. Münster. xii-266 p. **965**. Lucas. The early Gallican liturgy, II. *Dublin R.*, '94 (I), p. 112-32 — **966**. P. Fournier Une collect. canon. ital. du commenc^t xiie s. *Ann. enseign^t sup. Grenoble*, 6, p. 342-48. **967** Twigge. The mediæval Service books of Aquitaine *Dublin R.*, '94 II, p. 279-95. — **968**. X. B de Montault. Un livre liturg. de St Severin à Londres. *Le Manuscr.*, '94. p 70-1.

§ 2.

969. U. Chevalier. Poésie liturg. du moy. â. I. Hist. II. Rythme. Lyon, '93. C. R. *R. H.*, 54, p. 100-1; *H. Ztsch.*, 72, p. 90; *Polyb. litt.*, 73, p. 45. — **970**. U. Chevalier. Poésie liturg. traditionnelle de l'Égl. cath. en Occid. (hymnes et proses du moy. â. Tournai, lxiii-288 p. C. R. *M. y. A.*, '94, p. 154-8; [illegible], nouv. sér., 17, p. 644-5; *Moyen âge*, '94, p. 57.

971. X. B. de Montault. Hist. de la poésie liturg. au moy. â. Étude sur les tropes de M. L. Gautier *M. Ac. Angers*, nouv. sér. 2, p. 113-26. — **972**. U. Chevalier. Études liturgiques. L'hymnologie dans l'office divin. Lyon. 47 p. — **973**. Dr Julian's Hymnology. *Edinburgh R.*, 179, p. 300-26.

974. Boyer d'Agen. Introd. aux mélodies grégoriennes, xxiii-215 p. [Introd. musique neumatique]. — **975**. Combarieu. Le plain-chant et le pape St Grégoire le Grand. *Correspondant*. 25 déc. '94. — **976**. Papst Gregors d. Gr. Homilien über die Evangelien. *Christliche Ak.* (Prag), '94 (5 et 6). — **977**. Dechevrens. Du rythme dans la musique grégorienne. *Notes d'art et archl.*, '94, p. 74-7, 88-91, 99-102. — **978**. Der Einfluss des tonischen Accentes auf die melod. u. rythm. Structur d. Gregorian. Psalmodie. Freiburg i. B., 4°, viii-69 p. C. R. *Lit. Cent. bl.*, '94. col. 1005. — **979** Dreves. Aurelius Ambrosius der Vater des Kirchengesanges. Eine hymnologische Studie. Freiburg i. B., '93. C. R. *Wagner. H. Jahrb.*, 15, p. 126-32. — **980**. Dom Plaine et Beda. De vera ætate liturgiarum Ambrosianæ, Gallicæ et Gothicæ. *Studien u. Mitth. aus d. Benedict. u. Cisterc. Orden*, 15, p. 554-61.

981. Bénédict. Solesmes. Les principaux mss. de chant Grégorien, Ambrosien, Mozarabe, Gallican (fac-sim.), 4e fasc. — **982**. G. Dreves Analecta hymnica medii ævi, xv-xvi. Leipzig, 275 u. 290 p. C. R. *Lit. Cent. bl.*, '94. col. 793-6; '95, col. 256-9; *Dublin R.*, '94 (I), p. 201-2. — **983**. U. Chevalier. Repertorii hymnologici. *Anal. Boll.*, 13, *Supplem^t*. 340 p. — **984**. Bordes. Anthol. des maitres religieux primitifs des xve, xvie, xviie s., 2e année. Livre des motets. Livre des messes. Bruxelles, 4°. 15 p. et 48 pl. — **985**. Bordes. Anthol. des maitres relig. primitifs, xve-xviie s. Bruxelles, 4°, 160 p.

986. L. Gautier. Œuvres poét. d'Adam de St Victor, in-16, xxii-535 p. C. R. *L. Delisle, B. E. C.*, 55, p. 378-9; *Romania*, 23, p. 633-4; *Études relig.* (*bbph.*), '94, p. 925; *R. Bénédict.*, 11, p. 574, *Polyb. litt.*, 73, p. 43-4. — **987**. Dom Morin. Nouv. recherches sur l'aut. du « Te Deum ». *R. Bénédict.*, 11, p. 49-78. — **988**. Ders. Notes addit.

à l'étude sur l'aut. du « Te Deum ». *R. Bénédict.*, 11, p. 337-45. — **989**. Orti y Lara. Eplanación del himno Marial « Ave Maris stella ». *Soluciones católicas*, 2, p. 302-10, 367-71. — **990**. Cipolla. L'antica biblioteca novaliciense, il frammento di un codice delle omelie di S. Cesario. Torino, 4°, 20 p. — **991**. X. B. de Montault. Hymnologie cecilienne. *Albia Christiana*, '94, p. 11-14, 144-7. — **992**. E. Allain. Une séquence en l'honneur de S[t] Emilion [xv[e] s.]. *R. cath. Bordeaux*, '94, p. 685-7. — **993**. A. Deloye. Prose sacree (S[te] Jacobée et S[te] M. Salobé), composée en 1448 par Jean d'Eustache, abbé de Nizelle. Marseille, 31 p. — **994**. U. Chevalier. Prosolarium ecclesiæ Aniciensis, 63 p. (Extr. *B. d'hist ecclés. dioc. Valence... supp'*, '92-3). C. R. *Decaux, Université cath.*, '94, p. 301-4.

IV. PAGANISME, HÉRÉSIES, JUIFS.

§ 1. *Paganisme : 995-1005.* — § 2. *Hérésies : 1006-1011.* — § 3. *Juifs : 1015-1027.*

§ 1.

995. Allmer. Les dieux de la Gaule. *R. épig. Midi Fr.*, '94, (74), p. 298-302; (75), p. 309-11; (76), p. 320-9. — **996**. S. Reinach. Divinités gauloises au Musée de Picardie. *R. archl.*, 3[e] sér., 25, p. 372-5. — **997**. V. Durand. Du parti qu'on peut tirer des noms de lieux pour la recherche des sanctuaires du pagan. en Forez. *Bull. de la Diana*, 7, p. 347-87. — **998**. D[r] Fournier. Les orig. paiennes du monast. de Remiremont. S[t]-Dié, 35 p. (Extr. *B. Soc. philom. Vosgienne*). — **999**. D[r] Fournier. Remiremont et le S[t]-Mont ont-ils été un sanct. consacré au Dieu-Soleil. *B. Soc. philom. Vosgienne*, '93-4, p. 293-337. — Sanctuaire rom. d'Harfleur, v. n[os] 1957 et 1958. — **1000**. L. Morel. Découv. d'un Foudre de Jupiter dans une incinération rom. à Reims. *Trav. Ac. Reims*, 93, p. 173-7. — **1001**. Allmer. Autel à Mars (Noyers, B[ses]-Alpes). *R. epigr Midi. Fr.*, '94, (73), p. 271. — **1002**. Allmer. Autel à Hercule à Lafare (Bches-du-Rhône). *R. epigr. Midi Fr.*, '94, (76), p. 320. — **1003**. Allmer. Autel à Diane à La Roque (Bches-du-Rhône). *R. epigr. Midi Fr.*, '94, (76), p. 319. — **1004**. Allmer. Autel à une divinité pyrénéenne. *R. epigr. Midi Fr.*, '94, (73), p. 282-3. — **1005**. E. Babelon. Représentations de prêtres d'Isis en Gaule. *B. Soc. Antiq. Fr.*, '94, p. 190-201.

§ 2.

1006. J. Ziegler. Religiose Disputationen im Mitt. Alt. Frankfurt a. M., 48 p. — **1007**. Von Dollinger. Beiträge z. Sektengsch. des Mitt. Alt. Munchen. '90, 2 vol. C. R. *R. H.*, 54, p. 155-61. — **1008**. F. de Feis. Hist. du pape Liberius et du schisme des semi-ariens (suite). *Studi e documenti di Stor. e Diritto*, 15, p. 135-81. — **1009**. Ch. Molinier. L'hérés. et la persécut. au xi[e] s. *R. Pyrénées*, '94, p. 26-38. — **1010**. Vacandard. Les orig. de l'hérés. albig. *R. Q. H.*, 55, p. 51-83. — **1011**. Twige. Albi and the Albigensians. *Dublin R.*, '94 (I), p. 309-33. — **1012**. E. Jolibois. Etude sur l'état soc. de l'Albigeois au xiii[e] s. *R. du Tarn*, '94, p. 1-11, 147-56, 241-54, 297-314. — **1013**. C. Douais. L'albigéisme et les frères prêch. à Narbonne au xiii[e] s. vii-149 p. (Extr. *B. Commiss. archl. Narbonne*). C. R. *R. H.*, 58, p. 112-3; *Boutié, Etudes relig. philph.*, '95, p. 362-3. — **1014**. L. Noguier. Les vic[tes] de Beziers, précis hist. et archl. Extinct. de l'albigéisme. Béziers, 323 p. — Traité contre les Amalriciens [xiii[e] s.], v. n° 1310. — Marguerite Porete, v. n° 1360.

§ 3.

Voir Littérat. biblique. Section IV, ch. III, § 3.

1015. Bäck. Die Gsch. der Judischen Volkes. Frankfurt a. M. xviii-516 et x-101-xii p. — **1016**. Graetz. Hist. des Juifs. IV (926-1500), trad. Bloch, '93. C. R. *Polyb. litt.*, 70, p. 247. — **1017**. Steinschneider. Die hebräischen Uebersetzungen des Mitt. Alt. u. d. Juden als Dolmetscher. Berlin, '93, 2 vol. C. R. *C. R. Ac. Inscr.*, 4 sér., 22, p. 83-4. — **1018**. Kosel. Juden u. Christenverfolgung bis in die ersten Jahrh. des Mitt. Alt. Munster, 88 p. **1019**. Von Rockinger. Zwei Ur-

kunden aus den Jahren 1288 u. 1312 uber Rechtsverhältnisse zwischen Christen u. Juden. *Archivalische Ztsch.*, '94, p. 93-101. — **1020**. Vernet. Le pape Innocent VII et les Juifs. *Université cath.*, nouv. sér., 15, p. 399-409.

1021. A Glaser. Gsch. der Juden in Strassburg. Strassburg, 88 p. — **1022**. Gerson. Essai sur les Juifs de Bourgogne au moy. â. Dijon, '93. C. R. *Moy. A.*, '94, p. 138. — **1023**. L. Brunschwieg. Les Juifs de Nantes et du pays nantais. Nantes, '90. (Extr. *R. Etudes juives*). C. R. *Ann. Bretagne*, 9, p. 465. — **1024**. L. Brunschwieg. Les Juifs d'Angers et du pays angevin. *R. Etudes juives*, 29, p. 229-45. — **1025**. Léon. Les Juifs de Bayonne. C. R. *Mois bibl.*, '94, p. 107. — **1026**. S. Kahn. Doc. inéd. sur les Juifs de Montpellier au moy. â. *R. Etudes juives*, 28, p. 118-42. — **1027**. L. G. P. Les Juifs de Provence. *Correspce hist. et archl.*, '94, p. 217-8, 255, 284.

V. ORDRES RELIGIEUX ET MILITAIRES

§ 1. *Ordres relig. : 1028-1039.* — § 2. *Ordres milit. : 1040-1051.*

Voir Hagiographie, section III, ch. II, passim; Etablissts relig. : voir Hist. loc., section VI, passim.

§ 1.

1028. [Dom Berlière]. B. d'hist. bénédict. *R. Bénédict.*, 11, p. 209-20, 371-80. — **1029**. E. Schmidt. Wesen u. Geist des Benedictiner Ordens. *Studien u. Mitth. aus dem Bened. u. Cisterc. Orden*, 15, p. 1-24. — **1030**. Documenta selecta historiam ordinum S. Benedicti et S. Bernardi in genere et collegii S. Anselmi in specie illustrantia. *Studien u. Mitth. aus dem Bened. u. Cisterc. Orden*, 15 (suppl). — **1031**. O. Seebas. La règle monast. composée par St Benoit d'Aniane. *Ztsch. f. Kirchengsch.*, 15, (2). — **1032**. Weiss. Die Kirchl. Exemtionen d. Kloster [des orig. à Cluny]. Leipzig, '93. C. R. *Lit. Cent.-bl.*, '94, col. 436-7; *R. Bénédict.*, '94 (5). — St Colomban, v. nos 888 et 889; Luxeuil, v. nos 2238 à 2240. — **1033**. Sackur. Die Cluniacenser in ihrer kirchliche u. allgem. gschichtliche Wirksamkeit bis zur Mitte des 11 Jahrh. II. Halle, xii-530 p. C. R. *Lit. Cent.-bl.*, '94, col. 745; *Weith, Lit. Handweiser*, '94 (3); *R. Bénédict.*, '94 (5); *English H. R.*, 10, p. 137-41. — Cluny v. nos 2120, 2121 et 2294. — St Bernard, v. nos 1295 à 1299. — **1034**. A. Matthæi. Beiträge zur Bangsch. der Cistercienser Frankreichs u. Dtschlands .. Darmstadt, vii-67 p. — **1035**. L. Dolberg. Die Satzungen der Cistercienser wider das Betreten ihrer Klöster u. Kirchen durch Frauen. *Studien u. Mitth. aus dem Bened. u. Cisterc. Orden*, 15, p. 40-5; 244-9. — Ordre bénéd. en Belgique, v. no 1777; Monast. belges, v. no 2792; Monast. bénéd. de la prov. de Reims, v. no 2201.

Frères prêcheurs, v. St Dominique nos 893 à 895. — Souvenirs dominicains. Saint-Brieuc, v. no 2034. — Dominicains Colmar, v. no 2138. — Frères prêch. et l'albigéisme, v. no 1013. — Jacobins à Auch, v. no 2542. — Dominicains de Marseille, v. no 2747. — **1036**. C. Douais. Acta capitulor. provincialium ordinis fratr. prædicator. Première province de Provence; prov. romaine; prov. d'Esp., 1239-1302, fasc. 1. Toulouse, cxix-493 p. C. R. A. *Molinier, R. H.*, 58, p. 105-6; *Cabié, R. du Tarn*, '94, 169-73; *Université cath.* nouv. sér., 16, p. 143-6. — Jeanne d'Arc et les Dominicains, v. no 285.

Franciscains, v. St François d'Assise, nos 900 à 913 et 1321. — **1037**. Labanca. Francesco d'Assisi e i francescani dal 1226 al 1328. Roma, in-16, 46 p. (Extr. *Nuova Rassegna*). — Cordeliers d'Auch, v. no 2541. — **1038**. Huttebräuker. Der Minoritenorden zur Zeit des Grossen Schismas. Berlin, '93. C. R. *A. Molinier, R. H.*, 57, p. 397-8; *Mitth. Instit. œsterr.*, 15, p. 151-2; *Michael, Ztsch. f. kath. Theol.*, '95, p. 539-41.

Trinitaires pour la rédempt. des captifs, v. St Jean de Matha, no 923. — Sceau des trinitaires, v. no 3194. — Augustines de Soissons, v. no 1597. — Chartreux en Alsace, v. no 2127. — **1039**. L. Le Grand. Les Béguines (Extrait). *Ann. cath.*, 14-21 juill. '94, p. 76-84, 125-34.

§ 2.

1040. Vieilles chevaleries. Les ordres de l'épée. Cons. hérald. de Fr. 50 p. — **1041**. Delaville le Roulx. Cartul. génal des Hospitaliers de St Jean de Jérusalem (1100-1310). T. I (1100-1200). 4°, ccxxx-701 p. C. R. *R. H.*, 56, p. 348-9; *L. Delisle*, *B. E. C.*, 55, p. 669-74; [*H. Stein*], *R. internat. Arch.*, *Bbth.*, *Musées*, I, (*arch.*), p. 63-4; *Mélges Ec. Rome*, 14, p. 615-8; *R. crit.*, 38, p. 286-7; *Röhricht*, *Mitth. Instit. œsterr.*, 16, p. 143; *Lit. Cent.bl.*, '95, col. 46-8; *Götting. gelehrte Anzeig.*, '94, p. 749-52; *Carabellese*, *Arch. stor. ital.*, 5e sér. 14, p. 373-84. — **1042**. Delaville le Roulx. Les Hospitalières de St Jean de Jérusal. *C. R. Ac. Inscr.*, 4e sér. 22, p. 137-46.

1043. E. Rey. Geoffroy Foucher, grand commandeur du Temple, 1151-70. *R. Champagne et Brie*, '94, p. 259-69. — **1044**. Trudon des Ormes. Etude sur les possessions de l'ordre du Temple en Picardie. *M. Soc. Antiq. Picardie*, 32, p. 75-383. C. R. *R. Q. H.*, 56, p. 634-5. — **1045**. Métais. Templiers et Hospitaliers dans le Vendômois. *B. Soc. archl. Vendômois*, 33, p. 47-61, 93-109. — **1046**. P. de Casteran. La réformat. de la commanderie de Juzet-de-Luchon et Frontès en 1266. Saint-Gaudens, 22 p. (Extr. *R. Comminges*). — **1047**. Depart. Les Commanderies dans le dépt des Landes. *Soc. Borda*, '94, p. 129-42, 175-89. — **1048**. Dr Emeling. Schuld oder Unschuld des Templerordens. Stuttgart, '93. C. R. *Lit. Cent.bl.*, '94, col. 788-9; *Haupt*, *H. Ztsch.*, 73, p. 87-90; *Bernhardi*, *Dtsch. Lit. Ztg.*, 15 (27). — **1049**. H. Prutz. Kritische Bemerkungen zum Process des Templerordens. *Dtsch. Ztsch. f. Gsch.-wissensch.*, 11, p. 242-75. — Clément V, v. nos 806 à 813. — **1050**. F. Lacoste. Nouv. Etudes sur Clément V (VII): Le rôle du pape dans l'aff. des Templiers. *R. cath. Bordeaux*, '94, p. 705-18. — **1051**. Berchon. Le pape Clément V et Jacques de Molay. *Interm. des Cherch.*, '94 (I), col. 418-9. — **1052**. C. Lea. The absolution Formule of the Templars. V. p. 37-58. C. R. *Mitth. Instit. œsterr.*, 15, p. 148-50. — **1053**. Effigies tombales des Templiers. *Interm. des Cherch.*, '94 (II), col. 451-2.

Ordre de Mélusine, v. no 175. — **1054**. Vte de Chabot. Les Cheval. de St-Michel de l'ordre du Poitou, 1469-1665. *R. hist. de l'Ouest*, '94, p. 51-64, 299-317, 625-47. — Statuts de l'ordre de St-Michel, ms. à miniatures, v. no 1611.

kunden aus den Jahren 1288 u. 1312 uber Rechtsverhältnisse zwischen Christen u. Juden. *Archivalische Ztsch.*, '94, p. 93-101. — **1020**. Vernet. Le pape Innocent VII et les Juifs. *Université cath.*, nouv. sér., 15, p. 399-409.

1021. A. Glaser. Gsch. der Juden in Strassburg. Strassburg, 88 p. — **1022**. Gerson. Essai sur les Juifs de Bourgogne au moy. â. Dijon, '93. C. R. *Moy. A.*, '94, p. 138. — **1023**. L. Brunschwieg. Les Juifs de Nantes et du pays nantais. Nantes, '90. (Extr. *R. Etudes juives*). C. R. *Ann. Bretagne*, [illegible], p. 465. — **1024**. L. Brunschwieg. Les Juifs d'Angers et du pays angevin. *R. Etudes juives*, 29, p. 229-45. — **1025**. Léon. Les Juifs de Bayonne. C. R. *Mois bbph.*, '94, p. 107. — **1026**. S. Kahn. Doc. inéd. sur les Juifs de Montpellier au moy. â. *R. Etudes juives*, 28, p. 118-42. — **1027**. L. G. P. Les Juifs de Provence. *Corresp*[ce] *hist. et archl.*, '94, p. 217-8, 255, 284.

V. ORDRES RELIGIEUX ET MILITAIRES

§ 1. *Ordres relig. : 1028-1039*. — § 2. *Ordres milit. : 1040-1054*.

Voir Hagiographie, section III, ch. II, passim; Établiss[ts] relig. : voir Hist. loc., section VI, passim.

§ 1.

1028. [Dom Berlière]. B. d'hist. bénédict. *R. Bénédict.*, 11, p. 209-20, 371-80. — **1029**. E. Schmidt. Wesen u. Geist des Benedictiner Ordens. *Studien u. Mitth. aus dem Bened. u. Cisterc. Orden*, 15, p. 1-24. — **1030**. Documenta selecta historiam ordinum S. Benedicti et S. Bernardi in genere et collegii S. Anselmi in specie illustrantia. *Studien u. Mitth. aus dem Bened. u. Cisterc. Orden*, 15 (supp[t]). — **1031**. O. Seebas. La règle monast. composée par S[t] Benoit d'Aniane. *Ztsch. f. Kirchengsch.*, 15, (2). — **1032**. Weiss. Die Kirchl. Exemtionen d. Kloster [des orig. à Cluny]. Leipzig, '93. C. R. *Lit. Cent.-bl.*, '94, col. 436-7; *R. Bénédict.* '94 (5). — S[t] Colomban, v. n[o] 888 et 889; Luxeuil, v. n[os] 2238 à 2240. — **1033**. Sackur. Die Cluniacenser in ihrer kirchliche u. allgem. gschichtliche Wirksamkeit bis zur Mitte des 11 Jahrh. [illegible] Halle. xii-330 p. C. R. *Lit. Cent.-* [illegible] col. 745; *Weith, Lit. Hand-* [illegible] *R. Bénédict.*, '94 (5); [illegible] 10, p. 137-41. — Cluny [illegible] 2294. — S[t] Bernard, [illegible] — **1034**. A. Matthæi. [illegible] der Cistercienser [illegible] Dtschlands .. Darm- [illegible] — **1035**. L. Dolberg. [illegible] Cistercienser wider [illegible] u. Kirchen [illegible] *Mitth. aus* [illegible] *Orden*, 15, [illegible] bénéd. en Belgique, v. n[o] 1777; Monast. belges, v. n[o] 2792; Monast. bénéd. de la prov. de Reims, v. n[o] 2201.

Frères prêcheurs, v. S[t] Dominique, n[os] 893 à 895. — Souvenirs dominicains. Saint-Brieuc, v. n[o] 2034. — Dominicains Colmar, v. n[o] 2138. — Frères prêch. et l'albigéisme, v. n[o] 1013. — Jacobins à Auch, v. n[o] 2542. — Dominicains de Marseille, v. n[o] 2747. — **1036**. C. Douais. Acta capitulor. provincialium ordinis fratr. prædicator. Première province de Provence; prov. romaine; prov. d'Esp., 1239-1302. fasc. I. Toulouse. cxix-493 p. C. R. A. *Molinier*, *R. H.*, 58, p. 105-6; *Cabie*, *R. du Tarn*, '94, 169-73; *Université cath.* nouv. sér., 16, p. 143-6. — Jeanne d'Arc et les Dominicains, v. n[o] 285.

Franciscains, v. S[t] François d'Assise, n[os] 900 à 913 et 1321. — **1037**. Labanca. Francesco d'Assisi e i francescani dal 1226 al 1328. Roma, in-16, [illegible] p. (Extr. *Nuova Rassegna*). — Cordeliers d'Auch, v. n[o] 2541. — **1038**. Huttebräuker. Der Minoritenorden zur Zeit des Grossen Schismas. Berlin, '93. C. R. *A. Molinier*, *R. H.*, 57, p. 397-8; *Mitth. Instit. œsterr.*, 15, p. 151-2; *Michael*, *Ztsch. f. kath. Theol.*, '95, p. 339-41.

Trinitaires pour la rédempt. des captifs, v. S[t] Jean de Matha, n[o] [illegible]. — Sceau des trinitaires, v. n[o] 2194. — Augustines de Soissons, v. n[o] 1897. — Chartreux en Alsace, v. n[o] 2127. — **1039**. L. Le Grand. Les Béguines (Extr. *Ann. cath.*, 14-21 juill[t] '94, p. 76-84, 125-34.

Beiträge z. Gsch. d. dtsch. Sprache u. Literat., 18, p. 531-4. — **1087**. Etymol. ibérienne de « Gaiarram-Betarram ». *Etudes hist. et relig. dioc. Bayonne* '94, p. 243.

II. PHILOLOGIE ROMANE.

§ 1. *Généralités et Gramm. comparée : 1088-1111.* — § 2. *Latin : 1112-1126.* — § 3. *Dict. et Gramm. des langues romanes, franç., provenç. : 1127-1151.* — § 4. *Etudes des formes romanes : 1152-1168.* — § 5 *Etudes des formes locales et patois : 1169-1194.* — § 6. *Etymol. : 1195-1214.* — *Toponomast., voir Géog. hist. Section I, ch. II, § 2, passim.*

§ 1.

Bibliographie, v. n[os] 2779 à 2781. — Mss romans du Brit. Mus., v. n° 2967 ; de Karlsruhe, v. n° 2964. — Le haut enseign[t] philol. en Fr., v. n° 3066. — **1088**. Lanusse. De Joanne Nicotio philologo. Gratianopoli, '93. C. R. *Stengel, Ztsch. f. franz. Sprache u. Litterat.*, 16, p. 148-51. — **1089**. Behrens. Friedrich Diez. Giessen, 4°, 41 p — **1090** Breymann Fr. Diez, sein Leben u. Wirken. Leipzig, 54 p. C. R. *R. crit.*, 38, p. 169-70. — **1091**. Le centenaire de la naiss[ce] de Diez. *Romania*, 23, p. 289-91. — **1092**. W. Förster. Fred. Diez et la philol. des lgues romanes. *Félibrige lat.*, 4, p. 116-30. — **1093**. Kressner. Fr. Diez. *Franco-Gallia*, '94, p. 45-55. — **1094**. E. Ritter. Le centen. de Diez [discours] et lettres de Roumanille à V. Duret. Genève, 117 p. (Extr. *B. Instit. Genevois*). C. R. *R. crit.*, 38, p. 202-4. — **1095**. Barbier de Meynard. James Darmesteter. — **1096**. M. Bréal. J. Darmesteter. *Temps*, 2 nov. '94. — **1097**. G. Monod. J. Darmesteter. *R. archl.*, 3[e] sér. 25, p. 350-62, et *Journ. Débats*, 15 nov. '94. — **1098**. G. Paris. J. Darmesteter. *R. de Paris*, 1[er] déc. '94.

1099. Bréal. Varia, 11 p. (Extr. *M. Soc. linguist.*). — **1100**. V. Henry. Exam. crit. de la « Vie des mots étud. dans leur significat. » par A. Darmesteter (Fin). *R. Cours et confér[ces]*, II (1[re] sér.), p. 270-5. — **1101**. Auerbach. Die physikalischen Grundlagen der Phonetik. *Ztsch. f. franz. Sprache u. Litterat.*, 16, p. 117-172. — **1102**. F. Talbert. Le morbus foneticus. Etude historico-médic. et historico-comparat. 72 p. — **1103**. Passy. Etude sur les changem[ts] phonét. et leurs caract. généraux. C. R. *Vietor, Indogerm. Forschgn.* '94 (*Anz.* 4), p. 6-11.

Glossaire hérald. étym. ital., lat., franç., allem., angl., v. n° 3205. — **1104**. Bremer. Relative Sprachchronol. *Indogerm. Forschgn.* 4 (*Forschgn.*), p. 8-32 — **1105**. Brugmann u. Delbrück. Grundriss der vergleichend. Grammatik der indogerm. Sprachen. II-III. Strassburg, '86-93, 4 vol. C. R. *Stolz, Neue Philol. Rdsch.*, '94, p. 8-12 ; *Academy*, '94 (I), p. 16. — **1106**. Delbrück. Vergleichende Syntax der Indogerm. Sprachen. Strassburg, '93. C. R. *Bréal, Journ. des Sav.*, '94, p. 445-60, '95, p. 274-88. — **1107**. Hirt. Die Verwandtschaftsverhältnisse der Indogermanen. *Indogerm. Forschgn.*, 4, (*Forschgn.*), p. 36-45. — **1108**. Vietor. Elemente der Phonetik des Dtsch. Englisch. u. Französ. Leipzig, '93. C. R. *R. crit.*, 37, p. 307-8. — **1109**. A. Meillet. De qques difficult. de la théor. des guttur. indo-europ. — **1110** Braune. Beiträge zur germ. u. roman. Etymol. Berlin, 32 p. — **1111**. Braune. Neue Beiträge zur Kenntniss einiger Wörter dtscher Abkunft [rapprochements avec anc. Franç.]. *Ztsch. f. roman. Philol.*, 18, p. 513-32.

§ 2.

1112. Boué. Les mots lat. d'orig. chrét. *Enseign[t] chrét.*, '94, p. 40-3, 107-111, 136-9, 170-4, 240-5 — **1113**. Keller. Zur Lateinischen Sprachgsch. I. Leipzig, '93. C. R. *Neue Philolog. Rdsch.*, '94, p. 154-6. — **1114**. Stolz. Hist. Grammatik der lateinischen Sprache. Leipzig, XII-364 p. C. R. *Lit. Centbl.*, '95, col. 24-5. — **1115**. Lindsay. The latin language. An historical account of latin sounds, stems, and flexions. Oxford, XXXVIII-660 p. C. R.

SECTION IV

Histoire littéraire.

1. CELTIQUE ET BASQUE.

§ 1. *Celtique : 1055-1078.* — § 2. *Basque : 1079-1087.*

§ 1.

Voir Bretagne et ses départements. Section VI, ch. I, § 7.

1055. J. Darmesteter. Les travaux de M. d'Arbois de Jubainville. *R. polit. et litt.* (*R. bleue*), '94 (I). — **1056**. Shahan. Ancient Keltic Literature. *American cath. Quarterly R.*, 19, p. 465-92. — **1057**. A. Holder. Alt-celtischer Sprachschatz, 1-6 Lfg. Leipzig. '93-4, col. 1 à 1536. C. R. *R. crit.*, 37, p. 406-7 ; 39, p. 129-30 ; *Polyb. litt.*, 70, p. 138 ; 71, p. 249 ; *Kern. Museum*, 2, (10). *Meusel, Westsch. f. class. Philol.*, 10 (10). — **1058**. W. Stokes u. A. Bezzenberger. Wortschatz der Keltischen Spracheinheit Göttingen, VIII-337 p. C. R. *R. celtique*, '94, p. 232-4. — **1059**. Loth. Keltische Sprache u. Literat. *Kritischer Jahresb.*, 1 (3). — **1060**. Osthoff. Labiovelare Media u. Media aspirata in Keltischen. *Indogerm. Forschgn.*, 4 (*Forschgn.*), p. 264-94. — **1061**. Loth. Les mots lat. dans les langues brittoniques. C. R. *Thurneysen, Indogerm. Forschgn.*, '94 (*Anz.* 4). — **1062**. Loth. Restes de neutre en brittonique. *R. celt.*, '94, p. 95-6. — **1063**. Loth. L'article « Sento », irlandais « Ind- » dans les lges brittoniques. *R. celt.*, '94, p. 105-6. — **1064**. A. Thomas. Le celtique « Broga » en roman. *R. celt.*, '94, p. 216-9. — **1065**. Ernault. Table des princip. mots étud. dans le vol 15 de la R. celt. *R. celt.*, '94, p. 499-503 — **1066**. Loth. Calemay [Calendes de Mai]. *R. celt.*, '94, p. 100-1. — **1067**. Loth. « Cnau, nuss. » *R. celt.*, '94, p. 227. — **1068**. Loth. « Dolmen, Leach-Derch, Peulvan, Menhir, Cromlech ». *R. celt.*, '94, p. 221-3. — **1069**. Loth. « Esox ». *R. celt.*, '94, p. 99. — **1070**. Loth. « Gour ». *R. celt.*, '94, p. 100. — **1071**. Loth. A propos de « Guohi » et « Ucher ». *R. celt.*, '94, p. 220-1. — **1072**. Loth. « Gweled ». *R. celt.*, '94, p. 94-5. — **1073**. Loth. « Hoiam = Hwyal. » *R. celt.*, '94, p. 94. — **1074**. Loth. « Hyd, fed ; fenos, fe'ez. » *R. celt.*, '94, p. 96-7. — **1075**. Loth. « Rotguidon. » *R. celt.*, '94, p. 97-8. — **1076**. Loth. « Walatr, valfa sir. » *R. celt.*, '94, p. 224-7. — Topononomastique celtique, v. Géog. hist., nos 410, 411, 413, 418, 424.

1077. Loth. Gaufrei de Monmouth et le Livre de Llandaff. *R. celt.*, '94, p. 101-9, 369-70. — **1078**. Le Nestour. Vie de St Guenolé. [myst. breton]. *R. celt.*, '94, p. 245-71. — Vie de St Télian v., no 953 ; Historia Brittonum, v. nos 3108 à 3113.

§ 2.

1079. Inchauspee. Le peuple basque, sa langue, son orig. *Études hist. et relig. dioc. Bayonne*, '94, p. 33-9. — **1080**. R. Collignon. La race basque ; étude anthropol. *L'Anthropol.*, 5, p. 276-88. — **1081**. S. Dogson. 2e Étude sur la langue Euskara. *B. Soc. Ramond*, '94, p. 275-85. — **1082**. Schuchardt. Baskische Studien. I. Wien, '93, 4o. (Extr. *Denksch. kais. Ak. Wiss. — Phil.-hist. Cl.*) C. R. *Literat. bl. f. germ. u. roman. Philol.*, '94, col. 237-8. — **1083**. Schuchardt. Das baskische Zeitwort u. Julien Vinson. *Ztsch. f. roman. Philol.*, 18, p. 532-9. — **1084**. De Charencey. Recherches étymol. basques. *B. Soc. Linguist.*, 8, p. CXLII-CXLVII, CL-CLI (tir. à part). — **1085**. Uhlenbeck. Die Germ. Wörter im Baskischen. *Beiträge z. Gsch. d. dtsch. Sprache u. Literat.*, 18, p. 397-401. — **1086**. Schuchardt. Germanische Wörter in Baskischen.

z. Gsch. d. dtsch. Sprache u. 18, p. 531-4. — **1087**. Etymol. de « Gatarram-Betarram ». *Etudes hist. et relig. dioc. Bayonne* '94, p. 243.

II. PHILOLOGIE ROMANE.

ralités et Gramm. comparée : 1088-1111. — § 2. Latin : 1112-1126. — ict. et Gramm. des langues romanes, franç., provenç. : 1127-1151. — udes des formes romanes : 1152-1168. — § 5 Etudes des formes locales is : 1169-1194. — § 6. Etymol. : 1195-1214. — Toponomast., voir Géog. section I, ch. II, § 2, passim.

§ 1.

raphie, v. nos 2779 à 2781. — aus du Brit. Mus., v. no 2967 ; de e, v. no 2964.— Le haut enseignt n Fr., v. no 3066. — **1088**. e. De Joanne Nicotio philologo. oli, '93. C. R. *Stengel, Ztsch. Sprache u. Litterat.*, 16, p. - **1089**. Behrens. Friedrich essen. 4o, 41 p — **1090** Brey- Fr. Diez, sein Leben u. Wirken. 54 p. C. R. *R. crit.*, 38, p. — **1091**. Le centenaire de la e Diez. *Romania*, 23, p. 289-94. W. Förster. Fred. Diez et des lgues romanes. *Felibrige* . 116-30. — **1093**. Kressner. . *Franco-Gallia*, '94, p. 45-55. . E. Ritter. Le centen. de cours] et lettres de Roumanille iret. Genève. 117 p. (Extr. *B. Genevois*). C. R *R. crit.*, 38, — **1095**. Barbier de Mey- ames Darmesteter. — **1096**. al. J. Darmesteter. *Temps*, '4. — **1097**. G. Monod. J. eter. *R. archl.*, 3e sér. 25, p. *Journ. Débats*, 15 nov. '94.— . Paris. J. Darmesteter. *R. de* r déc. '94.

Bréal. Varia, 11 p. (Extr. *M. quist.*). — **1100**. V. Henry. rit. de la « Vie des mots étud. r significat. » par A. Darmes- n). *R. Cours et confér.ces*, II p. 270-5. — **1101**. Auerbach. ikalischen Grundlagen der Pho- *sch. f. franz. Sprache u. Lit-* 5, p. 117-172. — **1102**. F. Tal- Le morbus foneticus. Etude -médic. et historico-comparat. **1103**. Passy. Etude sur les ts phonét. et leurs caract. gé- néraux. C. R. *Vietor, Indogerm. Forschgn.* '94 (*Anz.* 4), p. 6-11.

Glossaire hérald. étym. ital., lat., franç., allem., angl., v. no 3205. — **1104**. Bremer. Relative Sprachchronol. *Indogerm. Forschgn.* 4 (*Forschgn.*), p. 8-32 — **1105**. Brugmann u. Delbrück. Grundriss der vergleichend. Grammatik der indogerm. Sprachen. II-III. Strassburg, '86-93, 4 vol. C. R. *Stolz, Neue Philol. Rdsch.*, '94, p. 8-12; *Academy*, '94 (I), p. 16. — **1106**. Delbrück. Vergleichende Syntax der Indogerm. Sprachen. Strassburg, '93. C. R. *Bréal, Journ. des Sav.*, '94, p. 445-60, '95, p. 274-88. — **1107**. Hirt. Die Verwandtschaftsverhältnisse der Indogermanen. *Indogerm. Forschgn.*, 4, (*Forschgn.*), p. 36-45. — **1108**. Vietor. Elemente der Phonetik des Dtsch. Englisch. u. Französ. Leipzig, '93, C. R. *R. crit.*, 37, p. 307-8. — **1109**. A. Meillet. De qques difficult. de la théor. des guttur. indo-europ. — **1110** Braune. Beiträge zur germ. u. roman. Etymol. Berlin, 32 p. — **1111**. Braune. Neue Beiträge zur Kenntniss einiger Wörter dtscher Abkunft [rapprochements avec anc. Franç.]. *Ztsch. f. roman. Philol.*, 18, p. 513-32.

§ 2.

1112. Boué. Les mots lat. d'orig. chrét. *Enseignt chrét.*, '94, p. 40-3, 107-111, 136-9, 170-4, 240-5 — **1113**. Keller. Zur Lateinischen Sprachgsch. I. Leipzig, '93. C. R. *Neue Philolog. Rdsch.*, '94, p. 154 6. — **1114**. Stolz. Hist. Grammatik der lateinischen Sprache. Leipzig, xii-364 p. C. R. *Lit. Centbl.*, '95, col. 24-5. — **1115**. Lindsay. The latin language. An historical account of latin sounds, stems, and flexions. Oxford, xxxviii-660 p. C. R.

Wilkins, *Academy*, 47, p. 129-30; *Lit. Cent. bl.*, '95, col. 660-1; *Kretschmer*, *Westsch. f. class. Philol.*, 12, (33-34); *Meyer-Lübke*, *Ztsch. f. œster. Gymn.*, 46, (7). — **1116**. Huemer. Die Sammlung vulgärlateinischer Wortformen. Verhandlgn der 42 Versammlg. dtscher Philol. u. Schulmänner in Wien, mai '93, Philol. Section. — **1117**. Keller. Die vulgärlateinische Declination in der archaischen u. classischen Zeit. *Sud-dtsch. Blätter*, 2 (17). — **1118**. Job. Le prés. et ses dériv. dans la conjug. lat., '93. C. R. *Stolz*, *Neue philol. Rdsch.*, '94, p. 285-7. — **1119**. Blase. Gsch. des Plusquamperfects im Lateinischen. Giessen, v-112 p. C. R. *Lit. Cent. bl.*, '94, col. 1034; *A. Thomas*, *R. de l'Instruct. publ. Belgique*, 37, p. 406-8. — **1120**. E. Parodi. Noterelle di fonologia latina. Firenze e Roma, '93. (Extr. *Studi ital. di filol. classica*, 1.) C. R. *Romania*, 23, p. 314-5. — **1121**. L. Ceci. Nuove questioni di fonologia latina. *Rendi Conti R. Accad. dei Lincei* (*class. sc. mor., stor., e filol.*), 5ᵉ sér., 3, p. 469-85. — **1122**. Lejay. Sur la prononciat. [illegible] *Enseignt chrét.*, '94, p. 358-61. — **1123**. F. Solmsen. Studien zur [illegible] Lautgsch. Strassburg, vii-[illegible] C. R. *Lit. Cent. bl.*, '95, col. 728-9; [illegible] *Neue philol. Rdsch.*, '94 (25). — **1124**. L. Ceci. Sulla questione [illegible] media labializzata nel [illegible] *Conti R. Accad. dei Lincei* [illegible] *stor., e filol.*), 5ᵉ sér., [illegible]. — **1125**. Com-[illegible] prononçaient la lettre [illegible] *Church.*, '94 (I), col. [illegible] — **1126**. Ramorino. La pro-[illegible] versi quantitativi [illegible] ed origini della [illegible] Torino, '93, 4°. [illegible]) C. R. *R. crit.*, [illegible] *f. german. u.* [illegible] 663-4.

[illegible]

[illegible] Encyklopädie u. [illegible] Philol. [illegible] *Philol.*, [illegible] Lingue [illegible] C. R. [illegible] p. 450-1; [illegible] *Cent.* [illegible] Meyer-[illegible] Spra-[illegible] xix-672. p. C. R. *Etudes relig.* (*bbph.*), '94, p. 586-7; *Lit. Cent. bl.*, '94, col. 1571-[illegible]; *Gorra*, *Ztsch. f. roman. Philol.*, '94, p. 296-300. — **1130**. Meyer Lübke. Grammaire des langues romanes (trad. A. et G. Doutrepont). II. Morphol. (1, déclin.; 2, conjug.), 288 p. — **1131**. Kroucheskу. Principes de phonét. romane. *Outchenyia Zapiski imp. Kazanskago Universiteta*, mars-avr. '94.

1132. F. Brunot. Précis de gramm. hist. de la langue franç. 3ᵉ éd. LV-698 p. C. R. *Moy. A.*, '94, p. 228. — **1133**. Clédat. Gram. hist. de la langue franç. C. R. *Franco-Gallia*, '94, p. 175-6. — **1134**. Schwan. Grammatik des Altfranzös. C. R. *Mussafia*, *Ztsch. f. d. œsterr. Gymn.*, 46 (1). — **1135**. A. Tobler. Vermischte Beiträge zur französ. Grammatik. Leipzig. viii-291 p. C. R. *Romania*, 23, p. 491. — **1136**. A. Tobler. Vermischte Beiträge zur französ. Grammatik. *Ztsch. f. roman. Philol.*, 18, p. 402-17. — **1137**. Marchot. Solution de qques difficult. de la phonét. franç. (vocalisme). Lausanne, '93. C. R. *Meyer-Lübke*, *Literat. bl. f. germ. u. rom. Philol.*, '94, col. 11-3; *Mahrenholtz*, *Arch. f. d. Studium d. neueren Sprachen u. Litterat.*, '94 (2-3). — **1138**. Nyrop. Bribes de Phonét. franç. *Nordisk Tidskrift*, 3ᵉ sér., 2 (3). — **1139**. H. Suchier. Altfranzös. Grammatik, I. Die Schriftsprache. 1. Die betonten Vocale. Halle. 88 p. — **1140**. Erzgräber. Elemente der histor. Laut. u. Formenlehre des Französischen. Berlin, vi-52 p. C. R. *Lit. bl. f. germ. u. roman. Philol.*, 16 (5). — **1141**. A. Darmesteter. Cours de Gramm. franç., 2ᵉ part., Morphologie, pub. par Sudre. C. R. *Romania*, 23, p. 151-2; *R. crit.*, 38, p. 295; *Moy. A.*, '95, p. 63-4; *Museum*, 2 (9). — **1142**. T. Kalepky. Zur französ. Syntax. *Ztsch. f. roman. Philol.*, 18, p. 159-75, 498-513. — **1143**. Nastasi. Ein Beitrag zur hist. Syntax des Altfranzös. Linz. 52 p. — **1144**. Stimming. Historische französ. Syntax. *Kritischer Jahresb.*, 1 (3). — **1145**. Körting. Der Formenbau des französ. Verbums in seiner gschtlichen Entwickelung. C. R. *Lit. Cent. bl.*, '94, col. 1538-9; *Dtsch. Lit. Gsch.*, '94 (38); *Arch. f. d. Studium d. neueren Sprachen u. Litterat.*, 92, p. [illegible]; *Franco-Gallia*, '94, p. 102. — **1146**

A. **Darmesteter**. Traité de la format. des mots composés dans la langue franç. nouv. éd. pub. par G. Paris. XVI-364 p. (B. Ec. Hᵗᵉˢ Etudes). C. R. *Moy. A.*, '94, p. 190.

1147. A. **Jeanroy**. Un nouv. ms. du Gloss. provenç.-ital. d'Onorato Drago. *R. Lgues romanes*, '93-94, p. 319-22. — **1148**. E. **Levy**. Provenzalisches Supplement-Wörterbuch. IX. Hft 3-4. Berichtigungen u. Ergänzungen z. Raynouards Lexique roman. Leipzig, p. 257 à 431. — **1149**. V. **Crescini**. Manualetto provenzale per uso degli alumni delle Facoltà di littere. Verona e Padova, '92-'94, CLXV-258 p. C. R. *P. Meyer. Romania*, 24, p. 132-5; *Thomas*, *Ann. du Midi*, 6, p. 495-6; *Nuov. Antol.*, 135, p. 159-60. — **1150**. **Koschwitz**. Gramm. hist. de la langue des Félibres. Greifswald. 138 p. — **1151**. **Rubió y Orts**. Bastero, provenzalisto, catalán, Barcelona, 4°, 95 p.

§ 4.

1152. **Anderson**. Zum Schwund der nachtonigen Vokale im Französischen. *Annu. Université Upsala*, '91-4 (tir. à part, 10 p.). C. R. *Romania*, 23, p. 319-20. — **1153**. H. **Daussy**. L'Eau, étude philol. 2 vol. — **1154**. **Marchot**. L'accust. en -ain des noms de femmes. *Ztsch. f. roman. Philol.*, 18, p. 243-7. — **1155**. G. **Paris**. Les accusat. en -ain. *Romania*, 23, p. 322-48. — **1156**. G. **Paris**. Le pronom neutre de la 3ᵉ pers. en Fr. *Romania*, 23, p. 161-76. — **1157**. **Tobler**. Zur Syntax des Adjectivums in Romanischen. Verhandlgn der 42 Versammlg. dtscher Philol. u. Schulmänner in Wien, mai, '93, Roman. Section. — **1158**. I. **Ushakof**. Explicat. de qques formes verbales en Fr. *M. Soc. néo-philol. Helsingfors*, 1. — **1159**. **Rydberg**. Le développ' de « facere dans les langues romanes. '93. C. R. *Moy. A.*, '94, p. 191; *Anderson*, *Literat.bl. f. germ. u. rom. Philol.*, 15, col. 302-7; *Lit. Cent. bl.*, '94, col. 961-2; *Meyer-Lübke*, *Ztsch. f. roman. Philol.*, 18, p. 434-440; *Horning*, *Ztsch. f. französ. Sprache u. Litterat.*, 16, p. 142-6. — **1160**. A. **Thomas**. Le T de la 3ᵉ pers. du sing. du parf. provenç. *Romania*, 23, p. 141-6. C. R. *Meyer-Lübke*, *Ztsch. f. roman. Philol.*, 18, p. 557-8. — **1161**. J. **Jeanjaquet**. Recherches sur les orig. de la conjonct. « que » et les formes romanes équivalᵗᵉˢ 99 p. C. R. *Brandin*, *Moy. A.*, '95, p. 61-3; *Meyer-Lübke*, *Literat. bl. f. germ. u. rom. Philol.*, '95, col 308-12; *Tobler*, *Arch. f. d. Studium d. neueren Sprachen u. Litterat.*, '94 (2-3). — **1162**. **Marchot**. « -artus » en franco-provenç. *R. de philol. fr. et prov.*, 8, p. 35-45. — **1163**. **Anderson**. Ofversigt af ordens pa « icus » fonetiska utveckling i franskan. 13 p. (Extr. *M. Soc. linguist. Upsala.*) C. R. *Romania*, 29, p. 320. — **1164**. P. **Marchot**. Note sur le traitement de « -orium » en franç. et en provenç. *R. Lgues romanes*, '93-4, p. 182-3. — **1165**. **Horning**. Zur Behandlung von « ty » im Französischen. *Ztsch. f. roman. Philol.*, 18, p. 232-43. — **1166**. W. **Poland**. Give « us » a terminology. *American cathol. Quarterly R.*, 19, p. 629-37. — **1167**. **Huguet**. Etudes sur la syntaxe de Rabelais comparée à celle des autres prosat. de 1450 à 1550. VIII-458 p. C. R. *Lit. Cent. bl.*, '95, col. 194-5; *Schneegans*, *Ztsch. f. roman. Phil.*, 19 (1). — **1168**. **Fröchtling**. L'emploi des temps dans la Chron. des ducs de Normandie, I. Sonderhsausen. 4°. 21 p.

§ 5.

Bbphie des patois gallo-romans, v. n° 2781. — **1169**. **Behrens**. Franzos. u. provenzal. Dialekte. *Kritischer Jahresb.*, 1 (3). — **1170**. **De Backer**. La langue flamande en Belgique. *B. Soc. linguist.*, 8, p. CXXXVIII-CXLI. — Wilmotte. Wallon, v. n° 1413. — **1171**. **Lounsbury**. History of the english language. New-York, XIV-505 p. C. R. *Luick*, *Englische Studien*, 20, p. 411-4. — **1172**. E. **Boutmy**. Origines de la langue et de la littérat. angl. *Corresp^t*, 15 nov '94 et *R. universit.*, '94 (II), p. 459-63. — **1173**. **Emerson**. The hist. of the english language. London. — **1174**. H. **Moisy**. Gloss. comparat. anglo-normᵈ, fasc. 5-6, p. 577 à 896. — **1175**. P. **Passy**. Notes sur le parler d'Ezy-sur-Eure. *R. de philol. fr. et prov.*, 8, p. 1-17, 89-9. — **1176**. F. **Berthelot**. Notes sur qques patois d'Ille-et-Vilaine et du sud de la Manche. *Ann. Bretagne*, 10, p. 82-107. — **1177**. P. **Martellière**. Gloss. du Vendômois. Orléans, XIII-274 p. — **1178**. Cᵗᵉ **Baguenault de Puchesse**. De qques mots d'anc. langage fr. conservés dans l'Orléanais. *M. Soc. archl. et hist. Orléanais*, 25,

p. 1-29. — **1179**. A. Thibault. Gloss. du pays blaisois. Blois-Orléans, '93. C. R. *Collon, Moy. A.*, '94, p. 113-4. — **1180**. Horning. Zur Wortgsch. des Ostfranzös. *Ztsch. f. rom. Philol.*, 18, p. 213-32. C. R. *Romania*, 23, p. 613-5. — **1181**. Gottschalk. Ueber die Sprache von Provins im 13 Jahrh. nebst einigen Urkunden. Cassel, 62 p. — **1182**. M. Grammont. Le patois de la Franche-Montagne et en particulier de Damprichard (Fr.-Comté), fasc. 3, p. 53-84. — **1183**. Roussey. Gloss. du parler de Bournois (arrondt Baume-les-Dames), LXX-418 p. — **1184**. P. de La Loje. Gloss. du Bas-Berry (Indre), fasc. 1-4, 32 p. — **1185**. Rousselot. Les modificat. phonét. étudiées dans le patois d'une famille de Cellefrouin (Charente). '92 (Extr. *R. des Patois gallo-romans*). C. R. *Doutrepont, Indogerm. Forschgn.*, '94 (*Anzeig.*), p. 135-40. — **1186**. Bourciez. Notes de la phonét. gasconne. *R. de philol. fr. et prov.*, 8, p. 62-65. — **1187**. J. Beaurredon. Gramm. des idiomes landais et du gascon (Suite). *Soc. Borda*, '94, p. 1-18, 103-22. — **1188**. Lanusse. De l'infl. du dialecte gascon sur la langue fr. de la fin du XVe à 2e moitié du XVIIe s., '93. C. R. *R. crit.*, 37, p. 32-3; *Thomas, Ann. du Midi*, 6, p. 94-7; *Couture, R. Gascogne*, '94, p. 115-24, 196-206. — **1189**. Boudet. Remarques sur la phonét. du dialecte languedocien. *M. Soc. arts, sc. Carcassonne*, 7, p. 42-65. — **1190**. A. Roque-Ferrier. Etudes sur la langue d'Oc. I. Le T final du sous-dialecte montpellierain au XVe et au XIXe s. *R. Lgues romanes*, '93-4, p. 490-2. — **1191**. A. Vachet. Vieux mots lyonnais. *R. Lyonnais*, 5e sér., 18, p. 231-54. — **1192**. A. Devaux. Essai sur la langue vulg. du Dauphiné septal au moy. â., '92. C. R. *Moy. A.*, '94, p. 102; *Koschwitz, Literat.bl. f. germ. u. rom. Philol.*, 15 (3). — **1193**. Durel. Gramm. savoyarde. Berlin, '93. C. R. *Meyer-Lübke, Literat.bl. f. germ. u. rom. Philol.*, '94, p. 189-90; *Lit. Cent.-bl.*, '94, col. 680. — **1194**. Pieri. Il dialetto gallo-romano di Sillano. *Arch. glottologico ital.*, 13 (3).

§ 6.

1195. Laurent et Richardot. Dict. étymol. de la langue fr., '93, in-12. C. R. *R. crit.*, 37, p. 236-7. — **1196**. O. Schultz. Zum Uebergange von Eigennamen in Appellativa. *Ztsch. f. roman. Philol.*, 18, p. 130-8. — Noms gaulois ou barbares, v. no 49. — **1197**. Fass. Französ. Volksetymol. *Kritische Jahresb.*, 1 (3).

1198. Baist. « Fustagno, thurm. fustaneum ». *Ztsch. f. roman. Philol.*, 18, p. 280. — **1199**. L. Ceci. Etymologica. *Rendiconti R. Accad. dei Lincei*, 5e sér., 3, p. 608-17. — **1200**. Cohn. « Desver. » *Ztsch. f. roman. Philol.*, 18, p. 202-13. C. R. *Romania*, 23, p. 613. — **1201**. Etymol. de Bourreau. *Interm. des Cherch.*, '94 (I), col. 503-5. — **1202**. Marchot. Franz. Etymologien (beraul, bernul, ...). *Ztsch. f. roman. Philol.*, 18, p. 431-3. — **1203**. Marchot. « Andre. » *R. Lgues romanes*, '93-'94, p. 146-7. — **1204**. [G. Paris]. « Combr- » (Distinction des thèmes « Combe- » et « Combl- ».) *Romania*, 23, p. 243-5. — **1205**. Regnaud. Qques étym. fr. indiquées ou confirmées ou expliquées par l'anglo-saxon. *R. de philol. fr. et prov.*, 8, p. 101-18. — **1206**. H. Suchier. Französ. Etymologien. [Garçon, ...trouenge]. *Ztsch. f. roman. Philol.*, 18, p. 281-4. C. R. *Romania*, 23, p. 613. — **1207**. Tannery. Sur l'étym. du mot « chiffre. » *R. archl.*, 3e sér. 24, p. 48-51. — **1208**. A. Thomas. « Bechard » [provenç.]. *Romania*, 23, p. 460-3. — **1209**. A. Thomas. « Touiller. » *Romania*, 23, p. 459-60. — **1210**. A. Thomas. Anc. fr. « Foucel, Folicellus » enveloppe des testicules. *Romania*, 23, p. 25-8. — **1211**. A. Thomas. « Frasil. » *Romania*, 23, p. 586. — **1212**. A. Thomas. Franç. « Fourgon ». Anc. fr. « Furgier ». *Romania*, 23, p. 455-8. — **1213**. Thurneysen u. Baist. « Somes, Soms » u. « Som ». *Ztsch. f. roman. Philol.*, 18, p. 276-83. — **1214**. Ulrich. Etymologien. « Biesco, Cercare. » *Ztsch. f. roman. Philol.*, 18, p. 284-5. C. R. *Romania*, 23, p. 616-7.

(*À suivre.*)

Le Gérant : Vve E. Bouillon.

IMPRIMERIE FRANÇAISE ET ORIENTALE DE L. MARCEAU

LE MOYEN AGE

BULLETIN MENSUEL D'HISTOIRE ET DE PHILOLOGIE

DIRECTION

MM. MARIGNAN, PROU ET WILMOTTE

NOVEMBRE 1895

PETIT-DUTAILLIS (Ch.).— **Étude sur la vie et le règne de Louis VIII** (1187-1226). — Paris, E. Bouillon, 1894, in-8°, XLIV-568 p.

Cette thèse est un remarquable modèle de monographie scientifique. Elle se distingue à la fois par l'ordonnance extérieure et par la méthode des recherches et d'exposition. Ce qui fait son originalité dans le premier cas, c'est l'ensemble des annexes qui encadrent le texte et le défendent sans l'étouffer. Tout d'abord, une étude critique des sources de l'histoire de Louis VIII. Sans doute, une critique des sources n'est pas chose nouvelle dans un ouvrage d'érudition ! Mais comme elle est bien souvent étriquée, confuse, non condensée dans un chapitre spécial, éparpillée au hasard des rencontres ! M. Petit a donné au contraire une étude méthodique, où les documents, logiquement groupés, apparaissent dans leur ensemble et gardent ainsi leur valeur comparative. Si l'on songe que depuis 1187 jusqu'en 1228, tous les textes de l'histoire générale ont servi à la thèse de M. Petit, on verra l'utilité d'une pareille critique pour quiconque s'occupe de la fin du XII° et du commencement du XIII° siècle.

On sait d'autre part quel mince intérêt offrent la plupart du temps les appendices, pièces justificatives, etc. Ici ils sont de l'intérêt le plus général, puisqu'ils consistent :

1° En un itinéraire de Louis VIII ;

2° En une liste des assemblées politiques tenues sous le règne de Louis VIII.

3° En une liste des officiers et des personnages qui ont pris part aux assemblées politiques.

4° Surtout en un catalogue des actes de Louis VIII, avec un catalogue des enquêtes.

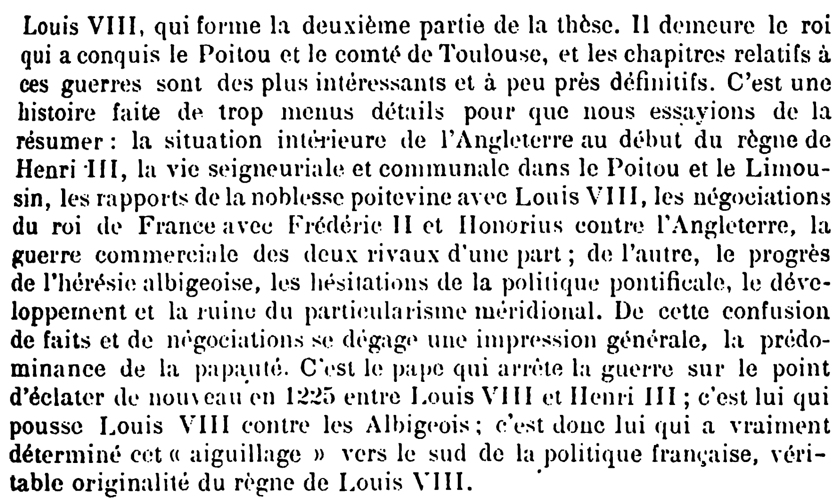
Ce sont autant d'instruments de travail précieux pour les historiens. Tout cela, n'est-ce pas, préjuge assez la valeur critique de l'ensemble de la thèse, et il n'est point besoin d'insister sur l'esprit rigoureusement scientifique dans lequel elle est écrite.

La méthode d'exposition n'est pas moins bonne. L'auteur a suivi l'ordre chronologique qui s'impose dans une monographie, en classant séparément les faits d'ordre administratif, et les questions de politique extérieure ; son mérite particulier est d'avoir parfaitement enveloppé dans l'histoire générale les évènements de la vie de Louis VIII, sans hors-d'œuvre, ni digressions ; il n'a pas raconté l'histoire générale à propos des faits particuliers, mais étendu les faits particuliers jusqu'à l'histoire générale. Certaines grandes questions du XIII[e] siècle : l'évolution de l'Angleterre sous Jean-sans-Terre, la politique d'Innocent III et d'Honorius, la guerre des Albigeois, le développement des institutions capétiennes, sortent de cet exposé mieux et plus profondément éclairés. Il ne s'y trouve pas à proprement parler un aspect nouveau, mais c'est la lumière qui est plus vive. Nous ne pouvons mieux faire que de résumer très brièvement, cela va sans dire, les faits et les conclusions générales développées par M. Petit. La thèse est divisée en deux parties bien distinctes : Louis de France, sous Philippe-Auguste, et Louis VIII, roi de France.

Si Louis n'a pas été associé à la couronne, il l'a été très intimement à la politique de son père. A partir de Bouvines, c'est lui que nous voyons sans cesse agir. Tout d'abord, il aide puissamment son père à triompher de la grande coalition de 1215 par sa victoire de la Roche aux Moines. Surtout c'est lui qui dirige l'expédition et la première guerre contre les Albigeois. M. Petit a écrit des pages très justes sur la situation de l'Angleterre et le caractère de la résistance inaugurée par la Grande Charte, et montré, contre M. Stubbs, que ce caractère était plus féodal et religieux que national ; il a également mis en lumière l'importance du rôle de la papauté à l'influence de laquelle il attribue l'insuccès final de l'expédition de Louis. Sa conclusion où le roi de France et le pape apparaissent travaillant, sans le savoir, à la consolidation des libertés anglaises naissantes, est ingénieuse et piquante. Peut-être eût-on pu indiquer dans ces événements les germes des deux forces qui feront l'originalité de l'Angleterre, le loyalisme et le sentiment national, mais ce n'est qu'un peut-être.

C'est Louis qui prête également son appui à Simon de Montfort contre les Albigeois, et rien n'est plus curieux à ce sujet que les efforts du pape pour entraîner Philippe-Auguste à la Croisade, et les incertitudes sans nombre de ce dernier avant d'autoriser son fils à partir pour le Midi. Car, et c'est là une conclusion nouvelle, tous les actes de Louis de France sont subordonnés à l'autorisation de son père. Il exécute, mais Philippe décide, sans le paraître et encore moins sans le montrer. Il se réserve de la sorte la ressource du désaveu, en cas de conflit ou d'échec, sauvegardant ses conquêtes des représailles possibles, et son prestige d'une déchéance. Une telle conduite évitait en même temps l'émancipation définitive du jeune roi, et le maintenait dans une tutelle salutaire. Elle assurait encore la continuité de la politique capétienne en posant pour le règne de Louis VIII les bases d'une forte action contre les Anglais à l'Ouest et l'indépendance albigeoise dans le Midi.

C'est par là en effet que se caractérise le règne proprement dit de



Louis VIII, qui forme la deuxième partie de la thèse. Il demeure le roi qui a conquis le Poitou et le comté de Toulouse, et les chapitres relatifs à ces guerres sont des plus intéressants et à peu près définitifs. C'est une histoire faite de trop menus détails pour que nous essayions de la résumer : la situation intérieure de l'Angleterre au début du règne de Henri III, la vie seigneuriale et communale dans le Poitou et le Limousin, les rapports de la noblesse poitevine avec Louis VIII, les négociations du roi de France avec Frédéric II et Honorius contre l'Angleterre, la guerre commerciale des deux rivaux d'une part ; de l'autre, le progrès de l'hérésie albigeoise, les hésitations de la politique pontificale, le développement et la ruine du particularisme méridional. De cette confusion de faits et de négociations se dégage une impression générale, la prédominance de la papauté. C'est le pape qui arrête la guerre sur le point d'éclater de nouveau en 1225 entre Louis VIII et Henri III ; c'est lui qui pousse Louis VIII contre les Albigeois ; c'est donc lui qui a vraiment déterminé cet « aiguillage » vers le sud de la politique française, véritable originalité du règne de Louis VIII.

Puis, M. Petit étudie l'administration du domaine et les rapports du roi avec les différents groupes féodaux, barons, églises, communes. Ces chapitres complètent et confirment la plupart des idées exposées par MM. Luchaire, Langlois, etc., sur la politique et les institutions capétiennes, sur la nature du pouvoir royal, etc. ; mais je crois que rarement elles ont été exprimées en des termes plus justement caractéristiques (pp. 404 et 430). M. Petit apporte même quelque chose de nouveau à l'histoire des institutions fiscales en affirmant l'existence sous Louis VIII d'un trésor du Louvre distinct de celui des Templiers.

Une œuvre ne serait vraiment bonne, si elle ne prêtait à quelques critiques. Je signalerai l'erreur relevée à la soutenance en Sorbonne ; c'est une faute de traduction : recepta turonensis et parisiensis, recette en tournois et parisis, et non recette de Tours et de Paris. La méprise a une certaine importance, car elle laisserait supposer que les deux monnaies n'avaient pas cours dans les mêmes pays, ce qui n'est pas vrai.

Autre critique sur le plan. Pourquoi M. Petit a-t-il intercalé les chapitres sur le domaine et les institutions entre la guerre des Albigeois et l'étude des rapports avec la féodalité ; cela se comprend d'autant moins qu'il déclare lui-même « qu'à certains égards et surtout lorsqu'on examine la politique extradomaniale du roi, ce *sont presque des relations extérieures* ». N'était-il pas naturel de grouper ces trois éléments de l'histoire extérieure : puissances étrangères, comté de Toulouse, féodalité diverse afin de réunir à leur tour les trois conclusions particulières dans une conclusion générale : l'extension de la force féodale de la royauté française sous Louis VIII. Il y aurait eu, il me semble, plus d'unité et de logique dans la composition.

Enfin, et c'est une observation toute personnelle, peut-être y a-t-il trop de faits accumulés sans assez de souci d'art. Je sais bien qu'à un ouvrage d'érudition on a tort de reprocher l'érudition, mais a-t-on tort de deman-

historien digne de l'être un ouvrage capable d'être lu ? e
mes, est-il nécessaire qu'une thèse soit le roc inaccessible a
ette réflexion, je le répète, n'a qu'une valeur subjective
fait comme il l'a voulu ce qu'il a voulu ; je lui demande seu
n'eût pas été mieux de vouloir autre chose. Cela n'empêch
uvre d'être très sérieuse, très scientifique, et même d'une lec-
achante pour les médiévistes, profitable pour tous.

Ch. Foubert.

ɪɴᴛ-Aʏᴍᴏᴜʀ (vicomte de). — **La maison de Caix, rameau s Boves-Coucy.** — Paris, H. Champion, 1895, in-8°, vIII-xvIII pp.

ivre, M. de Caix de Saint-Aymour expose et discute, avec 'appui, les divers renseignements que lui ont fournis, sur les sa famille et l'histoire de ses ancêtres, les recherches très ès étendues qu'il a pu faire. Ayant parcouru un grand nombre en a extrait tous les noms dont la forme se rapprochait plus e la forme *Caix*. Une note mentionne même, — sans insister, t par simple curiosité, — un certain Cacus, héros de Virgile. ms, il a réclamé énergiquement comme siens, ce sont ses ceux qu'il a rencontrés dans la région qui s'étend de Beauvais 'Amiens à Senlis, et leur a consacré une notice aussi étendue ettaient les documents ; quant aux autres, il les a rejetés après

ans après la donation, c'est que sa situation dans le pays l'avait forcément amené à cette idée, que n'eurent pas ses cousins Enguerrand et Robert, cependant mieux qualifiés que lui pour cette revendication, mais plus éloignés. Enfin les textes que M. de C. a donnés à l'appui de la seconde partie de son affirmation indiquent simplement que Robert de Caix venait à la cour d'Enguerrand de Coucy, son suzerain, pour y remplir ses devoirs de vassal et s'y acquitter des divers services de plaid, d'ost et de chevauchée, et peut-être même de séjour, auxquels il devait être tenu.

En somme, le livre de M. de C. constitue une généalogie bien datée, dont les noms et les dates sont autant de points de repère pour l'histoire locale. De plus, il renferme quelques traits de mœurs, quelquefois très bizarres et très typiques, comme celui qui donna lieu à l'aventure de Colart de Caix, maître d'hôtel en 1379 (p. 138). Enfin, il est accompagné d'un nombre considérable de preuves dont quelques-unes n'ont qu'un mince intérêt, mais dont beaucoup d'autres sont curieuses pour l'histoire de quelques seigneurs de second ordre. On se demande pourquoi ces preuves ont été groupées dans l'ordre suivant lequel elles ont été utilisées dans chacun des chapitres, et non pas suivant l'ordre purement chronologique, ce qui en aurait rendu la consultation plus facile.

A. PETIT.

LEFÈVRE (G.). — **De Anselmo Laudunensi scholastico.** — Évreux, C. Hérissey, 1895, in-8°, VIII-138 pp.

M. G. Lefèvre vient de consacrer à Anselme de Laon un petit livre très intéressant, plein de faits, d'une lecture agréable et suggestive, je dirai même plus suggestive que le sujet ne le comportait. C'est qu'en effet M. L. ne s'est pas renfermé dans la seule étude d'Anselme de Laon; à lire son travail, je me suis pris à regretter que l'auteur n'ait pas écrit l'histoire de l'école laonnaise : il avait dans ses notes les matériaux de cette histoire et je ne doute pas qu'il nous eût donné une excellente monographie. Force est bien de reconnaître qu'ici les digressions sur Raoul de Laon nuisent parfois à la clarté de l'exposition et à l'unité du livre; elles sont cependant d'un vif intérêt et c'est pourquoi j'aurais voulu que M. L., en élargissant son sujet, nous entretînt plus longuement de ce frère d'Anselme.

Anselme de Laon, né vers 1050, était d'une famille pauvre. Il eut pour maître, à l'abbaye du Bec, Anselme, qui devint en 1093 archevêque de Cantorbéry. M. L., avec grand'raison, insiste sur les rapports qui s'établirent entre Anselme de Laon et son illustre homonyme, et qui entraînèrent ceux de l'école de Laon avec l'Angleterre. Cet aperçu nouveau et très juste explique en partie le succès retentissant d'Anselme et de son école.

Avant de se fixer à Laon, Anselme vint-il enseigner à Paris? C'est là

s obscurs de cette vie peu connue. Sur la foi de Du Boulay,
té mis au nombre des maîtres parisiens. M L., dans le
tient. M. Hauréau rejette cette opinion. Cependant il est
le nier que Guillaume de Champeaux ait été l'élève d'An-
on, et il ne me paraît pas vraisemblable que Guillaume soit
; je m'en tiens donc à l'opinion de Du Boulay, qui eut cepen-
de faire d'Anselme un maître de logique.
d'Anselme à Paris fut de courte durée. Revenu dans son
Anselme ouvrit une école ; cette école ne tarda pas à prendre
ssor. Qu'y enseignait Anselme? Les érudits étaient d'accord
: l'enseignement d'Anselme avait été essentiellement théolo-
que dans les écoles voisines on étudiait les arts libéraux. Tel
vis de M. L. D'après lui (pp. 58 et 59), Anselme explora
ent les domaines des arts libéraux et de la théologie jusqu'au
it appelé auprès de lui son frère Raoul, il lui aurait confié la
l'école et l'enseignement du *Trivium* et du *Quadrivium*. Dès
le se serait consacré à l'explication des Saintes Ecritures. Je
as cette opinion. Le meilleur argument que M. L. apporte à
thèse est celui-ci : Anselme nous a laissé une *Glossa inter-*
à côté des gloses nettement théologiques, il y a des gloses
es (p. 60). Cet argument serait très fort si nous étions assurés
ières gloses, en admettant qu'elles fussent simplement gram-
ont bien d'Anselme. Ce dernier aurait eu en effet pour collabo-
cette œuvre, Raoul de Laon et Gilbert de la Porrée. Quelle est
acun dans le travail commun ? Il est bien difficile de le dire.
Anselme ne nous a laissé que des œuvres théologiques.
ontraire, a composé le *de Abaco* et le *de Semitonio* qui sont
émoins irrécusables de son activité dans le domaine des arts

misericordiæ qui ne veut que le bien, et une volonté *a posteriori*, la *voluntas de effectibus* qui punit le mal : Dieu permet le mal, mais le désapprouve.

Anselme mort, Raoul à son tour se consacra à l'étude des Saintes Écritures et maintint par là la renommée universelle de Laon. Son successeur Gautier eut encore beaucoup d'élèves, mais parmi ceux-ci s'étaient glissés quelques adeptes des doctrines cornificiennes. La décadence fut rapide et irrémédiable.

Il est un chapitre du livre de M. L. dont je n'ai rien dit ; c'est celui où l'auteur passe en revue les œuvres d'Anselme et de Raoul de Laon. Dans un article du *Journal des Savants* (juillet 1895), consacré au *de Anselmo Laudunensi*, M. Hauréau, reprenant, avec sa haute compétence, les questions d'attribution, apporte quelques faits nouveaux que je crois utile de noter ici pour les lecteurs du *Moyen Age*. M. L. signale parmi les œuvres d'Anselme les *Enarrationes in Cantica Canticorum ;* l'ouvrage ne peut être, semble-t-il, attribué qu'à Anselme de Laon ; mais il existe un autre commentaire du Cantique des Cantiques placé également sous le nom d'Anselme de Laon. Il y a là un petit problème à résoudre et que M. Hauréau, en l'état présent des choses, ne peut que poser. Autre singularité littéraire : le *de Enarrationibus in Matthæum* qui est publié dans Migne comme l'œuvre d'Anselme n'est point le traité du maître de Laon ; celui-ci est inédit et nous est connu par les *mss.* d'Alençon (n° 26), de la Bibliothèque de l'Arsenal (n° 87), et du collège Saint-Jean-Baptiste à Oxford (n° 111).

Enfin M. Hauréau rend à saint Anselme une dissertation pieuse que M. L. attribuait à Anselme de Laon.

Je dois ajouter pour terminer que M. L. a eu l'heureuse idée de nous donner comme appendice à sa thèse un choix de sentences (*Anselmi Landunensis et Radulphi fratris ejus sententias excerptas* nunc primum in lucem edidit G. L. — Evreux, Hérissey, 1895, in-8°, vii-50 pp.). Ce petit recueil tiré d'un manuscrit de Troyes est le complément naturel et indispensable de la monographie que M. L. a consacrée à la mémoire d'Anselme de Laon. Cette publication a eu le rare mérite de susciter de nouvelles découvertes. M. Hauréau, par un rapprochement ingénieux du texte édité par M. L. avec le ms. 16528 de la Bibl. Nat., est arrivé à cette conclusion que le ms. de Troyes n'est qu'un fragment dont nous avons une autre partie dans le ms. 16528, qu'Anselme de Laon se serait engagé dans une controverse avec son ancien maître et qu'enfin le caractère essentiel de l'œuvre d'Anselme est d'être une vaste compilation.

Un livre qui soulève tant de questions et permet d'atteindre d'aussi beaux résultats est un bon livre et c'est pourquoi je me suis efforcé de montrer par ce compte rendu tout l'intérêt et toute l'utilité du livre de M. L.

L. Levillain.

HRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

... de M. Bellanger une petite brochure sur *les Gardes du corps* ... (1191-1791). M. B. n'est point un érudit; il ... que les gloires de notre armée, même monarchique, ne laissent ... « en dehors de toute préoccupation politique » qu'il nous ... d'une de nos unités militaires de l'Ancien Régime. Quelque ... l'intention de M. B., il nous est permis de regretter que l'auteur ... pas traité la question d'une façon plus scientifique. C'est un ... qu'un très petit effort aurait pu transformer, sans lui enlever ... en une œuvre d'érudition : le travail de recherches sur ... du corps, d'après les ordonnances royales, est tout entier fait dans une ... le carton K. 1713 des Archives Nationales. Telle qu'elle est ... brochure n'est donc d'aucune utilité pour l'historien ; mais elle répond ... qui l'inspira : elle est animée du très sincère orgueil de nos ... un profond amour de notre pays et d'une très grande foi dans son ... pas certes, le moindre éloge qu'on en puisse faire.

L. L.

... à nos lecteurs l'apparition du fascicule *Bibliothèques* de la *Revue* ... des *Bibliothèques et des Musées*, dont nous avons ... numéros de juin et d'octobre). Qu'il nous suffise

RÉPERTOIRE MÉTHODIQUE DU MOYEN AGE FRANÇAIS

(Suite)

III. HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE LATINE.

§ 1. ***Enseignement au moyen âge : 1215-1238. — § 2. Généralités sur la littérat. latine : 1239-1249. — § 3. Littérat. biblique : 1250-1268. — § 4. Auteurs du moy. âge (ordre chronolog.) : 1269-1373.***

§ 1.

1215. R. P. **Bernard.** De l'enseignt élément. en Fr. aux XIe et XIIe s. in-16, XII-463 p. C. R. *Aubert, Moy. A.*, '95, p. 38-40 ; *R. Bretagne, Vendée, Anjou*, 12. p. 397-400 ; *Polyb. litt.*, 73, p. 220-1 ; *Monde*, 8 nov. '94. — **1216.** **Rashdall.** The universities of the middle ages. London. — **1217.** **Foulon de Vaulx.** A travers les collèges d'autrefois. *Interm. des Cherch.*, '94 (I), col. 605-8. 686-8 ; (II), col. 150-2, 229-32, 268-71. — **1218.** **Fournier.** Statuts et privil. des Universités fr. I. Moyen A., 3. '92, 4°. C. R. *Polyb. litt.*, 70. p. 224-5. — **1219.** R. P. **Denifle.** Les Universités franç. au Moy. A. Avis à M. Fournier, '92. C. R. *Polyb. litt.*, 70. p. 225-6 ; *Starzer, Œsterreich. Litterat.bl.*, 15 mai '94. — **1220.** R. P. **Dechevrens.** Les Universités cath. autrefois et aujourd'hui. in-12, XXVII-596 p. C. R. *Polyb. litt.*, 73, p. 214-5. — **1221.** **Féret.** La Faculté de théol. de Paris et ses docteurs les plus célèbres. Moy. A. I, LXIV-367 p. C. R. *A. Molinier, R. H.*, 55, p. 107-9 ; *B. E. C.*, 55, p. 360-1 ; *Lecillain, Moy. A.*, '95, p. 171-6 ; *Polyb. litt.*, 71, p. 167-8 ; *Vérité*, 29 janv. et 5 fév. '95 ; *Studien u. Mitth. aus dem Benedict. u. Cister. Orden*, 15, p. 338-9 ; *Giorn. di Erudiz. (bbfleo)*, 5, p. 128-9. — **1222.** R. P. **Denifle.** Quel livre servait de base à l'enseignement des maîtres en théol. dans l'Univ. de Paris. *R. thomiste*, 2, p. 149-61. — **1223.** R. P. **Denifle** et **E. Chatelain.** Chartularium Universitatis Parisiensis. III [1350-1394]. 4°. XXXVII-777 p. C. R. *A. Molinier, R. H.*, 58, p. 107-8 ; *Journ. des Sav.*, '94, p. 772-3 ; *Luchaire, R. intern. enseignt*, 15 juillet '95 ; *Nouv. de l'Interm des Cherch*, '95, (1), col. 1-4 ; *Petit Temps*, 10 fév. '95 ; *Polyb. litt.*, 73, p. 209-11 ; *Orterer, H. Jahrb.*, 16, p. 359-72. — **1224.** R. P. **Denifle** et **E. Chatelain.** Auctarium chartularii Universitatis Parisiensis. I. Liber procuratorum nationis Anglicanæ (Alemanniæ) [1333-1406], 4°. LXXVII-932 p. C. R. *A. Molinier, R. H.*, 58, p. 106-7 ; *Polyb. litt.*, 73, p. 211-2. — **1225.** R. C. Vie du cardin. Robert de Courson. *R. hist. de l'Ouest*, '94, p. 352-435. — Phil. de Grève, v. n° 1317. — Gerson, v. n° 1367. — **1226.** Le costume des étudiants parisiens aux XIIIe-XIVe-XVe s. *Interm. des Cherch.*, '94, (II), col. 140. — **1227.** L. G. **Pelissier.** César Borgia et les Etudiants de Paris. *B. Soc. Hist. Paris*, '94, p 122-123. — **1228.** Dr **Falk.** Der Mittelrheinische Freundeskreis des Heinrich von Langenstein. *H. Jahrb.*, 15, p. 516-28. — **1229.** **Bouquet.** L'anc. collège d'Harcourt et le lycée St-Louis. C. R. *Giorn. di Erudiz. (bbfleo)*, 5, p. 144-5. — **1230.** A. **Lefranc.** Hist. du Collège de Fr., '93 [Introduct. sur l'enseignt au moy. â.]. C. R. *Lot, R. H.*, 55, p. 415-8 ; *Polyb. litt.*, 70, p. 223-4 ; *Pirenne, R. Instruct. publ. Belgique*, 37, p. 293-6. — **1231.** C. **Cuissard.** Les professeurs orléanais. Foulque, Arnoult et Hugue le Primat. *B. Soc. archl. et hist. Orléanais*, 10, p. 416-434. — **1232.** **Fournier.** L'anc. Université de Bourges [XVe s.]. *M. Soc. hist. Cher*, '93, p. 1-95. — **1233.** **Moireau.** Les orig. de l'anc. Univ. de Provence. *R. Soc. Etudes hist.*, 4e sér., XI, p. 327-338. — **1234.** Dom **Berlière.** Le collège de St-Martial d'Avignon. *R. Bénédict.*, 11, p. 346-58. — **1235.** E. **Clément.** Le monast. collège de St-Martial d'Avignon ; les moines et les étudiants d'autrefois. Avignon, '93. C. R. *Polyb. litt.*, 73, p. 217-8. — **1236.** **Duhamel.** Les primiciers de l'Univ. d'Avignon, 22 p. — **1237** **Martinenche.** Les origines et l'organisat. du collège de Nimes, *R.*

(II), p. 438-48. — **1233**. L. Hist. des séminaires de Bor- Bazas [sémin. S[t] Raphaël, 83, et 438 et XXII-621 p. C. R. 73, p. 216-7.

§ 2.

Datz. Hist. de la publi- les temps les plus reculés jours. I, 235 p. — **1240**. Publizistik im Zeitalter Gre- eipzig. XX-630 p. C. R. *R.* '94 (8); *Loserth, Götting.* ., '94, p. 964-71; *Lit. Cent.-* 747-8; *Schnitzer, H. Jahrb.*, — **1241**. Von Bezold. nfänge der Selbstbiographie icklung im Mitt.Alt. *Ztsch.* *h.*, '94. p. 145-71. — **1242**. Beiträge zur Gsch. der des Mitt.Alt., '92-4, XXII- R. *Lit. Handweiser*, '94, **1243**. Cantor. Vorlesun- sch. der Mathematik, I. p. [jusqu'à 1200]. C. R. 73, p. 231-2; *Lit. Cent.bl.*, 5. iatzko. Zu Terentius im *eue Jarhb. f. Philol. u.* 49, p. 465-77. — **1245**. E. Des raisons de la popularité moy. â. *R. Cours et Con-*

des Kanons [t. II, moy. â.]. Trier, XIII-696 et X-794 p. — **1251**. J. Kitto. Cyclopædia of Biblical literature. London, 800 p. — **1252**. Vigouroux. Dict. de la Bible, I, fasc. 1-5, 4°, col. 1-1534. — **1253**. D[r] Battandier. Le plus ancien ms. de la Bible. *Cosmos*, 13 janv. '94. — **1254**. Loisy. Hist. crit. du texte et des versions de l'Anc. Test[t]. Amiens, '92-3, 2 vol. C. R. *Polyb. litt.*, 70, p. 418-9. — **1255**. S. Berger. Hist. de la Vulgate pend. les 1[ers] siècles du moy. â., '93. C. R. *Réville, R. Hist. Religions*, 29, p. 212-5; *Auvray, Moy. A.*, '94, p. 177-82; *Jacquier, Université cath.*, nouv. sér., 16, p. 594-9; *Corssen, Götting. gelehrte Anzeig.*, '94, p. 855-75. — **1256**. S. Berger. Notice sur qques textes lat. inéd. de l'Anc. Testam[t]. '93, 4° (Extr. *Notices et Extr. de Mss...*, XXXIV (2).) C. R. *Auvray, Moy. A.*, '94, p. 248-9; *Lit. Cent.bl.*, '94, col. 265-6; *Academy*, 45, p. 56. — **1257**. Douais. Une anc. version lat. de l'Ecclésiastique [Ms. visigoth, VIII[e]-IX[e] s.], 4°, 36 p. C. R. *Durand, Etudes relig.* (*bbph.*), '95, p. 322-4. — **1258**. Rottmanner. Zur Gsch. der Vulgata. *Hist. polit. Blätter*, 114, p. 31-8, 100-8. — **1259**. S. Berger. Quam notitiam linguæ hebraicæ habuerint Christiani medii ævi temporibus in Gallia. '93. C. R. *Schwab, Moy. A.*,

protest. franç., '94, p. 318-24. — **1267**. S. Berger. Traduct. ital. des Evangiles d'après une version franç.. *B. Soc. Antiq. Fr.*, '94, p. 203.— **1268** Keidel. A new Ms. of the Evangile aux Femmes. *Ztsch. f. roman. Philol.*, 18, p. 266-8. C. R. *P. Meyer*, *Romania*, 23, p. 615-6. — Impressions de la Bible, v. Bibliophilie, passim.

§ 4.

Voir Hagiographie. (Section III, ch. II), et Historiographie. (Section VII, ch. III), passim.

1269. Ausonius. Die Mosella hrsg. Hosius. Marburg. VII-100 p. — **1270**. Hessel. Die alt. Mosellieder [Ausone et Fortunat]. Bonn, 48 p. — **1271**. Eucherii (Sancti) Lugdunensis formulæ spiritalis intelligentiæ, instructionum libri duo... epistulæ ab Salviano et Hilario Rustico ad Eucherium, hrsg. C. Wotke. Vindobonæ, XXV-200 p. (Corp. Script. eccles. lat.). — **1272**. Ecrivains du VIe s. *Educat. cath.*, 11 janv. '94. — **1273**. Mommsen u. Traube. Cassiodori senatoris Varia. Berlin, CLXXXII-597 p. (Mon. Germ. hist. Auctor. antiq. XII) C. R. *R. crit.*, 38, p. 274-6.— **1274**. G. Morin. « Le Libellus synodicus » attribué par Bède à St Grégoire le Grand. *R. Bénédict.*, 11, p. 193-208; 269-273. — St Grégoire le Grand, v. n° 784 à 786.

1275. Traube. Poetæ latini ævi Carolini III, 2 (Mon. Germ. hist.) Berlin, 4°, p. 265 à 513. — **1276**. Miss Bateson. The supposed Latin Penitential of Egbert and the Missing Work of Halitgar of Cambrai. *English. H. R.*, 9, p. 320-6. — **1277**. Dom Morin. Notes sur plus. écrits attribués à Bède le Vénérable. *R. Benédict.*, 11, p. 289-96. — **1278**. A. Gietl. Hincmarus, Collectio de ecclesiis et capellis. *H. Jahrb.*, 15, p. 556-73. — **1279**. V. Krause. Hincmarus, de Ordine palatii. Hanovre-Leipzig, 31 p. (Extr. Fontes juris Germanici...) C. R. *Prou*, *B. E. C.*, 55, p. 674-5 et *Moy. A.*, '94, p. 276-7.— **1280**. Amor. La pluralidad de mundos habitados ante la doctrina escolastica. *Soluciones católicas*, 2, p. 151-8, 214-20, 283-90, 361-7, 406-11, 522-31. — **1281**. P. Mielle. De substantiæ corporalis vi et ratione secundum Aristotelis doctorumque scholasticorum sententiam. Lingonis, XXVII-431 p. C. R. *E. Blanc*, *Université cath.*, nouv. sér., 16, p. 398-419; *Lamoureux*, *Polyb. litt.*, 74, p. 325-6; *Divus Thomas*, 5, p. 312-20. — **1282**. Urbain. De concursu divino scholastici quid senserint. 156 p. — **1283**. Ecrivains du IXe s. *Educat. cath.*, 15, 22 fév.; 1, 8 mars '94.

1284. J. Schnitzer. Berengar von Tours. Stuttgart, '92. C. R. *Michael*, *Ztsch. f. Katol. Theol.*, 18, p. 525-32. — **1285**. Clerval et Merlet. Un ms. chartrain du XIe s., Fulbert, év. de Chartres, martyrologe à l'usage de l'égl. de Chartres. Chartres, '93, 4°. C. R. *C. R. Ac. Inscr.*, 4e sér., 22, p. 487-8; *E. Lefèvre-Pontalis*, *B. E. C.*, 55, p. 681-3; *R. art chrét.*, '94, p. 54-5. — **1286**. Hauck. Ueber den Liber decretor. Burchardt von Worms. *Berichte Gesellsch. Wissensch. Leipzig, philol. u. hist. Cl* '94 (I), p. 65-6. — **1287**. Sauerland. Ein Paderborner Handsch. des XII Jahrh. u. des Vatikanischen Bbth. [Lanfranc et Béranger, Notice sur Trèves, hymne à Ste Brigitte...] *H. Jahrb.*, 15, p. 574-5. — **1288**. V. Fleischhacker. Lanfrank's « Science of cirurgie » edit. from the Bodleian Ashmole ms. 1393, and the Brit. Mus. addit. ms. 12056. Part I. Text. London, 360 p. — **1289**. Dummler. Sigebert's von Gembloux. Passio sanctæ Luciæ u. Passio sanctor. Thebeorum. Berlin, '93, 4°. (Extr. *Abhandlg Ak. Berlin.*)

1290. Hausrath. Peter Abälard. Leipzig, '93. C. R. *Lit. Cent.bl.*, '94, col. 884; *H. Ztsch.*, 72, p. 334-5; *Weitbrecht. Bl. f. lit. Unterhaltg*, '94 (9). — **1291**. Mämpel. Abälard u. Lessing. *Monatshefte der Comenius Gesellsch.* 3 (9-10). — **1292**. Huffer. L'authenticité de la corresp. entre Abélard et Héloïse. *Congrès internat. cath. Bruxelles*, '94.— **1293**. De Palo. Due Novatori del XII secolo [Arnaud de Brescia et Abélard]. *Arch. stor. ital.*, 5e sér., 14, p. 79-115.— **1294**. B. Hauréau. Le poème adressé par Abélard à son fils Astralabe, '93. (Extr. *Notices et Extr. Mss...* XXXIV (2).) C. R. *Romania*, 23, p. 309-10. — **1295**. Xenia Bernardina. I. Sermons (2 vol.); II, Les mss. (2 vol.); III, Couvents austro-polon. (1 vol.); IV. Bbphie (1 vol.). Vindobonæ, '91. C. R. *L. Delisle*, *B. E. C.*, 55, p. 187-9; *R. crit.*, 38, p. 162-5; *Mitth. Inst. Œsterr.*, 16, p. 138-40. — **1296**. Baltzer. Ausgewählte Ser-

mone des heiligen Bernhard Freiburg i. B. '93. C. R. *Lit. Cent.bl.*, '94, col. 986. — **1297**. Chomton. St Bernard et le château de Fontaines-lez-Dijon. Dijon, 3 vol., '91-5. C. R. *Polyb. litt.*, 73, p. 394-6; *B. monum.*, '94, p. 552-3; *Ann. Franc-Comtoises*, 7, p. 134-6; *Sabatin, Etudes relig.* (bbph.), '95, p. 590-2. — **1298**. Ein lateinisches Preisgedicht auf den hl. Bernhard. *Cistercienser Chronik*, '94 (août à oct.). — **1299**. R. P. Sabatin. Lettre de St Bernard à Pierre le Vénérable. *Etudes relig.*, '94, p. 322; *B. E. C.*, 55, p. 563-4. — Inscript. commémorat. de St Berrard (Ardennes), v. n° 2192. — Adam de St-Victor, v. n° 986.

1300. Lecomte. Note sur une poésie lat. du XIIe s., relat. à Chalautre-la-Petite. *R. Champagne et Brie*, '94, p. 762. — **1301**. Berthaud. Gilbert de la Porrée, év. de Poitiers, et sa philos. Poitiers, '92. C. R. *Hauréau, Journ. des Sav.*, '94, p. 752-60. — **1302**. Dr Ott. Die rhetorica ecclesiastica. Ein Beitrag zur canonistischen Literat.-Gsch. des 12 Jahrh. Wien, '92. C. R. *R. Q. H.*, 55, p. 662. — **1303**. L. Auvray. Note sur un anc. ms. de l'abbaye de St-Denis (Vatican. Regin. 370). [Guill. d'Ockam, Jean d'Hauteville, Bernardus Silvestris]. *B. Soc. Hist. Paris*, '94, p. 67-73. — **1304**. Gennrich. Die Staats u. Kirchenlehre Johanns von Salisbury. Gotha, 171 p. — **1305**. Plateau. Le ms. d'Odon de Soissons. *B. Soc. archl. Soissons*, 2e sér., 3, p. 43-7. — **1306**. Finzi. Di un inedito volgarizzamento dell' « Imago mundi » di Onorio d'Autun (suite). *Ztsch. f. rom. Philol.*, 18, p. 11-74. — **1307**. Warner. Giraldi Cambrensis opera. VIII (Scriptores rerum Britann.), '91, C. R. *R. H.*, 54, p. 130-1.

1308. Picavet. La science expérimentale au XIIIe s. en Occid^t. *Moy. A.*, '94, p. 241-8. — **1309**. J. Chappée. Notice sur un ms. du XIIIe s. Vincent de Beauvais. *Le Manusc.*, '94, p. 25, 45-6. — **1310**. Dr Bäumker. Ein Traktat gegen die Amalricianer aus dem Anfang des 13 Jahrh. Paderborn, '93. C. R. *Ch. Molinier, R. H.*, 55, p. 390-4. — **1311**. Dr Reichling. Das Doctrinale des Alexander de Villa Dei. (Mon. Germ. pædag., XII). Berlin, CCCIX-211 p. C. R. *G. Paris, Romania*, 23, p. 588-94; *Pinloche, R. crit.*, 39, p. 345-8; *Krieg, Lit. Rdsch.*, '94, col. 383-4; *Göttingische gelehrte Anzeig.*, '94, p. 771-2; *Manitius, Wsch. f. class. Philol.* 11 (43); *Ztsch. f. d. Œsterr. Gymn.*, 46 (1); *Willmann, Œsterr. Literat.bl.*, 15 nov. '94. — **1312**. Dr Reichling. Alexandri de Villa Dei Doctrinalis. Codices manuscripti et libri typis impressi. Berolini, VIII-189 p. — **1313**. L. Delisle. Alexandre de Villedieu et Guillaume Le Moine de Villedieu. *B. E. C.*, 55, p. 488-508. — **1314**. André. Gutierrez, commentateur du Doctrinal. *B. E. C.*, 55, p. 721-4. — Pénitence et Confession au XIIIe s., d'après R. de Pennafort, Jean de Dieu, H. Hostiensis, v. n° 834. — **1315**. Dr Pagel. Concordanciæ des Joh. de Sancto Amando... u. Nachtrage über die Concordanciæ des Petrus de Sancto Floro. Berlin, LX-428 p.; C. R. *Lit. Cent.bl.*, '95, col. 755-6. — **1316**. Dr Pagel. Die Areolæ des Johannes de Sancto Amando nach Handsch. des k. Bibl. z. Berlin u. Erfurth [XIIIe Jahrh. Medicin]. Berlin, '93. C. R. *Lit. Cent bl.*, '94, col. 1100-1. — **1317**. B. Hauréau. Philippe de Grève, chancel. de l'Egl. et de l'Univ. de Paris. *Journ. des Sav.*, '94, p. 427-40, et *C. R. Ac. Inscr.*, 4e sér., 22, p. 123-4. — **1318**. De Wulf. L'Exemplarisme et la théorie de l'illumination spéciale dans la philos. de Henri le Grand. *R. néo-scolast.*, '94. — **1319**. W. Brambach. Des Raimundus Lullus Leben u. Werke in Bildern des XIV Jahrh. Karlsruhe, f°, 9 p. — **1320**. St Albert le Grand. Opera omnia ex edit. Lugdunensi... XIV-XIX. 1075, 765, 608, 637 et 688 p. — **1321**. Dietterle. Die franziskanischen « Summæ confessorum » u. ihre Bestimmungen über den Ablass. Döbeln, 4°, 38 p.

1322. Billot. De Deo uno et trino Commentarius in primam partem S. Thomæ. Roma, '93, 2 vol. in-16. C. R. *Civilta cattolica*, 15e sér., 10, p. 451-2. **1323**. Billot. De Ecclesiæ Sacramentis Commentarius in tertiam partem S. Thomæ. Roma, '94, 604 p. C. R. *J. Prat, Université cath.*, nouv. sér., 17, p. 299-305. — **1324**. Billuart. Summa Summæ S. Thomæ... 1. Genuæ, x-350 p. — **1325**. Bosone. Der Aufsatz « De regimine principum » von Thomas v. Aquino. Bonn, 68 p. — **1326**. Buccéroni. Institutiones theologiæ moralis secundum doctrinam S. Thomæ et S.

Alphonsi. Roma, 497 et 467 p. — **1327**. Didio. St Th. d'A. Bruges, 300 p. — **1328**. Didio. Le docteur évangél. St Th. d'A., 2e éd. Lille, x-315 p. C. R. *Polyb. litt.*, 73, p. 398-9; *Etudes relig.* (*bbph.*), '95, p. 592-3. — **1329**. Didio. La doctrine de St Th. d'A. *R. de Lille*, 9, p. 337-57. — **1330**. Farges. Etudes philos. pour vulgariser les théories d'Aristote et de St Th. d'A. et leur accord avec les sciences. T. VII. 578 p. C. R. du t. IV. *Civilta cattolica*, 15e sér., 10, p. 64-70. — **1331**. Farges et Barbedette. Philosophia scholastica ad mentem S. Th. Aq. exposita... in-12, xv-702 p. C. R. *Polyb. litt.*, 70, p. 385-7. — **1332**. Huber. Die Glückseligkeitslehre des Aristoteles u. hl. Th. v. A. Freising, iv-96 p. — **1333**. Dom Janssens. Un nouveau commentaire de la Somme théol. de St Th. d'A. *R. Bénédict.*, 11, p. 331-4. — **1334**. Miralles. Doctrina de Sancto Th. de Aq. acerca de la mejor forma de gobierno. *Soluciones católicas*, 2, p. 485-500, 531-40, 602-9. — **1335**. R. P. Montagne. St Th. d'A. à Toulouse, 27 p. (Extr. *R. Thomiste.*) — **1336**. Müller. St Th. u. die moderne Wissensch. *Allgem. Ztg.*, '94 (244-5). — **1337**. Die Philos. des hl. Th. v. Aq. *Jahrb. f. Philos. u. speculat. Theol.*, 8, (4); 9, (2).

1338. Pio de Mandato. Institutiones philosophicæ ad norm. doctrinæ Aristotelis et S. Th. Aq. Roma, 682 p C. R. *Universit. cath.*, nouv. sér., 17, p. 479-80; A. *de La Barre*, *Etudes relig.* (*bbph.*), '95, p. 175-7; *Farges*, *Ann. philos. chrét.*, nouv. sér., 32, p. 331-3.

1339. Portmann. Das System der theologischen Summe des hl. Th. v. Aq. Luzern, 4°, 25-xiv-415 p. — **1340**. Dr Prosper. L'exposition littérale et doctrinale de la Somme théol. de St Th. d'A. Lierre, p. 577 à 640. C. R. *Vérité*, 22 janv. '94. — **1341**. Quilliet. Doctrina socialis et politica D. Th. Aq. *R. Sc. ecclés.*, 69, p. 340-55. — **1342**. Ramellini. De intelligere Dei. Ratio ordinis argumentor. in Summa philosophica (suite). *Divus Thomas*, 5, p. 136-43, 184-9, 214-7, 240-7, 298-300. — **1343**. Rotelli. Commentaria in Quæstiones I-XXVI tertiæ partis Summæ theologicæ (suite). *Divus Thomas*, 5, p. 129-32, 161-4, 200-5, 225-8, 258-64, 289-94. — **1344**. L. de San. Tractatus de Deo Uno I. Lovanii, 780 p. C. R. *Civilta cattolica*, 15e sér., 12, p. 71-4. — **1345**. Schneider. Die Grundprincipien des hl. Th. v. Aq. u. der moderne Socialismus. *Jahrb. f. Philos. u. speculat. Theol.*, 8 (2-3). — **1346**. Schwalm. St Th. d'A. et l'école de la science sociale. *Sc. sociale*, 18, p. 226-45. — **1347**. Siegfried. Th. v. Aq. als Ausleger des Alten Testaments. *Ztsch. f. wissensch. Theol.*, 37 (4). — **1348**. Tavernier. La philos. de St Th. à la Sorbonne. *Univers*, 18 fév. '94. — **1349**. St Th. d'A. Summa philosophiæ ex variis libris D. Th. Aq. xviii-625 p. — **1350**. Terrien. S. Th. Aq. Doctrina Sincera de unione hypostatica, 216 p. C. R. *Canoniste contemp.*, '94, p. 735-6; *Etudes relig.* (*bbph.*), '94, p. 641-2. — **1351**. Tollin. Th. v. Aq. der Lehrer M. Servet's II. Christologie. *Ztsch. f. wissensch. Theol.*, 37 (1-2). — **1352**. Thomæ de Vio Caietani. Commentaria in Summam theol. angelici doctoris S. Th. Aq... I. Freiburg i. B., 4°, xvi-847 p. — **1353**. St Th. d'A. Summæ contra gentiles libri quatuor, ad lectionem codicis autographi in bbth. Vaticana. Romæ, vii-722 p. — **1354**. St Th. d'A. In evangelia S. Mathæi et S. Johannis commentaria II Augustæ Taurinorum, 518 p. — **1355**. St Th. d'A. Opera omnia. Jussu et impensa Leonis XIII P. M. Freiburg, f°, 361 p. — **1356**. Valensise. In doctrinam S. Th. « de bono » brevis narratio. *Divus Thomas*, 5, p. 193-5. — **1357**. C. Weiss. S. Th. Aq. de septem donis Spiritus sancti Doctrina proposita et explicata. Salzburg, viii-209 p. — **1358**. Zigon. De scientia media, seu Thomismi cum Molinismo concordia. Goritiæ, '93. C. R. *Lit. Rdsch.*, '94, col. 155-6.

1359. B. Hauréau. Pierre Dubois *Journ. des Sav.*, '94, p. 117-23. — **1360** Ch. V. Langlois. Marguerite Porete [écriv. hérét. du début du xive s.]. *R. H.*, 54, p. 295-9. C. R. *R. Q. H.*, 55, p. 650. — **1361**. E. Nicaise et F. Chavannes. Chirurgie de Me Henri de Mondeville, chirurg. de Phil. le Bel (1306-20), trad. franç., lxxxiii-904 p. — **1362**. Dr Pagel. Die angebliche Chirurgie des Johannes Messue jun. (ms. Bbth. Nat. Paris), nebst einem Nachtrag zur « Chirurgie des Heinr. v. Mondeville ». Berlin. — Guill. d'Ockam, v.

27 mars '94. — **1481**. Dr Wechssler. Die romanischen Marienklagen. Ein Beitrag zur Gsch. des Dramas im Mitt.-Alt. Halle, 104 p. C. R. *Romania*, 23, p. 313-4, 490-1; *R. crit.*, 38, p. 374-6; *Simon, Moy. A.*, '95, p. 86-7. — **1482**. Hofmeister. Zur Gsch. der Kirchspielschule zu St Marien. *Beiträge z. Gsch. d. Stadt Rostock*, 4, p. 77-82. — **1483**. M. Sepet. Un drame religieux au moy. â.; le Miracle de Théophile. *R. hist. et archl. Maine*, 35, p. 26-55. C. R. *Strohmayer, Romania*, 23, p. 601-6; *B. E. C.*, 55, p. 379; *Etudes relig. (bbph.)*, '94, p. 382; *R. art chrét.*, 5, p. 257. — **1484**. Berthelé. La légende de Théophile à Charly-sur-Marne. *Ann. Soc. hist. Château-Thierry*, '93, p. 208-14. — **1485**. G. Paris, U. Robert et F. Bonnardot. Miracles de N. D. d'après le mss. de la Bbth. Nat. VIII (glossaire et tables). 11-376 p. — Froissart, v. nos 1431, 3119, 3120, 3129, 3130. — **1486**. E. Deschamps. Œuvres compl. IX. Le miroir de mariage, édit. par G. Raynaud. 401 p. (Soc. anc. Textes). — **1487**. P. Meyer et N. Valois. Un poème de circonstance, composé par un clerc de l'Univers. de Paris (1381). *Annu. B. Soc. hist. France*, '94, p. 211-38. — **1488**. Kölbing. The romance of Sir Beves of Hamtoun. [Rapport de l'hist. de l'épopée de Bovon et de la rédact. anglo-normande.] London, '85-94. 66 et 417 p. — **1489**. Mercier. La Chasse aux médisants, poème fr. allégor. de Raimon Vidal. *Ann. du Midi*, 6, p. 465. — **1490**. Van Hamel. Les Lamentations de Matheolus et le Livre de Leesce de Jehan Le Fèvre, de Besson. II. — **1491**. A. Jeanroy. Nouv. texte d'une prière à la Vierge : Flor de Paradis. *R. Lgues romanes*, '93-4, p. 245-50. — **1492**. G. Rua. Antiche novelle in versi di tradizione popolare con introduzione. [Source romane du XIVe s.] Palermo, '93, in-12. C. R. *Romania*, 23, p. 315-6.

XVe S. — **1493**. J. M. Richard. Le Mystere de la Passion [ms. Arras 697]. Arras, '93. 4°. C. R. *B. E. C.*, 55, p. 536; *R. crit.*, 38, p. 309-10; *Polyb. litt.*, 73, p. 46-7; *Etudes relig. (bbph.)*, '94, p. 855-6. — **1494**. A. Reese Pugh. « Le Jugt du roy de Behaigne », de Guillaume de Machaut et le « Dit de Poissy », de Christine de Pisan. *Romania*, 23, p. 581-6. — **1495**. Clément Simon. Notice de qques mss. d'une bbth. limousine. [Poésie à la Vierge de Pierre de N[illegible] 1430. Petit Traité de blason de Clément Prinsault.] *B. Soc. scient., hist. et archl. Corrèze (Brive)*, '94, p. [illegible]-28. — **1496**. A. Piaget. L'Epitaphe d'Alain Chartier. *Romania*, 23, p. 15[illegible]. — Tombeau d'Alain Chartier, v. no 2736. — **1497**. Piaget. Notice sur le ms. 1727 fr. Bbth. Nat. [Alain Chartier.] *Romania*, 23, p. 192-208. — **1498**. Bulbuch. Ueber Ch. d'Orléans... Berlin. 4°, 23 p. — **1499**. Villon. Œuvres compl. édit. par A. Longnon. '92 C. R. *Stimming, Ztsch. f. franz. Sprache u. Litterat.*, 16, p. 126-34. — **1500**. E. Langlois. Arnoul Gréban et la complainte amoureuse qui lui est attribuée. *Romania*, 23, p. 254-6. — **1501**. Mostert. Das Mystere de St Genis, seine Quelle u. seine Interpolationen. Marburg, 51 p. — **1502**. O. Rade. Die ältere Passions Komposition bis 16[illegible]. Gutersloh, 346 p. — **1503**. Dr Prato. La scène de l'avocat et du berger [Pathelin]. *R. Trad. pop.*, 9, p. 5[illegible]-32. — **1504**. Jeanroy. Sur un vers de Pathelin. *R. de philol. fr. et prov.*, 8, p. 118-9. — Chaire fr. au [illegible] s., v. no 615. — **1505**. Héron. Œuvres de Robert Blondel, '91-93, Rouen, 2 vol. C. R. *C. R. Ac. Inscr.*, 4e sér., 22, p. [illegible]. — **1506**. L. Guibert. Une ballade au roi Charles VII. *B. Soc. archl. et hist. Limousin*, 42, p. 556-8. — **1507**. L. Jarry. Deux chansons normandes sur le siége d'Orléans et la mort de Salisbury. Orléans, 14 p. (Extr. *B. Soc. archl. et hist. Orléanais*. — **1508**. Lafargue. Le « Mistere du siège d'Orléans ». *R. cath. Bordeaux*, '94, p. [illegible]-315. — **1509**. A. Vingtrinier. [illegible] poète bordelais du XVe s. [Guilloche, prophecie du roy Ch. VIII, 149[illegible]] *R. cath. Bordeaux*, '94, p. 87-91. — **1510**. J. Guilloche. Le Bien dural [illegible] édit. par T. de Larroque. Bordeaux, 48 p. — **1511**. A. Piaget. Pierre Chastelain dit Vaillant. *Romania*, [illegible] p. 257-9. — **1512**. Piaget. Un poème de Baudet Herenc. *Romania*, 23, p. 256-7. — Commines, v. nos 1431, 31[illegible], 3120 et 3134. — **1513**. Ch. Bigarne. Pièce de vers composée au XVe s. à la louange de Nicolas Rolin, chancel. de Bourgogne. *Ann. Soc. d'archl. Bruxel-*

Giorn. stor. letterat. ital., 25, p. 115-28. — **1390**. P. Meyer. Le couplet de deux vers (Fr. et prov. XII-XIII[e] s.). *Romania*, 23, p. 1-35. — **1391**. Baist. Oliverus Daemon. *Ztsch. f. rom. Philol.*, 18, p. 274-6. — **1392**. Bédier. La Soc. des Anc. Textes. *R. Deux Mondes*, 121, p. 906-35. — **1393**. Hepp. La publicat. des anc. textes... *Ann. Soc. d'archl. Bruxelles*, 8 (3). C. R. *Romania*, 23, p. 652. — **1394**. F. Lorck. Altbergamaskische Sprachdenkmäler. IX-XV Jahrh. Halle, '93, in-16. C. R. *R. crit.*, 38, p. 310-11; *Guarnerio, Giorn. stor. letterat. ital.*, 23, p. 428-33; *Parodi, Rassegna bblica*, '94, p. 143-9. — Publicat. de la Soc. des Anc. Textes, v. n° 2819. — Catal. de mss. du British Museum, v. n° 2967.

§ 2.

1395. Godefroy. Dict. de l'anc. langue fr., fasc. 72 à 81. C. R. *R. crit.*, 37, p. 381-6; 38, p. 42-5, 296-8. — **1396**. Hatzfeld et Darmesteter. Dict. gén[al] de la langue fr. C. R. *R. crit.*, '94, p. 409-15. — **1397**. Jeanroy. Lyrik (Altfranz. Literat.) *Kritischer Jahresb.*, I, p. 433-8. — **1398**. Schneegans. Gsch. der Grotesken Satire. Strassburg, XV-523 p. C. R. *Lit. Cent.bl.*, '94, col. 1773-4; *Fränkel, Literat.bl. f. germ. u. rom. Philol.*, '95, col. 162-6; *Strauch, Dtsche lit. Ztg.*, 15. — **1399**. Bonnard. Religiöse Literat. (Altfranz.) *Kritischer Jahresb.*, I, p. 438-41. — **1400**. Boucher. L'Éloq. de la Chaire. Hist. litt. de la prédicat. Lille, 472 p. C. R. *Polyb. litt.*, 71, p. 105-6. — **1401**. G. Vicaire. Vieux Noëls. *R. encyclop.*, '94, p. 541-7. — **1402**. G. Hecq et L. Paris. La poétique fr. au moy. â. et à la Renaiss. *Ann. Soc. d'archl. Bruxelles*, 8, p. 377-425. — **1403**. De La Grasserie. De la strophe et du poème dans la versificat. fr. spécialement en vieux fr. 46 p. — **1404**. Tobler. Vom französischen Versbau alter u. neuer Zeit. 3[e] Aufl. Leipzig, IV-164 p. C. R. *Moy. A.*, '95, p. 44-5; *Stengel, Ztsch. f. franz. Sprache u. Litterat.*, 16 (8). — **1405**. A. Jeanroy. Les locutions popul. ou proverbiales [croquer le marmot, prendre la mouche, se brosser le ventre], *Romania*, 23, p. 232-42. — **1406**. Friedwagner. Ueber schwierige Fragen bei der Textgestaltung altfranz. Dichterwerke. Verhandlg. der 42 Versammlg. dtsch. Philol. u. Schulmänner in Wien, Mai '93. Romanische Section. — **1407**. Steffens. Die altfranz. Liederhandsch. von Siena. *Herrig's Archiv. Bl.*, 88, p. 301-60. C. R. *Stengel, Ztsch. f. franz. Sprache u. Litt.*, 16, p. 113-7. — **1408**. P. Meyer. Notice sur le ms. 260 (anc. 261 de la Bibl. Chartres). *B. Soc. Anc. Textes*, '94, p. 36-60. — **1409**. G. Monravit. Édouard Tricotel et les nomenclat. de livres dans les œuvres des vieux poètes fr. *Livre et Image*, '94, p. 65-81. — **1410**. Martin. Die « proverbes au conte de Bretaigne », nebst belegen aus germanischen u. romanischen Sprachen. Erlangen, 37 p.

1411. J. J. Jusserand. Hist. litt. du peuple anglais. VII-580 p. C. R. *Romania*, 23, p. 494; *Boutmy, R. de Paris*, 15 nov. '94; *Filon, Journ. Débats*, 26 juin '94; *Études relig. (bbph.)*, '94, p. 776-8; *Macaulay, Academy*, 47, p. 497-8; *Cultura*, '94, p. 554-5. — Orig. de la langue et de la litt. angl., v. n[os] 1171 et 1175. — **1412**. A. Guesnon. Recherches biogr. sur les trouvères artésiens [XIII[e] s.]. *B. hist. Comité Trav. hist.*, '94, p. 420-36. — **1413**. Wilmotte. Le Wallon. Hist. et litt. (orig. à fin XVIII[e] s.). Bruxelles ['92]. C. R. *Romania*, 23, p. 306-7; *Lit. Cent.bl.*, '94, col. 1339; *Doutrepont, Ztsch. f. franz. Sprache u. Litt.*, 16 (8).

IX[e]-XI[e] S. — **1414**. La philol. romane aux États-Unis. Un ms. de S[t] Alexis du IX[e] ou X[e] s. *Romania*, 23, p. 484-5. — **1415**. H. Omont. Satire de Garnier de Rouen contre le poète Moriuht (X[e]-XI[e] s.). *Annu. bull. Soc. hist. Fr.*, '94, p. 193-210. — **1416**. C. Voretzsch. Die französ. Heldensage. Heidelberg, 32 p. C. R. *Symons, Museum*, 2 (11); *Franco-Gallia*, 12 (3-4); *P. Rajna, Literat.bl. f. germ. u. rom. Philol.*, '95, col. 197-9. — **1417**. Freymond u. W. v. Zingerle. Kunstepos. *Kritischer Jahresb.*, I, p. 382-430. — **1418**. Vollmöller. Volksepos, histor. Literat. *Kritischer Jahresb.*, I, p. 379-81. — **1419**. L. Gautier. Les épopées fr. II, p. 417 à 803. C. R. *Romania*, 23, p. 485-6; *Polyb. litt.*, 70, p. 343-5. — **1420**. Goury. Les cycles épiques. Le cycle druidique, Vercingétorix. In-16, 188 p. — **1421**. E. Bouchet. Maximes et proverbes tirés des Chansons de Geste, '93. (Extr. *Mém.*

e. .e poème de [redacted]

SECTION V

Beaux-Arts.

I. HISTOIRE GÉNÉRALE DES BEAUX-ARTS

§ 1. *Généralités : 1553-1569.* — § 2. *Inventaires : 1570-1583.* — *Voir Musées : section VII, ch. II, §§ 7 et 8.*

§ 1.

Table de l'Ac. celtique et de la Soc. des Antiq. de Fr., v. n° 2820. — **1553.** C. Bayet. Précis élément. d'hist. de l'art. xv-351 p. — **1554.** Göler. Grundriss der Kuntsgsch. Berlin, xiv-478 p. C. R. *Lit. Cent.bl.*, '95, col. 30-1; *Lit. Handweis.*, '94, p. 684-7. — **1555.** E. Male. L'enseignement de l'hist. de l'art dans l'Université. *R. Universit.*, '94 (I), p. 10-20. — **1556.** Ch. Molinier. Cours d'hist. de l'art. *Ann. Fac. Lettres Bordeaux*, '94, p. 84-98. — **1557.** C. Normand. Musées européens. Les arts décorat. Hist. de l'art au moy. â. et dans les temps modernes. Chambres et décorat. intérieures. Mâcon. f°, 30 p. — **1558.** R. Peyre. Hist. génle des Beaux-Arts. In-12, xvi-786 p. C. R. *A. Desjardins*, *C. R. Ac. Sc. mor.*, '94 (II), p 807-11; *R. crit.*, '94, p. 454-6; *Université cath.*, '94, p. 621-4; *B. Instit. cath.*, '95, p. 355-6. — **1559** De Valladar. Historia del arte. Barcelona, 4°, xvi-483 p. — **1560.** Havard. La Fr. artistique et monument., I à V, 4°. C. R. *R. art chrét.*, '94, p. 528-34; *Polyb. litt.*, 71, p. 411-2, 422; *Université cath.*, nouv. sér., 16, p. 439-41. — **1561.** France Album. — **1562.** H. Aubert. Moyen pratique d'illustrer l'hist. de l'art. *R. Universit.*, '94 (I), p. 126-9. — **1563.** Giraudon. Catal. des photog. adoptées pour l'enseignt de l'hist. de l'art. [Moy â. p. 11 à 16] (Giraudon). — **1564.** P. Robert. Catal de photog. (Arch. Commis. monum. hist). Havre, 185 p. — **1565.** Soc. nat. des Antiq. de Fr. [C. R. des séances, janv. fév. '91]. *Correspce hist. et archl.*, '94, p. 83-4.

1566. G. Cougny. L'art au moy. â., 308 p. C. R. *R. crit.*, 37, p. 285-6; *Université cath.*, nouv. sér., 16, p. 437-9. — **1567.** A. Bouillet. Le jugemt dernier dans l'art aux 12 premiers siècles. 4°, 60 p. (Extr. *Notes d'art et archl.*). C. R. *L. Regnier*, *B. monum.*, '94, p. 558-61. — **1568.** Forrer u. Müller. Kreuz u. Kreuzigung Christi in ihrer Kustentwickelung. Bühl, 4°, 33 p. — **1569.** Schenkel. St Michel als Seelenwäger in der christlichen Kunst Beiträge zur Vaterländischen Gsch. Schaffouse.

§ 2.

Bbphie des Inventaires imprimés, v. n° 2775. — **1570.** De Champeaux et P. Gauchery. Les travaux d'art exécutés pour Jean de Fr., duc de Berry. 4°, 321 p. et 42 pl. C. R. *A. Molinier*, *R. H.*, 57, p. 133-5; *Ledos*, *B. E. C.*, 55, p. 524-6. — **1571.** J. Guiffrey. Inventaires de Jean, duc de Berry (1401-1416). I. cxciv-351 p. — **1572.** J. Roman. Inventaires et doc. relat. aux joyaux et tapisseries des princes d'Orléans-Valois (1389-1481). 225 p.

1573. Mgr Dehaisnes. Notices sur les objets mobiliers conservés dans les établissts pub. de l'arrondt de Lille. Lille, 67 p. C. R. *B. monum.*, '94, p. 485-6; *R. art chrét.*, '95, p. 82-3. — **1574.** Desilve. Invent. des reliques et des objets de la sacristie de l'abbaye de St-Amand en 1513 [ms. de Douai 818; Bbth. Nat. lat. 12658]. *R. agric. et hist. Valenciennes*, 44, p. 349-68. C. R. *R. art chrét.*, '94, p. 321-8. — **1575.** Lalore. Collect. de doc. inéd. relat. à la ville de Troyes et à la Champagne mérid. Invent. des princip. égl. de Troyes. Troyes, cccLix-400 p. C. R. *Mois bbph.*, '94. p. 192. — **1576** Recueil d'invent. des ducs de Lorraine. Nancy, '91. C. R. *Wolfram*, *H. Ztsch.*,

27 mars '94. — **1481**. Dr Wechssler. Die romanischen Marienklagen. Ein Beitrag zur Gsch. des Dramas im Mitt.-Alt. Halle, 104 p. C. R. *Romania*, 23, p. 313-4, 490-1; *R. crit.*, 38, p. 374-6; *Simon, Moy. A.*, '95, p. 86-7. — **1482**. Hofmeister. Zur Gsch. der Kirchspielschule zu St Marien. *Beiträge z. Gsch. d. Stadt Rostock*, 4, p. 77-82. — **1483**. M. Sepet. Un drame religieux au moy. â.; le Miracle de Théophile. *R. hist. et archl. Maine*, 35, p. 26-55. C. R. *Strohmayer*, *Romania*, 23, p. 601-6; *B. E. C.*, 55, p. 379; *Etudes relig.* (*blph.*), '94, p. 382: *R. art chrét.*, 5, p. 257. — **1484**. Berthelé. La légende de Théophile à Charly-sur-Marne. *Ann. Soc. hist. Château-Thierry*, '93, p. 208-14. — **1485**. G. Paris, U. Robert et F. Bonnardot. Miracles de N. D. d'après le mss. de la Bbth. Nat. VIII (glossaire et tables). II-376 p. — Froissart, v. nos 1431, 3119, 3120, 3129, 3130. — **1486**. E. Deschamps. Œuvres compl. IX. Le miroir de mariage, édit. par G. Raynaud. 401 p. (Soc. anc. Textes). — **1487**. P. Meyer et N. Valois. Un poème de circonstance, composé par un clerc de l'Univers. de Paris (1381). *Annu. B. Soc. hist. France*, '94, p. 211-38. — **1488**. Kölbing. The romance of Sir Beves of Hamtoun. [Rapport de l'hist. de l'épopée de Bovon et de la rédact. anglo-normande.] London, '85-94. 66 et 417 p. — **1489**. Mercier. La Chasse aux médisants, poème fr. allégor. de Raimon Vidal. *Ann. du Midi*, 6, p. 465. — **1490**. Van Hamel. Les Lamentations de Matheolus et le Livre de Leesce de Jehan Le Fèvre, de Besson. II. — **1491**. A. Jeanroy. Nouv. texte d'une prière à la Vierge : Flor de Paradis. *R. Lgues romanes*, '93-4, p. 245-50. — **1492**. G. Rua. Antiche novelle in versi di tradizione popolare con introduzione. [Source romane du xive s.] Palermo, '93, in-12. C. R. *Romania*, 23, p. 315-6.

XVe S. — **1493**. J. M. Richard. Le Mystere de la Passion [ms. Arras 697]. Arras, '93. 4°. C. R. *B. E. C.*, 55, p. 536; *R. crit.*, 38, p. 309-10; *Polyb. litt.*, 73, p. 46-7; *Etudes relig.* (*blph.*), '94, p. 855-6. — **1494**. A. Reese Pugh. « Le Jugt du roy de Behaigne », de Guillaume de Machaut et le « Dit de Poissy », de Christine de Pisan. *Romania*, 23, p. 581-6. — **1495**. Clément Simon. Notice de qques mss. d'une bbth limousine. [Poésie à la Vierge de Pierre de Nesson, 1430. Petit Traité de blason de Clément Prinsault.] *B. Soc. scient., hist. et archl. Corrèze* (*Brive*), '94, p. 209-28. — **1496**. A. Piaget. L'Epitaphe d'Alain Chartier. *Romania*, 23, p. 152-6. — Tombeau d'Alain Chartier, v. no 2736. — **1497**. Piaget. Notice sur le ms. 1727 fr. Bbth. Nat. [Alain Chartier.] *Romania*, 23, p. 192-208. — **1498**. Bulbuch. Ueber Ch. d'Orléans... Berlin. 4°, 23 p. — **1499**. Villon. Œuvres compl. édit. par A. Longnon. '92. C. R. *Stimming*, *Ztsch. f. franz. Sprache u. Litterat.*, 16, p. 126-34. — **1500**. E. Langlois. Arnoul Gréban et la complainte amoureuse qui lui est attribuée. *Romania*, 23, p. 234-9. — **1501**. Mostert. Das Mystere de St Genis, seine Quelle u. seine Interpolatoren. Marburg, 51 p. — **1502**. O. Rade. Die ältere Passions Komposition bis 1631. Gutersloh, 346 p. — **1503**. Dr Prato. La scène de l'avocat et du berger [Pathelin]. *R. Trad. pop.*, 9, p. 537-52. — **1504**. Jeanroy. Sur un vers de Pathelin. *R. de philol. fr. et prov.*, 8, p. 118-9. — Chaire fr. au 15e s., v. no 615. — **1505**. Héron. Œuvres de Robert Blondel, '91-93, Rouen, 2 vol. C. R. *C. R. Ac. Inscr.*, 4e sér., 22, p. 456-7. — **1506**. L. Guibert. Une ballade au roi Charles VII. *B. Soc. archl. et hist. Limousin*, 42, p. 536-8. — **1507**. L. Jarry. Deux chansons normandes sur le siége d'Orléans et la mort de Salisbury. Orléans, 14 p. (Extr. *B. Soc. archl. et hist. Orléanais*. — **1508**. Lafargue. Le « Mistere du siége d'Orléans ». *R. cath. Bordeaux*, '94, p. 299-315. — **1509**. A. Vingtrinier. Un poète bordelais du xve s. [Guilloche, prophecie du roy Ch. VIII, 1494.] *R. cath. Bordeaux*, '94, p. 87-93. — **1510**. J. Guilloche. Le Bien ducal (poème) édit. par T. de Larroque. Bordeaux, 48 p. — **1511**. A. Piaget. Pierre Chastelain dit Vaillant. *Romania*, 23, p. 257-9. — **1512**. Piaget. Un poème de Baudet Herenc. *Romania*, 23, p. 256-7. — Commines, v. nos 1431, 3119, 3120 et 3134. — **1513**. Ch. Bigarne. Pièce de vers composée au xve s. à la louange de Nicolas Rolin, chancel. de Bourgogne. *Ann. Soc. d'archl. Braux-*

mensacq (Landes). *Soc. Borda*, '94, p. 207-11. — **1603**. Mgr Bellet. Peintures murales faites aux orgues de la cathédr. de Grenoble (1426) *B. d'hist. ecclés. dioc. Valence...* '94, p. 167-9.

§ 3.

1604. S. Beissel. Vaticanische Miniaturen, ou miniatures choisies du Vatican. (Texte en franç.) Freiburg, '93, f° C R. *R. art chrét.*, '94, p. 152-3; *Marignan, Moy. A.*, '94, p. 271-5; *Etudes relig.* (*bbph.*), '94, p 273-4; *Polyb. litt.*, '71, p. 409; *Lit. Rdsch.*, '94, col. 196-8; *Ztsch. f. katol. Theol.*, 19, p. 101-6; *Kirchenschmuck*, '94 (4); *Neumann, Œsterr. Literat.bl.*, 15 avr. '94; *American Journ. of archl.*, 9, p. 563; *American cathol. Quarterly R.*, 19, p. 217-9. — Miniatures représentant la créat. du monde, v n° 1719. — **1605**. Nicolle. Qques observat. sur les initiales ornées d'un ms. de la bbth. de Rouen [x-xi° s.]. *R. art chrét.*, 5, p. 36-9 et pl. — **1606**. Herrade de Landsperg. Hortus deliciarum. Reprod. heliogr. de miniatures du ms. du xii° s. (texte par Keller), VI, suppl°. Strassburg, f°. 10 phototyp., 4 p. — **1607**. Braun. Trier Bilderhandsch. (xii Jahrh). *Ztsch. f. christliche Kunst*, 7 (11). — **1608**. J. Gauthier. Le psautier de Bonmont. Notice sur un ms. à peintures de la première moitié du xv° s. *B. archl. Comité trav. hist.*, '94, p. 120-6. — **1609**. L. Delisle. Un feuillet des Heures de Charles, frère de Louis XI [miniature du xv° s. *B. E. C.*, 55, p. 336-42. — **1610**. H. Varnhagen. Ueber die Miniaturen in vier französ. Handsch. des xv u. xvi Jahrh. auf den Bbth. in Erlangen. Maihingen u. Berlin (zwei Horarien, Fleur des vertus, Petrarca). Erlangen, 4°, 40 p. u. 24 pl. C. R. *Lit. Cent.bl.*, '94, col. 1598-9; *Repert. f. Kunstwiss.*, 17 (5). — **1611**. Durrieu. Miniature du ms. fr. 14363 représentant Ch. VIII, Pierre de Bourbon et Anne de Bret. (Statuts de l'ordre de S'-Michel.) *B. Soc. Ant. Fr.*, '94, p. 119. — **1612**. E. Chmelarz. Eine französ. Bilderhandsch. v. Boccaccio's Theseide. Jahrb. der Kunsthist. Sammlungen des allerhöchsten Kaiserhauses. Prag, Wien u. Leipzig, '93, p. 318-28. C. R. *Mitth. Instit. æsterr.*, 15, p. 162. — **1613**. E. Molinier. Plaquette du xv° s. représentant la légende du roi de Mercie et l'« Hortus conclusus ». *B. Soc. Antiq. Fr.*, '94, p. 102-5. — **1614**. P. Durrieu. Les miniatures d'André Beauneveu. *Le Manusc.*, '94, p. 51-56, 83-95. — Dessins d'André Beauneveu au Louvre, v. n°° 3048 et 3049. — **1615**. E. R. Deux enlumineurs du xv° s. *Correspce hist. et archl.*, '94, p. 45. — **1616**. S. Berger et P. Durrieu. Les notes pour l'enlumineur dans les mss. du moy. â. *Le Manusc.*, '94, p. 140-2.

§ 4.

1617. O. Merson. Les Vitraux. 317 p. C. R. *Cloquet, R. art chrét.*, '95, p. 330-6. — **1618**. Van Costenoble. Verrières de l'égl. de Flêtre *Ann. Comité flamand de Fr.*, 21, p. 535-57. — **1619**. Marsaux. Un vitrail à Attainville (Seine-et-Oise). *R. art chrét.*, '94, p. 244-6. — **1620**. J. Raulin. Les vitraux nouv. de l'égl. N.-D. de Mayenne. Laval. C. R. *B. Commiss. hist. et archl. Mayenne*, 9, p. 130-6. — **1621**. Dubois. Les vitraux nouv de N.-D. de Mayenne. *Union hist. et litt. Maine*, '94, p. 205-12, 250-6. — **1622**. Trigé. Hommages à Jeanne d'Arc: les vitraux d'Orléans. *R. hist. et archl. Maine*, 35, p. 36, 64-6, 256-70. — **1623**. E. Didron. Le concours de vitraux de Jeanne d'Arc pour la cathédr. d'Orléans. Bordeaux. 4°, 31 p. (Extr. *R. arts décorat.*) C. R. *R. art chrét.*, '94, p. 164. — **1624**. Doudelet. Troubadour. Projet de vitrail. *Mercure de Fr.*, 12, p. 194.

§ 5.

Voir Hymnologie. Sect. III, ch. III, § 2.

1625. R. C. Hope. Mediæval Music an historical Sketch. London, 190 p. — **1626**. C. E. Ruelle. La musicographie. Alypius corrigé par Boèce. 14 p. (Extr. *C. R. Ac. Inscr.*, 4° sér., 22.) — **1627**. De musica monachorum. *Cistercienser Chronik*, fév. à oct. '94. — **1628** De Bricqueville. Un coin de la curiosité. Les anc. instrum'' de musique. 4°, 62 p. C R. *Polyb. litt.*, 71, p 421. — **1629**. P. Meyer et Raynaud. Le Chansonnier franç. de Saint-Germain-des-Prés reprod. phototyp. (Bbth. Nat. fr. 20050) I. '92. (Soc. Anc. Textes). C. R. *Ztsch. f. franz. Sprache u. Litterat.*, 16, p. 113-7. — **1630**. E. Huet.

Jeanne d'Arc et la musique; essai de biblio musicale. Orléans, '90 p. — **1631**. A. de La Grange. L'album de musique du xve s. du Musée de Tournai. *Ann. Soc. archl. Bruxelles*, '94 (1). — **1632**. Restori. Un codice musicale pavese [franç. xve s.] *Ztsch. f. rom. Philol.*, 18, p. 381-402.

1633. J. Tiersot. Les types mélodiques de la chanson popul. franç. *R. Trad. pop.*, 9, p. 1-11, 80-90, 158-64. — **1634**. Mgr Dehaisnes. Fêtes et marches hist. en Belg. et dans le nord de la Fr. Lille, '93. C. R. *R. de Lille*, 9, p. 446-8. — **1635**. J. Loth. Pennillion gallois. *Ann. Bretagne*, 9, p. 610-32. — **1636**. Luzel. Chansons pop. de la B^{sse}-Bretagne. *R. Trad. pop.*, 9, p. 405-10. — **1637**. Chansons pop. de la B^{sse}-Bretagne. *Mélusine*, 7, col. 5-12, 62. — **1638**. A. de La Borderie. Chansons pop. de la H^{te}-Bretagne. *R. Bretagne, Vendée, Anjou*, 12, p. 161-75, 241-52, 321-37. — **1639**. Cte Fourier de Bacourt. Anc. Chants pop. du Barrois. *M. Soc. archl. Lorraine*, 44, p. 339-85. — **1640**. Beauquier. Chansons pop. de Fr.-Comté. 392 p. C. R. *Arch. tradiz. popolari*, XIV (1). — **1641**. Harvut. Chansons pour endormir les enfants. *R. Trad. pop.*, p. 238-9.

§ 6.

1642. Havard. La verrerie. — **1643**. L. G. P. Les flacons de cristal de Borso d'Este. *Corresp^{ce} hist. et archl.*, '94, p. 187-8. — **1644**. E. Garnier. Dict. de la céramique. LXIV-258 p. C. R. *Polyb. litt.*, 71, p. 421-2. — **1645**. Havard. La céramique. — **1646**. L. Lefort. Deux mosaïques chrét. du IVe s. — **1647**. Maxe Werly. Étude sur les carrelages au moy. â. Nogent-le-Rotrou, 16 p. (Extr. *M. Soc. Antiq. Fr.*) — **1648**. Momméja. Carreaux historiés (au moy. â.). *Corresp^{ce} hist. et archl.*, '94, p. 345-6. — **1649**. E. Babelon. La gravure en pierres fines. 320 p. C. R. *Moy. A.*, '95, p. 191-2. — **1650**. S. Reinach. Notes sur qques pierres gravées portant des signatures d'artistes. 16 p. (Extr. *R. archl.*) — **1651**. Havard. Dict. de l'ameublement et de la décoration [XIIIe s. à nos jours]. 4°, VIII-1092, 1385, 1361 et 1758 p. — **1652**. E. Müntz. Les plateaux d'accouchées et la peinture sur meubles du XIVe au XVIe s. *Monum. Piot*, 1, p. 203-32.

1653. A. Demmin. Die Kriegswaffen in ihrem gschtlichen Entwickelungen. Wiesbaden, III-235 et 630 p. — **1654**. E. Brett. A pictorial and descriptive record of the origine and developpment of arms and armour. London, 4°, 120 p. et 133 pl. — **1655**. De Villenoisy. Du mode d'emploi des épées antiques. *R. archl.*, 24, p. 230-40. — **1656**. A. Godet. Une épée féodale. *Musée Neufchâtelois*, nov. '94. — **1657**. La Fayette et l'épée de Charlem. *Nouvelles de l'Interm. des Cherch.*, '94, (1) col. 37-8.

1658. X. B. de Montault. La tapisserie marchoise des neuf Preux. *B. Soc. archl. et hist. Limousin*, 41, p. 209-24 et 6 pl. — **1659**. X. B. de Montault. Postcriptum à la tapisserie des Preux. *R. Poitevine et Saintongeaise*, 11, p. 33-48. — **1660**. Fernandez Duro. La tapiceria de Bayeux en qué están diseñadas naves del siglo XI. Madrid, 4°, 22 p. C. R. *E. Travers, B. monum.*, '94, p. 117-23. — Tapisseries, v. n°s 1572 et 1579. — **1661**. De Farcy. A propos des anciennes tapisseries conservées autrefois dans les égl. de Paris. *R. art chrét.*, '94, p. 328-30.

1662. P. Cocheris. Les parures primitives. 4°, 276 p. — **1663**. P. du Chatellier. Ornement de tête en or. Vannes, '92. C. R. *Anthropol.*, 5, p. 205-6. — **1664**. G. de Fontaines. Les cœurs en plomb trouvés dans les sépult. de l'Ouest. *R. Bas-Poitou*, '94, p. 25-32. — **1665**. Bon de Verneilh. Causerie archl. [Ustensiles de cuisine]. *B. Soc. hist. arch. Périgord*, 21, p. 98-8. — **1666**. Massip. Fers à gaufres (XVe-XVIIe s.). *M. Soc. archl. Midi de la Fr.*, 15, p. 52-66. — **1667**. Le Breton. Essai sur la sculpture en cire. *Précis des trav. ac. Rouen*, '92-3, p. 217-35.

III. ARCHÉOLOGIE PRÉHISTORIQUE.

§ 1. *Généralités : 1668-1673.* — § 2. *Etudes locales : 1674-1706.*

§ 1.

L'ant. préhistorique, v. n° 3083. — Légendes préhist., v. n°s 686 et 687. — **1668**. De Mortillet et Chantre.

SECTION V

Beaux-Arts.

I. HISTOIRE GÉNÉRALE DES BEAUX-ARTS

§ 1. *Généralités : 1553-1569.* — § 2. *Inventaires : 1570-1583.* — *Voir Musées : section VII, ch. II, §§ 7 et 8.*

§ 1.

Table de l'Ac. celtique et de la Soc. des Antiq. de Fr., v. n° 2820. — **1553**. C. Bayet. Précis élément. d'hist. de l'art. xv-251 p. — **1554**. Göler. Grundriss der Kuntsgsch. Berlin, xiv-478 p. C. R. *Lit. Cent. bl.*, '95, col. 30-1 ; *Lit. Handweis.*, '94, p. 684-7. — **1555**. E. Male. L'enseignement de l'hist. de l'art dans l'Université. *R. Universit.*, '94 (I), p. 10-20. — **1556**. Ch. Molinier. Cours d'hist. de l'art. *Ann. Fac. Lettres Bordeaux*, '94, p. 84-98. — **1557**. C. Normand. Musées européens. Les arts décorat. Hist. de l'art au moy. â. et dans les temps modernes. Chambres et décorat. intérieures. Mâcon, f°, 30 p. — **1558**. R. Peyre. Hist. gén^ale des Beaux-Arts. In-12, xvi-786 p. C. R. *A. Desjardins, C. R. Ac. Sc. mor.*, '94 (II), p. 807-11 ; *R. crit.*, '94, p. 454-6 ; *Université cath.*, '94, p. 621-4 ; *B. Instit. cath.*, '95, p. 355-6. — **1559** De Valladar. Historia del arte. Barcelona, 4°, xvi-483 p. — **1560**. Havard. La Fr. artistique et monument., I à V, 4°. C. R. *R. art chrét.*, '94, p. 528-34 ; *Polyb. litt.*, 71, p. 411-2, 422 ; *Université cath.*, nouv. sér., 16, p. 439-41. — **1561**. France Album. — **1562**. H. Aubert. Moyen pratique d'illustrer l'hist. de l'art. *R. Universit.*, '94 (I), p. 126-9. — **1563**. Giraudon. Catal. des photog. adoptées pour l'enseign^t de l'hist. de l'art. [Moy. â. p. 11 à 16] (Giraudon). — **1564**. P. Robert. Catal. de photog. (Arch. Commis. monum. hist.). Havre, 185 p. — **1565**. Soc. nat. des Antiq. de Fr. [C. R. des séances, janv. fév. '94]. *Corresp^ce hist. et archl.*, '94, p. 83-4.

1566. G. Cougny. L'art au moy. â., 302 p. C. R. *R. crit.*, 37, p. 285-6 ; *Université cath.*, nouv. sér., 16, p. 437-9. — **1567**. A. Bouillet. Le jugem^t dernier dans l'art aux 12 premiers siècles. 4°, 60 p. (Extr. *Notes d'art et archl.*). C. R. *L. Regnier, B. monum.*, '94, p. 558-61. — **1568**. Forrer u. Müller. Kreuz u. Kreuzigung Christi in ihrer Kustentwickelung. Bühl, 4°, 33 p. — **1569**. Schenkel. St Michel als Seelenwäger in der christlichen Kunst Beiträge zur Vaterlandischen Gsch. Schaffouse.

§ 2.

Bbphie des Inventaires imprimés, v. n° 2775. — **1570**. De Champeaux et P. Gauchery. Les travaux d'art exécutés pour Jean de Fr., duc de Berry. 4°, 321 p. et 42 pl. C. R. *A. Molinier, R. H.*, 57, p. 133-5 ; *Ledos, B. E. C.*, 55, p. 524-6. — **1571**. J. Guiffrey. Inventaires de Jean, duc de Berry (1401-1416). I, cxciv-351 p. — **1572**. J. Roman. Inventaires et doc. relat. aux joyaux et tapisseries des princes d'Orléans-Valois (1389-1481). 225 p.

1573. Mgr Dehaisnes. Notices sur les objets mobiliers conservés dans les établiss^ts pub. de l'arrond^t de Lille. Lille, 67 p. C. R. *B. monum.*, '94, p. 485-6 ; *R. art chrét.*, '95, p. 82-3. — **1574**. Desilve. Invent. des reliques et des objets de la sacristie de l'abbaye de St-Amand en 1513 [ms. de Douai 818 ; Bbth. Nat. lat. 12658]. *R. agric. et hist. Valenciennes*, 44, p. 349-68. C. R. *R. art chrét.*, '94, p. 321-8. — **1575**. Lalore. Collect. de doc. inéd. relat. à la ville de Troyes et à la Champagne mérid^le. Invent. des princip. égl. de Troyes. Troyes, cccLIX-400 p. C. R. *Mois bbph.*, '94, p. 192. — **1576** Recueil d'invent. des ducs de Lorraine. Nancy, '91. C. R. *Wolfram, H. Ztsch.*,

Stations avec ateliers de l'époque de la pierre polie à la Bastide d'Engras (Gard). Nimes, 40 p. — **1705**. P. Castanier. La Provence préhist. et protohist. jusqu'au VIe s. av. J. C. '93, f°. C. R. *Anthropol.*, 5, p. 325-8; *S. Reinach*, *R. crit.*, 38, p. 87-9; *Pélissier*, *Ann. du Midi*, 6, p. 371-4; *R. Q. H.*, 55, p. 69; *Polyb. litt.*, 70, p. 245-6. — **1706**. Chiris. Recherches sur la civilis. néolith. dans les Alpes-Marit^mes. *B. Soc. études Draguignan*, 19, p. 96-113.

IV. GÉNÉRALITÉS SUR L'ARCHÉOLOGIE MÉDIÉVALE.

§ 1. *Généralités : 1707-1728.* — § 2. *Hist. par époques : 1729-1763.* — § 3. *Divers : 1764-1775.*

§ 1.

1707. Bleau. Du rôle de l'archl. dans les sc. hist. Poitiers. 15 p. (Extr. *M. Soc. Antiq. Ouest*, 2e sér., 17.) — **1708**. A. Nicaise. L'archl., son domaine et son influence sur les progrès matériels et moraux au XIXe s. Nancy. 10 p. — **1709**. A. Blomme. De l'extension de l'archl. depuis 50 ans. Caen. 20 p. — **1710**. V. Durand. L'architecture médiévale. *B. monum.*, '94, p. 20-3. — **1711**. Cte de Marsy. L'archl. monum. à l'exposit. des Champs-Elysées en 1894. *B. monum.*, '94, p. 277-85. — **1712**. Union centrale des arts décorat. [Questions touchant l'archl. du moy. â. mises au concours]. *Correspce hist. et archl.*, '94, p. 125. — **1713**. F. de Villenoisy. Le Congrès de Mons. *Correspce hist. et archl.*, '94, p. 292-4.

1714. R. Seton. The scriptures in early Christian Art. *American cathol. Quarterly R.*, 19, p. 620-9. — **1715**. G. Clausse. Les monum. du christianisme au moy. â. Basiliques et Mosaïques chrét., '93, 2 vol. C. R. *R. art chrét.*, '94, p. 156-9. — **1716**. J. Tavernov-Perry. The Chronology of mediæval and renaissance architecture. London. — **1717**. Barr Ferree. The chronology of cathedral churches of France. New-York, 36 p. (Extr. *Architectural Record*.) C. R. *Enlart*, *Moy. A.*, '94, p. 270-1; *R. crit.*, 38, p. 110-111; *R. art chrét.*, '94, p. 171-3. — **1718**. Dr Weber. Geistliches Schauspiel u. Kirchliche Kunst in ihrem Verhältniss erlautert an einer Ikonographie der Kirchen u. Synagoguen. Stuttgart, VIII-152 p. C. R. *E. Lefèvre-Pontalis*, *B. E. C.*, 55, p. 683-4; *Lit. Cent. bl.*, '95, col. 230-1. — **1719**. S. Berger. Miniatures et sculptures représentant la création du monde. *B. Soc. Antiq. Fr.*, '94, p. 110. — **1720**. Th. Hœpfner. Die Heiligen in der christlichen Kunst. Leipzig, in-12, VI-202 p. — **1721**. Noack. Die Geburt der Christi in der bildenden Kunst bis z. Renaissance. Darmstadt, VIII-72 p. C. R. *Lit. Cent. bl.*, '94, col. 799-800; *Stryyowski*, *Byzant. Ztsch.*, 4, 3-4. — **1722**. Rohault de Fleury. Les saints de la messe et leurs monum. I. Les Vierges. 4°, 224 p. C. R. *R. art chrét.*, '94, p. 128-35, 340-1. — **1723**. Marsaux. De la place des Apôtres dans les monum. *B. monum.*, '94, p. 445-61. — **1724**. Byckzynski. Podrecznik praktyczny Ikonografii chrześcan'skiej (manuel prat. d'iconogr. chrét.). In-16, VIII-124 p. C. R. *R. art chret.*, '94, p. 436-7. — **1725**. Manuel de biographie bbphique et d'iconogr. des femmes célèbres, '92. C. R. *Jeanne d'Arc*, *Etudes relig.* (*bbph.*), '94, p. 558-9. — **1726**. Ingold. Note sur l'iconogr. de s^t Morand. Miscellanea Alsatica. Colmar. — **1727**. P. S. Le diable et l'enfer dans l'iconogr. *R. Trad. pop.*, 9, p. 327-8. — **1728**. P. S. Le bonhomme Misère dans l'iconogr. *R. Trad. pop.*, 9, p. 248-50.

§ 2.

1729. R. Rosières. L'évolut. de l'architecture en Fr. In-12, 192 p. C. R. *Enlart*, *R. crit.*, 39, p. 119-12. — **1730**. Dr W. Vöge. Die Anfänge des monumentalen Stiles im Mitt. Alt. Strassburg, '94, XXI-375 p. C. R. *A. Marignan*, *Moyen A.*, '94, p. 25-; *Lit. Cent. bl.*, '94, col. 1741-2; *Clemen*, *Kunstchronik*, 6. — **1731**. Courajod. Ecole du Louvre, '93-4. Les origines de l'art moderne. — **1732**. Grosse. Die Anfänge der Kunst. Freiburg i. B., VII-301 p. C. R. *Lit. Cent. bl.*, '94, col. 525-6. — **1733**. E. Piette. Notes pour

servir à l'hist. de l'art primitif. *Anthropol.*, 5, p. 129-47. — **1734**. A. Bertrand. Le vase ou chaudron de Gundestrup. *R. archl.*, 3e sér., 24, p. 152-69. — **1735**. P. Lauzun et Calcat. Statuettes romaines en bronze. *R. Gascogne*, 35, p. 216. — **1736**. J. P. Desroches. Le Labarum, étude critique et archl. [Conversion de Constantin en Gaule]. xxviii-522 p. C. R. *R. Q. H.*, 57, p. 304; *Polyb. litt.*, 71, p. 434-7; *Université cath.*, nouv. sér., 16, p. 441-3. — **1737**. A. Blanchet. Mélanges archl. gallo-romaine, '93, *B. monum.*, '94, p. 300-1. — **1738**. S. Reinach. L'orig. et les caract. de l'art gallo-romain (fin). *Gaz. des B.-Arts.*, '94, p. 25-42. — **1739**. F de Villenoisy. Chronique gallo-romaine. *Correspce hist. et archl.*, '94, p. 59-61, 84-6, 151-3, 290-2, 359-60. — **1740**. Maxe Werly. Plateaux de balances gallo-romains. *B. Soc. Antiq. Fr.*, '94, p. 77. — **1741**. L. Estève. Inscript. sur une gaine d'Hermès; inscript. tumulaire de Cerialis. *M. Ac. Nîmes*, 7e sér., 16, p. 1-4. — **1742**. Espérandieu. Recueil de cachets d'oculistes romains. *R. archl.*, 3e sér., 24, p. 54-64, 215-29, 379-88; 25, p. 44-59, 156-79. (Tirage à part 192 p.) C. R. *R. crit.*, 39, p. 169-70; *R. épigr. Midi Fr.*, '94, p. 285-6. — Cachet d'oculiste rom. trouvé à Neuville-sur-Sarthe, v. n° 2091; dans le cne de Cremieu (Isère), v. n° 2679.

1743. Deloche. Etudes sur quelques cachets et anneaux de l'époque mérov. (suite). *R. archl.*, 3e sér., 24, p. 129-51; 25, p. 1-7. — **1744**. A. F. Lièvre. Les sépult. mérov. et l'art barbare dans l'ouest de la Fr. Poitiers, 22 p. (Extr. *M. Soc. Antiq. Ouest* '93.) — Sépultures visigot. dans le Midi, v. n° 53. — Cimetières barbares : en Belgique et Allem., v. nos 1780 bis à 1783, 1788, 1790, 3269, 2111 et 2114; dans le Pas-de-Calais, v. nos 1820, 1826; à Martincourt (Oise), v. n° 1861; à Cosnes (Moselle), v. n° 2156; Sépult. burgondes : v. n° 2258; cimetières de : Briare (Loiret), v. n° 2339; Herpes (Charente), v. n° 2466; Ebeon (Char.-Inf.), v. n° 2473; Saint-Sulpice (Tarn), v. n° 2613. — **1745**. Barrière-Flavy. Note sur six stations barbares de l'époque mérov. découvertes dans le Sud-Ouest. Toulouse, 19 p. — **1746**. L. Blancard. La saiga mérov. dérive de la silique byzantine. Marseille (numism.), 4 p. — **1747**. C. Diehl. Une charte lapidaire du vie s. 13 p (Extr. *C. R. Acad. Inscr.*). — **1748**. Bon de Baye. Antiquités frankes trouvées en Bohême. *B. monum.*, '94, p. 253-73. C. R. *Anthropol.*, 6, p. 91-2. — **1749**. E. Muller. Intaille sur cristal de roche [époque carol.]. *Comité archl. Senlis*, '93, p. 88-92.

1750. L. Régnier. Les orig. de l'architect. goth. de M. Lefèvre-Pontalis. *M. Soc. hist. Vexin*, 16, p. 107-43. — **1751**. R. de Lasteyrie. L'architect. goth. Caen, 15 p. (Extr. *B. monum.*, '93.) — **1752**. A. Saint-Paul. L'Innomée [architect. ogivale, gallicane ou gothique]. Caen, '93. (Extr. *B. monum.*) C. R. *E. Lefèvre-Pontalis*, *B. E. C.*, 55, p. 189-91. — **1753**. D'Auteuil. L'Innomée. *Vérité*, '25 juill. 94. — **1754**. A. Saint-Paul. L'architect. goth. ou ogiv. *B. monum.*, '94, p. 5-23. — **1755**. A. Saint-Paul. La transition (architect. romane et goth.). *R. art chrét.*, '94, p. 470-82. — **1756**. A. Germain. Nos primitifs du xiiie s. *R. Encycloped.*, '94, p. 161-5. — **1757**. E. Lambin. La Flore gothique, '93. C. R. *B. monum.*, '94, p. 393-4. — **1758**. C. Enlart. Orig. franç. de l'architect. goth. en Italie. xii-335 p. (Bbth. Ec. Athènes et Rome). C. R. *Durand, Moy. A.*, '94, p. 250-3; *R. crit.*, 39, p. 152-3; *A. Saint-Paul, B. monum.*, '94, p. 554-8; *d'Auteuil, R. art chrét.*, '95, p. 240-6; *Bouillet, B. crit.*, '95, p. 312-5; *A. Molinier, R. H.*, 57, p. 128-30; *R. Q. H.*, 55, p. 654-5; *Polyb. litt.*, 71, p. 410-11; *Nuov. Antol.*, 138, p. 182-4. — **1759**. C. Enlart. Les orig. de l'architect. goth. en Espagne et en Portugal. *B. archl. Comité trav. hist.*, '94, p. 168-88 et pl. — **1760**. Gonse. La sculpt. franç. depuis le xive s. 4°, 361 p. C. R. *R. crit.*, 39, p. 171-3; *A. Michel, Journ. des Débats*, 24 déc. '94; *Depeyre, Monit. Universel*, 14 mars '95. — **1761**. H. Lemonnier. L'art franç. à la fin du xive et au commenc. du xve s. *R. Cours et Confér.*, 2 (2e sér.), p. 524-6. — **1762**. H. Lemonnier. L'art ital., allem. et flam. au xive s. *R. Cours et Confér.*, 2 (1re sér.), p. 526-9; (2e sér.), p. 153-6. — **1763**. F. Donnet. Notes hist. relat. aux Beaux-Arts au xve s. *B. Ac. archl. Belg.*, '94, p. 425-42.

Jeanne d'Arc et la musique; essai de bbphie musicale. Orleans. '90 p. — **1631**. A. de La Grange. L'album de musique du xve s. du Musée de Tournai. *Ann Soc. archl Bruxelles*, '94 (1). — **1632**. Restori. Un codice musicale pavese [franç. xve s.] *Ztsch. f. rom. Philol.*, 18, p. 381-402.

1633 J. Tiersot. Les types mélodiques de la chanson popul. franç. *R. Trad. pop.*, 9, p. 1-11, 80-90, 158-64. — **1634**. Mgr Dehaisnes. Fêtes et marches hist. en Belg. et dans le nord de la Fr. Lille. '95. C. R. *R. de Lille*, 9, p. 446-8. — **1635** J Loth. Pennillion gallois. *Ann. Bretagne*, 9, p. 610-32. — **1636**. Luzel. Chansons pop. de la B^sse^-Bretagne. *R. Trad. pop.*, 9, p. 405-10. — **1637**. Chansons pop. de la B^sse^-Bretagne. *Mélusine*, 7, col. 5-12, 62. — **1638**. A. de La Borderie. Chansons pop. de la H^te^-Bretagne. *R. Bretagne, Vendée, Anjou*, 12, p. 161-75, 241-52, 321-37. — **1639**. Cte Fourier de Bacourt. Anc. Chants pop. du Barrois. *M. Soc. archl. Lorraine*, 44, p. 339-85. — **1640**. Beauquier. Chansons pop. de Fr.-Comté. 392 p. C. R. *Arch. tradiz. popolari*, XIV (1). — **1641**. Harvut. Chansons pour endormir les enfants. *R. Trad. pop.*, p. 238-9.

§ 6.

1642. Havard. La verrerie. — **1643**. L. G. P. Les flacons de cristal de Borso d'Este. *Corresp^ce^ hist. et archl.*, '94, p. 187-8. — **1644**. E. Garnier Dict. de la céramique. LXIV-258 p. C. R. *Polyb. litt.*, 71, p. 421-2. — **1645**. Havard. La céramique. — **1646**. L. Lefort. Deux mosaïques chrét. du IVe s. — **1647**. Maxe Werly. Etude sur les carrelages au moy. â. Nogent-le-Rotrou, 16 p. (Extr. *M. Soc. Antiq. Fr.*) — **1648**. Momméja. Carreaux historiés (au moy. â.). *Corresp^ce^ hist. et archl.*, '94, p. 315-6. — **1649**. E Babelon. La gravure en pierres fines. 320 p. C. R. *Moy. A.*, '95, p. 101-2. — **1650**. S. Reinach. Notes sur qques pierres gravées portant des signatures d'artistes. 16 p. (Extr. *R. archl.*) — **1651**. Havard. Dict. de l'ameublement et de la décoration [XIIIe s. à nos jours]. 4°, VIII-1092, 1385, 1361 et 1758 p. — **1652**. E. Müntz. Les plateaux d'accouchées et la peinture sur meubles du XIVe au XVe s. *Monum. Piot*, 1, p. 203-32.

1653. A. Demmin. Die Kriegswaffen in ihrem gschtlichen Entwickelungen. Wiesbaden, III-235 et 630 p. — **1654** E. Brett. A pictorial and descriptive record of the origine and development of arms and armour. London, 4°, 120 p. et 133 pl. — **1655**. De Villenoisy. Du mode d'emploi des épées antiques. *R. archl.*, 24, p. 230-40. — **1656**. A. Godet. Une épée féodale. *Musée Neufchâtelois*, nov. '94. — **1657**. La Fayette et l'épée de Charlem. *Nouvelles de l'Interm. des Cherch.*, '94, (1) col. 37-8.

1658. X. B. de Montault. La tapisserie marchoise des neuf Preux. *B. Soc. archl. et hist. Limousin*, 41, p. 209-24 et 6 pl. — **1659**. X. B. de Montault. Postcriptum à la tapisserie des Preux. *R. Poitevine et Saintongeaise*, 11, p. 33-48. — **1660**. Fernandez Duro. La tapiceria de Bayeux en qué están diseñadas naves del siglo XI. Madrid, 4°, 22 p. C. R. *E. Tracers, B. monum.*, '94, p. 117-23. — Tapisseries, v. n°s 1572 et 1579. — **1661**. De Farcy. A propos des anciennes tapisseries conservées autrefois dans les égl. de Paris. *R. art chrét.*, '94, p. 328-30.

1662. P. Cocheris. Les parures primitives. 4°, 276 p. — **1663**. P. du Chatellier. Ornement de tête en or. Vannes. '92. C R. *Anthropol.*, 5, p. 205-6. — **1664**. G. de Fontaines. Les cœurs en plomb trouvés dans les sépult. de l'Ouest. *R. Bas-Poitou*, '94, p. 25-33. — **1665** Bon de Verneilh. Causerie archl. [Ustensiles de cuisine]. *B. Soc. hist. archl. Périgord*, 21, p. 286-8. — **1666**. Massip. Fers à gaufres, (XVe-XVIIe s.) *M. Soc. archl. Midi de la Fr.*, 15, p. 52-66. — **1667**. Le Breton. Essai sur la sculpture en cire. *Précis des trav. ac. Rouen*, '92-3, p. 247-305.

III. ARCHÉOLOGIE PRÉHISTORIQUE.

§ 1. *Généralites : 1668-1673.* — § 2. *Etudes locales : 1674-1706.*

§ 1.

L'hist. préhistorique, v. n° 3083. — Légendes préhist., v. n°s 686 et 687. — **1668**. De Mortillet et Chantre.

Rapport sur la légende internat. des cartes préhist. Toulouse. — **1669**. Maurin. Les cavernes et l'art primit. *Petit Temps*, 27 mai '94. — **1670**. S. Reinach. La sculpt. en Europe avant les influences greco-romaines. *Anthropol.*, 5, p. 15-35, 173-87, 288-306. — **1671**. C. Ballu. Les dolmens sont-ils d'orig. celtique? Saint-Brieuc, 32 p. — **1672**. Bon de Baye. Souven. du Congrès internat. d'anthropol. et d'archl. préhist., XIe session. Moscou, '92 Paris, '93. C. R. *Marignan. Moy. A.*, '94, p. 110-3. — **1673**. De Mortillet. Notes et doc. relat. à la conservat. de qques monum. mégalith. *B. Soc. anthropol. Lyon*, 12, p. 29-34.

§ 2.

1674. C. Combaire. L'âge des métaux en Belg. *B. Soc. d'anthropol. de Bruxelles*, 12. C. R. *Anthropol.*, 5, p. 88-90. — **1675**. Vauvillé. Ateliers et stations néolith. de l'arrondt de Laon. *B. Soc. archl. Soissons*, 2e sér., 2, p. 77-80. — **1676**. Minouflet. Essai sur le préhist. dans l'arrondt de Château-Thierry. *Ann. Soc. hist. Château-Thierry*, '93, p. 158-66. — **1677**. E. Toulouze. Découv. d'une sépult. de l'âge néolith. à Saint-Mammès (Seine-et-Marne). *Anthropol.*, 5, p. 416-29. — **1678**. Cartaillac. La divinité féminine de l'allée couverte d'Epône (Seine-et-Marne). *Anthropol.*, 5, p. 147-57. — **1679**. L. Manouvrier. Etude des crânes et ossements humains recueillis dans la sépult. néolith. dite la Cave aux Fées à Brueil (Seine-et-Oise). 45 p. — **1680**. M. Berthelot. Trois menhirs trouvés dans les bois de Meudon. *R. archl.*, 3e sér., 25, p. 345-9. — **1681**. Le menhir du Trou au Loup dans le bois de Clamart. *Nouvelles de l'Interm. des Cherch.*, '94 (II), col. 1, 17. — **1682**. B. de la Soc. normande d'études préhist. 1 ('93). Louviers, '94. — **1683**. De Vesly. Menhir de St-Nicolas à Quincampoix. *B. Commiss. antiquit. Seine-Inf.*, 9, p. 360-1. — **1684**. Tempier. Notes sur les monum. mégalith. *M. Soc. émulat. C.-du-Nord*, 32, p. 241-6. — **1685**. Lukis. Explorat. d'un tumulus à l'âge de bronze. Ar Ty Guen, comne de Landivisiau. *M. Soc. émulat. C.-du-Nord*, 32, p. 23-6. — **1686**. P. du Chatellier. Vase trouvé dans un tumulus à Saint-Pol-de-Léon. *R. archl.*, '91. C. R. *Anthropol.*, 5, p. 207. — **1687**. F. Gaillard. Inventaire avec cartes des monum. mégalith. du Morbihan. *R. des sc. natur. de l'Ouest*, '92. C. R. *Anthropol.*, 5, p. 87-8. — **1688**. Dr Passille et Dr de Closmadeuc. Découv. de haches en pierre polie à Bernon (Morbihan). *B. Soc. polymath. Morbihan*, '94, p. 3-12 et *R. archl.*, 3e sér., 24, p. 260-7. — **1689**. P. de l'Isle du Dreneuc. Notice sur les fouilles du tumulus de la Motte-Ste-Marie (Loire-Inf.). Vannes, '92. C. R. *Anthropol.*, 5, p. 329-30. — **1690**. Piette. La station préhist. de Brassempouy. *M. Ac. Angers*, nouv. sér., 2, p. 126-37. — **1691**. Faucon. Le dolmen du Rocher à Châtillon-sur-Colmont (Mayenne). *B. Commiss. hist. et archl. Mayenne*, '94, p. 141-5. — **1692**. Fermond. La Charente préhist. *B. Soc. géog. Rochefort*, 16, p. 253-71. — **1693**. Favraud. Le trésor de Vénat. Angoulême, '93. C. R. *Anthropol.*, 5, p. 90-1. — **1694**. A. Guillon. Fouilles à Vézelay [Anthropol. et numismat.]. *Correspce hist. et archl.*, '94, p. 390-5. — **1695**. F. Voulot. Monogr. de la caverne funér. néolith. de Cravanche. *B. Soc. Belfortaine d'émulat.*, 13, p. 174-88 et 7 pl. — **1696**. Desnoyers. Le préhist. dans l'Orléanais. *Congr. archl. de France* (de '92), p. 166-77. — **1697**. L. Bousrez. Les monum. mégalith. de la Touraine. Poitiers, 116 p. — **1698**. A. Mallet. La stat. préhist. d'Ygrande (Allier). *R. scient. du Bourbonnais et du Centre*, mars '94. — **1699**. D'Abzac. Note sur les outils néolith. trouvés dans la commune de Sereilhac, cne d'Aixe. *B. Soc. amis des sc. Rochechouart*, 4, p. 45-6. — **1700**. R. Fage. Le dolmen du Breuilh, comne de Verneuil-sur-Vienne. *B. Soc. archl. et hist. Limousin*, 41, p. 599-600. — **1701**. Hermet. Sculptures préhist. dans les cantons de Saint-Afrique et de Saint-Sernin. *M. Soc. lettres, sc., arts Aveyron*, 14, p. 1-23, 14 pl. — **1702**. Jacquart. Céraunies ou pierres de tonnerre (silex taillés). *Soc. Borda*, '94, p. 157-63. — Grotte de l'Herm (Ariège), v. no 2575. — Préhist. dans arrondt Saint-Pons, v. no 2628. — **1703**. A. Lombard-Dumas. Catal. descriptif des monum. mégalith. du Gard. *M. Ac. Nîmes*, 7e sér., 16, p. 7-96. — **1704**. J. de Saint Venant.

Stations avec ateliers de l'époque de la pierre polie à la Bastide d'Engras (Gard). Nîmes. 40 p. — **1705**. P. Castanier. La Provence préhist. et protohist. jusqu'au VI[e] s. av. J. C. '93, f°. C. R. *Anthropol.*, 5. p. 325-8; *S. Reinach, R. crit.*, 38. p. 87-9; *Pélissier, Ann. du Midi*, 6. p. 371-4; *R. Q. H.*, 55, p. 659; *Polyb. litt.*, 70. p. 245-6. — **1706**. Chiris. Recherches sur la civilisat. néolith. dans les Alpes-Marit[mes]. *B. Soc. études Draguignan*, 19, p. 96-113.

IV. GÉNÉRALITÉS SUR L'ARCHÉOLOGIE MÉDIÉVALE.

§ 1. *Généralités : 1707-1728.* — § 2. *Hist. par époques : 1729-1763.* — § 3. *Divers : 1764-1775.*

§ 1.

1707. Bleau. Du rôle de l'archl. dans les sc. hist. Poitiers. 15 p. (Extr. *M. Soc. Antiq. Ouest*, 2[e] sér., 17. — **1708**. A. Nicaise. L'archl., son domaine et son influence sur les progrès matériels et moraux au XIX[e] s. Nancy, 10 p. — **1709**. A. Blomme. De l'extension de l'archl. depuis 50 ans. Caen. 20 p. — **1710**. V. Durand. L'architecture médiévale. *B. monum.*, '94, p. 20-3. — **1711**. C[te] de Marsy. L'archl. monum. à l'exposit. des Champs-Élysées en 1894. *B. monum.*, '94, p. 277-85. — **1712**. Union centrale des arts décorat. (Questions touchant l'archl. du moy. â. mises au concours). *Correspce hist. et archl.*, '94, p. 125. — **1713**. F. de Villenoisy. Le Congrès de Mons. *Correspce hist. et archl.*, '94, p. 292-4.

1714. R. Seton. The sculptures in early Christian Art. *American cathol. Quarterly R.*, 19, p. 620-9. — **1715**. G. Clausse. Les monum. du christianisme au moy. â. Basiliques et Mosaïques chrét., '93, 2 vol. C. R. *R. art chrét.*, '94, p. 166-9. — **1716**. J. Tavernor-Perry. The Chronology of mediæval and renaissance architecture. London. — **1717**. Barr Ferree. The chronology of cathedral churches of France. New-York. 6 p. (Extr. *Architectural Record*.) C. R. *Enlart, Moy. A.*, '94, p. 270-1; *R. crit.*, 38, p. 110-111; *R. art chrét.*, '94, p. 171-2. — **1718**. D[r] Weber. Geistliches Schauspiel u. Kirchliche Kunst in ihrem Verhältniss erläutert an einer Ikonographie der Kirchen u. Synagogen. Stuttgart. VIII-152 p. C. R. *E. Lecoy-Pandale, B. E. C.*, 55, p. 687-8; *Lit. Cent. bl.*, '95, col. 230-1.

1719. S. Berger. Miniatures et sculptures représentant la création du monde. *B. Soc. Antiq. Fr.*, '94. p. 110. — **1720**. Th. Hœpfner. Die Heiligen in der christlichen Kunst. Leipzig. in-12. VI-202 p. — **1721**. Noack. Die Geburt der Christi in der bildenden Kunst bis z. Renaissance. Darmstadt. VIII-72 p. C. R. *Lit. Cent. bl.*, '94, col. 799-800; *Strzygowski, Byzant. Ztsch.*, 4, 63-4. — **1722**. Rohault de Fleury. Les saints de la messe et leurs monum. I. Les Vierges. 4°, 224 p. C. R. *R. art chrét.*, '94, p. 128-35, 340-1. — **1723**. Marsaux. De la place des Apôtres dans les monum. *B. monum.*, '94, p. 415-61. — **1724**. Byckzynski. Podręcznik praktyczny Ikonografii chrześcijańskiej (manuel prat. d'iconogr. chrét.). In-16, VIII-124 p. C. R. *R. art chrét.*, '94, p. 436-7. — **1725**. Manuel de biographie biblique et d'iconogr. des femmes célèbres, '92. C. R. *Lanery d'Arc, Études relig. (hbph.)*, '94, p. 596-9. — **1726**. Ingold. Note sur l'iconogr. de s. Morand. Miscellanea Alsatica. Colmar. — **1727**. P. S. Le diable et l'enfer dans l'iconogr. *R. Trad. pop.*, 9, p. 327-8. — **1728**. P. S. Le bonhomme Misère dans l'iconogr. *R. Trad. pop.*, 9, p. 248-50.

§ 2

1729. R. Rosières. L'évolut. de l'architecture en Fr. In-12, 192 p. C. R. *Enlart, R. crit.*, 39, p. 410-12. — **1730**. D[r] W. Vöge. Die Anfänge des monumentalen Stiles im Mitt. Alt. Strassburg. '94. XXI-375 p. C. R. *A. Marignan, Moyen A.*, '94, p. 233-8; *Lit. Cent. bl.*, '94, col. 1741-2; *Clemen, Kunstchronik*, 6. — **1731**. Courajod. École du Louvre, '93-4. Les origines de l'art moderne. — **1732**. Grosse. Die Anfänge der Kunst. Freiburg i. B., VII-301 p. C. R. *Lit. Cent. bl.*, '94, col. 525-6. — **1733**. E. Piette. Notes pour

servir à l'hist. de l'art primitif. *Anthropol.*, 5, p. 129-47. — **1734**. A. Bertrand. Le vase ou chaudron de Gundestrup. *R. archl.*, 3e sér., 24, p. 152-69. — **1735**. P. Lauzun et Calcat. Statuettes romaines en bronze. *R. Gascogne*, 35, p. 216. — **1736**. J. P. Desroches. Le Labarum, étude critique et archl. [Conversion de Constantin en Gaule]. xxviii-522 p. C. R. *R. Q. H.*, 57, p. 304; *Polyb. litt.*, 71, p. 434-7; *Université cath.*, nouv. sér., 16, p. 441-3. — **1737**. A. Blanchet. Mélanges archl. gallo-romaine. '93, *B. monum.*, '94, p. 300-1. — **1738**. S. Reinach. L'orig. et les caract. de l'art gallo-romain (fin). *Gaz. des B.-Arts.*, '94, p. 25-42. — **1739**. F. de Villenoisy. Chronique gallo-romaine. *Correspce hist. et archl.*, '94, p. 59-61, 84-6, 151-3, 290-2, 359-60. — **1740**. Maxe Werly. Plateaux de balances gallo-romains. *B. Soc. Antiq. Fr.*, '94, p. 77. — **1741**. L. Estève. Inscript. sur une gaine d'Hermès; inscript. tumulaire de Cerialis. *M. Ac. Nîmes*, 7e sér., 16, p. 1-4. — **1742**. Espérandieu. Recueil de cachets d'oculistes romains. *R. archl.*, 3e sér., 24, p. 54-64, 215-29, 379-88; 25, p. 44-59, 156-79. (Tirage à part 192 p.) C. R. *R. crit.*, 39, p. 169-70; *R. épigr. Midi Fr.*, '94, p. 285-6. — Cachet d'oculiste rom. trouvé à Neuville-sur-Sarthe, v. no 2091; dans le cne de Cremieu (Isère), v. no 2679.

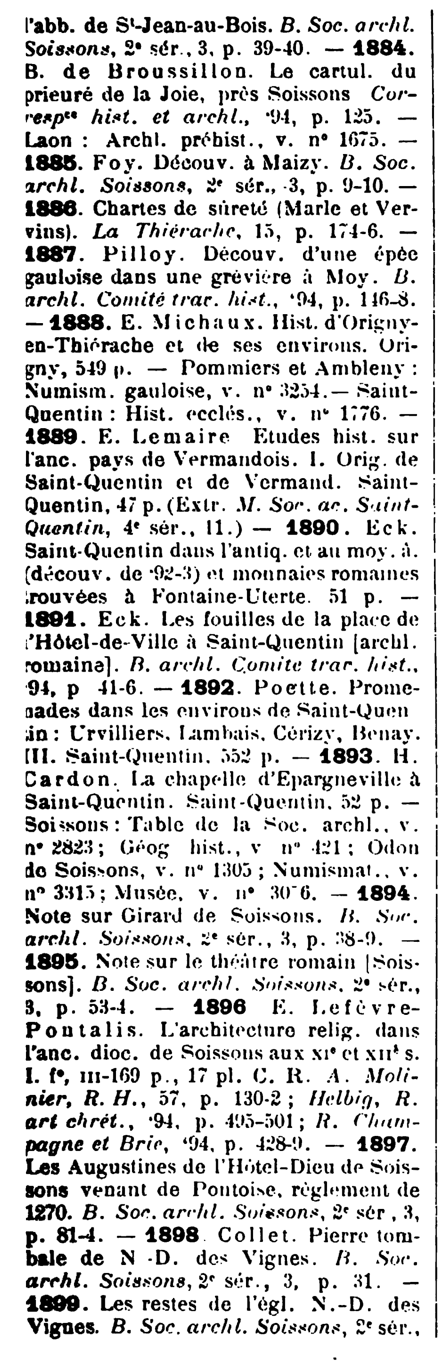
1743. Deloche. Etudes sur quelques cachets et anneaux de l'époque mérov. (suite). *R. archl.*, 3e sér., 24, p. 129-51; 25, p. 1-7. — **1744**. A. F. Lièvre. Les sépult. mérov. et l'art barbare dans l'ouest de la Fr. Poitiers, 22 p. (Extr. *M. Soc. Antiq. Ouest* '93.) — Sépultures visigot. dans le Midi, v. no 53. — Cimetières barbares : en Belgique et Allem., v. nos 1780 bis à 1783, 1788, 1790, 2269, 2111 et 2114; dans le Pas-de-Calais, v. nos 1820, 1826; à Martincourt (Oise), v. no 1861; à Cosnes (Moselle), v. no 2156; Sépult. burgondes : v. no 2258; cimetières de : Briare (Loiret), v. no 2339; Herpes (Charente), v. no 2466; Ebeon (Char.-Inf.), v. no 2473; Saint-Sulpice (Tarn), v. no 2613. — **1745**. Barrière-Flavy. Note sur six stations barbares de l'époque mérov. découvertes dans le Sud-Ouest. Toulouse, 19 p. — **1746**. L. Blancard. La saïga mérov. dérive de la silique byzantine. Marseille (numism.), 4 p. — **1747**. C. Diehl. Une charte lapidaire du vie s. 13 p. (Extr. *C. R. Acad. Inscr.*). — **1748**. Bon de Baye. Antiquités frankes trouvées en Bohême. *B. monum.*, '94, p. 253-73. C. R. *Anthropol.*, 6, p. 91-2. — **1749**. E. Muller. Intaille sur cristal de roche [époque carol.]. *Comité archl. Senlis*, '93, p. 88-92.

1750. L. Régnier. Les orig. de l'architect. goth. de M. Lefèvre-Pontalis. *M. Soc. hist. Vexin*, 16, p. 107-43. — **1751**. R. de Lasteyrie. L'architect. goth. Caen, 15 p. (Extr. *B. monum.*, '93.) — **1752**. A. Saint-Paul. L'Innomée [architect. ogivale, gallicane ou gothique]. Caen, '93. (Extr. *B. monum.*) C. R. *E. Lefèvre-Pontalis*, *B. E. C.*, 55, p. 189-91. — **1753**. D'Auteuil. L'Innomée. *Vérité*, 25 juill. 94. — **1754**. A. Saint-Paul. L'architect. goth. ou ogiv. *B. monum.*, '94, p. 5-23. — **1755**. A. Saint-Paul. La transition (architect. romane et goth.). *R. art chrét.*, '94, p. 470-82. — **1756**. A. Germain. Nos primitifs du xiiie s. *R. Encycloped.*, '94, p. 161-5. — **1757**. E. Lambin. La Flore gothique, '93, C. R. *B. monum.*, '94, p. 393-4. — **1758**. C. Enlart. Orig. franç. de l'architect. goth. en Italie. xii-335 p. (Bbth. Ec. Athènes et Rome). C. R. *Durand*, *Moy. A.*, '94, p. 250-3; *R. crit.*, 39, p. 152-3; *A. Saint-Paul*, *B. monum.*, '94, p. 554-8; *d'Auteuil*, *R. art chrét.*, '95, p. 240-6; *Rouillet*, *B. crit.*, '95, p. 312-5; *A. Molinier*, *R. H.*, 57, p. 128-30; *R. Q. H.*, 55, p. 654-5; *Polyb. litt.*, 71, p. 410-11; *Nuov. Antol.*, 138, p. 182-4. — **1759**. C. Enlart. Les orig. de l'architect. goth. en Espagne et en Portugal. *B. archl. Comité trav. hist.*, '94, p. 163-88 et pl. — **1760**. Gonse. La sculpt. franç. depuis le xive s. 4o, 361 p. C. R. *R. crit.*, 39, p. 171-3; *A. Michel*, *Journ. des Débats*, 24 déc. '94; *Depeyre*, *Monit. Universel*, 14 mars '95. — **1761**. H. Lemonnier. L'art. franç. à la fin du xive et au commenc. du xve s. *R. Cours et Confér.*, 2 (2e sér.), p. 524-6. — **1762**. H. Lemonnier. L'art ital., allem. et flam. au xive s. *R. Cours et Confér.*, 2 (1re sér.), p. 526-9; (2e sér.), p. 153-6. — **1763**. F. Donnet. Notes hist. relat. aux Beaux-Arts au xve s. *B. Ac. archl. Belg.*, '94, p. 425-42.

Beauvais, v. n° 1309; Hôtel
eauvais à Paris, v. n° 1933.
ormand. Excursion hist.
eauvais. *Ami des monum.*,
t pl. — **1848**. A. Martin.
à Beauvais [Guide hist.
gr.]. In-12, 94 p. — **1849**.
Beauvais. Notice hist...
-16. — **1850**. E. Muller.
d'un obituaire de Chaalis
ité archl. Senlis, '93, p. 81-
.. Regnier et J. Le Bret.
... de Chaumont-en-Vexin
Soc. ac. Oise, 15, p. 819-
2 Excursion à Chauny et
. *B. Soc. archl. Soissons*,
59-65. — Clermont, catal.
, v. n° 2982. — Compiègne :
lavy et Jeanne d'Arc, v.
2360, 2361; Hist ecclés., v.
1853. Morel. Cartul.
t-Corneille. 1er fasc. Com-
0 p. C. R. *Prou, Moy. A.*,
— **1854**. L'Hôtel-Dieu de
XIII-XVIIe s. *Correspce hist.*
94, p. 194. — **1855**. A.
ieux pont de Compiègne.
. Compiègne. — Catal. mss.
piègne, v. n° 2982. —
piègne, numism. gauloise,
— **1856**. Excursion archl. à

à Salency au XVe s. Nouv. Mélanges.
Compiègne. — **1866**. Cte de Marsy.
Qques notes concernant Senlis. *Comité archl. Senlis*, '93, p. LI-LV. — Senlis.
Compte du dom. roy. 1332, v. n° 178;
catal. bbth. (mss.), v. n° 2982. —
1867. Le prieuré de Saint-Maurice [de Senlis]. *Interm. des Cherch.*, '94 (I),
col. 682; (II), col. 216. — **1868**. Vte de
Caix de Saint-Aymour. Un bas-relief du XVe s. provenant de l'égl.
St-Rieul de Senlis. *B. Soc. Hist. Paris*,
'94, p. 133-4 et pl. — **1869**. Vattier.
Abbaye de la Victoire (suite). *Comité archl. Senlis*, '93, p. 3-33. — Sigillographie, v. n° 3200.

Aisne. — Numism. du Vermandois,
v. n° 3314. — **1870**. Un dernier mot sur
le port des torques par les Gaulois
dans l'Aisne et la Marne. Suppl à l'Album Caranda. Saint-Quentin, 4°, 16 p.
Cf. n° 3058. — **1871**. Mennesson.
Doc. sur Autreppes. *La Thiérache*, 15,
p. 56-86. — **1872**. Descript. archl. de
l'égl. de Barzy. *Ann. Soc. hist. Château-Thierry*, '93, p. 149-58. — **1873**.
Note sur une pierre tombale de [illegible].
B. Soc. hist. et archl. Soissons, 2e sér.,
3, p. 16-7. — Bourgfontaine : Tombeau
de Blanche de Navarre, v. n° [illegible]. —



l'abb. de St-Jean-au-Bois. *B. Soc. archl. Soissons*, 2e sér., 3, p. 39-40. — **1884**. B. de Broussillon. Le cartul. du prieuré de la Joie, près Soissons *Corresp^ce^ hist. et archl.*, '94, p. 125. — Laon : Archl. préhist., v. n° 1675. — **1885**. Foy. Découv. à Maizy. *B. Soc. archl. Soissons*, 2e sér., 3, p. 9-10. — **1886**. Chartes de sûreté (Marle et Vervins). *La Thiérache*, 15, p. 174-6. — **1887**. Pilloy. Découv. d'une épée gauloise dans une grèvière à Moy. *B. archl. Comité trav. hist.*, '94, p. 146-8. — **1888**. E. Michaux. Hist. d'Origny-en-Thiérache et de ses environs. Origny, 549 p. — Pommiers et Ambleny : Numism. gauloise, v. n° 3254. — Saint-Quentin : Hist. ecclés., v. n° 1776. — **1889**. E. Lemaire Etudes hist. sur l'anc. pays de Vermandois. I. Orig. de Saint-Quentin et de Vermand. Saint-Quentin, 47 p. (Extr. *M. Soc. ac. Saint-Quentin*, 4e sér., 11.) — **1890**. Eck. Saint-Quentin dans l'antiq. et au moy. â. (découv. de '92-3) et monnaies romaines trouvées à Fontaine-Uterte. 51 p. — **1891**. Eck. Les fouilles de la place de l'Hôtel-de-Ville à Saint-Quentin [archl. romaine]. *B. archl. Comité trav. hist.*, '94, p 41-6. — **1892**. Poette. Promenades dans les environs de Saint-Quentin : Urvilliers, Lambais, Cérizy, Benay. III. Saint-Quentin, 552 p. — **1893**. H. Cardon. La chapelle d'Epargneville à Saint-Quentin. Saint-Quentin, 52 p. — Soissons : Table de la Soc. archl., v. n° 2823 ; Géog hist., v n° 421 ; Odon de Soissons, v. n° 1305 ; Numismat., v. n° 3315 ; Musée, v. n° 3076. — **1894**. Note sur Girard de Soissons. *B. Soc. archl. Soissons*, 2e sér., 3, p. 38-9. — **1895**. Note sur le théâtre romain [Soissons]. *B. Soc. archl. Soissons*, 2e sér., 3, p. 53-4. — **1896** E. Lefèvre-Pontalis. L'architecture relig. dans l'anc. dioc. de Soissons aux XIe et XIIe s. I. f°, III-169 p., 17 pl. C. R. *A. Molinier, R. H.*, 57, p. 130-2 ; *Helbig, R. art chrét.*, '94, p. 495-501 ; *R. Champagne et Brie*, '94, p. 428-9. — **1897**. Les Augustines de l'Hôtel-Dieu de Soissons venant de Pontoise, règlement de 1270. *B. Soc. archl. Soissons*, 2e sér., 3, p. 81-4. — **1898** Collet. Pierre tombale de N.-D. des Vignes. *B. Soc. archl. Soissons*, 2e sér., 3, p. 31. — **1899**. Les restes de l'égl. N.-D. des Vignes. *B. Soc. archl. Soissons*, 2e sér., 3, p. 105-17. — **1900**. Note sur une stèle de Circiru. *B. Soc. archl. Soissons*, 2e sér., 3, p. 75-7. — **1901**. De Beaurepaire. Vente de bateaux à un vigneron de Vailly au XIVe s. *B. Soc. archl. Soissons*, 2e sér., 3, p. 24-5. — **1902**. Mennesson. Charte de 1166 concernant la Chartreuse du Val-St-Pierre. *La Thiérache*, 15, p. 178-87. — **1903**. Prevot. Chapellenie fondée en l'égl. de Vervins au XIIe s. *La Thiérache*, 15. — **1904**. Poteries trouvées au donjon de Vic-sur-Aisne. *B. Soc. archl. Soissons*, 2e sér., 3, p. 86. — **1905** Vigneux : Charte de 1162. La trabe de l'égl. Arpentage de 1519. *La Thiérache*, 15, p. 163-74. — **1906**. Vauvillé. Enceinte antique de Villeneuve-Saint-Germain. *B. Soc. archl. Soissons*, 2e sér., 3, p. 89-94.

Seine-et-Oise. — Archl. préhist., v. n° 1679. — **1907**. Dubédat. La tunique sans couture de N.-S. J.-C. conservée dans l'égl. d'Argenteuil *R. cath. Bordeaux*, '94. — **1908**. Faivre. Ostension solennelle de la tunique de N.-S. J.-C. (Argenteuil, 14 mai-17 juin '94.) Versailles, in-12, 191 p. — **1909**. Jacquemot. La tunique sans couture de N.-S. J.-C. de l'égl. d'Argenteuil. Lille, in-16, 300 p. C. R. *B. E. C.*, 55, p. 364-5 ; *R. Q. H.*, 56, p. 597-9 ; *Polyb. litt.*, 73, p. 386-7 ; *Mois bbph.*, '94, p. 59 ; *Canoniste contemp.*, '94, p. 122-4 ; *R. cath. Bordeaux*, '94, p. 93-6. — **1910**. Roussel. La tunique inconsutile d'Argenteuil. *Notes d'art et archl.*, '94, p. 97-9. — **1911**. Vanel. Hist. de la s^te^ tunique d'Argenteuil (ms. de Dom Wyard). In-12, 296 p. C. R. *R. H.*, 56, p. 121 ; *R. Q. H.*, 56, p. 597-9 ; *Polyb. litt.*, 73, p. 387 ; *Mois bbph.*, '94, p. 306. — Vitrail d'Attainville, v. n° 1619. — **1912**. Boulay. La seigneurie de Courances. Fontainebleau. (Extr. *Ann. Soc. Gâtinais*.) — **1913**. Bonnet. Le village de Croissy-sur-Seine. I. Les Seigneurs. Angers, 352 p. — Saint-Germain-en-Laye : Musée, v. n°s 3033 et 3034. — Etampes : Catal. Bbth. (mss.), v. n° 2982. — **1914**. J. Depoin. Hérivaux, c^ne^ de Luzarches. Notes hist. et archl. Versailles, 25 p. (Extr. *B. Commiss. antiq. et arts Seine-et-Oise*.) — **1915**. H. Stein. Jean Auxtabours, architecte à Mantes [XIVe s.]. *Commiss. antiq. et*

-*Oise*, 14, p. 125-8. —
éry, v. n° 337. — **1916**.
aul. Poissy et Morienval.
t. Vexin, 16, p 1-23. —
tures murales de la mala-
1597. — Pontoise: Siège
328 ; Augustines de Sois-
1897. — **1917**. Sepfon-
hâteau de la Roche-Guyon.
août '94. — **1918**. H.
sny-sur-Seine. Notice hist.
C. R. Ac. sc. mor., 94 (I),
1919. Vauvillé. Note
enceintes de Taverny.
trou. — S[t] Adjuteur, moine
n° 873.

Archl. préhist., v. n[os] 1680
20. De Launay. 2000 ans
llée d'Aulnay, Châtenay,
tenay, Plessis-Piquet, Ba-
8. 354 p. C. R. *B. E. C.*,
Etudes relig. (bbph.), 94,
921. Jarry. Traité entre
-Denis en Fr. et Gauthier de
avoué ; charte originale
de Solesmes (Nord). Juin
. Comité. trav. hist., '94,
1922. A. Michel. Statue
buis de Sancerre, connét.
de S[t]-Denis). *Monum.*
71-8. — Ms. de l'abb. de
s., v. n° 1303. — Paris :
st. Paris, v. n° 2824 ; Tour

Batiffol. Jean Jouvenel, prévôt des marchands de la ville de Paris (1360-1431), 332 p. C. R. *Catal. des thèses (Mourier et Deltour)*, '93-4, p. 29-30; A. Molinier. *R. H.*, 57, p. 120-1; *R. polit. et litt. (R. bleue)*, '94 (II), p. 222-3; *Foubert, Moy. A.*, '94, p. 222-7; *Balca, R. Champagne et Brie*, '94, p. 465-8. — **1926**. E. Charvet. La noblesse de Jean Juvénal des Ursins. *M. Soc. ac. Oise*, 15, p. 679-86. — La cour des Miracles, v. n° 671. — **1927**. C. Sellier. Orig. du nom de la rue de Château-Landon. *Corresp[ce]. hist. et archl.*, '94, p. 3-4. — **1928**. H. O. Bulle du pape Eugène III en faveur des chanoines de N.-D., faussement datée de 1155. *B. Soc. hist. Paris*, '94, p. 195-7. — **1929**. Le Grand. Les Béguines de Paris. Nogent-le-Rotrou, 67 p. (Extr *B. Soc. hist. Paris.*) — **1930**. E. Fournier. Promenades hist. dans Paris, nouv. éd., in-12. — **1931**. Découv. de construct. romaines dans les fouilles d'égout à Paris. *Nouvelles de l'Interm. des Cherch.*, '94 (I), col. 89-90. — **1932**. L. D. Reconstruct. du pont N.-D. sous L. XII. *B. Soc. hist. Paris*, '94, p. 134-7. — **1933**. E. Charvet. L'hôtel des évêques de Beauvais à Paris *M. Soc. ac. Oise*, 15, p. 677-9. — **1934**. F. Bournon. La Bastille, hist. et descript. des bâtiments, adm[on], régime, événem[ts] hist. '93, 4°.

— Mᵗ Mathieu, satirique boulonnais, XIIIᵉ s., v. nᵒ 1471. — Bourgeois de Calais, v. nᵒ 186. — **1818**. A. Dillon. Calais and the Pale [topogr. milieu XVIᵉ s.]. London, 4ᵒ, 10 p. (Extr. *Archaeologia*, 53.) — **1819**. Dʳ Coulon. Le cimetière mérov. de Chérisy. 36 p. et 8 pl. C. R. *Polyb. litt.*, 71, p. 366-7. — **1820**. Dʳ Coulon. Fouilles de Chérisy. *R. archl.*, 3ᵉ sér., 24, p. 95-100. — Mise en état de défense de Gravelines et Ardres en 1385, v. nᵒ 203. — Poème néerland. sur la bat. de Guinegate, v. nᵒ 347. — Bat. Guinegate, v. nᵒ 1810. — **1821**. H. Loriquet. La Maladrerie de Labroye. Arras, 63 p. — Montreuil-s.-mer. Catal. Bbth. (mss.), v. nᵒ 2982. — **1822**. Pagart d'Hermansart. Les procureurs de ville à Saint-Omer (1302-1790). Sᵗ-Omer, 123 p. (Extr. *M. Soc. Antiq. Morinie*, 23.) C. R. *B. E. C.*, 55, p. 371-2. — **1823**. Pagart d'Hermansart. Deux lettres de princes franç. aux échevins de Saint-Omer (1316). *B. hist. et philol. Comité trav. hist.*, '94, p. 20-4. — **1824**. Lefebvre. Sᵗ-Wulmer, fondateur de l'abb. de Samer. Boulogne-s.-Mer, XVI-324 p. — **1825**. Bled. Thérouanne. Une ville disparue. *B. hist. et philol. Comité trav. hist.*, '94, p. 191-216 et pl. — **1826**. Cottel. Le mobilier d'un cimet. franc [Wanquetin]. *B. Soc. émulat. Abbeville*, '94, p. 7-15.

§ 4.

PICARDIE

Somme. — **1827**. A. Ledieu. Etude sur cinq dénombrements de seigneuries pour serv. à l'hist. de la féodalité dans le Ponthieu au XIVᵉ s. Abbeville et le Ponthieu. Mélanges et fragm. d'hist. p. 197-206. — Possess. de l'ordre du Temple en Picardie, v. nᵒ 1914. — — **1828**. R. de Guyencourt. Claude de Mons, seign. d'Heudicourt. Amiens, 4ᵒ, 30 p. (Soc. Antiq. Picardie). — **1829**. — Bᵒⁿ de Bonnault d'Houët. Une inscript. chrét. en Picardie. *B. monum.*, '94, p. 274-6. — **1830**. Album archl. (Soc. Antiq. Picardie), 9ᵉ fasc., fᵒ. — Divinités gauloises au musée de Picardie, v. nᵒ 986.

Mariage de Louis XII à Abbeville, v. nᵒ 265. — **1831**. A. Ledieu. Abbeville et le Ponthieu, 416 p. C. R. *R. crit.*, 39, p. 214-6. — **1832**. A. Ledieu. Monogr. d'un hôtel à Abbeville. Abbeville et le Ponthieu, p. 1-8. — **1833**. Vᵗᵉ de Caix de Saint-Aymour. Inscript. chrét. d'Ailly-sur-Noye (VIIᵉ s.). *B. Soc. Antiq. Fr.*, 24, p. 157-9. — **1834**. G. Durand. Le vrai nom d'un év. d'Amiens [Simon de Goucame, corriger de Goussans † 1325]. *B. Soc. Antiq. Picardie*, '93, p. 278-82. — **1835**. A. Janvier. Livre d'or de la municipalité amiénoise. '93. C. R. *Polyb. litt.*, 70, p. 321-2; *R. H.*, 54, p. 109. — **1836**. G. Boudon. Un feuillet du registre de la quotidiaine de N.-D. d'Amiens en 1354. *B. Soc. Antiq. Picardie*, '93, p. 320-39. — **1837**. Janvier. La Picardie hist. et monum. (Soc. Antiq. Picardie). 2. Amiens, édifices civils, maisons particul., fᵒ, p. 74-108 et pl. — **1838**. W. Pater. Some great Churches of France. I. N.-D. d'Amiens. *Nineteenth Century*. '94 (I), p. 481-9. — **1839**. R. de Guyencourt. Mém. sur l'anc. égl. des Cordeliers d'Amiens. *M. Soc. Antiq. Picardie*, 4ᵉ sér., 32, p. 3-75. — Arch. comales d'Amiens, v. nᵒ 2010. — **1840**. F. Mallet. Bray-lès-Mareuil. *M. Soc. émulat. Abbeville*, 4ᵉ sér., 3, p. 293-320. — **1841**. Josse. Souterrain refuge à Heudicourt, cᵒⁿ de Roisel. *B. Soc. Antiq. Picardie*, '94, p. 529-35 et pl. — **1842**. Gosselin. Notice hist. sur les trois villages de Marquivillers, Grivillers et Armancourt, de l'anc. baill. de Roye. *M. Soc. émulat. Abbeville*, 4ᵉ sér., 3, p. 1 et ss. — Saint-Riquier. Chroniques, v. nᵒˢ 3103 et 3104. — **1843**. Caron. Hist. de Sᵗ-Valery : le bienheureux, l'abbaye, la ville. Abbeville, '93. C. R. *B. Soc. emulat. Abbeville*, '94, p. 49-52.

§ 5.

ILE-DE-FRANCE

Table décennale de la Soc. Hist. Paris et Ile-de-France, v. nᵒ 2824. — **1844**. F. Roz. Les vieux châteaux de la Brie. Coulommiers, 31 p. — **1845**. Quesvers. Gastins en Gâtinais. *Ann. Soc. Gâtinais*, '94, p. 1-27. — Les Anglais dans le Gâtinais (1421-8), v. nᵒ 223. — **1846**. Achenbach-Wahl. Hist. du Vexin français-normand. Magny, 131 p., 3 cartes.

Oise. Saints du Beauvaisis, v. nᵒ 929. — Beauvais, épisode de 1432, v. nᵒˢ 323 et 324; Jeanne Hachette, v. nᵒ 339;

Vincent de Beauvais, v. n° 1309; Hôtel des év. de Beauvais à Paris, v. n° 1933. — **1847**. Normand. Excursion hist. et archl. à Beauvais. *Ami des monum.*, 8, p. 65-76, et pl. — **1848**. A. Martin. Une visite à Beauvais [Guide hist. archl. et biogr.]. In-12, 94 p. — **1849**. A travers Beauvais. Notice hist... Beauvais. In-16. — **1850**. E. Muller. Un feuillet d'un obituaire de Chaalis [xv° s.]. *Comité archl. Senlis*, '93, p. 81-8. — **1851**. L. Regnier et J. Le Bret. Epigr. du c°° de Chaumont-en-Vexin (suite). *M. Soc. ac. Oise*, 15, p. 819-872. — **1852** Excursion à Chauny et Saint-Gobain. *B. Soc. archl. Soissons*, 2° sér., 3, p. 59-65. — Clermont, catal. bbth. (mss.), v. n° 2982. — Compiègne : Guill. de Flavy et Jeanne d'Arc, v. n°° 281, 282, 2560, 2561; Hist eccles., v. n° 1776 — **1853**. Morel. Cartul. abbaye Saint-Corneille. 1° fasc. Compiègne. 4°, 80 p. C. R. *Prou. Moy. A.*, '95, p. 88-90. **1854**. L'Hôtel-Dieu de Compiègne, xiii-xvii° s. *Corresp^ce hist. et archl.*, '94, p. 194. **1855**. A. Bazin. Le vieux pont de Compiègne. [xiii°-xiv° s.]. Compiègne. — Catal. mss. Bbth. Compiègne, v. n° 2982. — Foret de Compiègne, numism. gauloise, v. n° 3253. — **1856**. Excursion archl. à Creil, Saint Leu-d'Essereut et Montataire. *B. Soc. Antiq. Picardie*, '94, p. 613-7. — Siège de Crepy, 1432, v. n° 321 — Crepy. Sigillog., v. n° 3139. — **1857**. A. Seillier. Crèvecœur-le-Grand. La seigneurie, la paroisse, le bourg (suite). *M. Soc. ac. Oise*, 15, p. 626-76 — **1858**. Pinvert. Elouy. Ses orig. et ses anc. seigneurs 95 p. — **1859**. A Ponthieux. Notes pour servir à l'hist. de Guiscard. La seigneurie de Magny au xv° s. Abbeville, 15 p. — **1860** Hamard. Fouilles à Hermes (statuette gallo-rom., monnaie gauloise). *B. [illegible]*, '94, p. xviii. **1861** Vuilhorgne. Les tombes du cimetière franc de Marœuil. Beauvais, in-18, 8 p. — **1862**. Renaud. La [illegible] de Mery, c° de Maignelay. *B. [illegible]*, '94, p. [illegible] 10. — **1863**. Renet. Milly. Mouvance de la châtellenie [illegible] *M. S.* [illegible], 15, p. 725-818. **1864** [illegible] Notes hist. et descr. [illegible] Sainte-Maxence. Notes [illegible] Pont-Sainte-Maxence. 112 p. **1865** [illegible] de Marsy. Un [illegible] de

à Salency au xv° s. *Nouv. Mélanges*. Compiègne. — **1866**. Cte de Marsy. Qques notes concernant Senlis. *Comité archl. Senlis*, '93, p. LI-LV. — Senlis. Compte du dom. roy. 1332, v. n° 178; catal. bbth. (mss.), v. n° 2982. — **1867**. Le prieuré de Saint-Maurice [de Senlis]. *Interm. des Cherch.*, '94 (I), col. 682; (II), col. 216. — **1868**. Vte de Caix de Saint-Aymour. Un bas-relief du xv° s. provenant de l'égl. St-Rieul de Senlis. *B. Soc. Hist. Paris*, '94, p. 133-4 et pl. — **1869**. Vattier. Abbaye de la Victoire (suite). *Comité archl. Senlis*, '93, p. 3-33. — Sigillographie, v. n° 3200.

Aisne. — Numism. du Vermandois, v. n° 3314 — **1870** Un dernier mot sur le port des torques par les Gaulois dans l'Aisne et la Marne. Suppl^t à l'Album Caranda. Saint-Quentin. 4°, 10 p. Cf. n° 3058. — **1871**. Mennesson. Doc. sur Autreppes. *La Thiérache*, 15, p. 56-86. — **1872**. Descript. archl. de l'égl. de Barzy. *Ann. Soc. hist. Château-Thierry*, '93, p. 149-58. — **1873**. Note sur une pierre tombale de Bosère. *B. Soc. hist. et archl. Soissons*, 2° sér., 3, p. 16-7. — Bourgfontaine : Testam^t de Blanche de Navarre. v. n° 179. — **1874**. Note sur une cloche de Braine (xiv° s.). *B. Soc. archl. Soissons*, 2° sér., 3, p. 94-6. — **1875**. Dr Penant. L'abbaye de Bucilly (fin). *La Thiérache*, 15, p. 35-54, 95-110. — **1876**. Plateau. Le théâtre de Champlieu. *B. Soc. archl. Soissons*, 2° sér., 3, p. 117-23. — Invent. des chartes de l'abb. de Chartreuve, v. n° 2916. — Château-Thierry : Archl. préhist., v. n° 1676 ; Catal. Bbth. (mss.), v. n° 2982. — **1877**. Moulin. Compte de fournitures faites au château. Mai 1409. *Ann. Soc. hist. Château-Thierry*, '93, p. 291-7. — **1878**. De Laubrière. Qques mots d'archl. locale. *Ann. Soc. hist. Château-Thierry*, '93, p. 65-72. — **1879**. Une amphorisque trouvée et donnée par M. Maréchal. *Ann. Soc. hist. Château-Thierry*, '93, p. 114. — **1880**. H. Lacaille. La vente de la baronnie de Coucy. *B. E. C.*, '95, p. 573-6. — **1881**. Poggiarido. Le châtelain de Coucy et la dame de Fayel. *Interm. des Cherch.*, '94 (II), col. 62-3. **1882** Découv. d'urnes funér. à Étré-au-Pont. *B. Soc. archl. Soissons*, 2° sér., 3, p. 66 — **1883**. Note concernant

l'abb. de St-Jean-au-Bois. *B. Soc. archl. Soissons*, 2e sér., 3, p. 39-40. — **1884**. B. de Broussillon. Le cartul. du prieuré de la Joie, près Soissons *Corresp*ce *hist. et archl.*, '94, p. 125. — Laon : Archl. préhist., v. n° 1675. — **1885**. Foy. Découv. à Maizy. *B. Soc. archl. Soissons*, 2e sér., 3, p. 9-10. — **1886**. Chartes de sûreté (Marle et Vervins). *La Thiérache*, 15, p. 174-6. — **1887**. Pilloy. Découv. d'une épée gauloise dans une grevière à Moy. *B. archl. Comité trav. hist.*, '94, p. 146-8. — **1888**. E. Michaux. Hist. d'Origny-en-Thiérache et de ses environs. Origny, 549 p. — Pommiers et Ambleny : Numism. gauloise, v. n° 3254. — Saint-Quentin : Hist. ecclés., v. n° 1776. — **1889**. E. Lemaire Etudes hist. sur l'anc. pays de Vermandois. I. Orig. de Saint-Quentin et de Vermand. Saint-Quentin, 47 p. (Extr. *M. Soc. ac. Saint-Quentin*, 4e sér., 11.) — **1890**. Eck. Saint-Quentin dans l'antiq. et au moy. â. (découv. de '92-3) et monnaies romaines trouvées à Fontaine-Uterte. 51 p. — **1891**. Eck. Les fouilles de la place de l'Hôtel-de-Ville à Saint-Quentin [archl. romaine]. *B. archl. Comité trav. hist.*, '94, p 41-6. — **1892**. Poette. Promenades dans les environs de Saint-Quentin : Urvilliers, Lambais, Cérizy, Benay. III. Saint-Quentin. 552 p. — **1893**. H. Cardon. La chapelle d'Epargneville à Saint-Quentin. Saint-Quentin, 52 p. — Soissons : Table de la Soc. archl., v. n° 2823 ; Géog hist., v n° 121 ; Odon de Soissons, v. n° 1305 ; Numismat., v. n° 3315 ; Musée, v. n° 3016. — **1894**. Note sur Girard de Soissons. *B. Soc. archl. Soissons*, 2e sér., 3, p. 38-9. — **1895**. Note sur le théâtre romain [Soissons]. *B. Soc. archl. Soissons*, 2e sér., 3, p. 53-4. — **1896** E. Lefèvre-Pontalis. L'architecture relig. dans l'anc. dioc. de Soissons aux xie et xiie s. I. f°, III-169 p., 17 pl. C. R. A. *Molinier, R. H.*, 57, p. 130-2 ; *Helbig, R. art chrét.*, '94, p. 495-501 ; *R. Champagne et Brie*, '94, p. 428-9. — **1897**. Les Augustines de l'Hôtel-Dieu de Soissons venant de Pontoise, règlement de 1270. *B. Soc. archl. Soissons*, 2e sér., 3, p. 81-4. — **1898** Collet. Pierre tombale de N.-D. des Vignes. *B. Soc. archl. Soissons*, 2e sér., 3, p. 31. — **1899**. Les restes de l'égl. N.-D. des Vignes. *B. Soc. archl. Soissons*, 2e sér., 3, p. 105-17. — **1900**. Note sur une stèle de Circiru. *B. Soc. archl. Soissons*, 2e sér., 3, p. 75-7. — **1901**. De Beaurepaire. Vente de bateaux à un vigneron de Vailly au xive s. *B. Soc. archl. Soissons*, 2e sér., 3, p. 24-5 — **1902**. Mennesson. Charte de 1166 concernant la Chartreuse du Val-St-Pierre. *La Thiérache*, 15, p. 178-87. — **1903**. Prevot. Chapellenie fondée en l'égl. de Vervins au xiie s. *La Thiérache*, 15. — **1904**. Poteries trouvées au donjon de Vic-sur-Aisne *B. Soc. archl. Soissons*, 2e sér., 3, p. 86. — **1905** Vigneux : Charte de 1162. La trabe de l'egl. Arpentage de 1519. *La Thiérache*, 15, p. 163-74. — **1906**. Vauvillé. Enceinte antique de Villeneuve-Saint-Germain. *B. Soc. archl. Soissons*, 2e sér., 3, p. 89-94.

Seine-et-Oise. — Archl. préhist., v. n° 1679. — **1907**. Dubédat. La tunique sans couture de N.-S. J.-C. conservée dans l'égl. d'Argenteuil *R. cath. Bordeaux*, '94. — **1908**. Faivre. Ostension solennelle de la tunique de N.-S. J.-C. (Argenteuil, 14 mai-17 juin '94.) Versailles, in-12, 191 p. — **1909**. Jacquemot. La tunique sans couture de N.-S. J.-C. de l'égl. d'Argenteuil. Lille, in-16, 300 p. C. R. *B. E. C.*, 55, p. 364-5 ; *R. Q. H.*, 56, p. 597-9 ; *Polyb. litt.*, 73, p. 386-7 ; *Mois bibl.*, '94, p. 59 ; *Canoniste contemp.*, '94, p. 122-4 ; *R. cath. Bordeaux*, '94, p 93-6. — **1910**. Roussel. La tunique inconsutile d'Argenteuil. *Notes d'art et archl.*, '94, p. 97-9. — **1911**. Vanel. Hist. de la ste tunique d'Argenteuil (ms. de Dom Wyard). In-12, 236 p. C. R. *R. H.*, 56, p. 121 ; *R. Q. H.*, 56, p. 597-9 ; *Polyb. litt.*, 73, p. 387, *Mois bibl.*, '94, p. 306. — Vitrail d'Attainville, v. n° 1619. — **1912**. Boulay. La seigneurie de Courances. Fontainebleau. (Extr. *Ann. Soc. Gatinais.*) — **1913**. Bonnet. Le village de Croissy-sur-Seine. I. Les Seigneurs. Angers, 352 p. — Saint-Germain-en-Laye : Musée, v. nos 3033 et 3034. — Etampes : Catal. Bibl. mss., v. n° 2982. — **1914** J. Depoin. Hérivaux, cne de Luzarches. Notes hist. et archl. Versailles, 25 p. (Extr. *B. Commiss. antiq. et arts Seine-et-Oise*.) — **1915**. H. Stein. Jean Auxtabours, architecte à Mantes [xive s.]. *Commiss. antiq. et*

arts Seine-et-Oise, 14, p. 125-8. — Bat. Montlhéry, v. n° 337. — **1916**. A. Saint-Paul. Poissy et Morienval. *M. Soc. hist. Vexin*, 16, p 1-23. — Poissy: Peintures murales de la maladrerie, v. n° 1597. — Pontoise: Siège de 1441, v. n° 328 ; Augustines de Soissons, v. n° 1897. — **1917**. Sepfontaines. Le château de la Roche-Guyon. *Figaro*, 27 août '94. — **1918** H. Thomas. Rosny-sur-Seine. Notice hist. 2 vol. C R. *C. R. Ac. sc. mor.*, 94 (I), p. 381-2. — **1919**. Vauville. Note sur les anc. enceintes de Taverny. Nogent-le-Rotrou. — St Adjuteur, moine de Tiron, v. n° 873.

Seine. — Archl. prehist., v. nos 1680 et 1681. — **1920**. De Launay. 2000 ans d'hist. La vallée d'Aulnay, Châtenay, Sceaux, Fontenay, Plessis-Piquet, Bagneux... In-18, 354 p. C. R. *B. E. C.*, 55, p. 526-7 ; *Etudes relig.* (*bbph.*), 94, p. 612-3. — **1921**. Jarry. Traité entre l'abbaye de St-Denis en Fr. et Gauthier de Bousies, son avoué ; charte originale des coutumes de Solesmes (Nord). Juin 1233. *B. hist. Comité. trav. hist.*, '94, p. 134-45. — **1922**. A. Michel. Statue tombale de Louis de Sancerre, connét. de Fr. abb. de St-Denis). *Monum. Piot*, I, p. 171-8. - Ms. de l'abb. de St-Denis, XIIe s., v. n° 1303. -- Paris : Table Soc. hist. Paris, v. n° 2824 ; Tour du Petit-Pont invas. norm.), v. n° 109 ; Ste-Geneviève, v. nos 916 à 918 ; Université, facultés, collèges, v. nos 1216 et ss — Anc. tapisseries des egl., v n° 1661 ; Archives n., nos 2906, 2936 et 2941 ; Archives Hotel Dieu, v. n° 2931 ; Invent. d'un miautier, v. n° 2935 ; Bbth. Nat., v. nos 2945, 2969 à 2976, 2991 et 3267 ; Bbth. Arsenal (mss. et estampes), v. nos 2977, 2986 ; Bbth. Mazarine incunables), v. n° 2992 ; Musée Carnavalet (mss), v. n° 2978 ; Bbth. technique. Cercle libraire, v. n° 3010 ; Bbth. Chambre des notaires, v. n° 3011 ; Musées Louvre et Cluny, v. nos 3046 à 3050 ; Libraires de Paris 1486-1600, v. n° 2864. -- **1923**. Le Brun. Un descendant d'Etienne Marcel *Journ. Soc. arch. Lorraine*, '94, p. 273-5 — **1924** L. Batiffol De Castelleto Parisiensi circa 1400 annum et qui rationes criminales judicaverit. Versailles, 80 p C. R. *Catal. des thèses Mourier et Deltour*, '93-4, p. 29. — **1925**. L. Batiffol. Jean Jouvenel, prévôt des marchands de la ville de Paris (1360-1431), 332 p. C. R. *Catal. des thèses* (*Mourier et Deltour*), '93-4, p. 29-30 ; *A. Molinier*, *R. H.*, 57, p. 120-1 ; *R. polit. et litt.* (*R. bleue*), '94 (II), p. 229-3 ; *Foubert*, *Moy. A.*, '94, p. 222-7 ; *Balra*, *R. Champagne et Brie*, '94, p. 465-8. — **1926**. E. Charvet. La noblesse de Jean Juvénal des Ursins. *M. Soc. ac. Oise*, 15, p. 679-86. — La cour des Miracles, v. n° 671. — **1927**. C. Sellier. Orig. du nom de la rue de Château-Landon. *Correspt. hist. et archl.*, '94, p. 3-4. — **1928**. H. O. Bulle du pape Eugène III en faveur des chanoines de N.-D., faussement datée de 1155. *B. Soc. hist. Paris*, '94, p. 195-7. — **1929**. Le Grand. Les Béguines de Paris. Nogent-le-Rotrou, 67 p. (Extr *B. Soc. hist. Paris*.) — **1930**. E. Fournier. Promenades hist. dans Paris, nouv. éd., in-12. — **1931**. Découv. de construct. romaines dans les fouilles d'égout à Paris. *Nouvelles de l'Interm. des Cherch.*, '94 (I), col. 89-90. — **1932**. L. D. Reconstruct. du pont N.-D. sous L. XII. *B. Soc. hist. Paris*, '94, p. 134-7. — **1933**. E. Charvet. L'hôtel des évêques de Beauvais à Paris *M. Soc. ac. Oise*, 15, p. 677-9. — **1934**. F. Bournon. La Bastille, hist. et descript. des bâtiments, admon, régime, événemts hist. '93, 4°. C. R. *Funck-Brentano*, *B. E. C.*, 55, p. 361-4.

Seine-et-Marne. — Archl. préhist., v. nos 1677 et 1678. — Droit d'usage à Boissise-la-Bertrand, v. n° 572. — Chalautre-la-Petite; poésie lat. XIIe s. v. n° 1400. — **1935**. E. Thoison. Petites notes d'hist. gâtinaise. La Chapelle-la-Reine et son canton. 162 p. — **1936**. Berthault. L'abbaye de Chelles 657-1790, t. III. XII-259 p. — **1937**. H. Stein. Fontainebleau. In-16, 31 p. Extr. *Gde Encyclop.*) — Catal. mss Bbth. Fontainebleau, v. n° 2982. — **1938**. Lhuillier. L'anc. château des év. de Meaux à Germigny-l'Évêque. *B. Soc. archl. Seine-et-Marne*, 10, p. 95-121. — **1939**. Maillé. Les anc. fiefs de Grevon et de Rosellee-sur-Seine. *R. Champagne et Brie*, '94, p. 762-3 — **1940**. Morel. Notice hist. sur la compagnie de l'arquebuse de Guignes-en-Brie. *B. Soc. archl.*

et-Marne, 10, p. 145-69. — **1941**.
mte. Excurs. hist. et archl.
-Loup-le-Nand, Le Châtel-lès-
s, Rampillon]. *R. Champagne et*
'94, p. 613-21. — **1942**. Join-
pert. Etude sur l'architecture
use aux XI et XIIe s. dans l'anc.
le Meaux. *Positions de thèses Ec.*
es, '94, p. 27-30. Extraits dans *B.*
m., '94, p. 96-100. C. R. *R.*
pagne et Brie, '94, p. 147-9. —
s Meldois, v. n° 3043. — Melun
virons: toponomast., v. n°s 417 et
— Moissy-Cramayel : numism.
se, v. n° 3255. — Traité de
reau, v. n° 219. — Métallurgie
a vallée du Petit-Morin, v. n° 461.
43. Berquier. Les fortificat. de
ns. *R. Champagne et Brie*, '94,
-62. — Langue de Provins XIIIe s.,
1181. — Vaux-le-Pénil : topono
v. n° 419. — **1944**. Quesvers.
sur les Cornu, seigneurs de
euve-la-Cornue, la Chapelle-
is et Fontenailles. *B. Soc. archl*
et-Marne, 10, p. 37-79. C. R.
A., '94, p. 138-9.

§ 6.

NORMANDIE.

mandie: bibphie hist., v. n° 2802.
de la Revue norm. et perche-
v. n° 2825. — Archl. préhist., v.
82. — Ystoire de li Normant, v.
21. — Normands en Italie, v.
7 à 149. — Chronique des ducs de
, v. n° 1168. — **1945**. Lair.
sur la vie et la mort de Guill.
ue-Epée. '93, f°. C. R. *R. H.*, 54,
-6; *Coville, Moy. A.*, '95, p. 15-7;
H., 56, p. 345-7; *Etudes relig.*
.), '94, p. 128-9; *English H. R.*,
, 134-5. — **1946**. Archer a.
ate. The Battle of Hastings.
sh H. R., 9, p. 1-77, 602-12. —
. J. H. Round. Mr Freeman and
Battle of Hastings. *English H. R.*,
209-61. — **1948**. W. Hunt. Robert
mpton [compagnon de Guill. le
ér]. *English H. R.*, 9, p. 117.
949. J. H. Round. Note on
a carta [La grande charte en
]. *English H. R.*, 9, p. 541. —
uerre de partisans dans la Hte-
. (1424-9), v. n° 224. — Libération
rrit. norm., v. n° 331. — Etats de
; v. n° 587. — Bocage norm. :
Légendes et superstit., v. n°s 697 et 698. — Philologie et histoire littéraire, v. n°s 1163, 1171 à 1174, 1411. — Espurgatoire Seint Patritz, XIIIe s., v. n° 1472. — Chansons norm. sur le siège d'Orléans, v. n° 1507. — Epopée de Bovon, rédact. anglo-norm., v. n° 1488. — Robert Blondel, v. n° 1905. — **1950**. Dujardin, Letellier et Robert. La Normandie monum. et pittoresque. Le Havre, f°.

Seine-Inférieure. — Archl. préhist., v. n° 1683. — **1951**. De Beaurepaire. Fouilles de Saint-Aubin-Epinay. *B. Commiss. antiq. Seine-Inf.*, 9, p. 420-7. — **1952**. Dr Coutan. Descript. de l'égl. N.-D. du Bourg-Dun. Rouen, VI-33 p. C. R. *Enlart, B. E. C.*, 55, p. 529; *B. monum.*, '94, p. 207-9. — **1953**. Ricouard. Hist. de la paroisse de Bracquemont depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. Rouen. — **1954**. Devis des réparations à faire à la Muette de la Garenne de Cléon (1397). *B. Commiss. antiq. Seine-Inf.*, 9, p. 347-52. — **1955**. Dr Coutan. Les princip. égl. de l'arrondt. de Dieppe. Le Havre, '94, f°. C. R. *Enlart, B. E. C.*, 55, p. 527-8. — **1956**. Naef. Fouilles à Harfleur [gallo-rom.]. *B. archl. Comité trav. hist.*, '94, p. XLIV. — **1957**. Naef. Temple romain d'Harfleur. *B. Commiss. antiq. Seine-Inf.*, 9, p. 397-418. — **1958**. Naef. Le sanctuaire romain d'Harfleur. *Recueil Soc. havraise d'études diverses*, '94, p. 21-47. — **1959**. — E. Dumont. Un acte de piraterie sur l'emplacement du Hâvre en 1353. *Rec. Soc. havraise d'études diverses*, '94, p. 219-23. — **1960**. Duval. Lillebonne. Plan archl. *B. Commiss. antiq. Seine-Inf.*, 9, p. 299-302. — **1961**. Bne d'Esneval. Notes et docts pour servir à l'hist. des communes de la Seine-Inf. Malleville-les-Grès. Evreux. (Extr. *R. cath. de Norm.*) — **1962**. Dergny. Etudes locales. Saint-Martin-Gaillard et Cuverville. Abbeville, 87 p. — **1963**. Normand. Le château de Mesnières. *Ami des monum.*, 8. — **1964**. Travaux au château de Moulineaux et au château de Neufmarché [XIVe s.]. *B. Commiss. antiq. Seine-Inf.*, 9, p. 335-47. — **1965**. Le Bourdellès et Bréard. Le compte du clos des Galées de Rouen au XIVe s. (1382-4). Rouen, '93. (Extr. *Mélanges Soc. hist.*

Norm., 2ᵉ sér.) C. R. *Rocquain*, *C. R. Ac. sc. mor.*, '94 (II), p. 250-1; *R. H.*, 55, p. 109-10; *Parfouru*, *B. E. C.*, 55, p. 158-60; *Viard*, *R. Q. H.*, 56, p. 633. *Ann. Bretagne*, 9, p. 298-9. — **1966**. Bouquet. Un reste du château de Phil.-Auguste (Rouen). *B. Commiss. antiq. Seine-Inf.*, 9, p. 286-7. — **1967**. Dʳ Coutan. Cathédr. de Rouen. Ses parties du xɪɪᵉ s. *B. Commiss. antiq. Seine-Inf.*, 9, p. 283-6. — Usages de l'égl. Sᵗ-Godard de Rouen, v. nᵒ 663. — **1968**. L. Régnier. Démolit. de l'égl. de Saint-Saëns. *B. monum.*, '94, p. 291-4.

Eure. — Bbphie, v. nᵒ 2803. — Acquigny: Sᵗᵉ-Cécile, v. nᵒ 886. — Les Andelys Bbphie, v. nᵒ 2804. — **1969**. Cᵗᵉ de Marsy. Les Andelys, Gisors et Enghien. Nouv. Mélanges. Compiègne. — **1970**. L. Régnier. Statist. monum. abrégée du cᵒⁿ des Andelys. *Annu. des cinq depᵗˢ de la Norm.*, '94, p. 121-31. — **1971**. Coutil. Les Andelys (époque gallo-rom. et franque). *Annu. des cinq depᵗˢ de la Norm.*, '94, p. 210-40. — **1972**. Porée. L'égl. abbatiale du Bec d'après deux doc. inéd. du xᴠɪɪᵉ s. *B. Soc. amis des arts Eure*, 9, p. 29-53 et pl. — **1973**. A. Le Monnier. Une excurs. à l'anc. abb. du Bec. *R. Avranchin*, 6, p. 521-5. — **1974**. A. Gilbert. Le château de Bonneville-sur-Touques. *B. Soc. Antiq. Norm.*, 16, p. 285-464. — **1975**. Porée. Visite du Château-Gaillard et des monum. des Andelys. *Annu. des cinq depᵗˢ de la Norm.*, '94, p. 173-8. — **1976**. L. Régnier. Sculpt. du xᴠᵉ s. decouv. à Ecos. *B. Soc. amis des arts Eure*, 9, p. 54-67 et pl. C. R. *B. monum.*, '94, 287-91. — Un questeur romain à Evreux, v. nᵒ 19. — Louis XI à Evreux, v. nᵒ 338. — **1977**. Fossey. Monogr. de la cathédr. d'Evreux. *Rec. des trav. Soc. libre agric., sc., arts Eure*, 5ᵉ sér., 1, p. 63-8. — **1978**. L. Régnier. Notice archl. sur la chapelle Sᵗ-Michel-des-Vignes à Evreux. *Rec. trav. Soc. libre agric., sc., arts Eure*, 5ᵉ ser., 1, p. 71-82. — Le parler d'Ezy-sur-Eure, v. nᵒ 1175. — **1979**. Guéry. Annales de la communauté des Religieuses hospitalières d'Harcourt, dioc. Evreux. Evreux, 80 p. — **1980**. C. Molle. Hist. de la paroisse et de la baronnie de Melleville. *Rec. trav. Soc. libre agric., sc., arts Eure*, 5ᵉ sér., 1, p. 1-61. — **1981**. L. Régnier. Monogr. de l'egl. de Nonancourt. Mesnil. 75 p. — **1982**. Porée. Le temporel du prieuré de Saint-Philibert en 1398. *B. Soc. hist. Norm.*, '94, p. 156-61.

Orne. — **1983**. Vᵗᵉ de Romanet. Chartes du Perche, p. 185 à 232. *Doc. sur la prov. du Perche*, '94. — **1984**. Courtin, de Romanet et Tournouer. Hist. du Perche (suite), p. 33 à 96. *Doc. sur la prov. du Perche*, '94. — **1985**. De Trégomain. Le Haut-Perche et ses forêts domaniales. Nancy, 148 p. — La famille d'Escorches, v. nᵒ 487. — **1986**. Cartul. de Marmoutier pour le Perche (N.-D. du Vieux-Château, collégiale de Sᵗ-Léonard de Bellême, et prieuré de Sᵗ-Martin-du-Vieux-Bellême). p. 1 à 8. *Doc. sur la prov. du Perche*, '94. — **1987**. Bart des Boulais. Recueil des antiquitez du Perche, p. 377-399. (Table.) *Doc. sur la prov. du Perche*, '94.

Bbphie du dép. de l'Orne, v. nᵒ 2805. — Famille du Merle, v. nᵒ 497. — **1988**. Chollet. Barges. *B. Soc. hist. et archl. Orne*, 13, p. 352-67. — **1989**. Lacroix. Une commune rurale de l'arrondᵗ de Mortagne au Perche, comⁿᵉ de Chemilly. La Chapelle-Montligeon. in-16, ɪᴠ-100 p. C. R. *Polyb. litt.*, 71, p. 282. — **1990**. Vᵗᵉ du Motey. Une paroisse rurale au duché d'Alençon. Saint-Germain-de-Clairefeuille. *B. Soc. hist. et archl. Orne*, 13, p. 9-63, 165-214. — **1991**. Gourdel. Saint-Hilaire-de-Briouze. *B. Soc. hist. et archl. Orne*, 13, p. 76-89, 316-30. — **1992**. Macé. Joué-du-Bois (suite). *B. Soc. hist. et archl. Orne*, 13, p. 64-75. — **1993**. H. Tournouer. Bbphie et iconographie de la Maison-Dieu N.-D. de la Trappe, p. 1 à 89. *Doc. sur la prov. du Perche*, '94. — **1994**. Vérel. Le Plantis. *B. Soc. hist. et archl. Orne*, 13, p. 90-116, 248-60. — **1995**. Dallet. Marnefer. *B. Soc. hist. et archl. Orne*, 13, p. 368-73. — Vimoutiers: Bbphie, v. nᵒ 2806.

Calvados. — Littoral du Calvados à l'époque romaine, v. nᵒ 441. — Invent. archl. départemˡᵉˢ, v. nᵒ 2914. — **1996**. Les Bienvenus à Bayeux. *Soc. sc. arts Bayeux*, 1, p. 10-9. — Tapisserie de Bayeux, v. nᵒ 1660. — **1997**. [illegible]

Villers. Une sculpture relig. au moy. à. La Trinité de Campigny. *Soc. sc., arts Bayeux*. 1, p. 19-25. — Caen : Tables des Mém. de l'Acad., v. n° 2826; domination bourguignonne, v. n° 226.— **1998**. De Beaurepaire. Le Martrologe de la Charité St-Nicolas (Caen). *B. Soc. Antiq. Norm.*. 16, p. 461-81. — **1999**. Heuzey. St-Etienne de Caen. *Notes d'art et d'archl.*, '94, p. 145-7. — **2000**. E. Vrac. Une visite au château de Creully. Caen, in-16. — **2001**. Béziers. Mém. pour servir à l'état hist. et géog. du dioc. Bayeux. III. Archidiaconés d'Hyesmes et de Caen, 568 p. — Lisieux : Résistce à l'occupat. angl., 1424-1440. v. n° 225. — **2002**. Le monum. expiatoire élevé à Lisieux par Pierre Cauchon en l'honneur de Jeanne d'Arc. *Interm. des Cherch.*, '94 (II). col. 134-5. 371. — **2003**. Heuzey. Egl. du Mesnil-sur-Blangy. *Notes d'art et d'archl.*, '94. p. 170-2. — **2004**. Aubourg. Notice sur Port-en-Bessin. Caen, in-16. 16 p. — **2005**. A. Edline. Une paroisse relig. Tour près Bayeux et son hist. [XIII-XVIIe s.] Saint-Amand. in-16. 71 p.

Manche. — Contrecoup de la guerre des Deux-Roses dans le Cotentin, v. n° 350. — Voie romaine de la Manche, v. n° 440. — Famille des Fortescu, v. n° 488. — Patois du sud de la Manche, v. n° 1176. — Noms de lieux et de familles dans l'Avranchin. v. n° 423. — Saints des dioc. de Coutances et Avranches. v. n° 870. — Invent. des arch. de Cherbourg, v. n° 2917. — **2006**. Lepingard. Le père et la mère de Gilles Picot, sire de Gouberville. *Notices Soc. agric. et archl. Manche*. 12. p. 107-14. — Chartrier du Grippon, v. n° 2922. — Prise de Jersey (1406), v. n° 213. — **2007**. H. Godfray. Inscript. carol. à Saint-Laurent de Jersey. *B. monum.*, '94, p. 161-8. — Premiers imprimeurs de Saint-Lô, v. n° 2575. — Armorial de Saint-Lô, v n° 3222. — **2008**. Guerin, Mesnilthebault. *R. Avranchin*. 7. p. 297-363. — **2009**. Du Boscq de Beaumont. Notes concernant la seigneurie du Mesnil-Viter. *Notices Soc. agric. et archl. Manche*, 12. p. 58-86. — **2010**. B. de Broussillon. Cartul. de Saint-Michel-de-l'Abbayette. prieuré du M^t-St-Michel (997-1421), 62 p. Appendice au *B. Commiss. hist. Mayenne*. 9. C. R. *B. E. C.*, 56. p. 178-9. — **2011**. P. Le Cacheux. Legende de l'abb. de Montebourg [XVe s.]. Evreux, 24 p. — **2012**. Ordre de 1462 pour la garde du château de Montorgueil et la police de l'île de Jersey. *R. Avranchin*. 7, p. 226-32. — **2013**. G. Dubouchet. L'abb. du M^t-St-Michel. Guide avec bbphie et chronol., in-12, 297 p. — Defenseurs du M^t-St-Michel (1417-1450), v. n° 215. — Roman du Mont-Saint-Michel, v. n° 1132. — **2014**. Recherches hist. sur vingt communes du c^on de Saint-Pierre-Eglise. Cherbourg, '93. C. R. *B. E. C.*, 55, p. 529-30; *Etudes relig. (bbph.)*, '94. p. 684-5. — **2015**. A. Lerosey. Hist. de l'abb. bénedict. de Saint-Sauveur-le-Vicomte. Abbeville. — **2016**. De Beaurepaire. Les decouv. de l'egl. de Savigny. *B. Soc. Antiq. Norm.*, 16. p. 309 25. — **2017**. Monogr. de la paroisse de Tirepied. Avranches, 47 p.

§ 7.

BRETAGNE

Bbphie bretonne, v. n° 2807. — Historia Brittonum, v. n° 3108 à 3113. — **2018**. De La Borderie. La Bretagne au moy. à., '92-3, in-18, 2 vol. C. R. *Etudes relig. (bbph.)*, '94, p. 200. 831. — **2019**. De La Borderie. La Bretagne aux temps modernes (1491-1789). Rennes, in-16, VI-288 p. — Préliminaires du règne de Jean IV, v. n° 183. — Jeanne d'Arc et les Bretons, v. n° 254. — Lettre du c^te de Penthièvre au duc de Bret. (1459), v. n° 332. — Recettes et depenses pour la Bret. (1495-6), v. n° 362. — **2020**. Guillotin de Corson. Les grandes seigneuries de la H^te-Bret. *R. Bretagne, Vendée, Anjou*, 11, p. 189-201, 349-70; 12, p. 37-44, 175-90, 409-30. — Toponomast. bretonne, v. n° 424. — Droit celtique. v. n° 505. — Gens infames selon la coutume de Bret., v. n° 570. — Legendes et superstitions, v. n°s 699 à 719 et 2808. — **2021**. De La Borderie. Les monast. celtiques aux VIe et VIIe s. *Ann. Bretagne*, 9. p. 183-210. 379-95. — Literat. celtique, v. n°s 1055 à 1075. — Pennillion gallois. v. n° 1635. — Chansons pop., v. n°s 1636 à 1638. — **2022**. Tempier. Les Bretons en Amérique avant Christophe Colomb. *Ann. Bretagne*, 9, p. 175-83. — **2023**. Robuchon. Paysages et

Union hist. et litt. Maine, '94, p. 143-5; *Mois bbph.*, '94, p. 249. — **2081**. Vte Menjot d'Elbenne. Saint-Hilaire-le-Lierru. *Union hist. et litt. Maine*, '94, p. 366-73. — **2082**. Denis. Cartul. du prieuré de Saint-Hippolyte de Vivoin et de ses annexes (1069-1258). 4°. — **2083**. S. A. Note sur l'égl. de La Ferté-Bernard. *Union hist. et litt. Maine*, '94, p. 291-2. — Les copieux de La Flèche, v. n° 675. — Droit de bourgeoisie à Mamers, v. n° 582. — Folie de Charles VI, forêt du Mans, v. n° 205. — Le Mans : St Julien, v. n° 926. — **2084**. J. Havet. Les actes des év. du Mans (suite). *B. E. C.*, 55, p. 1-60, 306-36. — **2085**. Ledru. Adam Chastelain, év. du Mans, et le transept nord de la cathédr. (1422-1424). *Union hist. et litt. Maine*, '94, p. 82-91. — Sceau d'Adam Chastelain, év. du Mans, v. n° 3201. — **2086**. Ledru. Mésaventure d'un scelleur épiscop. en 1404. *Union hist. et litt. Maine*, '94, p. 288-90. — **2087** A. Mautouchet. Essai d'iconogr. Mancelle. *R. hist. et archl. Maine*, 36, p. 121-42, 233-69. — **2088** Ledru. Tombeau du chan. Pierre le Sasier dans la cathedr. du Mans. *Union hist et litt. Maine*, '94, p. 257-8. — Le Mans : Armoiries, v. nos 3224 et 3225. — **2089**. Vte Menjot d'Elbenne. Pierre tombale de Jean de Maule, seign. de Maule et Courteilles. *Union hist. et litt. Maine*, '94, p. 129-37. — **2090**. Guillotin de Corson. Etude hist. L'abbaye de Melleray av. la Révolut. Saint-Brieuc. 68 p. (Extr. *M. Assoc. Bretonne, classe d'archl.*). — **2091**. H. de Villefosse. Cachet d'oculiste romain trouvé à Neuville-sur-Sarthe. *B. Soc. Antiq. Fr.*, '94, p 166-7. — **2092** De La Sicotière. A propos des ruines romaines d'Oisseau-le-Petit. *R. hist. et archl. Maine*, 35, p. 113-25. C. R. *B. Commiss. hist. et archl. Mayenne*, 9, p. 139-40. — **2093**. Liger. Les ruines romaines d'Oisseau (Sarthe), réponse à M. de La Sicotière. *R. hist. et archl. Maine*, 36, p. 23-34. C. R. *B. Commiss. hist. et archl. Mayenne*, 9, p. 139-40. — **2094**. Le Vayer. Les ruines romaines d'Oisseau (Sarthe). *Correspce hist. et archl.*, '94, p. 321-3. — Oisseau : Numism. gauloise, v. n° 3256. — Saint-Pierre-du-Lorouer : Peintures murales de l'égl., v. n° 1598. — Bataille de Pontvallain, v. n° 198. — **2095** Ledru. Un seigneur du Plessis-Roland à Précigné en 1498. *Union hist. et litt. Maine*, '94, p. 175-81. — **2096**. Cte de Beauchesne. Le château de La Roche-Talbot et ses seigneurs. Mamers, '93. C. R. *C. R. Ac. Inscr.*, 4e sér., 22, p. 494-5; *R. Q. H.*, 56, p. 630-2; *B. Commiss. hist. Mayenne*, '94, p. 154-5. — **2097**. S. Abeille. Une exécution à Sablé. *Union hist. et litt. Maine*, '94, p. 186-7. — **2098**. Dom de La Tremblaye. Solesmes : Les sculptures de l'égl. abbatiale. Solesmes, '92. C. R. *R. art chret.*, '94, p. 342-4. — **2099**. S. A. L'egl. de Souligné-sous-Vallon. *Union hist. et litt. Maine*, '94, p. 308-11. — **2100**. A. Coutard. L'égl. de Vallon. *Union hist. et litt. Maine*, '94, p. 325-31.

(*A suivre.*)

Le Gérant : Vve E. Bouillon

CHALON-SUR-SAÔNE. IMPRIMERIE FRANÇAISE ET ORIENTALE DE L. MARC

M. de Caix mérite qu'on lui applique à propos de ses recherches généalogiques des Billy, qui remplissent le long chapitre XIII, ce qu'il écrit sur M. de Poli, le consciencieux auteur de l'*Essai d'introduction à l'Histoire généalogique* : « Il a apporté à l'étude de l'histoire familiale » qui, — quoi qu'on puisse penser, — est une branche importante de notre » histoire nationale, les procédés d'investigation de l'érudition moderne, » mis en œuvre avec la plus scrupuleuse loyauté. »

L'épisode du suicide de Jean de Billy suggère à M. de Caix le souvenir des peines infâmantes qu'encourait, au moyen âge, le suicidé poursuivi par les lois civiles comme empoisonneur, dont le corps privé de sépulture religieuse était pendu, ou brûlé, ou noyé. Par la lettre de rémission de janvier 1405, le roi Charles VI fait grâce de la confiscation des biens de Jean de Billy et autorise la remise de son cadavre à sa famille pour être inhumé en l'église de Roissy.

Nous sommes encore en pleine histoire avec le XIVe chapitre, destiné aux imprimeurs et libraires de Beauvais, Compiègne et Senlis, sous le règne de Louis XVI.

Le XVe chapitre contient une très judicieuse appréciation des deux invasions de 1814-1815 et de 1870-1871, qu'il faut bien se garder de juger de la même façon; aussi ne saurions-nous trop recommander de lire et relire les judicieuses réflexions qu'inspire à M. de Caix la comparaison de ces deux époques (p. 209-213).

Le XVIe chapitre : *A propos de bottes*, est le récit d'un procès entre les corporations des merciers et des cordonniers au XVIIIe siècle. La réclamation de ces derniers contre les merciers qui vendaient toute espèce de marchandises de toute provenance, représente exactement les plaintes actuelles du petit commerce contre les grands magasins de nouveautés de nos jours.

Le XVIIe contient des notes sur des communes rurales du canton de Sainte-Maxence. Autant de monographies qui intéresseront les nobles familles qui en avaient la seigneurie à Pontpoint, à Fleurines et Saint-Christophe, à Beaurepaire-sur-Oise et à Brasseuse.

M. de Caix profite de l'occasion de reparler de cette dernière localité pour rectifier sa rectification, faite par trop de modestie dans sa première *causerie* (p. 13), où il avouait en toute franchise et humilité qu'à la suite de Cambry et surtout de Paulin Paris, il avait, en confondant la rivière de l'Ognon (Jura) avec le village d'Ognon (Oise), revendiqué comme compatriote *Senlisien*, le *Franc-Comtois* trouvère Hues, de Braie-Selve-sur-Oignon, auquel l'Empereur du *Roman de la Rose* ou de *Guillaume de Dole* fait chanter sur la vielle un « vers » d'une *dance* ou d'une *chanconete novele* que firent *puceles de France* à l'Ormel-devant-Tremeilli, (v. 3401), en l'honneur de Marguerite d'Oisseri[1]. — « Mais voici, écrit

1. V. p. XCVIII, le chapitre sur « les Chansons », étude magistrale de M. Gaston Paris, qui sert d'appendice et d'ornement a l'introduction sobre et substantielle que . Servois a mise en tete de son édition du premier *Roman de la Rose* ou de *uillaume de Dole*, publiée par la Société des Anciens Textes français. Cette édition

...e mon savant confrère, M. Longnon, me déclare que
...e si modeste ou si timide, que Hüe de Braiselve appar-
...geuse, et il me promet de reprendre la question et de la
...vement en notre faveur. » — Jamais rectification ne sera
... de plaisir que par le rectifié, et par nous aussi qui y
...urieuse étude du savant étymologiste, éditeur de Villon,
...e de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés.

...r des chansons sa xviiie causerie, notre érudit besacier a
... sa besace une impertinente ballade que ce discourtois
...che Deschamps, le caustique bailli de Senlis, auteur du
...age, composa à l'occasion du mariage de son ami Jean
...geois de Senlis qui n'eut pourtant pas à regretter son
...ionnée avec la jeune Isabelle à laquelle il légua l'usufruit

Eug. Chatel.

— **Das Zollrecht der deutschen Koenige von den ...iten bis zur goldenen Bulle.** — (Untersuchungen zur ...ats und Rechtsgeschichte v. Gierke. 43 Heft). — Breslau, ...883. In-8°, 144 p.

... développé le thèse de la supériorité persistante, juridique ...out douanier des souverains allemands sur les prérogatives ... seigneurs féodaux et des villes. Des Mérovingiens à la ... 1356, ce droit resta par excellence un droit régalien. La ...tule a force de loi d'une manière complète et unique : le

les premières pages sur les Miroirs de Saxe et de Souabe, et la conclusion indiquent l'état de la question au début et à la fin de la période traitée. Le droit régalien se manifeste sous trois formes. Par son pouvoir possessorial, l'empereur possède originairement tous les bureaux, en use librement, en confère la possession ou les revenus à titre partiel ou intégral, et accorde des immunités; par son pouvoir créateur, il établit, transfère ou supprime des bureaux; par son pouvoir législatif, il réglemente les douanes, fixe les objets à taxer et les tarifs, établit les années normales sans cesse plus basses, en deçà desquelles, en l'absence de preuves diplomatiques, les bureaux créés postérieurement sont supprimés. — L'origine première de ce droit est non pas foncière, mais politique. C'est une conséquence exclusive du pouvoir des rois Francs, suite directe du pouvoir analogue des empereurs romains: « Ils apparaissent là comme leurs successeurs et leurs héritiers immédiats. » M. W. se rallie ainsi à l'opinion la plus générale, adoptée depuis également par Brunner. (*D. R. G.*, II, 8, 238.) *Teloneum* indique toujours, non pas des droits de douane, au sens moderne du mot, c'est-à-dire des droits établis aux frontières de l'Empire, inconnus au moyen âge, mais des taxes intérieures terrestres ou fluviales. On les perçoit dans un but exclusivement financier, nullement économique. Il s'agit bien déjà d'un droit purement régalien que, malgré des privilèges ou abus, l'ordonnance de Raffelstädt nous montre encore intact à la fin des Carolingiens. (*Cf.* Brunner, *D. R. G.*, II, 241.) Aux époques suivantes l'on constate des restrictions, des éclipses même des droits impériaux, jamais une suppression complète et définitive. Les concessions assez importantes d'Otton IV, de Frédéric II, d'Albert Ier par exemple aux princes impériaux, surtout aux électeurs, ne les empêchent pas de chercher toujours à faire prédominer l'intérêt général sur l'intérêt féodal et urbain trop particulariste. La Bulle d'or consacre toutes les modifications antérieures: le roi abandonne tous ses droits sur les domaines des princes électoraux, tout en conservant une sorte de police douanière que rend assez vague l'ambiguïté voulue des termes de l'accord. Si, de ce côté, le changement fut essentiel, pour le reste, « l'établissement des bureaux, la surveillance supérieure de l'administration et la codification, la parole royale resta décisive et servit de règle ».

C'est ce que confirme la conclusion. Le droit de possession avait été réduit par des concessions en fief ou en pleine propriété ou des immunités. L'usufruit se transformait fatalement en propriété complète. Les prérogatives royales dans les diètes disparaissent après l'Interrègne. Les ordonnances relatives à la surveillance royale (*Verfügbarkeit*) sont soumises au consentement de tous les princes, puis des princes électoraux seuls. Les pouvoirs de création ou d'administration restèrent au contraire intacts: tout droit douanier part du souverain et n'est valable que par son assentiment. Malgré les concessions faites dès le XIIIe siècle aux princes électoraux, propriétaires des bureaux de leurs domaines, la Bulle d'or dut stipuler le consentement du roi à tout changement. De même, la

fixation des taxes, des objets imposables, des années normales, constitue des attributions supérieures au droit de police douanière de Lamprecht. (*Zollpolizei D. W. L.*, II, 273.) En résumé, réduction n'est pas suppression : si entre l'empereur et les princes se partagent d'assez nombreux privilèges, le premier demeure toujours d'une façon absolue le seigneur douanier souverain et unique.

Le livre de M. W. présente les avantages, et tout ensemble les inconvénients d'une monographie. C'est le premier travail d'ensemble sur un droit régalien qui nous intéresse par son côté économique autant que politique et juridique. Mais le caractère en apparence assez unitaire de son sujet lui a fait exagérer la valeur de ses arguments : il a surtout jugé par une méthode trop simpliste des événements très divers et éloignés, qui lui ont paru offrir une analogie, presque une filiation rigoureuse. Entraîné par sa théorie, il a ramené au même niveau tous les documents qui parlent du pouvoir royal dans un sens positif ou négatif, augmentatif ou restrictif. Mais aussi paraît-il se rendre compte du côté à priori de sa conception : comme si les événements réels la contredisaient dans une certaine mesure, il a dû faire, dans le cours de son étude, des concessions forcées aux idées contraires, tout en répétant fréquemment ses affirmations de juriste. Il semble avoir confondu les principes purement juridiques et les faits réels, le droit et les événements historiques, les systèmes généraux et les cas individuels, et mêlé à plaisir la théorie et la pratique, l'ensemble et le particulier. Il a surtout trop abusé de la signification du mot *Recht* et oublié qu'il y a eu rarement au moyen âge, chez les souverains allemands, équivalence entre leurs droits et les moyens de les exercer. A l'inverse des légistes français, qui prêtaient à leurs rois des prérogatives politiques qu'ils ne possédaient pas encore, M. W. prête aux empereurs germaniques des attributions juridiques douanières vides de sens, d'où la puissance réelle s'est depuis longtemps retirée : les premiers devancent l'avenir ; lui est demeuré au passé. Sa règle générale est presque de conclure à un accroissement du pouvoir réel des empereurs sous le prétexte spécieux de l'accroissement numérique de leurs souscriptions diplomatiques au bas des actes par lesquels ils se dépouillent peu à peu de leur puissance douanière, et il n'est pas éloigné de soutenir ce paradoxe que les droits purement théoriques du souverain augmentent en proportion inverse de la décadence de ses pouvoirs effectifs. De là en définitive, des réticences, des demi-aveux, des concessions apparentes, des retours sur soi-même, des contradictions facilement visibles, qui finissent par dérouter le lecteur, et lui rendent plus difficile la perception nette de l'idée de l'auteur, mais aussi lui font saisir des différences très sensibles entre les principes premiers de M. W. et leur application. Un simple examen conduit à des conclusions sensiblement différentes.

Il suffit de passer en revue les diverses manifestations de ce droit. En thèse générale d'abord, l'indépendance absolue depuis Frédéric II des princes électoraux sur leurs domaines est incontestable. La Bulle d'or ne fut qu'une consécration juridique. La guerre douanière de 1300 peut

montrer que les souverains n'avaient pas abdiqué toute velléité de résistance à des abus excessifs : elle montre avant tout la conduite des princes électoraux comme celle « de maîtres pour qui les défenses royales n'existaient plus », et aussi, encore d'après M. W., la parfaite inutilité des efforts d'Albert Ier. Sur ce point, aucun doute n'est possible : le pouvoir impérial a été annulé. Il n'en va pas autrement pour le droit de possession. M. Wetzel conclut de même à une décadence continue, surtout depuis les Hohenstaufen : donations, immunités, pouvoirs croissants des princes électoraux, des grands propriétaires, des officiers royaux, des villes finirent par réduire le roi à l'égal d'un simple seigneur ; l'ancien droit régalien s'est absolument individualisé.

Sur les deux autres points la même constatation s'impose. La diète du 20 janvier 1290 défend bien encore : « daz nieman keinen nuwen Zoll noch Geleite machen soll. » Mais déjà le roi n'agit qu'avec les principaux seigneurs domaniaux. Admettons que le droit pur soit resté intact : une simple lecture du livre de M. W. démontre surabondamment, depuis les Hohenstaufen surtout, que ce droit n'est connu que par des violations incessantes. M. W., il est vrai, n'en tient aucun compte : mais la conduite de chacun fait croire à sa suppression complète. Dès le 6 avril 1157, Frédéric Ier, sur les plaintes des marchands du Main, supprime les « nova et inconsueta thelonea que imperatorie donationis auctoritate carerent ». Les pouvoirs féodaux se sont donc formellement attribué l'une des formes du droit régalien, le pouvoir de création des tonlieux. Inversement, ces réclamations sans cesse renouvelées dénotent l'inutilité complète des efforts royaux. M. W. doit, en thèse générale, l'avouer au sujet de Louis le Bavarois. De là, depuis le grand Interrègne, la formation de ligues douanières urbaines, l'établissement de *Landfriedenzolle*, bref, le remplacement du pouvoir souverain par les pouvoirs individuels, sans même qu'il y ait nécessité de collaboration. N'est-ce pas très inutilement que Frédéric II et Richard Cœur-de-Lion s'opposent à la perception de l'*Ungeld*, impôt essentiellement urbain et nouveau, comme la fermeté de Dinant, le contraire du tonlieu, impôt royal et ancien ? Un diplôme du 20 avril 1254, relatif à Worms, contient un passage très caractéristique, qui peut servir de règle générale : « Cum pridem per consules civitatis Wormatiensis in ipsa civitate quedam exactio instituta *de facto* fuisset, nosse volumus. » « De facto », remarque justement M. W., correspond à « non de iure » : ius était le droit régalien. Mais si le roi ne l'avait pas abdiqué, les particuliers se l'étaient attribué : autorisés ou non, ils multiplient les créations de bureaux, qui, quelle que soit leur valeur juridique, existent. Sinon, autant faire abstraction de la féodalité et du mouvement urbain.

Si M. Wetzel a avoué la dépossession du souverain, s'il a rencontré de nombreuses créations individuelles, légales ou illégales, il n'a pas aperçu le résultat économique considérable de ce double fait : la substitution de l'utilité particulière exclusivement financière à l'utilité générale plutôt économique, qui pouvait exister au moment de la supériorité royale.

L'individualisation amenait nécessairement une exagération croissante des taxes. Les possesseurs agissaient à leur guise avec le tarif de leurs bureaux : leur seul but était, sans s'inquiéter d'une gêne commerciale possible dans tout l'Empire, l'augmentation de leurs propres revenus. Les droits juridiques impériaux disparaissaient en fait devant cette déviation complète des principes économiques qui ne fit que s'accentuer avec la décadence politique du pouvoir souverain : ou les plaintes des marchands ne se comprennent pas, ou les prérogatives juridiques des empereurs ne correspondent à rien de réel. — Reste la fixation des années normales. Mais en 1234, 1235, 1287, elle est accompagnée du consentement des princes électoraux ; en 1314 l'ordonnance rendue spécialement en faveur de l'archevêque de Trèves, malgré des effets généraux probables, dénote une restriction considérable de l'autorité souveraine « insoucieuse de ses *droits* et de sa puissance ». Cette fixation est d'ailleurs toute à l'avantage des pouvoirs individuels. Tous les bureaux antérieurs à l'année sont autorisés, quelle que soit donc leur origine : le roi est bien loin d'être la source de tout droit douanier. Quant aux bureaux supprimés, même si cette annulation juridique devenait effective, la fixation de l'année normale suivante légitimait forcément avec les bureaux nouveaux ces postes jadis considérés comme irréguliers : ils étaient antérieurs à l'année nouvelle. Le plus clair paraît être la confusion réelle entre les uns et les autres : la fixation des années normales n'est qu'une reconnaissance légale de l'illégalité, et si, comme M. W. le croit, le pouvoir royal s'y manifeste, il n'y manifeste qu'un aveu complet de sa propre impuissance.

Un passage que M. W. aurait dû prendre comme épigraphe nous fournit une conclusion naturelle à son étude : « Bien entendu, dit-il, il ne saurait être question d'une activité royale expresse sur le domaine douanier qu'aussi longtemps que le roi possède une puissance suffisante et peut la faire valoir avec l'énergie nécessaire. » Exprimée au sujet des Mérovingiens et des Carolingiens, cette idée s'applique plus justement encore aux époques suivantes que l'aveu déjà cité de M. W. sur l'inutilité des efforts de Louis le Bavarois résume parfaitement. Dès le temps des empereurs franconiens et saxons, le droit régalien subit une décadence continue, interrompue par des temps d'arrêts occasionnels, mais une décadence, ou plus explicitement une individualisation et une restriction irrémédiables. En droit, les prérogatives royales n'ont pas été *entièrement* supprimées ; en fait, la poussée des pouvoirs latéraux les réduit à de pures quantités négligeables. Et non seulement les attributions impériales s'étaient individualisées ; mais ce qui en subsiste devient purement individuel. Cette formation de puissances nouvelles restreint d'abord le droit régalien primitif, suivant l'expression très exacte de Lamprecht, à une sorte de police douanière : *das Zollpolizei*. Les empereurs n'agissaient point en vertu de droits très anciens, très absolus ; mais, chargés de l'ordre du royaume, de la police administrative générale, ils intervenaient à l'occasion d'affaires douanières comme d'autres difficultés. Des sor-

gneurs, des villes, des marchands leur adressaient des plaintes, et les souverains, s'ils le pouvaient et obligés par les circonstances, agissaient parce que ces abus atteignaient directement leur droit de surveillance politique. En d'autres termes, il n'y eut plus là très rapidement matière à un droit régalien, spécial, inviolable et surtout permanent: la conduite des souverains était la conséquence. non pas de leurs prérogatives, mais de faits très occasionnels : ils ne dirigeaient pas les événements, comme M. Wetzel le répète, les événements seuls, au contraire, amenaient leur intervention. L'auteur n'hésite pas à reconnaître ce côté intermittent, à l'occasion d'un événement caractéristique, la guerre douanière de 1300 : « C'est une question de savoir, dit-il, si Albert Ier agit dans l'intérêt du royaume ou dans son unique intérêt à lui. Il se sentait atteint dans sa personne, — c'est l'idée même de Lamprecht, — par la conduite des princes, et c'est plutôt pour faire sentir sa vengeance que pour favoriser le royaume et la puissance royale et fortifier leur autorité et *leurs droits* qu'il prit des mesures radicales. » M. Wetzel semble ici faire bon marché de ses principes juridiques. Que l'on nomme d'ailleurs les débris du pouvoir royal *Zollpolizei* comme Lamprecht, ou *Oberaufsichtsrecht* comme Wetzel, on ne désigne au fond qu'une seule et même chose : la dispersion du droit régalien unique primitif, sa restriction à une sorte de contrôle et de surveillance très vague et surtout purement circonstanciel. Ce n'est que réduite à cette simple constatation, que la thèse de M. W. peut paraître acceptable.

G. Espinas.

TOIRE MÉTHODIQUE DU MOYEN AGE FRANÇAIS

(Suite et fin)

II. Nord-Est

allemande : 2101-2116. — § 2 *Alsace : 2117-2146.* — § 3. *Lorraine :* . — § 4. *Champagne : 2185-2234.* — § 5. *Franche-Comté : 2235-2254.* *ourgogne : 2255-2302.* — *Voir Hist. gén*[ale] *mérov. et carol. Section I,* .

§ 1.

ALLEMAGNE

e l'hist. d'Allem., v. n[os] 2793, as hist. de la région du Rhin, Zone d'influence des Franks, — Douanes du Rhin au moy. . — Le Rhin dans la civili- hist. de la Guerre, v. n° 37. anie rhénane dans la littérat. n° 1249. — Le Français de 1180. — **2101**. P. Clemen. enkmäler der Rheinprovinz. '93. C. R. *Kisa, Reperto- unstwissnsch.*, 17 (6); *Wied- rbüch. d. Ver. v. Altth.-freun- inlande*, 95, p. 236-8. — **2102**. ie christlichen Inschrift. der , II (VIII-XIII Jahrh.). 2e Abth. B. 4°, XII et p. 163-378 & pl. *chet. Moy. A.*, '94, p. 184-5; *bl.*, '94, col. 843-4; *Ficker*,

Urkundenbuch des Stiftes S[t] Gereon zu Cöln. Bonn, '93. C. R. *Lit. Cent.bl.*, '94, col. 748. — **2109**. Kelleter. Helenareliquien zu S[t] Gereon in Köln. *Korresp.bl. d. Wstdtsch. Ztsch. f. Gsch. u. Kst.*, 13, p. 219-20. — **2110**. Thomas. Fours de potiers romains à Heddernheim. *Mitth. über römische Funde in Heddernheim*, 1. C. R. *Lit. Cent.bl.*, '94, col. 1003. — **2111**. Quilling. Les fouilles au cimetière de Heddernheim en '91. *Mitth. über die römische Funde in Heddernheim*, 1. — **2112**. Heuzey. Quelques églises : Hildesheim [Louis le Pieux]. *Notes d'art et d'archl.*, '94, p. 104-5. — **2113**. Conrady. Die Gsch. des Hauses Nassau, 1116-1193. *Ann. d. Ver. f. Nassauische Altthnde u. Gsch.forschg.*, 26, p. 1-132. — **2114**. Ziegler. Die Frankengräber v. Nettersheim. *Rheinische Gsch. blätt.*, 1, p. 193-8. — C[te] de Salm : Sigillogr., v.

Odile, v. nos 941 et 942. — **2120**. Duckett. Visitations and chapters general of the ordre of Cluni in respect of Alsace-Lorraine, Transjurane, Burgundy from 1269-1529. C. R. *Ztsch. f. d. Gsch. d. Oberrheins*, 9, p. 335-6. — **2121**. Ingold. Nouvelle contribut. à l'hist. des prieurés clunisiens en Alsace. Colmar-Paris, 11 p. C. R. *R. Q. H.*, 55, p. 273-4. — Rapports avec Bâle, v. nos 2727 à 2729. — Initiales ornées des impressions alsaciennes, v. no 2866.

Bas-Rhin. — **2122**. Kiefer. Gsch. der Gemeinde Balbronn. Strassburg, 360 p. C. R. *R. Alsace*, '94, p. 541-5. — **2123**. A. Benoit. Marmoutier et St Quirin, d'après un ms. de la Bibl. Metz. *M. Ac. Metz*, '92-3, p. 157-92. — **2124**. Nerlinger. La seigneurie et le chât. d'Ortemberg, au val de Villé, sous la domination bourguignonne (1469-74). Nancy, 34 p. C. R. *Ann. de l'Est*, '94, p. 32-65; *R. d'Alsace*, nouv. sér., 15, p. 286-7. — **2125**. Gasser. Hist. de Soultz et son anc. bailliage. *R. Alsace*, '94, p. 61-75, 510-38, 334-67, 533-40. — Strasbourg : Hôpital, v. no 2797; Juifs, v. no 1021; « Flores temporum » de Reinbold Slecht, v. no 1368; Gunther et Jean Zainer, imprimeurs, v. no 2865. — **2126**. Wiegand. Die ältesten Urkunden f. St Stephan in Strassburg. *Ztsch. f. d. Gsch. d. Oberrheins*, 9, p. 389-442. — **2127**. Ingold. Les Chartreux en Alsace. Prieurés de Strasbourg et de Molsheim, 20 p. C. R. *Ann. de l'Est*, '95, p. 131-2. — **2128**. Bordellé. Les serments et les tournois de Strasbourg. *R. Alsace*, '94, p. 110-21. — **2129**. Schulte. Der Meister des Langhauses des Strassburger Münsters. *Ztsch. f. d. Gsch. d. Oberrheins*, 9, p. 715-8. — **2130**. Strassburg u. seine Bauten. Festschr. Strassburg, xi-698 p. et 11 pl. C. R. *Lit. Cent.bl.*, '95, col. 461-2; *Ztsch. f. d. Gsch. d. Oberrheins*, 9, p. 735-6. — **2131**. E. Meyer-Altona. Die Sculpturen des Strassburger Münsters. I. Die älteren Sculpturen bis 1789. Strassburg, 80 p. C. R. *Ann. de l'Est*, '94, p. 605-7. — — **2132**. Harster. Der Güterbesitz des Klosters Weissenburg. Speier, '93. C. R. *Ztsch. f. d. Gsch. d. Oberrheins*, 9, p. 352-3.

Haut-Rhin. — Régime colonger dans la Hte-Alsace, v. no 574. — Belfort. Archl. préhist., v. no 1605. — **2133**. Lepage. Le château de Belfort, fief de Lorraine (XIIIe-XIVe s.). *R. Alsace*, '94, p. 289-95. — **2134**. Pfarrer. Urkundenbuch der Pfarrei Bergheim (Quellenschrift. der elsässischen Kirchengsch. hrsgg. v. Hans). Strassburg. 355 p. C. R. *Pfister, Ann. de l'Est*, '94, p. 443-5; *H. Jahrb.*, 15, p. 461. — **2135**. Waldner. Allerlei aus dem alten Colmar. [Processions aux XIIIe et XIVe s.] Colmar, 61 p. C. R. *Ann. de l'Est*, '94, p. 271-2. — Gynécée de Charlemagne à Colmar, v. no 94. — **2136**. Ingold. Un illustre Colmarien inconnu, dom Martin Granter [XVe s.]. Miscellanea Alsatica, v. no 2117. — **2137**. Waldner. Rechte u. Güter der Dompropstei v. Konstanz in Colmar u. Umgegend. *Ztsch. f. d. Gsch. d. Oberrheins*, 9, p. 261-73. — **2138**. Ingold. Notice sur l'égl. et le couvent des Dominicains de Colmar. In-12, 104 p. C. R. *Ann. de l'Est*, '95, p. 130-1. — **2139**. Ingold. Les prévôts du chapitre de St-Martin de Colmar (1237-1789). Miscellanea Alsatica, v. no 2117. — **2140**. Ingold. La confrérie du Rosaire à Colmar et en Alsace. Miscellanea Alsatica, v. no 2117. — **2141**. Waldner. Auf einem Rundgange durch Colmar. Colmar, 31 p. C. R. *Ann. de l'Est*, '94, p. 607. — **2142**. D. R. et K. Froideval et la Fête des Bergers. *B. Soc. Belfortaine d'émulat.*, '94, p. 1-17. — **2143**. Herrenschneider. Römerkastel u. Grafenschloss Horburg, mit Streiflichtern auf die römische u. elsässische Gsch. Colmar, 239 p. C. R. *Schoell, Ann. de l'Est*, '94, p. 260-3; *Lit. Cent.-bl.*, '94, p. 764-5. — Massevaux : Toponomast., v. no 430. — **2144**. Kaufmann. Die Entstehung der Stadt Mülhausen u. ihre Entwickelung zur Reichstadt. Mülhausen, Progr. C. R. *Ztsch. f. d. Gsch. d. Oberrheins*, 9, p. 733. — **2145**. Meininger. Fouilles dans l'égl. des Chevaliers de St-Jean de Mulhouse. *Express de Mulhouse*, 29 juin '94; *Corresp.ce hist. et archl.*, '94, p. 259-60; *R. art chrét.*, '94, p. 541-2. — Chartes de Rappolstein, v. no 69. — **2146**. Nerlinger. Thann à la fin du XVe s., 22 p.

§ 3.

LORRAINE

Annales de dom Ganneron, v. no 3142. — **2147**. Alberdingk-Thym. Les

ducs de Lotharingie [IXe-XIe s.]. (Extr. *M. Ac. roy. Belg.*). Bruxelles, 4°, 34 p. — Chancellerie de Zwentibold, v. n° 3186. — **2148**. Kröger. Niederlothringen im 12 Jahrh. Dusseldorf, 4°, 60 p. — **2149**. Le Mercier de Morière. Catal. des actes de Mathieu II. Nancy '93. C. R., *R. H.*, 55, p. 115-6; *Polyb. litt.*, 73, p. 330. — **2150**. Germain. Restitut. au duc Mathieu I d'une charte attribuée à Mathieu II. *Journ. Soc. archl. Lorraine*, '94, p. 253-61. — **2151**. Marichal. René II, duc de Lorraine et le douaire de Jeanne de Laval, veuve du roi René *M. Soc. lettres, sc., arts Bar-le-Duc*, 3e sér., 3, p. 65-96. — **2152**. Germain. Charte de Catherine, duchesse de Lorraine, relat. aux dimes de Dampicourt. *Journ. Soc. archl. Lorraine*, '94, p. 261-4. — Famille de Ludres, v. n° 494. — L'anc. droit dans la Lorraine, v. n° 573. — Castrum Vabrense, v. n° 431; Castrum Risia, v. n° 432. — **2153**. Morin. Encore la question des deux Amalaire. *R. Bénédict.*, 11, p. 241-3. — St Nicolas, v. n° 939 et 940. — Ordre de Cluny, v. n° 2120. — **2154**. J. Meier. Die dtsche Sprachgrenze in Lothringen im 15 Jahrh. *Beiträge zur Gsch. d. dtsch. Sprache u. Literat.*, 18, p. 401-2. — **2155**. Witte. Das dtsche Sprachgebiet Lothringens u. seine Wandelungen v. des Festellung der Sprachgrenze bis zum Ausgang des 16 Jahrh. *Forsch. z. dtsch. Landes u. Volkskunde*, 8 (6). — Gringoire, v. n° 1515; Filigranes de papiers lorrains, v. n° 2881; Inventaires des ducs de Lorraine, v. n° 1576; Trésor des chartes de Lorraine, v. n° 2923; Chancellerie des ducs de Lorraine, v. n°s 3186 et 3187; Sigillogr., v. n° 3196; Héraldique, v. n°s 3218 à 3221; Numism., v. n° 3321.

Moselle. — **2156**. Barthélemy. Les sépultures franques de Cosnes. *Journ. Soc. archl. Lorraine*, '94, p. 90-4. — Metz : Chanson de Petit-Jean, XIIIe s., v. n° 1470; Bbth. (mss.), v. n° 2968; Archives, n° 2927; Monnaies des évêques, v. n° 3323. — **2157**. Watrinet. Notice sur Morhange. *B. Soc. archl. Lorraine*, 44, p. 211-72. — Sablon : Numism. romaine, v. n° 3264. — Sarreguemines et Rouhling : Musée et fouilles, v. n° 3062. — **2158**. Nau. Notice sur Tiercelet. *Journ. Soc. archl. Lorr.*, '94, p. 40-4. — Urville, v. n° 68.

Meurthe. — Decempagni. Tarquepol. Bbphie, v. n° 2738. — **2159**. (Juste). N.-D. de Froidemont et Bouxières, [illegible] l'anc. pays messin. Nancy, 132 p. — **2160**. Germain. Excursions épigr. L'égl. d'Hammeville. *Journ. Soc. archl. Lorraine*, '94, p. 27-36. — **2161**. Lanz. Liverdun : Essai d'hist. et de géog. [illegible] dicales. *Soc. géog. de l'Est*, '94, p. 1-6. — **2162**. Sorlat. Deux doc. hist. concernant l'anc. châtellenie de Moyen. *M. Ac. Stanislas*, 5e sér., 11, p. [illegible] — Bataille de Nancy, n°s 345 et 346. — **2163**. Badel. De Callot à Jean Lamour [Etude sur le vieux Nancy]. Nancy, in-18, 36 p. — **2164**. Lefebvre. Le marquisat de Noviant-aux-Prés et ses orig. *B. Soc. archl. Lorraine*, 44, p. [illegible]-464. — **2165**. Didrit. Etude archl. et hist. sur Sion-Vaudémont en Lorraine. Nancy, 125 p. — **2166**. Eude. A propos d'un tombeau de la cathédr. de Toul. *Notes d'art et d'archl.*, '94, p. 167-8.

Meuse. — **2167**. Jadart. Excursion dans l'Argonne. *R. Champagne et Brie*, '94, p. 15-44, 101-8. — Barrois : Anciens chants, v. n° 1639; Héraldique, v. n°s 3220 et 3221; Numism., v. n° 3324. — **2168**. Inscript. commémorat. en l'honneur de dom Remi Ceillier (1688-1761) dans l'égl. N.-D. de Bar-le-Duc. *M. Soc. lettres, sc., arts Bar-le-Duc*, 3e sér., 3, p. [illegible] et pl. — **2169**. Germain. La maison de Commercy d'après M. Prost. *Journ. Soc. archl. Lorraine*, '94, p. 208-24. — **2170**. A. Benoit. Inscript. du dép. de la Meuse. I. Arrondt de Commercy. *M. Soc. lettres, sc., arts Bar-le-Duc*, 3e sér., 3, p. 97-128. — **2171**. L. Maxe-Werly et E. Pierre. Dalle funéraire de Jean de Troussey, abbé d'Evaux, mort en 1404. *M. Soc. lettres, sc., arts Bar-le-Duc*, 3e sér., 3, p. 41-7 et pl. — **2172**. Benoit. Note sur l'abb. de Ste-Hoïlde. *M. Soc. lettres, sc., arts Bar-le-Duc*, 3e sér., 3, p. 49-64. — **2173**. Germain. Georges de La Trémoille, comte de Ligny. Invent. du chât. de Ligny en Barrois (1481). *Journ. Soc. archl. Lorraine*, '94, p. 234-9. — **2174**. Laurent. Les roches, l'abb., le sépulcre de Saint-Mihiel. Nancy, 22 p. C. R. *Ann. de l'Est*, '95, p. 133-7. — **2175**. C. Bonnabelle. Notes sur Naives-devant-Bar et les comtes du Châtelet. Bar-le-Duc, 16 p. — **2176**. Bonnabelle. Notes sur Savonnières-en-Woëvre et les seigneurs

de la maison de La Tour. Bar-le-Duc, 24 p. — **2177**. Chevelle. Doc. hist. sur la châtellenie de Veaucouleurs, I. Saint-Nicolas de Septfonds. Nancy, '92. C. R. *Ann. de l'Est*, '94, p. 107. — **2178**. Gabriel. Verdun au XIe s. Verdun, '91, in-16. C. R. *Parisot*, *Ann. de l'Est*, '94, p. 263-6. — **2179**. Labande. La charité à Verdun. Hist. des Etabliss^ts hospitaliers et Institutions charitables dans cette ville depuis leur fondat. jusqu'à 1789. Verdun, 4°, 99 p. C. R. *Ann. de l'Est*, '95, p. 481-2. — Verdun : Invent. arch. comm^ales, v. n° 2942; Invent. arch. hospital., v. n° 2943; numism., v. n°s 3319 et 3320.

Vosges. — Géog. hist., v. n° 429. — Le Donon, v. n° 428. — **2180**. Olivier. Fontenoy-le-Château. *Ann. Soc. émulat. Vosges*, '94, p. 1-441. — **2181**. ehin. Gérardmer à travers les âges. II, Adm^on locale. *B. Soc. philomat. osgienne*, '93-'94, p. 5-180 (tir. à part. aint-Dié, 333 p.). — **2182**. Guyot. La ommunauté des Enfants-Prêtres et l'Inentaire des donations de la paroisse de irecourt. *M. Soc. archl. Lorraine*, 2. C. R. *Tranchant*, *B. Sc. économ. omité trav. hist.*, '93, p. 271-5. — Neufhâteau : Catal. Bbth. (mss.), v. n° 2982. — Remiremont : Paganisme, n°s 998 et 99. — **2183**. Fournier. Le fondateur e l'abb. de Senones [St Gondebert]. *nn. de l'Est*, '94, p. 417-24. — **2184**. ecouv. archl. faite près de Xertignyn-Vosges en 1755. Saint-Dié, 7 p.

§ 4.

CHAMPAGNE

Chronique de l'abb. de Signy, v. ° 1117. — Foires de Champagne, v. ° 460. — **2185**. Sée. Etude sur les lasses serviles en Champagne, du XIe u XIVe s. *R. H.*, 56, p. 225-252. — Léende, v. n° 721. — Bbth. Nat. : Collect. e Champagne, v. n° 2970; Collect. Le ellier, v. n° 2971.

Ardennes. — Bbphie, v. n° 2799. — **2186**. Drs Vincent et Guelliot. Les localités ardennaises disparues : Sirenne, le, Ebhilonge, Tholine. *R. h. ardenaise*, '94, p. 115-7, 201-14. — Tribune de l'égl. d'Aire, v. n° 2202. — **2187**. Graffin. Les fouilles de Belval (sculpt. gallo-rom.). Charleville, 19 p. C. R. *Corresp^ce hist. et archl.*, '94, p. 82. — Pillage de Château-Porcien (1411), v. n° 217. — Chaumont-Porcien : St Berthauld, v. n° 881. — **2188**. Boizet. Hist. d'Ecordal. Attigny, 115 p. C. R. *R. d'Ardenne et Argonne*, '95 (mars-avr.). — **2189**. Roland. Notes sur la seigneurie de Haybes. *R. h. ardennaise*, '94, p. 49-70. — **2190**. Pierre tombale d'Alard de Chimay, seign. de Haybes (XIIIe s.), dans l'égl. de Molhain. *R. h. ardennaise*, '94 (2), planche. — Charte de Lançon, v. n° 579. — **2191**. Alexandre. Hist. de Saint-Loup-Terrier. Saint-Loup-Terrier. C. R. *R. h. ardennaise*, '95 (janv.-fév.). — Charte de Manre, v. n° 580. — **2192**. Inscript. commémorat. de St Remi et de Clovis (496) et de St Bernard (1135) au chât. de Montaubois. *R. h. ardennaise*, '94, p. 283-4. — **2193**. L. Demaison. Le « Palatium » de Montcy. *R. h. ardennaise*, '94, p. 191-6. — **2194**. Golfart. Précis d'une hist. de la ville et du pays de Mouzon. Arcis-s.-Aube, 396 p. (Extr. *R. Champagne et Brie*.) — Mouzon : Numism., v. n°s 3316 et 3317. — **2195**. Pellot. Cession du village d'Ossogne par le prieur d'Arnicourt au maïeur de Dinant. *R. h. ardennaise*, '94, p. 217-9. — Réthel : Bbphie, v. n° 2800. — **2196**. Handecœur. Qques chartes concernant les c^tes de Réthel et archev. de Reims (1253-1405) [Brit. Mus.]. *R. h. ardennaise*, '94, p. 75-7. — Arch. de Réthel à Monaco, v. n° 2929. — Sedan : Invent. arch. en 1707, v. n° 2940. — Charte de Vendresse, v. n° 578.

Marne. — Torques gauloises dans la Marne, v. n° 1870. — Châlons-sur-Marne : Etat civil, v. n° 2944; Imprimerie, v. n° 2868; Catal. Bbth. (mss.), v. n° 2958; Numism., v. n° 3320. — **2197**. Jacquesson. Notice sur l'égl. de Dormans. *M. Soc. agric., commerce.. Marne*, '93, p. 191-209. — Epernay : Catal. bbth. (mss.), v. n° 2982. — **2198**. Simonnet. Petite collect. vitryate. Notice sur la comm. de Landricourt. Vitry-le-Fr., VI-156 p. — **2199**. Menu. Fêtes franco-russes. La Russie et le pays rémois (1048-1893). Reims, 4°. — Reims : G. de Cent-Ans, v. n° 188; Jeanne d'Arc, v. n° 280. — **2200**. Thiriou. La populat. de deux paroisses de Reims en févr. 1422. *Trav. Ac. Reims*, 91, p. 201-11. — Doc. d'hist. ecclés., v. n°s 1776, 2196. — **2201**. Notes pour servir à l'hist. des monast. bénéd. de la prov. de Reims.

R. Bénédict., 11, p. 36-8, 136-9. — Anciens usages dans les égl. de Reims, v. n° 664. — Guillaume II de Joinville, archev. de Reims, v. n° 2230. — **2202**. Jadart. Jacques le Vavasseur, chanoine de Reims au XVI° s. et la tribune peinte de l'égl. d'Aire (Ardennes). *Trav. Ac. Reims*, 93, p. 293-315 et pl. — **2203**. H. de Villefosse. Inscript. romaine trouvée à Reims. *B. Soc. Antiq. Fr.*, '94, p. 215. — **2204**. Morel. Note sur une partie de stèle romaine trouvée à Reims. *Trav. Ac. Reims*, 93, p. 179-81. — Foudre de Jupiter à Reims, v. n° 1000. — **2205**. L. Morel. Fragment de bas-relief en marbre blanc, trouvé près de la porte Mars, à Reims. *Trav. Ac. Reims*, 93, p. 177-9. — **2206**. A. Gosset. La cathédr. de Reims, f°, 88 p. C. R. *R. Champagne et Brie*, '94, p. 896. — **2207**. Demaison. Les architectes de la cathédr. de Reims. *B. archl. Comité trav. hist.*, '94, p. 3-40. C. R. *Enlart*, *Moy. A.*, '95, p. 40-1; *Correspce hist. et archl.*, '94, p. 400-1. — Reims : Catal. des imprimés du cabinet de Reims, v. n° 3013; Bbth., v. n° 3014; Imprimerie, v. n° 2867; Bbphiles, v. n° 2877; Ecole de copistes, IX° s., v. n° 3171. — **2208**. Pélicier. C. R. de la monogr. de la ville de Vertus. *Soc. agric., commerce Marne*, '93, p. 80-2. — **2209**. Chevallier. Le Con de Ville-en-Tardenois artistique et monumental. *Trav. Ac. Reims*, 92, p. 151-63. — **2210**. Pouillat d'Island. Petite collect. vitryate. Contribut. à l'hist. de l'anc. Vitry. Vitry-le-Fr., 44 p. — **2211**. Néret. Notes sur les établissts de charité de Vitry-le-François. Vitry-le-Fr., 163 p.

Aube. — **2212**. Fichot. Statist. monument. de l'Aube, III. Troyes, 558 p. C. R. *D'Arbois de Jubainville*, *R. crit.*, 39, p. 268-70. — **2213**. Le Clert. Archl. départle. *M. Soc. ac. Aube*, 57, p. 345-65. — **2214**. Diette. Notice hist. sur Boulages. *M. Soc. ac. Aube*, 57, p. 167-271. — **2215**. Pétel. Notice hist. sur la comm. d'Essoyes. Troyes, 560 p. C. R. *Polyb. litt.*, 73, p. 326-7; *R. Champagne et Brie*, '94, p. 747-8. — **2216**. Le Clert. Deux chartes de l'abb. de Mores [1171 et 1183]. *M. Soc. ac. Aube*, 57, p. 97-101. — Troyes : Jeanne d'Arc, v. n° 279; Inventaire des égl., v. n° 1575.

Haute-Marne. — Bbphie, v. n° 2801. — **2217**. A. Roserot. Répert. [illegible] la Hte-Marne, II. Catal. des actes [illegible] *Champagne et Brie*, '94, p. 167-77. [illegible] Archives de la Hte-Marne : Diplômes [illegible] sceaux carol., v. nos 2925 et 2926. — **2218**. Allmer. Fragment faisant mention [illegible] Viennois (Bourbonne-les-Bains). *R. épigr. Midi Fr.*, '94 (75), p. 307. — Bourbonne-les-Bains : Catal. Bbth. [illegible] v. n° 2982. — **2219**. Royer. [illegible] le village de Bourg. *B. Soc. hist.* [illegible] *Langres*, 4, p. 55-60. — **2220**. Didier. Le monast. de La Chapelle-aux-[illegible]ches. *M. Soc. lettres, sc., arts Saint-Dizier*, 7, p. 601-37. — **2221**. Rosse-lot. Notes hist. et généal. sur les seign[illegible] de Chaumandel et de Passeloup. *R. Champagne et Brie*, '94, p. 400-22, 558-[illegible], [illegible]-42, 847-61. — **2222**. Froussard. Le grand pardon de Chaumont-en-Bassigny. *Trav. Ac. Reims*, 94, p. 183-201. — **2223**. Piot. Cirey-le-Château. *M. Soc. lettres, sc., arts Saint-Dizier*, 7, p. 41-[illegible]. — **2224**. Bonvallet. La prévôté [illegible] Coiffy-le-Châtel (suite). *R. Champagne et Brie*, '94, p. 45-53, 81-101, [illegible], 347-92, 505-58, 692-707, 882. — **2225**. Allmer. Fragmt d'épitaphe à [illegible]. *R. épigr. Midi Fr.*, '94 (75), p. [illegible]. — **2226**. H.-F. Delaborde. [illegible] Joinville et les seign. de Joinville [illegible] d'un catal. de leurs actes, XI-[illegible] p. C. R. *A. Vidier*, *Moy. A.*, '95, p. 15-[illegible]; *Viard*, *Polyb. litt.*, 74, p. 35-[illegible]; *[illegible] univers.*, 20 juin '95. — **2227**. Ro[illegible]. Seize chartes inéd. de Jean de Joinville, IV-20 p. et pl. C. R. *Correspce hist. et archl.*, '94, p. 363. — **2228**. H. [illegible]. Deux chartes inéd. de Jean, [illegible] de Joinville. Joinville, 5 p. et 2 pl. — **2229**. Suchier. Urkunde Joinville[illegible]. *[illegible] f. rom. Philol.*, 18, p. 430-1. — Joinville : Conseil d'Acre, v. n° 1[illegible]; [illegible] de St Louis, v. nos 1431, 31[illegible], 3125. — **2230**. Humblot. Guillaume II de Joinville, év. de Langres, [illegible] Reims. *R. Champagne et Brie*, '94, p. 486-505. — Orig. de la [illegible] de Langres, v. n° 581. — **2231**. [illegible] Juridiction temporelle des év. de Langres. *Correspce hist. et archl.*, [illegible] p. 315-6. — **2232**. R. P. Vignier. Décade hist. du dioc. de Langres, II. Langres, 602 p. — Langres : [illegible] mieux, v. n° 869. — **2233**. [illegible]. Notice hist. sur La Neuville-[illegible]. *R. Champagne et Brie*, '94, p. [illegible]. — **2234**. Gillet. Pierre tombale [illegible]

Claude de Noyers (1403) à Thonnances-les-Joinville. *B. Soc. Antiq. Fr.*, '94, p. 311-3.

§ 5.

FRANCHE-COMTÉ

Biblioth., v. n° 2804. — **2235**. Boissonnet. La magistrature en Fr.-Comté av la Révolut. *B. Soc. Poligny*, '94, p. 171-6, 197-201, 303-4, 334-5. — Industrie du sel, v. n° 462. — Ordre de Cluny, v. n° 2120. — Conte, v. n° 722. — Chants pop., v. n° 1640. — Patois, v. n° 1182. — Toponomast., v. n° 415.

Haute-Saône. — Echenoz-la-Meline : Numism., v. n° 3250. — **2236** Gauthier. Notes archl. et épigr. sur l'égl. abbatiale de Faverney. *B. Soc. agric., sc., arts H.-Saône*, '94, p. 99-127. — **2237**. Gasser. Notice sur la grotte dite La-Baume-Noire à Frétigney. *B. Soc. agric., sc., arts H.-Saône*, '94, p. 85-99. — **2238**. Baumont. De Luxoviensium abbatum potestate et quomodo luxoviensis terra comitatui Burgundiæ adjuncta fuerit. Nanceii, 113 p. C. R. *Catal. des thèses* (*Mourier et Deltour*), '93-4, p. 36; *R. crit.*, 38, p. 65-6; *Ann. de l'Est*, '94, p. 434-6. — **2239**. Malnory. Quid Luxovienses monachi discipuli sancti Columbani ad regulam monasteriorum atque ad communem ecclesiæ profectum contulerint. VIII-190 p. — **2240**. Pfannenschmid. Verbruderungsbrief zwischen den Klöstern Murbach u. Luxeuil (1234). *Ztsch. f. d. Gesch. d. Oberrheins*, '94, p. 175-6. — S Colomban, v. n°s 888 et 889. — **2241**. Lombart. Un livre sur Noroy-le-Bourg. *M. Ac. Besançon*, '93, p. 160-74. — **2242**. Perchet. Le culte à Pesmes. Besançon, '93. C. R. *R. Q. H.*, 55, p. 326; *Ann. Fr.-Comtoises*, 6, p. 147-9. — **2243**. Gauthier et de Beauséjour. L'Egl. paroissiale de Pesmes. Caen, 44 p.

Doubs. — Arch. du Doubs, v. n° 2919. — **2244**. Mallié. Les promenades pub. à Besançon. *Ann. Fr.-Comtoises*, 6, p. 81-100, 193-209. — Besançon : S Ferréol et S Ferjeux, v. n° 899, Catal. Bibl. (incunables), v. n° 2988; Musée, v. n° 3021. — Patois de Bournois, v. n° 1183. — La cité des Séquanes, v. n° 412. — **2245**. Meynier. Essai hist. sur Ornans. *M. Soc. émulat. Doubs*, '93, p. 203-58. — **2246**. Suchet. Hist. de de deux villages : Vuillafans et Montsegoye. I. La paroisse et la commune. Besançon, 62 p.

Jura. — Tables des Mém. Soc. d'émulat., v. n° 2829. — **2247**. Brune. Les égl. romanes et l'architect. relig. dans le Jura. Caen, 46 p. — Saint-Amour : S Amator et S Viator, v. n° 877. — **2248**. Robert. Fonderie gauloise de Briod. *M. Soc. émulat. Jura*, '93. C. R. *Anthropol.*, 5, p. 91-2. — **2249**. Dom Dijon. La cathédr. de Saint-Claude. Lons-le-Saunier, 79 p. C. R. *B. monum.*, '94, p. 385-7; *Ann. Fr.-Comtoises*, 6, p. 393-4. — **2250**. Feuvrier. Notes hist. sur la ville de Dôle. Dôle, in-12, 142 p. C. R. *B. crit.*, '95, p. 151-2. — **2251**. Gauthier et Feuvrier. Les fortificat. de Dôle (1479-XVIIe s.). Caen, 25 p. (Extr. des *C. R. du 58e congr. archl.*, '91.) — **2252**. Pidoux. La confrérie de S-Crépin et S-Crépinien érigée en l'égl. collégiale N.-D. de Dôle. *Ann. Fr.-Comtoises*, 6, p. 360-9. — **2253**. Pidoux. Notice sur la Vieille-Loye. Dôle, '93, in-12. C. R. *Ann. Fr.-Comtoises*, 6, p. 149-50. — **2254**. Cte de Dion. La Maison-forte d'Orchamps. Caen, 13 p. (Extr. des *C. R. du 58e congr. arch.*, '91).

§ 6.

BOURGOGNE

S Louis en Bourgogne, v. n° 127. — **2255**. E. Petit. Hist. des ducs de Bourgogne de la race Capétienne. T. V. Dijon, XIV-511 p. (Soc. Bourguign. de géogr. et d'hist.) C. R. A. Molinier, *R. H.*, 57, p. 125-7. — **2256**. Claudon. Un séjour de Philippe le Hardi, duc de Bourg. *Correspce hist. et archl.*, '94, p. 336-8. — Ch. le Téméraire, v. n°s 337 à 346. — Pièce de vers (XVe s.) pour Nicolas Rolin, chancel. de Bourg., v. n° 1213. — **2257**. Remy. La légende de Philippe Pot. *B. d'hist. et archl. relig. dioc. Dijon*, '94, p. 6-10, 42-51. — Famille de Vézon, v. n° 503. — Ordre de Cluny, v. n° 2120. — Juifs en Bourg., v. n° 1022. — **2258**. Gauthier. Sépult. dites burgondes, contribution à leur classification. *M. Soc. émulat. Doubs*, '93, p. 196-202. — **2259**. Perrault-Dabot. L'art en

Bourg., 228 p. C. R. *Enlart*, *Moy. A.*, '94, p. 57-60, et *R. art chrét.*, '94, p. 162-4 et carte; *Monde*, 6 mars '94. — Numism., v. nos 3325 à 3328.

Yonne. — **2260**. Dufour. Le port au plâtre et l'égl. d'Appoigny. *B. Soc. hist. Paris*, '94, p. 61-2. — **2261**. Molard. Glanures d'hist. auxerroise. *B. Soc. sc. Yonne*, 48, p. 5-53. — St Didier, év. d'Auxerre et l'Albigeois, v. no 404. — **2262**. Allmer. Inscript. d'Auxerre. *R. épigr. Midi. Fr.*, '94, (73-75), p. 279-81, 307-9. — **2263**. Enlart. Restaurat. du portail d'Avallon. *Indépendt Auxerrois*, 3 déc. '94. — **2264**. Moiset. Avrolles. *B. Soc. sc. Yonne*, 48, p. 141-8. — **2265**. Horson. Notice sur Cheny. *B. Soc. sc. Yonne*, 47, p. 301-33. — Druyes-les-Belles-Fontaines : St Romain, v. no 949. — Égl. de Joigny : Tableau de Dürer, v. no 1592. — **2266**. Chartraire. La chapelle et les chanoines de St-Laurent en l'archevêché de Sens. *B. Soc. archl. Sens*, 16, p. 47-88. — Charte de fondat. de l'abb. de St Pierre le-Vif, v. no 58. — **2267**. Villetard. Souvenirs de l'époque gallo-rom. à Poilly-sur-Serein. *B. Soc. sc. Yonne*, 48, p. 133-9. — Vellaudunum et le combat de Sarry, v. no 17. — Agedicum, Sens, v. no 416. — Docts pour l'hist. ecclés., Sens, v. no 1776. — **2268**. Blondel. Révision critique du catal. des archev. de Sens... Sens, 37 p. (Extr. *B. Soc. archl. Sens.*) Cf. *Univers*, 18 juin '94. — **2269**. Prou. Chronologie des archev. de Sens au xe s. *B. Soc. archl. Sens*, 16, p. 171-4. — Sens : St Gondebert, v. no 2183; Bienheur. Alpaïs, v. no 874; Musée gallo-rom., v. no 3075. — **2270**. Julliot. Les ponts de l'Yonne à Sens, et les moulins du Roy. *B. Soc. archl. Yonne*, 16, p. 97-132. — **2271**. Julliot. Oques anc. maisons de la ville de Sens. *B. Soc. archl. Sens*, 16, p. 88-97. — **2272**. Julliot. Épitaphes des archev. de Sens inhumés dans le sanctuaire et le chœur de la cathédr. et autres inscript. *B. Soc. archl. Sens*, 16, p. 175-289. — **2273**. Chartraire. L'autel de Salazar dans l'égl. de Sens. *B. Soc. archl. Sens*, 16, p. 298-328. — **2274**. Bierry. Notice relig., hist. et statist. sur Tharot. Tours. — **2275**. Pinson. Hist. de l'abb. de N.-D. de Villiers (1220-1669), 191 p. — **2276**. W. Pater. Some great Churches of France. II. Vezelay. *Nineteenth Century*, '94 (I), p. 963-71. — **2277**. Guillon. Les fouilles de Vezelay. *Ami des monum.*, 8, et cf. no 1694. — **2278**. J. Sommet. Deux mots d'hist. loc. à propos de trouvailles [à Vézelay]. *R. de l'Yonne*, 7 juin, 12 juill. '94.

Côte-d'Or. — Toponomast., v. no 411. — Le merveilleux dans l'Auxois, v. no 724. — Musée, v. nos 3028 à 3030. — **2279**. Affre. Le beffroi communal. Son état anc. et son état actuel. *M. Soc. d'hist. et archl. Beaune*, '93, p. 70-138. — **2280**. Aubertin. Note sur deux bas-reliefs gallo-rom. visibles autrefois dans l'église St-Pierre de Beaune. *M. Soc. d'hist. et archl. Beaune*, '93, p. 155-64. — **2281**. Chabeuf. Excurs. à Bèze. *R. art. chrét.*, '94, p. 379-84. — **2282**. Marc. Hist. de Chenove près Dijon. Dijon, '93. C. R. *Polyb. litt.*, 70, p. 316. — Cîteaux, v. nos 1034 et 1035. — La Croisée : Trouvaille monét., v. no 3251. — **2283**. Sellenet. La sainte hostie de Dijon (1433-1794). Dijon, in-32, 59 p. — Trésor de St-Bénigne de Dijon, v. no 1577. — Dijon : Peintures murales, v. no 1601; Bbth., v. no 2959. — **2284**. J. de Baye. Sépult. gaul. de Flavigny. — St Bernard et le chât. de Fontaines-lez-Dijon, v. no 1297. — **2285**. Voillery. Une visite à l'égl. de Meloisey. *M. Soc. d'hist. et archl. Beaune*, '93, p. 145-54. — Armorial nuiton, v. no 3228. — **2286**. Mineure. Pothières et Bagneux-les-Juifs. *B. d'hist. et archl. relig. dioc. Dijon*, '94. — **2287**. Martin. Pulligny. Nancy, '93. C. R. *Ann. de l'Est*, '94, p. 268-70. — **2288**. Bigarne. Excurs. archl. (Savigny, Fontaine-Froide, Bessey-en-Chaume, Clavoillon). *M. Soc. d'hist. et archl. Beaune*, '93, p. 165-95. — **2289**. Dumay. Des orig. de l'égl. de Talmay (Mort et sépult. de St Vallier). *B. d'hist. et archl. relig. dioc. Dijon*, '94, p. 81-125. — **2290**. Germain. Observat. sur les formules d'inscript. des anc. cloches de Vitteaux. *R. art chrét.*, '94, p. 424-8.

Saône-et-Loire. — Arch. dépales, v. no 2939. — Autun : Tables de Soc. éduenne, v. no 2828; Légende, v. no 723. — **2291**. Révérend du Mesnil. Les orig. de Bourbon-Lancy. *B. R. Soc. émulat. Bourbonnais*, '94, p. 105-122.

— **2292**. Allmer. Inscript. rom. de Chalon-sur-Saône. *R. épigr. Midi Fr.*, '93, C. R. *R. celt.*, '94, p. 116-7. — Chalon : Mariage d'Amédée VIII (1393), v. n° 2704. — **2293**. Thiollier. L'art roman à Charlieu et en Brionnais. C. R. *Correspce hist. et archl.*, '94, p. 229. — **2294**. Bruel. Recueil des chartes de l'abb. de Cluny, T. v. : (1091-1210), 4°, 852 p. C. R. *C. R. Ac. Inscr.*, 4e sér., 22, p. 616-9. — Ordre de Cluny, v. nos 1033, 2120 et 2121. — **2295**. Un ivoire du ve s. à Cluny. *Nouvelles de l'Interm. des Cherch.*, '94 (II), col. 113-4. — **2296**. Lex. Le mausolée de Louis de Valois, cte d'Angoulême dans l'égl. de La Guiche, 11 p. — **2297**. Canat de Chizy. Cartul. du prieuré de St-Marcel-lès-Chalon [ixe-xiie s.]. Chalon-sur-Saône, vii-152 p. (Pub. Soc. d'hist. Chalon-sur-Saône.) — **2298**. De Charmasse. L'Égl. collégiale de la Prée-sous-Arcy près Bourbon-Lancy. *M. Soc. Éduenne*, nouv. sér., 22, p. 181-211. — **2299**. X. B. de M. La vierge de Paray-le-Monial. *R. art chrét.*, '94, p. 519-21. — **2300**. Picard. Les jardins du chât. de Rouvres au xive s. *M. Soc. Éduenne*, nouv. sér., 22, p. 157-81. — **2301**. Pérot. Découv. archl. à Villeneu. *Correspce hist. et archl.*, '94, p. 286-7.

Ain. — Usages ruraux de la Bresse et des Dombes, v. n° 567. — Dombes : Numism., v. n° 3297. — **2302**. E. Cuaz. Recherches hist. sur Izernore (Ain), son étymol., son temple, ses monnaies. Lyon, 163 p.

III. Centre.

Chemins gaulois et romains entre la Loire et la Gironde, v. n° 437.

§ 1.

TOURAINE

Indre-et-Loire. — Archl. préhist., v. n° 1697. — **2303**. Spont. Doc. relat. à la reconstruct. du château d'Amboise (1495-8). *Correspce hist. et archl.*, '94, p. 367-72. — Résidences roy. des bords de la Loire, v. n° 2312. — **2304**. De Beaumont. La villa gallo-rom. de Chatigny. *Correspce hist. et archl.*, '94, p. 228-9. — **2305**. Notice sur le donjon et les divers monum. hist. de Loches. Tours, in-32, 63 p. — Loches : Catal. Bbth. (mss.), v. n° 2982. — **2306**. Lesourd. Les registres de délibérat. municip. de Montbazon. Tours, 55 p. — Tours : St Martin, v. nos 937, 938. — **2307**. L. de Grandmaison. Cartul. de l'archev. de Tours, II. Tours, 508 p. (*M. Soc. archl. Touraine*, 38). — **2308**. Dumas. De Joscii Turonensis archiepiscopi vita (1157-1173), xv-96 p. — **2309**. Palustre. Arc de triomphe romain et anc. stalle capitulaire de St-Julien à Tours. *B. Soc. Antiq. Fr.*, '94, p. 79. — **2310**. De Morry. Le chât. de Veaujours et ses seign. *R. h. de l'Ouest*, '94, p. 555-579.

§ 2.

ORLÉANAIS

Les Anglais (1421-8), v. n° 223. — Linguistique, v. n° 1178. — **2311**. Pérot. Une statuette représentant le fleuve de Loire au IIe s. *B. Soc. archl. et hist. Orléanais*, 10, p. 543-5. — Archl. préhist., v. n° 1696. — **2312**. De Croy. Nouv. doc. sur l'hist. de la création des résidces roy. des bords de la Loire, 218 p. C. R. *Polyb. litt.*, 71, p. 412; *R. Q. H.*, 57, p. 327-8; *Correspce hist. et archl.*, '94, p. 203.

Loir-et-Cher. — **2313**. Genabe. Observat. sur plusieurs points d'hist. loc. *Loir-et-Cher*, p. 12-5. — **2314**. O. Blanchard. Notice sur Baillon. *Loir-et-Cher*, '94, col. 227-40, 272-83, 329-34. — Blois : Communauté des habitants, v. n° 583; Charte de 1196, v. n° 584; Cordonniers, v. n° 611; Glossaire blaisois, v. n° 1179; Arch. Chambre des comptes, v. n° 2911; Catal. bbth. (mss.), v. n° 2982. — **2315**. Le prieuré de Lancôme et la seigneurie de Rincé (fin). *Loir-et-Cher*, '94,

col. 1-12. — **2316**. Robert. Notes sur le pèlerinage de St-Laurent à Chailles. *Loir-et-Cher*, '94, col. 161-77, 193-204. — **2317**. De La Vallière. Notice hist. sur la terre de Châteaurenault. *Loir-et-Cher*, '91, col. 65-77, 120-4. — **2318**. Plat. Cartul. abb. roy. du Lieu-N.-D.-lez-Romorantin. Romorantin, '92. C. R. *B. crit.*, '94, p. 66-7; *U. Chevalier*, *Polyb. litt.*, 70, p. 446-7. — **2319**. De La Vallière. Seigneurs du Plessis-Saint-Martin, paroisse de Diezvy-le-Rahier [depuis 1180]. *Loir-et-Cher*, '94, col. 289-306. — **2320**. C. Métais. Le nécrologe de Pontlevoy [ms. bibl. Blois: Martyrol. d'Usuard, évangiles, règle St Benoît, obituaire de l'abb., chartes d'assoc. spirit., xve s.]. *B. Soc. archl. et hist. Orléanais*, 10, p. 545-55. — **2321**. De Saint-Venant. Rapport sur une excurs. archl. à Pray. *B. Soc. archl. Vendômois*, 33, p. 172-89. — **2322**. G. Vallois. Catal. d'officiers, fonctionnaires et notables de Romorantin. *Loir-et-Cher*. '94, col. 20-5, 36-42, 78-81. — **2323**. De Sainte-Catherine. Hist. de l'abb. de Selles. *Loir-et-Cher*, '94, col. 25-30, 50-65, 91-4, 124-8, 138-59, 185-91, 213-23, 247-56, 284-8, 335-52, 374-7. — **2324**. Toublet. Le testam^t d'un chanoine de Trôo [xve-xvie s.]. *R. h. et archl. Maine*, 35, p. 171-87. — Coutume de Vendôme, v. n° 568. — **2325**. C. Métais. Cartul. de l'abb. de la Trinité de Vendôme, I, II, 435 et 519 p. (Arch. h. de Saintonge et Aunis.) C. R. *Chavanon*, *R. H.*, 55, p. 156-7; *Etudes relig.* (*bbph.*), '94, p. 359; *R. bénédict.*, '94 (5); *Correspce hist. et archl.*, '94, p. 32. — **2326**. Trémault. Cartul. de Marmoutiers pour le Vendômois, '93. C. R. *C. R. Ac. Inscr.*, 4e sér., 22, p. 495-8. — Templiers et Hospitaliers dans le Vendômois, v. n° 1045. — Glossaire du Vendômois, v. n° 1177. — **2327**. De Marsy. Le Vendômois et ses monum. hist. *Congr. archl. de Fr.*, '92, p. 286-301. — **2328**. Mis de Rochambeau. Le Vendômois. Epigr. et iconogr., I, '89, II, '94, 800 p. C. R. *B. monum.*, '94, p. 323-37.

Eure-et-Loir. — Famille Bureau de La Rivière, v. n° 480. — **2329**. Dalles tumulaires et pierres tombales d'Eure-et-Loir. Livr. 1-6. Chartres, 4° (Soc. archl. Eure-et-Loir). — Invent. arch., v. n° 2920. — Anglais dans la Beauce chartraine (1421-8), v. n° 223. — **2330**. Lefebvre. Etude supplément. pour le chap. iv de la « Notice sur le château d'Auneau », 32 p. — **2331**. Tableau de la ville de Chartres en 1750 (suite). *B. Soc. archl. Eure-et-Loir*, '94. — Fulbert de Chartres et martyrologe de l'égl. de Chartres, v. n° 1285. — **2332**. Merlet. Fouilles dans la cathédr. de Chartres. *M. Soc. archl. Eure-et-Loir*, '94, p. 289-302, et *B. archl. Comité trav. hist.*, '94, p. 62-5. — **2333**. E. Le Blant. Les inscript. du camée dit « le Jupiter du trésor de Chartres ». *R. numism.*, '94, p. 183-93. — **2334**. Cuissard. Chronol. des vic^tes de Châteaudun (900-1395). Châteaudun, 103 p. *B. Soc. dunoise-suppl^t*, '94. — **2335**. Vte de Souancé. Abb. roy. de N.-D.-des-Clairets. Hist. et Cart. [Bibl. nat. 17140] (1202-1790). Vannes, 345 p. C. R. *Polyb. litt.*, 73, p. 331-2. — **2336**. Amblard. Fouilles de Thivars-Loché. *Congr. archl. de Fr.*, '92, p. 227-34. — **2337**. Chrétien. Notice hist. sur la commune de Villemeux. *M. Soc. archl. Eure-et-Loir*, '94, p. 302-4.

Loiret. — **2338**. Desnoyers. Etat des études archl. dans le dép^t du Loiret. *Congrès archl. de Fr.*, '92, p. 139-51. — **2339**. Dumuys. Le cimetière franc de Briarres-sur-Essonne. *Congr. archl. de Fr.*, '92, p. 177-227. — **2340**. Excurs. à La Chapelle-Saint-Mesmin, Beaugency, Meung-sur-Loire et Cléry. *Congr. archl. de Fr.*, '92, p. 49-57. — **2341**. Excurs. à Châteauneuf-sur-Loire, Saint-Benoît, Germigny et Chécy. *Congr. archl. de Fr.*, '92, p. 83-99. — **2342**. Jarossay. Hist. de l'abb. de Fontaine-Jean (1124-1790). Orléans, viii-383 p. (Extr. *Ann. Soc. archl. et hist. Gâtinais*, '91-3). C. R. *Polyb. litt.*, 73, p. 329-30. — **2343**. Cuissard et Baudet. L'égl. de Germigny-des-Prés. *Congr. archl. de Fr.*, '92, p. 246-72. — **2344**. Guerrier. Genabum : Nouv. étude. *M. Soc. archl. et hist. Orléanais*, 25, p. 391-561, 693-6. — Gien : Catal. bibl. (mss.), v. n° 2982 ; Numism. féod., v. n° 3329. — Montargis : Invent. somm. des arch., v. n° 2930. — **2345**. Cuissard. Election de Guillaume de Bussy, év. d'Orléans, et principaux actes de son épiscopat (1238-1258). *M. Soc. archl. et hist. Orléanais*, 25, p. 561-620. — Siège d'Orléans, Jeanne d'Arc, v. n°s 272-278. — Professeurs orléanais du xie et

XIIe s., v. n° 1231; Jean de Mâcon, v. n° 1365; Boiseries peintes, v. n° 1599; Vitraux, v. n°s 1622 et 1623; Bbth., v. n° 2946; Musée, v. n° 3045. — **2346**. Jarry. Un monum. inconnu élevé à Jeanne d'Arc par la ville d'Orléans [XVe s.]. *M. Soc. archl. et hist. Orléanais*, 25, p. 29-51. — **2347**. A. Saint-Paul. Les monum. d'Orléans. *Congrès archl. de Fr.*, '92, p. 154-62. — **2348**. Visite de l'Hôtel de Ville d'Orléans, de la cathédr. et de la salle des thèses. *Congr. archl. de Fr.*, '92, p. 38-44. — **2349**. Excurs. à Pithiviers, Yèvre-le-Chatel et Malesherbes. *Congr. archl. de Fr.*, '92, p. 105-13. — Les armes de Pithiviers, v. n° 3226. — **2350**. Prou. Antiquités romaines trouvées au lieu dit la Ville de Gaunes. *B. Soc. Antiq. Fr.*, '94, p. 195-8.

§ 3.

BERRY

Jeanne d'Arc en Berry, v. n°s 276 à 278. — Ste Solange, v. n° 952. — **2351**. Rouchon. Paysages et monum. du Berry. Livr. CCXXV-VI, f°, 6 et 8 p.

Cher. — Bourges : Université XVe s., v. n° 1232. — **2352**. Bournichon. Hist. hôpital général de la Charité de Bourges et des sœurs hospitalières. Saint-Amand, IX-393 p. — **2353**. De La Guère. La léproserie de Bourges. *Congr. archl. de Fr.*, '92, p. 234-46. — **2354**. Clément. En Berry. La cathédr. de Bourges. Saint-Amand, VI-284 p. — **2355**. Espérandieu. Inscript. romaines découv. à Bourges. *R. épigr. Midi Fr.*, '94 (73), p. 277-9. — Musée de Bourges, v. n°s 3023, 3024. — **2356**. F. Deshoulières. Extr. des registres paroissiaux de Touchay. Saint-Amand, in-16, 40 p. — **2357**. Buhot de Kersers. Hist. et statist. monum. du dép^t^ du Cher. XXX. C^on^ de Vailly. Bourges, p. 237-97, 1 carte et 13 pl. — **2358**. M. de Laugardière. Hist. du pays de Villequiers, '92. C. R. *R. Q. H.*, 55, p. 328-9.

Indre. — Glossaire du Bas-Berry, v. n° 1184. — **2359**. Clément. Aigurandes et ses sanctuaires. Châteauroux. — **2360**. Cte de Marsy. Le prétendu tombeau de Guill. de Flavy à Bélabre. *Corresp^ce^ hist. et archl.*, '94, p. 278-9, et *Procès-verbaux Soc. hist. Compiègne*, '94, p. 109-11. — **2361**. Pierre et Crausot. Le prétendu tombeau à Guill. de Flavy à Bélabre. *B. du Musée de Chateauroux*, 1 oct. '94, 11 p. — Guill. de Flavy à Compiègne, v. n°s 281, 282. — **2362**. De Beaumont. La villa gallo-rom. de Cony. *Corresp^ce^ hist. et archl.*, '94, p. 228. — Issoudun : St Patrice et Ste Brigide, v. n° 944.

§ 4.

NIVERNAIS

Nièvre. — Numism., v. n° 3331. — **2363**. G. Gauthier. Monogr. de la com^ne^ de Beaumont-la-Ferrière. Nevers, '92. C. R. *Polyb. litt.*, 70, p. 316-7. — **2364**. G. Gauthier. Notice sur la com^ne^ de Saint-Martin-d'Heuille. *B. Soc. Nivernaise*, 16, p. 187-205. — Montaron et Verneuil : Peintures murales, v. n° 1600. — **2365**. De Lespinasse. Villa et bains de l'époque gallo-rom. à Mont, com^ne^ de Béard. *B. Soc. Nivernaise*, 16, p. 171-7. — **2366**. De Lespinasse. Troubles et séditions popul. dans la ville de Nevers en 1490. *B. Soc. Nivernaise*, 16, p. 209-16. — **2367**. De Lespinasse. Le porche ou chapiteau de l'égl. St-Etienne de Nevers. *B. Soc. Nivernaise*, 16, p. 162-70. — **2368**. De Lespinasse. Porche de St-Etienne de Nevers. *B. Soc. Antiq. Fr.*, '94, p. 160. — **2369**. R. L. Le porche de l'égl. St-Etienne de Nevers. *Corresp^ce^ hist. et archl.*, '94, p. 61. — Nevers : Catal. bbth. (mss.), v. n° 2982.

§ 5.

BOURBONNAIS

Allier. — Bbphie, v. n° 2835. — Comptes de l'hôtel pour l'Auvergne et Bourbonnais, v. n° 604. — Maison de Bourbon, v. n° 478. — **2370**. Vente à la duchesse de Bourbon (1268). *Quinzaine Bourbonnaise*, '94, p. 191-2. — **2371**. [F. Chambon]. Le Bourbonnais en 1358. *Quinzaine Bourbonnaise*, '94, p. 328-9. — **2372**. F. Chambon. Comment la duchesse de Bourbon payait ses fournisseurs en 1379. *Quinzaine Bourbonnaise*, '94, p. 372-4. — **2373**. F. Chambon. La fauconnerie des ducs de Bourbon [XVe s.]. *Quinzaine Bourbonnaise*, '94, p. 163-4. — **2374**. Thonié. Vieux livres et vieux auteurs Bourbon-

nais. Moulins. — **2375**. Pérot. Inventaire des découv. archl. faites en Bourbonnais en '93. *B.-R. Soc. émulat. Bourbonnais*, '94, p. 14-25. — Archl. préhist., v. nº 1698. — Bbth. des ducs de Bourbon, v. nº 2947. — **2376**. A. Bertrand. Fouilles dans le dépᵗ de l'Allier [époque gallo-rom.]. *B. archl. Comité travaux hist.*, '94, p. XXXVII. — **2377**. Quirielle. La tombe d'Alix du Breuil (1300). *Arch. hist. Bourbonnais*, '94, p. 205-10. — **2378**. Du Ranquet. Le monast. de Chantelle au point de vue archl. *B.-R. Soc. émulat. Bourbonnais*, '94, p. 128-40. — **2379**. Bletterie et Vayssière. Les châteaux du Chessin et de Montperroux. *Arch. hist. Bourbonnais*, '94, p. 80-3. — **2380**. Pérot. La Nécropole de Coulandon. Moulins. — **2381**. De Bonnevie de Pogniat. Doc. sur les environs de Gannat. *B.-R. Soc. émulat. Bourbonnais*, '94, p. 29-34. — Gannat: Numism. mérov., v. nº 3274. — **2382**. Note sur l'égl. de Saint Menoux. *Quinzaine Bourbonnaise*, '94, p. 359-60. — Moulins : Musée, v. nº 3044. — **2383**. H. de Villefosse. Antiq. romaines trouvées à Neris. *B. Soc. Antiq. Fr.*, '94, p. 202.

§ 6.

AUVERGNE

Appennis mérov., v. nº 530. — Familles de Bonnefoy et Pons de Pouzolle, v. nº 475.

Puy-de-Dôme. — Aydat : Toponomast., v. nº 411. — **2384**. Fillet. Libertés de Châteauneuf-du-Rhône et de Montpensier, 11 p. (Extr. *B. Comité trav. hist.*, '93). — **2385**. Dʳ Coste. Notice hist. sur la ville de Saint-Germain-L'Herm. — **2386**. N.-D. d'Orcival, 320 p. C. R. *R. art chrét.*, '94, p. 344-8; *R. d'Auvergne*, '94, p. 332-5. — **2387**. Jacqueton. Etudes sur la ville de Thiers, I. Communauté des habitants (1272-1789), XV-436 p. C. R. *Ledos*, *B. E. C.*, 56, p. 175-8; *R. d'Auvergne*, '94, p. 480-4.

Cantal. — Villandrando et les écorcheurs de Saint-Flour, v. nº 321. — Praguerie à Saint-Flour, v. nº 326. — **2388**. Boudet. L'Hôtel du consulat de Saint-Flour; ses maîtres et la bourgeoisie sanfloraine au moy. â. *B. hist. de l'Auvergne*, '94, p. 161-255, 262-300.

§ 7.

MARCHE

Creuse. — Réunion de la Marche à la Fr., v. nº 106. — **2389**. Tardieu. Grand Dict. hist. généal. et biogr. de la Hᵗᵉ-Marche. Herment, 4º, 431 p. C. R. *Thomas*, *Ann. du Midi*, 6, p. 225-7; *Giorn. Araldico*, '94, p. 142-3. — Registres marchois, v. nº 2395. — Légendes et superstitions, v. nº 723. — **2390**. F. Autorde. L'hôtel des Moneyroux, dit château des Cᵗᵉˢ de la Marche. *M. Soc. sc. nat. et archl. Creuse*, 2ᵉ sér., 3, p. 392-411. — Portraits marchois, v. nº 1595. — Tapisserie marchoise des neuf preux, v. nº 1658 et 1659. — **2391**. Autorde. Le château de Crozant. *M. Soc. sc. nat. et archl. Creuse*, 2ᵉ sér., 3, p. 472-5. — **2392**. Pérathon. Sᵗ-Jean-la-Cour d'Aubusson. *M. Soc. sc. nat. et archl. Creuse*, 2ᵉ sér., 3, p. 412-441. — **2393**. Lecler. La commune de La Saunière et le château du Terret. *M. Soc. sc. nat. et archl. Creuse*, 2ᵉ sér., 3, p. 442-6.

§ 8.

LIMOUSIN

2394. Arbellot. Nouv. recueil de biographies limousines, Limoges, 44 p. (Extr. *B. Soc. archl. Limousin.*) — **2395**. L. Guibert. Nouv. recueil de registres limousins et marchois, T. I, 284 p. C. R. *Ann. du Midi*, 7, p. 350-2. — **2396**. Fage. Dict. des médecins limousins (suite). *B. Soc. lettres, sc., arts Corrèze (Tulle)*, '94, p. 228-36, 346-55. — Maison de Chabannes, v. nº 482. — **2397**. Le cardinal Pierre de Bagnac [XIVᵉ s.]. *B. Soc. archl. et hist. Limousin*, 42, p. 143-6. — Sᵗ Léonard, ermite en Limousin, v. nº 1809. — Littérature limousine, v. nº 1529. — Archl. préhist., v. nºˢ 1699 et 1700. — **2398**. Imbert. Liste des enceintes du Limousin et des régions voisines. *B. Soc. amis des sc. Rochechouart*, 4, p. 1-8, 58-61, 90-3, 126-30, 141-8. — **2399**. Guibert. Reliquaires limousins. *B. Soc. lettres, sc., arts Corrèze (Tulle)*, '94, p. 470-86. — Portraits limousins, v. nº 1595. — Enlumineurs, calligraphes, parcheminiers limousins, v. nº 2883.

Haute-Vienne. — **2400**. Dʳ Marquet. Le cardin. de Cramaud [XIVᵉ s.],

B. Soc. amis des sc. Rochechouart, 4, p. 149. — **2401**. A. Lecler. Etude sur les souterrains refuges de l'époque gauloise dans le dép^t H^{te}-Vienne. *B. Soc. archl. et hist. Limousin*, 41, p. 225-48. — Sigillographie, v. n° 3202. — **2402**. L. Guibert. Laron. Topogr., Archl., Hist. [x^e-xive s.]. *B. Soc. archl. et hist. Limousin*, 41, p. 1-80. C. R. A. Thomas, *Ann. du Midi*, 6, p. 98-100; *B. Soc. lettres, sc., arts Corrèze* (*Tulle*), '94, p. 111-4. — **2403**. J.-B. Champeval. Chroniques de St Martial de Limoges. Supp^t (vi^e-xiiie s.). *B. Soc. archl. et hist. Limousin*, 42, p. 304-91. — **2404**. Cte de Saud. Anoblissements et nominations par les vic^{tes} de Limoges [xive s.]. *B. Soc. archl. et hist. Limousin*, 41, p. 585-9. — **2405**. Lecler. Nobiliaire de la généralité de Limoges. *B. Soc. lettres, sc. et arts Corrèze* (*Tulle*), '94, p. 55-94, 218-28, 316-30, 504-15. — **2406**. X. B. de Montault. Le spolium de l'évêque de Limoges en 1390. *B. Soc. archl. et hist. Limousin*, 41, p. 369-453; 42, p. 249-303. — St Martial, v. n°s 933 à 936. — **2407**. L'archidiacre Bantardus [vi^e s.]. *B. Soc. archl. et hist. Limousin*, 42, p. 147-8. — **2408**. Bourdery. Souterrain refuge à Limoges. *B. Soc. archl. et hist. Limousin*, 42, p. 555-6. — **2409**. Berthomier. Contribut. à l'étude des fers à hosties du dioc. de Limoges [xiiie s.]. *B. Soc. archl. et hist. Limousin*, 42, p. 226-33 et 5 pl. — **2410**. X.-B. de M. Rectification iconograph. à propos de : Bourdery), Note sur une statuette en émail champlevé de Limoges (du xiie s.). *B. archl. Comité trav. hist.*, '93, p. 256; *Corresp^{ce} hist. et archl.*, '94, p. 186-7. — Numism., v. n° 3334. — **2411**. Bon de Verneilh. Tombes du moy. â. dans le cimetière de Marval. *B. Soc. archl. et hist. Limousin*, 41, p. 282-8 et 1 pl. — **2412**. Lorgue. Hist. de Mortemart. Limoges, '93, in-12. C. R. *Ann. du Midi*, 6, p. 224-5. — **2413**. Lecler. Monogr. du c^{on} de Nieul. *B. Soc. archl. et hist. Limousin*, 42, p. 106-37. — **2414**. Masfrand. Monogr. de Rochechouart. *B. Soc. amis des sc. Rochechouart*, 4, p. 9-16, 47-55, 73-80, 119-26, 158-64. — **2415**. Masfrand. Période romaine (époque lugdunienne). *B. Soc. amis des sc. Rochechouart*, 3, p. 309-13. — **2416**. Dr Marquet. Arrentement des fours de Rochechouart aux habitants (1339). *B. Soc. amis des sc. Rochechouart*, 4, p. 81-6, 109-13. — **2417**. Précigou. Une anc. aurière près de Rochechouart. *B. Soc. amis des sc. Rochechouart*, 3, p. 314-17. — La Valade : Toponomast., v. n° 410.

Corrèze. — Frontière féod. du Périgord et du Bas-Limousin, v. n° 408. — **2418**. Poulbrière. Dict. hist. et archl. du dioc. Tulle, I (A-J). Tulle, xvi-590 p. — Famille de Bort, v. n° 476. — **2419**. Clément-Simon. Notice de qques mss. d'une bibl. limousine [livre de raison, 1356-1376]. *B. Soc. scient., hist. et archl. Corrèze* (*Brive*), '94, p. 147-63. — Monnaie fourrée d'Othon, v. n° 3335. — **2420**. Champeval. Bity. *B. Soc. scient., hist., archl. Corrèze* (*Brive*), '94, p. 289-303. — Chanson du Brivadais, v. n° 1548. — Musée de Brive, v. n°s 3025 et 3026. — **2421**. Rupin. Démolition de l'égl. d'Ayen. *B. Soc. scient., hist. et archl. Corrèze* (*Brive*), '94, p. 346-98; extr. dans *R. art chrét.*, '94, p. 385-9. — **2422**. Laveix. L'abb. de Bonnaigue. *B. Soc. sc., hist., archl. Corrèze* (*Brive*), '94, p. 535-57. — **2423**. Champeval. Saint-Bonnet-la-Rivière. *B. Soc. sc., hist., archl. Corrèze* (*Brive*), '94, p. 445-59. — **2424**. Champeval. Chaleys. *B. Soc. sc., hist., archl.* (*Brive*), '94, p. 591-600. — **2425**. Champeval. Les châteaux de Juillac et Beaufort. *B. Soc. sc., hist. et archl. Corrèze* (*Brive*), '94, p. 25-54. — **2426**. Poulbrière. Les inscript. de al pierre tumulaire de Maschalx et la chasse de St Viance. *B. Soc. sc., hist. et archl. Corrèze* (*Brive*), '94, 229-34. — Titres du chât. de Pompadour, v. n° 2937. — **2427**. Clément-Simon. Arch. hist. de la Corrèze [Pouillé et catal. des évêques de Tulle]. *B. Soc. sc., hist. et archl. Corrèze* (*Brive*), '94, p. 55-87, 205-78, 569-90. — **2428**. Champeval. Cartul. de l'abb. de Tulle (suite). *B. Soc. sc., hist., archl. Corrèze* (*Brive*), '94, p. 165-76, 319-43, 503-20, 658-71. — **2429**. X. Barbier de Montault. Le trésor de la cathédr. de Tulle (xiiie-xve s.). *B. Soc. lettres, sc., arts Corrèze* (*Tulle*), '94, p. 236-44. — **2430**. B. de Montault. Les pyxides émaillés de l'exposit. rétrospect. de Tulle en '87. *B. Soc. lettres, sc., arts Corrèze* (*Tulle*), '94, p. 55-64. — Etats de la vicié de Turenne, v. n° 588.

— **2431**. Champeval. Cartul. d'Uzerche (suite). *B. Soc. lettres, sc., arts Corrèze (Tulle)*, '94, p. 120-34, 166-76, 319-43, 356-63, 516-26. — **2432**. Rupin. Les inscript. de l'égl. d'Uzerche. *R. art chrét.*, 5, p. 235-8. — **2433**. Dr Meilhac. Épigraphie limousine [Inscript. lat. du XIe s. de l'égl. d'Uzerche]. *R. art chrét.*, 5, p. 39-40. — **2434**. Arbellot. Épitaphes de Boson et de Gaubert dans l'égl. d'Uzerche (XIe s.). *B. Soc. lettres, sc., arts Corrèze (Tulle)*, '94, p. 291-301.

IV. Sud-Ouest.

§ 1. *Poitou : 2435-2462.* — § 2. *Angoumois : 2463-2469.* — § 3. *Aunis et Saintonge : 2470-2482.* — § 4. *Guyenne et Gascogne : 2483-2564.* — § 5. *Béarn : 2565-2571.* — § 6. *Cté de Foix : 2572-2577.*

§ 1.

POITOU

Stations méroving. du Sud-Ouest, v. n° 1745.

Bbphie, v. n° 2839. — Documents sur le Poitou dans les Registres du Trésor des Chartes, v. n° 2906. — **2435**. Lettres de rémission. *Arch. hist. du Poitou*, 24 ('93). C. R. *R. Saintonge et Aunis*, '94, p. 149-51. — Dict. des familles du Poitou, v. n° 471. — Renaud de Pons, lieutent en Poitou, v. n° 209. — Chevaliers de St Michel, du Poitou, v. n° 1054. — Proverbes poitevins, v. n° 725. — Hagiographie, v. n° 871. — **2436**. Robuchon et Dujardin. Paysages et monum. du Poitou, f°, '92-3. C. R. *R. art chrét.*, 5, p. 57-63. — **2437**. De Barthélemy. Prétendus puits funér. en Poitou. *B. Soc. Antiq. Fr.*, '94, p. 141-2. — **2438**. H. et P. Beauchet-Filleau. De qques inscript. et épitaphes poitevines. *R. Poitevine et Saintongeaise*, 11, p. 97-112, 161-71, 193-206, 257-65, 321-30. — Héraldique, v. n° 3227. — Numism. gauloise et seigneuriale, v. nos 3257, 3332 et 3333.

Vienne. — Famille de La Trémouille, v. n° 490. — **2439**. Berthelé. Qques anc. textes campanaires du dépt Vienne. *R. Poitevine et Saintongeaise*, 11, p. 206-13. — **2440**. Barbier. Études sur le Châtelleraudais. *M. Soc. Antiq. Ouest*, 16, p. 239-435. — **2441**. De Fouchier. La châtellenie de Chouppes en Mirebalais. *M. Soc. Antiq. Ouest*, 16, p. 33-111. — * **2442**. Tranchant. Note sur le château de Gouzon de Chauvigny. *B. Soc. Antiq. Ouest*, 2e sér., 6, p. 522-3. — **2443**. Barbier. Une enquête au bourg de Saint-Hilaire-de-Poitiers en 1422. *B. Soc. Antiq. Ouest*, 2e sér., 6, p. 480-95. — **2444**. Berthelé. L'inscript. de Gunther et d'Hugo à Saint-Hilaire-de-Poitiers. *R. Poitevine et Saintongeaise*, 11, p. 1-12. — **2445**. Largeault. Épitaphe de Gunther à Saint-Hilaire-de-Poitiers. *R. Poitev. et Saintongeaise*, 11, p. 85-96, 116, 129-37, 225-[illegible] 289-99. — Lusignan, v. nos 173, 726, 158[illegible] 3330. — **2446**. Chevallier. Faits et anecdotes relatifs à l'hist. de Mirebeau, livr. 25-38. Asnières, p. 389-646. — **2447**. Ménard. La Maison-Dieu et le petit séminaire de Montmorillon (1090-1890). Montmorillon, VI-579 p. — Jeanne d'Arc à Poitiers, v. nos 269 à 271. — Charles VII et l'abb. Ste-Croix de Poitiers, v. n° 27[illegible] — **2448**. L. Delmas. Hist. de l'Hôtel-Dieu de Poitiers et de son hospitalisation militaire de 1202 à nos jours. 94 p. — Gilbert de La Porrée, v. n° 1101. — Imprimerie à Poitiers, v. nos 2871 et 28[illegible] Musée, v. n° 3051; Bibl. [illegible] v. n° 2981.

Deux-Sèvres. — Famille [illegible] de Saint-Maixent, v. n° 495. — Numism. mérov., v. n° 3280. — **2449**. Desaivre. Fronton sculpté d'Ardin. [illegible] — **2450**. Desaivre. Hist. de Champdeniers. Niort, VI-323 p. C. R. *Polybl. litt.*, 73, p. 328. — **2451**. Desaivre. Saint-Maxire. Recherches sur une commune rurale. Niort, III-138 p. — **2452**. A. D. Une excursion à Parthenay. *R. Saintonge et Aunis*, 14, p. 275-9. — **2453**. X. Barbier de Montault. Un reliquaire du XIIIe s. à Ste-Radegonde de Pommiers. Caen.

Vendée. — **2454**. De Rochebrune. Études sur les égl. romanes de Vendée.

R. du Bas-Poitou, '94, p. 5-10. — **2455**. De La Nicollière-Teijeiro. Une pierre tombale des Chasteigniers à Aspremont. *B. Soc. archl. Nantes*, 32, p. 105-7. — **2456**. Ballereau. Les puits funéraires du Bernard. *R. Bas-Poitou*, '94, p. 422-8. — **2457**. Teillet. Le cartul. de N.-D. de Challans (suite). *R. h. de l'Ouest* (doc^ts), '94, p. 5-22. — **2458**. Barraud. Monogr. d'une paroisse du marais de Luçon. *R. h. de l'Ouest*, '94, p. 691-729. — **2459**. Vallette. Une découv. archl. à Nalliers. *R. Poitev. et Saintongeaise*, 11, p. 379-80. — **2460**. De Rochebrune. Les nouvelles sépult. gallo-rom. de Nalliers. *R. Bas-Poitou*, '94, p. 502-6. — **2461**. Teillet. Notice sur Saint-Pierre-du-Chemin. *R. Bas-Poitou*, '94, p. 69-94. — **2462**. Loquet. Essai hist. sur le Talmondais [XIe s.-1789]. *R. Bas-Poitou*, '94, p. 329-47.

§ 2.

ANGOUMOIS

Charente. — Patois, v. n° 1185. — Archl. préhist., v. n°s 1692, 1693. — **2463**. Audiat. Les Agesinates (Angoumoisins). *B. Saintonge et Aunis*, 14, p. 21-4. — Rapports des C^tes d'Angoulême et Marche avec l'Anglet. et la Fr. (1152-1328), v. n° 106. — **2464**. Nanglard. Pouillé, hist. du dioc. d'Angoulême, I. Angoulême, XI-684 p. (Extr. *B. Soc. archl. et hist. Charente*). C. R. *R. Saintonge et Aunis*, 14, p. 56. — **2465**. Mallat. Geoffroy de Pompadour [év. d'Angoulême et de Périgueux, XVe-XVIe s.]. *B. Soc. hist. et archl. Périgord*, '94, p. 167-90, 218-36. — Invent. arch. château de Chambes et doc. de la Bbth. Nat., v. n° 2915. — **2466**. Bon de Baye. Le cimetière wisigothique d'Herpes. Angoulême, '92, f°. C. R. *Marignan, Mag. A.*, '94, p. 110-3. — **2467**. Favraud. La Motte-de-Brettes, ou un bourg Taifale en Charente. Angoulême, 15 p. et pl. — **2468**. Fermond. Monogr. du château de La Rochefoucauld et notice sur la ville. *B. Soc. géog. Rochefort*, 16, p. 31-45. — **2469**. Daugibeaud. Une justice seigneuriale au XVe s. à Touvérac. *R. Saintonge et Aunis*, 14, p. 136-48.

§ 3.

AUNIS ET SAINTONGE

Charente-Inférieure. — Table du B. Soc. archives hist., v. n° 2827. — Saintonge pendant Guerre de Cent-Ans, v. n° 199. — Combat des Trente en Saintonge, v. n° 211. — Maison de Pons, v. n° 499. — Monnaies gallo-rom., v. n° 3263. — **2470**. Marcut. Brouage et nos vieux auteurs. *R. Saintonge et Aunis*, '94, p. 32-4. — **2471**. Egreteaud. Notice sur Champagnolles. *Rec. Commiss. Charente-Inf.*, 12, p. 267-95. — **2472**. Capitan. Les pierres closes de Charras, comm^ne de Saint-Laurent-de-la-Prée. *B. Soc. géog. Rochefort*, 16, p. 165-73. — **2473**. G. Cimetière wisigoth. ou mérov. à Ebéon. *R. Saintonge et Aunis*, 14, p. 184. — Atelier monét. de Fouras, v. n° 3300. — **2474**. De Cugnac. Jonzac et Ozillac. (*Arch. hist. Saintonge et Aunis*.) La Rochelle, '93. C. R. *Polyb. litt.*, 70, p. 318. — **2475**. Dr Atgier. Notice sur les chartes seigneur. de l'île de Ré. *B. hist. Comité trav. hist.*, '94, p. 124-34. — **2476**. La M. La Roche-Courbon. *R. Saintonge et Aunis*, 14, p. 348-9. — **2477**. Labat. Doc^ts sur la ville de Royan et la tour de Cordouan (1481-1789). 3e rec. Bordeaux, 4°, XVIII-150 p. — **2478**. Tombeau gallo-rom. à Royan. *R. Saintonge et Aunis*, 14, p. 183. — **2479**. Audiat. Le dioc. de Saintes aux XVIIe et XVIIIe s. [Doc^ts XIIIe-XVIIIe s.] (*Arch. h. Saintonge et Aunis*, 23), 508 p. — **2480**. Idole gauloise à Saintes. *R. Saintonge et Aunis*, 14, p. 95. — Arènes et musée de Saintes, v. n° 3054. — **2481**. Cazaugade. Pêcheries de la Seugne. *Rec. Commiss. arts et monum. hist. Charente-Inf. et Soc. archl. Saintes*, '94, p. 326-50. — **2482**. Tauzin. Monogr. de Saint-Xandre. *Rec. Commiss... Charente-Inf.*, 12, p. 478-504.

§ 4.

GUYENNE ET GASCOGNE

Aquitaine : Dominat. romaine, v. n° 401; Royaume et duché, v. n°s 81 à 83. — **2483**. Communay. Les Gascons dans l'armée. *R. Agénais*, '94, p. 399-407. — Prince Noir en Aquitaine, v. n° 189. — Conq. Guyenne sous Charles VII, v. n° 329. — **2484**. Breuils. L'Égl. au XIe s. dans la Gascogne. *R. Q. H.*, 55, p. 1-49. — Liturgie, v. n° 967. — **2485**. Breuils. Souvenirs du XIe s. dans la Gascogne. Besançon, 47 p. — **2486**. [Doc^ts divers XIIIe-XVIe s.] *Arch. hist.*

Gironde, 39, p. 377-479. — **2487**. Tamizey de Larroque. La Gascogne dans l'invent. des arch. déples de Bordeaux. *R. Gascogne*, 35, p. 366-72, 458-65, 504-9. — Dialecte gascon, v. nos 1187 et 1188.

Gironde. — Etymol. Girondines, v. n° 407. — Arcachon : Musée, v. n° 3019. — Bordeaux en 1398, v. n° 210. — **2488**. Allain. Un grand dioc. d'autrefois organ. admve et financ. [Bordeaux]. *R. Q. H.*, 56, p. 493-534. — **2489**. Ducaunnès-Duval. Le plus anc. cartul. de Ste-Croix de Bordeaux. *Arch. hist. Gironde*, 27, p. 1-157. C. R. *R. H.*, 55, p. 394-5. — **2490**. Leo Drouyn. Le second cartul. de Ste-Croix de Bordeaux. *Arch. hist. Gironde*, 27, p. 293-340. C. R. *R. H.*, 55, p. 395-6; 56, p. 163. — Hagiographie, v. nos 875 et 897. — Séminaires de Bordeaux et Bazas, v. n° 1238. — Guilloche, poète xve s., v. nos 1509 et 1510. — Ordo ad sponsandum xve s., v. n° 566. — **2491**. Goyau. Le vieux Bordeaux à la Bbth. impale de Vienne. *Mélges Ec. Rome*, 14, p. 459-485. — **2492**. Z. de L. et A. Geffroy. Le vieux Bordeaux à la Bbth. impale de Vienne. *R. cath. Bordeaux*, 94, p. 193-5. — Bordeaux : Bréviaire de Ste-Croix de Bordeaux, v. n° 2887 ; Catal. Bbth. (mss.), v. n° 2956; Musée, v. n° 3022. — Tour de Cordouan, v. n° 2477. — **2493**. Maufras. Le prieuré de N.-D. de Bellegarde à Lansac. Bordeaux, 31 p. (Extr. *R. cath. Bordeaux*). — **2494**. Brutails. Note sur l'égl. de Montagne. *B. monum.*, '94, p. 342-6. — **2495**. Dom Maréchaux. N.-D. de la Fin-des-Terres de Soulac. Bordeaux, in-18, 180 p. C. R. *R. cath. Bordeaux*, '94, p. 476-80. — Coutumes de La Réole, v. n° 565. — Uzeste : Clément V, v. nos 806 à 813.

Dordogne. — Bbphie, v. n° 2843. — Frontière féod. du Périgord, v. n° 408. — Chemins gaulois et voies romaines, v. n° 437 et 438. — Maison de Bourdeilles, v. n° 479. — Patois, v. n° 1544. — **2496**. De Roumejoux. 7e Excurs. de la Soc. hist. et archl. *B. Soc. hist. et archl. Périgord*, 21, p. 478-92. — Excurs., v. n° 2515. — Sigillographie, v. n° 3203. — **2497**. De Roumejoux. Note sur la crypte de l'égl. de Saint-Astier. *B. Soc. hist. et archl. Périgord*, 21, p. 289-94. — **2498**. Charrier. Jurades de la ville de Bergerac. Bergerac. '92-3, 2 vol. C. R. *Brutails*, *B. E. C.*, 55, p. 365-7. — **2499**. De Manthé. Hommage du château de Biron par Gaston de Gontaut à Elie Rudel, seign. de Bergerac [1229]. *B. Soc. hist. et archl. Périgord*, 21, p. 81-2. — Bergerac pend. la guerre de Cent-Ans, v. nos 184 et 185. — **2500**. Bussière. L'abbaye de Brantôme et la seigneurie de Bourdeille. II. La guerre des légistes. III. Décadce de la suzeraineté abbatiale. *B. Soc. hist. et archl. Périgord*, 21, p. 140-66, 358-85. — **2501**. Colel de La Noé. Enceinte vitrifiée à Castel-Sarrazy. *B. Soc. Antiq. Fr.*, '94, p. 213-5. — Siège d'Hautefort par Rich. Cœur de Lion, v. n° 117. — **2502** Bon de Verneilh. Le château de Montchenil. *B. Soc. hist. et archl. Périgord*, 21, p. 237-43 et pl. — **2503**. Villepelet. Hist. de la ville de Périgueux et des Instit. municip. jusqu'au traité de Brétigny (1360). *Positions de Thèses Ec. Chartes*, '94, p. 71-86. — **2504**. Grellet-Balguerie. Note sur Ramnulfe évêque inéd. de Périgueux, [xe s.] *B. Soc. hist. et archl. Périgord*, 21, p. 446-75. — Geoffroy de Pompadour, év. de Périgeux, v. n° 2465. — **2505**. Durand. Une damoiselle périgourdine de 1424, dessinée à la plume par le greffier du consulat. *B. Soc. hist. et archl. Périgord*, 21, p. 212-17 et pl. — **2506**. Espérandieu. Inscript. antiques de Périgueux. Périgueux, '93. C. R. *R. épigr. Midi Fr.*, '94, p. 283-4; *B. Soc. hist. et archl. Périgord*, 21, p. 333-5. — **2507**. Mis de Fayolle. Fouilles de la Tour de Vésone [Périgueux]. *Congrès hist. et archl.*, '94, p. 572-5.

Lot-et-Garonne. — Bbphie, v. n° 28[illegible]. — **2508**. Andrieu. Une province à travers les siècles. Hist. de l'Agenais. '93, 2 vol. C. R. *Petit-Dutaillis, Moy. A.*, '94, p. 159-61; *R. H.*, 56, p. 127-8; *R. Gascogne*, 35, p. 377-380. — Famille de Madaillan, v. n° 495. — **2509**. Magen. Jurades de la ville d'Agen (1348-55). (*Arch. hist. Agenais*, 1), Auch. 431 p. — **2510**. Durengues. L'Egl. d'Agen sous l'anc. régime. Agen, xvi-750 p. C. R. *T. de Larroque*, *R. cath. Bordeaux* '94, p. 481-91. — **2511**. Lauzun. Les couvents de la ville d'Agen avt 1789. '89-93, 2 vol. C.

R. *B. monum.*, '94, p. 115-6; *R. Gascogne*, 35, p. 385. — **2512**. Lauzun. Les enceintes successives de la ville d'Agen. *R. Agenais*, '94, p. 5-32 ; 115-37, 210-29. — Imprimerie, v. n° 2873; Invent. arch. (1738), v. n° 2908. — La Montjoie de Saint-Louis: Reliques, v. n° 130.

Lot. — St-Didier, évêque de Cahors, v. n° 404. — **2513**. Teulié. Mémorandum des consuls de Martel, 47 p. (Extr. *R. de Philol. fr. et prov.*, 7 et 8.) C. R. *Jeanroy*. *R. crit.*, 39. p. 368.

Tarn-et-Garonne. — **2514**. Forestié et Galabert. Prélats originaires du Tarn-et-Garonne. *B. archl. et hist. Tarn-et-Garonne*, 22. p. 17-38. 89-112. 169-85, 253-85. — **2515**. Carrère de Maynard et Garreau. Excurs. archl. dans le Ht-Quercy et le Périgord. *B. archl. et hist. Tarn-et-Garonne*. 22. p. 45-68. — **2516**. Semezies. Promen. archl. à Dieupentale et Verdun-sur-Garonne. *B. archl. et hist. Tarn-et-Garonne*, 22. p. 217-27. — **2517**. Latreille. Lapeyrouse et Bessens. *B. archl. et hist. Tarn-et-Garonne*, 22. p. 112-29. 185-201. — **2518** E. R[illegible]. La scène de la v[illegible] de Moissac. *R. art* [illegible] — **2519**. — Mo[illegible] mov. â. et carrelages [illegible] de Moissac. *B.* [illegible] '94, p. 18[illegible] — **2520** [illegible] Monogr. de M[illegible] *commerc.* [illegible] — **2521**. Forestié [illegible] des frères B[illegible] bannais [illegible] VII, 287 [illegible] 23.; C. R [illegible] 74, p. [illegible] — **2522** [illegible] comp[illegible] Montauban [illegible] *Garonne* [illegible] **2523** Raym[illegible] [XV° s. [illegible] *Corrèze* [illegible] **2524** Dubo[illegible] tricot [illegible] *Tarn-et-G*[illegible] **2525**. [illegible] archl [illegible] ne[illegible] *Garonne* [illegible] **2526**. Taillefer [illegible]

Bournac. *B. hist. et archl. Tarn-et-Garonne*, 22. p. 325-6. — Verdun-sur-Garonne à la fin du XIV° s., v. n° 207.

Aveyron. — Archl. préhist., v. n° 1701. — **2527**. Vialettes. Note sur les poteries celtiques, gauloises et romaines. *M. Soc. lettres, sc., arts Aveyron*, 14, p. 448-59. — **2528**. Cérès et Rouquette. C. R. de fouilles à la Graufesenque. *M. Soc. lettres, sc., arts Aveyron*, 14, p. 23-40. — **2529**. Alric. Notice sur les ruines gallo-rom. de Lanuejouls et sur l'emplacemt de Carentomago. *M. Soc. lettres, sc., arts Aveyron*. 14. p. 49-3. — Ruthena Christiana, v. n° 2112. — **2530**. Lempereur. Les droits seigneuriaux dans les terres de l'anc. évêché de Rodez au XIII° s. *B. hist. Comité trav. hist.*, '94, p. 341-[illegible]. — **2531** Vernière et Lempereur. Notes archéol. sur [illegible] de Rodez [illegible] *M* [illegible] 6. p. 1[illegible] — **2532** Le B[illegible] [illegible] de Saint-Amans. *M.* [illegible] lettres [illegible] arts Aveyron 14 [illegible] — **2533** [illegible] B[illegible] *M* [illegible] — [illegible]

Gers — [illegible] — **2534** [illegible] **2535** [illegible] **2536** [illegible] **2537** [illegible] **2538** [illegible] **2539** [illegible] **2540** [illegible] **2541** [illegible]

liers d'Auch. *R. Gascogne*, 35, p. 647. — **2542**. Dellas. Les Jacobins d'Auch. *R. Gascogne*, 35, p. 167-71. — Invent. de Chau Gascon (1280), v. nº 1581. — **2543**. Allmer. Inscript. romaine à Auch. *R. épigr. Midi Fr.*, '94 (74), p. 287-8. — **2544**. Métivier. Inscript. funér. gallo-rom. près d'Auch. *R. Gascogne*, 35, p. 215-6. — Imprim. à Auch, v. nº 2874. — Atelier monét. d'Auch, v. nº 3336. — **2545**. Dr Dupouy. Augnax. Notice hist. 22 p. C. R. *R. Gascogne*, 35, p. 472-3. — **2546**. De Carsalade. Le donjon de Bassoues. *R. Gascogne*, 35, p. 165-6. — **2547**. Lauzun. Les châteaux gascons de la fin du XIIIe s... le château de Busca [famille de Maniban, XVe s.]. *R. Gascogne*, 35, p. 321-37. — Condom : catal. bibl. (mss.), v. nº 2982; poids monét., v. nº 3346. — La vigne dans le Fezensaguet au XVe s., v. nº 465. — **2548**. Delfas. Reconnaissces féod. des consuls de Fleurance. *R. Gascogne*, 35, p. 513-32. — **2549**. Lauzun. Le château de La Gardère [depuis 1270]. *R. Gascogne*, 35, p. 81-8. — **2550**. Camoreyt. Objets gallo-rom. avec inscript. trouvés à Lectoure. Auch, 114 p. (Extr. *R. Gascogne*.) — **2551**. Mauquié. Les seign. de Fimarçon de la maison de Lomagne (suite). *R. Gascogne*, 35, p. 144-60, 290-303, 418-27. — **2552**. Breuils. Comptes des consuls de Montréal-du-Gers (1412-4). *Arch. hist. Gironde*, 29, p. 283-355; C. R. *Couture*, *R. Gascogne*, 36, p. 268-70. — **2553**. De Carsalade. Le commandeur de Polastron [marin gascon du XVe s.]. *R. Gascogne*, 35, p. 513-6. — **2554**. Parfouru et de Carsalade. Comptes consulaires de Riscle (1441-1507). '92. C. R. *Ann. Bretagne*, 9, p. 508-9; *Soulidès*, *R. Gascogne*, 36, p. 465-8. — **2555**. Sommabère. N.-D. de Tudet ou de Protection, dans l'anc. victé de Lomagne. Toulouse, in-16, XII-220 p. C. R. *R. Gascogne*, 36, p. 266-8.

Landes — Commanderies dans les Landes, v. nº 1047. — Gramm. des idiomes landais, v. nº 1187. — Beneharnum, v. nº 3203. — **2556**. Piette. Statuettes d'ivoire de la grotte de Brassempouy. *C. R. Ac. Inscr.*, 4e sér., 22, p. 443-4; *Correspce hist. et archl.*, '94, p. 356-7. — **2557**. Un mot sur les ivoires sculptés de la grotte du Pape à Brassempouy. *Soc. Borda*, '94, p. 153-5. — **2558**. Meyranx. Bastide de Cazères-sur-Adour de 1314 à 1887. Dax, 187 p. (Extr. *Soc. Borda*). C. R. *Tauzin*, *R. Gascogne*, 36, p. 309-13. — Égl. de Commensacq : Peintures, v. nº 1602. — **2559**. J.-E. D. et G. C. Une vue de Dax en 1612. *Aquitaine hist. et monum.* (*Soc. Borda suppt*). '94, p. 93-104. — Jeu de la Toupiade, v. nº 677. — Mont-de-Marsan. Catal. bibl. (mss.), v. nº 2982. — **2560**. J.-E. D. et G. C. L'égl. de St-Paul, sa crypte et son abside. *Aquitaine hist. et monum.* (*Soc. Borda suppt*). '94, p. 104-24. — **2561**. J.-E. D. et G. C. Pomarez et Amou, Tastoa et Gothlacum. *Soc. Borda*, '94, p. 75-95 & pl. — Saint-Vincent-de-Xaintes, trouv. monét., v. nº 3249.

Htes-Pyrénées. — **2562**. Sacaze. Inscript. antiques des Pyrénées. Toulouse, '92. C. R. *R. archl.*, 3e sér., 24, p. 274-6. *R. épigr. Midi Fr.*, '94, p. 331-4. — **2563**. Cazauran. Bénac et son prieuré, dépendant de Saint-Pé. *Ann. du Petit Séminaire de Saint-Pé*, '94. Bagnères, in-18, p. 313-404. — **2564**. Guérard et Balencie. Doctes hist. [Bulles, mandemt roy., XIVe s.]. *Ann. du Petit Séminaire de Saint-Pé*, '94, p. 405-55.

§ 5.

BÉARN

Basses-Pyrénées. — Hist. du Béarn, v. nos 3144 et 3145. — Basques, v. nos 1079 à 1087. — Basques & Bayonnais à Terre-Neuve, v. nº 495. — Famille de St François de Xavier, v. nº 562. — **2565**. P. H. Statuts et listes des associés de la confrérie Saint-Nicolas [(1356). N.-D. de la Bastide-Clairence]. *Études hist. et relig. dioc. Bayonne*, '94, p. 57-67. — **2566**. Bidache. Le livre d'or de Bayonne. Pau, in-16. — **2567**. Ducéré. Hist. de la marine milit. de Bayonne, I. Mon. à Bayonne. C. R. *Academy*, 45, p. 226. — **2568**. Lacoste. L'hôpital de Gabas. *Études hist. et relig. dioc. Bayonne*, '94. — **2569**. Barthety. Mosaïque gallo-rom. de Lalonquette. Pau, 16 p. (Extr. *B. Soc. sc., lettres, arts Pau*). — Lescar : Ste Confesse, v. nº 891. — **2570**. Foix et Darracq. Procès entre les nobles et les habitants de la vicé d'Or-

the d'un côté, et Pierre d'Aspremont vicle d'Orthe de l'autre (1343-6). *Soc. Borda*, '94, 213-259. — Pau : Bbphie et hist., v. n° 2809; Bbth du château, v. n° 3012. — **2571**. Lafond. Les égl. de Sévignac et St-André de Soulom en Bigorre. *B. archl. Comité trac. hist.*, '92. C. R. *B. monum.*, '94, p. 108-9.

§ 6.

COMTÉ DE FOIX

Ariège. — Michel du Bernis, chroniqueur, archiviste des c^{tes} de Foix, v. n° 3122; Gaston IV, v. n° 3140. — **2572**. De Lesgazes. Le mémorial hist. contenant la narration des troubles... dans le païs de Foix et dioc. de Pamiers (1490-1640). Foix, 280 p. — **2573**. De Lahondès. Maisons anc. dans l'Ariège et dans l'Aude. Caen. — Cabannes et Troye : St Martial de Limoges, v. n° 935. — Conserans : St Lizier, évêque, v. n° 927. — Saint-Lizier, v. n° 402. — **2574**. Couget. Excurs. à Saint-Lizier et à Saint-Girons. *R. Comminges*, '94, p. 191-3. — **2575**. Découv. d'archl. préhist. dans la grotte de l'Herm. *B. Soc. ariégeoise sc., lettres, arts*, 4, p. 373. — **2576**. Pasquier et Lafont de Sentenac. Doc^{ts} pour l'hist. du dép^t Ariège. I. La détresse de l'abbaye de Salenques au c^{té} de Foix en 1483. Foix, 4°, 27 p. — **2577**. Barrière-Flavy. Note sur des armes franques trouvées au lieu de la Unarde. Toulouse, 16 p.

V. SUD-EST

§ 1. *Roussillon : 2578-2580*. — § 2. *Languedoc : 2581-2659*. — § 3. *Lyonnais : 2660-2673*. — § 4. *Dauphiné : 2674-2702*. — § 5. *Savoie : 2703-2725*. — § 6. *Suisse : 2726-2734*. — § 7. *Avignon et Venaissin : 2735-2738*. — § 8. *Provence : 2739-2762*. — § 9. *Nice : 2763-2767*. — § 10. *Italie : 2768-2770*.

Fastes épiscop. de l'anc. Fr. (sud-est), v. n°s 769 et 771.

§ 1.

ROUSSILLON

Pyrénées-Orientales. — Industrie et commerce en Roussillon, v. n° 468. — **2578**. Brutails. Note sur l'art relig. du Roussillon, 186 p. (Extr. *B. archl. Comité trac. hist.*, '93.) — **2579**. L. C. L'art relig. en Roussillon [d'après M. Brutails]. *R. art chrét.*, '94, p. 145-6. — **2580**. Carrère. Monogr. de Laroque-des-Albères et de Sorède. Céret, in-16.

§ 2.

LANGUEDOC

Conquête de la Narbonnaise, v. n° 13. — Postes optiques des Romains en Languedoc, v. n° 18. — Littoral du Bas-Languedoc, v. n° 400. — Etats de Languedoc, v. n° 589. — Phonétique, v. n° 1189.

Haute-Garonne. — **2581**. De Laurière. Notice sur l'égl. de Saint-Aventin. *R. Comminges*, '94, p. 133-65. — Blagnac : Numism. mérov., v. n° 3271. — **2582**. Barrière-Flavy. La Baronnie de Calmont en Languedoc. Toulouse. — **2583**. Piette. Une station solutréenne à Gourdan. *Soc. Borda*, '94, p. 143-51. — **2584**. Allmer. Epitaphe romaine avec noms pyrénéens à Lieoux. *R. épigr. Midi Fr.*, '94 (74), p. 288. — Commanderie de Juzet-de-Luchon et Frontès, v. n° 1016. — Légende toulousaine, v. n° 730. — **2585**. Douais. Des fortunes commerciales à Toulouse et de la topogr. des églises et maisons relig. de Toulouse d'après deux testaments (XIIIe-XVe s.). *M. Soc. archl. Midi Fr.*, 15, p. 25-51. — St-Louis d'Anjou, v. n° 928. — St Thomas d'Aquin à Toulouse, v. n° 1335. — **2586**. Douais. Bulle inéd. du pape Alexandre III à l'abbé de St-Sernin (13 mars 1161, secours contre l'empereur). *B. Soc. archl. Midi Fr.*, '94, p. 121-5. — **2587**. Douais. Bulle inéd. d'Innocent III en faveur de St-Sernin. *B. Soc. archl. Midi Fr.*, '94, p. 135-49. — **2588**. Manaut. Monogr. de la basilique de St-Sernin de Toulouse. Nouv. éd. Toulouse, in-16. — **2589**. Douais. La Vie de St Raymond, chanoine, et la construct. de l'égl. St-Sernin. *B. Soc. archl. Midi Fr.*, '94, p. 151-65. — **2590**. F. de Mély.

Le Camayeul de S[t]-Sernin et le grand Camée de Vienne. *M. Soc. archl. Midi Fr.*, 15, p. 67-98. C. R. *R. crit.*, 39, p. 224-5. — **2591**. De Labondès. Une maison de potiers d'étain à Toulouse. *B. monum.*, '94, p. 518-23. — **2592**. De Malafosse. Les anc. maisons de Toulouse. *M. Soc. archl. Midi Fr.*, 15, p. 103-22. — Toulouse : Poids monétaire, v. n° 3345.

Tarn. — Bbphie, v. n° 2848. — **2593**. Vidal. Ce qu'on trouve dans le registre d'un notaire de 1404. *R. Tarn*, '94, p. 156-161. — **2594**. Cabié. Analyse de vieilles minutes de notaires [xv[e] s.]. *Albia Christiana*, '94, p. 356-61. — Albigeois : Géog. hist., v. n° 404; Hérésie, v. n[os] 1009 à 1014. — **2595**. B[on] de Rivières. L'archl. dans le dép[t] du Tarn de 1863 à 1894. *B. monum.*, '94, p. 419-45. — **2596**. B[on] de Rivières. Epigraph. albigeoise. *R. Tarn*, '94, p. 314-31. — **2597**. Rolland. Mss. albigeois [xvii[e] s., hist. d'Albi]. *R. Tarn*, '94, p. 282-5. — **2598**. Cabié. Notes statist. fournies par le clergé du dioc. d'Albi au xviii[e] s. (suite). *Albia Christiana*, '94, p. 18-22, 61-6, 141-3, 339-43. — **2599**. Portal. Lettre missive de Jean de Roques, évêque de Cavaillon, aux consuls d'Albi [1430-5]. *Ann. du Midi*, 6, p. 86-90. — Albi : S[te] Cécile, v. n[os] 885 et 886. — **2600**. Gaida. Découv. faites dans le chœur de la cathédr. d'Albi [vêtements, médailles, poterie, xii[e]-xv[e] s.]. *R. Tarn*, '94, p. 275-7. — **2601**. Cartul. du prieuré d'Ambialet. *Albia Christiana*, '94, p. 264-72. — **2602**. Monogr. de la ville et du c[té] ecclésiast. d'Anglès. *Albia Christiana*, '94, p. 348-53. — **2603**. Besséry. Dénombrement des biens de la famille d'Aubijoux et partage des biens de Sicard de Brassac. *R. Tarn*, '94, p. 338-46. — Carte anc. dioc. Castres, v. n° 405. — **2604**. Cabié. Possessions de l'anc. abbaye de S[t]-Benoit de Castres. *Albia Christiana*, '94, p. 169-72, 193-6, 229-32, 253-5. — Chartes de bourgeoisie de Cordes, v. n° 585. — **2605**. Portal. Essai d'étude démograph. sur Cordes [xiii[e]-xviii[e] s.]. *R. E. C.*, 55, p. 133-42. — **2606**. Portal. La maison dite du « Grand Veneur » à Cordes [sculptures, xiv[e] s.]. *R. Tarn*, '94, p. 82-5. — **2607**. E. F. Le plan de la ville de Gaillac. *Albia Christiana*, '94, p. 121-2. — Invent. des objets d'art des égl. et édifices de Gaillac, v. n° 1582. — Lauraguais : Toponomast., 406; Folklore, v. n° 731. — **2608**. Cazes. Etudes sur l'égl. de Lavaur et ses évêques. *Albia Christiana*, '94, p. 22-30, 56-60, 88-96, 125-32, 246-54, 367-94. — **2609**. Vidal. Le Registre des obits de S[t]-Alain de Lavaur [1481]. *R. Tarn*, '94, p. 255-74. — **2610**. Vidal et Cabié. Vieilles maisons de Lavaur. *R. Tarn*, '94, p. 331-8. — **2611**. Graule. Hist. de Lescure, anc. fief immédiat du S[t]-Siège et de ses seign., 738 p. C. R. *Polyb. litt.*, 73, p. 328-9. — **2612**. E. F. L'égl. de N.-D. du Bourg à Rabastens. *Albia Christiana*, '94, p. 273-5. — **2613**. Pontnau et Cabié. Un cimetière gaulois à Saint-Sulpice (Tarn). *Anthropol.*, 5, p. 641-58, et *R. Tarn*, '94, p. 177-94. — **2614**. Caraven-Cachim. S[te] Sigolène et la fondat. de l'abbaye de Troclar (Tarn). *Albia Christiana*, '94, p. 286-300.

Aude. — Maisons anc. de l'Aude, v. n° 2573. — **2615**. Jourdanne. La cité de Carcassonne, son archl., son hist. *B. Soc. géog. Toulouse*, 13, p. 431-6. — Saints de Cannes au dioc. Carcassonne, v. n° 872. — Pierre Rodier, év. de Carcassonne, v. n° 140. — **2616**. H. Faure. Recherches hist. sur l'abb. de Fontfroide dans les arch. dép[ales] de l'Aude et les arch. hospitalières de Narbonne. Narbonne, 39 p. — **2617**. Sabarthès. L'anc. paroisse de Gougens. *M. Soc. arts et sc. Carcassonne*, 7 (1[re] partie), p. 1-42. — Lauraguais : Toponomast., v. n° 406; Folk-lore, v. n° 731. — **2618**. L. Narbonne. Un ms. de la Bib. Nat. [Lat. 17037, archev. de Narbonne.] *B. Commiss. archl. Narbonne*, '94, p. 127-37. — Albigéisme à Narbonne au xiii[e] s., v. n° 1013. — **2619**. L. Narbonne. L'égl. de S[t]-Cosme de Narbonne. *B. Commiss. archl. Narbonne*, '94, p. 1-12. — **2620**. Sabarthès. Etude hist. sur l'abb. de S[t]-Paul de Narbonne. Narbonne, 2 vol. C. R. *Giorn. di Erudiz.* (*bbfico*), 5, p. 174-5. — Narbonne : Arch. hospitalières, v. n° 2932.

Hérault. — **2621**. Saurel. Hist. relig. du dép[t] de l'Hérault, 1. — **2622**. Robin. Agde, son orig., son hist. maritime. — Béziers : Table du Bull. Soc. archl., v. n° 2830; Hérésie albigeoise, v. n° 1009 à 1014; Littérature, xv[e] s., v. n° 1541; Numism. féod., v. n° 3290. — **2623**.

Allmer. Epitaphe chrét. à Lunel. *R. épigr. Midi Fr.*, '94 (74), p. 289. — **2624**. Fabrége. Hist. de Maguelone. I. La cité, les évêques, les comtes. 4°, CIV-509 p. C. R. *Moy. A.*, '95, p. 64; *Polyb. litt.*, 73, p. 322-3; *Suau, Etudes relig.* (bbph.), '95, p. 358-60; *Univers*, 1 mars '95; *H. Jahrb.*, 16, p. 204. — **2625**. Cazalis de Fondouce. Inscript. mérov. trouvée au Mas des Ports. *B. archl. Comité trav. hist.*, '94, p. 58-61. — **2626**. Contuzi. La vita di Rocco da Mompellieri. Napoli, 31 p. — Montpellier : Juifs, v. n° 1026; Dialecte, v. n° 1190; Catal. bbth., v. n°s 3006 et 3007. — **2627**. Soucaille. Rapport sur l'hist. d'Olonzac de L. Blazin. *B. Soc. archl., sc. et litt. Béziers*, 2e sér., 16, p. 599-602. — **2628**. Miquel. Essai sur l'arrond' de Saint-Pons [préhist. et gallo-rom.]. *B. Soc. languedocienne de géog.*, 17, p. 327-50. — **2629**. Noguier. Rapport sur la monogr. de l'égl. de Saint-Pons par M. Sabuc. *B. Soc. archl., sc. et litt. Béziers*, 2e sér., 16, p. 564-72. — **2630**. A. Fabre. Hist. des communes de l'Hérault, XXVI. Ces de Roujan. Mâcon, in-16, XVI-320 p. — **2631**. Allmer. Inscript. au chau de Teillan près Marsillargues. *R. épigr. Midi Fr.*, '94 (75), p. 304-5. — Anc. mines de plomb argentifère de Villemagne, v. n° 467.

Gard. — Archl. préhist., v. n°s 1703 et 1704. — Invent. arch., v. n° 2921. — **2632**. A. Bardon. Hist. de la ville d'Alais (1250-1340). Nimes, 236 p. C. R. *A. Molinier, R. H.*, 57, p. 127-8; *B. E. C.*, 55, p. 531-2; *R. Q. H.*, 58, p. 624-5. — **2633**. A. Bardon. Listes chronol. pour servir à l'hist. de la ville d'Alais (suite). *M. Ac. Nimes*, 7e sér., 16, p. 279-382. — **2634**. J. Goirand. Doc. hist. sur Alais. *R. du Midi*, '94. — **2635**. Allmer. Epitaphe (Calvisson). *R. épigr. Midi Fr.*, '94 (74), p. 289-90. — **2636**. Estève. Pavé mosaïque de St-Côme. *B. Ac. Nîmes*, '94, p. 27-8. — **2637**. Allmer. Signature sur une mosaïque, St-Côme. *R. épigr. Midi Fr.*, '94 (73), p. 272-3. — **2638**. Durand. Etudes hist. sur Saint-Laurent-des-Arbres, I et II. Avignon. (Extr. *M. Ac. Vaucluse*.) — **2639**. Allmer. Inscript. romaine à Saint Maurice-de-Cazevieille. *R. épigr. Midi Fr.*, '94 (75), p. 305. — Collège de Nimes, v. n° 1237. — **2640**. Allmer. Epitaphe romaine, Nîmes. *R. épigr. Midi Fr.*, '94 (73), p. 271. — **2641**. Allmer. Inscript. et épitaphes romaines, Nimes. *R. épigr. Midi Fr.*, '94 (74), p. 290-3. — **2642**. Allard. Une découv. archl. à la « Scala » (Nimes). *B. Ac. Nîmes*, '94, p. 150-4. — **2643**. Allard. Fragment de sculpt. trouvé à Nîmes. *B. Ac. Nîmes*, '94, p. 54-7. — **2644**. Bondurand. Inscript. du XIIIe s. (Nimes). *B. Ac. Nîmes*, '94, p. 126-7. — **2645**. Bondurand. Inscript. du XVe s. (Nîmes). *B. Ac. Nîmes*, '94, p. 102-3. — Nimes : Catal. bbth., v. n° 3008; Numism., v. n° 3339. — **2646**. Bruguier-Roure. Cartul. de l'œuvre des égl., maison, pont et hôpitaux du Saint-Esprit, 1265-1791. Fasc. 4-6. Nimes, '92-4.

Lozère. — **2647**. A. Martin. Notice hist. sur la ville de Mende. Mende. — **2648**. Notice sur N.-D. de Beaulieu à Paulhac. Mende, in-18, 48 p. — **2649**. André. Le pont de Quézac, 4 p. (Extr. *B. archl. Comité trav. hist.*, '93.)

Ardèche. — Locutions de l'Ardèche, v. n° 729. — Chronique du Vieil Aubenas, v. n° 3141. — **2650**. Héron de Villefosse. Rapport sur une découverte faite à Brèze [Antiq. gallo-rom.]. *B. archl. Comité trav. hist.*, '94, p. 228-30. — **2651**. Allmer. Marque sur un coin de fer (mines de Flaviac). *R. épigr. Midi Fr.*, '94 (73), p. 273. — Libertés et franchises de Privas, v. n° 586. — **2652**. Mazon. Notice sur Uzer. Largentière, in-16. — Armorial et biogr. des évêques de Viviers, v. n° 3232. — Promotus episcopus Vivariensis, v. n° 771.

Haute-Loire. — **2653**. Malègue. Antiq. gallo-romaines de la Hte-Loire. Le Puy. — **2654**. Allmer. Epigraphie Vellave. *M. Soc. agric. et sc. Hte-Loire*, 6, p. 85-103. — Monnaies romaines, v. n° 3262. — **2655**. Saint-Ferréol. Notices hist. sur la ville de Brioude. V. Brioude, 96 p. — **2656**. Une bulle du pape Alexandre IV concernant l'égl. de St-Julien de Brioude. *M. Soc. agric. et sc. Hte-Loire*, 6, p. 185-92. — **2657**. Pascal. Bulle de Boniface VIII à Guy de Neuville, évêque du Puy (24 avril 1296). *M. Soc. agric. et sc. Hte-Loire*, 6, p. 177-80. — Prosolarium de l'égl. du Puy, v. n° 994. — **2658**. Lascombe. Rapport de Jean de Clapiès sur les rè-

parat. à effectuer à la cathédr. du Puy en 1737. *M. Soc. agric. et sc. Hte-Loire*, 6, p. 192-201. — **2659**. Chiron du Brossay. Le tombeau de Duguesclin au Puy en Velay. *R. Bretagne, Vendée, Anjou*, 11, p. 275-88.

§ 3.

LYONNAIS

2660. Guigne. Cartul. du Lyonnais. II. Lyon, '93, 4°. C. R. *Moy. A.*, '94, p. 164-5. — **2661**. Testenoir-Lafayette. Château du Fay, château de Ravoire ; Saint-Jean de Bonnefonts; Contestations entre l'archev. de Lyon et le cte de Forez au sujet de l'exécution de la transaction de 1173; Armorial de Guill. Revel. *B. de la Diana*, 7, p. 418-436. — Linguistique, v. n° 1191. — Armorial du Lyonnais, v. n° 3231.

Loire. — Paganisme en Forez, v. n° 997. — Sarrazins en Forez, v. n° 66. — **2662**. Signerin. Hist. de Chevrières. La seigneurie et la paroisse. Saint-Etienne, IX-402 p. — **2663**. Excurs. archl. à Saint-Germain-Laval, N.-D. de Laval, Grezolles, Aix, St-Marcel d'Urfé. *B. de la Diana*, 7, p. 451-55. — Irigny : Sigillogr., v. n° 3204. — Saint-Marcel de Felines : Portrait de Jeanne d'Arc, v. n° 1590. — **2664**. Rochigneux. Excurs. archl. à Montbrison, Essertines, Chatelneuf, Sauvain et Saint-Bonnet-le-Coureau. *B. de la Diana*, 7, p. 223-304. — Montbrison : Bbth. & Musée, v. n° 3005. — **2665**. Prajoux. Roanne à trav. les âges. Roanne, 100 p. — Roanne : Armoiries, v. n° 3230; Musée, v. nos 3052-3053.

Rhône. — **2666**. E. L. Les sires de Beaujeu. *R. Lyonnais*, '94, p. 199-231, 274-302. — Bat. de Brignais, v. n° 195. — **2667**. Allmer. Inscript. sur une mosaïque à Sainte-Colombe-lès-Vienne. *R. épigr. Midi Fr.*, '94, p. 295-7. — Découv. à Sainte-Colombe, v. nos 2684 et 2686. — **2668**. Allmer. Epitaphe découv. à Gleizé. *R. épigr. Midi Fr.*, '94 (73), p. 277. — **2669**. Cte de Charpin-Feugerolles. Les Florentins à Lyon. Lyon, 4°; C. R. *Polyb. litt.*, 74, p. 265-6. — **2670**. Mulsant. L'aqueduc de Gier et le service des eaux de Lyon au 1er siècle. *Ann. Soc. agric. Loire*, 14, p. 97-114. — Christianisme à Lyon avt Constantin, v. n° 777. — St-Euchère, v. n° 1271. — Claude de Taillemont, poète, XVe-XVIe s., v. n° 1545. — **2671**. Desvernay. Un coin du vieux Lyon. *R. Lyonnais*, '94, p. 122-42. — Bible lyonnaise (1500), v. n° 2899. — Bbth. Lyon. Catal. incunables, v. n° 2900; Musée, v. nos 3039 & 3040. — **2672**. Allmer. Marques sur tuyaux de plomb. Saint-Romain-en-Galle. *R. épigr. Midi Fr.*, '94, p. 297-8. — **2673**. Savoye. Les pierres à légende de la commune de Vauxrenard. *B. Soc. anthropol. Lyon*, 12, p. 117-9.

§ 4.

DAUPHINÉ

Dauphiné : Bbphie, v. n° 2810. — **2674**. Roman. Les baillis du Ht-Dauphiné. *B. hist. Comité trav. hist.*, '94, p. 176-81. — Famille Cambourcier, v. n° 481. — Mines et métallurgie dans les Alpes du Dauphiné, v. n° 469. — Linguistique, v. n° 1192. — Ste Philippe de Chantemilan, v. nos 946 et 947. — Numism., v. nos 3337 et 3338. — **2675**. Trois communes des Alpes qui changent de nom. *Le Dauphiné*, '94, p. 409-11.

Isère. — **2676**. Dutein. Les anc. propriétés de la Grande-Chartreuse. *Dauphiné*, '94, p. 380-9. — **2677**. Génl Bon Thomas. Grenoble à différents âges. *B. Ac. delphinale*, '93, p. 515-29. — St Hugues, év. de Grenoble, v. n° 3116. — **2678**. Reymond. La chapelle St-Laurent à Grenoble, 14 p. — Peintures des orgues de la cathédr. Grenoble, v. n° 1603. — Grenoble : Musée, v. n° 3035; Différends de la monnaie, v. n° 3307. — **2679**. H. de Villefosse. Cachet d'oculiste romain trouvé au camp de Larina, cne de Crémieux. *B. Soc. Antiq. Fr.*, '94, p. 216-9. — **2680**. Le Blanc. Fouilles de l'abbaye de St-Pierre (sépult. chrét.) *C. R. Ac. Inscr.*, 4e sér., 22, p. 6-16. — **2681**. Perrin. Hist. du Pont-de-Beauvoisin. *B. d'hist. ecclés. et archl. relig. dioc. Valence...*, '94, p. 5-18, 41-59, 94-109, 136-53, 177-89, 201-16. — **2682**. Commandt de la Fuye. Le trésor de Tourdan. Grenoble, 60 p. (Extr. *B. Ac. delphinale*). — Un Viennois dans la Hte-Marne, v. n° 2218. — **2683**. U. Chevalier. Descript. analyt. du Cartul. du chapitre de St-Maurice de Vienne,... Chartes et chronique inéd. des év. de

Valence et de Die. Valence, '91. C. R. *Bruel, B. E. C.*, 55, p. 178-80. — **2684**. Allmer. Inscript. romaines de Vienne, de Sainte-Colombe et de Saint-Romain. *R. épigr. Midi Fr.*, '94 (74), p. 294-8. — **2685**. Allmer. Inscript. romaines trouvées à Vienne. *R. épigr. Midi Fr.*, '94 (75), p. 305-7. — **2686**. H. de Villefosse. Nouvelles découvertes à Vienne et à Sainte-Colombe [Inscript. lat.]. *B. archl. Comité trav. hist.*, '94, p. 222-7. — **2687**. Le Blant. Inscript. chrét. trouvées à Vienne. *B. archl. Comité trav. hist.*, '94, p. 62-5. — Musée de Vienne, v. n°s 3059 et 3060.

Drôme. — **2688**. Nugues. Les cathédral. de la région. *B. Soc. archl. Drôme*, '94, p. 404-5. — Poids monétaire, v. n° 3347. — **2689**. Lacroix. Testament de Raymond de Bavas (1275). *B. Soc. archl. Drôme*, '94, p. 185-6. — Beaurières : Voie romaine, v. n° 436. — **2690**. Fillet. Louis Adhémar, c^te de Grignan (1475-1558). *B. Soc. archl. Drôme*, '94, p. 73-89, 121-36, 279-86, 344-57. — **2691**. Fillet. Hist. relig. de Saint-Laurent-en-Royans. *B. d'hist. ecclés. et archl. relig. dioc. Valence...* '94, p. 121-35, 161-76, 217-26. — **2692**. Lacroix. L'arrond^t de Montélimar. C. R. *B. sc. économ. Comité trav. hist.*, '93. — **2693**. Lacroix. L'arrond^t de Nyons (suite). *B. Soc. archl. Drôme* (supp^t), '94, p. 145 à 184. — Romans : Bbphie, v. n° 2811; arch. hospit., v. n° 2938; numism., v. n° 3308. — **2694**. J. Chevalier. Mém. pour servir à l'hist. des comtes de Valentinois et de Diois. *B. Soc. archl. Drôme*, '94, p. 47-64, 137-52, 264-78, 358-75. — Limites du dioc. Valence, v. n° 396. — Chronique des évêques de Valence et de Die, v. n° 2683. — **2695**. Vernet. Notes sur Pierre de Chalus, év. de Valence et de Die. *B. d'hist. ecclés. et archl. relig. dioc. Valence...* '94, p. 18-29. — **2696**. U. Chevalier. Codex diplomaticus ordinis S. Rufi Valentiæ (1039-1220). Valence, '91. C. R. *Bruel. B. E. C.*, 55, p. 180-1.

Hautes-Alpes. — Hist. des Alpes Cottiennes, v. n° 2763. — Héraldique, v. n°s 3224 et 3255. — **2697**. Guillaume. Objets archl. découverts à la Batie-Montsaléon, de 1801 à 1830. *B. Soc. Etudes H^tes-Alpes*, '94, p. 66-101, 113-55. — **2698**. Chabrand. Aperçu hist. sur Briançon. Grenoble, 51 p. — Atelier monét. de Briançon, v. n° 3296. — Champsaur : Toponomast., v. n° 398. — **2699**. Guillaume. Chartes de Durbon, 4e monast. de l'ordre de Citeaux, dioc. Gap. xxx-924 p. (*Soc. Etudes H^tes-Alpes*). C. R. *B. E. C.*, 56, p. 174-5 ; *Moy. A.*, '94, p. 137-8; *Polyb. litt.*, 70, p. 322. — **2700**. Roman. Supp^t aux Chartes de Durbon publ. par l'abbé Guillaume. Grenoble, 8 p. — **2701**. Roman. Date de la construct. du porche de la cathédr. d'Embrun. 8 p. — Embrun : Numism. mérov., v. n° 3266. — **2702**. Allemand. Topogr. et archl. du c^on de Veynes. Gap, 47 p.

§ 5.

SAVOIE

Savoie. Bbphie, v. n°s 2812 et 2813. — Voies romaines, v. n° 435; Sarrasins, v. n° 65. — **2703**. Jorga. Thomas III, m^is de Saluces. Etude hist. et littér. Saint-Denis, '93. C. R. *R. H.*, 55, p. 110-1; *Jarry, B. E. C.*, 55, p. 183-4; *Romania*, 23, p. 633; *Giorn. stor. letterat. ital.*, 24, 280-4; *Gorra, R. stor. ital.*, '94, p. 264-6; *English H. R.*, 10, p. 156-7. — **2704**. Pascalein. Lieu et date du mariage du comte Amédée VIII de Savoie [Chalon-sur-Saône, 1393]. *R. Savoisienne*, '94, p. 259-65. — **2705**. Gabotto. Lo stato Sabaudo da Amedeo VIII ad Emmanuele Filiberto II (1467-96). Torino, '93. C. R. *Usseglio, R. stor. ital.*, '94, p. 92-105. — **2706**. Colombo. Iolanda, duchessa di Savoia (1465-1478). *Miscellanea di stor. patria*, 31, p. 1-307. — **2707**. Mugnier. Orgueil féodal. Guy de Feysigny et Jacques de Montmayeur. *M. et Doc. Soc. savoisienne d'hist. et archl.*, 33, p. 3-429. — **2708**. Mugnier. Une procuration de Thomas de Provana, de 1422. *M. et Doc. Soc. savoisienne d'hist. et archl.*, 33, p. xxv-xxviii. — Verriers et vitriers de Savoie, v. n° 643. — Grammaire savoyarde, v. n° 1193. — Héraldique, v. n° 3233. — Numism. romaine, v. n°s 3259 et 3260.

Savoie. — **2709**. Mugnier. Nomination d'un recteur de l'Hôpital de Chambéry (9 juin 1439). *M. et Doc. Soc. savoisienne d'hist. et archl.*, 33, p. xvi-xxi. — Corporations de Chambéry, v. n° 642. — **2710**. Mugnier. Les fours

à pâtisseries des Franciscains de Chambéry en 1412. *M. et Doc. Soc. savoisienne d'hist. et archl.*, 33, p. CXXIII-CXXVI. — **2711**. Cte de Loches. Hist. de Grésy-sur-Aix. Lyon. 458 p. — **2712**. Notes sur la commune d'Hermillon. *Trav. Soc. d'hist. et archl. Maurienne*, 2e sér., 1, p. 121-45, 170-93. — **2713**. Lanslebourg et le mont Cenis. *Trav. Soc. d'hist. et archl. Maurienne*, 2e sér., 1, p. 78-94, 147-62. — **2714**. Les Châtelains de Maurienne. *Trav. Soc. d'hist. et archl. Maurienne*, 2e sér., 1, p. 58-62. — **2715**. Foray. Monog. de la Basse-Maurienne en Savoie. *Trav. Soc. d'hist. et archl. Maurienne*, 2e sér., 1, p. 72-158.— Famille d'Arvaz, v. n° 474. — Moustier : Innocent V, v. n° 802. — **2716**. Saint-Remy [monog. de ce village]. *Trav. Soc. d'hist. et archl. Maurienne*, 2e sér., 1, p. 62-77. — **2717**. A. Bourguignon. Découv. d'un anc. camp fortifié au Roc des Puits-Brisés. *C. R. Ac. Inscr.*, 4e sér., 22, p. 408.

Haute-Savoie. — Toponomast., v. n° 397. — **2718**. Ducis. L'anc., le nouv. Chablais et le Ht-Faucigny. Confins dès l'ép. rom. jusqu'au XVIIIe s. Annecy, 31 p. (Extr. *R. Savoisienne.*) — **2719**. Gonthier. Sainte-Colette et la Balme-de-Sillingy. *R. Savoisienne*, '94, p. 99-105. — **2720**. Saillet. Deux Chartes relat. aux franchises de Boëge (1456 et 1491). *M. et Doc. Soc. savoisienne d'hist. et archl.*, 33, p. VI-XI. — **2721**. Feige. Sanctuaire de N.-D. de Mont-Provent à Châtillon-sur-Cluses. St Innocent, anachorète de Châtillon. Annecy, in-16. — **2722**. Notes et Docts sur Epagny. *M. Ac. Salésienne*, 17, p. 326-42. — **2723**. Lavanchy. Monog. de la paroisse de Saint-Jorioz. Annecy, 218 p. (Extr. *M. Ac. Salésienne*, 16.) — **2724**. Orsat. Monog. de Servoz. *M. Ac. Salésienne*, 17, p. 140-98. — **2725**. J.-F. G. Docts sur le couvent des Voirons, XVe-XVIIIe s. *M. Ac. Salésienne*, 17, p. 315-326.

§ 6.

SUISSE

Docts relat. à l'hist. de la Suisse, v. n° 2916. — **2726**. Meisterhans. Zu den Inschr. von Baden u. Avenches. *Anzeiger f. Schweizer. Althkde*, 7 (2). — **2727**. Wackernagel. Basels Anteil an der Burgunderbeute. *Basler Jahrb.*, '94. — **2728**. Stouff. Le pouvoir temporel des év. de Bâle et le régime municip. du XIIIe s. à la Réforme. '91, 2 vol. C. R. *Ann. de l'Est*, '94, p. 448-9. — **2729**. Wackernagel u. Thommen. Urkundenbuch der Stadt Basel, II. Basel, '93. C. R. *Ztsch. f. d. Gesch. d. Oberrheins*, 9, p. 727-8. — Genève : Bbphie, v. n° 2850. — **2730**. Rosel. Les chroniques de Genève. Genève, 459 p. — **2731**. Chavaz. Registre des anniversaires des Macchabées de Genève [1406-1535]. *M. Ac. Salésienne*, 17, p. 199-315. — **2732**. Mayor. Fragmts d'archl. genevoise, II. St-Pierre, le cloître, trouv. diverses [inscr. gallo-rom.]. *B. Soc. d'hist. et archl. Genève*, '94, p. 347-94 et pl. — Musée de Genève, v. n° 3002. — **2733**. Bourbon. Etude sur un Bon Pasteur de la basse époque romaine et un Ambon mérov. de Saint-Maurice d'Agaune (suite). *R. Suisse cath.*, '94, p. 26-33, 335-42, 403-9, 604-11, 725-33. — **2734**. Gremaud. Docts relat. à l'hist. du Valais, VII (1402-1431). Lausanne, VII-647 p. C. R. *Arch. stor. ital.*, 5e sér., 13, p. 412-5. — Castrum Vindonissense, v. n° 399.

§ 7.

AVIGNON ET VENAISSIN

Vaucluse. — **2735**. Rochetin. Archl. vauclusienne. *M. Ac. Vaucluse*, 13, p. 145-63. — Avignon : Clément V et Jean XXII, v. nos 814 et 815 ; coutumes matrimon., v. n° 632 ; collège, université, v. nos 1234 à 1236 ; catal. bbth. (mss.), v. n° 2952. — **2736**. Travers. Le tombeau d'Alain Chartier à Avignon. *B. Soc. Antiq. Normandie*, 16, p. 502-10. — **2737**. Vuagneux. Les trésors du palais des papes à Avignon. *Figaro*, 1er sept. '94. — **2738**. Les œuvres d'art dans les églises et chapelles d'Avignon. Avignon, in-16.

§ 8.

PROVENCE

2739. Albanès. Une nouvelle hist. de la Provence chrétienne. *Université cath.*, nouv. sér., 16, p. 481-512. — **2740**. Robida. La vieille France. Provence. '93, 4°. C. R. *R. art chrét.*, '94, p. 153-6. — Colonies provenç. de la Capitanate, v. n° 150 ; Famille Guiran-

La-Brillane, v. n° 489; Civilisat. provenç., v. n° 616; Contes provenç., v. n° 732; Frères Prêcheurs, v. n° 1036; Juifs, v. n° 1027; Université, v. n° 1233; Archl. préhist., v. n° 1705.

Bouches-du-Rhône. — **2741**. Allmer. Inscript. des Bouches-du-Rhône, Rogues-Alleins. *R. épigr. Midi Fr.*, '94 (76), p. 319-20. — **2742**. Coste. Docts inéd. sur le mouvement artist. au xve s. à Aix en Provence. — Aix : Bbth. Méjanes (mss.), v. n° 2951. — St-Césaire d'Arles, v. n°s 751 à 783. — **2743**. L. G. Pélissier. Cibo ou Bucciardo? [év. d'Arles, xv° s.] *Correspce hist. et archl.*, '94, p. 51-3. — **2744**. Bernard. La basilique primatiale de St-Trophime d'Arles, I. La basilique primitive. Aix, '93. C. R. *Université cath.*, nouv. sér., 16, p. 436-7; *Giorn. di Erudiz.* (*blifico*), 5, p. 143-4. — **2745**. Esperandieu. Note sur qques sarcophages d'Arles et sur deux inscript. du xiv° s. (Extr. *B. archl. Comité trav. hist.*) — Lambese : Musée, v. n° 3036. — Lafare : Autel à Hercule, v. n° 1002. — Fondation de Marseille, v. n° 8. — **2746**. Verlaque. Suppt au dict. géog du cartul. de St-Victor de Marseille. *B. Soc. Etudes Draguignan*, 19, p. 131-99. — **2747**. Nicolas. L'anc. couvent des dominicains de Marseille (1223-1790). Nîmes, 70 p. C. R. *B. Ac. Nîmes*, '94, p. 147-50. — Marseille : Bbth., v. n° 3004; Musée, v. n°s 3041, 3042 et 3304; Numism., v. n° 3302. — **2748**. Allmer. Epitaphe avec bustes à Mouriès. *R. épigr. Midi Fr.*, '94 (75), p. 303-4. — La Roque : Autel à Diane, v. n° 1003. — **2749**. Coste. Les architectes, sculpteurs et maîtres d'œuvres de l'égl. St-Sauveur d'Aix en Provence au xv° s., 24 p. — **2750**. Lassus. Le château de Tarascon. *Ami des monum.*, 8, p. 325-31. — **2751**. Müntz. Mausolée de Jean Cossa à Tarascon. *B. Soc. Antiq. Fr.*, '94, p. 125-6. — **2752**. Courajod. Mausolée de Jean Cossa à Tarascon. *B. Soc. Antiq. Fr.*, '94, p. 126, 129.

Var. — **2753**. Segond. Borne trouvée à Ampus sur la voie romaine. *B. Soc. Etudes Draguignan*, 19, p. 123-31. — **2754**. Mireur. Une insurrect. à Aups au xiv° s. *B. Soc. Etudes Draguignan*, 19, p. 113-23. — Brignoles. Procession pour délivrce d'Orléans (1429), v. n° 275. — Draguignan : Musée, v. n° 3051. — **2755**. Bonnet. La monstrance à reliquaire de l'égl. de Fayence. *B. Soc. Etudes Draguignan*, 19, p. 87-96. — **2756**. Espitalier. Les év. de Fréjus du vi° au xiii° s. *B. Soc. Etudes Draguignan*, 19, p. 271-476. — Hyères. Invent. du château (1431), v. n° 1583. — **2757**. Godefroy. Sur quelques tombeaux anc. découv. au Muy en 1887. *B. Soc. Etudes Draguignan*, 19, p. 3-16. — **2758**. Ricaud. Les ruines dites le Fort à la Roque-Esclapon. *B. Soc. Etudes Draguignan*, 19, p. LXXVII-XC. — **2759**. Sivan. La pêche des truites à Trans (1383-1793). *B. Soc. Etudes Draguignan*, 19, p. XXX-XLV.

Basses-Alpes. — **2760**. Mis de Boisgelin. Les Castellane à Forcalquier. *B. Soc. sc. et litt. Basses-Alpes*, '94, p. 345-54. — **2761**. Cruvellier et Andrieu. Hist. relig. et hagiog. du dioc. Digne. Aix, XXXI-550 p. C. R. *Mois blph.*, '94, p. 68. — **2762**. Isnard. et Chabaneau. Livre des privil. de Manosque (1169-1313), XCII-244 p. C. R. *C. R. Ac. Inscr.*, 4° sér., 22, p. 491-2; *R. H.*, 56, p. 128-9; *Romania*, 23, p. 316-7; *R. crit.*, 38, p. 11-3; [A. *Thomas*], *Ann. du Midi*, 6, p. 222-4. — Noyers : Autel à Mars, v. n° 1001.

§ 9.

COMTÉ DE NICE

Alpes-Maritimes. — **2763**. Fornier. Hist. des Alpes-Marit. ou Cottiennes... Embrun, publ. par l'abbé Guillaume. T. II & III, '90-2, 2 vol. C. R. *Pélissier*, *Ann. du Midi*, 6, p. 377-9. — Archl. préhist., v. n° 1706. — **2764**. Blanchet. Patères en argent trouvées à Eze (Apothéose d'Hercule), 16 p. (Extr. *M. Soc. Antiq. Fr.*) — **2765**. Sénequier. Grasse. Notes à la suite de l'invent. des arch. Nouv. éd. Grasse, 427 p. C. R. *Polyb. litt.*, 73, p. 327-8; *Pélissier*, *Ann. du Midi*, 6, p. 97-8. — Coutumes et superstit. du Mentonnais, v. n° 733. Monaco : Arch., v. n°s 928 et 2929; Numism., v. n° 3304. — **2766**. Cais di Pierlas. Gli statuti della gabella di Nizza sotto i conti di Provenza. *Miscellanea di stor. patria*, 31, p. 389-457. — **2767**. Brun. Promenades d'un curieux dans Nice. *Ann. Soc. lettres, sc., arts Alpes-Marit.*, '94, p. 311-439. — Nice : Arch. hospit., v. n° 2933.

§ 10.

ITALIE

Aoste : Numism. mérov., v. n° 3273. — **2768**. Gabatto. Stor. del Piemonte (1292-1349). Torino, VII-271 p. — **2769**. Carutti. La stor. della città di Pinerolo. Pinerolo, '93. C. R. *R. stor. ital.*, '94, p. 130-4. — **2770**. Poggi. I preziosi avanzi del Mausoleo di Gastone di Foix en Savona. *Miscellanea di stor. patria*, 31, p. 553-575.

SECTION VII

Sciences auxiliaires de l'Histoire.

I. BIBLIOGRAPHIE ET BIBLIOPHILIE

§ 1. *Recueils généraux : 2771-2789.* — § 2. *Bibliographies locales : 2790-2814.* — § 3. *Tables de Revues et Sociétés savantes : 2815-2830.* — § 4. *Notices biographiques et bibliographiques : 2831-2857.* — § 5. *Origines de l'imprimerie : 2858-2882.* — § 6. *Manuscrits et livres curieux : 2883-2901.*

§ 1.

2771. Jordell. Catal. annuel de la librairie franç. pour 1893, 246 p. C. R. *R. des Bbth.*, '94, p. 70-1. — **2772**. Masslow u. Sommerfeldt. Bbphie z. dtsch. Gsch., allgem. Gsch. d. Mitt. Alt. *Dtsche Ztsch. f. Gsch. wiss.* (supplément), '94. — **2773**. Picot. Dixième rapport de la Commiss. de la publicat. des ordces des rois de Fr. *C. R. Ac. sc. mor.*, '94 (I), p. 559-64. — Bancroft et Cie, v. n° 3075. — **2774**. Delacrau. Index et Extraits d'un rec. ms. du XVIIIe s. [compilat. bbphique]. *R. Lgues romanes*, '93-4, p. 225-35, 268-71. — **2775**. De Mély et Bishop. Bbphie générle des invent. imprimés, II, 370 p. — **2776**. U. Chevalier. Répert. des sources hist. du moy. â., II. Topo-bbphie, 1er fasc. (A-B). Montbéliard, 528 col. C. R. *Chambon, Moy. A.*, '94, p. 192-201; *Université cath.*, nouv. sér., 16, p. 466-8; *Mois bbph.*, '94, p. 162; *R. Gascogne*, 35, p. 372-7; *Studien u. Mitth. aus d. Benedict. u. Cisterc. Orden*, 15, p. 142-4.

2777. Lanéry d'Arc. Le livre d'or de Jeanne d'Arc. Bbphie... depuis le XVe s., XXVIII-1008 p. C. R. *B. E. C.*, 55, p. 681; *R. Q. H.*, 56, p. 661-2; *Études relig.* (*bbph.*), '94, p. 667-9; *Livre et Image*, '94, p. 354-6; *Fr. nouv.*, 8 mars '94; *R. Champagne et Brie*, '94, p. 274-5; *Mahrenholtz, Literat.bl. f. germ. u. rom. Philol.*, '95, col. 199. — **2778**. Popot. Ouvrages récents sur Jeanne d'Arc [C. R. de 48 ouvr.]. *Polyb. litt.*, 70, p. 403-18. — Bbphie de Jeanne d'Arc v. n° 244.

2779. Varnhagen u. Martin. Systematisches Verzeichniss der Programm-Abhandlungen, Dissertationen u. Habilitationschriften aus dem Gebiete der romanischen u. englischen Philol. Leipzig, '93. C. R. *Romania*, 23, p. 308. — **2780**. Catalog. dissertationum philologicar. classicar. Leipzig, IV-368 p. — Catal. bbth. Soc. linguist., v. n° 3015. — **2781**. Behrens. Französische Studien. Neue Folge. I. Bbgraphie des patois gallo-romans, 2e éd., trad. Rabiet, VIII-255 p.

2782. Dr Ehrhard u. Muller. Die altchristliche Litterat. u. ihre Erforschung seit 1880, I Bd., 4-5 Heft. Freiburg i. B., XIX-239 p. C. R. *R. Bénédict.*, 11, p. 402; *Lit. Cent. bl.*, '94, col. 897-8; *Bardenhewer, H. Jahrb.*, 16, p. 112-5. — **2783**. Carrington. A select Bbphy of Chemistry (1492-1892). Washington, '93. C. R. *Polyb. litt.*, 71, p. 334-6.

2784. Procès-verb. des séances du Congr. des Soc. sav. de Paris et dépts. Sorbonne, '94. *B. hist. Comité trav. hist.*, '94, p. 33-115. — **2785**. Congrès Soc. sav. Sujets proposés par la section d'archl. *B. monum.*, '94, p. 201-5. — **2786**. Réunion des Soc. des B.-Arts des dépts, session '94 [Liste et analyse des mém.]. *Correspnt hist. et archl.*, '94, p. 86-8, 117-24. — **2787**. Congrès archl. de Fr. (55e session), '91. C. R.

B. monum., '94, p. 210-6. — **2788**. Congrès scient. cath. de Bruxelles. Catal. des trav. *B. monum.*, '94, p. 360-5.

2789. A catal. of mss arranged in chronolog. order and of books illustrating the science of palæography. London, '93. C. R. [*P. Meyer*], *Romania*, 23, p. 298-300.

§ 2.

2790. A. Pirenne. Bbphie de l'hist. de la Belgique. Gand, '93. C. R. *Stein*, *Moy. A.*, '94, p. 220-1; *Lit. Cent.bl.*, '94, col. 1790. — **2791**. Wauters. Table chronol. des chartes et diplômes imprimés concernant l'hist. de la Belgique. Bruxelles, '66-94, 8 vol., 4°. C. R. *R. crit.*, 38, p. 260-2. — **2792**. Hosdey. Répert. historico-bbphique de tous les monast. ayant existé en Belgique avant le XIXe s. *Messager sc. hist. Belg.*, '94, p. 343-64. — **2793**. Dahlmann-Waitz, Steindorff. Quellenkunde der dtschn Gsch., 6e éd. Göttingen, 730 p. — **2794**. Leibius. Wurtembergische Gsch. Litterat. vom Jahre '93. *Wurtembergische Vierteljahreshft. f. Landesgsch.*, '94, p. 463-82. — **2795**. Wissowa. Literatur-Übersicht f. d. Jahr. '94. *Ztsch. d. Aachener Gsch. Ver.*, '94, p. 195-204. — **2796**. Witte u. Marckwald. Elsässische Gsch. litterat. der Jahre '92 u. '93. *Ztsch. f. d. Gsch. d. Oberrheins*, 9, p. 527-80. — **2797**. Schmidt. Répert. bbph. strasbourgeois, 7e fasc., 4°. Strasbourg, '93-4. C. R. *Pfister*, *Ann. de l'Est*, '94, p. 451-3; *Lit. Cent.bl.*, '94, col. 285. — **2798**. Schaudel. Bbphie : Decempagni, Tarquimpol. *Journ. Soc. archl. Lorraine*, juill. '94. — **2799**. Bbphie Ardennaise. *R. h. Ardennaise*, '94, p. 81-8, 126-8, 231-2, 277-82. — **2800**. Jadart. Bbphie Rethéloise. Réthel, 88 p. — **2801**. Roserot. Répert. hist. H^te-Marne, I. Bbphie, Paris, '92. C. R. *Ann. de l'Est*, 94, p. 106-7. — **2802**. Bbphie hist. normande, '93-4. Imprimés et mss. *B. Soc. de l'hist. Normandie*, 94, p. 202-51. — **2803**. L. Régnier. Bbphie hist. du dép^t Eure pend^t '93. *Rec. trav. Soc. libre agric... Eure*, 5e sér., 1, p. 93-162. — **2804**. L. Régnier. Qques mots sur les historiens de la ville des Andelys suivis d'une bbphie sommaire. *Annu. des cinq dép^ts normands*, '94, p. 30-62. — **2805**. Beaudouin et Letacq. Bbphie du dép^t de l'Orne pend^t 1893. *B. Soc. hist. et archl. Orne*, 13, p. 261-90. — **2806**. Cte Gérard de Contades et Letacq. Essai de bbphie cantonale : C^on de Vimoutiers (Orne), '93. C. R. *B. Commiss. hist. et archl. Mayenne*, '94, p. 159; *R. hist. et archl. Maine*, 35, p. 325-6. — **2807**. Kerviler. Répertoire général de bio-bbphie bretonne. Livre I, fasc. 18-29. Rennes, '93-4, p. 161 à 490. C. R. *R. crit.*, 39, p. 153-4; *Ann. Bretagne*, 9, p. 456-9. — **2808**. Sébillot. Bbphie des tradit. pop. de la Bretagne. *R. Bretagne, Vendée, Anjou*, 12, p. 128-43, 209-17, 373-84. — **2809**. V. Dubarat. Mélanges de bbphie et d'hist. loc. Pau, 261 p. — **2810**. U. Chevalier. Bbphie hist. du Dauphiné au moy. â. *B. d'hist. ecclés. et archl. relig. dioc. Valence...*, '94, p. 81-93. — **2811**. Perrossier. Essai de bbphie romanaise. *B. Soc. d'archl. Drôme*, '94, p. 36-46, 152-67, 295-304, 397-403. — **2812**. Marteaux. Catal. raisonné des ouvr. concernant la Savoie (Soc. florimontane) (*R. Savoisienne, suppl.*). Annecy, XII-129 p. — **2813**. Manno. Bbfia stor. degli stati della monarchia di Savoia. Torino, t. V, 455 p. — **2814**. Cerroti. Bbfia di Roma medievale e moderna. I. Stor. ecclesiastico-civile. Roma. XI-604 col.

§ 3.

2815. De Lasteyrie, Lefèvre-Pontalis et Bougenot. Bbphie gén^rale des travaux hist. et archl. publ. par les Soc. sav. de la Fr. T. II, 4e livr. (Hérault-H^te-Savoie), 4°, p. 553-740. — **2816**. Table alphab. des mat. et aut. figurant dans les 130 premiers vol. des séances de l'Ac. des Sc. mor..., VII-308 p. — **2817**. De Boislile. Rapport sur les travaux de la Soc. de l'Hist. de Fr. *B. Soc. hist. Fr.*, 31, p. 99-112. — **2818**. A. Gascard. Table méthod. de la R. crit. d'hist. et de littérat. (1866-1890), II-322 p. — **2819**. G. Raynaud. Tables des publ. de la Soc. des Anc. Textes. *B. Soc. Anc. Textes*, '94 (2). — **2820**. Prou. Table alphab. des publicat. de l'Ac. celtique et de la Soc. Antiq. Fr. (1807-89), 676 p. C. R. *R. crit.*, 39, p. 211-2. — **2821**. Graillot. Tables des années 1870 à 1890 de la R. archl., VIII-173 p. — **2822**. Biographie nat. (Ac. roy. des sc., lettres et b.-arts Belgique, table alph. des 12 premiers vol.) *Ac. roy. des sc., lettres et b.-arts Belgique*,

[illegible] — **2823**. Table du B. [illegible] (1847-90). Soissons, [illegible] p. — **2824**. Marcuse. Table [illegible] des public. de la Soc. de [illegible] Paris et Ile-de-Fr., 2e sér. (1884-[illegible]. — **2825**. A. de M. Table des articles hist. et archl. publ. par la R. normande et [illegible], '92-4. *Correspe[illegible]* [illegible] '94, p. 95-6. — **2826**. [illegible]. Table chronol., méthod. et alphab. des trav. insérés dans les « Mém. Ac. sc., arts, b.-lettres Caen » (1884-93). Caen, [illegible] p. — **2827**. Joyer. Table du t. XIV du B. Soc. arch. hist. Saintonge et Aunis. *B. Soc. arch. hist. Saintonge et Aunis*, 18, p. [illegible]-540. — **2828**. Desvoyes. Table des trav. de la Soc. [illegible] (18[illegible]-92). Autun, 96 p. — **2829**. Monot. Table des Mém. Soc. [illegible] (1825-91). Lons-le-Saulnier, [illegible] p. — **2830**. Table génle des mat. contenues dans les 16 tomes de la 2e sér. du B. Soc. archl. scient., et litt. Béziers. *B. Soc. archl... Béziers*, 2e sér., [illegible], p. [illegible].

§ 4.

Ordre alph. des noms de personnes. — **2831**. Notice bbph. sur L.-A. Aurès. *Polyb. litt.*, 70, p. [illegible]-4. — **2832**. [illegible]. Notice bbph. sur H. Baudrillart. *C. R. Ac. sc. mor.*, '94 (II), p. 129-[illegible]. — **2833**. Helbig. Notice sur le [illegible] de [illegible]. *R. art chrét.*, '94, p. 277-[illegible] & [illegible] pl. — **2834**. Pingaud. Auguste Castan et la Fr.-Comté. *Ann. Fr.-comtoises*, 6, p. 1-15. — **2835**. Vernière. Notice sur l'abbé Cailx de Lavarène. *B. hist. et scient. Auvergne*, '94, p. 8-19. — **2836**. Notice sur A. Chassaing et [illegible] de ses publicat. *B. E. C.*, 55, p. 229-[illegible]. — **2837**. F. Rocquain. Notice sur la vie et les œuvres de M. Chéruel. *C. R. Ac. sc. mor.*, '94 (I), p. 417-36. — **2838**. E. A. Les dern. publicat. de M. le chan. U. Chevalier. *R. cath. [illegible]*, '94, p. 253-5. — **2839**. Ramband. Un archéologue poitevin [R. P. de la Croix]. *M. Ac. Arras*, 2e sér., 25, p. [illegible]. — **2840**. Notice sur V. Duruy. *Polyb. litt.*, 71, p. 541-2. — **2841**. [illegible] V. Duruy. *R. Universit.*, [illegible], p. [illegible]-6. — **2842**. Notice sur V. Fournel. *Polyb. litt.*, 71, p. 176-7. — **2843**. A. de Roumejoux. Notice sur [illegible]. *B. Soc. hist. et archl. Périgord*, 21, p. 92-5. — **2844**. Notice bbph. sur M. le chan. Haigneré. *Polyb. litt.*, 70, p. 175. — **2845**. Landrin. Notice sur la vie et les œuvres de l'abbé Haigneré, anc. archiviste de Boulogne. Boulogne-s.-Mer, 56 p. — **2846**. Notice bbph. sur J. Havet. *Ann. du Midi*, [illegible], p. 116-7. — **2847**. Funk. Karl Joseph von Hefele. *Theol. Quartalschr.*, '94, p. 1-11. — **2848**. C.-E. Jolibois, sa vie et son œuvre (Tarn). Albi, 47 p. — **2849**. Cte de Marsy. Jules de Laurière et Léon Palustre. *Congrès archl. de France*, '92, p. 335-359, et *B. monum.*, '94, p. [illegible]-419. — **2850**. Dufour. Notice sur Ch. Le Fort et bbphie. *M. Soc. hist. et archl. Genève*, '94, p. 567-600. — Bbphie des trav. de S. Luce, v. no 101. — **2851**. T. de Larroque. Adolphe Magen (18[illegible]-93). Agen, 4º. — **2852**. Wallon. Notice sur A. Maury. *C. R. Ac. Inscr.*, '9[illegible], p. 580-72. — **2853**. Farault. Léon Palustre. *R. Poitevine et Saintongeaise*, 11, p. 338-42, 366-75. — **2854**. Celier. Notice sur dom Paul Piolin. *R. h. et archl. du Maine*, 35, p. [illegible], [illegible], p. 5-19, 143-66, 321-33. — **2855**. [illegible]. Notice sur P.-Ch. Robert et bbphie. *M. Ac. Metz*, '92-3, p. 261-308. — **2856**. Delaunay. Notice sur F. Robiou et bbphie. *Ann. Bretagne*, 9, p. [illegible]. — **2857**. Pélissier. Notice sur J. [illegible]. *Ann. du Midi*, 6, p. [illegible].

§ 5.

2858. Bergmans. Notes bbphiques sur le Dict. de géog. de Deschamps. *B. des Bibth.*, '94, p. 377-88. — **2859**. Schreiber. Manuel de l'amateur de la gravure sur bois et sur métal au XVe s. T. III. Berlin, '93; t. VI. Atlas. C. R. *Livre et Image*, '94, col. 293-5; *Université cath.*, nouv. sér., 15, p. [illegible]. — **2860**. Gusman. La gravure sur bois. *Notes d'art et d'archl.*, '94, p. [illegible]. — **2861**. K. Dziatzko. Sammlung bibliothekswissenschaftlicher Arbeiten. Berlin u. Leipzig, '87-'94. 9 vol. C. R. L. Delisle, *Journ. des Sav.*, '94, p. [illegible]. — **2862**. Copinger. Incunabula biblica. London, '92. *R. des Religions*, '94, p. [illegible]-90. — **2863**. The bible in the British Mus. *Quarterly R.*, 178 (janv.-avril). — **2864**. Schorbach. Lotharius. Liber de miseria humane conditionis [illegible] mit gleichen Typen hergestellten Drucke. Sammlung... v. Dziatzko, 6, p. [illegible]. — Incunables, v. nos 2862 à 2[illegible].

Strasbourg : Répert. bbph., v. no 27[illegible].

— **2865**. Schorbach. Die Buchdrucker Günther u. Johannes Zainer in Strassburg. Sammlung... v. Dziatzko, 6, p. 28-9. — **2866**. Heitz. Der Initalschmuck in den elsässischen Drucken des xv u. xvi Jahrh., 1. Strassburg, 4°, 20 p. et 20 pl. — **2867**. H. Menu. A propos des orig. de l'impr. rémoise. Châlons, '93. C. R. *R. Champagne et Brie*, '94, p. 276-7. — **2868**. A. Lhote. Hist. de l'impr. à Châlons-s.-Marne (1488-1894), 8°, xiii-296 p. C. R. *R. Champagne et Brie*, '94, p. 896-7. — **2869**. B[on] J. Pichon et G. Vicaire. Doc[ts] pour servir à l'hist. des libraires parisiens (1486-1600) (suite). *B. du Bbphile*, '94, p. 26-44, 155-77, 213-39, 311-60, 527-48, 553-80 (tir. à part). C. R. *D'Elgac. Moniteur universel*, 15 janv. '95. — **2870**. Vingtrinier. Hist. de l'impr. à Lyon de l'orig. à nos jours. Lyon, iv-411 p. C. R. *B. du Bbphile*, '94, p. 676-9; *Polyb. litt.*, 71, p. 352-3; *Wittmann. Lit. Rdsch.*, mars '95. — **2871**. De la Bouralière. Les débuts de l'impr. à Poitiers (1479-1515), '93. — Nouv. doc. sur les débuts de l'impr. à Poitiers. *R. Poitevine et Saintongeaise*, 11, p. 241-53, 271-85, 289-99, 353-62 et pl. (tir. à part, Paris, 64 p. et 6 pl.). C. R. *Polyb. litt.*, 73, p. 181. — **2872**. A. Claudin. Les débuts de l'impr. à Poitiers. *R. Saintonge et Aunis*, '94, p. 429-45. — **2873**. A. Claudin. Le premier livre imprimé à Agen. (Extr. *R. Agenaise.*) — **2874**. A. Claudin. Les orig. de l'impr. à Auch. (Extr. *R. Gascogne.*) — **2875**. E. Travers. Les premiers imprimeurs de Saint-Lô. Saint-Lô, in-16, 20 p. (Extr. *Annu. de la Manche.*)

2876. Delalain. Inventaire des marques d'imprim. ou de libr. de la collect. du Cercle de la librairie, nouv. éd., 330 p. — **2877**. Jadart. Les bbphiles rémois. I (xv[e]-xvi[e] s.). *Trav. Ac. Reims*, 92, p. 1-234. C. R. *R. crit.*, 37, p. 509-10. — **2878**. Warnecke. Bucherzeichen (ex-libris) des xv u. xvi Jahrh., 4-5 Hft. 4°, p. 13-6, pl. 61-100. — **2879**. De Faucher. Recherches sur l'introd. et la fabricat. du papier en Fr. *Interm. des Cherch.*, '94 (I), col. 124-5. — **2880**. Briquet. Le papier et ses filigranes. *R. des Bbth.*, '94, p. 209-31. — **2881**. D. Wiener. Etude sur les filigranes des papiers lorrains. Nancy, '93. C. R. *B. du Bbphile*, '94, p. 89-90; *Livre et Image*, '94, p. 92-7; *Ann. de l'Est*, '94, p. 270-1. — **2882**. Bosquet. La reliure, ii-187 p. C. R. *B. du Bbphile*, '94, p. 90-1.

§ 6.

2883. Guibert. Enlumineurs, calligraphes et parcheminiers limousins. *Le Manusc.*, '94, p. 73. — Mss. de la Bbth. de l'Arsenal, v. n° 2977; de Dijon, v. n° 2959; de Rouen, v. n° 2983. — **2884**. S. Berger. Bible du xiii[e] s., ayant appartenu à Jean de Dürbheim, év. de Strasbourg. *B. Soc. Antiq. Fr.*, '94, p. 178-83. — **2885**. La Bible de Phil. le Bel. *B. E. C.*, 55, p. 427-9. — **2886**. Acquisit. de la Bible de Phil. le Bel par la Bbth. Nat. *Nouv. de l'Interm. des Chercb.*, '94 (II), col. 9. — **2887**. Breuils. Notice sur un bréviaire du xiv[e] s., de l'abb. S[te]-Croix de Bordeaux, 4 p. (Extr. *B. hist. Comité trav. hist.*, '93.) — **2888**. H. Omont. Inventaire des mss. grecs et lat. donnés à S[t]-Marc de Venise par le cardin. Bessarion (1468). *R. bbth.*, '94, p. 129-87. C. R. *Nuova Antologia*, 138, p. 178-9. — **2889**. J. Camus. Les « Voyages » de Mandeville copiés pour Valentine de Milan. *R. des bbth.*, '94, p. 12-9. — **2890**. Livre exécuté pour Boucicaut (traduct. du « Liber de informatione principum de Jean Golein » [ms. de Grenoble, 870]. *B. E. C.*, 55, p. 719. — **2891**. Breuils. Qques notes sur les livres liturg. d'Auch à la fin du xv[e] s. *R. Gascogne*, 35, p. 303-6. — **2892**. Durrieu. Livres d'heures exécutés en Fr. au xv[e] s. pour l'exportat. en Italie et en Espagne. *B. Soc. Antiq. Fr.*, '94, p. 203. — **2893**. Camus. Un ms. namurois du xv[e] s. *R. Lgues romanes*, '94-95, p. 27-43. — **2894**. X. Barbier de Montault. Le missel pontifical de Raoul du Fou [xv[e] s.]. *Le Manusc.*, '94, p. 23-4, 42-3, 56-8, 71-3.

2895. Bateave. Le livre de chasse et le livre des oraisons de Gaston Phœbus. *R. Gascogne*, 35, p. 519-55. — **2896**. De Madaune. Le livre des oraisons de Gaston Phœbus, '93, viii-41 p. C. R. *Etudes relig.* (*bbph.*), '94, p. 382-3. — **2897**. A. L. Livre de prières, xv[e] s. *Le Manusc.*, '94, p. 7-8. — **2898**. Ephrussi. La « Cronica mundi » de Hartmann Schedel avec les bois de Walgemut et de Pleydenwurff. *B. du bbphile*, '94, p. 1-26, 101-21, 239-62, 360-78. — **2899**. Une prétendue bible lyonnaise de l'année 1500. *B. E. C.*,

[redacted]

et d'incunables : 2987-

— § 7. *M*... : 3047-3060. — § 8.

... *et archl.*, '94, p. 301-13.
— 2912. M... L'Estourbeillon de ... De l'importance des ... des Chouans bretons. Redon,
— 2913. M... de L'Estourbeillon ... somm. des arch. des mo... I. Saffré (1374-1610); II. (1637-1800). Vannes, '93-4. ... R. *B. Commiss. hist. et ... Mayenne*, 9, p. 113-4. — 2914. ... Invent. somm. des arch. ... Calvados ... sér. D, t. II, ... Caen. 4 ... — 2915. Inv. ... Chambes ... Angoumois et ... Bibl. N... (1295-1589), Civray,
2916. Pellot. Invent. somm. ... de l'abb... de Chaumeuve... ... 5,1-17. —
2917. Amiot. Inv... somm. des ... de Cherbourg, fasc. ... sér. CC. ... Cherbourg ... — 2918 ... Trevedy ... des Chouans ... B... *M. Soc.* ... 2,32. ... — 2919. ... sur les ... Doubs ... — 2920. ... et R. ... somm. des arch. ... eccles. G-H ... — 2921 ... Invent. ... sér. ... — 2922. De T... B. N...

archl., '94, p. 401. — **2924**. De Beauchesne. Les Chartriers du Bas-Maine. Le Mans, 15 p. (Congrès bbphique.) — **2925**. A. Roserot. Diplômes carol. des arch. Hte-Marne. *B. Soc. hist. Yonne*, 47, p. 503-39. C. R. *C. R. Ac. Inscr.*, 4e sér., 22, p. 159-60. — **2926**. A. Roserot. Notice sur les sceaux carol. des arch. Hte-Marne. Joinville, '92. C. R. *Mitth. Instit. œsterr.*, 15, p. 174-5. — **2927**. Sauer. Invent. des aveux et dénombts déposés aux arch. dépales de Metz. Metz, 232 p. — **2928**. H. Le Roux. Les arch. de Monaco. *Mémorial diplomat.*, 26 mai '94. — **2929**. Lacaille. Les arch. du cté de Rethel au palais de Monaco. *R. h. ardennaise*, '94, p. 129-51. — **2930**. H. Stein. Invent. somm. des arch. Montargis. xiv-233 p. — **2931**. Capasso. Inventario cronologico-sistematico dei registri angioini conservati nelli arch. di stato di Napoli, con prefazione di Capasso. Napoli, lxxxi-542 p. — **2932**. H. Faure. Arch. hospit. de Narbonne. Narbonne. — **2933**. Blanchi et Moris. Invent. somm. arch. hospit. Nice. Nice, 4°, 23 p. — Paris. Arch. Nat. : Trésor des chartes, v. no 2306; Sceaux, v. no 3197. — **2934**. Brièle et Coyecque. Arch. de l'Hôtel-Dieu de Paris (1157-1300), 4°, lxi-640 p. (Doc. inéd.) C. R. *Le Grand, B. E. C.*, 56, p. 172-4. — **2935**. Coyecque. Invent. somm. d'un minutier parisien (1498-1600), fasc. I, 1498-1530, 124 p. (Extr. *B. Soc. hist. Paris.*) — **2936**. Rott. Invent. somm. des docts relat. à l'hist. de la Suisse, conservés dans les Arch. et Bbth. de Paris [correspondce 1444-1790]. V. Tables. Berne, ix-494 p. — **2937**. Poulbrière. Copie de l'invent. des titres qui se sont trouvés dans le trésor du chau de Pompadour, ..., avril 1765. *B. Soc. lettres, sc., arts Corrèze (Tulle)*, '94, p. 115-44. — **2938**. Lacroix. Invent. somm. arch. hospit. de Romans. Valence, 4°, vii-142 p. — **2939**. Michon, Benet, Lex. Invent. somm. des arch. dépales Saône-et-Loire. (Arch. ecclés., sér. H, 1-1620.) Mâcon, 4°, x-496 p. — **2940**. Laurent. Un invent. des arch. de Sedan en 1707. *R. h. ardennaise*, '94, p. 79-81. — **2941**. Coyecque. Les arch. des anc. domaines de la Seine aux arch. dépales. *Correspce hist. et archl.*, '94, p. 171-81. — **2942**. Labande et J. Vernier. Invent. somm. arch. commales. Verdun. Verdun, '91, 4°. C. R. *Ann. de l'Est*, '94, p. 440-2. — **2943**. Labande. Invent. somm. arch. hospit. Verdun. Verdun, 4°, xcviii-302 p. — **2944**. Cte D. de R. Les arch. des actes de l'état civil de Châlons-sur-Marne. *R. Champagne et Brie*, '94, p. 839-46.

§ 3.

Annu. des Bbth, v. no 2902. — La Bible au British Museum, v. no 2863. — **2945**. Vallée. La Bbth. Nat. Choix de docts pour servir à l'hist. et à l'établt de ses collections. xii-525 p. C. R. *Polyb. litt.*, 70, p. 362-3, *Stein, R. internat. des Arch., Bbth. et Musées*, I, (*Bbth.*). — **2946**. Cuissard. Orig., format. et développt de la Bbth. publ. d'Orléans. *M. Soc. archl. et hist. Orléanais*, 25, p. 51-327. — **2947**. Notes sur la bbth. des ducs de Bourbon. *Quinzaine Bourbonnaise*, '94, p. 479-80.

§ 4.

2948. Cabié. Les Dupuy du Rouergue et leur collection de mss. au xviie s. *Ann. du Midi*, 6, p. 364-70. — **2949**. Mss. enchaînés. *Interm. des Cherch.*, '94 (II), col. 692. — **2950**. Catal. des mss. des Bbth. publ. de Fr. C. R. *Ledos, B. E. C.*, 55, p. 537-9. — **2951**. L. G. Pélissier. Notes et Extr. de qques mss. de la Bbth. Méjanes. *R. des bbth.*, '94, p. 241-370. — **2952**. Labande. Catal. gal mss. bbth. dépts. XXVII (Avignon, I). cxii-649 p. — **2953**. Labande. Les mss. de la bbth. d'Avignon provenant de la librairie des papes du xive s. *B. hist. Comité trav. hist.*, '94, p. 145-60. — **2954**. Daurenther. Mss. de la Bbth. de Bar-le-Duc, 46 p. C. R. *Ann. de l'Est*, '95, p. 139-40. — **2955**. Rose. Die Handsch.-Verzeichniss der Kgl. Bbth. Berlin. XII (latein. Handsch.). Berlin, xxiii-575 p. — **2956**. Couderc. Catal. gal mss. bbth. dépts. XXIII (Bordeaux). xlviii-747 p. C. R. *Hauréau, Journ. des Sav.*, '94, p. 360-72. — **2957**. Nentwig. Die mitt.alterlichen Handsch. in der Stadtbbth. zu Braunschweig-Wolfenbüttel, vii-202 p. — **2958**. [Gillet et Mallet.] Catal. de la bbth. municip. de Châlons-sur-Marne, fonds Garinet, mss. — Hist. de Champagne. Châlons-s.-Marne, vi-252 p. — **2959**. Guignard. Note sur un mss. de la

de Dijon [Bréviaire de
e *Manusc.*, '94, 105-8. —
Ehwald. Beschreibung
. Inkunabeln der herzogl.
. zu Gotha. Gotha, 4°,
erzeichniss des Handsch.
Staate. I. Hannover 1-2;
Berlin, '93. 2 vol. C. R.
'94, col. 604-7. — **2962**.
mitt.alterlichen Handsch.
drucke in d. Stadtbbth.
. *Cent.bl. f. Bbtheks-*
345-63. — **2963**. R.
oscritti e gli incunaboli
munale d'Imola. Imola,
10 pl. — **2964**. Langen
e dtschen u. romanischen
Grossherzog. u. Landes-
sruhe. Karlsruhe. C. R.
Gsch. d. Oberrheins, 9,
65. Mourlot. Les mss.
'hèvenot à la bbth. de
yde. *R. des bbth.*, '94,
atal. mss. bbth. c^tés de
n° 2998. — **2966**. C. C.
de Lignerolles. *Correspce*
, '94, p. 33-41. — **2967**.
gue of romances in the
mss. in the British
on, '93. C. R. *Romania*,
2968. L. Delisle. Les
Salis. [Bbth. de Metz.]

siensi; t. III et Indices. Bruxelles, '93. 2 vol. C. R. *Abbé Duchesne, B. crit.*, '94, p. 321-3; *R. Q. H.*, 55, p. 681-2. — **2976** L. Delisle. Mss. légués à la Bbth. Nat. par Armand Durand, *B. E. C.*, 55, p. 627-43. — Bbth. Nat. : Divers, v. n°s 2386, 2915 et 2922. — **2977**. Guerlin. Notes sur les mss. 221, 625, 644 de la Bbth. de l'Arsenal. *Le Manusc.*, '94, p. 41-2. — **2978**. Bournon. Catal. des mss. de la Bbth. de la ville de Paris (Hôtel Carnavalet). — — **2979**. Di Marzo. I manoscritti della Bbtheca communale di Palermo. I, 2. Palermo, 381 p. — **2980**. L. de Marchi e G. Bertolani. Invent. dei manoscritti della R. Bbtheca Universitaria di Pavia I. Milano, XXIII-409 p. C. R. *Hauréau, Journ. des Sav.*, '94 p. 293-300; *H. Omont, B. E. C.*, 55, p. 687-8; *Lit. Cent.bl.*, '94, col. 1929-1930; *Giorn. stor. letterat. ital.*, 24, p. 294-7; — **2981**. Catal. g^al mss. des bbth. de dép^ts. XXV. (Poitiers-Valenciennes.) C. R. *Hauréau, Journ. des Sav.*, '95, p. 191-200. — **2982**. Catal. g^al mss. des Bbth. de dép^ts. XXIV. (Rennes, Lorient, Lannion, Vitré, Mon reuil-sur-Mer, Etampes, Clermont-de-l'Oise, Senlis, Gien, Fontainebleau, Château-Thierry, Epernay, Blois, Loches, Neufchâteau, Bourbonne, Condom, Bar-le-Duc,

— **2989**. Voulliéme. Die Incunabeln der Königl. Bbth. zu Bonn. *Centr. bl. f. Bbthekswesen - Beihefte*. Leipzig, 262 p. C. R. *Lit. Cent. bl.*, '95, col. 379-80. — Incun. : Bbth. Gotha, v. n° 2960; Bbth. Hildesheim, v. n° 2962; Bbth. Imola, v. n° 2963. — **2990**. Pellechet. Catal. des incun. des Bbth. pub. de Lyon. Lyon, '94, II-481 p. C. R. *R. des Bbth.*, '94, p. 402-3. — **2991**. [Nouv. acquisit. de] Livres anciens [de la Bbth. Nat.]. *B. mensuel des récentes publicat.*, '94, p. 139-40, 196, 269-81, 411-4, 583-4. — **2992**. Marais et Dufresne de Saint-Léon. Catal. des incun. de la Bbth. Mazarine, '93. C. R. *L. Delisle*, *Journ. des Sav.*, '94, p. 28-50, 89-100, 231-42, 257-70. (Tir. à part.) — **2993**. Riche et précieuse collect. d'incun. Leo S. Olschki, catal. XXX. Venise. 220 p.

§ 6.

Bancroft et Cie, v. n° 3075. — **2994** Dobert u. Grohmann. Katal. der Bbth. der Kgl. Akad. der Künste z. Berlin. Berlin, xxxi-576 p. — **2995**. Doc^ts de la Bbth. de Cheltenham acquis par la ville de Bordeaux. *B. E. C.*, 55, p. 227-9. — **2996**. Ritter. Katal. der Stadtbbth. in Köln. I. Rheinische Gesch. Köln. xxviii-287 p. — **2997**. Catal. de la bbth. de feu M. le c^te de Lignerolles. Table alph. g^le et liste des prix d'adjudicat. 123 p. — **2998**. Catal. des livres rares et précieux mss. et imprimés de la bbth. de feu M. le c^te de Lignerolles. iv-157 et xii-319 p. et album f^o. — **2999**. D'Eylac. La bbth. du c^te de Lignerolles. *Livre et Image*, '94, p. 20-37, 82-92, 226-35 et pl. — **3000**. Vente de la bbth. de M. le c^te de Lignerolles. *B. du Bibliophile*, '94, p. 308-21. — **3001**. La bbth. du c^te de Lignerolles. *B. E. C.*, 55, p. 410-1 — **3002**. Catal. des ouvr. légués à la Bbth. commun. de Lille par M. le m^is G. de Ménilglaise. Histoire. I. Lille. vii-677 p. — **3003**. Bibliotheca Manzoniana. Catal. des livres de feu M. le c^te J. Manzoni. III, 318 p. — **3004**. H. Barré. Bbth. de la ville de Marseille. Catal. du fonds de Provence. 2e part., t. IV. Marseille. xii-[illegible] p. — **3005**. Mouvements de la Bbth. et du Musée de Montbéliard. *B. [illegible]*, 7, p. 388-415. — **3006**. Bbth. de la ville de Montpellier. Catal. [illegible] par M. Valet. Montpellier. 292 p. **3007** Gaudin. Catal. de la Bbth. de la ville de Montpellier [illegible] du musée Fabre), supp^t par ordre alph. Montpellier, 441 p. — **3008**. Paulhan. Catal. Bbth. Nimes, IV : Legs Gide et Teissier. Nimes. — **3009**. Picot. Rapport de la Commission des bbth. sur l'état des invent. des livres impr. de la Bbth. Nat., 4°, iv-76 p. C. R. *R. des Bbth.*, '94, p. 69-70; *R. crit.*, 37, p. 257-60; *Nuova antologia*, 137, p. 765-8. — **3010**. Catal. de la bbth. technique du Cercle de la Librairie. Paris, xii-236 p. — **3011**. Catal. de la bbth. de la Chambre des notaires de Paris. 287 p. — **3012**. Soulice. Notice sur la bbth. du châ^au de Pau, 7 p. (Extr. *B. Soc. sc., lettres, arts Pau*, 2e sér., 32.) — **3013**. Catal. des imprimés du Cabinet de Reims, III. Reims. — **3014**. Bbth. de Reims. *B. des dons et achats*, 1er fasc. ('87-'92). Reims, 71 p. — **3015**. Catal. de la bbth. de la Soc. linguist. Supp^t ('83-'94). *B. Soc. linguist.*, 8, p. cxxi-cxxxvii. — **3016**. Milchsack. Alphab. Verzeichniss der franzos. Litterat. in der Herzogl. Bbth. zu Wolfenbüttel. Wolfenbüttel, 4°, xv-595 p. C. R. *L. Delisle*, *B. E. C.*, 55, p. 539-42.

§ 7.

3017. Pottier. A quoi sert un musée de vases antiques. *R. de Paris*, 1er juin '94. — **3018**. Mâcon. Le musée d'hist. loc. et les musées municipaux. *Nouvelles de l'Interm. des Cherch.*, '94 (II), col. 61-2. — **3019**. Mowat. Sculpt. gallo-rom. du Musée d'Arcachon provenant d'Andernos (Gironde). *B. Soc. Antiq. Fr.*, '94, p 2[illegible]. — **3020**. H. Lemonnier. Table méthod. des ann. des musées impériaux d'Autriche (moy. â. et temps mod.) *R. des bbth.*, '94, p. 188-90. — **3021**. Vaissier. Tête d'enfant, sculpt. gallo-rom. du Musée de Besançon. *M. Soc. émulat. Doubs*, '93, p. 363-7. — **3022**. A. Dupré. Visite au Musée lapidaire de Bordeaux. *R. cath. Bordeaux*, '94, p. 22[illegible]-37, 40[illegible]-13. — **3023**. De Laugardière. Inscrip. gaul. de Genouilly (Cher) (Musée de Bourges). *B. archl. Comité trav. hist.*, '94, p. 127-37. — **3024**. Inscr. gaul. de Genouilly. *R. celtique*, '94, p. 236-7. — **3025**. Chabau. [illegible] de [illegible] Mus. de Brive. [illegible] *B. Soc. scient. hist. et archl. Corrèze*, Brive, '94, p. 80-111. — **3026**. E. Rupin. [illegible] Mus. Brive. *Corrèze républicaine*, 27 août '94. — **3027**.

Joubin. Musée impér. ottom. Catal. des sculpt. grecques, rom., byzant. et franques. Constantinople, VIII-83 p. — **3028.** Catal. du musée de la Commiss. des antiq. de la Côte-d'Or. Dijon, 4°, XXXII-392 p. & 25 pl. — **3029.** A...I.. Musée de la Commiss. des antiq. de la Côte-d'Or. Entrées de 1894. *Correspce hist. et archl.*, '94, p. 150-1. — **3030.** Musée de la Commiss. des antiq. de la Côte-d'Or. Dern. acquisit. *Correspce hist. et archl.*, '94, p. 61-2. — **3031.** Gubert. A travers le Musée de Draguignan; à propos du catal. de M. Teissier. Draguignan. — **3032.** J. Mayor. Notes sur les anneaux mérov. du Musée de Genève, 23 p. (Extr. *R. archl.*). — **3033.** S. Reinach. Antiquités nat. Descript. du Musée de Saint-Germain-en-Laye. Bronzes figurés de la Gaule romaine. XII-384 p. C. R. *La Blanchère. R. archl.*, 3e sér., 25, p. 381; *C. R. Ac. Inscr.*, 4e sér., 22, p. 612-3; *R. H.*, 57, p. 346-8; *Lit. Cent.bl.*, '95, col. 501-2; *Schreiber, Westsch. f. class. Philol.*, 12 (16). — **3034.** S. Reinach. Esumopas-Cnusticus. Buste gallo-rom. du Mus. Saint-Germain. *R. celtique*, '94, p. 413-7. — **3035.** Allmer. Poteries du Musée de Grenoble. *R. épigr. Midi Fr.*, '94 (73), p. 273-4; (74), p. 293-5. — **3036.** Cagnat. Inscript. inéd. du Musée de Lambese, 15 p. (Extr. *M. Soc. Antiq. Fr.*, 54). — **3037.** Nicolle. La collect. Ozenfant au Musée de Lille. *R. art chrét.*, '94, p. 413-4. — **3038.** Liste des acquisit. d'antiq. faites par le British Mus. en '92. *Jahrb. d. k. dtsch. archæologischen Instit.* 8 (4). — **3039.** Guedy. Musée de Lyon. *Notes d'art et archl.*, '94, p. 105-7. — **3040.** Allmer et Dissard. Musée de Lyon. Inscript. antiques. Lyon, '88-'93. C. R. *Jullian, Journ. des sav.*, '94, p. 539-69. — **3041.** Le Blant. Catal. des monum. chrét. du Musée de Marseille, 119 p. — **3042.** Dr Magon. Essai de reconstitut. de l'ancre du Musée de Marseille. *R. archl.*, 3e sér., 25, p. 220-31. — Monnaie de Monaco au Mus. de Marseille, v. n° 3302. — **3043.** Jouy. Statuette reliquaire d'apôtre, musée ecclés. meldois [cuivre, XIIIe s.]. *R. art chrét.*, '94, p. 136-8. — Musée de Montbrison, v. n° 1005. — **3044.** Pérot. Visite aux musées mun^al et dép^al de Moulins. Moulins, in-18, 34 p. — **3045.** Jarry. Notes hist. sur le Musée d'Orléans. *Congr. archl. de Fr.*, '92, p. 316-28. — **3046.** Courajod. Bas-relief en marbre du XIVe s. du Musée du Louvre. *B. Soc. Antiq. Fr.*, '94, p. 176. — **3047.** Les ossements royaux du Musée du Louvre. *Nouvelles de l'Interm. des Cherch.*, '93 (11), col. 1-2; *Correspce hist. et archl.*, '94, p. 195. — **3048.** Durrieu. Un dessin du Mus. du Louvre attribué à André Beauneveu. *Monum. Piot*, 1, p. 179-202. — **3049.** Durrieu. Dessin du Louvre attribué à André Beauneveu. *B. Soc. Antiq. Fr.*, '94, p. 161-3. — **3050.** Ruprich et Bajot. Musées du Louvre et de Cluny. Meubles anc., 4°. C. R. *Giorn. di Erudizione (bbfico)*, 5, p. 55-6. — Cabinet des médailles, v. n° 3257. — Musée de Picardie, v. n° 296. — **3051.** Barbier de Montault. Les émaux champlevés du Mus. de Poitiers. *B. Soc. scient., hist. et archl. Corrèze (Brive)*, '94, p. 521-34. — **3052.** Déchelette. Le Musée de Roanne et ses objets d'art. — **3053.** Déchelette. Accroiss^t du Musée de Roanne (archl.) pend^t le 1er sem. '94. *Correspce hist. et archl.*, '94, p. 226-8. — **3054.** Audiat. Les arènes et le Musée de Saintes. *B. Saintonge et Aunis*, 14, p. 184-7. — **3055.** Garnier. Inscript. du Musée gallo-rom. de Sens. *M. Soc. ac. Aube*, 57, p. 57-63. — **3056.** Collet. Musée de Soissons. Catal. des peintures. Soissons, 135 p. — **3057.** Hettner. Die römischen Steindenkmäler des Provinzialsmuseums zu Trier. Trier, '93. C. R. *Lit. Cent.bl.*, '94, col. 20-1; *Weisäcker, Neue Philol. Rdsch.*, '94 (2); *Classical R.*, 8, p. 180-1. — **3058.** Le Clert. Torques en bronze ornés de figures hum. (Mus. de Troyes). *B. archl. Comité trav. hist.*, '94, p. 76, 81. — **3059.** Allmer. Inscript. chrét. découv. à Vienne (mus. Vienne, Ve-VIe s.). *R. épigr. Midi Fr.*, '94 (73), p. 274-7. — **3060.** Maitre. Tête d'ivoire du Musée de Vienne. *R. archl.*, 3e sér., 25, p. 1-24.

§ 8.

3061. Catal. du musée L. Bore. de Balzan. Florence, 4°, XVII-251 p. — **3062.** Vion. Musée de E. Huber de Sarreguemines et fouilles de Roubling. *M. Ac. Metz*, '92-3, p. 147-56. — **3063.** Giraud. La collect. Spitzer. '93. 6 vol. f°. C. R. *R. art chrét.*, '94, p. 51-4, 432-4. — **3064.** Barbier de Montault. L'agrafe de chape de la collect. Spitzer

[XIII[e] s.]. *B. Soc. scient., hist. et archl. Corrèze* (*Brive*), '94, p. 401-9. — **3065**. Catal. des objets d'art antiq., moy. â., renaiss., appartenant à S. E. le duc di Verdura, et des obj. d'art de l'héritage du prince Borghèse. Rome, 4°, 126 p.

III. HISTORIOGRAPHIE

§ 1. *Philosophie de l'Histoire et Méthode historique : 3066-3082.* — § 2. *Chroniques et Mémoires : 3083-3111.* — § 3. *Historiens modernes : 3142-3159.*

§ 1.

3066. G. Paris. Le haut enseignement hist. et philol. en Fr. In-18, 61 p. C. R. *R. crit.*, 37, p. 137-40; *Stengel, Ztsch. f. franz. Sprache u. Litterat.*, 16. p. 151-6. — **3067**. Vollmöller. Historische Literatur. *Kritischer Jahresb..... roman. Philol.*, 1, p. 331-2. — **3068**. Bernheim. Lehrbuch der historischen Methode. 2[e] Aufl. Leipzig, 634 p. C. R. *V. Mortet, Moy. A.*, '95, p. 5-15; *Ztsch. f. Kulturgsch.*, '94, p. 349-51; *Simonsfeld, Bl. f. d. Gymnasialschulwesen*, 31 (4-5). — **3069**. Charaux. L'Hist. et la pensée, in-12. C. R. *Polyb. litt.*, 73, p. 171-2; *Giorn. di Erudiz.* (*bbfico*), 5, p. 125. — **3070**. Flint. History of the philosophy of history, 1[rst] vol. Historical philosophy in France a. French Belgium a. Szwitzerland. Edinburg a. London. '93. C. R. *Bouillier, C. R. Ac. Sc. mor.*, '94 (I), p. 752-5; *Guilland, R. H.*, 56, p. 402-14. *Academy*, 5 mai '94; *Edinburgh R.*, 180, p. 392-418. — **3071**. Lacombe. De l'hist. considérée comme science. XIV-414 p. C. R. *Greard, C. R. Ac. Sc. mor.*, '94 (II), p. 456-7; *R. Q. H.*, 57. p. 646-7; *Polyb. litt.*, 74. p. 61-2. — **3072**. Les éléments scient. de l'Hist. à propos d'un livre récent. *R. internat. de l'enseign[t]*, 15 oct. '94. — **3073**. Ch. et V. Mortet. La science de l'histoire. 90 p. (Extr. G[de] Encyclop.) — **3074**. D[r] Funk. Kritische Bemerkungen zu dogmatischen Reflexion in einer historischen Frage. *H. Jahrb.*, 15, p. 505-16. — **3075**. Ch.-V. Langlois. Bancroft et C[ie] ou de la manière d'écrire l'hist. *R. Universit.*, '94 (I), p. 228-35, 314-33. — Les debuts de l'autobiographie, v. n° 1241. — **3076**. Merkel. Gli studi intorno alle cronache del medio evo considerati nel loro svolgimento e nel presente loro stato (leçon d'ouvert. Université Pavie). Torino, 35 p. C. R. *H. Jahrb.*, 15, p. 673. — **3077**. Rocholl. Philosophie der Gsch. II. Göttingen. '93, XVI-512 p. C. R. *Weiss, H. Jahrb.*, 15, p. 590-608; *Lit. Rdsch.* '94. col. 186-7. — **3078**. Seignobos. Méthode de généralisation des faits hist. *R. Cours et confér.*, 1, p. 2-6. — **3079**. Simmel. Die Probleme der Gschichtsphilos. Leipzig, X-108 p. — **3080**. Steinhausen. Les travaux récents de Ritter, Max Lehmann, Carl Lamprecht sur la méthode hist. *Ztsch. f. Kulturgsch.*, 1. — L'archéologie et les sciences hist., v. n° 1707. — **3081**. Stockvis. Manuel d'hist., de généal. et de chronol. de tous les Etats du globe, III, fasc. 2-3. Leyde, '91-3. C. R. *Bernhardi, H. Ztsch.*, 72, p. 293-4. — **3082**. Une nouvelle méthode pour les trav. généal. [C[te] de Mun et Clovis]. *Nouv. de l'Interm. des Cherch.*, '94 (II), col. 97-8.

§ 2.

Voir Hagiographie Section III, Ch. II.

3083. B[on] Halna du Frétay. L'Hist. préhist. d'après les faits. Quimper, 34 p.

3084. Fuegner. Cäsars Gallischer Krieg. Leipzig, 194 p. C. R. *R. crit.*, 38, p. 153-5; *Bl. f. d. Gymnasialschulwesen*, 31 (1). — **3085**. Hilberg. Zu Cäsar's Bellum Gallicum, I. *Ztsch. f. d. österr. Gymnasien*, '94 (10). — **3086**. Hubo. Zu Cäsars Bellum Gallicum, I, 52. *Neue Jahrbüch. f. Philol. u. Pädagog.*, 149, p. 756-8. — **3087**. Kübleri. Cæsaris commentarii. I, de Bello Gallico. Leipzig. '93-4. 2 vol. C. R. *Thomas, R. crit.*, 37, p. 305-7; 38, p. 151-2; *Lit. Cent.bl.*, '94. col. 1107-8; *Wolff, Wschr. f. class. Philol.*, 11 (26); *von Wageningen, Museum*, 3 (1); *Œsterr. Litterat.bl.*, '95 (15 avr.); *Polaschek, Ztsch. f. österr. Gymn.*, 46 (7); *Forchlammer, Nord-Tidskr. f. filol.*, 3 (1-2). — **3088**. Meusel. Lexicon cæ-

sarianum. Berlin, 3 vol., '84-'93. C. R. *R. celtique*, '94, p. 137-8; *Lit. Cent.bl.*, '94, col. 17; '95, col. 259-60; *Ztsch. f class. Philol.*, 11 (51). — **3089**. Meusel. C. Julii Cæsaris Belli Gallici libri VII. — A. Hirtii. liber VIII. Berlin, xv-260 p. C. R. *R. crit.*, 38, p. 152-3; *Lit. Cent.-bl.*, '95, col. 259-60; *Müller, Wschr. f class. Philol.*, 11 (21). — **3090**. Meusel. Beiträge zur Kritik u. Erklärung v. Cäsars Bellum Gallicum. *Ztsch. f. Gymnasialwesen*, '94 (déc.). — **3091**. Menge. Emendationes Cæsarianae. Festsch. z. 200 jährig. Jubelfeier Universit. Halle, '94. — **3092**. Paetzolt. Lateinisches Uebungsbuch im Anschluss an Cäsars Gallischer Krieg. I Th. 2e Aufl. Gotha, iv-62 p. C. R. *Neue Philol. Rdsch.*, '94, p. 256. — **3093**. Papke. Präparation zu Cäsars « Bellum Gallicum ». Gotha, iv-31 p. — **3094**. Ueber die Glaubwurdigkeit, v. Cäsar's, Bericht über den Krieg mit Ariovist. *Neues Corresp. bl. f. d. Gelehrten u. Realschulen Wurtembergs*, '94 (10).

3095 Weyman. Prudentius u. Sulpicius Severus. *H. Jahrb.*, 15, p. 370-2. — **3096**. Mommsen. Monum. Germ. hist. Auctor. antiquissimi, XI. 1 Chronica minora saec. iv-vii; vol. II. Berlin, 4°, 506 p.; vol. III. fasc. 1, 222 p. C. R. *Leing, R. crit.*, 39, p. 484-5. *Mitth. aus d. hist. Literat.*, 23 (2); *Lit. Cent.bl.*, '95, col. 1198. — **3097**. Les Auctores antiquissimi des Monum. Germ. et les édit. de Frick dans la collect. Teubner. *R. H.*, 55, p. 287-8. — **3098**. Kurth. Hist. poétique des Mérov., '93. C. R. *B. E. C.*, 56, p. 150-3; *Pirenne, R. de l'Instruct. pub. Belg.*, 37, p. 59-61; *Jarnik, Œsterreichisches Literat bl.*, '94 (1er avr.). — **3099**. Suchier. Clothars des II Sachsenkrieg u. die Anfänge des Französ. Volksepos. *Ztsch. f. roman. Philol.*, 18, p. 175-94. — **3100**. F. Lot. La Vie de St Faron et la Guerre de Saxe. *Romania*, 23, p. 440-5. — **3101**. H. Omont. Une édition de l'Hist. eccles. des Francs de Grég. de Tours, au xviie s. *B. E. C.*, 55, p. 512-8. — **3102**. Grégoire de Tours. Hist. des Francs. Livres VII-X. [ms. de Bruxelles. Edité par G. Collon. '93. C. R. *R. Q. H.*, 56, p. 603-4; *Polyb.-litt.*, 71, p. 167; *Etudes relig.* (bibph.), '95, p. 157; *Musée et revue sc. hist. Belg.*, '94, p. 11; *Lit. Cent.bl.*, '94, col. 318.

3103. Prou. Joannis de Capella cronica abbreviata dominor. et sanctor. abbatum Sancti Richarii [jusqu'au xve s.]. '93. C. R. *R. H.*, 54, p. 108-9; *B. crit.*, 15 déc. '94; *Polyb. litt.*, 73, p. 247-8. — **3104**. F. Lot. Chronique de l'abb. de St-Riquier (ve s.-1104) par Hariulf, lxxiii-363 (Collect. de textes pour l'enseignt de l'hist.). C. R. *Etudes relig.* (bibph.), '95, p. 437-8; *Lit. Cent.bl.*, '95, col. 1357-8. — **3105**. Kurze. Ueber die Karolingischen Reichsannalen v. 741-827. *Neues Arch.*, 19, p. 295-329; 20, p. 9-51. — **3106**. Dr Philippi u. Dr Forst. Osnabrück Gsch.-Quellen, I. Die Chroniquen des Mitt. Alt. Osnabrück, '91. C. R. *Mitth. Instit. œsterr.*, 15, p. 136-8. — **3107**. Von Simson. Zur Chronik des Regino v. Prüm u. den « Annales Mettenses ». *Ztsch. f. d. Gsch. d. Oberrheins*, 9, p. 215-20.

3108. Zimmer. Nennius vindicatus. Ueber Entstehung, Gsch. u. Quellen der Historia Brittonum. Berlin, '93. C. R. *Lot, Moy. A.*, '94, p. 1-5, 26-31; *Romania*, 23, p. 306; *R. celtique*, '94, p. 126-9; *Lit. Cent.-bl.*, '94, col. 155-7; *Literat.bl. f. germ. u. rom. Philol.*, '94, p. 161-3; *Meyer, Anglia*, '94 (5); *Heeger, Götting. gelehrte Anzeig.*, '94, p. 399-406; *Martin, Ztsch. f. dtsches Alth.*, 28 (3); *Thurneysen, Ztsch. f. dtsche Philol.*, 38 (1); *Athenæum*, '94 (14 juill.); *Kingsford, English H. R.*, 9, p. 729-35. — **3109**. Zimmer. Ein Weiteres irisches Zeugniss f. Nennius. *Neues Arch.*, 19, p. 436-43. — **3110**. Zimmer. Ein Weiteres Zeugniss f. die nordwelsche Herkunft de Samuel-Beulan Rezension der « Historia Brittonum ». *Neues Arch.*, 19, p. 667-9. — **3111**. L. Duchesne. Nennius retractatus. *R. celtique*, '94, p. 174-97. — **3112** Mommsen. Die Historia Brittonum u. König Lucius v. Britanien. *Neues Arch.*, 19, p. 283-93. — **3113**. Boser. A propos de Nennius. *Romania*, 23, p. 432-40.

3114. Holder-Egger. Lamperti monachi Hersfeldensis opera. Accedunt Annales Wissemburgenses. Hannover, lxviii-420 p. (Scriptor. rer. Germanicar.). — **3115**. Holder-Egger. Studien z. Lambert von Hersfeld. *Neues Arch.*, 19, p. 369-430, 507-74. — **3116**. Bellet. Du témoignage hist. de st Hugues, év. de Grenoble. *B. Soc. archl. Drome*, '94, p. 6-31. — **3117**. L. Delisle. Chron. de l'abb. de Signy. *B. E. C.*, 55, p. 644-60. — **3118**. Duméril. Les Mém. d'un moine au xiie s.

[Analyse des récits de Guibert de Nogent.] *M. Ac. sc., inscr., b.-lettres Toulouse*, 9e sér., 6, p. 1-22. — **3119**. Lepitre. Les Chroniq. franç. du moy. â. VIII-179 p. — **3120**. Petit de Julleville. Extr. des Chroniq. fr. du moy. â. (Villehardouin, Joinville, Froissart, Commines), in-18. — Études littér. sur les chroniq. fr., v. nº 1151. — **3121**. Aimé. Ystoire de li Normant, publ. par Delarc. Rouen, '93. (Soc. de l'Hist. de la Norm.) C. R. *R. crit.*, 37, 450-1; *Arch. Soc. romana stor. patria*, 17, p. 266-71; *Arch. stor. Siciliano*, 18, p. 345-9; *Nuova Antologia*, 136, p. 562-3. — **3122**. Klein. Raimund von Aguilers. Berlin, '92. C. R. *Ilgen, H. Ztsch.*, 72, p. 312-4. — **3123**. Richter. Beiträge zur Historiographie in den Kreuzfahrerstaaten, vornehmlich f. d. Gsch. Kaisers Friedrichs II. Die Estoires d'Eracles. *Mitth. Instit. œsterr.*, 15, p. 561-99. — **3124**. Löwe. Richard von San Germano u. d. ältere Redaktion seiner Chronik. Halle, VIII-100 p. — Hist. de Guill. le Maréchal, v. nº 1460. — **3125**. G. Paris. La composition du livre de Joinville sur Saint Louis. *Romania*, 23, p. 508-24. — Joinville, v. nos 166, 1131, 2226 à 2229, 3119 et 3120. — **3126**. Weiland. Fragment einer Niederrheinischen Papst u. Kaiserchronik [Anfang XIV Jahrh.]. *Nachrichten königl. Gesellsch. zu Göttingen*, '94, p. 377-81. — **3127**. Gabotto. Les legendes carol. dans le Chronicon Ymaginis Mundi de Frate Jacopo d'Acqui. *R. Lgues romanes*, '93-94, p. 251-67, 351-73. — Chronographia regum Francorum, v. nº 177. — **3128**. Ct Babinet. La chron. de Galfridus Le Baker de Swynebroke [XIVe s.]. *B. Soc. Antiq. Ouest*, 2e sér., 6, p. 496-500. — **3129**. Froissart. Chroniques éd. par G. Raynaud. T. IX (1377-1380), 367 p. (Soc. Hist. Fr.) C. R. A. *Molinier, R. H.*, 58, p. 101-2. — **3130**. M. Darmesteter. Froissart. In-16, 174 p. [Collect. des grds Écriv.] C. R. *R. H.*, 56, p. 355-7; *B. E. C.*, 56, p. 153-4; *R. crit.*, 38, p. 471-2; Vte *Delaborde, Correspondt*, 10 janv. '95 (tome 178, p. 99-126); *Polyb. litt.*, 73, p. 18-9; *Salomon, Gazette de Fr.*, 20 mai '95; *Messager sc. hist. Belg.*, '94, p. 382-4; *Lit. Cent.bl.*, 95, col. 458-9. — Froissart, v. nos 1131, 3119 et 3120. — **3131**. Kautzsch. Die Hand-ch. von Ulrich Richentals. Chronick des Konstanzer Konzils. *Ztschr. f. d. Gsch. d. Oberrheins*, 9, p. 443-96. — **2132**. Courteault. Un archiviste des comtes de Foix au XVe s. Le chroniq. Michel du Bernis. *Ann. du Midi*, 6, p. 272-300. — **3133**. Lesca. I commentarii rerum, quae temporibus suis contigerunt d'Enea Silvio de' Piccolomini Pio IIo. Pisa, 446 p. (Extr. *Annali R. scuola de Pisa*). C. R. *R. crit.*, 38, p. 69-70; *Polyb. litt.*, 74, p. 343-4; *Rassegna nazionale*, '95 (1er juin); *Rossi, Rassegna bbphica*, '94, p. 181-8; *Pelaez, Arch. Soc. romana stor. patria*, 17, p. 271-6. — **3134**. Smith. Philippe de Commynes and his « Memoires ». *Bookworm*, '94, p. 129-35. — Commynes, v. nos 1131, 3119 et 3120. — **3135**. L. Delisle. Fragmts inéd. de l'hist. de Louis XI par Thomas Basin, 4º, 33 p. Tiré des Notices Extr. mss., XXIV, 2.) C. R. *R. Q. H.*, '94, p. 271. — **3136**. De Mandrot. Journal de Jean de Roy. (Chron. scandaleuse). 1460-1483. T. I, XXIX-373 p. (Soc. Hist. Fr.) C. R. A. *Molinier, R. H.*, 58, p. 102-3. — **3137**. Coudere. Jean de Candida, historien. *B. E. C.*, 55, p. 564-7 — **3138**. De Maulde. Chroniques de Louis XII par Jean d'Auton. T. III, 410 p. (Soc. Hist. Fr.). C. R. *R. H.*, 55, p. 114-5. — **3139**. De Maulde. L'œuvre hist. de Jean d'Auton. *C. R. Ac. Inscr.*, 4e sér., 22, p. 213-9. — **3140**. Leseur. Hist. de Gaston IV, cte de Foix, édit. par Courteault. LXXXIV-230 p. C. R. *R. H.*, 54, p. 104-5. — Obituaire de Chaalis (Oise), v. nº 1850; Martrologe de la Charité St-Nicolas (Caen), v. nº 1998; Martyrologe de Chartres, v. nº 1285; Necrologe de Pontlevoy, v. nº 2320; Obituaire de St-Alain de Lavaur, v. nº 2609; Chroniques de St Martial de Limoges, v. nº 2403. — **3141**. Mazon. Chron. relig. du vieil Aubenas. *B. d'hist. eccles. et archl. relig. dioc. Valence...*, '94, p. 30-6, 60-74. — Chronique des év. de Valence et Die, v. nº 2683.

§ 3.

3142. Don Ganneron. Annales. Centuries du pays des Essuens, pub. par P. Laurent, 620 p. (Extr. *R. Champagne et Brie*, '89-'93.) C. R. *Correspce hist. et archl.*, '94, p. 204; *R. d'Ardenne et d'Argonne*, janv.-févr., '95. — **3143**. Maisonabe. Ruthena Christiana et historia episcopor. Ruthenensium, attribuée à Sicard (XVIIe s.) *M. Soc. lettres, sc., arts Aveyron*, 14,

... de
... de
... '93,
... crit., 38,
... 74.
... Bénédict.
... les savants
... inéd.
... nouv. sér.,
... (bbph.),
... '94 (8). —
... Bénédict. de
... Limousin. C. R.
... Corrèze (Tulle),
... en l'honneur
... n° 2168. — 3150.
... d'une pension à
... Casimir V de Polo-
... Soc. lettres, sc., arts
... oct.-déc.). — 3151.
... de La Gorgue de Rosny,
... Hist. du Boulonnais ».
...

p. 49-50; *Dtsche Rdsch.*, 21 (1); *Bikéla...* Εἰκονογραφομένη Ἑστία, '94 (14 août) — **3155**. Bardoux. Guizot, historien ... *R. de Paris*, '94 (15 sept.). — **315...** Bardoux. Guizot, in-18, 222 p. (Collect. grds Ecriv.) C. R. *C. R. Ac... sc. mor.*, '94 (11), p. 505-43; *... Chaurin, B. crit.*, '95, p. 152-7...; *Chotard, R. d'Auvergne*, '94, p. 453-6...; *Ann. Bretagne*, 10, p. 313-4; *Heurtea... Journ. des Debats*, '94 (1 déc.); *Welschi... ger, Monde*, '94 (2 et 3 nov.); *Cultura*, '9... p. 689-92. — **3157**. De Crozals. Guiz... (Collect. des classiques pop.).

3158. Anis. Esquisse du mouveme... hist. et archl. dans la Mayenne. Com... municat. au Congrès bbph. 187 p. C. R. *B. Commiss. hist. et archl. Mayenn...* 9, p. 139-9. — **3159**. Triger. Esquis... du mouvement scient., hist. et artis... dans la Sarthe au XIXe s. Communic. a... Congrès bbph. Le Mans, 80 p.

... ÉPIGRAPHIE GÉNÉRALE (§ 1). — PALÉOGRAPHIE (§ 2). DIPLOMATIQUE (§ 3).

§ 1.

... L'année épigraphique, ... Germain. Utilité d'un ... épigraphiques chré... *... chrét.*, '94, p. 138-40.

§ 2.

... : Bbphie, v. n° 2789. — ... Paléogr. des clas... ...]. — **3163**. Thomp... ...ook of greek and latin ... London, '93, in-12. C. R. ... '94, p. 10-2. — **3164**. ...uel de Paléogr. et Rec. de ... XVIIe s. '92, 1 v. 8° et 1 vol. ... *H. Ztsch.*, 72, p. 155; ...

Philol., '95, col. 28-30. — **3165**. Paol... Programma scolastico di paleograf... latina e di diplomatico. II, Firenze, '9... VI-152 p. — **3166**. Dr Leist. Urku... denlehre der Diplomatik, Paläographi... Chronologie u. Sphragistik, 2e Au... Leipzig, XII-372 p. — **3167**. Volt... Delle abbreviature nella paleogr. latin... Milano, '92. C. R. *Neue philol. Rdsc...* '94, p. 201-2. — **3168**. Schmitz. Com... mentarii notarum Tironiarum. Leipz... '93, f°. C. R. *R. crit.*, 38, p. 250-...; *Lit. Cent.bl.*, '94, col. 597-600; *Ar... f. Stenographie*, '94 (580); *Ruess, Beil. allg. Ztg.*, 28; *Ruess, Bl. f. d. Gymnasi... wesen*, 30 (10-11). — **3169**. Berthel... Du rôle de l'enseignement paléogr. da... les Facultés des Lettres. *R. Langues ...*

manes, '94-'95, p. 49-71, 97-117. — **3170**. Travaux pratiques d'une conférence de paléogr. à l'Institut cath. de Toulouse. Toulouse, '92. C. R. *Kehr*, *H. Ztsch.*, 72, p. 152-4. — **3171**. Demaison. Une école de copistes à Reims au IXe s. *Trav. Ac. Reims*, '94, p. 221-3. — **3172**. G. C. Instructions données à un copiste du XVe s. *B. E. C.*, 55, p. 232. — **3173**. Delaforest. Un problème de paléogr. *Cosmos*, '94 (6 janv.). — **3174**. Ledru. Gâteries paléogr. *Union hist. et litt. Maine*, '94, p. 97-103, 283-7. — Paléographie musicale, v. n° 981.

§ 3.

3175. Giry. Manuel de diplomatique, XVI-944 p. C. R. *Ch.-V. Langlois*, *B. E. C.*, 55, p. 661-9; *Prou*, *Moy. A.*, '94, p. 97-100; *R. Molinier*, *R. H.*, 54, p. 342-7; *Pirenne*, *R. crit.*, 38, p. 282-5; *Polyb. litt.*, 71, p. 530-1; *Université cath.*, nouv. sér., 16, p. 429-32; *B. Instit. cath.*, '94, p. 402-6; *R. de Philol. fr. et prov.*, 8, p. 79-80; *Ann. Bretagne*, 9, p. 509-11; *Ann. du Midi*, 6, p. 243-4; *Journ. Soc. archl. Lorraine*, '94, p. 118-9; *Lit. Centralbl.*, '95, col. 1235-6; *Lit. Rdsch.*, '94, col. 357-8; *Archivalische Ztsch.*, '94, p. 302-4. — **3176**. Giry et d'Assigny. Le Manuel de diplomat. (Discussion.) *Univers*, '94 (17 et 26 avr.). — Chancellerie des rois de Fr., 1440-1523, v. n° 606. — **3177**. Bäumer. Johannes Mabillon; ein Lebens u. Litteraturbild aus dem XVII u. XVIII Jahrh. Augsburg, '92. C. R. *Polyb. litt.*, 71, p. 437; *Dietsche Warande*, 6 (5). — **3178**. Chambon. Lettres inéd. de Mabillon. *Correspce hist. et archl.*, '94, p. 376-7. — **3179**. Ingold. Une lettre inéd. de Mabillon. Miscellanea alsatica. Colmar-Paris. — **3180**. Uhl. Unser Kalender in seiner Entwickelung v. den ältesten Anfängen bis heute. Paderborn, '93. C. R. *Ztsch. f. Kulturgesch.*, '94, p. 335. — Diplomatique pontific., v. nos 846 et 847. — **3181**. Tangl. Rückdatirung in Papsturkunden. *Mitth. Instit. œsterr.*, 15, p. 128-30. — **3182**. Nilles. Das Kreuz in der Unterschrift der Bischöfe. *Ztsch. f. Kathol. Theol.*, 18, p. 396-9. — **3183**. Les signatures dans les contrats notariés. *Rev. Commiss. Charente-Infér.*, 12, p. 256-66 & pl. — Minutes de notaires, v. nos 2593, 2594, 2595. — **3184**. Premiers actes écrits en français. *Interm. des Cherch.*, '94 (I), col. 614; (II), col. 132-3, 250-1. — **3185**. Noms popul. des fêtes de l'Égl. *Interm. des Cherch.*, '94 (II), col. 337-42, 411. — **3186**. Moritz. Die Kanzlei Zwentibolds, Königs v. Lothringen (895-900). Bonn, '92. C. R. *Dopsch*, *Mitth. Inst. œsterr.*, 15, p. 133-6. — **3187**. Dr Wolfram et Germain. Sur le commencement de l'année dans la chancellerie des ducs de Lorraine. *Journ. Soc. archl. Lorraine*, '94, p. 248-53. — Calemay, Calendes de Mai, v. n° 1066. — **3188**. Sickel. Geheimschr. [Écrit. chiffrée, XVe s.]. *Mitth. Instit. œsterr.*, 15, p. 372-3. — Correspondance diplomat., v. n° 607. — **3189**. Singulières traduct. de formules diplomat. *Correspce hist. et archl.*, '94, p. 142-3, 347-8, 382-3.

Catalogues d'actes, cartulaires anciens et factices, recueils de chartes, voir : Diplomi imperiali, 67 ; Rappolstein, 69; Osnabrück, 70; Constitutiones et acta publica, 102; Regesta imperii, 103; Lettres pontificales pour l'Angleterre, 120 ; Regesta regni Hierosolymitani, 168; Rois de Chypre, 172; Craon, 485; Capitulaires, 592; Conciles mérovingiens, 779; Horsmisda, 780; Grégoire le Grand, 781; Grégoire IX, 799; Clément IV, 800; Clément V, 806; St Dominique, 894; Hospitaliers, 1041; Val-Dieu, 1795; St-Pierre de Lille, 1804; St-Corneille de Compiègne, 1853; La Joie, 1884; Perche, 1983; Marmoutiers pour le Perche, 1986; St-Michel de l'Abbayette, 2010; Morbihan, 2040; St-Hippolyte de Vivoin, 2082; Év. du Mans, 2084; St-Géréon de Cologne, 2108; St-Étienne de Strasbourg, 2126; Mathieu II de Lorraine, 2149; Haute-Marne, 2217; Joinville, 2226; Cluny, 2294; St-Marcel-lès-Chalon, 2297; Archev. Tours, 2307; Lieu-N.-D.-lez-Romorantin, 2318; Trinité de Vendôme, 2325; Marmoutiers pour le Vendômois, 2326; N.-D. des Clairets, 2335; Abb. de Tulle, 2428; Uzerche, 2431; N.-D. de Challans, 2457; Ste-Croix de Bordeaux, 2489, 2490; Chapitre d'Auch, 2539; Ambialet, 2601; Pont-St-Esprit, 2646; Lyonnais, 2660; St-Maurice de Vienne, 2683; Hôtel-Dieu de Paris, 2934; Valence, 2696; Durbon, 2699 et 2700; Bâle, 2729; St-Victor de Marseille, 2746. — Inventaires d'archives, 2902 à 2941.

V. — SIGILLOGRAPHIE

3190. Seyler. Gsch. der Siegel. Leipzig, VIII-383 p. — **3191.** Mazerolle. Graveurs de sceaux et de jetons (comptes). *Correspce hist. et archl.*, '94, p. 5-6. — **3192.** Roman. Quittance pour la gravure d'un sceau (1413). *Correspce hist. et archl.*, '94, p. 342-3. — Sceaux carol. de la Hte-Marne, v. no 2926. — **3193.** Primbs. Mitth. über Papstbullen mit heraldischen Andeutungen. *Archivalische Ztsch.*, 94, p. 102-8. — **3194.** X. Barbier de Montault. Le sceau aux indulgences de l'ordre des Trinitaires. Poitiers, 14 p. (Extr. *B. Soc. Antiq. Ouest*, '93.) — **3195.** Schlumberger. Neuf sceaux de l'Orient latin. *R. Orient latin*, '94, p. 172-82. — **3196.** Lefebvre. A propos d'un sceau du duc Simon II. *Journ. Soc. archl. Lorraine*, '94, p. 3-6. — **3197.** Laurent. La collect. des sceaux des comtes de Salm aux Arch. Nat. *R. hist. Ardennaise*, '94, p. 221-30. — **3198.** Sceaux et contre-sceaux de Clémence de Rozoy, ctesse de Salm et d'Henri V, cte de Salm (1270-1301). *R. hist. Ardennaise*, '94 (pl.). — **3199.** De Caix de Saint-Aymour. S[illegible] de la prévôté foraine de Crépy en V[illegible] en 1391. *Comité archl. Senlis*, [illegible] p. 39-45. — **3200.** De Caix de Saint-Aymour. Sceau de Pierre Possin, [illegible]tre de Senlis [xive s.]. *Comité archl. Senlis*, '93, p. 33-9. — **3201.** P. de Farcy. Sceau d'Adam Chastelain, év. du Mans (1413). *Union hist. et litt. Maine*, '94, p. 151. — **3202.** De Bosredon. Notes pour servir à la [illegible] de la Hte-Vienne. *B. Soc. archl. et hist. Limousin*, 42, p. 458-76. — **3203.** De Bosredon. Note sur deux sceaux périgourdins [Jean d'Asside, év. Périgueux 1168. Henri de Navarre, cte de Périgord 1606]. *B. Soc. hist. & archl. Périgord*, '94, p. 125-40 et pl. — **3204.** De Bosredon. Observations au sujet du sceau attribué à Étienne du Solier. *B. Soc. archl. et hist. Limousin*, [illegible] p. 581-4. — **3204** *bis*. Lartigau. [illegible] sur Beneharnum. *Soc. Borda*, [illegible] p. 199-203. — **3204** *ter*. Brassart. Le sceau de la justice d'Irigny [xive s.]. *B. de la Diana*, 7, p. 342-4 & pl.

VI. HÉRALDIQUE

3205. Di Crollalanza. Glossario araldico etymologico (suite). [Ital., lat., franç., allem., angl.] *Giornale araldico*, '94, p. 26-31, 116-8, 182-3, 249-50, 269-72. — **3206.** Cussans. Handbook of Heraldy. London, 350 ét 400 p. — Traité de blason du xve s., v. no 1495. — **3207.** Cte de Renesse. Dict. des figures hérald. T. I et II, 1-2, 640 et 208 p. C. R. *B. du Bbphile*, '94, p. 329-31; *R. belge de numism.*, '94, p. 80-81; *Giornale araldico*, '94, p. 142. — **3208.** Mis de Granges de Surgères. Hist. nobiliaire, xve-xviiie s. Nantes, xxii-482 p. — **3209.** Warnecke. Heraldische Meister. Berlin, fo, 26 pl. et 11 p. — **3210.** Junius. Heraldiek. Amsterdam, iv-369 p. — **3211.** De La Nicollière-Teijeiro. Études herald. L'hermine. *B. Soc. archl. Nantes*, 32, p. 134-74. — **3212.** Van Malderghem. Les Fleurs de lys dans l'anc. monarch. franç. C. R. *Mirot*, *Moy. A.*, '94, p. 191-2; *Lejeal*, *R. Encyclop.*, '94, p. 481-3; *R. crit.*, 39, p. 474-5; [illegible] *Raadt*, *Messager sc. hist. Belgique*, '94, p. 452-9. — Ornements hérald. [illegible] les bulles pontific., v. no 3193. — **3213.** Treiponville. Une anecdote [illegible] avec notules hérald. Angers. 24 p. (Ext. *R. d'Anjou*.) — **3214.** Détermination d'armoiries. *Correspce hist. et archl.*, '94, p. 317, 348, 378-9.

3215. Origine des attributs [illegible] des armoiries des maisons souveraines. *Interm. des Cherch.*, '94 (II), col. 64-6. — **3216.** Armorial des [illegible]. *Interm. des Cherch.*, '94 (II), col. [illegible]. — **3217.** J. Roman. Descript. de deux salles décorées d'armoiries, xive et xve s. 19 p. — **3218.** De Souhesmes. Une curiosité hérald. Les armes de Wan[illegible]laincourt. *Journ. Soc. archl. Lorraine*, '94, p. 100. — **3219.** Armoiries de Lorraine. *Interm. des Cherch.*, '94 [illegible] col. 181-2. — **3220.** Germain. Armorial des écuyers du bailliage de [illegible] rédigé par Dominique Callot d'après [illegible]

recherches de Didier Richier [fin XVIe s.] *M. Soc. lettres, sc., arts Bar-le-Duc*, 3e sér., 3, p. 177-211. — **3221**. De Souhesmes. Armorial de la Recherche de Didier Richier. Nancy. — **3222**. Lepingard. L'armorial de la ville de Saint-Lô. *Notices Soc. agric. et archl. Manche*, 12, p. 14-58. — **2323**. Vte du Breil de Pontbriand. Encore un armorial breton. *R. hist. de l'Ouest*, '94, p. 5-17, 333-52, 543-54, 799-813. — Blason pop. d'Ille-et-Vilaine, v. n° 712. — **3224**. Ledru. Les armoiries de la ville du Mans. *Union hist. et litt. Maine*, '94, 16-7. — **3225**. Le Vayer. L'Epitaphe de François Tholmer et les armoiries de la ville du Mans. *R. hist. et archl. Maine*, 35, p. 125-33. — **3226**. Devaux. Les armes de la ville de Pithiviers. *Ann. Soc. Gâtinais*, '94, p. 129-36. — **3227**. Richard. Les armoiries du c^te de Poitou. *M. Soc. antiq. Ouest*, 2e sér., 17. — **3228**. Bergeret. Armorial nuiton. *M. Soc. d'hist. et archl. de Beaune*, '93, p. 197-438. — **3229**. Dumoulin. Les armoiries de la ville de Roanne. *Correspce hist. et archl.*, '94, p. 185-9. — **3230**. Les armoiries de Roanne, réponse à la *Correspce. Ancien Forez*, '94, p. 270-2. — **3231**. Steyert. Armorial génal du Lyonnais, Forez, Beaujolais..., fasc. 6. Lyon, p. 201 à 240. — **3232**. Roche. Armorial généal. et biographie des év. de Viviers. T. I et II. Lyon, XIV-377 et 461 p. — **3233**. Cte de Foras. Armorial et nobiliaire de Savoie. Grenoble, '63-'93, 3 vol. C. R. *Mugnier, R. Savoisienne*, '94, p. 354-8. — **3234**. Guillaume. Armorial des H^tes-Alpes. *B. Soc. Etudes H^tes-Alpes*, '94, p. 232-8. — **3235**. J. Roman. Armorial des communes et établiss^ts ecclés. des H^tes-Alpes. *B. Soc. Etudes H^tes-Alpes*, '94, p. 287-97.

Armoiries de la fam. du Bort, v. n° 476. — Armoiries des familles de Chaslus et de Challudet, v. n° 1599. — **3236**. Barbier de Montault. Les armes de la fam. de Rorthais. *Giorn. araldico*, '94, p. 118-9. — **3237**. L. Germain. Une légende. Les armoiries de la maison de La Vaulx. Saint-Dié, 36 p. (Extr. *B. Soc. philomath. Vosgienne*.)

VII. NUMISMATIQUE

§ 1. *Généralités : 3238-3251.* — § 2. *Num. gauloise : 3252-3258.* — § 3. *Num. romaine et gallo-romaine : 3259-3265.* — § 4. *Num. mérov. : 3266-3281.* — § 5. *Num. carol. : 3282-3285.* — § 6. *Num. capet. : 3286-3310.* — § 7. *Num. féodale : 3311-3339.* — § 8. *Poids monétaires : 3340-3347.*

§ 1.

3238. Engel et Serrure. Traité de Num. du moy. â. II, 944 p. C. R. *R. num.*, '94, p. 521-6; *Prou, Moy. A.*, '95, p. 19-23; *R. archl.*, 3e sér., 25, p. 142-4; *R. H.*, 55, p. 381-2; *R. Belge de num.*, '94, p. 405-7; *Nagl, Num. Ztsch.*, 26, p. 375-7; *Van Vleuten, Jarbüch d. Ver. v. Altthfreuden im Rheinlande*, '94, p. 238-9; *Num. Chronicle*, '94, p. 294-6; *Ambrosoli, R. ital. num.*, '94, p. 253-6. — **3239**. F. et E. Gnecchi. Guida numismatica universale. Milano, in-16, 603 p. — **3240**. Farcinet. Essais de num. Mâcon, 65 p. — **3241**. Blancard. Sur la traduct. franç. du Traité des monnaies d'Oresmes. Toulouse, 8 p. Extr. *M. Ac. sc., lettres, arts Marseille*.) — **3242**. Kirmis. Chemische Winke f. Numismatiker. Berlin, 18 p. — **3243**. Le Marc le Roi. *Correspce hist. et archl.*, '94, p. 26. — **3244**. Roussel. Monnaies et médailles. *Notes d'art et d'archl.*, '94, p. 49-55. — **3245**. Weil. Zur Gsch. d. Studiums der Num. *Ztsch. f. Num.*, 19 (4). — **3246**. A. de W. Collection van Peterghem. *R. Belge de num.*, '94, p. 419-21. — **3247**. Laurent. Collect. de numism. et d'antiq. du command^t Vauthier. *R. h. Ardennaise*, '94, p. 233-55. — **3248**. Nestle. Funde antiker Münzen im Königreich Wurtemberg. Stuttgart, 115 p. C. R. *Korrespond.bl. d. Gesammtver. d. dtsch. Gscht.*, '94, p. 75-6. — **3249**. Cte de Chasteignier. Extr. de deux lettres au sujet des découvertes faites à Saint-Vin-

cent-de-Xaintes [divers]. *Soc. Borda*, '94, p. 45-52. — **3250**. Boisselet. Archl. Monnaies anc., curieuse trouvaille à Echenoz-la Méline. Vesoul. — **3251**. Trouvaille de la Croisée (Côte-d'Or). *Correspce hist. et archl.*, '94, p. 148-9.

§ 2.

3252. H. de la Tour. Atlas de monnaies gauloises. '92, f°. C. R. *De Barthélemy*, *B. E. C.*, 55, p. 155-7. — Monnaies gaul. à Hermes (Oise), v. n° 1860. — **3253**. H. de la Tour. Monnaies gaul. recueillies dans la forêt de Compiègne. *R. num.*, '94, p. 12-46. — **3254**. Vauvillé. Monnaies gaul. de Pommiers et d'Ambleny. *B. Soc. archl. Soissons*, 2e, sér., 3, p. 34. — **3255**. Monnaie gaul. (Parisii) trouvée à Moissy-Cramayel (S.-et-M.) *B. Soc. archl. Seine-et-Marne*, 10, p. 15. — **3256**. Monnaies gaul. [trouv. à Oisseau]. *B. Commiss. hist. et archl. Mayenne*, '94, p. 60-2. — **3257**. Very. Découv. de monnais gaul. (Pictones). *R. Poitevine et Saintongeaise*, 11, p. 153-4. — **3258**. Amardel. Les Longostaletes. *B. Commiss. archl. Narbonne*, '94, p. 13-37.

§ 3.

3259. Marteaux. Trouvaille aux Fins. *R. Savoisienne*, '94, p. 46-52, 337-41, 350-1. — **3260**. Corcelle et Marc Le Roux. Le trésor des Fins. *R. Savoisienne*, '94, p. 21-32 et pl. — **3261**. Calcat. Monnaie romaine trouv. dans le Gers. *R. Gascogne*, 35, p. 480-1. — Monnaie romaine à Troclar (Tarn), v. n° 2614. — **3262**. Lascombe. Découv. de monnaies romaines au Villard et de monnaies du moy. â. au Mont (Hte-Loire). *M. Soc. agric. et scient. Hte-Loire*, 6, p. 129-33. — **3263**. Monnaies gallo-rom. *Rec. Commiss. Charente-Inf.*, 12, p. 458-9. — Monnaies romaines dans l'Aisne, v. n° 1890. — **3264**. Abel. La Dea Icovellauna et la Dea Victoria au Sablon, près Metz. *M. Ac. Metz*, '92-3, p. 201-13. — **3265**. Trouvaille de monnaie romaine. *B. Commiss. départale Pas-de-Calais*, 1, p. 367-8.

§ 4.

3266. De Belfort. Monnaies mérov. (Eberdunum, Redonis, Novusvicus). *Annu. Soc. fr. de num.*, '94, p. 49-52. — **3267**. Blancard. Les rois francs sur les monnaies mérov. du Cabinet de Fr. Marseille. (Extr. *M. Ac. Marseille*.) — **3268**. G. Cumont. Un triens de Rodez trouvé à Namur. *R. Belge de num.*, '94, p. 281-3. — **3269**. Cumont. Monnaies découvertes dans le cimetière franc de Ciply (Hainaut). *Trav. Congrès hist. et archl. Mons*, '94; et Bruxelles, 12 p. (Extr. *R. Belge de num.*). — **3270**. Cumont. Lettre à M. Joh. W. Stephanik au sujet du tiers sou d'or à la légende : Triectum. *Tijdschrift van het ned. Gen. voor Munt en Penningkunde*, '94. — **3271**. Delorme. Note sur un triens mérov. découv. à Blagnac près Toulouse en '93, '95, Toulouse, 5 p. — **3272**. E. Fage. Denier d'argent mérov. au monogr. « Andecavis ». *M. Soc. agric., sc., arts Angers*, 4e sér., 7, p. 258-96. — **3273**. Van Gennep. Un tiers de sou mérov. frappé à Aoste. *R. num.*, '94, p. 47-8. — **3274**. Lecomte. Identification de deux ateliers monét. mérov., Vadiunaco et Vatunaco, Vaddonaco. *R. num.*, '94, p. 421-7. — **3275**. De Man. Sou d'or barbare trouvé en Frise. *R. Belge de num.*, '94, p. 305-28. — **3276**. Prou. Les monnaies mérov., '92. C. R. *Pirenne*, *R. de l'Instruct. pub. Belg.*, 37, p. 57-8. — **3277**. Serrure. Monnaie mérov. inéd. du Palais. *B. num. Serrure*, 2, p. 127. — **3278**. Trachsel. A propos d'un triens mérov. inéd. *R. Belge de num.*, '94, p. 75-6. — **3279**. Ter Gouw. Qques mots sur l'étude de la num. mérov. *R. Belge de num.*, '94, p. 285-8. — **3280**. Véry. Monnaies mérov. attribuées aux Deux-Sèvres (suite). *R. Poitevine et Saintongeaise*, 11, p. 12-9, 48-56, 65-77, 252-3. — **3281**. De Witt. Un triens inéd. du monétaire Theudegisilus. *B. Ac. archl. Belg.*, '94, p. 498-500. — Saiga mérov., v. n° 1748.

§ 5.

3282. De Barthélemy. Sur la classific. des monnaies carol. *R. Belge de num.*, '94, p. 544-9. — **3283**. Prou. Classificat. des monnaies carol. à la légende « Carlus rex fr. » et au monogr. *B. Soc. Antiq. Fr.*, '94, p. 105-6. — **3284**. Serrure. Monnaies carol. inéd. *B. num. Serrure*, 2, p. 150-1. — **3285**. Considérations sur les monnaies de Louis d'Outremer, frappées en Normandie.

B. Commiss. Antiq. Seine-Inf., 9, p. 318-25.

§ 6.

3286. Caron. Essai de classific. des monnaies de Louis VI et Louis VII. *Annu. Soc. fr. de num.*, '94, p. 249-75. — **3287**. Blancard. La Réforme monét. de St Louis. Marseille, 8 p. (Extr. *M. Ac. Marseille.*) — **3288**. Vermeylen. Trouvaille de Louvain [Phil. le Bel]. *R. Belge de num.*, '94, p. 550-1. — **3289**. Blancard. Sur la taille et le poids du denier de la monnaie bourgeoise. Marseille, 4 p. (Extr. *M. Ac. Marseille.*) — **3290**. Monnaies roy. et féod. [xive et xve s.] trouvées aux environs de Béziers. *B. Soc. archl., sc., arts Béziers*, 2e sér., 16, p. 622-3. — **3291**. Dr Simonis. Trouvaille de Momalle [Phil. IV et Ch. VI]. *R. Belge de num.*, '94, p. 77-9. — **3292**. Trouvailles de Deerlyk (arrondt Courtrai) [Jean le Bon et Ch. V]. *R. Belge de num.*, '94, p. 295-6. — **3293**. Harmerel. Les gros tournois de Jean le Bon et Ch. V et leurs imitations féod. *B. num. Serrure*, 2, p. 189-90. — **3294**. Cte de Castellane. Les gros de 20 deniers tournois dits Florettes frappés par Ch. VI, d'après les doct offic. *Annu. Soc. fr. de num.*, '94, p. 1-16; 57-82. — **3295**. Garnier. Cachette de billon franç. du xve s. au Mesnilot, paroisse de Montiéramey. *M. Soc. Ac. Aube*, 57, p. 159-67. — **3296**. Vallentin. L'atelier tempor. de Briançon (1406-17). *Annu. Soc. fr. de num.*, '94, p. 498-511. — **3297**. Cumont. Trouvailles de la rue Léopold à Bruxelles [Ch. VII et monnaies de Bretagne et Dombes]. *R. Belge de num.*, '94, p. 415-9. — **3298**. Cerf. Médailles en l'honneur de Jeanne d'Arc. *R. Champagne et Brie*, '94, p. 636-8, 911. (Extr. *B. dioc. Reims.*) — **3299**. Dr E. Farge. Ateliers tempor. de Ch. VII (Saumur). *Annu. Soc. fr. de num.*, '94, p. 276-83. — **3300**. Cte de Castellane. Le différent de l'atelier de Fouras sur les monnaies de Ch. VII. *Rev. num.*, '94, p. 322-6. — **3301**. Le Roux. La trouv. monét. d'Ecole [Ch. VIII et L. XII]. *R. Savoisienne*, '94, p. 341-4. — **3302**. Blanchet. Denier de Ch. VIII frappé à Marseille. *R. num.*, '94, p. 221-3. — **3303**. Véry. Ecu d'or de L. XII [trésor d'Amersfoort, Hollande]. *R. Poitevine et Saintongeaise*, 11, p. 216-7. — **3304**. Jolivot. Une monnaie de Monaco au musée de Marseille [coin de L. XII]. *R. ital. di num.*, '94, p. 229-33. — **3305**. Ruggero. Monnaies inéd. frappées à Gênes pend. l'occupat. franç. *Annu. Soc. fr. de num.*, '94, p. 392-407. — **3306**. Collombier. Note sur plusieurs découv. de monnaies. *B. Soc. Antiq. Picardie*, '94, p. 541-4. — **3307**. R. Vallentin. Les différents de la monnaie de Grenoble (1489-1553). *Annu. Soc. fr. de num.*, '94, p. 329-60. — **3308**. R. Vallentin. Les différents de la monnaie de Romans (1385-1556). *B. Soc. archl. Drôme*, '94, p. 245-64.

3309. Winkelmann. Ueber die Goldprägungen Kaiser Friedrichs II f. d. Königreich Sicilien u. besonders über seine Augustalen. *Mitth. Inst. oesterr.*, 15, p. 401-40 [parag. III, p. 429-31 : Die Regales Karls von Anjou]. — **3310**. Sambon. Monnaies d'or frappées par Charles Ier d'Anjou à Tunis. *Annu. Soc. fr. de num.*, '94, p. 303-19.

§ 7.

Imitat. féod. des gros tournois de Jean le Bon et Ch. V, v. no 3293. — **3311**. De Witte. Les relat. monét. entre la Flandre et l'Anglet. jusqu'au xviie s. *R. droit internat. et législ. compar.*, 26, p. 75-95. C. R. *R. Belge de num.*, '94, p. 291-3. — **3312**. Vte B. de Jonghe. Monnaies et déneraux de Flandre. *R. Belge de num.*, '94, p. 365-72. — **3313**. Serrure. Monnaie inéd. de Robert Ier ou II, cte de Flandre, frappée à Arras. *B. num. Serrure*, 2, p. 128-9. — **3314**. Derome. La num. du Vermandois. Saint Quentin, 47 p. (Extr. *M. Soc. ac. Saint-Quentin*, 4e sér., 11.) — **3315**. Vauvillé. Notes sur des monnaies et médailles soissonnaises. *B. Soc. archl. Soissons*, 2e sér., 3, p. 4-5. — **3316**. Goffart. Précis d'une hist. de Mouzon. XX : La monnaie de Mouzon. *R. Champagne et Brie*, '94, p. 109-29. — **3317**. Goffart. Un denier d'Othon frappé à Mouzon. *Trav. Ac. Reims*, 93, p. 163-9. — **3318**. Bordeaux. Les monnaies de Trèves pend. la période carol. Bruxelles, 114 p. (Extr. *R. Belge de num.*) — **3319**. F. Liénard. Monogr. de la num. verdunoise. *M. Soc. philomath. Verdun*, 11. C. R. *Ann. de l'Est*, '94, p. 295-6. — **3320**. Maxe-Werly. Examen de qques quest. num. et hist. [Interrupt. du monnayage dans l'atel. de

Verdun dès le 2e tiers du XIIe s. Monnaies au type altéré de Henri l'Oiseleur. — Monnaies de Châlons]. *Annu. Soc. fr. de num.*, '94, p. 89-116. — **3321**. Hermerel. Num. lorraine; les monnaies des premiers ducs hérédit. *Annu. Soc. fr. de num.*, '94, p. 117-40, 186-220, 284-307, 361-91, 437-61. — **3322**. Hermerel. Savigny et Xugney, Châtel et le Châtelet. Etudes num. *M. Soc. d'archl. Lorraine*, 44, p. 272-91. — **3323**. P. Ch. Robert. Monnaies, jetons et médailles des év. de Metz. C. R. *R. num.*, '94, p. 143-4. — **3324**. Maxe-Werly. Hist. num. du Barrois. *R. Belge de num.*, '94, p. 165-211, 328-65, 437-69. — **3325**. De Barthélemy. Notice sur les monnaies ducales de Bourgogne (1re race) (1031-1361). Dijon, 28 p. — **3326**. Un jeton inéd. de Jeanne de Bourgogne, première femme de Phil. le Bel, trouvé à Mézières. *R. h. Ardennaise*, '94, p. 283. — **3327**. G. C. Trouvaille de Tilbourg [Jean Sans Peur, etc.]. *R. Belge de num.*, '94, p. 547. — **3328**. Simonis. Découv. près de Liège d'un exemplaire varié de la médaille à l'effigie de Ch. le Témér. *R. Belge de num.*, '94, p. 89-90, 280. — Num. bretonne, v. no 3297. — **3329**. E. Fage. Denier de Gien au monogr. « Fulco ». *M. Soc. agric., sc., arts Angers*, 4e sér., 7, p. 296-7. — **3330**. Farcinet. Une curieuse médaille de Geoffroy « la Grand'-Dent » et de l'anc. famille de Lusignan. *R. Bas-Poitou*, '94, p. 15-25. — **3331**. Sarriau. Num. nivernaise. *B. Soc. nivernaise, lettres, sc., arts*, 16, p. 1-150 & pl. C. R. *R. num.*, '94, p. 527-8. — **3332**. Farcinet. Les monnaies féod. du Poitou. *R. Bas-Poitou*, '94, p. 476-91. — **3333**. Coins monétaires poitevins (Xe-XIe s.). *Correspce hist. et archl.*, '94, p. 286. — **3334**. Blanchet. Observat. sur la monnaie barbarini de Limoges. *B. Soc. amis des sc. Rochechouart*, 3, p. 305-8. — **3335**. Lalande. Monnaie fourrée d'Othon trouvée dans le canton de Corrèze. *B. Soc. scient., hist. et archl. Corrèze (Brive)*, '94, p. 303-11. — **3336**. Calcat. L'atelier monét. d'Auch au moy. â. *R. Gascogne*, 35, p. 338-9. — Monnaies féod. trouv. à Béziers, v. no 3290. — Monnaies des Dombes, v. no 3297. — Izernore (Ain): Num., v. no 2302. — **3337**. Cte de Castellane. Attribution d'un gros d'argent à Humbert Ier, dauphin de Viennois. *B. num. Serrure*, 2, p. 109-10. — **3338**. Roman. Jetons du Dauphiné. Grenoble, XI-190 p. (Extr. *B. Ac. Delphinale*.) — **3339**. Amardel. Les monnaies de Nîmes. *B. Commiss. archl. Narbonne*, '94, p. 153-67.

§ 8.

3340. Prou. De l'emploi abusif du mot literion pour désigner les poids monét. *R. num.*, '94, p. 49-56. — **3341**. Cumont. Qques poids monét. *R. Belge de num.*, '94, p. 377-83. — **3342**. Cte de La Sizeranne. Poids du moy. â. « libra communis ». *B. Soc. Antiq. Fr.*, '94, p. 121. — **3343**. De Witte. Deux anc. poids et un trébuchet de Valenciennes. *R. agric., indust., Soc. Valenciennes*, 43, p. 318-22 (Extr. *R. Belge de num.*) — **3344**. Cumont. Qques pièces rares ou inéd. de ma collect. [poids de Phil. le Bon]. *R. Belge de num.*, '94, p. 469-81. — **3345**. Cte de Marsy. Poids monétiformes de Toulouse. *R. Belge de num.*, '94, p. 89-92. — **3346**. Daignestous. Stathmétiques. Poids inscrits de Condom. *R. Gascogne*, 35, p. 171-3. — **3347**. Cte de La Sizeranne. Poids trouvé à Moreili dans la vallée de la Galaure (Drôme) [XIIe siècle]. *B. Soc. archl. Drôme*, '94, p. 238-41.

A. Vidier.

LE MOYEN AGE

8e ANNÉE — 1895

TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES

I. Variétés.

II. Comptes rendus.

III. Chroniques bibliographiques.

IV. Périodiques.

ITALIE

V. Répertoire méthodique du moyen âge français.

Abbeville. — Imprimerie F. PAILLART.


UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 03965 6767